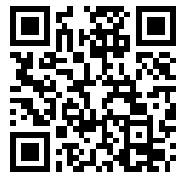

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

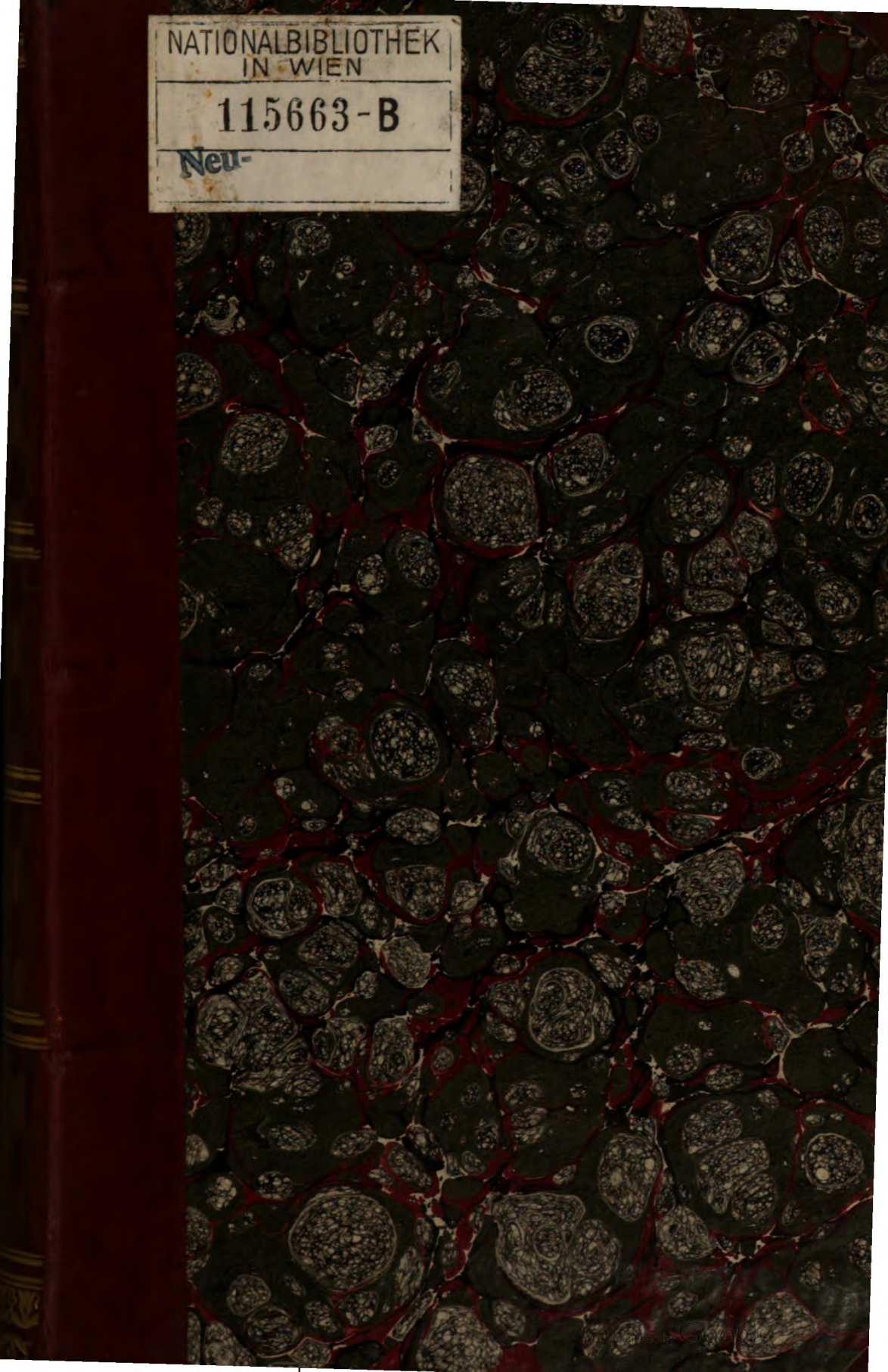
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NATIONALBIBLIOTHEK
IN WIEN

115663-B

Neu-



iii. E. 34.

Mit Atlas.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z22737840X

LA CONNAISSANCE

GÉNÉRALE

D U B Œ U F

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et C^{ie}, rue Jacob, 56.

LA CONNAISSANCE
GÉNÉRALE
DU BŒUF

ÉTUDES DE ZOOTECHNIE PRATIQUE

sur

LES RACES BOVINES DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE, DE L'ANGLETERRE, DE L'ALLEMAGNE,
DE LA SUISSE, DE L'AUTRICHE, DE LA RUSSIE ET DE LA BELGIQUE,

Avec un Atlas de 83 figures,

Par les Auteurs

DE L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DE L'AGRICULTEUR

PUBLIÉE PAR

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

SOUS LA DIRECTION DE MM.

L. MOLL

Chevalier de la Légion d'honneur.

Fermier à Vaujours, Professeur d'Agriculture au Conservatoire impérial des Arts et Métiers,
Membre du Conseil général d'Agriculture,
De la Société impériale et centrale d'Agriculture, etc., etc.,

ET

EUG. GAYOT

Ancien directeur de l'Administration des Haras, Membre de plusieurs sociétés scientifiques.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1860

Droit de traduction et de reproduction réservé.

• 115663-B

INTRODUCTION.



Quelques considérations sur le bétail en général seront parfaitement à leur place en tête de cet ouvrage.

Dans la situation actuelle des choses en Europe, dire que le bétail est la base de l'agriculture, c'est tout simplement énoncer une vérité passée à l'état d'axiome, tant elle est incontestable et incontestée.

Prendre cette vérité comme point de départ, afin d'en rechercher les causes, nous mènera à l'analyse complète de la question envisagée dans ses hauteurs.

§ 1. BUT DE LA TENUE DU BÉTAIL. — Le but principal qu'on se propose en tenant du bétail n'est pas constamment le même.

On tient du bétail pour le *travail*, et ce fait se rencontre partout, mais il est surtout dominant dans les pays où règne la culture proprement dite, et qui constituent la presque généralité de l'Europe. Il en sera longuement parlé dans ce livre.

La seconde division comprend ce qu'on appelle le *bétail de rente* ; elle est de beaucoup la plus nombreuse et la plus importante.

Le bétail de rente est ainsi nommé, est-il besoin de le rappeler ? parce qu'il fournit des produits nécessaires à la consommation, par conséquent d'une vente plus ou moins facile, plus ou moins avantageuse et donnant lieu dès lors à un revenu direct.

Ces produits sont les animaux vivants, jeunes bêtes et bêtes de boucherie, qui donnent viande, suif et peaux, la laine, le lait, le beurre, le fromage, etc.

Pendant longtemps ces produits ont été le but principal, unique même, de la tenue du bétail de rente, et nous avons encore des localités où il en est ainsi, où le bétail est le seul ou du moins le meilleur moyen de tirer une rente satisfaisante ou même quelconque de la terre. C'est le cas dans les contrées où sol et climat, l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, apportent de grandes difficultés à la culture, et n'admettent guère que les herbages. Ce cas est, du reste, l'exception en France.

Partout ailleurs, c'est-à-dire dans la presque généralité des cas, le produit essentiel aujourd'hui, celui dont l'importance domine tout le reste, qui fait du bétail une nécessité de la culture, de son développement une condition *sine quâ non* de progrès et de bénéfices, qui est la cause de l'immense et constante influence de la production animale sur la production végétale, c'est l'engrais.

§ 2. LE BÉTAIL AU POINT DE VUE DE L'ENGRAIS. — Envisagés au point de vue de la production du fumier, les animaux ne sont plus que des machines qui transforment le fourrage et la litière en engrais. Et ce produit *fabriqué*, pour me servir d'une expression reçue, devient, appliqué à la terre, la matière première des produits végétaux.

Qu'il nous soit permis d'arrêter un instant l'attention du lecteur sur cette étrange et en même temps admirable combinaison. Par suite de l'union intime de la production végétale et de la production animale, l'agriculture crée en même temps et des denrées de vente, et la matière première qui alimente sa production.

Ce fait ne se rencontre dans aucune autre branche de l'industrie humaine. Partout nous voyons la matière première provenant de sources quelconques arriver du dehors dans l'usine qui doit la travailler. Il faut bien reconnaître que, si cette combinaison donne sous certains rapports une incontestable supériorité à l'agriculture, si elle rend l'agriculteur maître absolu de son affaire, en revanche elle complique singulièrement l'industrie rurale. On en jugera par les difficultés qu'occasionne le seul cas, en dehors de l'agriculture, qui offre quelque chose d'analogue ; nous voulons parler de la navigation à vapeur de long cours, obligée de transporter en même temps des voyageurs, des mar-

chandises et le charbon nécessaire à la marche du navire pendant un voyage lointain. D'un côté on désire laisser le plus d'espace aux objets dont le transport rapporte ; d'un autre, il faut se munir d'assez de combustible, non-seulement pour suffire aux besoins ordinaires, mais encore pour parer à toutes les éventualités.

Ici le danger d'un manque de charbon est tellement manifeste que la tendance a presque toujours été vers l'excès opposé.

En agriculture, il n'en a pas été de même. Pendant longtemps on s'est mépris sur le rôle de la terre ; pendant longtemps on l'a considérée comme une source intarissable de produits. Et de fait la machine terre ne s'arrête pas court, faute d'engrais, comme la machine à vapeur, faute de combustible. Elle continue à produire ; seulement le rendement des récoltes devient tellement minime qu'elles cessent de payer les frais d'exploitation, et que la culture devient impossible pour qui sait calculer. Que l'on continue néanmoins, et l'on verra l'appauvrissement de la terre amener celui du cultivateur, celui du pays tout entier, puis le dépeuplement et une décadence générale. L'appauvrissement de la terre, entendez-vous bien ? c'est la phthisie des nations.

Et qu'on ne se figure pas qu'un pareil fait ne s'est jamais présenté. L'histoire agricole du monde en général et de l'Europe en particulier en est au contraire remplie ; et si les historiens étaient un peu plus initiés qu'ils ne le sont généralement aux questions d'intérêt matériel, surtout aux questions relatives à cette grande industrie, qui, en produisant les denrées alimentaires, c'est-à-dire les denrées de première nécessité, exerce une si constante et si vivace influence sur le sort des nations, ils auraient vu dans des faits de ce genre la véritable cause d'événements restés jusqu'à présent sans explications satisfaisantes.

Les contrées riveraines de la Méditerranée nous en offrent un exemple frappant. Ces contrées, foyer de la civilisation antique, et jadis couvertes de populations nombreuses, de villes opulentes, sont toutes plus ou moins déchues de leur ancienne splendeur. Si les bouleversements politiques, si les mauvais gouvernements, si l'invasion de l'islamisme en étaient les seules, les véritables causes, comment expliquer la généralité de ce fait ? comment l'expliquer pour la Sicile, l'Espagne, la Provence, le bas Languedoc ? Comment expliquer surtout l'unique exception que pré-

a.

sente une de ces contrées qui, malgré des révolutions fréquentes et un despotisme abrutissant, a continué à être riche et peuplée, à être le grenier d'une partie de l'Europe ? Nous voulons parler de l'Égypte.

Chose étrange, mais probable, c'est à l'Égypte qu'est due cette stérilisation des terres à laquelle elle-même a échappé.

En sa qualité de nation la plus avancée de cette partie du globe, l'Égypte, comme l'a très-bien démontré un agriculteur éminent, M. Monnier, en colonisant une portion notable des pays méditerranéens, y a importé ses arts, ses coutumes et surtout son agriculture, en apparence si perfectionnée pour l'époque.

Mais l'agriculture de l'Égypte ne tenait d'animaux que ce qu'il lui en fallait pour le travail. Quoique bornée à une étroite zone fourmillant d'habitants, elle ne se préoccupait nullement de la fumure des terres, de la production des engrais. Et pourquoi s'en serait-elle préoccupée ? N'avait-elle pas son Nil dont les inondations périodiques étaient une source régulière et inépuisable d'éléments fertilisateurs ? Donc, en Égypte, l'agriculture consistait à enlever le plus possible au sol, à toujours prendre sans jamais rien rendre. C'est ce principe qu'elle a introduit avec ses colonies sur les diverses rives de la Méditerranée, et qui a prévalu dans tout le midi de l'Europe ; c'est à ce principe, nous le répétons, qu'est due la décadence de ces pays jadis si prospères, de ces anciens greniers de Rome, où la terre donnait 100, 150 et jusqu'à 200 pour 1, et où, aujourd'hui, avec des procédés meilleurs, elle donne *cing*, *quatre*, et même *trois*.—*Cent* et *quatre* comme rendements du blé, voilà le mot de l'énigme, voilà l'explication de ce lent, mais irrésistible mouvement descendant qui a placé les anciens centres de la civilisation et de la richesse à un niveau si bas.

Si l'Égypte a échappé à ce mouvement de décadence, l'Égypte qui, plus que tout autre pays, a été le théâtre de guerres, d'envahissements incessants et d'oppressions de toute nature, elle ne le doit, nous le répétons, qu'à son Nil qui a continué à inonder et à fertiliser chaque année ses bords.

Je conviens qu'il est dur, pour un historien, de rechercher la cause de certaines grandes phases humanitaires dans un tas de fumier. Mais qu'y faire, si elle s'y trouve ? Ce sera pour lui un chapitre nouveau à ajouter à l'histoire des grands événements par les petites causes.

L'homme qui sait et qui a vu l'état actuel des choses peut suivre en quelque sorte les yeux fermés et sans documents historiques la marche des événements.

Prenons la contrée qui nous touche de plus près, la Provence.

La culture égyptienne, la culture sans bétail, et partant sans engrais, de la colonie phocéenne, a commencé par cultiver et épuiser les terres des plaines et des vallées ; puis, sous l'empire de besoins croissants, elle a défriché les forêts qui couvraient ses montagnes ; elle s'est attaquée aux pentes inférieures d'abord, ensuite aux parties moyennes et supérieures, et enfin aux sommets. Tout y a passé, tout a été remué par le fer de la charrue ou de la pioche, et, pour qui puise encore ses principes d'économie politique dans les fables de La Fontaine, cela a dû être la preuve d'un grand mouvement civilisateur.

Mais la nature a puni cruellement cette grossière infraction à ses lois. Sous l'influence du déboisement, de la dénudation complète du pays, les pluies, devenues plus rares, mais plus fortes, ont successivement enlevé des pentes et des sommets la couche végétale, puis le sable, le gravier, les pierres, dont elles ont couvert le sol des vallées ; si bien qu'aujourd'hui une partie notable du pays offre ce désolant spectacle : d'une part, des montagnes décharnées, n'ayant conservé que le squelette, et où ne poussent que quelques maigres plantes de romarins, de buis et de chênes-kermès, promenade plutôt que pâture pour les chèvres du voisinage ; de l'autre, des vallées et des plaines jadis célèbres par leur fertilité, et qui, aujourd'hui, sont convertes d'une couche plus ou moins épaisse de galets et de pierres roulées. Plus de sources ; des ruisseaux, des rivières sans une goutte d'eau pendant les quatre cinquièmes de l'année, mais roulant des masses effrayantes d'eau, de boue, de pierres, après chaque orage tombé dans la partie supérieure du bassin, torrents dévastateurs qui arrivent avec la rapidité de la flèche, et qui disparaissent de même pour ne laisser d'autres traces de leur venue que leurs ravages.

Voilà les conséquences successives et le résultat final de la culture sans bétail et sans fumure.

Si ailleurs, en Sicile, en Algérie, en Syrie, ce résultat a été moins funeste, cela tient à des causes spéciales : en Sicile, à l'épaisseur et à la nature de la couche de terre, au peu d'inclinaison générale des pentes ; en Algérie et en Syrie, à la dépopulation qui a permis à la nature de réparer une partie du mal

qu'avait fait l'homme; car, disons-le, ici comme ailleurs, ici plus qu'ailleurs même, le premier acte de l'homme a été de détruire : il ne réédifie que plus tard.

Du reste, ce qui s'est passé dans le lointain obscur de temps reculés, et au milieu d'événements qui pouvaient être pris pour causes déterminantes du résultat, a lieu aujourd'hui même dans un pays géographiquement éloigné de nous, mais que la vapeur a mis, en quelque sorte, à nos portes, et a lieu dans des conditions telles qu'il n'est plus possible de se méprendre sur l'origine du mal. Les anciens États sud de l'Union américaine, la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, offrent en ce moment le spectacle étrange d'une foule de grandes et importantes propriétés toutes bâties, défrichées, en plein rapport, qui sont, non pas vendues, mais abandonnées par leurs propriétaires, lesquels s'en vont dans l'ouest fonder de nouveaux établissements (1). Et pourquoi? Écoutez ce que disait dernièrement un journaliste de la Virginie : « Nous avons vendu, sous forme de tabac, de blé, de coton, la chair et le sang de nos terres, et nos terres, aujourd'hui épuisées, refusent de produire ou donnent des produits tels qu'ils ne payent plus les frais. »

Ainsi, dans l'espace de peu d'années, ces terres vierges, qui, depuis des siècles, s'étaient enrichies de la dépouille des forêts dont elles étaient couvertes, ont été amenées à l'état de stérilité presque absolue par la culture, sinon sans bétail, du moins sans engrais.

Il est à remarquer, en effet, qu'aux États-Unis, surtout dans les contrées mentionnées, le bétail de rente non-seulement est peu nombreux, mais encore est tenu de façon à produire fort peu d'engrais. Il pâture pendant toute la belle saison dans des herbages permanents et dans les bois, et, afin d'éviter le travail du curage des étables et écuries et le transport des engrais, les logements du bétail sont souvent disposés de façon à ce que l'urine et les excréments sont entraînés par l'eau.

En un mot, les Américains, persévérant dans les errements des premiers colonisateurs, ne font presque aucun usage de l'engrais et ne comptent que sur le repos prolongé pour réparer l'épuisement de leurs terres.

Il est possible que, dans une grande partie des États-Unis où la population est rare et la surface immense, ce système soit, en effet, le meilleur.

(1) Voyez entre autres le *Voyage* de miss Martineau aux États-Unis.

Mais en Europe, et surtout en France, en serait-il de même ? Pourrions-nous laisser nos terres se reposer pendant vingt ou trente ans après les avoir épuisées ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Donc, l'engrais étant le seul moyen qui nous reste de conserver indéfiniment la faculté productive de nos terres, et le bétail étant le seul moyen de nous procurer les masses énormes d'engrais qui nous sont nécessaires dans ce but, le bétail est bien réellement pour nous la condition première de la production agricole, et on peut ajouter la base de l'existence de la nation.

Et non-seulement il nous faut du bétail, mais encore il nous en faut beaucoup, et si notre agriculture souffre, si elle est pauvre, si elle produit chèrement, cela tient avant tout à ce que nous avons trop peu de bétail.

La preuve de la vérité de cette assertion, on l'a dans ce double fait, que la plupart des *frais de culture sont proportionnels à la surface et indépendants du produit*, et que l'effet d'une quantité donnée de fumier est jusqu'à un certain point proportionnel à la richesse du sol, si bien que 100 kilogrammes de fumier ordinaire, de fumier normal, qui produisent jusqu'à 15 kilogr. de grain dans une terre riche, déjà saturée d'engrais, n'en produisent plus que 10 dans une terre de moyenne fertilité, et seulement 5, 4, et même 3, dans une terre pauvre.

Qu'on suppose deux champs de même nature, tous deux payant le même fermage, le même impôt, ayant reçu les mêmes façons, la même quantité de semences par hectare, en un mot, ayant été traités d'une manière identique, à l'exception d'un seul point : l'un a été abondamment fumé, l'autre ne l'a pas été. La récolte du premier aura donc à supporter en plus une partie des frais de fumure (1); mais cette récolte sera de 25 à 30 hectolitres par hectare. L'autre champ n'en donnera que 10 ou 12 sur la même étendue. Est-il besoin d'ajouter que les frais de fumure (qui pour la part afférente au blé se montent de 120 à 140 fr. au plus) sont beaucoup plus que couverts par l'excédant de produit, et que le prix de revient de chaque hectolitre est abaissé dans une forte proportion ?

Voici du reste, comme preuve à l'appui, le compte qu'établit

(1) On sait qu'une fumure, surtout une fumure abondante, prolongeant son action pendant plusieurs années, doit être répartie, quant aux dépenses, sur plusieurs récoltes successives.

M. Lecouteux, dans son excellent ouvrage : *Principes économiques de la Culture améliorante*, page 12 :

Rapport entre le rendement du blé et son prix de revient, d'une part, et la dose de fumier absorbée, d'autre part.

NATURE DES FRAIS PAR HECTARE.	DOSES DES FUMURES ABSORBÉES.						
	9,600 k ^o (1)		14,000 k ^o		20,000 k ^o		
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
Frais fixes. {	Loyer	45	»	45	»	45	»
	Frais généraux	52	»	52	»	52	»
	Travaux de culture	43	»	43	»	43	»
Frais variables.. {	Travaux de récolte, battage, charroi au marché	34	»	42	»	75	»
	Semences	46	»	46	»	69	»
	Engrais à 7 fr. 80 c. les 1,000 k ^o , tout épanché	74	»	109	»	156	»
Total des frais par hectare	294	»	337	»	440	»	
Récolte en hectolitres par hectare	(2) 14	»	20	»	40	»	
Prix de revient de l'hectolitre, avec sa paille	21	»	16 85	»	11	»	
Déduction de la paille, à 20 fr. les 1,000 k ^o (l'hectol. rendait 174 k ^o de paille)	3 48	»	3 48	»	3 48	»	
Prix net de l'hectolitre	17 52		13 37		7 52		

(1) Toute cette première colonne résulte des chiffres fournis par M. de Dombasle, dans la 9^e livraison des *Annales de Roville*.
 (2) Pour 9.600 kilogr. de fumier on obtient ici 960 kilogr. de blé ou 12 hectol., mais la récolte brute est de 14 hectol., parce qu'il y a 2 hectol. de semence qui doivent se reproduire poids pour poids.

C'est donc avec raison qu'on a dit : sans bétail point d'agriculture. Du bétail et beaucoup de bétail, c'est le grand, le seul moyen que nous ayons d'accroître nos produits en raison des besoins croissants de la consommation, et d'en abaisser en même temps le prix de revient.

§ 3. LES AUTRES PRODUITS DU BÉTAIL. — Nous avons dit plus haut que, envisagés au point de vue de la production des fumiers, les animaux sont des machines : le foin et la litière sont la matière première ; l'engrais est le produit fabriqué.

Mais, par une dérogation à ce qui se passe ailleurs, ici le produit fabriqué a moins de valeur que la matière première, et le but recherché est, même, qu'il soit obtenu gratuitement.

Le mot de l'énigme, tout le monde le sait : ce sont les produits de vente fournis par le bétail en même temps que le fumier.

En couvrant une portion plus ou moins forte des frais de nourriture et autres occasionnés par le bétail, ces produits permettent d'obtenir le fumier à un prix plus ou moins bas. Or, du fumier

en grande quantité et à bas prix, n'est-ce pas la première condition de succès en agriculture?

Donc les moyens d'abaisser les prix de revient du fumier sont les plus efficaces pour abaisser en même temps le prix de revient de tous les produits, et, partant, pour assurer le bénéfice de l'entreprise.

Ici, comme ailleurs, ces moyens se résument en un principe très-simple : *diminuer les dépenses ou augmenter les recettes du bétail.*

Malheureusement, si le principe est simple, l'application est loin de l'être. Il en est un peu de même dans toutes les parties de l'agriculture ; aussi n'est-ce pas sans raison qu'on a dit : La théorie est aisée, mais l'art est difficile.

Essayons cependant d'indiquer ces moyens d'une manière générale : toute la question économique du bétail s'y trouve implicitement comprise.

A. *Réduction des dépenses.* — La plus importante de ces dépenses est celle de la *nourriture.*

Il ne saurait être un seul instant question d'une réduction sur la quantité ou sur la qualité de la nourriture.

Loin de là, comme nous le démontrerons dans le paragraphe suivant, l'agriculteur a un immense intérêt à faire consommer à ses animaux le plus de nourriture possible jusqu'à la limite où celle-ci ne profite plus.

C'est sur le prix des substances alimentaires, soit prix d'achat, soit, ce qui arrive le plus ordinairement, prix de revient, qu'il doit s'attacher à réaliser des économies.

Mais le prix de revient des fourrages, comme celui de tous les autres produits végétaux de la culture, est en grande partie fonction, ou, si l'on veut, dépendant de la proportion de la fumure et du prix de revient du fumier, de sorte qu'il y a ici un cercle qui est nécessairement vicieux dans toutes les cultures pauvres, mais dont il est néanmoins possible de sortir par des combinaisons d'assolement qui influent beaucoup sur le prix de revient des fourrages.

Nous ne saurions ici en parler avec détail. Faisons remarquer néanmoins qu'en France on a pris trop à la lettre cette règle : *augmenter les fourrages.* On ne s'y est pas inquiété assez de leur nature, du caractère spécial de leurs exigences, et l'on est arrivé ainsi, dans la culture progressive, à donner généralement beaucoup trop d'extension aux récoltes fourragères sarclées, c'est-à-dire aux récoltes racines.

Le triple avantage que présentent ces récoltes, d'accroître considérablement la masse des fourrages, de fournir un aliment agréable et salulaire, et de permettre le nettoyage du sol, a fait trop souvent perdre de vue la condition première de leur culture lucrative : un rendement élevé. Une récolte de betteraves de moins de 30,000 kilogr. à l'hectare représente presque toujours du foin à 8 et 10 fr. les 100 kilogr., c'est-à-dire à un prix que ne peut payer le bétail.

Toutefois, en dehors de ces causes déterminantes, et sans même parler des résidus de branches techniques qui fournissent souvent une nourriture très-économique, il est des opérations qui peuvent accroître à peu de frais, et dans une proportion plus ou moins considérable, la production fourragère, et, partant, abaisser le prix de revient de la nourriture des animaux. Tels sont les dessèchements et les assainissements dans certaines conditions, et les irrigations partout.

Un autre point très-important, qui se rattache également à cette question du prix de la nourriture, c'est le *mélange* et la *préparation des aliments*, leur *rationnement*. Inutile d'insister sur ce dernier : tout le monde en comprend la nécessité. Quant aux diverses préparations qu'on peut faire subir aux aliments, s'il paraît démontré aujourd'hui qu'une certaine quantité de foin et de paille en nature est utile aux ruminants et aux chevaux, on sait aussi que la *cuisson* à l'eau ou à la vapeur, et l'*échauffement spontané*, en ramollissant les matières dures, racornies des fourrages secs, et en détruisant les moisissures, rendent les aliments plus facilement assimilables et plus salubres, par conséquent permettent de réduire la ration. Il en est de même, quoique à un moindre degré, du *hachage* des fourrages secs, du *concassage* des grains (du moins pour les ruminants) et du *découpage* des racines. Sur ces opérations mêmes on peut faire des économies en y appliquant la force d'un cheval par le moyen d'un manège, et, dans les grandes exploitations, en chargeant un homme spécial du soin de leur exécution et de tout ce qui concerne la cuisine des animaux.

On peut également réaliser des économies importantes sur les dépenses qu'occasionnent les soins à donner au bétail, par une bonne organisation du personnel et du bétail même.

La condition essentielle pour cela, dans la grande culture, c'est de spécialiser les services, et de n'adopter que les espèces d'animaux et les branches de spéculation qui peuvent être assez développées pour qu'elles valent la peine d'avoir un ou plusieurs

employés spéciaux. Faire soigner deux genres d'animaux en même temps par la même personne est le moyen certain de les faire soigner mal et chèrement, et, d'un autre côté, avoir un berger pour moins de 250 bêtes à laines, un vacher pour moins de 16 vaches, un bouvier pour moins de 10 bœufs à l'engrais, un porcher pour moins de 30 à 40 porcs de tout âge, c'est d'avance faire peser sur l'une ou l'autre de ces branches une lourde charge qui en restreindra ou en mangera les bénéfices.

Il en est des *logements* comme des soins. Là aussi on peut souvent réaliser des économies importantes sans compromettre en aucune manière la santé des animaux. De l'air, de la lumière, un écoulement prompt des urines, une fermeture suffisante pour maintenir une température convenable dans l'intérieur, tout cela peut être obtenu sans ces constructions dispendieuses, ces espèces de monuments que certains propriétaires ont fait et font journellement élever, et qui grèvent la tenue des animaux d'un intérêt énorme. En général, nous bâtissons trop chèrement en France : nous bâtissons pour des siècles ; les Anglais bâtissent pour vingt ou trente ans : l'expérience et le calcul prouvent qu'ils ont raison.

Un point essentiel dans la construction des logements des animaux (surtout des porcs et des bêtes bovines), c'est le placement de ces logements et l'adoption de dispositions intérieures de nature à faciliter, à simplifier l'affouragement. Ici toute économie serait onéreuse. Ainsi les logements doivent être placés à proximité des fenils, des celliers à racines, et surtout du lieu où se prépare la nourriture. Les mangeoires sont rangées le long et de chaque côté d'un couloir assez large pour qu'on puisse y circuler avec une voiture à bras. Nous sommes même loin de considérer comme une dépense exagérée l'établissement d'un petit chemin de fer avec plaques tournantes aux angles dans ce couloir, comme en a fait construire notre grand industriel et habile agriculteur, M. Cail, dans les étables et bergeries de sa belle propriété des Plantes près Ruffec (Charente). On comprend, sans que nous le disions, combien ce couloir et ce chemin de fer facilitent, simplifient et accélèrent l'opération longue et délicate de la distribution de la nourriture.

Par les mêmes motifs, nous voudrions que, dans les constructions nouvelles, on se réservât la possibilité de distribuer l'eau et même la nourriture liquide au moyen d'un tuyau et de robinets placés au-dessus de chaque mangeoire.

Toutes ces dispositions se traduisent, il est vrai, en une mise

de fonds plus considérable ; mais elles ont, en revanche, pour résultat, une réduction des deux tiers ou même des trois quarts dans le nombre des employés, en même temps qu'une plus grande régularité dans le service. En y regardant bien, l'économie et l'avantage deviennent manifestes.

Une dernière cause de dépenses sur laquelle il y a aussi fréquemment possibilité de faire des économies, c'est le *prix* des animaux.

On sait que le prix des bêtes ordinaires varie non-seulement suivant les années, mais encore d'une manière assez régulière suivant les saisons. En général, il est plus bas à l'entrée de l'hiver qu'au printemps ; mais il arrive souvent que ce prix est au minimum en février et mars. C'est le cas lorsque la récolte de fourrages a été mauvaise et que les froids retardent la végétation. L'agriculteur riche en fourrages peut faire d'excellentes affaires en achetant à ces deux époques, surtout à la dernière.

Quant aux animaux exceptionnels, aux animaux reproducteurs de races précieuses, leur prix doit être en rapport avec les avantages qu'ils peuvent procurer.

Ceci soulève une question délicate et sur laquelle on s'est fait et on se fait encore bien des illusions, faute de se rendre un compte exact des circonstances au milieu desquelles on opère.

Qu'en Angleterre un fermier ordinaire paye 30, — 40, — 50 liv. sterl. un verrat ; 50 et même 100 liv. un bélier ; 100, — 200 — et 300 liv. un taureau, lorsque ces animaux sont d'une souche réputée, il n'y a là rien d'extraordinaire, rien de hasardé. C'est une spéculation calculée d'avance et presque toujours justifiée par les résultats. Ce fermier, en effet, non-seulement pourra améliorer son bétail avec des reproducteurs d'un mérite exceptionnel, mais encore il en retirera presque toujours un revenu plus ou moins élevé par les saillies que ses voisins n'hésiteront pas à lui payer fort cher, et par la vente avantageuse des élèves comme animaux reproducteurs.

Mais chez nous, en est-il de même ? Nos paysans et même nos propriétaires aisés consentent-ils volontiers à payer ne fût-ce que le double pour la saillie ou les jeunes produits d'un verrat ou d'un taureau de la race la plus précieuse ? Hélas ! poser la question, c'est la résoudre, pour quiconque a vu les choses de près. Sans doute les esprits s'éclairent ; la lumière commence à pénétrer dans les masses ; mais il nous reste encore du chemin à faire pour arriver au point où en est l'Angleterre, sous ce rapport, et

jusqu'à l'agriculteur progressif fera bien de ne mettre en ligne de compte, dans les avantages qu'il attend de reproducteurs exceptionnels, que l'amélioration de son propre bétail.

B. Augmentation des recettes. — On peut formuler ainsi qu'il suit les conditions nécessaires pour que le bétail donne le plus haut revenu possible :

1. *Choix rationnel de l'espèce, de la spéculation, de la race, au point de vue des conditions physiques d'abord, des conditions économiques ensuite ;*

2. *Réduction du nombre des branches à une ou deux au plus, de façon à pouvoir s'y consacrer exclusivement ;*

3. *Bonne tenue, c'est-à-dire soins et régime appropriés à l'espèce, à la race, à la spéculation, enfin nourriture abondante portée au maximum.*

Nous allons examiner rapidement ces diverses conditions.

1. *Choix rationnel de l'espèce, de la spéculation et de la race.* — On sait qu'aujourd'hui les avantages que présentent les diverses espèces de bétail et les branches variées de spéculation auxquelles elles donnent lieu se sont à peu près nivelés. Et il doit en être ainsi ; car, s'il y avait une espèce ou une spéculation qui fût partout et toujours plus lucrative que les autres, tous les agriculteurs s'empresseraient de l'adopter. Il en résulterait promptement un accroissement dans l'offre des produits, un abaissement dans leur prix, une diminution dans les bénéfices.

Cela ne veut pas dire qu'on peut adopter indifféremment telle espèce ou telle spéculation plutôt que telles autres, mais cela veut dire qu'il faut, avant tout, consulter les circonstances au milieu desquelles on se trouve.

Thaer a posé, comme condition première d'une culture lucrative, cette règle : ne cultiver dans chaque sol que les récoltes qui lui conviennent. La question des débouchés et du prix de vente, ajoute-t-il, ne vient qu'après (1).

Cette règle s'applique également au bétail, qui est, comme les plantes, soumis à l'influence du sol, du climat, des eaux, et surtout de la quantité et de la qualité des fourrages, qu'on peut considérer comme la résultante de ces diverses forces.

(1) Cette dernière proposition est vraie pour les pays avancés et peuplés comme la France, où l'on trouve partout des débouchés pour toutes les productions agricoles. Elle serait moins exacte pour les pays neufs, éloignés des centres de consommation, privés de bonnes voies de communication, et forcés dès lors de se borner aux produits peu encombrants.

Nous ne pourrions pas exposer ici les conditions physiques qui conviennent à chacune de ces espèces, à chacun des principaux groupes de races qui les composent. Nous rappellerons cependant que le *mouton* est l'animal par excellence des terrains et des aliments secs, que seul il peut utiliser les pâturages les plus arides (comme ceux de la Crau entre autres), et qu'on voit souvent des milliers de moutons vivre et bien vivre là où une seule vache crèverait inévitablement de faim; que le *cheval*, du moins le cheval se rapprochant du type primitif, le cheval léger, aime également un climat sec, chaud, une terre exempte d'humidité, mais exige déjà une certaine fertilité en plus, car il lui faut une nourriture plus abondante qu'au mouton; que la *bête bovine* se complait particulièrement dans les sols riches et frais, où l'humidité et la douceur du climat entretiennent une végétation continue d'une herbe plutôt aqueuse et nutritive que tonique; qu'enfin le *porc* s'accommode mieux qu'aucun autre bétail des pâturages marécageux et du parcours en forêts.

Nous ajouterons, comme renseignements devant aider à l'intelligence de ce qui va suivre, le résumé suivant sur les spéculations auxquelles se prêtent ces divers genres d'animaux.

Le *cheval* n'existe comme bête exclusivement de rente, ou à peu près, que dans les contrées pauvres du Centre et du Sud-Ouest. Là, à force de privations imposées à la jument et à l'élève, on obtient des produits qui coûtent peu, mais qui valent encore moins que ce qu'ils coûtent. L'élevage sérieux, l'élevage du Nord, du Nord-Ouest, n'a lieu qu'avec des juments qui sont en même temps bêtes de trait. La spéculation se divise assez ordinairement. Le producteur vend ses poulains comme *laitrons*, à six, huit ou dix mois, à des cultivateurs herbagers qui les gardent jusqu'à dix-huit ou vingt-quatre mois, et les vendent à d'autres qui les dressent, les font travailler et les livrent à quatre ou cinq ans, comme chevaux faits, aux divers services.

Il en est à peu près de même de la production du *mulet*, qui se concentre dans une portion du Poitou, de la Gascogne et des montagnes du Centre.

Les *bêtes bovines* admettent un grand nombre de spéculations. Il y a encore des contrées, dans le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest, où la vache ne sert qu'à l'élève du bœuf de travail, qu'on vend à vingt-quatre ou trente mois. Mais sur beaucoup de points, là où la culture proprement dite a plus d'importance, et dans les petites fermes, cette même vache devient en outre la bête de trait

ordinaire, ce qui permet de la mieux nourrir. Ailleurs (Auvergne, Aubrac), la vache sert en même temps à l'élevé et à la laiterie, et ces deux branches ont presque une importance égale. L'élevé du bœuf se divise, comme celle du cheval, en plusieurs branches, et cette division, qui est une cause de bénéfices, donne lieu à de nombreuses migrations, à des échanges continuels entre l'Est et l'Ouest, entre la montagne et la plaine, entre les pays d'herbages et les pays de culture. La laiterie, qui mériterait d'avoir en France une plus grande extension, se combine, en dehors du voisinage immédiat des grandes villes, à la confection du beurre ou du fromage, ou des deux à la fois, ou encore à l'engraissement des veaux, et en outre à l'élevé pour la réforme ou même pour la vente aux vacheries des grandes villes.

L'engraissement, malgré des essais remarquables faits par l'habile agriculteur de Dampierre, M. de Béhague, ne s'applique guère, en France, qu'aux bœufs de trait réformés. On observe, cependant, que, à mesure que le progrès se répand et que les besoins augmentent, les bœufs sont mis à l'engrais à un âge moins avancé. Depuis longtemps, dans le Nord, on engraisse des génisses. L'engraissement est d'*embouche* (au pâturage) ou de *pouture* (à l'étable). Le premier, confiné sur quelques points privilégiés du territoire, se restreint chaque année, tandis que l'autre, qui se relie si heureusement à la culture progressive, se développe considérablement.

Les *bêtes ovines* sont tenues en *troupeaux permanents* et en *troupeaux de passage*. Les premiers se composent d'animaux dont le principal produit est, soit la laine, soit la viande. Il y a en outre des animaux qui donnent très-peu de laine et guère plus de viande. La première catégorie tend à disparaître, ou du moins à se modifier dans le sens de la seconde. Il est à désirer que la troisième, plus nombreuse qu'on ne le pense, s'efface au plus vite. Les troupeaux permanents, composés de brebis et de moutons de divers âges, livrent chaque année à la vente un *chon* ou réforme, comprenant, soit les bêtes les plus âgées seulement, soit en outre des agneaux. Ce chon est vendu maigre ou après un engraissement préalable. La laiterie s'ajoute, dans beaucoup de troupeaux du Midi, aux autres branches de produits des bêtes ovines, et ne laisse pas que d'y avoir une certaine importance. Les troupeaux de passage se composent de bêtes adultes qu'on engraisse ou qu'on tient pour le parc, ou d'agneaux sevrés qu'on amène à l'état adulte.

Les *porcs* ne se prêtent qu'à l'élève de première et de deuxième main et à l'engraissement.

Ajoutons à ces données que non-seulement les espèces, mais encore que chacune des différentes branches de spéculation exige des conditions physiques et économiques différentes.

Ainsi, pour en revenir au principe de Thaer, s'opiniâtrer à tenir des vaches laitières ou à faire de l'élève ou de l'engraissement de bœuf à l'embouche sur un sol aride, situé sous un climat sec, serait aussi absurde que de vouloir faire de la laine fine dans une localité à sol riche et frais et à climat humide.

Des fautes aussi grossières se commettent, sans doute, rarement, car ici les indications de la nature sont trop manifestes.

Mais il est aussi des influences qui, pour être moins évidentes, n'en sont pas moins réelles, et dont il faut tenir compte sous peine d'insuccès. Il est des localités, par exemple, où, sans causes apparentes, l'élève du cheval réussit mieux que l'élève du bœuf. Ailleurs, l'observation et l'expérience ont appris que certains herbages conviennent mieux à l'engraissement, tandis que d'autres sont plus favorables aux vaches laitières ou aux élèves.

Et ce que nous disons des espèces et des branches de spéculation s'applique également aux races. Les vaches flamandes, les moutons dishleys, les chevaux boulonnais exigent des conditions tout autres que celles dont se contentent les vaches bretonnes, les moutons solognots et les chevaux lorrains.

En thèse générale, on peut dire que, toutes choses égales d'ailleurs, plus la race est grande et développée, plus elle exige quantité, qualité et régularité dans l'alimentation.

« Tels fourrages, tels bestiaux ; voilà, sans contredit, la loi de solidarité qui subordonne généralement l'amélioration du bétail à l'amélioration du sol. C'est dire que, si les bestiaux d'élite sont le but de toute culture progressive, les bestiaux *d'un mérite moins absolu* en sont le moyen. Aux premiers, le privilège de prospérer au milieu de l'abondance et de la régularité des subsistances ; aux seconds, le soin d'utiliser les ressources plus restreintes et moins régulières qui se trouvent dans les terres en période forestière ou pacagère.

« En effet, les races animales perfectionnées réclament une nourriture à la fois substantielle et aussi indépendante que possible des vicissitudes des saisons. Dans toutes les époques de l'année il faut qu'elles soient copieusement alimentées. Dès lors, elles ne peuvent réussir que dans les terres qui sont au moins en

période fourragère, parce que c'est seulement à partir de cette période que les récoltes de fourrages peuvent faire face à la nourriture d'hiver, basée sur les racines et les fourrages secs, et à la nourriture d'été, basée, soit sur les fourrages fauchés en vert, soit tout au moins sur des pâturages variés et soutenus.

« S'agit-il, au contraire, de terres moins fertiles : on voit la production animale soumise à une foule d'incertitudes qui ne peuvent être bravées que par des races rustiques, par des races qui parcourent de grands espaces pour trouver elles-mêmes leur nourriture sur pied ; par des races qui peuvent, en quelque sorte, passer de l'abondance relative à la pénurie des fourrages. Telles se sont formées les *rares voyageuses* qui ont mission d'utiliser le parcours des landes, les petites pâtures, les fourrages mal récoltés, et toute cette masse de mauvaises herbes qu'une culture arriérée laisse croître sur le bord des chemins et des fossés, et même dans l'intérieur des champs.

« Ainsi donc, l'aptitude fourragère du sol, c'est là ce qui régit en grande partie le choix du bétail et ce qui doit être pris en sérieuse considération avant de substituer aux races locales d'autres races habituées à un régime qu'il n'est pas toujours possible de leur procurer. C'est surtout ici qu'il importe de calculer les budgets de consommation, non-seulement sur le rendement exceptionnel d'une bonne année, mais sur une moyenne de récoltes ordinaires.

« Toutefois, s'il est rationnel de poser en principe général que l'accroissement des ressources fourragères doit précéder l'amélioration du bétail, il est juste de reconnaître, d'autre part, que les *animaux perfectionnés*, c'est-à-dire mieux appropriés aux nouveaux besoins de la société, constituent un des plus vifs stimulants qui puissent déterminer les améliorations du sol. Il ne suffit pas, en effet, de produire des fourrages : il faut les faire consommer par un bétail qui, formant lui-même une spéculation lucrative, soit un bon rémunérateur des fourrages qu'il consomme. En cet état de choses, le bétail n'est donc pas un *malnécessaire* : c'est une fabrique de viande, de laine, de lait et de fumier qui se trouve annexée aux fermes, et qui, bien organisée, doit augmenter la valeur des matières premières sur lesquelles s'exerce son action. Tel fut le rôle des mérinos ; tel paraît être, pour un prochain avenir, celui des animaux précoces livrés à la boucherie. Que le profit vienne de ce dernier côté, que les cultivateurs soient excités à produire de la viande, et la production

fourragère s'élèvera bientôt aux proportions qui seules peuvent assurer la prospérité générale de l'agriculture. »

On nous saura gré d'avoir reproduit ici en entier cet intéressant passage de l'ouvrage déjà cité de M. Lecouteux, où la question, vitale aujourd'hui, des races perfectionnées est si clairement et si logiquement traitée.

Ainsi, l'agriculteur qui veut organiser son bétail d'une manière rationnelle, c'est-à-dire lucrative, doit avant tout étudier son sol, sa situation et son climat.

Parfois l'un des facteurs agit en sens contraire de l'autre et en diminue l'influence. C'est ainsi que le Nord-Brabant et le Nord-Hollande élèvent, grâce à leur climat humide, ces magnifiques vaches, ces lourds et massifs chevaux sur un sol sablonneux et léger, tandis que le midi de la France, même dans les riches et fortes terres de la Salanque, du Narbonnais, de la Gardonnenq, n'a, en dehors du mouton, que des animaux de petite taille.

L'industrie humaine, soit qu'elle se borne à diriger les forces naturelles, soit qu'elle agisse en sens différent de celles-ci, a presque toujours le pouvoir de changer l'état primitif des choses.

Le *drainage* et plus encore l'*irrigation* peuvent à tel point modifier les conditions naturelles qu'ils en arrivent à intervertir tous les rapports, à rendre des localités à sol et à climat humides propres au mouton, au cheval léger; des contrées à terre légère, à climat sec et chaud, favorables aux vaches laitières. L'Angleterre nous fournit de nombreux exemples du premier; les belles vacheries de la Lombardie et d'une partie du Piémont sont une magnifique démonstration de la toute-puissance de l'arrosage sous ce rapport.

Après la citation empruntée à l'ouvrage de M. Lecouteux, il est à peine nécessaire d'ajouter que d'abondantes fumures, des défoncements, le marnage et le chaulage modifient également le caractère naturel du sol, et partant la qualité des fourrages.

Mais faisons remarquer, d'abord, que ces diverses opérations doivent précéder et non suivre le choix que l'on fait d'une espèce, d'une spéculation, d'une race, et que même la certitude de pouvoir les exécuter à bref délai (ce qui est rarement faisable pour les fumures) ne dispense pas de l'étude que nous recommandons des circonstances physiques; ensuite, que, si la puissance de l'homme est immense, elle n'est pas gratuite, et qu'elle devient d'autant plus chère pour un résultat donné qu'elle agit dans un sens plus différent de celui de la nature.

On peut considérer l'ensemble des influences naturelles comme une seule force, l'action de l'homme comme une autre force. Que ces deux forces agissent dans le même sens, et elles s'ajoutent l'une à l'autre, et le résultat, ou, comme on dit, la *résultante*, sera la somme des deux forces. Qu'elles suivent, au contraire, des directions différentes, et, à mesure qu'elles s'éloigneront l'une de l'autre, la résultante deviendra plus faible proportionnellement à la grandeur des forces, jusqu'à ce qu'enfin, lorsque ces dernières seront diamétralement opposées, cette résultante ne sera plus qu'égale à la différence entre la plus petite et la plus grande des forces, ou sera zéro si les deux forces sont égales.

Cette proposition, un peu abstraite, mais qui n'est que le résumé de ce que nous venons de dire, nous la recommandons d'une manière spéciale aux grands propriétaires, aux riches agronomes qui sont parfois trop disposés à se faire illusion sur la toute-puissance du capital, et à ne voir que le résultat brut sans s'inquiéter suffisamment de la dépense.

Dans la navigation à vapeur, on est parfois obligé de marcher vent de bout, tout en reconnaissant les inconvénients qui en résultent; mais là il y a un lieu déterminé d'arrivée, une route tracée dont on ne peut dévier. En agriculture, *tous les chemins mènent à Rome*, toutes les espèces de bétail, toutes les branches d'utilisation de ce bétail peuvent donner du bénéfice, pourvu qu'elles soient appropriées aux conditions physiques et économiques de la localité et bien dirigées.

En tête des *conditions économiques* dont il faut tenir compte dans le choix du bétail, nous placerons la *composition du domaine*, autrement dit l'emploi de la surface en terres arables, prés à faucher, herbages à pâturer, etc.

La composition d'un domaine est sans doute intimement liée à la nature du sol, à la situation, au climat, c'est-à-dire aux conditions physiques; mais l'homme y a toujours eu une certaine part qui devient de plus en plus prépondérante.

On sait qu'il y a des domaines qui ne comprennent que des terres arables; d'autres possèdent en outre des prés à faucher, des herbages à pâturer, des bois, des étangs, de la vigne.

Cette dernière n'a aucun rapport avec le bétail.

Les bois et les étangs en ont davantage et jouent même, dans plusieurs contrées, un certain rôle dans l'alimentation des animaux domestiques, par les pâturages. Mais ce produit est si faible, et il est obtenu au prix de tant d'inconvénients (insalubrité

des étangs, dommages causés au bois), que, partout où le progrès se fait, on y renonce.

Toutes choses égales d'ailleurs, la composition la plus favorable, au point de vue du bétail, est une forte proportion d'herbages à faucher et à pâturer, les premiers fournissant une partie plus ou moins considérable de la nourriture d'hiver, les seconds procurant la nourriture d'été.

Les variations dans la proportion de ces deux natures de fonds impliquent naturellement des différences dans les spéculations, comme les variations dans leur richesse influent sur le choix de l'espèce et du genre d'utilisation.

Avec beaucoup de prés et point de pâturages, on est amené, presque toujours, à tenir des vaches laitières qu'on nourrit en stabulation pendant l'été au moyen des fourrages artificiels verts cultivés sur les terres arables, ou à faire de l'engraissement de pouture soit de bêtes bovines, soit de moutons, ou encore à hiverner des élèves qu'on revend au printemps aux herbagers.

Avec beaucoup de pâturages et peu ou point de prés, il faut, au contraire, une organisation qui admette un grand nombre de bêtes pendant l'été, un petit nombre pendant l'hiver ; si les pâturages sont pauvres, un troupeau de passage, soit de jeunes bêtes, soit d'adultes, qu'on achète au printemps, qu'on revend en automne ; s'ils sont meilleurs, des élèves de bêtes bovines ou de chevaux ; s'ils sont très-riches, l'engraissement d'embouche.

S'il y a seulement disproportion entre la nourriture d'hiver et celle d'été, on peut faire comme les montagnards de l'Auvergne, ne vendre en automne que les bêtes de réforme et tous les élèves qui ne sont pas nécessaires pour remplacer celles-ci.

L'importance des herbages permanents, tant à faucher qu'à pâturer, est naturellement d'autant plus grande que les terres arables sont moins propres aux fourrages artificiels, et que la culture est moins avancée.

Il y a de vastes contrées en France où la majorité des fermes ne possède que des terres arables, et où l'on n'entretient pas moins un nombreux bétail, grâce aux fourrages artificiels et aux récoltes racines.

C'est ce qui a fait croire à beaucoup d'agronomes que les prés et surtout les pâturages naturels sont inutiles, et qu'il y a partout et toujours avantage à les défricher pour les soumettre à la culture arable.

Cette opinion est beaucoup trop absolue et a déjà eu de funestes conséquences.

Il est à remarquer, d'abord, que la possibilité de se passer d'herbages naturels suppose une agriculture avancée et un sol riche, propre non-seulement au trèfle ou au sainfoin, mais encore à la luzerne; car là où cette dernière plante ne vient pas, on est obligé de se procurer le complément nécessaire des fourrages par les vesces, jarosses, dravières et autres fourrages annuels d'un produit casuel et toujours coûteux, et par un grand développement des récoltes racines, c'est-à-dire par une *culture très-intensive*, laquelle exige, pour réussir, un concours de circonstances qui se rencontre rarement; ensuite, que, même dans les situations favorables à cette culture, les herbages naturels, soit à faucher, soit à pâturer, *mais surtout ces derniers*, sont presque toujours les natures de fonds qui *livrent la nourriture au plus bas prix*. Nous n'en voudrions pour preuve, au besoin, que l'extension donnée aux pâturages naturels et artificiels, même dans les contrées les plus riches et les mieux cultivées de l'Angleterre.

Disons, enfin, que rien ne peut remplacer le pâturage pour l'*estivage* des bêtes ovines en particulier, et pour celui des élèves de tout bétail en général.

Sans doute on peut faire et on fait effectivement des pâturages artificiels qui durent deux ou trois ans, et ces pâturages sont d'un grand secours, sont une nécessité même pour les troupeaux et l'élevage partout où on manque de pâturages naturels. Mais, dans les terrains légers et dans les terrains très-compactes, ces pâturages, généralement peu garnis, résistent moins bien que les vieux gazons aux vicissitudes atmosphériques, à la sécheresse ou à l'excès d'humidité. Et ce n'est pas un médiocre embarras que d'être obligé, en plein été, de nourrir pendant un certain temps troupeau et élèves à l'intérieur, lorsqu'on est organisé pour la nourriture avec pâturage.

Un autre point qui favorise beaucoup la tenue du bétail, c'est la présence, dans la ferme, de *branches techniques* agricoles laissant des résidus alimentaires. Telles sont les sucreries de betteraves; les distilleries de betteraves, de grains et de pommes de terre; les féculeries, les huileries, etc.

Quand les circonstances sont favorables, et quand du reste ces industries sont bien dirigées, on obtient gratuitement, ou à peu près, des résidus précieux pour la nourriture du bétail.

L'introduction de ces industries dans l'agriculture française est

certainement un des plus puissants moyens donnés à la grande culture pour lutter contre l'envahissement incessant de la petite et contre la concurrence étrangère. Elle marque une ère nouvelle dans l'histoire de notre agriculture.

Le seul inconvénient qu'elles présentent, au point de vue du bétail, c'est de ne marcher généralement que pendant l'hiver, et de fournir alors une masse de nourriture toujours disproportionnée avec celle dont on dispose pendant l'été.

L'huilerie, donnant des résidus qui se conservent facilement, n'offre qu'à un moindre degré cet inconvénient.

On conserve aussi, tant bien que mal, pendant quelques mois, les résidus de sucreries et de féculeries.

Mais la distillerie (en dehors de la méthode presque abandonnée de la râpe et de la presse), la distillerie qui prend chaque jour une importance plus grande, laisse des résidus qui demandent à être consommés immédiatement et sur place. Il en résulte la nécessité de constructions, d'un personnel, d'une organisation générale qui ne seront utilisés que pendant cinq ou six mois au plus.

On obvierait à cet inconvénient fort grave, et on aurait en outre l'avantage d'employer pendant toute l'année les appareils et les bâtiments spéciaux de la distillerie, en adoptant partiellement le système belge, en distillant de la betterave pendant l'hiver, et du grain, surtout du seigle (et même des blés et des riz avariés), pendant l'été.

Ces divers résidus conviennent aux vaches laitières, aux porcs en général et surtout aux bêtes bovines et ovines à l'engrais. Aussi est-ce cette dernière spéculation que favorise tout spécialement la présence de l'une ou de l'autre de ces industries.

Une circonstance d'une haute importance dans le choix d'une branche de bétail, circonstance dont les jeunes agriculteurs ne tiennent pas assez compte, c'est la *présence dans la contrée de certains éléments spéciaux de la production.*

Quelques exemples feront mieux comprendre cette proposition que de longs développements.

Il est des contrées en France où l'engraissement des veaux a une grande extension.

Bien entendu, on engraisse, non pas seulement les veaux qu'on produit, mais encore ceux en bien plus grand nombre qu'on achète.

Pour satisfaire à ce besoin permanent de veaux, il s'est établi,

dans des localités voisines de celles-ci, une production de veaux échelonnée sur toute l'année, et qui cadre parfaitement avec les conditions d'une laiterie organisée pour la fabrication du beurre ou celle du fromage, de même qu'avec la vente du lait en nature.

Et, chose importante, il s'est établi en même temps, par le moyen d'intermédiaires, un mouvement commercial régulier entre les producteurs et les engraisseurs de veaux.

Qu'un jeune agriculteur, séduit par le haut prix auquel il a su qu'on réalisait le lait par cet emploi, établisse cette même industrie dans une localité du Centre où elle n'existe pas, et immédiatement il se trouvera aux prises avec la difficulté de se procurer la matière première. Il l'éprouvera même si la contrée est riche en vaches; car, à moins d'une cause déterminante spéciale, on n'y fait généralement naître les veaux qu'à une seule époque de l'année, au printemps.

Et ce n'est pas tout; l'engraissement des veaux est une opération fort délicate, qui, pour réussir, exige de la part des employés beaucoup de soins, de l'esprit d'observation et surtout une grande expérience. Rarement deux veaux doivent être traités d'une manière identique. On est obligé de varier les quantités données à la fois, le nombre des repas, la ration journalière et la nature des aliments, suivant le poids, l'état de chair, les dispositions glouttonnes ou apathiques et les facultés digestives de chaque animal.

Or, dresser son personnel à ce métier difficile, ou le faire venir des contrées où règne cette industrie, c'est dans l'un comme dans l'autre cas s'exposer à des inconvénients qui, pour être différents, n'en sont pas moins également graves.

Nous pourrions en dire presque autant de l'élève du mulet et même du cheval, de l'industrie des fromages, etc.

En signalant ces obstacles, notre intention n'est pas de repousser systématiquement l'introduction de toute branche nouvelle dans une localité. Loin de là: nous croyons favoriser ces importations, qui sont souvent un puissant élément de progrès, en montrant que, s'il peut y avoir du bénéfice plus tard, il y a toujours des difficultés dans le début. Car c'est un fait certain, que les trois quarts des échecs, en agriculture, viennent d'un manque de persévérance, lequel est presque toujours la conséquence d'un manque de prévision et de calcul. On s'était fait illusion sur les avantages, illusion sur les inconvénients; on n'avait vu qu'une

route plane et unie, et, lorsque surviennent des ornières qu'on n'avait pas mises en ligne de compte, on hésite, on se dégoûte et l'on change de voie, souvent lorsqu'on avait déjà franchi le plus mauvais pas.

Nous arrivons enfin à la condition économique la plus importante, *débouchés faciles et avantageux*.

« Le plus vif stimulant des progrès agricoles, dit M. Lecouteux (*Principes économiques de la culture améliorante*, p. 91), c'est le débouché, c'est le placement des produits à un prix rémunérateur. Sans débouchés, l'agriculture n'est pas une industrie véritable, car elle produit alors pour elle-même, reste isolée dans ses campagnes, ne porte rien au marché, n'achète rien. Arrivent les débouchés : chaque ferme devient alors une manufacture de produits organiques ; les campagnes consomment les produits des villes, et les villes les produits des campagnes ; les denrées circulent ; les échanges se multiplient ; la division du travail s'organise ; chaque région culturale s'applique de préférence à la production la plus convenable à son climat, à sa terre, à ses forces productives ; bref, l'activité succède à la torpeur ; tout se réveille ; la terre fertile se couvre de récoltes, et la terre pauvre, sollicitée par les besoins croissants de la consommation, devient l'objet d'améliorations profitables.

« Ainsi les débouchés sont le trait d'union entre les producteurs et les consommateurs. Ils sont le rendez-vous où les acheteurs et les vendeurs se trouvent en présence. A chacun de faire valoir ses droits, de débattre les prix, de supporter, pour tout dire, les conséquences du rapport entre l'offre et la demande. Nécessairement, plus les denrées abonderont, plus les acheteurs seront maîtres du cours ; plus rares, au contraire, seront les denrées, plus les vendeurs élèveront leurs prétentions, surtout lorsqu'il s'agira de denrées de première nécessité, c'est-à-dire de denrées alimentaires.

« Si donc telle est l'importance des débouchés qu'ils font une loi au producteur de se préoccuper essentiellement des besoins de la demande et du prix des marchés, il est, à leur égard, une question capitale à s'adresser tout d'abord, au point de vue de la culture améliorante : c'est de savoir comment ils agissent sur la *production du bétail*, d'une part, — et sur la *production des céréales*, d'autre part, etc.

« Voyons ce qui se passait à l'époque de l'introduction des mérinos. Fut-il jamais un ensemble de causes plus favorables à

la propagation des prairies artificielles? C'est qu'alors pour la première fois, et vu le prix élevé des laines, il se présenta, dans nos fermes de la région industrielle surtout, *une spéculation qui, tout en donnant un fort revenu annuel, n'exigeait pas d'avances considérables, et enrichissait à la fois le cultivateur et la terre.*

« Quels stimulants que ces mérinos! Quel beau problème financier ils venaient résoudre! Car enfin, jusque-là, le vieil assolement triennal avait habitué le cultivateur à *ne faire de l'argent qu'avec ses grains*; et tout à coup, voilà les mérinos qui venaient lui prouver, argent en main, *qu'il y avait autant de profit à mettre la terre en fourrages qu'à la mettre en grains*, ou du moins que c'était faire preuve d'habileté que de partager la terre entre ces deux produits: les uns, les fourrages, se convertissant dans l'année même en fumier, laine et argent; — les autres, les grains, conservant leur ancien privilège de se réaliser promptement, mais gagnant à leur alliance avec les fourrages de donner un plus grand produit sur un plus petit espace. Que fallait-il de plus pour progresser, pour améliorer le sol, pour enrichir le fermier et le propriétaire? La hausse des fermages est là pour le dire. »

Sans doute, comme le fait très-bien remarquer M. Lecouteux, le profit, toujours contagieux, amena une concurrence qui fit tomber les laines fines de 6 fr. à 2 fr. le kilogr. Mais, sous l'empire de ce puissant stimulant, l'impulsion avait été donnée; partout où avait pénétré le mérinos, l'agriculture avait marché, et, grâce à l'amélioration des terres, à l'accroissement des capitaux, à de nouvelles branches que ces deux éléments de progrès permirent d'adopter, et à une modification de la race dans le sens de la production de la viande, elle peut continuer à produire, sans perte, de la laine à 2 fr.

« Mais, ajoute M. Lecouteux, à mesure qu'on s'éloigne de ce foyer d'activité pour pénétrer dans les localités à petits débouchés, la question du bétail se présente sous un aspect de plus en plus assombri. Comment résoudre ici le problème des engrais à bon marché? Comment faire au sol cette avance de fertilité, préliminaire obligé de toute culture céréale florissante?

« Est-ce par les moutons? Mais où sont ces anciens prix qui provoquèrent la création des laines mérinos? Et s'il reste la viande, où sont, en France, les débouchés que les troupeaux trouvent dans les immenses manufactures anglaises?

« Est-ce par le gros bétail? Mais il s'agit là d'une spéculation à long terme pour ce qui concerne l'élevage. Alors il faut attendre

deux ou trois années avant de toucher le prix des fourrages consommés. Se rejettera-t-on sur l'engraissement? Mais alors, comment soutenir la concurrence des contrées herbagères et des fermes à labours situées au milieu des débouchés?

« En vérité, c'est un grand stimulant que le prix élevé des denrées animales ; car il abaisse à son minimum le prix de revient des fumiers, et pousse en quelque sorte le cultivateur à marcher de force dans la voie des fumures abondantes. Telle fut l'heureuse influence des laines mérinos ; telle sera, nous devons le désirer, l'influence du prix de la viande de boucherie.

« Un beau rôle appartient encore au bétail, dit plus loin le même auteur, c'est qu'il doit remplir l'office de modérateur, de régulateur du prix des subsistances, en ce sens qu'il préviendrait les écarts de prix, soit en hausse, soit en baisse.

« Qu'est-ce, en effet, que le bétail, sinon un magasin de réserve qui, en temps d'abondance, peut recevoir en dépôt des fourrages, et même des grains, qu'il remet en circulation, en temps de disette, sous forme de viande, c'est-à-dire sous la forme d'une denrée plus chère que la matière première dont elle est constituée? Donc, le bétail atténue les effets de l'avitilissement du prix des produits qu'il consomme, alors qu'il y a excédant de récoltes, et, de même, il atténue les effets de la hausse des produits qu'il restitue à l'alimentation humaine alors que celle-ci, se trouvant en présence d'une mauvaise récolte, fait appel à toutes les réserves pour traverser l'époque de la crise. Heureuse alors la nation qui nourrit beaucoup de bétail ! elle comble les déficit par les réserves : elle ne s'est même pas bornée à emmagasiner ses excédants, à s'épargner les mauvaises chances de leur conservation, elle les a convertis en denrées plus nutritives ; elle trouve, non-seulement des animaux tout préparés à l'abattoir, mais encore elle rentre en possession des racines, des farineux que ces animaux auraient dû consommer en restant sur pied. — Sans doute, une pareille mesure, provoquée par la faim, appauvrirait une agriculture arriérée, et prolongerait la crise en diminuant les récoltes futures proportionnellement aux engrais qu'aurait produits le bétail vivant ; mais, avec une agriculture vigoureuse, appuyée sur un sol fertile, la réduction momentanée du bétail produirait sur la fertilité du sol une secousse à peine sensible. La crise alimentaire passée, tout reprendrait son cours normal, et le bétail reviendrait à son effectif d'autant plus vite que les races seraient plus précoces.

« Évidemment, il y a tout un système d'économie sociale dans cette manière de comprendre le rôle du bétail. Mais pour que ce système réussisse, il faut que le bétail puisse payer les fourrages à un prix élevé, de manière à ce que les cultivateurs, loin de regarder le bétail comme *un mal nécessaire*, trouvent à peu près autant de profit à produire des fourrages que des céréales. Alors chacune des deux productions s'équilibrera mieux dans nos fermes à labours, et bientôt aussi nos terres fertilisées nous donneront des récoltes de grains et plus abondantes et plus régulières. En d'autres termes, la viande nous donnera le pain. »

Nous sommes heureux d'avoir pu reproduire ici l'opinion de l'éminent agriculteur, opinion que nous avons toujours défendue, avec moins de talent, mais avec autant de dévouement que M. Lecouteux, dans notre cours du Conservatoire des Arts et Métiers, depuis vingt trois ans, et dans une série d'écrits publiés en 1840, 1841 et 1842, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, à l'occasion de la question des droits d'importation du bétail étranger.

La parole de M. Lecouteux a d'autant plus de poids, dans cette circonstance, que ses tendances bien connues le portent vers le libre échange, et que, s'il a démontré aussi éloquemment l'incalculable et heureuse portée du prix élevé des denrées animales, c'est qu'il a été dominé par la toute-puissance des faits.

Mais, gêné par ses opinions économiques, notre confrère n'a pu arriver à la conclusion logique de sa démonstration.

Nous qui n'appartenons à aucune école, qui ne repoussons que les doctrines absolues, que les principes abstraits, les idées *a priori*, et qui pensons que les circonstances seules doivent faire admettre ou rejeter une mesure économique, nous sommes plus libre, et, en présence de l'immense influence qu'exerce le haut prix des denrées animales sur la production agricole tout entière, et, partant, sur la richesse et la puissance de la nation, nous dirons, comme précédemment, que si, dans un pays comme la France, il est une branche de production, une seule, qui mérite d'être protégée contre la concurrence étrangère, c'est incontestablement la production des denrées animales.

Le mérinos fin est mort, tué par la concurrence étrangère plus encore que par la concurrence intérieure.

Soit : acceptons cela comme un fait accompli ; mais qu'on nous laisse au moins la viande, les peaux, le fromage, le beurre, le suif, les chevaux, et que nous n'ayons pas un jour à déplorer un de ces progrès comme il s'en réalise à notre époque, qui, en abaissant beau-

coup le prix des transports, amènent sur nos marchés les produits animaux des contrées encore à moitié sauvages de l'est de l'Europe, contrées si favorisées pour la production animale.

Mais quittons ces régions élevées et revenons au terre-à-terre de la pratique.

Une des circonstances qui favorisent le plus les spéculations sur le bétail, surtout l'élevé et l'engraissement, c'est l'établissement de *foires* dans la contrée qu'on habite.

On remarque, sous ce rapport, des différences notables dans les diverses parties de la France. L'Est en a très-peu, et cette lacune contribue certainement à éloigner les cultivateurs de cette contrée de la production du bétail. Le Nord n'en a pas un grand nombre, mais elles sont généralement bien placées, bien échelonnées et importantes. Dans le Centre et l'Ouest, elles abondent. Il est tel point autour duquel, dans un rayon de moins de 20 kilomètres, il y a foire toutes les semaines. Ici, comme partout, l'abus va à l'encontre du but. Ces foires si multipliées, outre l'influence pernicieuse qu'elles exercent sur la population, se nuisent réciproquement, et l'agriculteur qui veut acheter ou vendre se trouve presque aussi embarrassé que s'il n'y en avait pas.

Ajoutons encore que les *chemins de fer*, en facilitant (quoiqu'à un bien moindre degré que cela ne serait désirable) le transport des bêtes grasses, du lait et des autres denrées animales, ont exercé une heureuse et puissante influence sur la production animale, surtout dans les contrées éloignées des centres de consommation et privées jusque-là de moyens de communication.

Un mot encore avant de quitter cette question vitale des débouchés.

Nous avons signalé plus haut les difficultés que rencontre l'introduction d'une branche nouvelle.

Lorsqu'on les a surmontées, tout n'est pas dit encore. Des difficultés souvent aussi graves se rencontrent pour l'*écoulement des produits nouveaux*.

Le commerce agricole participe de l'esprit routinier des cultivateurs. Les habitudes, les relations anciennes, le lieu de provenance sont beaucoup pour lui. Il est d'ailleurs toujours disposé à croire à une influence mystérieuse de la localité sur les produits. Aussi, qu'un agriculteur du Berry, par exemple, parvienne à faire du beurre égal à celui d'Isigny, du fromage de Brie aussi bon que celui de Coulommiers, du roquefort aussi persillé, aussi fin que celui du Larzac, et, malgré tous ses efforts, il ne parvien-

dra que difficilement et seulement à la longue à vendre ses produits au prix ordinaire des produits de ces localités. A part les autres causes, il en est une qui seule suffirait pour expliquer ce résultat : l'agriculteur qui produit isolément une certaine denrée est obligé de venir l'*offrir*, tandis qu'on vient *demander* à ceux qui produisent en compagnie de beaucoup d'autres. Or c'est toujours une mauvaise condition quand l'*offre* est obligée de faire les premières démarches.

Reste enfin la question des *capitiaux disponibles*, et la question non moins importante des *connaissances* et de l'*aptitude personnelle* de l'exploitant pour telle espèce, pour telle spéculation ; questions qui doivent être prises en sérieuse considération dans le choix dont nous parlons ici.

Ce n'est que lorsqu'on s'est rendu parfaitement compte de toutes ces circonstances, qu'on a envisagé la situation sous toutes ses faces, sans illusions, mais aussi sans préventions, qu'on peut se décider en toute connaissance de causes pour l'espèce et le genre d'utilisation.

Cette étude est surtout nécessaire quand on songe à quitter le système suivi dans la localité.

Lorsqu'on est enfin fixé sur l'espèce et les spéculations, il reste, comme condition *sine qua non* de succès, à se procurer la *race* qui remplira le mieux le but que l'on a en vue.

Ne pouvant qu'effleurer ici une question de pareille importance, on ne s'étonnera pas que nous nous arrêtions aux points principaux que voici :

Spécialisation des races. — Nous avons à peine besoin de rappeler qu'il est des races qui donnent plus de lait, ou qui font plus de viande et se développent plus vite, ou qui exécutent une plus grande somme de travail, avec une nourriture donnée, que d'autres.

Comme on trouve toujours moyen et qu'on est même souvent forcé d'utiliser successivement la même espèce de plusieurs manières différentes, la meilleure race de chaque espèce serait nécessairement celle qui réunirait au plus haut degré les aptitudes pour tous les genres d'emploi auxquels se prête cette espèce.

Malheureusement, cette race universelle n'existe nulle part, et ne saurait exister, par la raison toute simple qu'il y a des aptitudes qui s'excluent réciproquement. Un cheval ne saurait être en même temps parfait pour la selle, pour le trait accéléré et pour le gros trait. Une race bovine ne pourrait posséder en même

temps, et au plus haut degré, l'aptitude au travail, à la laiterie et à l'engraissement. On n'a jamais vu et on ne verra jamais une race ovine d'un développement précoce, d'un engraissement prompt et facile, donner une grande quantité de laine d'une haute finesse.

La conclusion pratique à tirer de ces faits, qui sont aujourd'hui hors de toute discussion, est bien simple : dans presque toute tenue du bétail il y a un but, ou, si l'on veut, une spéculation principale et une spéculation accessoire. Ainsi, on a des bœufs de trait qu'on engraisse après un certain temps de service, ou des vaches laitières qu'on met en état pour la boucherie lorsqu'on les réforme. Le but principal ici est, pour les bœufs, le travail : pour les vaches, la laiterie. L'engraissement n'est évidemment qu'accessoire.

Dans cette occurrence, la marche est toute tracée : choisir les bœufs les meilleurs pour le travail, les vaches les plus aptes à une abondante sécrétion du lait, sans trop s'inquiéter de l'aptitude à l'engraissement. Le principal ne doit jamais céder le pas à l'accessoire.

C'est en partant de ces données et des résultats déplorables produits chez nous par l'absence d'un système arrêté, d'un but précis dans les tentatives d'amélioration de notre bétail, que j'étais arrivé, il y a une vingtaine d'années, à poser, dans mon Cours du Conservatoire des Arts et Métiers (1840-1841), le principe de la *spécialisation des races* comme base de l'amélioration et de l'exploitation lucrative du bétail (1). Isolé et, je l'avoue, hésitant encore dans le début, sur l'application, j'ai vu depuis cette même doctrine surgir chez d'autres, comme cela arrive à toutes les choses vraies et logiques, et deux écrivains agronomiques, MM. Jamet et Baudement, l'exposer et la défendre avec un talent qui en promet la rapide propagation.

Dans les cas encore nombreux, en France, où deux emplois distincts du même bétail ont un degré presque égal d'importance, comme le travail et l'engraissement dans la petite culture et même dans la grande, lorsqu'on trouve avantageux d'engraisser tous les ans tout ou une grande partie de ses attelages, ou encore dans l'éleveur pour la vente, etc., on est bien obligé de se contenter de la médiocrité dans l'aptitude pour l'un et l'autre service, médiocrité qui caractérise toujours les animaux à *deux fins*.

(1) L'idée et le terme étaient assez nouveaux, à cette époque, pour que je crusse devoir demander pardon à mes auditeurs de ce néologisme.

Moyens de se procurer une bonne race. — Nous répétons que par bonne race nous entendons celle qui répond parfaitement à l'emploi auquel on la destine.

Lorsque la race du pays ne possède pas l'aptitude désirée à un degré suffisant, on est obligé de recourir à l'un ou à l'autre des trois moyens suivants :

L'importation d'une race étrangère ;

Le croisement ;

L'amélioration de la race locale par elle-même ou la sélection.

L'importation est le moyen le plus prompt, le plus facile et ordinairement le plus sûr d'avoir ce qu'on désire. C'est même le seul système à recommander lorsque la race locale s'éloigne trop du type qu'on recherche. Mais il est toujours cher, et il devient même inabordable en grand, sous ce rapport, lorsque la race à importer est précieuse et qu'il s'agit d'animaux d'élite. On est alors forcé presque toujours de se borner à un mâle et quelques femelles, c'est-à-dire qu'on sacrifie le temps pour économiser l'argent.

Lorsque les conditions locales (surtout le climat, la nourriture et le traitement) diffèrent beaucoup de celles sous l'influence desquelles la race s'est créée, on voit celle-ci se modifier plus ou moins vite, ordinairement en mal, c'est-à-dire dégénérer. Les races anciennes, pures et très-*constantes*, résistent plus longtemps que les autres, mais finissent par subir également l'influence toute-puissante des circonstances mentionnées.

Quand, dans un cas semblable, on tient à conserver la race dans son intégrité, on est obligé de combattre l'influence des circonstances physiques par celle d'une nourriture, de soins et d'un traitement appropriés, souvent même de recourir à ce qu'on appelle *rafratchir le sang* ; c'est-à-dire qu'il faut importer, à des intervalles plus ou moins rapprochés, de nouveaux mâles, et même des femelles du lieu d'origine.

Ces moyens deviennent d'autant plus dispendieux que les conditions physiques des deux pays diffèrent davantage ; aussi est-ce là une circonstance qui doit faire renoncer à l'emploi de ce système, à moins que l'importation ne soit facile et peu coûteuse, comme cela a lieu pour les vaches suisses en Lombardie, ou que l'on n'ait constaté que les modifications que subit la race ne lui font pas perdre la qualité essentielle qui l'avait fait choisir.

Croisement. — On sait que ce mot s'applique ordinairement au mélange de deux races différentes.

Le croisement s'opère presque toujours avec des mâles d'une race perfectionnée étrangère et des femelles de la race locale ou d'une autre race commune mieux appropriée encore au but, et qu'il est facile de se procurer.

En croisant, on peut se proposer trois résultats très-différents : ou l'on se borne à faire des *métis* destinés à devenir exclusivement des animaux de service pour l'engraissement, la laiterie, le trait accéléré, et qu'on n'emploie jamais ou que rarement à la reproduction; — ou l'on fond une race dans une autre, bien entendu la race commune dans la race perfectionnée. A cet effet, on continue de croiser avec des mâles de la race noble les femelles métis de demi-sang, de trois quarts, de sept huitièmes de sang, etc., jusqu'à ce que les produits mâles et femelles obtenus montrent une complète similitude avec la race amélioratrice, et qu'employés ensemble à la reproduction ils ne donnent plus lieu à ce qu'on appelle des *pas-en-arrière* (*rückschritt*), c'est-à-dire à des produits qui, sous l'influence de l'*atavisme* maternel, s'éloignent du caractère des parents immédiats pour se rapprocher du type commun. On a constaté, en Allemagne, qu'après la quatorzième, quinzième ou tout au plus seizième génération, toutes effectuées avec des mâles de la race amélioratrice, les métis avaient acquis non-seulement tous les caractères extérieurs de cette race, mais encore la *constance* ou faculté de transmission de ces caractères à leurs produits, et qu'il n'y avait plus de *pas-en-arrière*; que, par conséquent, ils étaient en tout égaux à la race pure.

Quelques auteurs, partant d'une donnée théorique et de faits isolés, ont nié la possibilité de cette fusion. Les nombreux et magnifiques troupeaux électoraux créés par ce moyen en Saxe, en Silésie, dans la Marche, les deux Prusses, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, etc., troupeaux qui depuis longtemps n'offrent plus la moindre différence avec ceux, en petit nombre, d'une origine pure, sont la meilleure preuve de cette possibilité.

Enfin, l'on peut aussi, par le croisement, créer une race intermédiaire entre le type améliorateur et la race commune. Quoique ce résultat ait été également déclaré impossible par les agronomes dont nous venons de parler, on connaît cependant de nombreuses races, en France, en Angleterre, en Allemagne, auxquelles la tradition attribue cette origine; et nous pouvons citer, en outre, les races suivantes, dont la création, par ce même moyen, repose sur des documents positifs : la race bovine du Mont-Tonnerre, dans la Bavière rhénane, croisement de taureaux

suisse et de vaches du pays; la race chevaline de Deux-Ponts, formée par un des derniers ducs de Deux-Ponts, au moyen du croisement d'étalons arabes avec des juments anglaises de pur sang; les races bovines d'Anspach et d'Ober-Weimar, formées toutes deux par les soins des souverains de ces pays au moyen de croisements de taureaux hollandais avec des vaches du Simmenthal (Suisse). Toutes ces races sont aujourd'hui parfaitement fixes, à caractères uniformes et constants, très-distincts de ceux des races indigènes ou voisines. Nous pouvons ajouter à cette liste la magnifique race des moutons Malingié, et la race non moins remarquable, créée par M. Yvart au moyen d'un triple croisement de mérinos, de dishleys et de mauchamps.

Il faut reconnaître, malgré cela, que cette méthode est la plus incertaine de toutes, qu'elle est souvent très-lente à donner des résultats satisfaisants quand elle en donne, et que, soit qu'on s'arrête au demi-sang ou qu'on pousse jusqu'aux trois quarts ou même aux sept huitièmes de sang, c'est-à-dire jusqu'à la troisième génération, l'emploi du type améliorateur, on a toujours, pendant un temps plus ou moins long, des produits variant de formes et de caractères, et oscillant entre le type paternel et le type maternel. Ce n'est qu'après un certain nombre de générations opérées dans la nouvelle race même que, les circonstances locales, le régime et l'emploi aidant, il s'effectue une fusion entre l'influence de la race paternelle et celle de la race maternelle, et que la nouvelle création acquiert l'uniformité et la fixité qui constituent une race.

Ce résultat est d'autant plus lent à venir, d'autant plus difficile à atteindre que les deux races mères s'éloignent davantage l'une de l'autre. De plus, on court le risque, dans ce cas, d'avoir au début beaucoup de produits *décousus* et de peu de valeur.

Enfin, quand l'une des deux races mères a sur l'autre une grande supériorité d'ancienneté et de constance, ou qu'elle est indigène, par conséquent favorisée par les circonstances locales, dont le régime et l'emploi ne neutralisent pas l'influence, on peut prévoir qu'elle finira par dominer dans les ascendants et par absorber la nouvelle création, à moins qu'on ne *rafraîchisse le sang*, de temps à autre, par l'introduction d'individus purs de l'autre race, ce qui prolonge indéfiniment le travail de formation de la nouvelle famille.

Malgré ces difficultés et l'incertitude des résultats, cette méthode est celle qui a été le plus fréquemment employée par les

éleveurs désireux d'améliorer leur bétail ; et comme ils l'ont rarement appliquée dans les conditions nécessaires à sa réussite, on peut dire qu'elle a produit beaucoup plus de mal que de bien.

Nous sommes cependant loin de la rejeter d'une manière absolue ; mais nous devons ajouter que de tous les moyens proposés pour se procurer une bonne race, aucun n'exige autant de connaissances, d'esprit d'observation, de jugement, de soins et de persévérance que celui-ci ; et, en présence de l'incertitude du résultat final, nous n'hésitons pas à dire que l'industrie particulière doit y renoncer, toutes les fois que les premiers produits et du croisement et de la reproduction *en dedans* (des métis entre eux) ne sont pas des animaux de service d'une valeur réelle et plus rapprochés du but que la race commune qu'on veut modifier.

Disons, en terminant, que l'on aura d'autant plus de chances de réussir que les deux races à croiser s'éloigneront moins l'une de l'autre ; que la localité différera moins de la patrie du type améliorateur ; qu'enfin celui-ci sera d'une souche plus pure et plus constante.

On comprendra mieux l'importance de la première condition en se rappelant que souvent le père transmet les formes d'une partie du corps (ordinairement l'avant-main), et la mère les autres formes, si bien que deux parents très-dissemblables donnent presque toujours un produit *décousu*.

Sélection. — La possibilité d'améliorer une race dans un sens déterminé par la sélection, c'est-à-dire par un choix rationnel des reproducteurs pris dans la race même, choix aidé par un régime et un traitement appropriés, se fonde sur ces trois grands faits : — 1) la présence dans toutes les races, même les plus anciennes, les plus constantes, les mieux *rayées* (où tous les individus se ressemblent), d'individus qui ont certaines aptitudes manquant à la race, ou qui les possèdent à un degré plus éminent que la généralité ; — 2) l'influence toute-puissante du régime et du traitement ; — 3) la faculté qu'ont les animaux de transmettre à leur descendance les qualités exceptionnelles qu'ils possèdent, soit qu'elles existent de naissance chez eux, soit qu'on les ait fait naître et développées artificiellement. Cette faculté a été nommée *l'hérédité*, pour la distinguer de l'atavisme, qui tend à ramener la descendance même des animaux exceptionnels vers le type des ancêtres.

Les preuves à l'appui de ces trois propositions fourmillent, et nous n'aurions que l'embarras du choix si nous voulions les citer.

Qu'on nous permette les seuls exemples suivants. La race bovine parthenaise est assez bonne pour le travail et remarquable pour l'engraissement, mais elle n'est pas laitière. Néanmoins nous avons trouvé dans cette race et nous avons possédé plusieurs vaches excellentes laitières, une entre autres qui, malgré son âge (quinze ans), nous donnait, fraîche vélée, 18 litres de lait par jour. Les produits femelles de ces vaches avec un taureau de la même race, qu'on disait fils d'une vache également bonne laitière, montrèrent la même aptitude que les mères, sous ce rapport, et nous étions en voie de créer une sous-race parthenaise propre à la laiterie lorsque nous avons quitté notre culture du Poitou pour venir prendre la direction de la ferme de Vaujours.

Quant à la puissance de la nourriture, du traitement et de l'emploi continu, aucun éleveur intelligent n'en doute. Il sait qu'avec ces moyens on parvient à modifier un animal au point de le rendre méconnaissable. A plus forte raison doit-on agir sur toute une lignée en continuant sur elle l'emploi de ces mêmes moyens.

La puissance de l'hérédité, même pour les qualités artificiellement développées, n'est pas un principe moins bien constaté, et il nous suffira de citer, comme exemple, les races chevalines de *pas relevé et d'anble*, et pour les caractères venus spontanément la race ovine de *Mauchamp*.

La sélection est incontestablement le moyen le plus sûr de se procurer une souche d'animaux remplissant le but que l'on a en vue. Comme on agit toujours sur une seule race, la race locale, on n'a pas à craindre les déceptions qu'on éprouve si fréquemment dans l'importation d'une race étrangère et dans les croisements. En revanche, c'est un moyen très-lent et par conséquent coûteux, lorsque la race sur laquelle on opère a les caractères opposés à ceux qu'on désire lui donner, et que ces caractères ne sont pas de ceux sur lesquels on agit efficacement et promptement par la nourriture, le traitement et l'emploi.

En pareille occurrence, il faut nécessairement recourir, soit au croisement, soit à l'importation.

Ajoutons que, dans les créations de sous-races par sélection, il est d'autant plus nécessaire d'aider à l'action des reproducteurs par un régime et un traitement appropriés et continués indéfi-

c.

niment que les conditions physiques du pays sont moins favorables à la qualité qu'on veut obtenir.

C'est par la sélection que Bakewell paraît avoir procédé dans ses créations si remarquables, et qu'ont procédé ses successeurs pour les races de Southdown, Cheviot, Newkent, Cotswood, Devon, Angus, Westhighland, New-Leicester, Essex, etc.

Aussi n'hésitons-nous pas à placer la sélection en tête parmi les moyens de se procurer des animaux d'un grand produit. Presque toutes nos races possèdent, à côté de défauts réels, certaines qualités précieuses et le germe d'autres qualités qu'il serait facile de développer. On ne peut nier que, si elle avait été appliquée par tous nos agriculteurs progressifs, elle n'aurait eu pour effet, même dans les conditions les moins favorables, une amélioration certaine et générale de nos bestiaux, amélioration qui, s'effectuant sur les races locales, aurait été promptement comprise et acceptée par le commun des cultivateurs. Il en serait résulté de tout autres conséquences que celles qu'ont données ces tentatives si souvent avortées d'importations et de croisement.

Donc, sans repousser ces deux derniers moyens d'une manière absolue, nous dirons que la sélection doit être la règle, que l'importation et le croisement doivent être l'exception.

Consanguinité. — Lorsqu'on améliore, soit par sélection, soit par croisement, ou même lorsqu'on importe, on est souvent limité dans le choix des reproducteurs. Un reproducteur d'élite, qui possède à un éminent degré la qualité qu'on recherche, a une telle valeur qu'on tâche de l'utiliser le plus possible; et comme, d'un autre côté, on a d'autant plus de chances de fixer cette qualité, de faire *souche*, en un mot, que les femelles la possèdent déjà, beaucoup d'éleveurs améliorateurs, Bakewell entre autres, ont été amenés presque forcément à unir le père à ses filles, le frère à ses sœurs, etc. C'est ce qu'on appelle la consanguinité.

Érigée en système et préconisée comme le moyen d'amélioration par excellence, cette méthode a eu pour résultat constant, à côté du développement et de la fixation de certains caractères désirés, un affaiblissement et un rapetissement progressifs des descendants, et l'amoindrissement, l'anéantissement même de la faculté prolifique.

Aujourd'hui, les éleveurs les plus distingués sont d'accord sur ce point, que, dans certains cas, il peut être utile, nécessaire même, d'employer les accouplements consanguins une fois, tout au plus deux, mais qu'il faut impérieusement s'arrêter là, et qu'ils doivent

être repoussés d'une manière absolue pour tous les animaux chez lesquels la force et la vigueur sont des qualités importantes.

Age des reproducteurs. — Les animaux des races largement nourries et bien soignées manifestent fortement les désirs de la génération avant d'avoir atteint les trois quarts, parfois les deux tiers de leur croissance.

Si l'on fait servir ces jeunes animaux à la reproduction, on en obtient (surtout des jeunes femelles) des produits qui, à leur naissance, sont inférieurs en taille aux produits ordinaires de la race. Mais, au moyen d'une abondante nourriture, donnée à la mère pendant l'allaitement et plus tard au jeune sujet, on fait acquérir facilement à celui-ci la taille ordinaire des animaux de sa race. C'est ce que nous avons pu constater à plusieurs reprises dans notre propre pratique.

On croit avoir remarqué, en outre, que ces produits, tout en atteignant les dimensions ordinaires, conservent une ossature plus fine que les autres individus de la race, un tempérament plus mou, une peau plus lâche ; d'où on a conclu que les accouplements précoces étaient un moyen efficace de modifier une race dans le sens de l'aptitude à l'engraissement ou à la laiterie.

La question n'est peut-être pas encore complètement résolue, mais elle a pour elle beaucoup de probabilité. Le fait est que chez les chevaux, par exemple, et chez les races bovines travailleuses, les produits des accouplements précoces, même lorsqu'ils ont eu bons soins et bonne nourriture, sont toujours réputés inférieurs aux autres pour la force et la vigueur.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que, à moins de cas spéciaux, les animaux ne doivent plus être employés à la reproduction lorsqu'ils deviennent lourds et paresseux, et que les désirs générateurs diminuent sensiblement chez eux.

Rappelons, en terminant ce sujet, qu'en dehors de la race, des qualités spéciales qu'on recherche et de l'âge, il y a encore à considérer chez les animaux reproducteurs, surtout chez les mâles, certaines qualités individuelles d'une valeur générale, la *santé*, l'*énergie*, le *caractère*, qu'il suffit de signaler pour qu'on en comprenne l'importance, puis les *formes*, et enfin la *taille*.

Les *formes extérieures* se lient intimement aux aptitudes ; c'est presque toujours par elles qu'on juge celles-ci.

Quoiqu'il y ait sur ce point des données générales, applicables par conséquent à tous les genres de bestiaux, nous n'en dirons

rien ici, les considérant comme de peu de valeur en présence des données beaucoup plus précises qui ont été et seront présentées dans les articles spéciaux pour chaque espèce d'animaux.

Taille. — Il n'en est pas de même de la taille. Ce que nous allons en dire s'applique à toutes les espèces, sans exception, et devrait être reproduit pour chacune si nous le passions sous silence.

Pendant longtemps, nous ne craignons pas de l'avouer, nous avons été convaincu de la supériorité des petites races sur les grandes, au point de vue de *l'utilisation de la nourriture*; en d'autres termes, nous pensions que, toutes choses égales d'ailleurs, une petite race produit plus de viande, plus de graisse, plus de lait, plus de force même, avec une nourriture donnée, qu'une grande race.

Le célèbre Cline avait dit, il y a déjà longtemps : « C'est une « erreur d'agrandir une race indigène d'animaux, car, à mesure « que leur taille augmente, leur conformation se détériore, leur « rusticité diminue, et leur constitution s'affaiblit. »

De nombreux faits, d'ailleurs, recueillis par nous ou par d'autres, servaient de base à cette opinion et lui donnaient à nos yeux presque la valeur d'une vérité mathématique.

Mais ces faits étaient de la même nature. C'étaient toujours des animaux de grande taille introduits dans des pays pauvres, et dépérissant ou succombant même de misère avec le régime, les soins, le traitement qui permettaient aux petites races locales de s'entretenir dans un état relativement satisfaisant, et de donner des produits. Nous avions l'épreuve; nous manquions de la contre-épreuve.

Déjà Thaer avait émis des doutes sur cette supériorité supposée des petites races. Ces doutes s'étaient confirmés chez Math. de Dombasle à la suite de nombreuses observations faites sur l'engraissement des bœufs. Mais il était réservé à l'habile éleveur allemand, M. de Weckherlin, alors directeur de l'Institut agricole de Hohenheim, de les transformer en presque certitude par des expériences directes et comparatives faites sur des vaches (pour la production du lait), sur des veaux (pour l'accroissement de poids), sur des moutons (pour l'engraissement), les uns et les autres de grande et de petite races, et prolongées, les premières pendant toute l'année, les dernières pendant le temps nécessaire à l'engraissement complet.

On avait eu soin, dans ces expériences, de choisir, non-seule-

ment des animaux également sains et vigoureux, de même âge, au même degré de gestation ou de chair, mais encore des races également bonnes ou médiocres. Ainsi, les vaches et les veaux étaient de la race du Simmenthal et de la race de Schwaebisch-Halle, toutes deux réputées pour la laiterie; les moutons étaient des métis mérinos de grande et de petite branches, et des dishleys croisés mérinos.

La ration totale des vaches, des veaux et des moutons était calculée, en foin, au double de la ration d'entretien, c'est-à-dire à $\frac{1}{10}$ du poids vivant des animaux. On pesait chaque fois avec soin, non-seulement ce qu'ils recevaient, mais encore ce qu'ils laissaient.

Le résultat de ces expériences a été :

1. Que les vaches et veaux de grande taille ont consommé en moyenne, par jour, $\frac{1}{32}$ de leur poids en foin; — les vaches et les veaux de petite taille, $\frac{1}{31}$;

2. Que, si l'on part de cette donnée que 1 livre de foin de la *ration de production* (en sus de la ration d'entretien) doit produire 1 livre de lait ou 0,1 livre de viande, les grandes vaches ont présenté un déficit, dans l'année, de 666 livres de lait, et les petites vaches de 1,342 livres $\frac{1}{2}$;

3. Que les veaux de petite taille ont, dans leur accroissement, dépassé la donnée ci-dessus de 63 livres; — les veaux de grande taille, de 360 livres;

4. Que 100 de foin de la ration de production n'ont donné, chez les mérinos de petite taille, que 2,8; — chez les mérinos de grande taille, que 5,9; — et chez les dishleys-mérinos, que 6,8 de viande, sans la laine, laquelle était, il est vrai, dans un rapport inverse, de plus du tiers du poids de la viande chez les premiers, d'environ le 5^e chez les seconds, et d'un peu plus du 6^e chez les dishleys-mérinos.

D'où M. de Weckherlin conclut qu'*un poids donné de chair vivante consomme plus et produit moins en deux existences qu'en une seule.*

Enfin tous les doutes ont disparu devant les belles et curieuses expériences de M. Alibert, qui ont révélé l'existence d'une loi physiologique, d'après laquelle le poids de la ration d'entretien, c'est-à-dire de la ration nécessaire à la conservation de la vie, et qui est une aliquote du poids du corps, croît dans une proportion presque inverse de la racine carrée de ce dernier.

Nous avons cherché à nous rendre compte de ces faits, et il nous a semblé que la *surface du corps* devait jouer ici un grand rôle.

On sait, en effet, qu'une partie notable de la nourriture prise par les animaux sert à produire de la chaleur et à réparer les pertes de substances occasionnées par la transpiration cutanée. A mesure que la chaleur se forme, elle se perd en grande partie par le rayonnement et l'évaporation des liquides du corps.

Cette perte de chaleur et de substances, par le rayonnement et la transpiration, est proportionnelle, non pas au poids du corps, mais à la surface de celui-ci.

Or, la surface n'est pas en raison du poids; elle ne diminue pas proportionnellement à celui-ci.

En assimilant nos animaux domestiques à des cylindres, et en leur appliquant les formules admises pour ces derniers, on arrive aux résultats suivants :

Si l'on suppose deux troupes d'animaux de même espèce, et d'un poids total égal, mais composées, l'une de n têtes, l'autre de N têtes, on trouve que la surface d'une bête de la première troupe est à la surface d'une bête de la seconde comme

$$\frac{1}{\sqrt[3]{n^2}} : \frac{1}{\sqrt[3]{N^2}} = \frac{1}{n^{\frac{2}{3}}} : \frac{1}{N^{\frac{2}{3}}}$$

et que dès lors les surfaces des deux troupes sont entre elles comme

$$\frac{n}{n^{\frac{2}{3}}} : \frac{N}{N^{\frac{2}{3}}} = \sqrt[3]{n} : \sqrt[3]{N}$$

Ce qui revient à dire que ces surfaces sont proportionnelles aux racines cubiques des nombres de bêtes nécessaires pour un poids donné, et en raison inverse de la racine cubique d'une bête isolée.

Prenons, comme exemple,

8 vaches cotentines du poids moyen de 675 kil.; total. 5,400 kil.
et 27 petites vaches bretonnes du poids moyen de 200 kilogr.;
total. 5,400 kil.

En appliquant à ces deux troupes la formule que nous venons de donner, on trouve que la surface des 8 vaches cotentines est à celle des 27 vaches bretonnes, comme

$$\sqrt[3]{8} : \sqrt[3]{27} = 2 : 3;$$

c'est-à-dire que les 54 q. métr. de vaches de 200 kilogr. auraient moitié plus de surface que les 54 q. de vaches de 675 kilogr.

Donc la théorie viendrait expliquer et confirmer les expériences signalées plus haut.

Mais que deviennent alors les faits cités en premier, faits que

tout le monde connaît, et qui se reproduisent encore journellement sous nos yeux? Comment expliquer, par exemple, que 1,000 kilogr. de petits moutons puissent vivre et bien vivre là où le même poids de gros moutons crèverait de faim?

Il n'y a pas de contradiction dans la nature. Celles que nous croyons voir ne sont qu'apparentes; il ne s'agit que de les approfondir.

Peut-être ces faits, en apparence contradictoires, pourraient-ils s'expliquer de la manière suivante : les animaux de petite taille, qui ont une surface extérieure proportionnellement plus grande que les animaux de forte taille, ont probablement aussi la surface interne des viscères, et notamment celle des organes de la digestion, plus développée.

Est-il déraisonnable de penser que cette surface plus grande leur permette d'extraire d'une nourriture grossière et insuffisante plus de principes alibiles que ne pourraient le faire les animaux de grande taille?

Et hâtons-nous d'ajouter, pour prévenir une objection, que l'appareil digestif tout entier, organisé d'une manière spéciale pour utiliser le mieux possible une nourriture pauvre, n'est probablement plus dans ses conditions normales lorsqu'il reçoit une alimentation abondante et substantielle, et ne peut en tirer une quantité proportionnelle de matières assimilables.

Les animaux de cette catégorie sont des machines construites spécialement en vue d'un régime de misère qui, dès lors, résistent mieux que d'autres au chaud, au froid, à la faim, à la soif; possèdent une incroyable puissance pour extraire de substances presque inertes le peu de principes nutritifs qu'elles renferment, mais qui ne peuvent dépasser une certaine somme d'assimilation, et, par conséquent, de production.

C'est ainsi que des petites vaches bretonnes qui, nourries dans les landes une partie de l'année, et le reste du temps avec de la paille en quantité à peine suffisante, donnaient cependant encore une moyenne de 800 litres de lait par an, transportées dans de bons pays, n'ont pu dépasser 1,200 litres avec une nourriture plus que quadruple en quantité et en qualité de celle qu'elles avaient auparavant.

Nous voyons, du reste, ce double phénomène se produire également dans le règne végétal. Il y a des variétés de blé (surtout dans le Centre et le Sud-Ouest) qui s'accommodent mieux que d'autres des mauvaises terres, et y donnent, bon an mal an, 7 à

8 hectol. par hectare, mais qui ne dépassent jamais 12 à 14, même dans les conditions les meilleures; tandis que certains blés du Nord et surtout d'Angleterre, qui rendent à peine la semence dans des terres pauvres, donnent des produits de 40 hectol. et au delà dans les sols très-riches.

Ainsi, rien d'absolu. Supériorité incontestable des petites races dans les conditions d'une culture pauvre; supériorité non moins incontestable des grandes races dans les cultures riches.

Nous avons cru devoir nous étendre sur ce sujet plus longuement que sur les autres, parce que la question, d'une importance pratique majeure, ne nous semblait pas jusqu'à présent suffisamment élucidée, et que l'apparente contradiction que présentaient les faits pouvait éterniser la discussion entre les partisans des grandes et des petites races.

Maintenant, quelle conclusion tirer de ce que nous venons de dire? Elle nous semble bien simple, et a été appliquée par tous les agriculteurs prudents et de bon sens, bien avant que la théorie en fût formulée :

Ne jamais introduire de petites races dans les pays riches et bien cultivés;

Conserver les petites races locales dans les contrées pauvres (lorsque, du reste, elles remplissent à peu près le but spécial qu'on recherche), et laisser à l'accroissement de la fertilité du sol et à l'augmentation des fourrages qui en résulte, la tâche d'accroître la taille de ces races et de les modifier dans le sens d'une utilisation plus complète d'une nourriture progressivement meilleure.

Nous n'admettons de dérogation à cette dernière règle que pour les domaines qui, quoique situés au milieu de pays pauvres, possèdent cependant un sol fertile, propre aux prairies artificielles et aux récoltes racines, et où l'introduction de ces plantes permet à l'agriculteur intelligent de remplacer promptement la pénurie par l'abondance dans la nourriture du bétail;

Et là encore où, par la transformation d'un marais en bon pré, par l'irrigation, par le marnage ou le chaulage des terres, on a pu accroître en peu de temps et dans une proportion considérable ses ressources en fourrages.

Dans ces divers cas, il convient de ne pas attendre la transformation naturelle, toujours plus ou moins lente, des petites races locales, et de se procurer, soit par l'importation, soit même par le croisement, des animaux qui puissent utiliser parfaitement la nourriture qu'on est en mesure de leur procurer.

Ici se présente une question qui a été fréquemment soulevée et longuement discutée.

Peut-on avec profit *accroître la taille* par le *croisement*? En d'autres termes, peut-on avec profit employer un mâle de grande taille pour de petites femelles, lorsque, du reste, ce mâle présente les autres qualités recherchées?

Augmenter la taille de leurs bestiaux a été de tout temps un but désiré par les cultivateurs; l'augmenter par l'emploi d'un mâle de grande taille a été la méthode qu'ils ont presque toujours suivie. Mais, comme la plupart appliquèrent aux produits obtenus le même régime qu'aux mères, les résultats furent généralement mauvais, inférieurs même à ceux de la race locale pure, d'où beaucoup d'agronomes ont cru pouvoir conclure que l'emploi d'un grand mâle avec une petite femelle était toujours mauvais, et qu'il fallait, au contraire, que le mâle, n'importe de quelle race, fût constamment inférieur en taille à la femelle.

C'était, entre autres, l'opinion de Cline. « Mais, pour que la doctrine de Cline fût incontestable, dit M. Magne, dans son excellent *Traité d'Hygiène vétérinaire*, il faudrait que les femelles, dans toutes les espèces, fussent plus grandes que les mâles. C'est le contraire qui a presque toujours lieu, et, pour soutenir une hypothèse, on ne voudra probablement pas accuser la nature d'imprévoyance. »

Nous croyons, comme M. Magne, que cette opinion est trop absolue. Tout en reconnaissant que l'accouplement d'un très-grand mâle avec une très-petite femelle a souvent pour résultat un produit décousu et de peu de valeur, quand il n'occasionne pas des accidents dans le part, nous pensons qu'il n'y a pas d'inconvénient à se servir d'un mâle plus grand que les femelles, *pourvu* qu'il n'y ait pas trop de disproportion, et que non-seulement les jeunes sujets, mais encore les mères pendant la gestation, soient soumis à un bon régime.

On peut donc, selon nous, *aider* à l'agrandissement d'une race, soit par le *croisement*, soit par la *sélection*, c'est-à-dire soit en prenant les mâles dans une race plus grande, soit en choisissant, dans la race même, les mâles les plus forts.

Cette opinion se fonde sur de nombreux faits, parmi lesquels nous nous bornerons à citer les remarquables résultats obtenus du mélange du sang durham avec la petite race bretonne partout où on a bien nourri les mères et les produits.

Ajoutons, néanmoins, que, lorsqu'on n'a d'autre but que d'a-

grandir la taille, ce but est si sûrement atteint par la seule amélioration du régime qu'aucun éleveur intelligent ne se lancera, pour ce résultat unique, dans les incertitudes et les difficultés d'un croisement.

En parlant d'animaux de grande taille, il est à peine nécessaire de dire que nous n'entendons nullement des bêtes d'un volume énorme, espèces de monstres dont le seul mérite est ordinairement d'attirer l'attention et l'admiration des badauds, et auxquels on peut appliquer avec raison les paroles de H. Cline, citées plus haut.

Nous ne quitterons pas cette question de la reproduction sans rappeler combien il importe, dans l'intérêt des produits et même des mères, de choisir l'époque des saillies de façon à ce que les jeunes sujets arrivent dans une saison favorable, aussi bien au point de vue de la température qu'au point de vue de la bonne alimentation des nourrices, conditions indispensables d'une abondante lactation.

Il faut, d'un autre côté, que les naissances aient lieu assez tôt pour que les jeunes sujets aient le temps d'acquérir la force et la vigueur nécessaires pour résister au premier hiver. Une bonne nourriture abrégée beaucoup ce temps.

2. *Réduction du nombre des branches.* — Nous avons donné plus haut la nomenclature des diverses branches de spéculation qu'admet la tenue du bétail.

Beaucoup de ces branches se lient entre elles de telle façon qu'il semble, au premier abord, évidemment avantageux de les réunir.

Pendant longtemps, d'ailleurs, a régné ce principe, que l'agriculteur doit produire tout ce qu'il consomme, et ne jamais rien acheter, principe conforme aux conditions d'une culture pauvre, arriérée, sans débouchés. Avec la facilité actuelle des communications et des placements, ce principe est devenu un anachronisme, et aucun agriculteur intelligent n'oserait le proclamer de nouveau. Mais on lui en a substitué un autre qui tend exactement aux mêmes résultats. On dit : la multiplicité des branches de production met le cultivateur à l'abri des pertes sérieuses, attendu que, si les unes viennent à manquer, les autres le dédommagent.

Ce principe, qu'on a appliqué, en France, à la production végétale comme à la production animale, et qui semble dicté par la plus évidente prudence, revient, en définitive, à considérer l'agri-

culture comme une loterie dans laquelle on s'assure d'autant plus de chances de gain qu'on a pris plus de numéros. Il suppose que le hasard seul décide des résultats, et doit dès lors présider au choix des moyens.

Est-il besoin d'ajouter que ce principe, qui supprime de fait l'intelligence et le savoir, a eu de funestes conséquences pour notre agriculture en général, et pour notre grande culture en particulier, dont la décadence doit lui être en partie attribuée ?

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que le progrès n'a commencé, dans l'industrie, qu'à partir du moment où, non-seulement le travail, mais encore les branches, se sont divisés, où chacun, maîtres comme ouvriers, s'est borné à une opération capitale.

Si cette division a été utile dans l'industrie manufacturière, à plus forte raison doit-elle l'être dans l'industrie déjà si difficile et si compliquée de la culture, dans cette industrie qui opère sur des êtres vivants, avec des agents en partie inconnus ou sur lesquels nous n'avons aucune action.

Du reste, l'Angleterre nous fournit la preuve manifeste des avantages de la division des branches. Aucune agriculture, prise dans son ensemble, n'est aussi simple que l'agriculture anglaise ; aucune n'est plus parfaite et plus lucrative. Là, on trouve des fermes où on ne produit absolument que du mouton ; d'autres où on ne produit que du lait, qu'on vend tout en nature, ou tout sous forme de beurre, ou tout sous forme de fromages ; d'autres encore où l'on se borne à l'élevage des bêtes bovines ; puis des fermes qui ne font que l'engraissement de bœufs et de génisses, etc., etc.

En France même nous voyons réussir toutes les localités qui ont eu le bon esprit d'adopter exclusivement une branche. Ainsi, la fabrication du beurre est une industrie remarquablement avancée et lucrative dans le pays de Brai, dans le Cotentin et plusieurs parties de la Bretagne ; l'élevage du cheval est avantageuse dans le Perche et le Boulonais, et celle du mulet donne de beaux bénéfices aux cultivateurs du Poitou. Partout, en un mot, les branches principales, exclusives, quelles qu'elles soient, prospèrent.

Un peu de réflexion explique parfaitement ce résultat. Il est impossible qu'un homme intelligent, pouvant concentrer toutes ses facultés, tous ses soins, tout son temps sur une ou deux branches seulement, n'y acquière pas promptement une remarquable habileté, ne les dirige pas parfaitement et ne leur fasse pas faire de grands progrès.

Aussi n'hésitons-nous à proclamer, comme une condition absolue, principalement dans les grandes exploitations, et cela pour le bétail plus encore que pour la culture proprement dite, la *simplification*, c'est-à-dire la réduction du nombre des branches.

On nous citera peut-être des fermes où l'on exploite avec un égal succès, dit-on, les espèces bovine, chevaline, ovine et porcine, où l'on a laiterie, élève et engraissement, où même la volaille et les lapins sont des sources importantes de bénéfices.

En admettant que ces branches soient, en effet, toutes également bien conduites, également lucratives, nous ne pouvons y voir qu'un tour de force effectué grâce à d'excellents contre-maitres placés à la tête des services spéciaux.

Un bon contre-maitre est certainement partout et toujours un élément de succès. Mais s'il est utile dans une culture simplifiée, il n'y est pas indispensable, parce que, là, maître et personnel sont parfaitement au fait de la branche principale qu'on y exploite, et la connaissent jusque dans ses plus petits détails.

Dans une culture compliquée, au contraire, la réussite d'une spéculation dépend, avant tout, de l'homme spécial qui la dirige. C'est assez dire que le patron y est plus ou moins à la merci de ses agents, et parfois obligé d'opter entre les insolences, les prétentions outreucidantes d'un subordonné et la désorganisation d'un service important.

3. Bonne tenue et nourriture abondante. — Par *bonne tenue* nous entendons une alimentation, des soins, un logement et un traitement appropriés, non-seulement à l'espèce, mais encore à la destination qu'on lui donne et à la race.

A cet égard, nous traiterons seulement ici de la *nourriture* au point de vue de la *quantité*.

Nous avons indiqué l'abondance de la nourriture comme une des premières conditions de profit dans la tenue du bétail.

C'est là un fait connu et admis depuis bien longtemps dans tous les pays de bonne culture. *Bien nourrir coûte, mais mal nourrir coûte bien plus encore*, disaient, il y a déjà près de cent ans, les habiles cultivateurs de la Flandre.

Mais ce n'est que dans ces derniers temps, et grâce aux travaux des agriculteurs allemands, que ce fait pratique a reçu une explication rationnelle et la sanction de la science, et est devenu un des principes les plus certains de la théorie agricole.

Voici brièvement les données élémentaires de la question.

1. Pour vivre et se maintenir dans son état normal, l'animal

a besoin d'une certaine quantité de nourriture. Cette nourriture ne sert qu'à entretenir sa chaleur et à réparer les pertes qu'il éprouve constamment par la perspiration et les excrétions.

Cette quantité est celle avec laquelle l'animal ne dépérit pas, mais n'augmente pas et ne donne aucun produit. Cela ne veut pas dire que, réduite à cette portion d'aliments, une vache cessera subitement de donner du lait, un mouton verra la croissance de sa laine suspendue; mais, et l'expérience le prouve chaque jour, la production du lait et de la laine diminuera de plus en plus jusqu'à un minimum, lequel ne sera obtenu d'ailleurs qu'aux dépens de la substance de l'animal. Que si on veut éviter cette perte de poids chez la vache, on ne pourra y arriver qu'en cessant de la traire; comme on voit, cela revient au même: dépérissement s'il y a production, absence de produits s'il y a *statu quo*.

2. Cette quantité de nourriture, nécessaire au maintien de la vie, a été appelée *ration d'entretien*.

Règle générale, elle est *proportionnelle au poids* de l'animal, sauf les différences individuelles et celles qui résultent de la taille, et dont il a été question plus haut.

En prenant le bon foin naturel comme aliment normal, on a trouvé, par des expériences directes répétées, que la *ration d'entretien* oscillait entre $\frac{1}{60}$ et $\frac{1}{50}$ du poids vivant de l'animal chez les ruminants ($\frac{1}{60}$ pour les bêtes bovines, $\frac{1}{50}$ pour les bêtes ovines).

3. Au-dessous de cette proportion il y a dépérissement. Au-dessus il y a création des produits divers qu'on obtient du bétail, travail, chair, graisse, lait, laine. De là le nom de *ration de production* donné à cette portion dépassant la ration d'entretien.

La réunion des deux s'appelle la *ration totale*.

La ration d'entretien, nous venons de le dire, ne fait que maintenir l'animal en vie. La ration de production seule donne des produits, et peut seule, par conséquent, payer la ration d'entretien et les autres frais occasionnés par le bétail.

Mais les produits sont proportionnés à la ration de production. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, on admet comme moyenne 10 litres de lait ou 1 kilogr. de chair pour 10 kilogr. de foin de cette ration.

La conséquence logique à tirer de ces faits est bien simple: la ration d'entretien ne rapporte rien. En réduisant la nourriture à cette ration, on n'obtient du bétail aucun revenu. La dépense qu'il occasionne est alors une perte sèche.

Il donne, au contraire, d'autant plus de bénéfice que le rapport de la ration de production à la ration d'entretien est plus considérable.

Si l'on pouvait ne consulter que l'intérêt pécuniaire, on devrait donc régler ce rapport de façon à ce que cette dernière ne fût qu'une fraction minimale de la ration de production, que celle-ci, par exemple, fût le quadruple et plus de la ration d'entretien.

Malheureusement les facultés digestives des animaux ont des limites assez restreintes qu'on ne peut dépasser sous peine de s'éloigner du but, et même au-dessous desquelles on est obligé de se maintenir dans la plupart des cas, c'est-à-dire toutes les fois qu'il est essentiel de conserver les animaux en parfaite santé.

Les bêtes de trait, par exemple, nourries trop abondamment, s'engraissent et deviennent incapables de travailler. Il en est, jusqu'à un certain point, de même des vaches laitières. Les mâles engraisés deviennent impuissants. Les femelles trop grasses conçoivent difficilement, et, lorsqu'elles conçoivent, ne donnent que des sujets faibles et mal venants. Le danger d'une nourriture trop abondante est moindre chez les jeunes bêtes, du moins chez celles qui ne sont pas destinées au travail. Il est naturellement nul chez les bêtes à l'engrais. Ici l'on n'a plus à consulter que la puissance de digestion et d'assimilation de l'animal, et à redouter que les accidents d'une alimentation trop copieuse.

4. On admet assez généralement aujourd'hui, comme bonne *ration totale*, $\frac{1}{30}$ ou mieux encore $3\frac{1}{2}$ pour 100 du poids vivant de l'animal en bon foin naturel ou en équivalents, pour tous les animaux autres que les animaux à l'engrais, ce qui veut dire, pour l'année, 1,250 à 1,300 kilogr. de foin (ou l'équivalent en autre nourriture) par chaque quintal métrique de chair vivante.

Pour les bêtes à l'engrais on porte la ration au 25° au moins, quand c'est possible, même au 20°. Nous ferons seulement remarquer que, pour faire accepter à l'animal une masse pareille d'aliments, on est obligé de remplacer une partie du foin par des substances qui, sous le même volume, renferment plus de principes nutritifs.

Ce serait le cas de parler ici des *équivalents nutritifs*, autrement dit de la *valeur comparée* des *divers fourrages*. Mais cette importante question nous entraînerait loin de notre cadre ; nous nous bornerons à mentionner, en terminant, quelques points de pure pratique qui rentrent également dans la question de la nourriture.

1. Pour que les aliments produisent tout leur effet, il faut non-seulement qu'ils contiennent, en quantité suffisante, les principes nécessaires à l'entretien de l'animal et à la création des divers produits que nous demandons à ce dernier, mais encore qu'ils *présentent un certain volume* en rapport avec la capacité stomacale.

Cette capacité est naturellement plus grande chez les herbivores que chez les granivores et chez ceux-ci que chez les carnivores; elle est proportionnellement plus grande chez les ruminants, le bœuf et le mouton, que dans le cheval et le porc.

A défaut de données précises, que n'admet guère ici la nature des choses, et qui se traduiraient d'ailleurs difficilement en règles pratiques, on peut partir de ce fait que, pour les ruminants, par exemple, le bon foin, offrant un rapport convenable entre la faculté nutritive et le volume, peut être considéré comme l'aliment normal à cet égard. Quelles que soient donc les combinaisons qu'on adopte pour la composition de la nourriture, celle-ci ne devra jamais beaucoup s'éloigner de ce rapport, soit en plus, soit en moins.

Voici quelques chiffres que nous empruntons à l'ouvrage de Weckherlin, et qui pourront être utiles dans la pratique.

En admettant que 100 kilogr. de foin naturel aient un volume de	100
100 kilogr. de paille auront un volume de	100
100 — d'orge	20
100 — de betteraves	18
100 — de pommes de terre	15

Ainsi, un bœuf dont la ration habituelle serait de 20 kilogr. de foin se trouverait mal d'une ration composée de 5 kilogr. de foin et de 30 kilogr. de pommes de terre, et plus mal encore de 6 kilogr. de foin avec 7 kilogr. d'orge; car, si chacune de ces deux rations est l'équivalent de 20 kilogr. de foin pour la faculté nutritive, elles en diffèrent notablement pour le volume, la première n'ayant que 9,5 et la seconde que 7,4 volumes au lieu de 20 que présente la ration en foin seul.

C'est là peut-être ce qui explique l'avantage que l'on trouve généralement à remplacer une partie du foin par son équivalent en paille, comme le font les nourrisseurs de Paris, lorsqu'on donne beaucoup de racines, de son et de tourteau, et c'est ce qui explique peut-être aussi le peu de résultats obtenus souvent avec des rations très-riches en principes nutritifs, mais d'un volume trop faible.

Ce que nous avons dit plus haut indique assez que, chez le cheval et le porc, l'inconvénient d'une diminution du volume de la nourriture est moindre, mais, en revanche, celui d'une notable augmentation de ce volume, plus grande que chez le bœuf et le mouton.

En général, cette dernière faute se commet plus fréquemment que la première. Elle est habituelle dans tous les pays pauvres et mal cultivés.

On sait quels en sont les résultats, aussi n'insisterons-nous pas à cet égard.

2. La nourriture doit également présenter un rapport convenable entre l'eau et la substance solide. Ici le danger de donner une alimentation trop peu aqueuse est naturellement nul, les animaux trouvant le complément nécessaire de liquide dans la boisson. En revanche, l'inconvénient serait fort grave si, par suite de la nature trop aqueuse de la nourriture, ils étaient forcés d'absorber plus d'eau qu'il ne leur en faut pour se procurer la quantité indispensable de substances nutritives.

On a cherché à déterminer le rapport convenable de l'eau à la matière solide. Ce rapport varie suivant les espèces. Pabst le fixe ainsi : pour les porcs, 7 à 8 ; pour la bête bovine, 5 ; pour le cheval, 4 ; pour le mouton, 3 d'eau pour 1 de substance solide.

Mais, outre que ces rapports varient suivant les individus, la femelle qui allaite, par exemple, ayant besoin de plus de liquide que les autres animaux de même espèce, ces chiffres, fussent-ils exacts, n'auraient qu'une valeur pratique restreinte, car le cultivateur serait rarement à même de déterminer avec précision la quantité d'eau contenue dans les aliments qu'il donne à ses bœufs. Il y a une donnée plus simple et plus certaine qu'on peut formuler en règle : *Jamais la nourriture ne doit être à tel point aqueuse que l'animal n'éprouve plus le besoin de boire.*

3. On doit éviter toutes les transitions brusques, soit dans la quantité, soit même dans la qualité des aliments, et les changements, sous ce double rapport, demandent à être amenés progressivement. C'est assez dire que les rations doivent être réglées.

Le mieux est de peser tous les aliments. C'est ainsi seulement qu'on obtient l'uniformité. Mais comme le pesage des grains, des racines, du fourrage vert, est long, on fait de temps à autre des pesages d'essai au moyen desquels on détermine le poids d'un certain volume qu'on prend alors comme mesure pour les distributions.

4. Les heures de repas doivent être réglées et échelonnées de façon à ce que les animaux aient le temps de bien digérer avant de prendre de nouveaux aliments, mais, d'un autre côté, n'attendent jamais trop longtemps.

Il est presque toujours bon de remplir les râteliers de paille pour la nuit.

Il y aurait beaucoup à dire sur les fourrages en ce qui concerne leurs propriétés spéciales et la convenance à administrer tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là, aux différentes espèces et catégories de bétail. Nous rappellerons seulement qu'outre la nourriture il est encore d'autres conditions indispensables à la santé et au bon entretien des animaux domestiques. Nous citerons, comme les principales, un *air pur*, de la *propreté* dans les mangeoires, les logements et même sur le corps (du moins pour les grands animaux); de l'*exercice*, surtout pour les jeunes sujets; de la *lumière* dans les logements (sauf pour les bêtes à l'engrais); enfin une *température convenable*.

Quoique les bêtes adultes, surtout dans l'espèce ovine, soient peu sensibles à un froid modéré, il est bon de les en garantir, parce qu'une température basse influe défavorablement sur la formation des divers produits que nous donnent les animaux, chair, grasse, lait, une portion considérable de la nourriture n'étant employée alors qu'à produire de la chaleur.

Ce fait a été constaté bien souvent, et l'expérience suivante de Kuers vient le confirmer: trois lots, chacun de cinq moutons de même race, de même âge et de même poids, furent placés, le premier dans un parc en plein air, le second sous un hangar, le troisième dans une bergerie ouverte d'un côté. Tous reçurent des navets et du foin à discrétion. Après un certain laps de temps, on les pesa. Le n° 1 avait perdu 6 kilogr., le n° 2 en avait gagné 2, et le n° 3, — 21,5.

La température la plus convenable pour nos animaux domestiques paraît être entre 12 et 18° centigrades. Cependant les vaches laitières, et plus encore les bêtes à l'engrais, s'accommodent parfaitement d'une température plus élevée et même d'une chaleur humide qui est en général peu favorable aux autres animaux.

Élevage. — Nous nous bornerons à exposer ici brièvement les règles générales les plus essentielles de l'élevage.

Rappelons d'abord que l'homme influe sur le jeune animal, en bien ou en mal, avant même que celui-ci soit né, par le traite-

ment auquel il soumet la mère, surtout dans la seconde période de la gestation. Une bonne nourriture sans excès, l'absence de travail ou l'interruption de la traite à une époque suffisamment éloignée du part, et en général tous les soins propres à maintenir la bête en bonne santé, telles sont les conditions pour obtenir un produit sain et vigoureux.

Pendant l'allaitement, il faut à la mère, dans l'intérêt même du petit sujet, une nourriture abondante et propre à favoriser la sécrétion du lait.

L'allaitement peut varier de durée dans la même espèce; mais il est en tous cas obligatoire jusqu'à l'achèvement de la première dentition.

Après cette époque, même lorsqu'on laisse téter le jeune animal, il convient d'ajouter au lait de la mère, qui devient plus riche, mais moins abondant, une nourriture supplémentaire, l'herbe d'un bon herbage, si l'on est au printemps; dans les autres saisons, du lait écrémé, de l'eau blanche, du grain bouilli, du regain haché et macéré, puis du foin et du grain à l'état naturel.

Après le sevrage, le jeune animal pâture pendant la belle saison. Mais si l'herbage n'est pas très-riche et qu'on tienne à obtenir une bête bien développée, on ne doit pas hésiter à ajouter du grain concassé.

Le bon foin, les racines et le grain en assez forte proportion composent la nourriture du premier hiver.

En un mot, il faut au jeune sujet, surtout pendant la première année, abondance et bonne qualité de la nourriture, car c'est dans l'enfance de l'être organisé qu'on pose les bases de la force, de la vigueur et d'un grand développement. Les larges poitrines, qui sont la condition première pour presque toutes les aptitudes, ne s'obtiennent notamment qu'ainsi.

D'ailleurs, une bonne et abondante nourriture dans l'enfance est la meilleure voie pour arriver à la *précocité* qui est appelée à jouer un si grand rôle dans la tenue actuelle des animaux domestiques. Nous ne voulons pas dire par là que la race n'y est pour rien; mais nous croyons, et les faits le confirment chaque jour, qu'elle n'agit que secondée par une bonne alimentation, tandis qu'elle a suffi pour rendre plus précoce, même une race tardive. Le prompt accroissement des veaux à l'engrais de toute provenance en est la preuve.

Existence en bestiaux en France et dans les pays voisins. —

Nous avons longuement insisté sur l'influence décisive qu'exerce le bétail sur la culture. Le chiffre de la population animale, ramenée à une mesure commune (une tête de gros bétail) et rapprochée de la surface cultivée, et même du chiffre de la population humaine; est donc un élément très-important d'appréciation de l'état agricole d'un pays.

Aussi croyons-nous devoir clore ce travail par les documents suivants, que nous empruntons à l'excellent ouvrage de M. Block (*des Charges de l'agriculture dans les divers pays de l'Europe*) (1).

<i>France.</i> — Bêtes à cornes.....	12,000,000
Bêtes ovines, 33,000,000, soit en bêtes bovines....	3,500,000
Chevaux.....	3,000,000
Mulets et ânes, 900,000, soit.....	450,000
Chèvres, 1,000,000, soit.....	166,000
Porcs, 5,500,000, soit.....	916,000
	<hr/>
Total en têtes de gros bétail.....	20,032,000

Ce chiffre donne 80 têtes pour 400 hectares de *terres cultivées* et 556 pour 1,000 habitants.

<i>Angleterre.</i> — Chevaux.....	4,500,000
Bêtes bovines.....	9,636,000
Bêtes ovines, 32,000,000.....	3,200,000
Chèvres, 210,000.....	35,000
Porcs, 4,000,000.....	667,000
	<hr/>
Total en têtes de gros bétail.....	15,038,000

Ce qui donne, comme en France, à peu près 80 têtes par 400 hectares de terres cultivées et 528 par 1,000 habitants. Cette infériorité apparente est plus que compensée par la supériorité de poids des bestiaux anglais.

(1) Cet ouvrage a paru en 1850. Nous aurions voulu présenter ici des renseignements plus récents; mais l'administration n'a pas encore publié les résultats complets des derniers recensements. Du reste, les chiffres concernant la France, et qui résultent des calculs de l'auteur, quoique donnés par lui comme un minimum, nous semblent devoir se rapprocher beaucoup de la vérité. Ajoutons que, d'après tous les renseignements qui sont venus à notre connaissance, l'augmentation, depuis 1849, aurait porté plus sur le poids et la valeur que sur le nombre des animaux.

Belgique. — (Recensement de 1846.)

Chevaux, ânes et mulets, 303,929	296,389
Bêtes bovines.....	1,203,891
Bêtes ovines, 662,508	66,251
Chèvres, etc., 110,060	18,344
Porcs, 1,052,429	175,405

Total en têtes de gros bétail..... 1,760,480
 ou près de 98 têtes par 100 hectares de terres cultivées, mais seulement 400 par 1,000 habitants, différence qui s'explique par la densité de la population de la Belgique.

Prusse. — (1846.)

Chevaux et ânes, 1,621,994...	600,000
Bêtes bovines.....	5,262,093
Bêtes ovines, 16,236,000.....	1,623,600
Chèvres, 393,000	65,836
Porcs, 2,116,000.....	352,500

Total en têtes de gros bétail..... 7,904,029
 ou très-près de 39 têtes par 100 hectares de terres cultivées et de 413 par 1,000 habitants.

Bavière. — (1848.)

Chevaux.....	349,990
Bêtes bovines.....	2,625,294
Bêtes ovines, 1,899,898.....	189,990
Chèvres, 107,236	17,872
Porcs, 842,851	140,475

Total en têtes de gros bétail..... 3,323,621
 ou un peu plus de 64 têtes par 100 hectares de terres cultivées et de 737 par 1,000 habitants.

Bade. —

Chevaux.....	77,740
Bêtes bovines.....	492,153
Bêtes ovines, 188,707.....	18,871
Porcs, 481,000	80,167

Total en têtes de gros bétail..... 668,931
 ou environ 84 têtes par 100 hectares de terres cultivées et 484 par 1,000 habitants.

Nous ne pousserons pas plus loin ces comparaisons, que nous avons déjà présentées en 1842 dans notre *Rapport au Ministre sur la production et la consommation du bétail dans les pays voisins.*

Aujourd'hui, comme alors, nous reconnaissons qu'il leur manque un élément essentiel, le poids des animaux. On ne fera

de comparaisons exactes que quand on pourra les établir en quintaux métriques de chair vivante.

A défaut de cette donnée, qui n'existe encore que pour peu de pays, nous profiterons de la connaissance que nous avons des contrées citées pour y suppléer tant bien que mal par les renseignements suivants. On peut admettre que notre bétail, pris en masse, est inférieur en poids au bétail anglais (au moins de 40 pour 100) et au bétail belge (d'environ 20 pour 100); — qu'il est égal au bétail badois; — qu'il est supérieur au bétail bavarois (d'au moins 10 pour 100), et surtout au bétail prussien (d'environ 30 pour 100).

En résumé, et malgré ce que ces données ont d'incomplet, elles sont loin d'être dénuées d'intérêt; elles prouvent notamment que, malgré tout ce qu'il lui reste encore à faire, et, il faut bien le dire, malgré les obstacles que lui oppose le climat, dans toute la moitié méridionale de son territoire, la France n'est pas encore trop mal partagée au point de vue du bétail, c'est-à-dire au point de vue de la base fondamentale et de la condition première d'existence et de progrès de son agriculture.



LA CONNAISSANCE

GÉNÉRALE

DU BŒUF.

I. Généralités.

Le genre bœuf appartient à l'ordre des ruminants et renferme plusieurs espèces dont les naturalistes ont formé quatre groupes, savoir :

LES TAUREAUX et LES BUFFLES, chez lesquels on trouve treize paires de côtes;

LES BONASES et L'YACK, chez lesquels on en compte quatorze à quinze.

Le groupe des TAUREAUX, caractérisé par une langue rude, à papilles cornées, par des cornes arrondies à la base, et les trayons des mamelles en carré, comprend :

1° Le bœuf commun (*Bos taurus domesticus*), auquel cet ouvrage est consacré; et ses variétés, le bœuf d'Écosse (*B. sylvestris*), que nous étudierons, avec les races anglaises, sous le nom de race blanche des forêts; le zébu (*B. Indicus*), dont nous parlerons plus loin; et le bœuf à fesses blanches de Java (*B. bentiger*), qui vit à l'état sauvage dans les îles de Java et de Bornéo;

2° Le gour (*B. gaurus*) et le gayal (*B. gavæus*), remarquables l'un et l'autre par le développement des éminences osseu-

ses qui donnent naissance au garrot, et par une autre particularité qui a son siège au front. Cette partie, en effet, se montre excavée, comme carénée entre les cornes, déprimées et plus ou moins ridées à leur base, d'où les noms de *B. concavifrons* et *B. frontalis*, sous lesquels sont encore désignées ces deux espèces particulières à l'Inde, où elles existent à l'état sauvage. On connaît deux variétés de gayal : le gobah-gayal et le jungly-gau.

Les BUFFLES ont la langue douce, les cornes triangulaires à la base et les trayons en trapèze. Nous trouvons ici les espèces suivantes : le buffle ordinaire (*B. bubalus*) et l'arni (*B. arni*), qui présente deux variétés : l'arni à cornes en croissant et l'arni géant. Ce groupe sera étudié dans un paragraphe à part.

Celui des BONASES, caractérisé par des bosses dorsales, renferme deux espèces très-voisines : l'aurochs (*B. urus*) et le bison (*B. Americus*), qui méritent un examen spécial.

Enfin, l'YACK, très-différent des autres groupes, et dont il sera parlé séparément aussi. C'est la vache grognante de Tartarie (*B. grunniens*).

La partie du monde la plus riche en espèces bovines est incontestablement l'Asie, où l'on rencontre à l'état domestique le gayal, l'yack, le buffle ordinaire, et sur quelques points l'arni à cornes en croissant, plus le zébu et le bœuf commun. L'Afrique a domestiqué le buffle ordinaire, le zébu et le bœuf commun. En Amérique on ne trouve que ce dernier, bien que l'on ait prétendu y avoir rencontré le bison sur quelques points, et notamment dans le Kentucky. L'Océanie ne paraît pas avoir jamais nourri le bœuf à l'état sauvage; elle ne possède que l'espèce commune, grâce à des importations qui ne sont même pas très-anciennes. En Europe enfin on voit partout celle-ci, et, dans sa partie orientale, le buffle.

Un fait ressort de ces quelques mots : l'universalité du bœuf ordinaire. L'homme a su l'introduire, comme le cheval et le chien, dans tous les lieux qu'il habite. Il faut sans doute voir dans ce fait une preuve de son aptitude à se plier à toutes les conditions quelconques de la domesticité. Plus une espèce s'éloigne le l'état sauvage ou primitif, et mieux elle se prête

aux situations variées, changeantes, de la civilisation ; elle devient alors d'une extrême souplesse : ductile et malléable, qu'on nous permette ces expressions, elle ne s'appartient plus ; elle est tout entière à la main qui la façonne. Les exemples se multiplieront sous notre plume, quand nous ferons comparaître à notre barre les principales variétés de l'espèce, nées d'influences très-diverses et créées par l'habitant de la vieille Europe, en vue de ses besoins particuliers.

Avant d'aborder cette partie importante et intéressante de notre travail, nous nous arrêterons quelques instants sur celles des espèces bovines qui, au contact d'une civilisation moins avancée, sont restées stationnaires ou à peu près, après avoir été domestiquées. La nôtre a fait un pas de plus ; elle est en pleine voie de civilisation. Le perfectionnement des races ne tend pas à un autre résultat.

Un mot encore sur les traits généraux qui appartiennent au genre tout entier et le caractérisent : trente-deux dents : vingt-quatre molaires, douze à chaque mâchoire, huit incisives, toutes à la mâchoire inférieure, l'autre en étant complètement dénuée ; tête forte, à chanfrein droit, terminé par un muflle large et épais ; deux cornes creuses, portées sur un prolongement osseux communiquant avec les sinus frontaux ; oreilles mobiles, en cornet ; queue en balai ; les membres terminés par deux doigts, chacun revêtu d'un onglon ; quatre estomacs ; une vésicule biliaire.

II. Le buffle.

Le buffle est originaire d'Asie, d'où il a été introduit en Afrique et en Europe. Il ne peut être question ici que du buffle ordinaire (*B. bubalus*), bien que l'*arni à cornes en croissant* ait aussi fourni des races domestiques, répandues, à ce que l'on prétend, dans les pays retirés vers l'Orient, dans l'Inde au delà du Gange, dans l'archipel Indien, la presqu'île de Malacca, le Tonquin et la Chine. Au dire des voyageurs cette espèce se-

rait depuis longtemps soumise à l'homme ; elle aurait produit une variété albine qui se multiplierait dans plusieurs pays et serait employée aux travaux de l'agriculture comme le buffle ordinaire, dont le manteau est noir. On trouve aujourd'hui ce dernier à l'état domestique en Asie, dans certaines parties de l'Afrique, dans l'Europe orientale (provinces danubiennes et Grèce), dans l'Italie, et surtout en Piémont.

Il a les membres gros et courts (fig. 1), le corps massif, la tête grande, le front bombé, le chanfrein droit et étroit, le museau très-large ; ses cornes, bas placées, sont triangulaires et marquées à intervalles réguliers d'empreintes peu profondes. Elles se dirigent d'abord obliquement en dehors et en arrière, puis se relèvent vers la pointe. Elles sont de couleur noire, et cette couleur est aussi celle des sabots, des ergots, des poils et de la peau. Les poils sont rares sur le corps et assez épais sur le front, où ils forment une sorte de touffe. Les genoux sont aussi d'ordinaire assez velus, et le bas des jambes est quelquefois garni de poils longs et frisés. Le fanon est en général peu développé.

Le buffle d'Italie est toujours complètement noir ; celui de l'Europe orientale présente quelquefois une étoile blanche sur le front.

La rareté des poils sur la peau n'est pas un caractère qui convienne toujours au buffle, car dans le jeune âge cet animal est couvert de poils abondants et grossiers, plutôt roux que noirs. La taille varie peu dans cette espèce ; elle est à peu près égale à celle de nos bœufs ordinaires. Le port du buffle est gauche : en courant il allonge le museau comme pour flairer ; sa voix ne ressemble pas du tout à celle du bœuf : c'est une sorte de cri sonore qui ne rappelle aucune des voix des animaux de notre pays. Malgré son air lourd le buffle est un animal extrêmement précieux à raison des services qu'il peut rendre et qu'il rend effectivement en divers lieux. Sa force est beaucoup plus grande que celle de nos bœufs, et sa rusticité, sa sobriété n'ont pas d'égaux. Dans les pays marécageux et humides, où les bœufs ordinaires se trouvent si mal à l'aise, le buffle est employé avec le plus grand succès. Pour ne citer qu'un exemple nommons le buffle des marais Pontins.

La viande de cette espèce est plus ou moins estimée suivant les pays ; elle se vend à bas prix en Italie. Le lait de la buffle est de bonne qualité ; on a obtenu des races laitières très-renommées, particulièrement dans l'Asie occidentale. Bien que de nature apathique, le buffle s'irrite facilement ; il est souvent dangereux d'avoir affaire à lui. Cependant son emploi ne présente pas d'inconvénients sérieux lorsqu'on l'attelle au joug ; on a d'ailleurs l'habitude de le conduire au moyen d'un anneau nasal.

En Asie on utilise quelquefois le buffle comme bête de somme ; mais il convient de ne le charger que d'objets qui puissent être mouillés impunément, car, si un convoi de buffles rencontre une rivière ou un étang, le convoi tout entier, quoi qu'on puisse faire d'ailleurs pour l'en empêcher, ira s'y précipiter et se baigner.

Les buffles ont en effet des habitudes très-aquatiques ; ils restent volontiers plongés dans l'eau pendant des journées entières, ne laissant émerger que leurs naseaux.

Leur crâne est creusé de cellules énormes, qui communiquent avec celles des cornes et sont remplies d'air ; c'est même à l'existence de ces cellules que les buffles doivent la forme bombée de leur tête. On peut aussi rapporter à cette disposition des sinus frontaux la faculté qu'a l'animal de rester dans l'eau la tête dressée, et de pouvoir dormir dans cette incommode position sans que la tête se plonge.

Le buffle existe encore à l'état sauvage en Asie. Déjà Aristote indiquait sa présence en Arachosie, aujourd'hui le Kaboul, par ces mots : « Il existe en Arachosie des animaux qui sont au bœuf ce que le sanglier est au cochon. » Le buffle a été domestiqué dans les pays d'où il est originaire ; il s'est de là étendu à l'est et à l'ouest de sa patrie. Il a été amené en Occident par les invasions barbares, et c'est ainsi qu'il s'est trouvé placé sur les bords du Danube et après en Italie. Pour cette dernière introduction l'histoire la mentionne : c'est en 595 ou 596 que les Lombards, sous Agilulf, ont amené le buffle en Italie. Des recherches toutes récentes de M. Davelouis nous apprennent que l'Italie a reçu une seconde importation de buffles par le Sud, au temps des conquêtes arabes, et que

c'est à ce peuple qu'il faut attribuer l'introduction du buffle en Égypte, en Barbarie et en Espagne (1).

Aucun document ne prouve que les Arabes aient introduit le buffle dans le midi de la France.

Suivant M. Davelouis la première introduction de buffles en France aurait été faite au douzième siècle (2), mais elle n'aurait pas réussi plus que celle faite, en 1807, par les ordres de l'Empereur, qui avait pensé que cette espèce pourrait être avantageusement employée dans les landes de l'ouest de la France. Cette idée, qui méritait d'être étudiée sérieusement, a été mal saisie. Les animaux, négligés et abandonnés à eux-mêmes, ont fini par devenir presque sauvages dans les landes, et on eût achevé de les détruire à coups de fusil, si M. Lallanne n'était intervenu à temps pour en sauver quelques-uns.

III. Les bonases.

L'aurochs et le bison, longtemps confondus ou réunis, composent le groupe zoologique des bonases. Une étude plus approfondie, tout en démontrant l'intime parenté des deux animaux, a permis de saisir les différences qui les séparent et qui en font deux espèces distinctes.

Parmi les bœufs l'aurochs est le seul qui se voie encore, à l'état sauvage, en Europe, où d'ailleurs on ne le trouve plus guère que dans les forêts de la Moldavie, dans celles du gouvernement de Grodno et dans la province de l'Awkasie de l'empire russe.

Originaire des plaines du Missouri, le bison se rencontre en grand nombre dans certaines parties de l'Amérique du Nord.

Le nombre des côtes est le caractère saillant de l'un et de l'autre : l'aurochs en présente quatorze paires ; on en compte

(1) On ne voit plus de buffles aujourd'hui ni en Espagne ni en Barbarie.

(2) Les moines de Clairvaux l'employaient alors au labourage. Il est bien à supposer que, si le buffle ne s'est pas propagé en France, c'est qu'il y a été trouvé inférieur à notre bœuf domestique.

quinze chez le bison d'Amérique. Un autre trait de conformation également commun, c'est l'apparence débile de toute la partie postérieure du corps, due surtout, en fait, quoique réelle, au développement exagéré des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, lesquelles sont garnies à droite et à gauche de masses charnues très-considérables chez certains individus. De cette façon toute la partie antérieure est tellement chargée que la postérieure semble grêle.

Dans ces bonases les orbites sont très-saillants, et le front, fuyant sur les côtés, prend une apparence légèrement bombée, surtout chez le bison (fig. 2). La moitié antérieure de l'animal est couverte d'une épaisse fourrure de poils grossiers, qui forment chez les vieux mâles des crinières énormes à l'aspect redoutable, et ajoutent encore à l'apparence de disproportion qui existe entre les parties antérieures et postérieures du corps.

Cette fourrure est composée de deux éléments très-distincts : ce sont d'abord de longs poils grossiers, roides, très-rudes au toucher ; puis, par-dessous, une laine fine et douce, réputée meilleure que celle des mérinos ; mais l'opération nécessaire pour la débarrasser des poils exige beaucoup de soins et de temps. Cependant l'existence de cette dernière n'est point une particularité du bison ; on la retrouve chez tous les animaux, à poils plus ou moins ras, qui vivent dans les pays froids.

Ceux-ci portent également sous le menton une touffe de poils, qui rappelle jusqu'à un certain point ce qu'on voit dans le genre des chèvres.

La queue du bison est courte, plus courte que dans toutes les espèces de bœufs de l'ancien continent, et garnie à la partie inférieure d'un bouquet de poils assez allongés.

Les cornes des mâles sont très-fortes, mais courtes ; après s'être dirigées horizontalement, elles se relèvent un peu en haut : leur forme peut être assez bien comparée à celle d'un croissant. Chez les femelles les prolongements frontaux, plus légers, affectent la même disposition. On observe d'ailleurs entre les mâles et les femelles des différences assez notables, résultant chez celles-ci de l'atténuation des caractères les plus saillants du mâle. Ainsi la bosse du dos est moins sensible ;

la crinière est peu apparente, en quelque sorte rudimentaire ; la barbe du menton persiste, mais elle est moins longue.

La couleur générale du corps des bisons est un brun noirâtre, qui, chez les mâles adultes, tourne presque complètement au noir, surtout sur les parties garnies de poils allongés. Il n'y a d'ailleurs qu'une seule espèce de bison, facile toujours à distinguer des autres espèces de bœufs, et même de l'aurochs ; on ne la trouve plus qu'au Caucase, en Lithuanie et en Moldavie, où des mesures particulières les protègent contre les chasseurs. Sans les précautions prises à cet égard, avant peu d'années auraient été complètement détruites les quelques centaines d'animaux qui subsistent encore des innombrables troupeaux de bœufs sauvages qui peuplaient jadis la Gaule, la Germanie, toute notre Europe enfin.

L'aurochs a été observé par les anciens ; César et d'autres auteurs l'ont mentionné : ils ont parlé de plusieurs espèces de bisons des forêts de la Germanie et de la Gaule. Ce nom de bison, d'abord appliqué au bœuf européen comme à l'américain, ne désigne plus aujourd'hui que le bœuf d'Amérique. Le bœuf d'Europe porte maintenant dans la science le nom que lui donnent les gens de son pays, *aurochs* ou *aüerochs*.

L'aurochs n'est pas le seul bœuf avec lequel le bison ait été confondu ; les Espagnols le prirent d'abord pour un buffle : de là le nom de *buffalo* qu'il porte encore dans un certain nombre de contrées américaines.

L'ovibos ou bœuf musqué (*B. moschatus*) a été pris, lui aussi, quand on l'a découvert dans les terres américaines qui avoisinent le pôle nord, et en particulier dans l'île Melville, pour l'animal dont il s'agit ; mais cette confusion n'a pas été de longue durée, car ces deux animaux présentent des différences telles qu'il est impossible de ne pas les distinguer.

L'ovibos a même été complètement distrait des bœufs et forme un genre à part. Enfin Buffon a souvent réuni certaines variétés de zébus au bison, erreur due probablement à une confusion de mots, les zébus étant désignés ordinairement sous le nom de bœufs à bosses, à cause de la loupe grasseuse qu'ils portent sur le garrot ; les bisons étant très-bossus aussi, mais bien plutôt par l'élévation extrême des apophyses de

leurs vertèbres dorsales que par la présence des parties charnues qui surmontent leur garrot, il en est résulté, les descriptions des voyageurs aidant, un désordre qui a cessé de lui-même aussitôt que les animaux ont pu être comparés d'une manière plus approfondie et que leurs squelettes ont pu être étudiés avec soin.

Le naturel des bisons est farouche ; les mâles sont particulièrement dangereux lorsqu'ils sont attaqués. Leur manière de combattre est la même que celle des buffles et des autres bœufs sauvages : les mâles se rangent en cercle et présentent leurs cornes aux agresseurs, tandis que les femelles et les veaux, réunis au centre, sont protégés par ce rempart vivant.

Répondus autrefois dans la plus grande partie des États-Unis, ces animaux ne se voient plus que sur un petit nombre de points. A mesure que les colons avancent dans les terres et que l'usage des armes à feu se propage, les troupeaux de bisons se retirent. « Ils tentent, dit M. Roulin, à travers les montagnes Rocheuses, dont ils ignoraient le chemin, des émigrations partielles vers les bords de l'océan Pacifique. Si la région des prairies pouvait devenir le séjour de populations nombreuses, si la Californie et les parties voisines du littoral se peuplaient également, bientôt sans doute la grande chaîne qui divise les deux pays deviendrait la patrie du bison, et ce serait seulement dans l'histoire des temps passés qu'on le retrouverait comme un habitant des plaines. Ce fait du refoulement d'une espèce zoologique dans les montagnes n'est pas le seul que l'on connaisse ; on en sait de bien plus complets encore dans notre Europe même ; et cela doit être, puisque les populations civilisées y habitent depuis un bien plus grand nombre de siècles la surface du sol. »

Quoi qu'il en soit, le bison, appelé un jour à devenir l'hôte exclusif des montagnes Rocheuses, se retrouve encore dans quelques provinces de la république des États-Unis. M. Warden, qui écrivait en 1820, en mentionne des troupeaux dans les États de la Caroline du Nord, de la Louisiane, des Florides, de Michigan, où ils seraient plus considérables que partout ailleurs.

Dans les territoires du Missouri et d'Arkansas, où la civili-

sation s'est jusqu'ici peu étendue et que les Indiens habitent presque seuls, on voit encore de nombreux troupeaux de bisons, qui émigrent suivant les saisons pour trouver leur nourriture : les régions qu'ils traversent alors sont complètement dévastées.

Pendant l'été les bisons vivent dans les immenses prairies qui ont reçu le nom de Savanes ; ils se retirent ordinairement pour l'hiver dans des forêts qui puissent les abriter. Ces animaux, dont la force musculaire est considérable, ont été, dit-on, assez fréquemment employés aux travaux de l'agriculture ; mais, pour atteindre ce résultat, il faut s'emparer des bisons lorsqu'ils sont jeunes ; alors, quoique d'un naturel toujours farouche, ils s'assouplissent aux exigences du travail. M. Rafinesque affirme même que, dans l'État de Kentucky, d'où il a d'ailleurs tout à fait disparu, le bison avait été amené à l'état de domesticité, et qu'il s'y croisait facilement avec les bestiaux ordinaires.

Les taureaux européens ne saillaient pas volontiers les bissonnes, mais les bisons fécondent sans répugnance les vaches ; il en résulte des animaux qui tiennent des deux espèces et rendent de grands services dans le pays. M. Rafinesque affirme que ces métis se reproduisent sans difficulté entre eux et avec les deux espèces dont ils sont issus. Ce croisement, sur la valeur économique duquel nous ne possédons pas de renseignements très-précis, est dangereux à tenter. Bosc l'avait déjà affirmé, M. Rafinesque le répète, et un fait qui s'est passé au Muséum d'histoire naturelle le prouve. La parturition des vaches saillies par un taureau bison est très-pénible, et cause souvent la mort de la mère, à raison du développement considérable de la tête et de l'avant-train des jeunes.

L'utilité industrielle et alimentaire des bisons ne manquerait pas d'une certaine importance. A l'industrie ils fourniraient la laine fine qu'ils portent sous leurs poils ; à l'alimentation, leur viande, qui est d'excellente qualité. Ces animaux peuvent atteindre un poids de 800 à 1,000 kilogr., et donnent près de 75 kilogr. de suif. Les meilleurs morceaux paraissent être la hanche et l'épaule. Nous ne mentionnerons que pour mémoire la saveur de la bosse du bison, si chère aux voyageurs.

La viande des bisons joue un certain rôle dans l'alimentation des peuples civilisés de l'ancien continent. Coupée en lanières d'un demi-centimètre environ, elle est desséchée à la chaleur du soleil en été, ou d'un grand feu en hiver. Ces lanières sont ensuite réunies en ballots et conservées dans un lieu sec. Plus tard on unit la viande à de la graisse dans la proportion de 1 à 3, en chauffant à un feu doux, et le tout est introduit dans un sac de peau de bison assouplie et hermétiquement fermé. En cet état on la livre au commerce, au prix de 6 dollars le quintal. Cette préparation constitue ce qu'on appelle le taureau commun. Pour avoir le taureau fin on ajoute à la graisse la moelle des os, leur gélatine, diverses baies et un peu de sucre d'érable. Cette denrée s'écoule à raison de 8 piastres (40 fr.) les 50 kilogrammes. Ces viandes salées se conservent des années entières, de même que celles qui se font dans l'Amérique du Sud avec les bœufs domestiques, redevenus sauvages dans les Pampas.

IV. L'yack.

Bien que l'yack soit très-anciennement connu, on ne savait de lui, en Europe, que ce qu'en avaient rapporté les voyageurs. Aujourd'hui qu'il nous a été donné de le voir, puisqu'il en existe au Jardin des Plantes de Paris, nous avons pu l'étudier d'une manière plus exacte et plus complète.

L'yack paraît plus voisin du zébu que d'aucun autre animal du genre bœuf (fig. 3) ; cependant il en diffère essentiellement. L'élévation considérable du garrot, caractère commun à toutes les espèces bovines originaires d'Asie, est néanmoins l'un des traits qui le différencient le plus : chez le zébu elle est due à une loupe grasseuse, tandis qu'elle tient, chez l'yack, à la hauteur des apophyses vertébrales, qui forment la base de la région. La queue aussi est très-différente, et, par sa ressemblance plus grande avec celle du cheval, lui a valu le nom de *buffle à queue de cheval*.

Mais voici d'autres dissemblances. Le crâne de l'yack est plus petit et plus court proportionnellement que le crâne du bœuf ordinaire ; ses cornes se relèvent verticalement ; ses membres sont légers, peu longs, et terminés par des sabots assez petits ; dans son ensemble enfin la forme du corps se rapproche plus de celle du cheval que du bœuf, et rend bien compte de l'agilité toute particulière à cette espèce. ;

La question de savoir si l'yack vit encore à l'état sauvage est fort controversée. Il nous suffit d'apprendre qu'il est essentiellement domestique sur le revers sud de l'Himalaya, dans le grand et le petit Thibet, et dans tout le nord de l'Asie, où il rend les plus grands services. Il y est à peu près le seul auxiliaire de l'homme, dont il exécute tous les travaux. En effet, la rigueur du climat, la difficulté des lieux, en excluent tous les autres animaux domestiques, moins le dza, produit de l'yack et du zébu, dont nous n'avons point à parler ici.

On a remarqué que l'yack se plaît exclusivement dans les régions froides et élevées ; que, placé à une hauteur moindre de 1600 à 1700 mètres, il dégénère. Nous ne savons jusqu'à quel point il perd, dans ces conditions, de sa forme et de sa taille ; nous serions plutôt porté à croire qu'aux points de vue que nous mentionnons, l'yack gagne, pourvu qu'il soit placé dans des pays qui ne soient pas contraires à son tempérament. Il perd au contraire, et cela est certain, de la richesse de sa toison. Cette toison est excessivement abondante sur l'yack, surtout dans la région ventrale, où elle atteint parfois assez de longueur pour traîner jusqu'à terre.

Cette toison est de deux natures : elle se compose de poils soyeux et d'une laine fine et ondulée. Celle-ci, moins longue, cachée sous les poils, ne se rencontre qu'en hiver et cesse de paraître au bout de peu d'années, lorsque les animaux sont transportés d'un pays froid dans un lieu tempéré. C'est ce qui est arrivé pour les yacks introduits en France, en 1854, par M. de Montigny : c'est à peine si aujourd'hui on retrouve encore dans leurs toisons cette laine fine, qui, au Thibet, est mêlée au duvet des chèvres de Cachemire pour la confection des précieux tissus propres à ce pays.

Les poils soyeux des yacks sont employés, dans leur patrie, à la confection de tissus grossiers, qui servent aux indigènes à faire leurs tentes.

Il y a ici une analogie curieuse à signaler entre les poils d'yacks et ceux des chameaux, analogie rendue plus frappante encore par les beaux essais de M. Davin, pour l'emploi industriel des poils de chameaux. M. Davin est arrivé à faire, avec la laine qui se trouve cachée sous les poils de chameaux, des draps-velours montagnac, qui valent, sans contredit, les plus beaux tissus obtenus avec nos laines indigènes, et qui les surpassent même en légèreté.

Les services que l'yack rend aux Thibétains et aux habitants du nord de la Chine sont de nature diverse. Bête de boucherie, bête de trait, bête de somme au plus haut point, bête laitière, et enfin bête à laine, tels sont les différents rôles de cet animal.

Sans doute l'yack ne rend pas ces différents services au même degré, et ne rend aucun d'eux d'une manière aussi complète que peut le faire dans notre Europe chacun des animaux auxquels ces différents rôles sont dévolus.

Cependant, plus qu'un autre peut-être, il arrive à satisfaire à ces divers besoins.

Sa viande est estimée, et les différents voyageurs qui en ont fait usage en parlent avec estime; sa toison est abondante; sa force, comme bête de trait, est supérieure à ce que l'on pourrait attendre de sa taille, et, comme bête de somme, il est incomparablement supérieur, dans les conditions où il est placé, à quelque animal que ce soit. Son lait, d'un goût agréable, plus analogue au lait de chèvre qu'au lait de vache par sa composition, est peu abondant, ainsi que cela s'observe dans toutes les races peu perfectionnées.

On connaît plusieurs races d'yacks, qui se distinguent soit par la taille, soit par la couleur, soit par la présence ou l'absence de cornes; elles sont d'ailleurs extrêmement voisines les unes des autres.

L'yack, qui n'avait jamais été observé vivant en Europe jusqu'à ces dernières années, y a été récemment introduit, comme nous l'avons dit, par M. de Montigny, consul général à Chang-hai, au nombre de douze individus.

La Société impériale d'Acclimatation, qui se fondait alors, reçut du ministère la plus grande partie du troupeau et s'occupa de le faire multiplier. Elle y réussit, et le troupeau se trouve aujourd'hui plus que doublé (quinze têtes).

En s'occupant de la multiplication de cette espèce, si intéressante au point de vue zoologique et si inconnue au point de vue économique, la Société d'Acclimatation avait un double but à remplir, un but scientifique et un but agricole. L'yack pouvait-il être introduit avec avantage dans nos contrées, et, en cas d'affirmative, quelles conditions seraient le plus favorables à sa prospérité ?

Sans avoir jamais pensé à attribuer un rôle important à l'yack, la Société a pu se convaincre que, dans un certain nombre de circonstances, restreintes il est vrai, l'yack pouvait devenir un puissant auxiliaire de l'homme. C'est, en effet, dans les régions des plus hautes montagnes, vers les neiges éternelles, que l'yack peut être appelé à rendre quelques services, et c'est pour arriver à pouvoir l'y placer plus tard que la Société continue à entretenir et à multiplier son petit troupeau.

V. Le zébu.

Le zébu vit à l'état domestique dans l'Asie méridionale, dans une grande partie de l'Afrique et dans l'île de Madagascar. Des diverses espèces du genre bœuf, celle-ci est la plus svelte. Sa tête, très-caractérisée (fig. 4), le différencie de ses voisins. Il porte un énorme fanon et une loupe grasseuse sur le garrot. Assez volumineuse pour atteindre, dans certaines races, un poids de 30 à 40 kilogr., cette loupe, formant bosse, est le plus ordinairement simple, mais quelquefois double.

Une étude plus complète du zébu, primitivement confondu avec le bœuf ordinaire, l'en a fait séparer. Originaires tous deux de l'Asie, ils appartiennent manifestement à des souches distinctes.

Dans les différentes contrées qu'ils habitent, les zébus sont

employés aux divers usages auxquels nous voyons nos bœufs servir; ils sont de plus très-généralement employés comme bêtes de somme. Leur croupe abondamment musclée et la structure de leurs reins permettent de comprendre qu'ils soient plus faits que le bœuf pour cet usage.

Sans parler de l'yack, que la nature a fait naître pour porter plus qu'aucun autre bœuf, d'autres espèces de bœufs portent aussi; le bœuf domestique, dans plusieurs pays, est employé comme bête de somme; en Algérie nous avons nous-même rencontré plusieurs fois des tribus arabes changeant de campement, et qui confiaient leur bagage aux dos des bœufs aussi bien qu'à ceux des chameaux.

Les zébus, dans l'Inde particulièrement, sont très-estimés, soit pour porter, soit pour traîner, à cause de leur allure très-douce en même temps que rapide. Quelques princes indiens les emploient à traîner leur artillerie, mais c'est surtout à des chars légers qu'on les attelle. Leur allure est une sorte d'amble assez rapide, qu'ils peuvent soutenir assez longtemps pour faire des journées d'une vingtaine de lieues. On les conduit au moyen d'une corde passée dans les cartilages du nez, et ils obéissent à la main avec autant de précision qu'un cheval.

Au point de vue alimentaire la viande de zébu est estimée et de bonne qualité; la conformation de ces animaux permettrait d'ailleurs, *a priori*, de les croire bonnes bêtes de boucherie. Leurs jambes fines, leur tête légère, n'indiquent-elles pas des animaux devant prendre facilement la graisse? Sans parler davantage de l'emploi alimentaire de ces animaux, mentionnons cependant une partie de leur corps tout particulièrement estimée dans l'Inde et l'Afrique: la loupe de graisse que les voyageurs ont souvent désignée sous le nom de bosse de bison, confondant le zébu avec son congénère américain. Cette bosse n'est que graisse, et sert, fondue, de beurre pour accommoder différents mets; on la mange aussi sous différentes formes.

Les vaches de cette race donnent un lait d'un goût agréable, mais en petite quantité, comme dans presque toutes les races peu perfectionnées.

De toutes les races issues de l'espèce du zébu, les mieux connues sont les races indiennes: l'une, un peu plus grande que

la race française bretonne, d'un pelage blanc ou noir, suivant les contrées; l'autre, atteignant à peine la taille d'un veau de deux mois, généralement blanche, et ne servant qu'à traîner de petits chars légers.

La première de ces deux races est celle si connue sous le nom de vaches et bœufs brahmines, pour laquelle les Hindous ont une si grande vénération, vénération que Jean Wington (1725) explique ainsi :

« Le sentiment où ils sont touchant la transmigration des âmes leur inspire un respect singulier pour tous les animaux, et surtout pour la vache, dont ils ne voudraient pas manger pour toute chose au monde, dans la crainte qu'ils ont de manger la chair de celui dans lequel l'âme de leur père aura passé. »

L'Inde nous offrirait encore d'autres types de zébus, mais assez peu tranchés et ne différant que par une taille plus ou moins considérable. On trouve cependant à Surate des zébus à deux bosses, à ce qu'affirment les voyageurs. Mais que sont ces deux bosses? Sont-ce deux loupes graisseuses séparées, ou ne serait-ce pas plutôt la même bosse lobée? On trouve aussi en Asie des zébus intéressants à un autre point de vue. Les cornes de ceux-ci sont dépourvues de noyeux osseux et ne sont attachées qu'à la peau. On rencontre enfin dans l'Inde des races de zébus sans cornes.

En Afrique la taille des zébus est plus grande qu'en Asie. De toutes les races connues dans cette partie du monde, il n'en est pas une seule qui soit moindre que nos races de bœufs européennes, et les voyageurs nous en signalent plusieurs qui atteindraient des dimensions colossales, et cela en Abyssinie particulièrement.

Dans le Soudan, c'est-à-dire dans le centre de l'Afrique, on trouve une race de zébus plus grande que les bœufs d'Europe, et qui présente une particularité assez curieuse : le chanfrein des animaux de cette race est busqué, ce qui donne à l'animal une physionomie toute particulière.

Dans l'île de Madagascar on rencontre aussi les zébus en abondance; certains voyageurs ont même affirmé avoir rencontré dans cette île des troupeaux de zébus sauvages, mais cette

assertion n'a jamais été complètement prouvée; et, le fût-elle, il serait permis de croire ces troupeaux issus d'animaux redvenus sauvages, plutôt que de penser que la patrie originaires du zébu doit être cherchée à Madagascar.

VI. Le bœuf commun.

Le bœuf commun, son nom l'indique assez, est de tous les animaux de ce genre le plus répandu. Du groupe des TAUREAUX, c'est aussi le seul qui nous intéresse. Il comprend toutes les races et variétés de races domestiques qu'on a longtemps appelées du nom de *bêtes à cornes*, et que l'on désigne aujourd'hui par l'appellation générique de *bêtes bovines* ou d'*espèce bovine*.

La domesticité fait ainsi oublier l'état libre; question d'utilité, rien de plus..... N'est-ce donc pas tout?

Le bœuf commun nous appartient depuis tant de siècles, qu'on n'en retrouve plus nulle part le premier type; on ne parvient même pas à déterminer d'une manière précise le point du globe sur lequel il a pris naissance. Par contre, on le voit sur tous les points où l'homme s'est établi, et il semble si bien être chez lui, en tous lieux, que chacune de ses nouvelles patries paraît être celle de l'espèce. Instrument docile, dit David Low, il nous a été donné par la divine Providence pour nous aider à sortir de l'état de barbarie; il nous offre comme de lui-même ses forces et ses facultés; son instinct lui fait supporter, avec une patience et une soumission admirables, les fatigues et les privations qu'il nous plaît de lui imposer. Aussi fut-il justement considéré, dans tous les temps et chez tous les peuples, comme un précieux animal qu'il fallait cultiver avec soin, dont il y avait lieu de protéger la propagation. « Ordinairement il était permis de manger sa chair; mais la nécessité de pourvoir à sa conservation, à une époque où il n'était pas encore assez multiplié, fit souvent limiter ou même prohiber cette consommation. Les Indous ne devaient jamais

répandre son sang; les Égyptiens ne le pouvaient faire que pour les sacrifices, et plusieurs autres nations furent contraintes à la même abstinence..... »

Nous sommes loin, bien loin de ces temps : l'espèce a crû et multiplié, mais la population humaine a suivi la même loi de développement, et, sans les progrès récents de l'agriculture et de la zootechnie, on pourrait craindre une insuffisance nouvelle, puis se prendre à désirer que d'autres mesures viennent encore protéger l'espèce contre une consommation immense, disproportionnée. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit en ce moment, mais de l'origine de notre bœuf domestique. On l'a dit européen; on l'a fait descendre de l'aurochs; Cuvier, notre grand naturaliste, avait pensé qu'on pouvait le rattacher à une espèce fossile nommée par lui *bos primigenius*, et dont les restes ont été découverts dans les terrains géologiques de l'époque qui a précédé la nôtre; mais de récentes observations seraient plus favorables à une origine asiatique.

Les Chinois attendent, depuis plus de quarante siècles, le bœuf commun, le bœuf domestique, celui que nous voulons étudier à fond dans ce livre. Laissons donc tout ce qui se rapporterait à l'état de nature, pour nous occuper seulement des races qui sont nées à côté de l'homme, ou sous son influence immédiate, pour répondre aux exigences diverses et de plus en plus pressées de la civilisation.

VII. Considérations générales sur la conformation du bœuf.

Étant donné un animal, déterminer par l'examen des formes ses aptitudes particulières, afin d'en évaluer ou l'étendue ou la durée, tel est l'objet essentiel de l'étude de la *conformation*.

Celle-ci résulte de l'arrangement et de la proportion des différentes parties du corps. Elle est bonne ou régulière, elle est mauvaise ou défectueuse, suivant qu'il y a rapport ou défaut d'harmonie entre elles, selon que leur intégrité est par-

faite ou atteinte. Sauf de très-rares exceptions, la belle conformation extérieure est le signe de la bonne conformation intérieure.

L'aptitude tient à une disposition organique et fonctionnelle, en vertu de laquelle l'animal qui en est doué est plus spécialement propre à tel emploi, à telle destination, à une nature de services ou de produits plutôt qu'à telle autre.

Entre la conformation et l'aptitude il y a tout à la fois une connexion et une corrélation très-étroites, car le rapport est réciproque entre le principe et la conséquence. Toutes deux s'acquièrent et se fixent par voie d'hérédité, avec l'aide du régime et de ce qu'on nomme l'éducation. C'est ici que l'influence de l'homme se montre toute-puissante sur l'organisme animal, car celui-ci change ou tout au moins se modifie profondément au gré du maître.

L'espèce bovine en offre les preuves les plus marquantes. A son point de départ vers l'état de domesticité elle contenait sans doute en soi, à l'état latent, si l'on peut dire, ces trois facultés qui la font si précieuse : — travail, — sécrétion lacteuse, — production de la viande, mais à un degré plus ou moins avancé ou plus ou moins latent. Chaque individu pris à part, considéré isolément, présentait à l'observateur les signes certains de ses dispositions naturelles, celui-ci à soutenir plus longtemps la fatigue, celui-là à donner plus abondamment du lait, cet autre à prendre un développement rapide des parties charnues, à devenir obèse.

C'étaient là autant d'aptitudes propres au tempérament de chacun. En les cultivant spécialement on les a successivement élevées à une grande hauteur, et l'on a poussé, avec le temps et des soins persévérants, jusqu'à la perfection, voire jusqu'à l'exagération, telle ou telle faculté, au point de la rendre prédominante sur toutes les autres, et d'en faire une particularité héréditaire.

Cette particularité est le résultat ; le point de départ a été une disposition originelle, une simple tendance organique individuelle : c'est maintenant une aptitude large et facilement transmissible, un caractère de race très-précieux. A mesure que la faculté s'est développée, la conformation s'est modifiée,

pour arriver progressivement jusqu'au type dont la détermination précise, arrêtée, constante, aide beaucoup au succès d'élevage de la race choisie, suivant les circonstances économiques et les lieux, pour son aptitude particulière. On ne commettrait plus, par exemple, la faute de demander par préférence une abondante production de lait à des animaux spécialement conformés pour le travail, et chacun sait aujourd'hui que, s'il est des races riches laitières, s'il en est de capables de fournir à toutes les exigences d'un labeur pénible et soutenu, ce n'est point à elles qu'il faut s'adresser quand l'élève prend pour base de ses spéculations la précocité du développement, la maturité hâtive, la faculté, en un mot, de faire en peu de temps beaucoup de viande grasse, tendre et succulente.

La bête de travail doit être rustique et résistante, mais elle ne brillera pas à la boucherie. La vache laitière ne vit en quelque sorte que pour sécréter du lait; elle fonctionne sans relâche à cette fin, et, si on ne lui donne pas assez de matériaux à élaborer, elle prend sur elle-même et donne sa propre substance. La bête à viande, de nature paresseuse et mauvaise au travail, qui la fait souffrir, pauvre laitière aussi, parce qu'elle consomme exclusivement à son profit,

..... s'étend, et s'enfle, et se travaille

pour surpasser toutes ses pareilles en grosseur; elle sera riche à l'abat, mais là seulement se voit son utilité spéciale, son genre de supériorité.

Cependant ces aptitudes diverses ne se trouvent pas à un degré éminent dans une même conformation. Des conditions physiologiques, différentes pour chacune d'elles, imposent leurs exigences et déterminent d'autres dispositions, un arrangement nouveau des diverses parties de la machine, tout à la fois une vitalité propre et des formes particulières dont l'ensemble constitue une sorte de type à part, une espèce dans l'espèce, qu'on nous permette le mot.

Le fait, d'ailleurs, est commun à tous nos animaux domestiques. On le retrouve tout aussi prononcé dans le cheval et dans le mouton, chez lesquels on l'a étudié de plus près et d'une manière très-complète, tandis que, pour les bêtes bo-

vines, beaucoup plus abandonnées jusque dans ces derniers temps, il n'existe encore que des notions assez vagues, plus ou moins incertaines, sur la valeur des signes extérieurs, témoignant de la bonne ou de la mauvaise conformation interne, considérés comme l'expression ou la traduction des effets qu'on doit en attendre.

Je ne saurais exprimer, disait le professeur Grogner, quel pénible sentiment j'éprouve en voyant à quel degré d'infériorité on a placé le bœuf, quand on l'a comparé au cheval. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui. On proclame volontiers, au contraire, que le bœuf est la base la plus solide de la prospérité agricole. On se met donc à l'étudier et à le traiter à raison même de l'importance acquise, grâce au développement immense, récent et tout actuel, des besoins de la société. Les animaux domestiques sont ou deviennent ce que les exigences de la civilisation veulent qu'ils soient.

Au début la chose est simple, car les besoins sont peu nombreux. Dès qu'ils s'étendent chaque espèce est en quelque sorte tenue de se partager, ou plutôt de se multiplier, de manière à donner au maître autant de variétés distinctes que lui en impose la nécessité. C'est ainsi que sont nés les trois types que nous avons déjà qualifiés, bœuf de travail, vache laitière, races de boucherie, heureuse et bienfaisante trinité, qui a parachevé l'œuvre de la domestication de l'espèce, parvenue au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre, dans celles de ces races qu'on a le plus civilisées en vue de l'amélioration de la population entière, laquelle doit le plus souvent offrir des intermédiaires de toutes sortes entre les extrêmes.

Voyons donc quelles profondes modifications organiques séparent ces trois formes distinctes d'une seule et même structure.

La comparaison nous viendra puissamment en aide pour fixer nos idées : c'est de tous les procédés le plus simple et le plus intelligible, partant le plus fécond.

Nul doute qu'on ne trouve de très-grandes différences entre la conformation du cheval et celle du bœuf. Les deux espèces sont trop éloignées l'une de l'autre pour qu'une étude ainsi

dirigée soit bien profitable à l'éleveur. L'idée de cette comparaison avait peut-être son utilité quand le bœuf était plus encore un moteur, une machine à travail, qu'un fabricant de viande ou qu'un producteur de lait. Aujourd'hui la destination de l'espèce change : celle-ci travaillera pendant longtemps encore, quoique toujours de moins en moins ; toutefois ce mode d'emploi, loin d'être unique ou à peu près, comme dans le passé, loin d'être surtout l'objet important de l'élève et de l'entretien, perd chaque jour de son intérêt, par la tendance plus ou moins manifeste, mais plus ou moins marquée, à se rapprocher, dans la mesure la plus large possible, du type opposé, de celui qui est caractérisé par la plus grande aptitude à un engraissement précoce. Là est le nœud de la question pratique. C'est en comparant le bœuf de trait au bœuf de boucherie, et l'un et l'autre à la vache à lait, qu'après avoir touché à tous les points de contact ou de ressemblance il nous sera plus facile de faire ressortir les différences.

Et d'abord le squelette, la charpente, cet assemblage particulier des os, qui prête un appui solide à toutes les parties du corps et en détermine, dirons-nous après d'autres, la grandeur, les proportions, la forme et l'attitude.

Les figures 5 et 6 nous arrêteront quelques instants.

La première appartient aux races de trait, l'autre, au type le plus élevé de la bête à viande, à la race de Durham.

Ce qui frappe tout d'abord à l'inspection de ces figures, qui sont pourtant de même grandeur, c'est la différence des proportions. Le bœuf de travail a eu les membres plus longs et le corps moins lourd ; l'autre a eu le coffre plus développé, les extrémités plus courtes. Chez le premier, et sous la même taille, le corps a été plus loin de terre, plus élevé ; chez le second, au contraire, plus épais, très-descendu. De cet arrangement, opposé dans les deux types, résulte plus de légèreté et de facilité à se déplacer chez la bête de travail, plus de poids et de masse chez l'autre, que le mouvement fatigue beaucoup.

La distinction est fondamentale. Toutes les dissimilitudes que nous allons noter, en continuant cet examen, viendront à la suite comme autant de conséquences forcées.

Effectivement, l'animal bâti pour la marche plus ou moins

rapide et apte à la peine, ayant besoin de trouver en soi une grande solidité, présente une charpente volumineuse, de gros os, offrant aux muscles, organes actifs de la locomotion, les larges attaches nécessaires à leur puissante intervention; aux viscères délicats qu'ils recouvrent, un moyen de protection efficace contre toutes violences quelconques, et surtout contre les actions extérieures auxquelles l'activité et le travail les exposent incessamment. Ainsi est sauvegardée la vie par l'intégrité des fonctions. Considéré dans son ensemble, le squelette de la bête de boucherie a été dégrossi et se trouve en disproportion manifeste avec le développement exubérant des parties charnues.

En s'allongeant, les os des membres ne devaient pas s'aminorir : ils en eussent été moins résistants; toujours logique dans ses combinaisons, la nature les a faits gros et épais à l'avenant chez l'animal de trait; mais, comme ils n'ont chez l'autre que des usages très-limités, elle les a singulièrement raccourcis dans les rayons inférieurs; plus ils deviennent courts, et moins ils restent gros : ce rapport inverse n'est pas moins logique que celui dont nous venons de parler.

Chez l'animal de trait la force a été mise partout où elle était nécessaire. Nous la trouvons dans la disposition des membres, dans le volume et dans la forme des articulations, dans le développement de la tête et du cou, dans la prédominance des parties antérieures du corps. Rien de pareil dans la bête de boucherie, dont les extrémités ont été ramenées à leur plus simple expression, dont la tête s'affine extraordinairement, et dont le cou disparaît en partie. Tout ce qui est déchet à l'abattoir a été réduit autant que possible chez cette dernière; par contre, tout ce qui fonctionne le plus activement ou le plus puissamment chez le bœuf de peine a pris un développement proportionné aux exigences de la destination. Et cette observation est si fondée, que, si nous trouvons les os très-divers dans les deux types, quant à leur poids et quant à leur grosseur, dans les régions que nous venons de comparer chez l'un et l'autre, nous observons presque un rapport inverse dans ceux qui forment la cage du thorax, c'est-à-dire la poitrine.

En effet, pour atteindre aux grandes dimensions du corps

de l'animal de boucherie, si fortement descendu, il fallait bien allonger les côtes ; mais la poitrine s'étant aussi agrandie dans les deux autres sens, d'un côté à l'autre et d'avant en arrière, ces os ont dû se prêter à une disposition nouvelle, et s'élargir au lieu de s'arrondir brusquement au sommet, à leur point d'attache sur la colonne vertébrale, dans le sens de la longueur. Par conséquent ils se dirigent d'abord presque horizontalement, de façon à former table, une surface plane : c'est le dessus, large et couvert d'épais coussins charnus ; chacun d'eux s'accroît de même suivant sa largeur, et reste moins arrondi : c'est en s'aplatissant qu'il s'étend, qu'il augmente la profondeur de la poitrine aux dépens de l'étendue du flanc. Chez l'animal de trait les différences de cette partie de la charpente ressortissent à l'opposé. Ainsi plus de table, mais une simple ligne, la ligne supérieure, étroite, parce que les côtes tombent brusquement au-dessous de leurs articulations avec les vertèbres ; elles forment ensuite un cintre plus ou moins régulier, plus ou moins complet, qui détermine la capacité intérieure de la région ; elles sont moins fortement aplaties, moins larges conséquemment, et, occupant moins d'espace, laissent un plus grand intervalle entre elles et les os de la hanche ; le flanc en est plus étendu, la poitrine en est moins profonde. La forme et la disposition des côtes donnent ainsi la raison d'être de cette dernière région, plus large, plus haute, plus profonde, plus vaste enfin pour la fabrication abondante et incessante de la viande que pour la simple production des forces utiles à une certaine quantité de travail. La distinction que nous faisons ressortir rend compte d'une nécessité moindre dans un cas que dans l'autre. Le travail occasionne des pertes à l'économie ; mais, si l'on rend à celle-ci en raison de ses dépenses, on répare les pertes qu'elle a subies, et on la met à même d'en supporter de nouvelles. Certaines proportions des organes préposés à ce rôle suffisent aux exigences, car l'intensité et la durée du travail sont nécessairement limitées. Un animal placé dans des conditions moyennes, assez bien déterminées par la pratique, trouve ordinairement dans le régime et dans le repos des éléments de réparation suffisants ; il redevient ainsi apte à reprendre le

travail, à faire de nouvelles pertes qui seront réparées à leur tour. Pour des exigences limitées il n'est besoin que d'une certaine capacité : plus, sous ce rapport, pourrait être une gêne. L'excès en tout est un défaut.

Il n'en est plus ainsi chez l'animal qui doit produire incessamment et le plus possible, non plus en vue de réparer des pertes, mais pour accumuler toujours, pour grandir vivement, pour se développer jusqu'à l'exagération, pour mûrir vite et se présenter en tout au grand complet. Ce n'est plus alors une capacité déterminée qui suffira : les exigences de l'économie augmentent en proportion des acquisitions précédemment faites ; pour suffire à la fois à la conservation de celles-ci et à leur extension indéfinie, il faut que les instruments de ce travail toujours nouveau et jamais achevé, d'un travail qui ne doit ni s'arrêter ni se ralentir, soient taillés sur un large patron, et puissent fonctionner librement. De là la nécessité d'un très-grand développement de la poitrine, de la cavité qui renferme les organes essentiels à la vie productive et productrice. En ce cas même l'excès n'existera jamais, parce que la destination des bêtes ainsi conformées est exclusive à la production intérieure ; il n'y a aucune gêne alors pour une autre spécialité d'emploi à laquelle on ne songe pas, parce qu'elle contrairait celle dont il s'agit ici.

M. Magne, discutant « les conditions anatomiques des aptitudes » chez le bœuf, nous paraît avoir fort exagéré les faits et les opinions dans ce passage : « Quelques agronomes ont voulu donner une poitrine *étroite* et profonde, des épaules inclinées en dedans et en haut comme un des caractères essentiels des bêtes de travail, tandis qu'une poitrine large, un garrot épais, seraient par excellence les conditions ou les signes de l'aptitude à engraisser. » On n'a pas voulu dire par là que le bœuf de trait dût avoir une poitrine insuffisante ou défectueuse ; on a seulement voulu déterminer la nécessité d'une disposition différente dans la conformation du thorax chez deux types distincts ou spécialisés. Il est très-vrai que la race de Durham, comme toutes celles qui lui ressemblent, marche moins librement, d'un pas moins délibéré, que nos meilleures races de travail, que celles de Bazas ou d'Aubrac, par exemple, que

celles de la Camargue et de quelques autres contrées, lesquelles trottent presque aussi vite et aussi volontiers que certains chevaux ; mais ces variétés, si aptes à la fatigue, sont loin de manquer de poitrine, selon l'expression vulgaire. La région est différemment conformée que dans la bête à viande ; elle est moins spacieuse dans tous les sens très-certainement ; elle l'est assez néanmoins pour les exigences définies auxquelles l'animal doit suffire. Si belle qu'elle soit par ses vastes proportions dans le durham, la poitrine de celui-ci ne serait pas la perfection du bœuf de trait, qu'elle ferait moins bon marcheur, trop lourd, trop gras et trop court d'haleine. La liberté de la respiration ne réside pas seulement dans le grand volume du poumon ; l'ampleur de cet organe ne prévient pas l'essoufflement, mais son état, la condition physiologique où il se trouve.

Tous les chevaux remarquables par le fonds et par la vitesse, dit encore M. Magne, les chevaux arabes comme ceux du Boulonnais et du Perche, se distinguent par une poitrine ample, un poitrail large et des avant-bras écartés. Pourquoi ces dispositions anatomiques nuiraient-elles au bœuf, qu'on ne recherche jamais pour la vitesse de son allure ? L'exemple est mal choisi. La conformation de la poitrine n'est pas la même, il s'en faut, chez le cheval léger, destiné à un service rapide, et chez celui de grosse race, qui chemine pesamment au pas ; entre le cheval de pur sang et le cheval de brasseur, à Londres, la distance est immense : chez l'un et l'autre la capacité de la poitrine est grande, mais diversement. Il en est ainsi du bœuf de trait et du bœuf d'engrais, considérés tous deux dans l'exagération du type. Le premier se trouverait fort empêché avec la poitrine de l'autre, qui le rendrait plus apte à faire de la viande et de la graisse, et la bête d'engrais serait loin de la perfection avec la poitrine qui suffit si bien à l'animal de travail. Chacun a donc son genre de beauté, sa forme propre, bien appropriée, et justifie une fois de plus cet axiome des anciens : *Le beau n'est que la forme visible du bon*, comme le laid reste la forme visible du mal. Le bœuf de boucherie conformé comme le bœuf de trait ne serait qu'un méchant travailleur, une bête impuissante à produire des forces

et à supporter la fatigue ; les bœufs hongrois ou camargues sont de pauvres fabricants de viande, de mauvaises machines à graisse, fonctionnant sans profit pour qui s'obstine à les détourner brusquement de leurs aptitudes. A l'abat leur rendement n'est en rapport ni avec leur volume, ni avec les frais qu'ils ont occasionnés ; ils ont trop d'os et trop de déchets ; ils ne donnent ni assez de viande, ni assez de bons morceaux. Ces résultats tiennent à la conformation, d'où résultent les dispositions organiques et fonctionnelles, c'est-à-dire encore les aptitudes.

Cette opinion n'est pourtant pas universellement admise ; nous lui connaissons au moins un dissident. « Nos bœufs de travail, reprend M. Magne, ont le plus souvent l'encolure forte, la tête large, les membres gros, et l'on a encore donné ces caractères comme devant différencier les bêtes de travail des bêtes de boucherie. Nous ne concevons pas comment cette conformation faciliterait la production de grands efforts musculaires. M. de Dombasle a démontré que, dans le cheval de trait, le poids de la tête n'exerce pas l'effet utile qu'on lui attribue ; nous ne croyons pas qu'il soit même nécessaire de faire cette démonstration pour les bêtes à cornes ; nous nous bornons à dire qu'il ne faut pas confondre la grosseur des membres avec la belle conformation des jarrets, des avant-bras et des genoux. Nous avons, du reste, des preuves, nous nous bornons à les citer, de la conformation la plus favorable au travail dans le cheval arabe, le chameau, les cerfs, le chien lévrier, animaux dont les membres sont si fins et la tête, comme l'encolure, si légère, et dont la force cependant est si grande. Nous pouvons citer aussi la race bovine bretonne, qui est très-fine, et l'une des plus propres au travail proportionnellement à sa taille et à son poids, et un grand nombre de sujets de la race de Salers, de celle d'Aubrac, des races de Devon et de Hereford, qui travaillent bien, quoique ayant une belle conformation de bêtes de boucherie. »

Et d'abord il est dans la conformation primitive de l'espèce bovine d'avoir la tête forte et l'encolure développée : ces caractères sont spécifiques. Quand il en est autrement, c'est que l'œuvre du Créateur a été modifiée. La modification a été heu-

reuse quand il s'est agi de transformer le moteur énergétique, le travailleur puissant, en bête à viande, exclusivement apte à se développer elle-même au profit de l'alimentation de l'homme ; elle serait moins profitable, si l'animal devait être laissé à la condition de bête de trait, auquel cas, étant généralement appelé à tirer par la tête et par le cou, il fallait conserver à ces régions une grande force, pour en obtenir des effets soutenus. Les autres parties du corps vont ensuite en diminuant de l'avant à l'arrière, et cette disposition de volume est toute rationnelle, parfaitement logique, puisque c'est la masse antérieure qui commande, qui attire à elle tout ce qui doit suivre. Le cheval de course est fait en flèche, pour que les parties antérieures, violemment poussées par l'arrière, n'offrent à ses vigoureux efforts que le moins de résistance possible. Le bœuf de trait est fort et large du devant, étroit et serré du derrière, par les raisons physiologiques contraires. Le bœuf de boucherie, qui n'a d'autre besoin que de vivre paisiblement, paresseusement sur place, n'est *pointu* ni devant ni derrière, mais carré : la forme du cube était la plus heureuse que l'éleveur pût imiter et adopter pour une semblable destination. Chacune de ces conformations a donc sa raison d'être, et ne présente rien d'arbitraire, rien d'illogique surtout : on peut dégrossir et alléger la tête et le cou du bœuf de travail, mais on ne le fera pas sans diminuer d'autant son aptitude à la traction. Plus celle-ci nécessitera un déploiement considérable de forces, et moins il faudra toucher au volume, au développement des régions antérieures du corps, sous peine d'insuffisance.

La démonstration de M. de Dombasle, juste à tous égards pour le cheval, est sans aucune application au bœuf. Ces deux animaux, très-dissemblables dans leur structure, ne marchent pas de la même manière, ne s'attellent pas de même, et agissent différemment sur le fardeau à tirer. En réfléchissant il est aisé de se rendre compte que le tirage au collier ne s'opère pas tout à fait à l'aide des mêmes puissances que le tirage par le joug, et de reconnaître que ce qui est vrai dans un cas cesse de l'être dans l'autre. Or il ne faut pas oublier que des expériences directes, au dynamomètre, ont prouvé que le bœuf est conformé pour tirer par la tête, non par les épaules ; il

tire aussi par cette région, mais d'une manière beaucoup moins profitable et moins soutenue que par la tête. Cela étant, il y a nécessité d'accumuler à la tête et au cou du bœuf de trait les forces musculaires dont il a fallu entourer, enrichir la région des épaules et le poitrail dans les races de chevaux successivement créées pour les plus fortes exigences du service du trait.

M. Magne est dans le vrai lorsqu'il ne veut pas que l'on confonde la grosseur des membres avec leur belle conformation; mais la pensée ne serait qu'à moitié juste, si, dans la conformation de l'animal de trait, elle s'avisait d'exclure l'ampleur. Le développement des os, le volume des articulations, sont des conditions *sine qua non* de force et de solidité; c'est pour cela qu'on les recherche dans les animaux qui peinent et qu'on les redoute, au contraire, chez ceux qui ne doivent point fatiguer. De gros os coûtent cher à fabriquer et à entretenir: c'est presque la plus forte dépense pour l'économie, mais c'est aussi son plus grand profit, puisque c'est par eux surtout qu'elle résistera au travail; ils deviennent donc une nécessité chez les races de trait, nécessité proportionnée d'ailleurs à la somme de travail imposée. On poursuit logiquement le résultat opposé dans les races particulièrement ou exclusivement préposées à la production de la viande, et c'est bien nous, après tout ce qui précède, qui n'avons plus besoin d'apporter nos preuves à l'appui du fait.

Par suite de quelle préoccupation enfin M. Magne invoque-t-il la conformation si légère de la tête, de la région cervicale et des membres, chez le cheval arabe, dans le chameau, le cerf et le chien lévrier, pour l'appeler à déposer en faveur de ses idées sur la structure la plus favorable au travail? Qu'y a-t-il de commun entre tous ces animaux et le bœuf, voué depuis la création, pour ainsi dire, au labour pénible et lent, sous un harnais grossier, qui est avant tout le type de la sujétion et de la dépendance. Oui, le cheval arabe est fort, mais à sa manière; plus fort que le bœuf, car celui-ci ne pourrait en aucun cas remplir la tâche dont il s'acquitte si brillamment; mais imposez au cheval du désert le travail confié au bœuf, et vous verrez comment il s'en acquittera. Certes, le

chameau peine aussi et rend d'immenses services, dans lesquels il déploie une somme de forces très-considérable ; mais il est bâti pour porter, non pour tirer, et on ne l'attelle pas. Ne disons rien ni du cerf ni du lévrier, car ils n'ont rien à voir ici, si ce n'est que les membres d'une part, et d'autre part la tête et le cou, sont toujours assez larges et assez volumineux pour les animaux légers qui n'ont à porter que leur individualité. Les conditions de structure changent dès que les exigences augmentent. Chargez seulement de 5 à 10 kilogrammes ce lévrier si svelte et si rapide, avant de le lancer dans l'espace, et jugez-le ensuite dans ce que vous appelez improprement la force. Si le cheval arabe avait pu suffire aux gros travaux qui incombent aujourd'hui à l'espèce, il serait resté arabe ou à peu près par la forme ; loin de là, il s'en est éloigné un peu d'abord, puis beaucoup, et progressivement d'une manière si complète qu'on ne le retrouve plus guère dans les grosses races dont on a voulu faire un second type, ou plutôt une espèce à part. Si le bœuf de travail avait pu donner, tout en travaillant, autant de viande, et à un âge aussi précoce, que le durham, celui-ci n'aurait été retiré ni de la charrue ni du chariot ; il serait resté sous le joug. L'expérience a bien appris qu'il y avait incompatibilité absolue entre les aptitudes extrêmes, et que, pour avoir des intermédiaires, il fallait à toute force sacrifier, tantôt à l'un, tantôt à l'autre : chercher tous les avantages de celui-ci dans celui-là, c'est tout simplement l'impossible.

Mais, ajoute M. Magne, un témoignage irrécusable en faveur de mon assertion, n'est-ce pas l'emploi que font de leurs forces musculaires la race bovine bretonne, si fine, et certaines autres, dont la conformation, comme bêtes de boucherie, est véritablement modèle ?

L'exemple de la race bretonne est mauvais. Elle travaillait courageusement et en suffisance, quand, avec un instrument par trop primitif, le laboureur se bornait à égratigner quelque peu la surface de la terre ; elle a montré le même courage, mais aussi toute son insuffisance, à partir du moment où on l'a attelée à une machine plus puissante, avec laquelle on se proposait, ou de défricher la lande, ou de « creuser profond ». On y a renoué alors, et on lui a substitué un moteur plus gros, plus

grand, plus fort, sans qu'il soit pour cela plus courageux. Voilà le cheval arabe abandonné pour le boulonnais : ce sont deux athlètes, mais des athlètes d'un genre différent, d'une conformation opposée et d'aptitudes diverses ; ils ont leur prix tous deux, leur prix et leur utilité spéciale.

Quant aux autres races qui se montrent assez bien douées pour donner et du travail et de la viande, ce sont les intermédiaires que nous avons mentionnées au passage, races utiles à tous égards, et bien autrement usuelles que les extrêmes, bien plus répandues et destinées pendant longtemps encore à remplir leur double tâche. Il ne faut pas se le dissimuler néanmoins, l'avenir est au type extrême de la bête de boucherie ; car le présent s'éloigne de toutes parts, aussi vite et aussi complètement que possible, de l'autre type, qui représente exclusivement le passé. Celui-ci a été le point de départ vers lequel celui-là ne remontera jamais, et les efforts de M. Magne lui-même tendent à fusionner toutes nos races quelconques dans celui des deux modèles qui représente le progrès. La bête de trait d'autrefois était beaucoup plus près du bœuf primitif ; la bête de trait d'aujourd'hui est encore une sorte d'intermédiaire ; celle de demain se rapprochera davantage du but offert aux travaux de tous. Rectifiez donc la conformation de l'animal de trait, non parce qu'elle n'est pas la mieux appropriée à cette destination, mais parce que le travail n'est plus aujourd'hui son unique destination, et parce que celui-ci, se faisant chaque jour moins pénible par les progrès de la mécanique, par l'amélioration du sol et par l'état des voies de communication, n'exige plus des moteurs un déploiement de forces aussi considérable pour des résultats égaux. On peut alors faire des concessions à la forme la plus favorable au travail, et se rapprocher, sans nuire à ce dernier, de la conformation la mieux appropriée pour l'engraissement. Ainsi expliquées toutes choses restent dans la vérité, qui a ses droits et qui les maintient.

Dans son exagération le type laitier n'est pas moins accentué que les deux autres, ainsi qu'on en trouve la preuve dans *la teneur* de la variété flamande connue sous le nom de race *casseloise*, ou dans la conformation de la race d'Angeln. Il ne serait pas besoin d'appuyer autant sur ce fait, si,

comme pour la bête à viande, on avait organisé des concours spéciaux pour les races exclusivement laitières. L'absence de tout encouragement spécial à cette catégorie de l'espèce l'a laissée au troisième plan, et, par cela seul que toutes les femelles quelconques donnent nécessairement du lait à la suite du vêlage, on a nié qu'il y eût un type laitier, en même temps qu'on admettait un type pour la boucherie. La bête à lait a néanmoins provoqué de sérieuses études, et l'on a déterminé avec beaucoup de précision les signes extérieurs qui correspondent au plus grand développement de la faculté. Ils sont tout spéciaux, caractéristiques. La véritable laitière travaillerait fort mal, et donnerait pour la boucherie des produits très-inférieurs à ceux de toutes nos races particulièrement vouées à cette destination. Elle engraisse plus ou moins facilement, quand, après avoir été tarie, on la nourrit abondamment et substantiellement; mais, grasse, elle ne ressemble pas à l'animal exclusivement dirigé dans le sens de la production de la viande. Le bœuf hongrois, ce trotteur rapide, ce travailleur émérite, engraisse aussi quand on le dételle; sait-on à quel prix revient sa chair? Nous ne parlons pas de sa conformation, qui est aux antipodes de celle du durham; mais, à l'étal, le boucher saura bien dire lequel des deux appartenait au type producteur de viande grasse, tendre et abondante. L'aptitude au lait est réelle; il y a une énorme différence, sous ce rapport, entre les femelles d'un même troupeau, quant au rendement annuel; mais d'autres différences existent, qui portent sur la nature même du produit, sur sa richesse en beurre ou en fromage. Le type laitier bien arrêté, anciennement établi dans la constitution, modifie les formes générales et conséquemment les dispositions de la charpente osseuse. M. Magne dit : Vous prenez l'effet pour la cause : le mode d'élevage fait le bœuf de boucherie parfait, et non son aptitude à l'engraissement; la mulsion répétée des mamelles fait la laitière productive, et non une disposition spéciale à sécréter du lait; vous mettez un joug sur la tête d'une paire de bœufs, et ils tirent, non parce qu'ils ont l'avant-train fort et musculeux, mais alors même qu'ils auraient le squelette très-réduit et des masses de chairs plus ou moins tendres et juteuses, au lieu de muscles fermes

et rigides. Personne, que nous sachions, n'a jamais renié les causes auxquelles le bon sens fait nécessairement remonter les effets ; mais c'est précisément pour cela qu'il ne faut pas nier l'effet quand des influences très-efficaces l'ont produit. Or l'effet est là, indéniable aussi ; et, quoi qu'on en dise, on ne fera pas que la bête à viande soit de résistance au travail, ni que la vache de peine puisse livrer en lait, à la trayeuse, *jusqu'à la dernière parcelle de sa chair*. Le type laitier existe comme le type de boucherie, comme le type de l'animal travailleur. Cette conclusion ne préjuge en rien la question de savoir s'il y a intérêt ou non à le cultiver, à l'exalter, à le poursuivre dans des races spécialisées, à l'exclusion des autres facultés ; elle établit seulement le fait : c'est ensuite à la pratique qu'il appartient de déterminer la mesure dans laquelle elle doit l'adopter, pour le développer ou le contenir en de judicieuses limites.

M. Magne fait ressortir entre les divers appareils d'organes une sorte de hiérarchie très-rationnelle. Tous, dit-il, « n'ont pas la même importance : les uns remplissent un rôle essentiel à la vie ; les autres ne sont destinés qu'à un rôle secondaire. Quelques-uns de ces derniers pourraient être supprimés ou rester inactifs sans que la vie fût en danger.

« Parmi les premiers nous nommerons, parce qu'ils nous intéressent, l'appareil digestif, l'appareil pulmonaire et l'appareil circulatoire. Ces appareils exécutent des fonctions que nous appellerons *fondamentales* : une digestion complète, une respiration ample et une circulation régulière agissent et en produisant et en portant dans tous les tissus un sang bien réparateur.

« Mais, une fois créé, le sang, qui est la matière première de tous les autres produits de l'organisme, arrive à des appareils secondaires qui l'utilisent, l'élaborent. Ces appareils, pour ne citer que ceux qui se rapportent au sujet que nous étudions, sont ceux de la locomotion pour le travail, de la sécrétion de la graisse pour l'engraissement, de la sécrétion du lait pour la production de ce liquide.

« Quelle que soit leur importance, ils ne font qu'utiliser les matériaux préparés par les premiers, et leur sont subordonnés. Cette liaison est si évidente que les bouviers et les bergers,

pour dire qu'un animal prend facilement la graisse, disent qu'*il se nourrit bien*.

« Lorsque les appareils essentiels fonctionnent bien, ils impriment à tout l'organisme, et par conséquent aux appareils secondaires, une grande activité, en même temps qu'ils leur fournissent des matériaux abondants et bien élaborés; ils contribuent ainsi de deux manières à l'action des organes qui produisent le travail, la graisse et le lait. »

Nous n'avons rien à retrancher de ce passage, qui rend si bien raison des aptitudes, qu'elles quelles soient, dont le genre se trouve déterminé par le développement des « appareils secondaires. » Celui qui acquiert le plus d'activité vitale domine les autres, et les absorbe jusqu'à les « supprimer » en quelque sorte; de cette manière il s'élève à l'importance « des conditions fondamentales. » Oui, dans tous les animaux quelconques d'une même espèce, et quelle que doive être leur destination, une poitrine spacieuse, des organes digestifs en bon état, un appareil circulatoire irréprochable, voilà bien les conditions essentielles d'une machine capable de fonctionner en plein, de préparer en bonne qualité et en quantité voulue l'élément de produits variés, la matière première du travail, de la viande et du lait. Mais l'élaboration de ceux-ci reste sous la dépendance exclusive d'instruments spéciaux, et la nature, non moins que l'abondance des produits, tient essentiellement au degré d'activité ou de perfection, non moins qu'au développement fonctionnel des organes. En supposant que ces diverses fonctions s'équilibrent entre elles, la machine donnera en proportions égales les produits que chacune a mission de créer; mais, si l'équilibre n'existe pas, si l'une se développe plus que les autres, elle les domine et les opprime tant et si bien qu'elles demeurent à peu près inactives; la vie n'en éprouve ni trouble ni gêne; mais cet appareil prédominant, appelant à lui toute la somme des forces vitales disponibles, produit beaucoup, produit sans relâche, tandis que les autres sommeillent, se rouillent et s'effacent. Ceci est particulièrement le rôle de l'hérédité.

Le raisonnement de M. Magne nous est d'un grand secours pour bien faire comprendre la naissance et la croissance des ap-

titudes dans le fait même de leur dominance. Quand l'appareil locomoteur, incessamment sollicité, prend le dessus, la machine produit des forces qui sont dépensées, puis remplacées, et ainsi de suite. L'activité vitale, détournée à leur profit, cesse de se porter sur les autres appareils secondaires de l'économie. C'est sous une influence de cet ordre que sont nées et que se sont façonnées les nombreuses races de travail de l'espèce bovine; c'est sous cette influence très-énergique que la femelle vouée au joug donne à peine à son veau de quoi le faire vivre par l'allaitement, dans les premières semaines de la vie. Alors toutes les forces convergent vers le même appareil, celui de la locomotion, la conformation en éprouve les effets et se spécialise dans un type particulier dont nous avons indiqué les principaux traits.

La même explication rend compte de la prédominance des masses charnues et cellulaires qui se développent, au détriment du système osseux et sous l'influence du repos, chez l'animal essentiellement producteur de viande et de graisse. Dans ce cas rien n'est dépensé en actions extérieures; tout profite à l'individu lui-même, qui augmente en volume et en poids, par la raison qu'il bénéficie de tout ce que perd l'animal qui sue et qui peine.

Que l'activité vitale soit appelée, au contraire, dans l'appareil mammaire, toutes les conditions changent. Le fluide nourricier y vient abondant, si abondant même qu'il peut en rester à peine de quoi alimenter en suffisance le reste de la machine. Alors les artères qui se rendent aux mamelles prennent un développement énorme, car elles deviennent des voies très-fréquentées, et les glandes dans lesquelles elles versent le sang se mettent si énergiquement au travail, élaborent, produisent si rapidement, que des flots de lait s'échappent, à courts intervalles, sous les doigts de la trayeuse ou du marcaire. Dans ce cas il ne faut rien ou presque rien demander aux autres appareils, qui ne reçoivent point de matériaux à mettre en œuvre; ils demeurent absolument inactifs et comme supprimés. Les choses peuvent aller même assez loin pour nuire à l'économie, dont les formes essentielles s'oblitérent souvent à un degré remarquable, et plus que la théorie n'oserait le dire, si la pratique n'en offrait à chaque pas des preuves incontestables. Ceci

est le résultat de l'abus, comme l'extrême maigreur et le dépérissement résultent de travaux exagérés, comme l'obésité et la pléthore viennent d'un excès d'alimentation ; mais l'oblitération des formes ne se produit que sous l'influence d'une aptitude très-développée. Le travail ne tue pas les fainéants, qui se ménagent assez pour n'arriver jamais à la fatigue ; ni la pléthore ni l'excès d'embonpoint ne tuent ceux qui mangent peu ; de même la lactation ne conduit pas au marasme, à la phthisie, à la mort, les femelles dont l'appareil mammaire n'est pas doué naturellement d'une prodigieuse activité. Cette disposition est innée, elle a ses caractères et sa forme propres, encore peu étudiés et mal déterminés peut-être, mais réels et incontestables ; elle entraîne donc certaines modifications de l'organisme qui lui sont favorables, et, comme la faculté du travail et l'aptitude à l'engraissement, elle a ses variétés particulières. Nous voulons dire que ses résultats varient ; car le produit de la laitière, abstraction faite du mode d'alimentation, est ou plus séreux, ou plus riche en molécules grasses, en beurre, ou plus caséux, plus fromageux. La bête grasse ne l'est pas toujours de la même manière : il en est qui accumulent à l'intérieur de grandes masses de suif ; d'autres s'engraissent plus particulièrement en dehors, sous la peau : la perfection est dans ce mélange, qui fait dire la chair marbrée, et qui résulte de l'interposition de la graisse entre toutes les fibres de la viande. Le travail aussi a ses formes variées ; mais il faut les chercher dans une autre espèce, qui offre des races lentes dans leur unique allure, et d'autres races aux allures très-diversement rapides. Chacune de ces formes est comme un degré de l'aptitude à laquelle elle se rapporte ; ensemble elles établissent une sorte d'échelle sur laquelle peut être mesurée la perfection ou de la race ou de l'individu.

Comparant le cheval au bœuf, David Low disait : « Dans le cheval nous recherchons particulièrement le développement de la force physique, pour porter des fardeaux, traîner des véhicules, ou pour marcher rapidement. Ces considérations, qui peuvent avoir une certaine importance pour le bœuf de labour, sont presque toujours dominées, au contraire, chez l'éleveur de ce dernier, par le désir plus important de pro-

duire de la viande de boucherie. Vu de profil, et en retranchant par la pensée la tête et le cou, le cheval représente presque un carré; le bœuf, vu de la même manière, offre à l'œil un rectangle. Le corps du cheval, selon le service auquel on le destine, peut avoir un volume trop considérable, ou être trop chargé de muscles et de graisse; chez le bœuf élevé pour notre alimentation, ces caractères ne sont jamais portés au point de devenir des défauts; au contraire, dans le bœuf, plus est considérable le volume de substance grasse et charnue, plus est étendue la surface du rectangle formé par son corps, à proportion de ses jambes, et mieux sa forme se trouve appropriée aux usages auxquels on le destine. Ainsi, dans tous les cas, nous désirons que le corps du bœuf élevé pour l'engraissement soit volumineux en proportion de ses membres, ou, en d'autres termes, que les jambes soient courtes relativement au volume du corps. »

Entre le bœuf de trait et le bœuf de boucherie, considérés l'un et l'autre dans leur type le plus élevé, nous avons trouvé la même divergence que le savant professeur accuse dans la forme naturelle des deux espèces. Elle ne serait ni moins apparente, ni moins réelle entre les deux types du bœuf qu'entre le bœuf et le cheval, si, depuis nombre de générations déjà, on ne tendait à rapprocher insensiblement l'animal de travail de la bête à viande. Si lente que soit la transformation, elle s'opère néanmoins, sans retour possible vers le point de départ, par deux voies parallèles : — l'hérédité et le régime.

Le bœuf de trait n'inspire plus guère d'intérêt aux Anglais; on s'éloigne beaucoup de lui dans les parties les plus avancées de l'Allemagne, et nous sommes entrés, nous aussi, dans une période de transition qui nous le fait perdre de vue, attirés que nous sommes par la nécessité vers l'élevage abondant de la bête à viande. Toute l'agriculture est en marche; elle vise à ce résultat considérable, sans bien s'en rendre compte sur tous les points peut-être; mais toutes les forces se réunissent pour la solliciter dans le même sens, et la poussent avec quelque vigueur vers le même but.

Les figures 5 et 6 ont montré comme le dessous des deux types de l'espèce; en voici d'autres, au nombre de huit, qui

en montrent le dehors, l'extérieur. Elles nous permettent d'abrégier beaucoup des considérations importantes, qui ne peuvent plus rester étrangères à aucun éleveur de bétail.

Les deux animaux vus de profil (fig. 7 et 8) sont bien divers. La bête de trait donne une suffisante idée de la force : sa tête est grande et solide, le cou est épais et musculéux ; les membres sont longs et osseux, amples sous le genou et le jarret, nettement accusés dans les articulations ; les parties antérieures du corps sont développées, mais non chargées ; l'arrière-train est moins large et moins épais, d'où une prédominance marquée de l'avant sur les quartiers de derrière ; la queue est grosse ; la ligne du dessus s'incline d'arrière en avant, disposition favorable au mode d'emploi des forces, car elle ajoute au poids qu'il est nécessaire d'accumuler dans l'avant-train ; dans le cou et dans la tête, tous les leviers locomoteurs sont longs, gros et fermes ; les muscles se montrent assez distinctement sous la peau, et ne remplissent qu'à un degré convenable les ondulations du squelette, ce que l'on est convenu d'appeler les vides ; les grosses saillies de la charpente restent très-apparentes, surtout aux régions postérieures, qui sont les moins couvertes de chair.

Tout autre vraiment, la bête de boucherie présente une forme carrée, massive, très-régulière. Dans le sens vertical l'épaisseur est grande et la même dans toutes les parties : ce n'est pas l'idée de la force qu'on se fait ici, mais du poids, du volume, de la masse ; la tête est fine et légère, le cou bref et mince, la queue fine ; les extrémités, très-courtes, rapprochent beaucoup le corps du sol ; la ligne supérieure suit une direction horizontale parfaite, et le développement du train de derrière égale l'ampleur du devant, si même il ne le dépasse ; toutes les formes de l'animal s'effacent sous d'épaisses couches de chair ; il n'y a plus de vide à la surface, mais plutôt des boules de graisse, chez les sujets dont l'embonpoint devient excessif.

Si nous regardons les animaux de face et par derrière, nous trouvons de très-notables différences encore ; nous accuserons les principales seulement. La bête de trait bien conformée est ample dans son poitrail (fig. 9) ; mais com-

bien moins elle remplit le cadre dans lequel tient à peine la bête de boucherie (fig. 10), large dans le dessus, tandis que l'autre n'y montre presque qu'une ligne! Il suffit de regarder ces deux figures pour voir que l'une représente un animal bâti pour la marche, et que l'autre appartient à une bête faite pour le repos. Le devant de cette dernière, très-près de terre, très-large et très-lourd, conserve la forme cubique; le devant de l'autre est puissant par la force, moins descendu, moins large, afin de laisser plus de liberté à l'action des membres : il n'a rien du cube.

Vus par derrière, les effets de perspective sont encore plus prononcés. La bête à viande (fig. 11) ne change pas : la forme carrée lui reste, d'où qu'on l'examine ou la mesure; l'autre (fig. 12) se rétrécit, devient pointue; elle est anguleuse de toutes parts, mais tous ces angles sont autant de signes apparents de la force.

Regardons les dessus maintenant : dirait-on que les figures 13 et 14 représentent des parties d'animaux appartenant à la même espèce? Chez l'un, c'est une surface large, plane et pleine, une table horizontale, sous laquelle on trouvera l'abondance, de grandes quantités de viande, et de la meilleure, surtout dans les régions postérieures. Chez l'autre, une crête plus ou moins saillante, une forme qui rappelle celle d'un toit, des lignes très-ondulées, marquées de dépressions profondes; ici les muscles ne se raccordent plus, ne se fondent pas en surfaces adoucies par des pleins ou des demi-pleins; on les sent nettement accusés, fermes, solides et rigides. Chez la bête de boucherie, c'est encore et toujours l'aspect d'un rectangle; chez l'autre, dit M. le comte O. de Sesmaisons, à qui nous devons une bonne étude sur ce sujet, chez l'autre, le dessus du corps « présente, à partir de la ligne des hanches, l'aspect de deux trapèzes pointants, l'un plus long vers le devant, l'autre plus court vers l'arrière. »

Nous nous arrêtons ici. Pousser plus loin cet examen nous ferait entrer dans des développements qui appartiennent à la description des races; nous ne voulions, pour le moment, distinguer que les types. D'autres considérations spéciales se dérouleront à chaque pas dans la grande étude qui va suivre.

VIII. Les bêtes bovines.

Nous l'avons dit, on qualifie aujourd'hui de bêtes bovines toutes les variétés quelconques du bœuf domestique. Autrefois on disait improprement *bêtes à cornes*; non-seulement d'autres animaux, parmi ceux que l'homme s'est appropriés, sont pourvus de cornes, mais plusieurs races, dans la seule espèce qu'on entendait désigner par cette appellation, manquent de ce caractère extérieur tout à fait secondaire, si secondaire même, et d'ailleurs si peu utile en l'état de civilisation où vivent à présent les espèces le plus anciennement acquises à la domesticité, qu'il tend à s'effacer, à disparaître complètement. La dénomination de bêtes à cornes a cessé d'être exacte; c'est avec raison que l'usage a fait prévaloir celle de bêtes bovines.

Nous laisserons, dans ce travail, à chacune des races les mieux fondées de l'espèce son individualité propre, qu'on nous permette l'expression, et nous lui consacrerons un article spécial et détaillé, résumant son passé physiologique, établissant son utilité économique. Toutes celles qui, en leur état actuel, jouent un rôle dans notre agriculture, ou qui paraissent appelées, dans un avenir prochain, à prendre une plus grande place sur l'échelle de l'espèce, et occupent en ce moment de vastes espaces sur notre territoire, garderont leurs noms, auront leur notice à part. Nous ferons ainsi, parce que cette revue sera féconde en enseignements; parce que l'histoire de toutes, en donnant à chacune sa raison d'être, enregistrera tout à la fois la cause et l'effet, montrant, à ne pas s'y tromper, qu'en économie de bétail on ne peut pas toujours tout ce qu'on veut; qu'il y a nécessité de tenir compte des milieux où l'on se trouve, des circonstances économiques qui étreignent la pratique. Si la routine a de funestes erreurs, les innovations irréfléchies ont aussi leurs dangers; si l'on perd à s'attarder outre mesure, on court souvent à la ruine en précipitant trop sa marche : la poursuite du progrès est fatale

à qui ne sait pas le définir, parce que, en fait d'améliorations, rien n'est absolu.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à séparer les grandes races, les races-mères en quelque sorte, de la multitude, pour les présenter, à leur rang, dans le cadre qui leur est propre. Mais il en est d'autres qui, pour avoir moins d'importance, n'en méritent pas moins de fixer l'attention ; puis il y a la foule, ces mille et une variétés locales, parmi lesquelles plusieurs encore sont pleines de prétentions et d'ambition ; puis encore et enfin le *servum pecus*, la tourbe, qui vit de misère. Rien de tout cela ne doit être complètement passé sous silence ; nous en parlerons donc, afin que notre étude soit complète.

Les familles considérables de l'espèce sont nécessairement en minorité ; le gros de la population appartient aux autres prises en masse : les premières tirent surtout avantage du nombre restreint des existences ; mais la supériorité du chiffre a aussi sa valeur, qui est une force, une force encore peu connue, réelle cependant, incontestable.

Nous aurions bien voulu en donner ici une mesure, même approximative ; les éléments nous manquent. La statistique officielle, publiée en 1840, est loin de la vérité actuelle sans aucun doute, mais si loin que nul ne saurait établir si, après une période de vingt années, nous sommes en deçà ou au delà du total écrit en 1840. On a dit à cette époque 10 millions de têtes, y compris les élèves, ou à très-peu près ; nous espérons bien qu'au lieu de s'affaiblir, la population bovine de la France s'est accrue.

Dans ce gros chiffre, petit relativement aux exigences de la consommation, les races d'élite, celles qui peuvent ajouter au mérite et à la richesse des autres, en élevant leurs aptitudes, ne tiennent numériquement, nous venons de le constater, qu'une moindre place. Mais, comme ces essences concentrées dont tout l'avantage gît dans une force d'expansion immense, elles peuvent s'étendre à l'infini : là est leur utilité propre. En les mariant entre elles, non capricieusement ou au hasard, mais suivant les règles judicieuses de la science et de la raison, on augmenterait d'une manière très-notable

les produits des moins précieuses : ce résultat successivement obtenu s'acquerrait sans accroissement proportionnel des frais : là serait le progrès.

A ce propos, qu'il nous soit permis de rappeler en passant l'histoire de M. Riedesel, racontée par lui-même, déjà rapportée par d'autres, et, malgré cela, encore peu répandue. Nous voudrions qu'elle ne restât ignorée d'aucun éleveur, tant la leçon qu'elle porte avec elle peut devenir profitable à tous. On a tant dit et répété : Multipliez le bétail, que le mot a fait oublier complètement la nécessité de l'avoir bien doué, et surtout de l'entretenir sans parcimonie, et, ce n'est point assez, avec largesse. C'est ce côté de l'hygiène que le fait raconté par le cultivateur allemand a le plus particulièrement mis en lumière. Nous le laissons parler.

« Le hasard, dit-il, m'amena un jour des Suisses qui voulaient m'acheter tout le lait produit par mes vaches, pour en fabriquer des fromages.

« Je ne pus m'accorder avec eux sur le prix du lait ; mais, dans les pourparlers qui eurent lieu, je m'aperçus que ces gens en savaient beaucoup plus que moi et tous les miens sur l'élève des veaux, les soins à donner au bétail, la nourriture, et les produits à en tirer.

« J'eus alors l'idée, au lieu de leur vendre le lait produit, de les charger de la production du lait. Je les trouvai disposés à cet arrangement, et je passai avec eux en conséquence un marché où il fut stipulé que je fournirais toute l'année aux bêtes une nourriture régulière, complètement suffisante, et qu'eux, chargés de tous les soins à donner aux vaches, me payeraient, à un prix convenu par mesure, tout le lait produit par elles.

« Le premier résultat de cet arrangement fut que je me trouvai bientôt dans la nécessité de vendre près de la moitié de mes vaches, car mes Suisses leur donnaient une quantité de fourrage presque double de ce qu'elles avaient eu précédemment ; et je pus bientôt me convaincre que tout le produit en fourrage de mon exploitation était loin d'être suffisant pour nourrir ainsi la quantité de bêtes que j'avais eues jusqu'alors.

« Au commencement, je ne pouvais en prendre mon parti. Moi et mes gens nous nous désespérions de voir mes Suisses exiger, selon la lettre de leur contrat, une telle quantité de fourrage, et du meilleur fourrage. Je savais positivement que j'avais précédemment donné à mes vaches plutôt plus que moins que la quantité de nourriture prescrite par les auteurs en qui j'avais une foi entière. Ainsi, tandis que Thaër indique 10 kilogr. de foin, ou l'équivalent, pour la nourriture d'une vache de forte taille, je croyais avoir fait beaucoup pour les miennes en leur accordant 12 kilogrammes.

« Mais, si le changement opéré dans le régime de mes vaches était grand, celui qui en résultait pour la production du lait fut encore plus frappant.

« La quantité de lait augmenta successivement, et elle parvint au plus haut point lorsque les bêtes eurent atteint cet état de prospérité des vaches grasses rêvées par Pharaon. Alors la quantité de lait parvint au double, au triple, au quadruple, même au delà; de sorte que, si je comparais le produit actuel à celui précédemment obtenu, un quintal de foin, ou l'équivalent, me produisait trois fois plus de lait qu'il n'en avait produit avec mon ancienne méthode de nourrir les vaches.

« On concevra sans peine que de tels résultats attirèrent particulièrement mon attention sur cette branche de mon exploitation agricole. Elle devint mon affaire de prédilection, l'objet d'observations suivies avec le plus grand soin, et, pendant plusieurs années, je lui consacrai une grande partie de mon temps. Je me procurai même des balances pour peser le fourrage et les bêtes vivantes, afin de pouvoir établir, sur des bases positives, des comptes exacts.

« Par mes correspondances, mes recherches, l'observation des faits, les expériences, les essais de toutes sortes, je ne négligeai rien de ce qui pouvait répandre quelque lumière sur ces faits nouveaux, d'abord incompréhensibles pour moi, me faire regagner le temps perdu, et, en quelque sorte, me consoler d'avoir, pendant vingt-cinq ans, consommé presque en pure perte le fourrage de mon exploitation.

« La question étant ainsi saisie et approfondie, je ne pou-

vais manquer d'arriver à des résultats instructifs; je crois avoir atteint ce but, et je vais exposer succinctement les principes sur l'élevé des veaux et la nourriture du bétail, qui sont devenus pour moi des convictions.

« 1. Il faut à chaque bête, pour être complètement nourrie et rassasiée, aux plus grandes bêtes plus, aux plus petites moins, une quantité de nourriture proportionnée à sa masse, c'est-à-dire au poids de la bête vivante.

« 2. L'alimentation ne peut être complète que si les aliments contiennent une quantité suffisante de principes nutritifs.

« On sait que le foin est plus nutritif que la paille, les grains plus que les racines, etc.

« 3. Pour qu'une bête soit entièrement rassasiée, il faut que les aliments forment un volume suffisant pour remplir au point convenable les organes de la digestion et de la rumination.

« 4. Il est nécessaire qu'une bête soit entièrement rassasiée, pour que les principes nutritifs contenus dans les aliments lui profitent autant que possible. Si l'estomac n'est pas suffisamment lesté, les aliments ne peuvent être convenablement digérés, et le corps ne s'assimile pas la totalité des principes nutritifs qu'ils contiennent.

« 5. On obtient la démonstration que les bêtes sont suffisamment nourries par le fait qu'elles sont dans l'état le plus prospère et remplissent entièrement le but de leur destination.

« 6. La preuve qu'elles sont rassasiées résulte de ce qu'elles ne veulent plus manger. Une bête régulièrement et complètement nourrie mange jusqu'à ce qu'elle soit rassasiée, et pas plus qu'il ne convient à son bien-être. Il n'y a que les bêtes qui souffrent de la faim qui se donnent des indigestions.

« 7. La nutrition et la satiété, au point le plus convenable, ne s'obtiennent que par de bon foin, ou du fourrage tel qu'il équivaille à de bon foin en facultés nutritives et en volume.

« 8. Une partie des principes nutritifs contenus dans le fourrage est, avant tout, nécessaire à l'entretien de la vie.

« 9. L'entretien de la vie, ou, pour parler plus exactement, le maintien de l'animal au même poids, exige une quantité

de principes nutritifs proportionnée à ce poids de l'animal vivant.

« 10. Si les principes nutritifs contenus dans les aliments ne sont pas suffisants pour cet entretien, la bête diminue de poids ; si, au contraire, il y a excédant de principes nutritifs, la bête augmente de poids, elle engraisse, elle grandit, ou elle fournit d'autres produits par le travail, le lait, etc.

« 11. L'entretien de la vie chez les bêtes à cornes exige, par jour, 830 grammes de foin ou l'équivalent, pour chaque 50 kilogrammes du poids de l'animal vivant, ou $\frac{1}{60}$ du poids de la bête.

« 12. Pour que l'animal soit complètement rassasié, il lui faut par jour $\frac{1}{30}$ de son poids, ou 1^{er},666 pour chaque 50 kilogrammes.

« 13. Outre le trentième de son poids en substances sèches, l'animal a besoin de $\frac{4}{30}$ d'eau ou de tout autre liquide contenu dans les aliments.

« 14. Si, pour être complètement rassasiée, une bête à cornes a besoin, par jour, d'une quantité de nourriture égale à $3\frac{1}{3}$ pour 100 de son poids, et si $1\frac{2}{3}$ sont nécessaires pour l'entretien de la vie, il s'ensuit que la moitié de la ration complète est *nourriture d'entretien*, et que l'autre moitié est *nourriture de production*, de laquelle résultent la graisse dans les bêtes à l'engrais, la croissance chez les jeunes animaux, le lait et la formation du veau chez les vaches, etc.

« 15. Le fourrage de production (ce fourrage étant toujours supposé du foin ou l'équivalent) produit chez les vaches laitières, pour chaque kilogramme de fourrage, 1 kilogr. de lait ou 28 gr. d'accroissement du veau dans le sein de la mère, et, pour les élèves et bêtes en graisse, 10 kilogr. de fourrage donnent 1 kilogr. d'augmentation de poids de l'animal.

« 16. Il résulte de ceci qu'une vache mange dans une année (ou 360 jours, pour faire un compte rond) 360 fois 1 kilogr. 1666 grammes ou 600 kilogr. de foin pour chaque 50 kilogr. de son poids, ou, ce qui est la même chose, 12 fois autant de kilogr. de foin qu'elle pèse vivante. Si donc une vache pèse 300 kilogr., elle mange dans une année 12 fois

300 kilogr., ou 3,600 kilogr. de foin; pèse-t-elle 600 kilogr. : elle mange le double, ou 7,200 kilogrammes.

« 17. De la totalité de ce fourrage consommé, la moitié, ou 300 kilogr. pour chaque 50 kilogr. du poids de la bête vivante, forme la ration d'entretien, et l'autre moitié forme la ration de production.

« 18. Cette ration de production devait, d'après ce que nous avons dit (15), produire un poids égal de lait, s'il ne fallait en déduire la quantité nécessaire à la formation et à l'entretien du fœtus. (Cette quantité est de 5 kilogr. de fourrage de production pour chaque 500 gr. du poids du veau à sa naissance.)

« 19. Le veau pèse à sa naissance (du moins c'est ce que j'ai trouvé en terme moyen) un dixième du poids de sa mère. Il pèse donc, pour chaque 50 kilogr. du poids de sa mère, 5 kilogr., qui consomment (18) 50 kilogr. de la ration de production de la mère.

« 20. Déduction faite de ces 50 kilogr., il resté encore 250 kilogr. qui (17) doivent produire un poids égal de lait, ou 5 fois autant que le poids total de la vache.

« 21. On sait très-bien qu'une vache ne donne pas cette quantité de lait également répartie sur tous les jours de l'année; il n'est pas non plus nécessaire de dire que, dans toutes mes observations et mes calculs, je n'ai pu prendre que des termes moyens. Pendant les quatre premières semaines qui suivent le vêlage, la vache fournit du lait en quantité égale à $3\frac{1}{2}$ pour 100 de son poids, c'est-à-dire précisément autant qu'elle doit recevoir journellement de foin pendant toute l'année. Mais peu à peu, et dans une proportion qui est assez régulière, elle donne chaque jour moins de lait, jusqu'au moment où elle tarit tout à fait, six semaines ou deux mois avant de mettre bas.

« Tels ont été les résultats de mes observations, de mes essais et de mon expérience sur mes vaches, soignées et nourries par des Suisses.

« De l'application de ces principes, j'ai obtenu et j'obtiens encore les résultats les plus satisfaisants. »

Ces principes sont d'ailleurs tellement vrais et de connais-

sance si vieille que la pratique les a traduits sous cette formule un peu triviale :

Une vache est comme une armoire : on ne peut en tirer que ce qu'on y a mis.

Nourrir largement et substantiellement, tel est le point de départ de toute production intelligente ou abondante. Il vaut mieux bien nourrir une vache que d'en mal nourrir deux. A ce sujet, écoutez encore ce que dit un praticien émérite du Wurtemberg, M. Reinhardt :

« La même quantité de fourrage consommée par 10 vaches produit plus de lait que si elle était consommée par 15, même par 20 vaches.

« 2. Ces 10 vaches exigent un moindre capital ; par conséquent leur compte a moins d'intérêts à servir, et le produit net est beaucoup plus considérable.

« 3. Avec moins de bêtes on a moins de risques.

« 4. On a aussi moins de travail pour les soins à leur donner, par conséquent économie de soins et de main-d'œuvre.

« 5. Une bête grasse à réformer pour une cause quelconque a une bien plus grande valeur qu'une bête maigre.

« Si un accident survient à une bête maigre, elle est presque totalement perdue.

« 6. Si la paille que mangeraient 20 vaches sert à faire à 10 une litière abondante, les 10 vaches font plus de fumier, et, parce qu'elles sont bien nourries, ce fumier est de meilleure qualité.

« 7. S'il survient une année de disette, on peut encore, en réduisant la nourriture, conserver toutes les bêtes et ne pas être forcé de vendre, ce qui, dans de telles circonstances, n'a jamais lieu qu'avec grande perte.

« 8. Des bêtes toujours bien nourries mangent régulièrement, et ne sont pas exposées aux accidents qui arrivent si souvent avec des bêtes affamées. »

En fermant ici la parenthèse, je m'adresse cette question : Est-ce un besoin bien puissant pour nous que de pousser à l'augmentation du nombre des bêtes bovines ? Les relevés officiels de l'administration des douanes se chargeront de répondre éloquemment : à chaque page des gros volumes qu'ils

forment se trouvent des preuves irrécusables de notre infériorité. Les chiffres ont ici une utilité grande, indéniable; consultons-les pour les retenir, afin de profiter de leur enseignement. La production a d'impérieux devoirs à remplir quand la consommation n'est pas satisfaite; la certitude des débouchés est un stimulant énergique pour le producteur qui vise au profit.

Mais voici en deux mots le résultat de nos recherches dans les livres de la douane, où chacun pourrait aller les lire très-couramment.

Défalcation faite de nos exportations, qui ont dépassé 44 millions, la moyenne décennale des importations, de 1846 à 1857, s'est élevée, pour ce qui regarde l'espèce bovine seulement, à plus de 23 millions de francs. Ceci a une signification précise et se passe aisément de commentaires. Il y a donc insuffisance dans la production française; mais, qu'on le sache bien, cette insuffisance est dans la qualité bien plus que dans la quantité. Arriérées et prodigues pour la plupart, nos bêtes bovines dépensent trop proportionnellement au rendement qu'elles donnent. Le problème à résoudre se pose facilement alors; chemin faisant, nous le retrouverons à chaque pas avec ses exigences et dans ses termes bien définis. Nous essayerons alors de mettre en regard les principaux éléments de la solution.

La première chose que l'homme ait demandée au bœuf, c'est à coup sûr l'emploi de ses forces; le travail a donc été tout d'abord la destination principale des races domestiques de l'espèce; la production du lait est venue ensuite; celle de la viande, en dernier lieu seulement. Ces trois sortes de produits répondent à des situations différentes, à un état de civilisation particulier. L'homme a vécu de fruits, de légumes, de grains, de laitage, avant de se nourrir de viande; et, selon toute apparence, celle du bœuf a été l'une des dernières qu'il ait fait entrer dans son régime habituel. Alors l'espèce bovine était utilisée aux travaux de toutes sortes, reproduite, élevée, spécialement entretenue à cette fin. Mais les choses ont bien changé. Aujourd'hui la viande de bœuf fait partie de l'alimentation universelle, tandis que les travaux auxquels cet

animal suffisait autrefois presque seul, sont maintenant accomplis pour la plus large part par le cheval, dont les aptitudes se sont agrandies, et, pour une part qui s'accroîtra bientôt, par un moteur bien autrement puissant, par la vapeur. Dès lors, la condition du bœuf a changé aussi ; de travailleur actif, il est devenu producteur de viande, et sa femelle a été plus complètement vouée à la production du lait.

Plus nous avançons dans le temps, et plus ce fait se généralise, s'universalise : les nations les plus pressées, celles qui ont un plus grand besoin d'une nourriture animale, ont déjà complété, sous ce rapport, leur révolution ; d'autres viennent à la suite, qui les imitent par nécessité ; les dernières entreront prochainement dans la même voie. Il en résulte que le bœuf est devenu bête de consommation exclusivement chez les premières, que sa destination est mixte chez les secondes, et que, chez les autres, les tendances s'éloignent déjà, et plus rapidement qu'on ne le saurait croire, du premier état. Là-bas, il n'a plus rien du marcheur rapide ou du travailleur habile : il est gros, large, compacte, rond, plein, gras, paresseux, mangeant beaucoup et dépensant peu, de manière à profiter davantage ; il croît rapidement sur place et mûrit avant l'âge ; toute son activité est intérieure, et l'éleveur y trouve son compte, car il en obtient beaucoup de viande et de graisse, peu d'os, peu de mauvais morceaux, et le moins possible de déchet ou d'issues. Précédemment, il était ce qu'il n'est plus que là où la révolution est à peine commencée : une bête puissante à la traction, aux formes anguleuses et dégingandées, à l'ossature développée, à la membrure épaisse, au corps amaigri par le travail, mais au tissu musculaire énergétique, à l'accroissement lent, à la maturité tardive. On en avait fait un animal sobre et rustique ; il était fort au travail, et particulièrement estimé à ce point de vue ; il vivait longtemps et blanchissait sous le harnais, remplissant ainsi sa tâche au mieux des intérêts du possesseur. Mais cette condition, tout exceptionnelle aujourd'hui, s'est notablement modifiée, au milieu, en se partageant. Tantôt le bœuf a cessé de travailler, et dès lors on le sacrifie en bas âge, quand il n'est encore que bouvillon, ou même peu de jours après sa naissance, et la femelle est destinée à la sécrétion du

lait, aussi longtemps prolongée que possible, devenant ainsi l'objet principal de la spéculation relative à l'espèce, dont le mâle n'occupe plus qu'une très-petite place, tant on lui fait une situation mixte, transitoire, qui le met, par sa destination et par ses produits, entre la bête de boucherie perfectionnée de l'époque actuelle et le travailleur émérite d'autrefois. Dans ce cas, la femelle partage ses labours, et sa condition se trouve aggravée par les fatigues de la gestation et de l'allaitement, auxquelles elle doit suffire, en dépit d'un régime plus irrégulier et parcimonieux qu'abondant et substantiel. Comme forme, cet animal moyen participe des deux natures : il est plus alerte et moins lourd que la bête à viande, mais il a les os plus couverts et le tempérament plus lymphatique que le travailleur énergique placé à l'autre bout de l'échelle ; il est tout à la fois moins précoce que le premier et moins tardif que le second ; il est plus dur à la graisse que l'un et moins que l'autre résistant au travail ; il coûte plus pour produire moins que celui-ci, mais il donne plus que l'autre en viande nette relativement aux issues ; il réunit enfin quelque chose des deux aptitudes, sans les posséder ni l'une ni l'autre à un égal degré. Dans les situations très-tranchées où se trouvent et celui-ci et celui-là, il ne satisferait aussi complètement à aucune d'elles, mais à sa place les autres feraient moins bien que lui : l'un ne pourrait donner assez de travail, l'autre ne pourrait être réformé aussi promptement avec le même avantage. Chaque génération l'avance vers le type de la bête à viande, parce que le progrès consiste aujourd'hui à produire le plus de viande possible aux moindres frais possibles, et celui qui en est encore le plus éloigné tend, par la force des choses, à se rapprocher de l'état intermédiaire que nous venons de définir.

La plus grande partie de notre population bovine est dans cette situation mixte, et pour la production du lait et pour la production de la viande. Le travail du bœuf est encore une nécessité pour une étendue considérable de notre territoire, mais partout on allège la tâche qui incombe aux attelages : on y applique des moteurs plus substantiellement nourris ; on y emploie des engins plus heureusement construits et de traction moins pénible ; on raccourcit la durée du labeur quotidien, et

l'on s'achemine de la sorte, graduellement et sans secousse, vers un ordre nouveau, imposé par l'élévation incessante des besoins.

Cette lenteur déplaît aux plus impatients, qui gourmandent les retardataires : ceux-ci résistent aux conseils subversifs, par impossibilité de marcher beaucoup plus vite ; mais ils avancent néanmoins, même à leur insu, comme il arrive d'ordinaire aux masses.

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Or, ils sont partis, partis certainement ; là est l'affaire importante.

En l'état où les circonstances économiques ont mis toutes choses, il nous paraît oisieux de se livrer à des calculs inutiles sur les avantages comparatifs de l'emploi des bœufs ou des chevaux aux travaux des champs. La question n'est pas susceptible d'une solution générale. Le point de départ de l'agriculture est l'application du bœuf au joug ; son point d'arrivée est l'unique destination de cet animal à la boucherie : les besoins varient ensuite entre les extrêmes. Les idées absolues n'y peuvent rien ; la pratique se plie à la nécessité, obéit à toutes les exigences, et progresse en masse presque aussi rapidement qu'il lui est donné de le faire. Les plus intrépides vont devant en éclaireurs plus ou moins intelligents et plus ou moins heureux ; les plus routiniers demeurent sans doute trop loin en arrière ; mais le gros de la troupe avance en bon ordre, pas à pas, et finit par toucher le but qu'on a pris soin de lui montrer. Nous en sommes là : toutes nos races se transforment ; les générations qui se succèdent sont en voie d'amélioration sur celles qui les ont précédées ; n'essayons pas de les lancer à bride abattue sur une route qui n'est pas sans écueil. Les masses sont tenues de procéder avec connaissance de cause et sagesse ; elles ne doivent marcher que lentement : l'existence de tous serait bientôt compromise, si la grande majorité se livrait à tout propos et hors de propos aux hasards des innovations, à des pratiques que l'expérience n'aurait pas sanctionnées à tous égards.

Ce qui est mauvais, ce qui nuit aux intérêts de tous, ce sont

les efforts tentés en sens contraires des besoins, car, loin d'acheminer vers le but, les résultats conduisent alors à l'opposé. On agissait ainsi lorsqu'on demandait à des races suisses, presque tout os, d'améliorer la partie de la population qui montrait le plus d'aptitude à l'engraissement; mais ceux-là ne sont pas plus près de la vérité qui veulent verser le sang durham, à haute dose et brusquement, dans les veines de nos familles travailleuses. Aussi longtemps que le travail sera le produit principal d'une tribu, le premier but de son entretien, ne lui enlevez aucune des conditions de structure qui peuvent l'aider à bien remplir sa destination, c'est-à-dire le volume et la solidité du squelette, des membres osseux aux larges articulations, une certaine rusticité qui donne la résistance au labour et pas trop d'exigences sous le rapport de la nourriture. Ne vous en éloignez qu'avec prudence et peu à peu, quand les circonstances vous permettront de vous rapprocher de l'autre extrême, celui où les races sont caractérisées par la plus grande exigüité des os, par l'excèsif développement des chairs et de la graisse, par les extrémités aussi courtes que possible, car elles n'ont plus qu'une utilité restreinte. N'obéissez pas davantage à cette fausse théorie de croisements divers, qui, sous prétexte d'améliorations, trouble, confusione et désordonne toutes choses dans l'économie vivante, et, finalement, accumule dans les produits ainsi mêlés les défauts de tous les ascendants, sans avoir pu en conserver ou les qualités ou les avantages. Une race traitée de la sorte doit être comparée à un champ dont la surface, toujours ruinée, incessamment tourmentée par des labours inopportuns, n'ayant ni repos ni trêve, ne trouverait pas le temps de mûrir les semences qu'on lui aurait confiées : les mauvaises herbes y pousseraient à foison, sans relâche, sans se lasser jamais, avec une désespérante rapidité; mais, à peine sorties du sol, les bonnes plantes seraient culbutées et détruites sans retour possible. L'amélioration de ces races par elles-mêmes est le seul mode de reproduction utile; elles sont dans leur propre milieu, aucune circonstance ne contrarie leur développement; on les y élèvera aussi haut que possible par voie de sélection intelligente, sans perturbation ni dans leur structure ni dans la

somme des avantages qui fait leur valeur actuelle. La marche naturelle des événements, la force des choses, prépareront par une pente insensible aux améliorations que le temps seul amène, aux changements qui résultent toujours, quoi qu'on fasse, du mouvement de la civilisation ; si bien qu'à vingt ans de distance, on est tout surpris des profondes modifications qui sont survenues en tout ce qui nous entoure. On a franchi, sans y prendre garde, les premiers degrés de la transition, car on se trouve en pleine transformation. Alors tout est prêt pour une marche plus précipitée, plus sûre, et l'on peut aborder de front les pratiques raisonnées du perfectionnement ; on ne tâtonnera plus avec l'inconnu, on s'adressera tout de suite aux types supérieurs les mieux éprouvés, et la révolution s'accomplira au profit de tous.

On sait à quoi s'en tenir depuis longtemps sur l'insuffisance des produits que nous donne notre population bovine. Les économistes l'ont fait ressortir bien souvent et cherché des remèdes au mal ; remèdes très-puissants, mais si énergiques, qu'ils eussent certainement emporté le mal, et avec le mal tous les malades à la fois. Les agronomes ont cherché aussi, et n'ont pas été beaucoup plus heureux ; seule, la pratique fera son œuvre. Harcelée par les uns, qui la poussent en avant, sommée par les autres de ne courir aucune aventure, elle demeure calme au milieu des agitations stériles, et profite à son heure du bienfait des améliorations que l'expérience lui apporte une à une, toutes faites et parfaites.

« Le travail, s'écriait Royer en 1843, le travail est aujourd'hui un moyen arriéré de *trois siècles* pour généraliser et favoriser l'éducation du bœuf. Le perfectionnement des routes et des machines aratoires donne au cheval une supériorité de vitesse et d'adresse que rien ne compense plus chez le bœuf, et c'est par une idée toute théorique, systématique et rationnelle, qu'on essaye d'entraver la substitution naturelle du cheval au bœuf dans le progrès agricole.

« Une seule voie reste ouverte, c'est la précocité de l'abatage des animaux.... » (1)

(1) *Notes économiques sur l'administration des richesses.*

C'est à merveille : l'observation est juste ; mais où était le moyen de remplacer immédiatement le bœuf par le cheval ? De pareils changements, si utiles qu'on les suppose, ne peuvent s'effectuer d'un tour de main ; ils demandent du temps, beaucoup de temps. En premier lieu, les capitaux manquent, puis les chevaux, puis les locaux, puis la nourriture ; puis enfin on ne refait pas de fond en comble et du jour au lendemain toutes les habitudes d'une population entière ; le bouvier n'entend rien à manier le cheval, et, réciproquement, le charretier est très-ignorant à la conduite des bœufs. Nous ne disons pas tout : le lecteur suppléera à ce que nous sommes forcé d'omettre pour abréger.

Une seule voie reste ouverte, la précocité de l'abattage. Ceci est tout simplement une hérésie. L'abattage des animaux de l'espèce bovine n'est que trop prématuré en France ; le veau y est sacrifié si jeune qu'il ne fournit à la consommation qu'un aliment très-pauvre, tout à fait insuffisant. Royer a voulu dire que nos races, lentes à se développer, mûrissaient très-tardivement, et qu'on laissait trop vieillir ensuite tout ce qui n'a pas été abattu peu après la naissance. C'est la précocité des races qu'il recommandait sans doute, pour arriver à « la précocité de l'abattage des animaux. » Avec des races précoces, la croissance est rapide ; la viande, plus tôt mûre, est aussi meilleure : c'est tout bénéfice. Avec des races tardives, rien de tout cela : la chair est molle, sans goût, sans valeur alimentaire, rare d'ailleurs, car les os dominent ; la vente est peu profitable ; il y a plus d'avantage à élever tout ce que la provision de fourrages ou de nourritures diverses permet de conserver, afin d'accroître les produits utiles et de tirer meilleur parti des animaux.

On n'a donc pas suivi à la lettre les deux conseils de Royer ; mais la pratique, en marche déjà, a continué de s'acheminer vers le but offert à ses travaux. Nous l'avons dit : on exige moins du bœuf, on le nourrit mieux, on le laisse moins vieillir ; de la sorte, on en obtient plus, tout en se rapprochant davantage du lointain résultat que nulle puissance humaine n'aurait pu improviser.

La production du lait insuffisante aussi, n'avait pas été

oubliée. Les calculs qui la concernent ne remontent qu'à l'année 1851.

« Nous avons, disait alors M. Guénon, 5,501,825 vaches en France; chacune d'elles produit, en moyenne, 2 litres 49 centilitres de lait par jour, soit, au total, pour une année, 5,000,333,651 litr. 25 centil., d'une valeur de 500,033,365 fr. 12 centimes.

« Si l'on élevait la moyenne des rendements entre les premiers et les troisièmes ordres de chaque classe; si, par conséquent, le produit moyen était de 7 litres 33 centilitres par jour, ce serait, pour l'année et par chaque vache, 2,675 litres 45 centilitres, qui, multipliés par le chiffre des bêtes à lait, donneraient 14,719,857,696 litres 25 centilitres, ou, à raison de 10 c. la mesure, 1,471,985,769 fr. 62 c.

« Ce n'est pas tout : il faudrait ajouter à cette somme 212,075,155 fr., pour la plus-value des animaux qui seraient mieux nourris pendant l'allaitement (1). »

Voilà qui est assurément bien tentant. Pourquoi donc ne s'est-on pas, sur tous les points du territoire, mis immédiatement à l'œuvre pour réaliser une amélioration aussi importante, pour obtenir d'un seul coup de baguette une augmentation de près de 10 millions de litres de lait sur la production actuelle, qui ne dépassait guère 5 millions de litres?

« Parce que, répond M. Jamet, c'était tout simplement impossible. En effet, les vaches, qui forment plus de la moitié de la population bovine et qui consomment plus de fourrages que les autres animaux de la même espèce, auraient besoin d'une triple ration pour produire deux fois plus de lait.

« Est-ce que par hasard M. Guénon ne sait pas qu'il faut 1 kilogr. de foin, ou l'équivalent, pour produire 1 litre de lait, sans compter la ration d'entretien? Probablement il l'ignore, car il aurait su que, pour obtenir cette merveilleuse production, on devrait donner aux 5,501,825 vaches 9,719,524,696 kilogrammes de foin au-dessus de la consommation actuelle, qui est de 5,000,333,651 kilogrammes. Le total serait donc de 14,719,857,696 kilogr., toujours sans tenir compte de la ra-

(1) *Traité des Vaches laitières.*

tion d'entretien, c'est-à-dire un excédant de plus de 4 milliards de kilogrammes de foin sur la production annuelle des 4,197,630 hectares de prairies naturelles de toute la France, le produit moyen étant évalué à 24 quintaux métriques (1).

M. Ém. Jamet ajoute d'autres considérations fort importantes aussi, mais qui ont l'inconvénient de pousser à une conclusion trop absolue dans le sens de la production exubérante de la viande. Cela fausse également les résultats. Toutefois, chacun a ses adhérents, mais on ne les trouve guère que parmi les publicistes et les économistes : la pratique reste enchaînée à ce qui est possible ; près d'elle, les idées absolues n'ont pas de succès, par cela seul qu'elle ne peut y accéder : les voies et moyens sont pour quelque chose dans la réalisation du progrès. Ce quelque chose est tout simplement ce qui, d'ordinaire, manque le plus à la pratique. On ne fait rien sans matières premières ; les aliments sont la matière première de tous les produits du bétail ; l'animal vivant n'est rien autre qu'un admirable instrument. Ceux qui ne veulent produire que de la viande poursuivent une exagération égale à ceux qui ne songent qu'à obtenir du lait. Il y a un troisième produit non moins important, le travail ; remercions la pratique de ne pas le mettre en oubli ; en l'assurant, elle donne naturellement carrière à tout ce qui en sort, et notamment à la production alimentaire, source de toutes les autres, viande, lait, forces vives et actives de toutes sortes.

Pour rendre plus facile l'étude des nombreuses races et variétés de l'espèce bovine, les auteurs les ont successivement divisées en groupes divers, sans réussir jamais à former une bonne classification ; les exceptions ont presque toujours emporté la règle. On a donc distingué tour à tour l'espèce en *bêtes de rente* et *bêtes de travail*, comme si le travail n'était pas le point de départ, l'essence même du revenu ; la division avait alors sa base sur la destination des animaux ; quand ceux qui avaient travaillé passaient à l'engrais, ils rentraient dans la catégorie dont ils ne faisaient pas partie précédemment. Spécialisant les races d'après les produits, on a fait — *les races de travail*,

(1) *Traité de l'Espèce bovine.*

— *les races laitières* — et *les races de boucherie*. Cette distinction semble avoir prévalu ; elle établit une distinction très-bien définie entre les grandes aptitudes de l'espèce, dont la première sera plus ou moins complètement abandonnée dans un avenir plus ou moins rapproché ; les deux autres se partageront alors entre les contrées les plus favorables au perfectionnement ou même à l'exagération de leurs facultés dominantes. On avait fait aussi les *racés de montagne* ou de *haut cru*, et les *racés de plaines* ou de *nature*. L'animal des lieux élevés, épais, trapu, aux membres courts, très-propre au travail, disait-on, produisait mal la viande et donnait peu de lait ; par contre, le bétail des plaines, grand, fort, plus phlegmatique, bon au lait, bon à l'engrais, était mauvais au travail. La nature ne s'est prêtée nulle part à ces divisions. Nous possédons dans les plaines de l'Ouest, en Vendée et en Saintonge, des races qui excellent au travail, et qui sont très-médiocres au lait ; la vache montagnarde du Morvan est pauvre laitière, tandis que celle des hauteurs du Jura est riche dans sa lactation, comme les races suisses, mauvaises au trait en dépit d'une conformation qui semblerait devoir être toute favorable à l'attelage. Dans les belles plaines de Normandie et en Flandre, l'espèce bovine est grande et corpulente ; dans celles de la Bresse, dans les Landes, en Camargue, les races sont petites et d'un acabit bien différent. Enfin, un écrivain de mérite, M. Gossin (1), a cru devoir étudier nos races bovines en les distinguant tout simplement par la couleur du manteau, et il a formé cinq grandes classes, dans lesquelles toutes les variétés françaises prennent place. Ce n'a été pour l'auteur qu'un ordre vaille que vaille, et l'épigraphe placée en tête du chapitre l'indique de reste, car, choisie parmi les proverbes, elle dit : *De tout poil bonne bête*.

De tout cela il résulte qu'aucune distinction faite entre les races n'a de valeur particulière, et que, pour en parler à notre tour, nous avons toute liberté de les ranger purement et simplement suivant l'ordre alphabétique. Cependant nous ne mêlerons pas les nationalités ; chacune d'elles conservera son

(1) *Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France.*

autonomie : qu'on nous pardonne d'employer, dans ce sens, une expression qui est fort à la mode en ce moment parmi les hauts politiques de l'époque. L'agriculture ne les occupe guère ; un jour viendra peut-être où la nécessité les forcera de la compter pour quelque chose dans les grands intérêts qui se débattent trop en dehors d'elle, depuis que d'autres industries, branches gourmandes de l'arbre de la science et de la vie, ont tenté de l'affamer, elle, leur mère commune, *magna mater*.

IX. Races ou variétés de races françaises.

A quelques exceptions près, nous ne trouverons rien ici de bien caractérisé, si ce n'est parmi les bêtes plus spécialement vouées au travail. La France, comme naguère l'Europe, pourrait encore être partagée en deux grandes régions : dans l'une, on trouverait, à côté du cheval de trait, moteur agricole presque unique, la vache plus ou moins laitière ; dans l'autre, à côté de l'espèce bovine, presque exclusivement appliquée aux travaux des champs, voire aux transports commerciaux, le cheval svelte et léger, ardent et impressionnable, qu'on monte volontiers ou qu'on élève seulement pour la vente, sans l'occuper jamais aux divers besoins de l'agriculture. Les habitudes locales sont calquées sur ce double fait. Ici le cultivateur attache un grand intérêt à la production du cheval, et le service de la vacherie est à peu près abandonné à la ménagère, qui prend en main la direction de la laiterie. Alors il soigne ses attelages, il est charretier de naissance, cavalier par instinct ; il aime les animaux avec lesquels il vit ; il les dresse sans trop de difficulté et les mène avec orgueil, ou bien il les jette dans de riches herbages où les mères et les enfants vivent en oisifs, jusqu'à ce que le moment de s'en défaire soit venu. Dans ce dernier cas, il aime le capital que représentent ses élèves, mais il livre à dame nature le soin de les parfaire. Là, au contraire, l'homme de cheval disparaît complètement ; il n'y a plus qu'un bouvier intelligent et soigneux, hardi à se jeter dans la mêlée

si ses bêtes s'avisent de se prendre de querelle, mais peureux, maladroit et brutal auprès des poulains ou des chevaux, qui ne sont plus sa chose, qui l'embarrassent et le fatiguent, dont il ne s'occupe, à vrai dire, qu'à son corps défendant. La conséquence est celle-ci : des races de bœufs généralement bien traitées partout où elles donnent du travail, et des vaches laitières assez pauvrement alimentées, en général, là où le maître porte son attention et son affection sur le cheval. Dans la situation intermédiaire, dans les contrées où les herbages restent seuls chargés de l'élevage, il y a suffisance pour tous ; mais le partage est inégal partout ailleurs. Ceux-là donc ont la pire condition qui ne travaillent pas avec le maître ; les animaux les moins bien traités, quels que soient d'ailleurs leur mérite et leur utilité, sont ceux qui demeurent sous la domination plus immédiate de la femme. Aussi voit-on une différence très-grande entre les qualités relatives ou absolues des variétés laitières et des races travailleuses. En général, celles-ci peuvent être montrées avec avantage, mais les autres sont presque toutes pauvres, d'apparence chétive ou souffreteuse. Cette remarque est particulièrement fondée sur l'état de l'espèce bovine qui peuple le sud-ouest de la France ; elle est commune aux animaux de plaine et à ceux de la montagne. Qu'on ne se figure pas des bêtes sans chair, des façons de squelettes ambulants ou des semblants de chevaux de course. Loin de là, grâce aux exigences auxquelles elles doivent suffire, leur structure est bonne dans son ensemble ; et les tient beaucoup moins éloignées qu'on ne pourrait le croire de la conformation des races de boucherie. Ainsi, la taille est moyenne, la poitrine est vaste dans toutes ses dimensions, et les masses charnues sont épaisses : seulement les os sont volumineux et les membres fortement établis. Cependant la différence fondamentale est dans la précocité, qu'ils n'ont pas, et dans une aptitude moins développée à prendre ce grand état de graisse, qui devient une qualité chez les races créées en vue de la production exclusive de la viande, et qu'il est bien difficile d'obtenir sous les ardeurs d'un ciel de feu, sur un sol où tout ce qui respire jouit d'une grande force de concentration, opposée à la force d'expansion qui est le propre des

natures attachées à un sol toujours vert, sous l'influence d'un ciel toujours brumeux et doux. Mais chaque point du globe, chaque climat a ses avantages. Ici, c'est la précocité facile et l'obésité promptement exagérée; là, c'est le travail comme équivalent, et, en fin de compte, des races assez bien douées sous le rapport de la qualité de la viande, quand on ne s'attache pas à abattre des vieillards, quand on livre les adultes à la consommation au moment où ils ont acquis toute leur perfection relative. Il n'y a guère de production de lait, cela va sans dire, dans les contrées où l'espèce bovine subit le joug, les femelles y sont généralement pauvres laitières; mais, à part les veaux de boucherie ou d'élève qu'on leur demande, elles ont la même vie de labeur que le mâle, et elles s'acquittent de la tâche qui leur incombe avec une facilité surprenante.

Telles sont les races et variétés que nous allons passer en revue.

RACE AGENAISE.

Ce nom, autour duquel il a été fait assez de bruit à une époque encore peu éloignée, était donné à la partie la plus avancée de la race GARONNAISE, dont on a cherché à la séparer en raison de ses qualités plus marquées. Nous aurions applaudi à cette distinction tranchée, qui eût fait de la tribu comme le point de mire des éleveurs et le foyer d'où seraient sortis les reproducteurs les plus perfectionnés de la race entière; mais le nom n'a jeté qu'un éclat passager; celui de race garonnaise a prévalu tout à coup, en dehors de toutes les prévisions de la logique, et peut-être des témoignages de la vérité. Cependant l'usage a sa force : dans cette circonstance, nous ne voulons pas lutter contre lui : chemin faisant, nous le retrouverons tout aussi tyrannique et non moins irrationnel, mais l'ordre alphabétique n'a point à souffrir de semblables bizarreries. Nous serions plus embarrassé, à n'en pas douter, s'il s'agissait d'une classification méthodique. Ici nous ne voyons aucun inconvénient à renvoyer l'étude de la race agenaïse à celle de la RACE GARONNAISE.

RACE ALSACIENNE.

Il n'y a pas, à proprement parler, de race bovine alsacienne, mais une population très-bigarrée, d'origine douteuse par la multiplicité des alliances ou des provenances. Les relations de voisinage entrent pour beaucoup dans la sorte d'animaux que les cultivateurs d'Alsace entretiennent. A cela, il y a deux raisons, sans doute : d'abord une grande facilité pour remonter les étables, et ensuite une certaine analogie dans les qualités du sol, dans les produits alimentaires, dans les habitudes prises de vieille date. Vers la Haute-Saône et la Suisse, on trouve un mélange de bétail propre à ces contrées. Le pelage n'a rien de fixe : on voit des bêtes noires, rouges ou pies, en nombre variable et indistinctement ; le corps est plein, assez ramassé ; les formes se rapprochent de celles de la race *tourache* (*voy.* plus bas) ; la tête et le cou sont courts, mais le front est large, et les cornes conservent d'ordinaire la direction horizontale des races suisses. Vers le Bas-Rhin, c'est autre chose : les bêtes sont moins corpulentes et moins hautes, d'apparence plus grêle, et en réalité moins fortes. En venant vers les Vosges, les caractères de la race *vosgienne* s'imposent par les liens d'une parenté plus rapprochée ; sur divers autres points, ce sont d'autres combinaisons ; et en longeant le fleuve qui nous sépare du duché de Bade, il est facile de saisir les traces d'une origine allemande : de ce côté, la population s'est mêlée d'animaux importés d'outre-Rhin. Au fond, cependant, et quelle que soit la nuance, on retrouve toujours quelque chose des races suisses, dont le sang apparaît très-manifestement, lors même qu'il ne domine pas encore.

Cette absence de race caractérisée, propre à la contrée, n'a rien qui doive surprendre. L'Alsace a été pendant longtemps occupée ou traversée dans tous les sens par des armées, qui lui ont enlevé de gré ou de force, et le plus souvent par des procédés peu lucratifs pour le producteur, tous les animaux de rente et de travail qui peuplaient ses écuries ou ses étables ; toute la population a fini par y passer. On l'a recomposée en puisant à toutes les sources ; le bétail d'aujourd'hui

vient de là et d'ailleurs encore. Cependant, les cultures particulières à l'Alsace et les résidus de la fabrication de la bière, ont toujours fourni à l'alimentation des animaux de l'espèce bovine des nourritures plus appropriées à la production du lait qu'à la production de la viande : c'est donc la vache laitière qu'on a constamment cherché à se procurer.

Ce n'est pas que la recherche des ascendants ou que le choix des élèves aient jamais été dirigés dans ce sens avec une science bien apprise, ou seulement avec une sollicitude bien éclairée : ne pouvant faire de viande, quand le genre d'alimentation usuelle s'y refusait absolument, on produisait du lait, un lait assez maigre, avec des nourritures assez abondantes, mais aux principes plus aqueux que substantiels, dont on pouvait disposer. Il en résulte que, sans s'occuper autrement de former une bonne race laitière, on a complètement négligé l'aptitude à la production de la viande ; d'ailleurs les Allemands ont su en approvisionner le pays, qui n'a pas même trouvé, dans la nécessité de satisfaire à ses besoins, le stimulant énergique de l'intérêt privé doublé de l'intérêt général. Quand les choses sont ainsi menées, de pauvres aliments font de pauvres animaux, et, à leur tour, ceux-ci ne donnent que de pauvres produits. Leur quantité est quelquefois satisfaisante, mais leur qualité est toujours inférieure. La vie s'use promptement ainsi, rien n'en relève le principe, et la vache, qui se mine à sécréter du lait en proportion supérieure aux matériaux qu'elle reçoit à cet effet, prend sur sa propre substance pour donner à autrui : elle passe presque entière par ses mamelles, car elle finit toujours par épuisement. C'est la condition générale de nos laitières : nous les obligeons à s'éteindre sous l'excès.

On fait mieux en Angleterre, où il nous faut bien aller chercher les bons exemples à suivre, les saines pratiques à introduire en tout ce qui concerne l'économie de bétail. Dans ce pays, on a formé des races presque également riches laitières et profitables productrices de viande. Après avoir spécialisé ces deux produits dans des familles tout à fait distinctes, on a réuni les deux aptitudes, qui ne s'excluent pas d'une manière absolue, mais qui se montrent, cela est bien naturel, dans des rapports inverses chez les mêmes individualités : on en retire

du lait d'abord en quantité très-satisfaisante ; plus tard, quand la sécrétion tarit, on obtient des masses de viande grasse de bonne qualité. On a ainsi développé deux précieuses aptitudes ; elles ne sont pas utilisées simultanément au même degré, mais successivement et dans l'ordre qui convient à l'éleveur. Celui-ci veut-il faire de la génisse une laitière, il l'élève en conséquence, se gardant bien de commencer par la pousser à la graisse ; il lui donne en suffisance pour la grandir et amener à bien (*voy. Ayr*), mais il ne perd pas de vue qu'il la destine à la laiterie, non à la boucherie. Veut-il, au contraire, livrer de bonne heure le veau à la consommation : le régime sera tout autre, et le jeune animal grossira, se développera rapidement, et acquerra ce degré de maturité précoce qui perfectionne la viande, qui en fait tout à la fois une nourriture abondante et saine. Plus tard, quand, devenue mère, la génisse aura laissé couler des flots de lait, sans rien perdre de sa masse, au contraire ; quand les facultés vitales montreront, par une augmentation progressive du poids de la vache, qu'elles peuvent d'ores et déjà mieux utiliser les aliments en produisant de la viande que du lait, au lieu de n'avoir sous la main qu'une bête maigre, épuisée, usée, une carcasse décharnée, on a une bête de boucherie, facile à conduire à cet état de perfection moyenne qui donne à l'abat des produits recherchés.

Il est aisé de faire un choix entre deux situations semblables : l'une est bonne, avantageuse ; l'autre est pauvre, et retient l'agriculture, qui ne sait pas la modifier, dans un état d'infériorité très-regrettable. Dans le premier cas, en effet, la vache, brillante de santé, fournit un lait très-riche, des engrais très-fortifiants, et gagne en valeur jusqu'à ce qu'on l'écarte ; dans le second cas, la vache, souffreteuse, donne un lait de médiocre qualité, des engrais très-insuffisants, et se consume peu à peu jusqu'à sa ruine.

Nous comprenons que l'Alsace, qui ne mange presque pas de pain, néglige volontiers la culture du blé ; mais nous n'expliquons pas que, aimant beaucoup la viande et en consommant par masses considérables, elle n'ait pas cherché à en produire elle-même beaucoup et de grande qualité. Elle ne savait

sans doute comment s'y prendre; la science n'était pas faite. Aujourd'hui l'éleveur peut plus qu'il ne pouvait autrefois. On a cherché, dans la composition chimique des produits, la connaissance des divers modes d'alimentation auxquels il faut soumettre le bétail, suivant qu'on lui demandera, soit du travail, soit de la viande, soit un lait abondant, soit un lait plus butyreux ou plus fromageux; ces connaissances tomberont bientôt dans le domaine de la pratique, dont les résultats spécialisés seront alors plus profitables. Nous les mentionnons seulement au passage, mais nous en traiterons dans la seconde partie de cet ouvrage. Disons cependant, puisque l'occasion se présente, que l'agriculture française serait plus riche si elle avait agi envers les vaches à lait comme elle a fait avec les races bovines de travail, par exemple. Celles-ci, dans le Midi au moins, constituent réellement des animaux à deux fins, donnant une suffisante récolte de viande après toute une carrière de labeur; il faut maintenant que, là où il n'en est pas encore ainsi, et c'est presque partout, on fasse de la laitière une bête double, bonne à l'abattoir après avoir produit de grandes quantités de lait.

L'Alsace est loin du but que nous venons de définir; cependant elle se trouve dans les meilleures conditions pour réussir promptement à transformer sa population bovine insuffisante en une sous-race à deux fins, puisque le mot y est. Des taureaux d'*Ayr* bien choisis lui rendraient ce service; en se mariant aux vaches de sang mêlé de la contrée, ils auraient sur la descendance toute autorité héréditaire, et formeraient des générations à la fois bonnes au lait et meilleures à la graisse.

« La production de la viande, dit avec raison M. de la Tréhonnais, est beaucoup trop négligée dans les laiteries françaises; nos voisins, au contraire, en ont fait une annexe des plus importantes, sinon le but principal de leur industrie agricole. En effet, lorsqu'on réfléchit sérieusement sur l'économie du bétail, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, quel que soit le but auquel un agriculteur destine son étable, que ce soit à la production du lait, ou bien que ce soit au travail, il n'en est pas moins certain que le terme fatal de la race bovine,

c'est l'abattoir. Il est certain aussi que la production de la viande est une des branches de l'économie agricole les plus importantes et les plus avantageuses pour le cultivateur, lorsque la race qu'il a adoptée possède les conditions indispensables de la précocité et de l'aptitude à l'engraissement. Il est évident, par exemple, que, même au point de vue de l'industrie laitière, un nourrisseur aura plus d'avantage à élever plusieurs vaches, qui, en raison de leur plus grande précocité et de leur plus grande aptitude à l'engraissement, ne lui coûteront pas plus à nourrir qu'un moins grand nombre de vaches moins précoces, plus difficiles à engraisser, bien que celles-ci soient individuellement meilleures laitières. Car la somme totale du lait produit par le plus grand nombre excédera toujours celle du lait produit par le plus petit, et on aura, en outre, plus de produit en viande et en fumier, parce que, dans le même temps, on aura pu nourrir un plus grand nombre d'animaux (1). »

Quelques tentatives d'amélioration sont en voie d'exécution en Alsace; les comices agricoles en ont pris la direction et importent des reproducteurs destinés *au croisement* des femelles. Voilà un mauvais mot dont on ne fixe pas la signification et qui conduit à toutes sortes de mécomptes. Nous avons dit ce qu'il y a à faire pour arriver à mieux; nous avons nettement défini le but vers lequel la production et l'élevage doivent s'acheminer. En dehors des termes très-explicites du problème, on ne fera rien d'utile, rien de stable, rien de sérieux, rien de profitable par conséquent.

Avant de quitter l'Alsace disons un mot d'une race peu connue, que M. L. Gossin a mise en relief dans son magnifique ouvrage, et qui est dite de Boucquemont (fig. 15), bourg tout voisin de Saverne (Bas-Rhin). « Elle présente, dit le savant professeur, les caractères suivants : robe d'un rouge vif avec tête blanche; cornes souvent dirigées en bas, de 30 à 40 centimètres de long chez les bœufs adultes; tête moins grosse, peau moins épaisse; poil plus fin que dans le type suisse qui lui a donné naissance. Cette race est répandue sur les rives de

(1) *Revue agricole de l'Angleterre*, 3^e livrais., 1859.

la Sarre. Les étables de l'habile agriculteur, M. d'Ajot, sont peuplées d'une famille améliorée, remarquable par ses facultés laitières et sa disposition à l'engraissement. »

C'est un point de départ pour atteindre plus facilement le but que nous venons d'indiquer. D'ailleurs, cette race n'est pas restée sans influence dans toute l'étendue des rayons dont elle occupe le centre ; au contraire, on la retrouve à un degré quelconque et pour s'en louer. Il en est ainsi de la partie du Bas-Rhin où elle s'est formée ; il en est ainsi tout autour d'elle, paraît-il, jusque dans certaines parties des Vosges où elle a été conduite de proche en proche. En s'en occupant pour la parfaire, pour la perfectionner encore, on en ferait sans doute le meilleur type de reproduction de la contrée, et l'on rendrait inutile alors l'intervention d'une race étrangère. Nous insistons sur ce point, qu'elle est elle-même un perfectionnement du type suisse d'où elle est sortie.

RACE ANGEVINE.

Il n'y a pas de race angevine. La qualification de bœuf de l'Anjou a été donnée par les marchands et par les bouchers à ces troupes nombreuses de bêtes grasses, qui, au sortir des grands marchés de Maine-et-Loire, étaient dirigées vers Paris en vue de son approvisionnement. Les habitudes commerciales avaient fait de l'Anjou un grand centre d'où trente à quarante mille têtes de bêtes bovines, engraisées avec soin, partaient tous les ans pour Sceaux et Poissy ; il était naturel alors que marchands et bouchers désignassent sous le nom d'angevins les bœufs qui, pour eux, étaient bien de cette provenance. L'extension des voies ferrées a déjà modifié les faits : Maine-et-Loire n'est plus l'unique rendez-vous des bêtes grasses d'un certain rayon ; de divers lieux on fait des envois directs sur Paris. En effet, il y a d'autres centres aujourd'hui, et les bœufs *angevins* ne se montrent plus aussi nombreux ; chacun va reprendre et conservera sa dénomination propre ; la boucherie, s'accordant peu à peu pour le langage avec la zootechnie, distinguera bientôt les diverses races qu'elle confondait naguère sous un seul et même nom.

Le bétail angevin n'en éprouvera aucun dommage : il paraîtra avoir diminué sous le rapport numérique, mais la diminution n'aura été qu'apparente. (*Voy. RACE PARTHENAISE.*)

RACE AUGERONNE.

Variété de la race normande, qui sera étudiée avec la variété cotentine à l'article consacré à la RACE NORMANDE.

RACE ANGOUMOISE.

Nous avons en France la manie des distinctions ; on la retrouve à tous les étages de la société ; elle est dans le sang de la nation. L'agriculture n'a point échappé à ce travers, et tandis qu'en politique on pousse à l'unification, tandis que les économistes, pour ne former qu'une seule et même famille, travaillent à faire disparaître les frontières qui parquent et cantonnent les peuples, nous voyons surgir tous les ans quelques races bovines nouvelles. Le naturaliste aurait peine à s'y retrouver, car ce n'est pas de l'ordre, mais du désordre, que toutes ces dénominations. Elles ne représentent rien à l'esprit, rien en fait ; elles n'ont pas de raison d'être, et pourtant elles finissent par avoir cours, par prendre place, — une place usurpée, dans le langage de la zootechnie. On en fait parfois de très-grosses questions, et les programmes officiels de nos grandes exhibitions agricoles, pris d'assaut en la personne qui préside à leur élaboration, ouvrent souvent d'étranges catégories, et créent, sous des noms de localité, des races imaginaires dont l'existence publique ne se prolonge guère au delà de la courte durée des concours. C'est une faute, mais comment l'éviter ? La politique d'influence le veut ainsi, et ne faut-il pas avoir l'air au moins de s'occuper de tout et de tous ?

La population bovine de la Charente ne saurait prétendre à une qualification particulière ; elle n'est point homogène ; elle résulte d'importations d'animaux nés en Périgord, en Auvergne, en Limousin. Établis sur ce point et diversement mariés entre eux, puis sans cesse retrempés par d'autres amenés des mêmes lieux, ces animaux ne présentent plus, distincts mais amalgamés, les caractères propres à chacun

des éléments dont on a formé le nouveau peuple. Celui-ci d'ailleurs occupe un terrain tout autre : ce n'est plus ni le schiste ni le granit ; le calcaire apparaît et offre des conditions plus favorables au développement des plantes, à leur richesse alimentaire. Les effets s'en font bientôt sentir sur la structure des animaux, qui se trouvent aussi dans un milieu plus tempéré : l'Océan n'est pas loin ; son influence modère tout à la fois les chaleurs de l'été et les rigueurs de l'hiver.

La population animale jouit de ce double bienfait, climat plus doux et nourriture plus molle ou moins tonique ; elle prend plus de taille sans devenir plus corpulente ; souvent même les formes restent plates. Ce n'est pas une amélioration assurément. Du reste, dans son ensemble, la conformation n'éprouve guère d'autre modification ; tantôt elle est plus limousine, tantôt plus auvergnate, suivant que l'un ou l'autre élément domine dans le sang. Espérons que le temps n'est pas éloigné où, sur chaque point du territoire, l'agriculture définira mieux ce qu'elle veut ou ce qu'elle peut, afin de le faire mieux. La race angoumoise, si race il y a, commence par le travail ; le pays est au nombre de ceux qui trouveraient, sans doute, plus d'avantage à enlever l'espèce bovine à cette première partie de sa destination. Une race de boucherie précoce remplacera dans l'avenir le bœuf angoumois ; toutefois le présent est loin encore du but. Ce n'est pas seulement une réforme qui peut y conduire, mais une révolution lente, insensible.

RACE ARDENNAISE.

La race ardennaise vient se classer dans le groupe des laitières, et, comme la plupart, elle est peu homogène : ici elle présente les formes de la race *flamande* sous la robe de la race *hollandaise* ; ailleurs elle participe de la variété comtoise dite *tourache* ou de quelque race suisse ; plus souvent encore, c'est quelque chose d'innomé et que l'on qualifie alors d'espèce locale.

La race ardennaise proprement dite (fig. 16), celle qui tient des deux grandes races à lait du Nord, habite principalement dans la grande vallée de la Meuse et dans quelques vallées

secondaires, entre la Meuse et l'Aisne. « Elle est, dit M. Magné, à corps long, à bassin ample, à poitrine étroite, à encolure mince et longue, à tête légère, à cornes petites et recourbées en avant, à jambes fines, à poil pie, blanc et noir, quelquefois presque noir, et d'autres fois, mais rarement, blanc, avec les yeux, les cornes et le muflle noirs, à peau assez fine, et en général sans fanon. Elle est bonne laitière, mais mauvaise pour la boucherie. Répandue dans une partie de la Belgique, elle se retrouve dans les départements de l'Aisne et du Nord, où elle se mêle aux races picarde et flamande, comme les chevaux bais ou rouans des Ardennes se mêlent à ceux plus souvent gris de l'Île-de-France. En s'éloignant de la frontière belge, on commence à trouver à la fois et des vaches rouges et des chevaux gris.

« Sur le terrain de transition de la partie nord du département des Ardennes, continue le même écrivain, du côté de Rimogne, sur le plateau de Rocroy, dans les environs de Fumay, la race change ou devient plus petite. Les vaches sont souvent rouges, avec la tête et surtout le pourtour des yeux noirâtres; elles sont sobres, vives, mais moins bonnes pour le lait (1). »

Vers Rethel, Vouziers et Sedan, c'est l'autre variété qui domine, celle qui tient ou de la race comtoise ou du bétail suisse. Alors le corps est plus épais et plus lourd, mais sanglé et peu soutenu dans la ligne du dos; la direction des cornes est plus horizontale; le front est large et l'os de la croupe très-saillant. La drèche, mêlée au son et aux balles des grains, ou à des herbes hachées, forme la base de l'alimentation, dans laquelle nous trouverons ainsi la raison du fait accusé plus haut, — « bonne laitière, mais mauvaise pour la boucherie, » — à part, bien entendu, les motifs qui ont leur fondement dans la conformation, laquelle ne réunit aucune des conditions voulues pour la précocité et l'aptitude à se couvrir d'épais coussins charnus, avantageusement entremêlés de graisse.

On conseille des croisements très-divers en vue d'améliorer la population bovine des Ardennes, mais les croisements nous

(1) *Hygiène vétérinaire appliquée*, t. II.

inspireraient peu de confiance. En thèse générale, il nous semblerait que cette race devrait être traitée comme nous l'avons dit plus haut en nous occupant de la race alsacienne : conservez sa faculté laitière, mais doublez-la en élevant, sinon l'aptitude à l'engraissement, du moins l'aptitude à se conserver mieux en chair tout en sécrétant abondamment du lait. Si vous l'amélioriez à ce point de vue, tout nouveau pour la contrée, vous en feriez une race digne de ce nom, une race mère, allions-nous dire, au lieu de ces variétés multiples et sans nom qui la représentent aujourd'hui sous une appellation plus ambitieuse que méritée.

Mais alors quels changements ne devront pas intervenir, au préalable, dans le mode de reproduction, dans le régime alimentaire, dans les attentions de l'hygiène, dans ces soins de toutes sortes d'autant plus essentiels qu'ils se montrent moins pressants en apparence ! Il faudra renoncer à la vie en commun de ces grands troupeaux formés de toute la population d'un village, mettre un terme à la promiscuité des sexes, et nourrir à la fois plus régulièrement, plus complètement, d'une façon plus éclairée, scientifiquement en un mot ; car c'est l'expérience qui, sur ce point, a fait la science, c'est-à-dire encore la bonne pratique, celle qui, en raisonnant ses faits et gestes, arrive au produit net le plus élevé.

Que si vous ne prenez pas ce grand parti, qui serait le meilleur et le plus sûr quant aux qualités de race, réformez les mauvaises habitudes de l'hygiène, introduisez les pratiques journalières qui améliorent les individus en les soignant mieux, en les nourrissant avec moins de parcimonie, en les logeant plus sainement, etc., et contentez-vous de suivre de loin les progrès qui atteindront certainement les diverses souches d'où l'on a tiré la population bovine des Ardennes. Ceci vaut mieux que les tentatives isolées, mais toujours changeantes, de croisements multiples, à la suite desquelles l'espèce locale ne gagne rien, si ce n'est des imperfections nouvelles.

RACES ET SOUS-RACES DE L'ARIÉGE.

Le berceau de la race ariégeoise se trouve dans la haute

Ariège et dans les Pyrénées-Orientales, au fond de vallées peu fréquentées, d'où elle se répand néanmoins en nombre plus considérable qu'on ne le croirait, tant on en a peu parlé jusqu'ici, dans les plaines des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de la Haute-Garonne, qu'elle cultive en grande partie. Bien que se tenant par des caractères communs, traits distinctifs de la famille entière, tous les animaux qui représentent cette tribu ne sont pas partout et toujours parfaitement semblables à eux-mêmes. Produits du sol sur lequel ont vécu les ascendants, et sur lequel ils naissent et se développent, ils se nuancent, qu'on nous passe le mot, en raison de la fertilité inégale du terrain qui les nourrit. Quelquefois on les voit bien réussir; dans ce cas, la conformation est régulière et le corps bien pris; la poitrine a suffisante ampleur, et la région des lombes, large, étendue, fournie, promet autant de force au travailleur que de viande de bonne qualité au boucher. D'autres fois, plus souvent, ce qui est assurément très-regrettable, le dos est bas, ensellé; la côte reste plate, et, comme une conséquence toute physiologique de cette imperfection, qui laisse moins de latitude aux grandes fonctions de la vie, le système musculaire n'acquiert pas tout le développement nécessaire à des moteurs puissants ou à des bêtes destinées à un rendement considérable en viande. L'insuffisance est la même dans toutes les parties du corps, mais elle se prononce davantage dans la région de la cuisse, qu'on trouve grêle ou peu fournie.

Quoi qu'il en soit, les traits caractéristiques de la race sont les suivants : corps trapu, bien descendu; membres larges et courts; tête grosse, osseuse, ayant les cornes bien plantées; l'encolure épaisse et forte; nature sobre, tempérament rustique; bonne au travail et petite laitière, mais bonne aussi à l'engrais, quand on ne la laisse pas trop vieillir; pelage brun, blaireau, avec une teinte plus foncée à la tête et aux membres, devenant jaunâtre, louvet sur le dos et les côtes avec l'âge.

Trois sous-races distinctes partent de ce tronc; on les nomme de *Tarascon*, du *Roussillon* et du *pays de Sault*. M. Magne en donne la description que voici :

« La sous-race de *Tarascon* est à cornes fortes, noires à

l'extrémité, à peau épaisse, à poils longs, d'un noir mal teint, devenant fauve sur le dos, les côtes et la croupe; les yeux, les joues, la queue, les membres, restent noirs, mais la face interne des cuisses, le pourtour des yeux, du mufle, sont toujours beaucoup plus clairs.

« Élevée en grand nombre dans les villages situés dans les vallées de l'Ariège, elle va pâturer en immenses troupeaux sur les pelouses qui couvrent les *cols*, les *ports* des Pyrénées ariégeoises. On la trouve souvent mêlée, surtout dans la partie inférieure de la vallée de l'Ariège, avec des vaches de la race laitière des Pyrénées, venues des vallées de Vic-Dessos, du Salat. Des foires de Tarascon (Ariège), ces animaux sont conduits dans les départements environnants pour y être engraisés. »

Bien plutôt que dans le Roussillon, la sous-race qui en prend le nom est élevée dans les Pyrénées orientales. On la trouve « dans les vallées du Tech, du côté de Céret, d'Arles, de Prat, de Mollo; elle est petite, robuste, bien tournée, à fanon ample, à croupe relevée. Très-forts et très-vigoureux, les taureaux sont très-agiles, à moitié sauvages sur quelques montagnes. On en voit de magnifiques dans le bas des vallées, à l'entrée de la plaine. Les bœufs travaillent bien et s'engraissent assez facilement. Dans le Conflans, la Cerdagne, le Capsir, cette sous-race s'améliore en se mêlant avec la précédente, mais elle devient moins rustique. » C'est surtout la vache qu'on soumet au travail; le bœuf quitte le pays natal de bonne heure: on l'expatrie. En portant ses pénates ailleurs, il y porte le bénéfice de ses forces comme moteur, et de son aptitude relative comme bête de boucherie. Pendant les longs hivers, la femelle paye sa nourriture par le veau qu'elle donne et par le lait qu'elle abandonne. Mauvaise laitière dans les Pyrénées orientales, elle fournit 5 à 6 litres par jour dans les environs d'Arles, de 7 à 8 en Cerdagne, et de 10 à 12 vers Tarascon. Inutile de dire que la différence dans l'alimentation entre pour beaucoup dans la mesure de la sécrétion, inhérente aussi jusqu'à un certain point au degré de développement de la faculté. A la reprise des travaux, la mamelle est promptement tarie: la nature ne peut suffire aux deux exigences à la fois.

Le pays de Sault est dans l'Aude. « La variété bovine qui en prend le nom, dit encore M. Magne, ne paraît pas devoir être séparée du bétail du Capsir ou de la sous-race du Roussillon. La différence tient au climat. En changeant de nature, celui-ci transforme et les plantes qui vivent dans le sol, et les animaux qui consomment ces plantes. La transformation est plus ou moins brusque et profonde. Ici, elle se montre graduellement, à mesure qu'on s'élève en suivant la chaîne de montagnes qui séparent le versant de la Méditerranée du versant de l'Océan; la taille moins élevée de cette sous-race s'explique par l'aridité du pays qui la produit, moins bien disposé que les Pyrénées pour attirer et détenir l'humidité de l'atmosphère. »

Cette petite tribu naît dans les forêts et sur des terrains communaux assez pauvrement pourvus; elle vit là dans un carême perpétuel, et l'insuffisance est telle qu'on est forcé de renvoyer la plupart des jeunes bêtes d'un an. L'émigration a lieu vers le sud. Après ce second élevage, qui se fait sur les Pyrénées, les animaux sont vendus pour la deuxième fois aux foires de Prades, d'Ax ou de Tarascon, et conduits comme Ariégeois, car ils en ont conservé la structure, les qualités et le manteau, dans les plaines de l'Aude et des Pyrénées orientales.

En somme, le bétail de l'Ariège est ce que la nature le fait; mais, disons-le, ici la nature n'est pas trop ingrate. A l'exception des gros temps, pendant lesquels il y a nécessité de le retenir à la vacherie, où il consomme la provision de fourrages qu'il a été possible de recueillir précédemment, il utilise aussi complètement que possible l'herbe usée et maigre des pâquis et celle des vallées. Six longs mois se passent; dès que le printemps a rendu les montagnes à la vie, on forme en troupeaux nombreux, vaches, génisses, taureaux et taurrillons, et le tout monte sur les hauteurs dont la végétation est surtout luxuriante dans les années un peu humides. Alors, et durant le second semestre, les animaux vivront au sein d'une abondance relative. Octobre venu, ils descendront presque tous en bonne chair pour se répartir dans les départements voisins, les femelles comme laitières, les mâles comme

bœufs de travail. Ceux qu'on retient pour les besoins locaux prennent plus tard la route du Languedoc et de la Provence, en se suivant de semaine en semaine par troupes de deux ou trois cents têtes. Le beurre fabriqué pendant l'hiver s'expédie également en Languedoc.

Il serait difficile d'exiger plus d'animaux ainsi traités. Leur régime est très-irrégulier : à tout prendre, l'abondance est passagère ; la pénurie n'est pas seulement une condition exceptionnelle, elle pèse souvent et revient trop sûrement. L'existence libre sur les hautes montagnes, où ne se trouve aucun abri contre l'intempérie, donne au tempérament une grande somme de résistance aux agents extérieurs ; les animaux sont ainsi naturellement sobres et rustiques. Quant aux formes, elles sont ce qu'elles peuvent être, un peu grossières et ossues, voire quelque peu défectueuses : ainsi, le dos est bas, l'avant-train est massif et l'arrière manque de développement, tandis que les membres pèchent par excès de volume. Pour améliorer ce bétail, il faudrait renverser les proportions ; mais alors il faudrait le placer dans des conditions toutes différentes, et perdre le bénéfice de ces éducations indépendantes. Nul ne saurait y songer ; on ne peut prétendre ici qu'à une perfection relative. Le choix des reproducteurs dans la race même est le seul moyen de réformation rationnelle qui se présente. Prenez des mâles offrant plus d'ampleur dans le train de derrière et moins d'exagération dans les parties antérieures du corps ; faites que les membres s'affinent quelque peu, et que les dimensions de la poitrine s'étendent toujours ; évitez les dos bas et tâchez que les femelles soient bien marquées comme beurrières, puis laissez aller le reste. Rien de cela n'est difficile ou compromettant. En effet, vous conservez en l'améliorant une race qui a sa raison d'être, et qui est en accord parfait avec le milieu qui la donne et la façonne. Ne la changez pas, vous n'auriez jamais mieux dans les conditions où elle doit vivre, mais intervenez sagement pour corriger des imperfections de forme qui nuisent au développement de ses propres aptitudes ; intervenez pour donner à ses facultés naturelles toute l'activité qu'elles comportent. Dans les meilleurs terrains croissent de mauvaises herbes qu'on se hâte d'extirper ; dans les races

d'animaux les plus perfectionnées se glissent des défauts qu'il faut combattre sans relâche; mais dans celles qui vivent plus près de l'état de nature que de l'état de domesticité, il faut simplement surveiller les écarts de la nature, afin de leur opposer un obstacle toujours nouveau. La chose se borne à éloigner les sujets défectueux, à empêcher que les mauvais germes, en se multipliant sans cesse, dominent les qualités et les asservissent.

RACE D'AUBRAC ET VARIÉTÉS D'ANGLES ET DU ROUERGUE.

1° *Race d'Aubrac*. — On l'appelle aussi *race de Laguiole*, siège de foires importantes qu'elle peuple en grande partie, point de départ de nombreuses troupes de taureaux et de génisses qu'elle fournit aux diverses contrées du sud-est de la France. Dans l'espace qu'elle occupe, elle forme pendant à la race de *Salers* (*voy.* ce mot), dont elle est bien distincte; car, tandis que cette dernière gagne du terrain dans la partie occidentale de la région qu'on a appelée Auvergnate, la race d'Aubrac et tous ses dérivés dominant dans la partie orientale, chassant vivement devant elle les types plus ou moins bigarrés d'une culture arriérée. Ce fait seul est un éloge et un progrès; un éloge pour la race, un progrès pour l'agriculture. Ajoutons que cette race d'Aubrac, l'une des plus anciennes et des mieux fondées parmi toutes nos races de montagnes et de travail, a su se placer au premier rang dans nos grands concours d'animaux de boucherie; à l'étable, elle rend communément de 60 à 62 pour 100 de viande nette. Race mixte, ou plutôt à toutes fins, elle donne surtout du travail et de la viande; elle donne aussi du lait. Son élevage se fait sur les plateaux et sur les montagnes situés à l'est du département du Cantal, au nord du département de l'Aveyron et dans une partie de celui de la Lozère. Partout, d'ailleurs, elle reflète la valeur même du sol qui la nourrit. Belle et forte là où la végétation est active et vigoureuse, elle perd la plupart de ses avantages du côté de Muret et dans la Lozère, où elle foule un sol formé de sable, de débris de roches schisteuses ou granitiques, pauvres ou arides. Le même fait se reproduit partout sous les

mêmes influences; ce qui étonne à bon droit, c'est qu'il ait pendant si longtemps échappé à l'observation, nous nous trompons, à l'attention de ceux qui aiment et recommandent les croisements, entre tous les systèmes d'amélioration ou de perfectionnement des races. Mais on a été préservé de ce travers sur le point où nous voici. La race d'Aubrac date de loin; Dieu merci, on ne l'a mêlée à aucune autre. Les soins d'hygiène, qui s'introduisent dans la culture de nos animaux, secondant ici les efforts et la nature de toutes les conditions favorables à la réussite du gros bétail, l'ont poussée dans une voie de progrès qui la mène au succès.

« Je ne doute pas, dit M. le marquis de Dampierre (1), que la race d'Aubrac ne soit originaire des montagnes volcaniques d'Aubrac, dans l'Aveyron, et les montagnes d'Aubrac elles-mêmes tirent leur nom d'une vieille abbaye fondée par saint Louis pour servir de refuge aux voyageurs. Les environs de l'abbaye d'Aubrac, qui formaient de vastes forêts, se défrichèrent peu à peu et se transformèrent en pâturages fertiles. Dans ces pâturages, on entretint dans sa pureté et on perfectionna une race de bestiaux facile à distinguer des races voisines, peu nombreuse pendant de longues années, et qui, peu à peu, vit ses qualités appréciées, sa réputation s'étendre, sa production et son commerce prendre des proportions considérables. Maintenant, non-seulement elle couvre tout le pays, et en a presque exclu les bœufs du Quercy, qui, autrefois, travaillaient toutes les terres de l'Aveyron, mais elle s'est encore répandue dans les départements voisins, le Cantal et le Tarn surtout, et la montagne Noire a adopté un type d'animaux qui se rapprochent tout à fait de la race d'Aubrac.

« Cette race porte aussi le nom de *race de Laguiole*, chef-lieu de canton du département de l'Aveyron, qui est, en ce moment, son centre de production le plus considérable. — Elle est à la fois parfaitement propre au travail par son énergie, son activité et sa sobriété, et fort disposée à l'engraissement, ainsi que le dénotent sa peau fine et son poil court et lustré.

(1) *Des principales Races bovines de France, etc.*

« J'emprunte à l'excellent ouvrage de M. Rodat, sur l'agriculture de l'Aveyron, la description qu'il fait de cette race. « Son caractère le plus distinctif consiste, dit-il, en ce qu'elle a « les jambes fort courtes, proportionnellement à la longueur « et surtout à la grosseur du tronc, caractère, pour le dire en « passant, qui appartient assez généralement à toutes les espèces animales de cette région, sans excepter l'espèce humaine. La race d'Aubrac a la tête belle, sans être d'une grosseur remarquable, le museau long et gros, les cornes fortes, « relevées et contournées avec grâce, mais d'une longueur médiocre. Le poitrail est large, le coffre bombé, le dos écrasé « et aplati, les os des illes arrondis et peu saillants, les ischions « écartés et se terminant à la chute de la cuisse. Les jambes « sont fortes et le pied massif. Elle se fait reconnaître aussi « par les teintes suaves et veloutées du poil et par la souplesse « de la peau. On peut lui reprocher d'être un peu droite sur « ses jarrets, et d'avoir souvent le nerf de la queue un peu « court. Sa robe est rarement peinte d'une couleur simple et « prononcée; c'est pour l'ordinaire un mélange de teintes « nuancées et fondues ensemble. Les couleurs les plus ordinaires et les plus estimées sont le fauve tirant sur le lièvre « ou le blaireau, et le noir de suie ou marron avec mélange « de roux et de gris; tête de maure, ayant le mufle entouré « d'une auréole blanchâtre. Ce dernier trait est fort caractéristique et fort recherché. On repousse le noir de jais, le « blanc laiteux et le rouge sanguin, parce qu'ils déposent « contre la pureté de la vieille race de nos montagnes. »

« Nous ne croyons pas, » dit à son tour M. Magne, dont nous avons déjà cité les intéressantes études sur l'espèce bovine, « nous ne croyons pas qu'il existe pour le sculpteur et le peintre de plus jolis modèles de bêtes à cornes qu'une belle vache de Laguiole de trois à quatre ans, ou un beau taureau de vingt-quatre ou trente mois, avec leur port fier, leur démarche aisée, leur tête relevée, leurs yeux noirs et leurs cornes élégamment contournées (fig. 17).

« Sobre, rustique, agile, fort, et cependant doux, le bœuf d'Aubrac se contente, pour son repas, de passer quelques heures dans des prés à moitié couverts de joncs, après des

journées du plus pénible travail exécuté aux ardeurs du soleil, sur les coteaux du Vieur ou du Tarn; il peut travailler sans être ferré sur les chemins les plus escarpés, les plus irréguliers, des collines du Rouergue. A cet égard, le salers ne peut lui être comparé. Quand il est en bon état, il est très-facile à engraisser, et il donne de bonne viande. Si la race est considérée comme mauvaise pour la boucherie, c'est que généralement les bœufs sont déjà vieux quand ils quittent le harnais, et qu'on leur donne une mauvaise nourriture dans le Rouergue, le Quercy et l'Albigeois, où les fourrages sont rares et distribués avec parcimonie. La vache est excellente pour le travail, bonne pour donner des veaux d'un élevage facile, mais mauvaise pour le lait. »

Le bœuf d'Aubrac croît jusqu'au couteau, dit le proverbe; cela signifie que la race croît lentement et se développe de même. Comment en serait-il autrement d'après ce qui précède? La race n'est réfractaire ni aux bons soins, ni aux nourritures généreuses, car elle remporte, quand on s'y exerce, des prix de précocité dans nos concours, et son rendement en viande ne le cède alors à aucune autre. Le point de départ est chose essentielle dans l'élevage; il est certain qu'on ne nourrit pas, comme bête à viande, le jeune animal qu'on destine avant tout à fournir une longue carrière de travail. Or, telle est la destination des produits de la race d'Aubrac. Pour la bien remplir, il convient qu'on la fasse dure, résistante et sobre, sans quoi elle ne tiendrait pas à la vie de labeur, qui est la sienne, et elle n'en aura pas d'autre. Si elle était gourmande et vorace, insatiable comme doit être une race d'engrais exclusivement, une race précoce qui n'a pas de temps à perdre pour arriver vite à maturité, elle perdrait tout son prix, toute son utilité spéciale. Les cultivateurs du Rouergue, loin de chercher à composer avec ces facultés d'un ordre à part, trouvent la race de Salers elle-même déjà trop molle et trop exigeante. — En tout, répétons-le, il faut considérer la fin.

Quel est donc le mode d'éducation de cette race? M. Vincens répondra pour nous à ce point d'interrogation.

« Un veau, dit-il, naît dans l'étable de l'un des propriétaires des montagnes d'Aubrac; il semble que l'on devrait,

pour ne pas contrarier la nature dans son développement, lui abandonner tout le lait de sa mère; mais non ! Ce lait est le produit d'une alimentation surexcitante obtenue par un foin très-fermenté, récolte unique du pays, dont on ne peut atténuer l'effet par le mélange d'une nourriture rafraîchissante, et, pour prévenir une pneumonie aiguë chez le jeune élève, il faut le maintenir à la demi-ration. Plus tard, l'intérêt plus ou moins bien entendu de son propriétaire, qui veut pour lui la plus grande part du lait de la mère, réduit cette ration au quart; un peu de foin et l'herbe qu'il peut arracher au pâturage, où il subit nuit et jour, sans abri, les rigueurs du climat le plus rude et souvent les poursuites impitoyables du taon, doivent compléter son alimentation; un peu de foin encore, qu'une main parcimonieuse lui présente, forme toute sa nourriture durant son premier hiver. A deux ans, il subit les fatigues et les luttes de la saillie en liberté. Devenu bœuf par la castration à deux ans et demi, il va aider, dans son travail, le propriétaire de terrains de nature en général schisteuse, dont le labour réclame peu d'efforts; et, endurci à la fatigue par ces premiers essais, il passe vers l'âge de quatre ans, de préférence aux bœufs de toute autre race, aux mains des cultivateurs de nos plateaux calcaires, qui en obtiennent les plus rudes labours en lui donnant presque exclusivement pour nourriture des vannes et des pailles que son quadruple estomac convertit, pour la plus grande partie, en riche fumier, dont la valeur dépasse de beaucoup celle de la totalité de ces premiers éléments qu'il a absorbés. Dans la dernière période de son existence, ramené sur les montagnes d'Aubrac ou conduit dans les étables du Mézenc, ce bœuf y acquiert le riche embonpoint qui fait figurer avec tant d'honneur ses dépouilles sur les étaux des bouchers de Marseille et de Lyon. »

C'est donc toujours et partout la même histoire. Quand on a besoin d'utiliser les forces de l'espèce bovine au travail, on y trouve un avantage incontestable, car elle rend alors des services supérieurs à ceux qu'on obtiendrait d'un autre moteur; mais on s'efforce de ne point user l'animal à des efforts pénibles, excessifs; on le retire du joug à un moment de la vie où il pourra encore être engraisé sans trop de dépenses, et fournir,

dans cette nouvelle carrière, qui sera plus courte, sa petite récolte de bénéfice net.

En de telles circonstances économiques ce serait une faute grave que d'opérer des croisements en sens contraire des besoins. La race d'Aubrac est arrivée à la perfection quant à la rusticité, à la sobriété, à la résistance au travail, qualités qui lui sont nécessaires ; il ne faut lui rien laisser perdre sous ce rapport. Mais elle a, au point de vue de la production abondante des morceaux de haute boucherie, les imperfections inhérentes à la conformation des races particulièrement propres au trait, savoir : une disproportion marquée entre le train de devant et celui de derrière. Ce dernier est mince comparativement à l'autre. N'ôtez rien au premier, mais ajoutez au second ; harmonisez l'ensemble en développant la partie faible : une sélection intelligente conduira promptement au but sans croisement d'aucune espèce. Le croisement gâterait l'aubrac, sans compter que ce dernier présenterait aux effets d'un sang étranger une très-longue résistance, en raison de l'ancienneté même de la race.

Cette situation, nous l'avons déjà assez dit, est commune à toutes nos races bovines montagnardes du Midi, du Sud-Est et du Centre. Si elles ne sortent pas toutes de la même souche elles sont au moins très-voisines, et plusieurs forment groupe quasi-homogène : sont particulièrement dans ce cas celles de l'Auvergne, du Velay, du Vivarais, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy et quelques autres. « Les diversités d'altitudes, d'expositions de terrain, de régime, partagent ces pays en une multitude de petits cantons qui se différencient chacun par quelque chose et modifient d'autant la race commune. Dans les endroits isolés, adonnés exclusivement à l'élevage du bétail, par suite exportant toujours et n'important jamais, tels que Salers, Aubrac, le Mezenc, etc., les races se maintiennent respectivement pures. Elles risquent peu de se dégrader, tant elles sont endurcies, mais elles s'amélioreraient beaucoup incontestablement si l'art et les soins secondaient la nature à qui on les abandonne. Elles possèdent également, et à un degré souvent très-haut, les trois aptitudes en question (travail, viande, lait), et dont l'exploitation forme la princi-

pale richesse des montagnes. Toutefois, elles sont susceptibles de développer d'une façon supérieure une de ces aptitudes, naturellement aux dépens des deux autres, soit dans leur propre contrée, soit mieux encore dans les régions fertiles où l'on cultive plus convenablement, plus spécialement l'aptitude préférée. Ces animaux ont en effet la singulière propriété de s'acclimater partout, de s'accommoder de toutes les nourritures et de se soumettre à tous les régimes. A mesure que les cantons diffèrent de nature, s'écartent des centres culminants, deviennent plus fréquentés, plus commerciaux, les variétés de race s'entremêlent, se confondent; d'autres espèces s'y ajoutent; les croisements les plus hétéroclites s'opèrent; le pelage, primitivement rouge, se teint de toutes les couleurs, de toutes les diaprures; les formes, les tailles varient de plus en plus, et la race s'évanouit. Cependant, il reste après elle de vrais échantillons de toutes les races françaises, constituant un vigoureux indigénat qui la remplace, et qui conserve à des titres plus ou moins égaux l'attribut des trois aptitudes. De ces diverses conformations, on ne trouve reprochable que celle qui nuit à la faculté d'engraisser et de travailler.

« Toutes ces localités forment une échelle d'exportations et d'importations. Au fur et à mesure que les dernières augmentent, les autres diminuent; mais la diminution n'arrive à équilibrer la balance qu'au pied des derniers coteaux. Jusque-là l'élevage prédomine.

« Les bigarrures de la robe ressortent d'autant plus sur les lieux que, les étrangers n'acceptant que le rouge, du vif au fromenté, force est ainsi de garder chez soi les autres couleurs. Leur prédilection n'est que de la fantaisie toute pure; nulle nuance n'exerce ici d'influence quelconque sur les qualités de l'animal.

« L'indigénat, qui met tout sur le même pied, provient de la nature du sol et de la végétation, du climat, des sites, et principalement des régimes. Rudiment de la race, il en est, faute de mieux, le succédané; il peut donc s'en rencontrer de toutes sortes. Celui de notre contrée, revers ardu d'une branche des Cévennes couronnée par le Mézenc, rend nos

bêtes à cornes médiocres de taille, mais alertes, agiles, nerveuses, robustes; on n'en connaît guère de plus rustiques, de plus sobres et de moins difficiles. Elles pâturent, en moyenne, six mois de l'année, et dans certaines gorges le pâturage n'est pas même interrompu par l'hiver. Évidemment la stabulation permanente ne comptera jamais de partisans parmi nous; nos bestiaux ne sauraient en entendre parler. La plupart de nos prairies ne donnent pas de regains, et quelques autres, en temps de sécheresse, ne donnant pas même de foin, constitueraient des pertes sèches sans la dépaissance, qui y remédie à merveille. Les guérets, les tertres, les fossés, les bords des chemins et des champs, les bois, l'été et l'hiver, les ravins et les monts, sont remplis de toutes sortes d'herbes, de feuillages, de bruyères, d'arbustes alibiles. Ces ressources, que les moutons, chassés par les défrichements et la division incessante des héritages, laissent disponibles, permettent d'élever, pour ainsi dire gratuitement, un nombre double de bestiaux, qui sont enchantés de ce partage. Aussi, dès que le mois de mai arrive, il se fait comme une émeute à l'étable; les vaches mangent peu ou mal, s'agitent, s'étirent, poussent des mugissements plaintifs: c'est que, percevant l'arome de la végétation nouvelle, elles ne respirent plus que l'herbe des champs. Il faut alors leur en apporter ou les conduire à sa recherche. Mais, le premier jour de la sortie, c'est bien une autre partie de plaisir: toutes les bêtes, à peine dehors, s'interrogent, se toisent avec des regards obliques: *transversa tuentibus*. Soudain la discorde, pire qu'au camp d'Agramant, éclate et s'empare de tous les cœurs, d'ailleurs excessivement belliqueux; et voilà qu'à droite et à gauche, par devant et par derrière, s'entreprennent des séries de combats singuliers. Des luttes homériques, dramatiques, émouvantes, font trembler le sol. Il s'ensuit une mêlée terrible et des tourbillons de poussière à travers laquelle on n'aperçoit que queues et jambes en l'air. Enfin, tout s'arrange, et, grâce à la vigueur, à la souplesse, à l'agilité des champions, il n'en demeure aucun sur le carreau. Tous s'en vont fraternellement au pâturage, édifiés sur leurs forces réciproques, et, pour toute la saison, pénétrés des lois de la hiérarchie. Ils passent, circulent rapidement par tous les lieux, et il n'est pas rare de

voir un bœuf, réputé lourd, se hisser gaillardement sur la cime d'une roche, et brouter une plante qui semblait y être l'apanage exclusif d'une brebis. A leur retour du pacage, les uns donnent du lait, d'autres reçoivent le joug; d'autres, enfin, exempts de soucis, s'occupent sérieusement à former de la viande; selon le besoin, un supplément de nourriture appropriée fortifiera la production du lait, de la force ou de la chair. La destination du service a lieu à tour de rôle chez la vache qui a vêlé, qui se trouve ainsi dans sa période la plus lactifique; la nourriture se convertit absolument en lait, qu'on trait durant quatre à cinq mois; après quoi elle remplace au joug la vache qui vient de mettre bas. Sa vigueur étant de plus en plus sollicitée, pendant que son lait tend naturellement à décroître, la nourriture finit par se convertir en force. Enfin, elle reprend le veau, et l'on recommence la rotation jusqu'au jour où, pour un motif ou pour un autre, l'animal doit être réformé et mis à l'engrais. Alors la nourriture, n'appelant ni lait ni vigueur, se convertit bonnement toute en chair, sous les auspices du repos, devenu un agent essentiel. Qu'on améliore ensuite ou qu'on augmente un peu la ration, et avant deux mois on affriande les bouchers.

« De cette manière, quatre vaches, traites pendant la lactation maximum, puis attelées dans la saison de leur plus grande force, procurent au moins autant de lait que deux laitières spéciales, et autant de travail qu'avec deux bœufs. En outre, leur santé s'en trouve si bien, qu'elles ne sont pas très-vieilles à quinze ans, et qu'on conserve les bonnes jusqu'à vingt. On conçoit que dans de pareilles localités, parsemées d'accidents affreux de terrain, les labours doivent être nombreux et pénibles, les charrois rudes et fréquents, et les chevaux à peu près interdits; il faut donc, pour les exécuter, une énorme quantité de bétail. Or, si tout ce bétail devait être exclu des abattoirs, que deviendrait le bien général, que deviendrait surtout le bon marché ?

« Une autre observation à mentionner. Dans les plaines, dans les vallons même qui nous touchent, les vaches élevées sur nos coteaux à la sobriété et à la fatigue, rencontrant une nourriture plus substantielle, plus aqueuse, plus abondante,

et des charrettes qui roulent, pour ainsi dire, toutes seules, prennent, en y travaillant, tout à la fois de la taille, du corps, de l'embonpoint, sans cesser de donner du lait; c'est à ne les plus reconnaître. Leur capacité lactifère, seule exploitée, s'y développe admirablement; mais le lait, le beurre et la viande ne valent pas ceux des coteaux, où l'on court moins après la quantité, qui exigerait ces soins dont les intempéries éventuelles n'y permettraient pas l'habitude. Nos vaches en bon état pèsent, vivantes, 400 kilogr. en moyenne, et passent pour nourrir convenablement leur veau pendant quatre à cinq semaines que le boucher exige. Maintenant, un mot sur le travail.

« Naturellement, les bœufs, plus longs, élancés et osseux, sont plus allants et plus forts. Toutefois, la différence n'est pas si considérable qu'on ne puisse les accoupler avec les trapus. L'accouplement jure, il est vrai, et devient défavorable avec l'âge; néanmoins, la faute étant faite et le pli étant pris, on gagne plus en général à maintenir ces bœufs ensemble qu'à les appareiller avec d'autres plus égaux et moins sympathiques. Lorsque deux bœufs sont bien conditionnés, bien assortis et bien entretenus, leur force, en vérité, est incomparable; leur obéissance et leur ardeur ne laissent rien à désirer.

« Sur une route ordinaire, modérément chargés, nos bœufs font aisément 4 kilomètres à l'heure; mais, dès que la distance en montagne dépasse 20 kilomètres, on les dispense des voyages, car ils fatigueraient trop. Les longs charrois rentrent exclusivement dans les attributions des vaches; pour lors, elles sont sans lait, le plus communément sans veau, mieux encore vierges ou stériles, et en ce dernier cas elles valent les mulets, ni plus ni moins. Plus fortes que les bœufs à poids égal, beaucoup plus dégagées, plus robustes, plus sobres, plus intelligentes, elles se montrent véritablement infatigables. Ce sont elles qui descendent des montagnes de la Haute-Loire et de l'Ardèche les bois de construction dont on charge le Rhône; en trois à quatre journées, allée, halte au marché et retour, elles parcourent 80 kilomètres, par des pentes et des contre-pentes continuelles de 8 à 15 centimètres

par mètre. On peut voir ces jours-là des milliers de voitures portant jusqu'à 4,250 kilogr. de bois de charpente, marchant à la file, attelées chacune de deux vaches maigres, pesant sur pied et ensemble 700 kilogr. tout au plus. Parfois les chars périssent en route, l'attelage presque jamais. J'ai acheté plusieurs de ces vaches, qui, reposées et remplissant, se sont trouvées d'excellentes laitières.

« Nécessairement les vaches sont en grande majorité, et d'autant mieux que nous exportons principalement des taureaux. On a des bœufs, parce qu'ils ouvrent un plus profond sillon, qu'ils enlèvent une plus lourde charge, qu'ils font plus d'honneur au bouvier, qu'ils sont enfin d'un débit plus facile et plus avantageux.

« Je dois surtout rester simple narrateur sur le chapitre de l'engraissement, qui n'est pas ma spécialité, si j'en ai une. Or, je vois les fermiers du Dauphiné acheter tous nos bœufs indistinctement, en commençant par les plus grands et les plus forts; les mettre à la place de leurs chevaux et de leurs mules, qu'ils réforment, faisant précisément le contraire de ce que l'on prêche; les engraisser après la saison des travaux, et finalement fournir plus de besogne aux bouchers des villes qu'aux équarrisseurs des campagnes. Je vois encore les engraisseurs de nos montagnes, nommément du Mézenc, rechercher les mêmes bœufs, âgés de six à huit ans, pour les transmettre plus tard aux bouchers des grandes villes du Midi, notamment de Lyon, où ils sont bien accueillis, quoiqu'ils y aient affaire à forte partie.

« Nous n'aimons guère que les bœufs spécialement construits pour le travail nous demeurent sur les bras, parce que, naturellement gros mangeurs, ils le sont trop devenant vieux et devant être engraisés, parce qu'ils ne paraissent jamais assez gras, et que les bouchers s'en prévalent pour nous duper. Au fait, ils sont réellement aussi gras que les autres; leur viande est même regardée comme plus tendre, plus ferme, plus pénétrée de graisse à l'intérieur, plus savoureuse. Peut-être peut-on attribuer cette qualité à l'exubérance de la nourriture, dont la partie succulente, la plus essentielle, est seule assimilée. La considération d'un surcroît d'aliments n'arrête

point dans les plaines, où le travail, le fumier, l'ampleur de l'animal, rémunèrent suffisamment; encore moins dans la montagne, où le fourrage surabonde, et d'où le bœuf en question, du poids alors de 800 à 900 kilogr., se transporte aisément au loin. Quant à nous, en général, nous cultivons peu le fin gras, moins par difficulté que par une raison plausible. Notre simple gras passe pour être d'excellent goût, et il constitue un pot-au-feu suffisamment apprécié. Ne serait-il pas présumable que cela tient à la nature particulière du pays et à celle du régime? N'y aurait-il pas lieu de faire la distinction que faisait Boileau entre les lapins clapiers et de garennes? Les physiologistes décideront. Ce qui compromet aussi un peu la destinée du fin gras, c'est qu'il ne s'obtient guère qu'au moyen des provisions du ménage, qu'avec des substances alimentaires dont le peuple tire parti pour lui-même, et qu'il a l'air du superflu qui empiète sur le nécessaire.

« Les vaches, déjà si utiles, jouent, en matière d'engraissement, le même rôle que les bœufs, sinon avec autant d'encouragement, du moins avec autant de succès. Les préventions des villes contre elles nuisent à leur valeur vénale, et, par contre-coup, aux soins qu'on leur donne. Moins méconnues, elles mériteraient mieux les triomphes qu'elles remportent, soit à la face du jour, soit clandestinement. Quelquefois on entend dire : « Parlez-moi de ce morceau-là! Vive le beau bœuf! il se fait toujours voir! » Disant cela, on mastique de la vache. Dans les basses boucheries, on les admet en tout état d'embonpoint, et dans les campagnes on s'accommode assez bien des maigres elles-mêmes : c'est là pourtant, soit dit par parenthèse, que la vigueur et la santé brillent le plus.

« Comment voudrait-on qu'en pareil pays on fût touché des charmes exclusivement adipeux des courtes cornes? Cinq de celles-ci, stabulant en permanence, feraient équilibre, quant aux vivres, à dix indigènes cloîtrées, et à une vingtaine sous le régime du pâturage, du reste, de rigueur ici. Sous le rapport du fumier, vingt bêtes errantes temporairement en valent bien quinze permanentes. Maintenant, les cinq anglaises donneront-elles autant d'engrais? Peut-être. Autant de lait? C'est

douteux. Autant de viande? Ce n'est pas à croire. Autant de travail? Je n'insiste pas sur cette dernière question.

« Nous tenons en petite estime la précocité, favorable, sans doute, à la production de la viande, mais exclusive du travail que présentent tant nos contrées si laborieuses. Avec la même quantité de fourrage, on entretiendra, en huit ans, deux paires de durhams et une seule paire de nos bœufs : soit. Les premiers fourniront donc à la boucherie deux fois autant de marchandise que les seconds, environ 1,600 kilogr. de chair nette, au prix de 1,600 fr. : d'accord. Eh bien ! pensera-t-on suffire pendant huit ans, avec cette somme, à l'achat, l'entretien, le harnachement de chevaux capables d'égaliser par leur travail celui de nos bœufs? Il serait, sans contredit, beaucoup plus économique de mettre deux autres bœufs à leur place, comme font aujourd'hui les Dauphinois, à qui mieux mieux, et d'avoir ainsi, dans le même espace de temps, la même quantité de viande qu'avec les durhams; et même, sans cela, j'entends dire que le déficit de 1,600 kilogr. ne serait pas si clair, si net, si incontestable. En effet, les durhams, qui vivent une fois moins et qui doivent allaiter une fois plus, ne produisent pas néanmoins quatre veaux par année; ils restent donc en perte de trois comparativement avec nos vaches. Voilà déjà beaucoup de viande recouvrée. En y ajoutant du lait en proportion des veaux, on arrive à un dédommagement qui en vaut bien la peine. Il est, en outre, une viande dont nous faisons le plus grand cas, celle du porc, que nous élevons de débris sans valeur, et que nous engraissons avec des friandises d'autant plus facilement que les courtes cornes ne font pas concurrence. Avec cette viande, nous comblons et au delà les vides du garde-manger, et notre immense travail se trouve fait par-dessus le marché.

« Il est possible que nous errions et que nous soyons à plaindre pour notre ingénuité; mais on aurait tort de s'en apitoyer, car nous sommes moins malheureux, ne sentant pas notre malheur... (1). »

Cette longue citation ne nous touche pas au point de vue des

(1) *Journ. d'Agric. prat.*, 4^e série, t. III.

arguments qu'elle accumule contre les races précoces, exclusivement élevées pour la viande, et qui, cela est clair comme le jour, ne constitueraient ici qu'une valeur détournée, une fausse spéculation; elle nous intéresse vivement, au contraire, comme étude approfondie, frappante de vérité, exacte dans les plus petits détails des circonstances économiques particulières à la région. Or, celles-ci imposent, celles-là obligent. L'agriculture, disons-le, en a intelligemment compris toutes les exigences. Sur les dernières, elle a calqué ses opérations, basées sur ses spéculations relatives au gros bétail, de la manière la plus logique, la plus rationnelle, la plus profitable à tous égards.

Ce serait donc une faute grave, nous tenons à le répéter, que d'importer ici des races gourmandes et phlegmatiques, qui ne réussiraient pas. Créées pour d'autres situations, elles y font merveille : cela est inattaquable; mais on a eu le tort de vouloir les universaliser trop tôt. Elles conviennent à beaucoup de lieux, c'est vrai; elles dépériraient, elles seraient une ruine pour d'autres où le travail est encore la destination principale de l'espèce bovine. Arrière donc les idées absolues, car les praticiens ne sauraient s'en coiffer; arrière les théoriciens qui prétendent subordonner toutes choses à leurs abstractions! Il n'y a de bonnes théories, en fait de production de bétail, que celles dont les pratiques séculaires ont été le germe; en expliquant ce qui est, elles en cherchent les causes, pour en déduire les conséquences et pour dire comment on doit améliorer ce qui a sa raison d'être; elles édifient quand il y a lieu; elles ne cherchent pas à détruire à tort et à travers ce qui ne doit être qu'amendé.

Ce n'est pas à dire que tout ici soit pour le mieux, loin de là. Beaucoup de soins peuvent s'ajouter aux pratiques journalières; ils opéreraient une sorte de révolution dans les résultats, mais ils ne porteraient pas sur une race nouvelle. Celle qui est là, en possession du sol, dont elle est en quelque sorte le résumé physiologique, a les qualités fondamentales nécessaires à la situation, sans les posséder toujours au degré voulu. C'est leur plus haut point d'exaltation qu'il faut se mettre en tête d'obtenir, et les moyens d'atteindre le but ne présentent réellement aucune difficulté sérieuse. La sélection les contient

tous : un choix attentif des reproducteurs peut conduire rapidement au point cherché.

Mais la vache d'Aubrac est productrice de lait. Ceci est une autre spéculation que nous devons faire mieux connaître. Nous en emprunterons les détails à M. le marquis de Dampierre, qui les a fort bien étudiés. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet :

« Beaucoup plus petites que les mâles, ainsi que cela a lieu dans beaucoup de races du Midi, les femelles d'Aubrac sont médiocres laitières. Les meilleures vaches, bien nourries, ne donnent pas plus de 9 à 10 litres de lait par jour. Et cependant les produits de la laiterie sont le revenu le plus clair de ce pays couvert de magnifiques pâturages. — On y fabrique des fromages estimés, dont la vente est facile et toujours assurée, et comme il n'en est pas ainsi des autres produits de l'agriculture, cette branche de l'industrie rurale est regardée comme la plus précieuse. Les soins que l'on prend cependant de la manipulation du laitage sont loin d'être parfaits, et c'est ainsi que les *formes* des montagnes d'Aubrac, quoique égales ou supérieures aux *formes* de Hollande lorsqu'elles sont récentes, ne se conservent pas aussi bien, parce que le petit-lait n'en a pas été séparé avec autant de soin, et aussi parce que les Hollandais ont des procédés de salage meilleurs, une propreté inconnue dans les montagnes de l'Aveyron comme dans celles de l'Auvergne. M. Victor Yvart, dans une excursion sur les montagnes d'Auvergne en 1829, disait, en parlant des *burons*, que « les hommes, les fromages, le beurre et le lait, quelquefois même les chiens, y font ordinairement un échange continu et réciproque d'exhalaisons aussi nuisibles aux uns qu'aux autres. » Rien n'est changé malheureusement depuis ce temps.

« Les caves de Hollande sont plus fraîches, mieux appropriées que celles de l'Aveyron, et, par suite, disposent mieux les fromages à une bonne conservation ; mais je suis convaincu que la principale cause de l'infériorité du fromage français est dans le défaut de soins et de propreté que je viens de signaler.

« M. Rodat donne dans son *Cultivateur aveyronnais* des détails intéressants par leur exactitude sur les habitudes des

montagnes de son pays. « Il faut pour une vacherie, dit-il, un chef de châlet, appelé *cantalès*, un petit garçon pour les veaux et des pâtres pour les vaches; cela revient à un homme pour vingt vaches. Pour un troupeau de cent vaches, la totalité des salaires s'élève à 400 fr. : le *cantalès* gagne 108 fr. ; le *védelier*, 52 fr. ; les pâtres, 80 fr. chacun. Il n'en est pas ici comme dans les exploitations de culture, où le paiement des salaires et de toute la main-d'œuvre échoit avant que le grain soit emmagasiné, et souvent fort longtemps avant la vente. Les salaires des employés des fromageries sont payés à la fin de la campagne, avec les produits de la récolte. Ils ne constituent pas une avance qui vienne s'ajouter au capital circulant. Celui-ci se compose des claies de parc, des *gerles* (espèces de seaux de bois pour traire les vaches), des *comportes*, des *cuves*, des *jattes*, des *pressoirs*, des *tables* et des *moules* pour le fromage; le tout pour une somme de 480 à 494 fr. ou à peu près. Il faut ajouter pour la nourriture des employés, en seigle ou en lard salé, une somme de 140 fr. ; cela revient à un peu plus de 6 fr. pour chaque vache; le surplus de la nourriture est pris sur le lait des vaches.

« On sent qu'à mesure que les troupeaux sont nombreux, cette proportion diminue. Un *védelier*, par exemple, garde aussi bien soixante veaux que cinquante ou cinquante-cinq.

« Ajoutez à cette première mise de fonds les frais de construction du châlet, appelé *mazuc*, pour une somme de 1,000 à 1,200 fr.

« Autrefois ces *mazucs* étaient de mauvaises huttes construites avec des piquets tressés par des rameaux de chêne, couvertes et revêtues par des pièces de gazon. Aujourd'hui ce sont des maisonnettes qui ont une longueur de 10 mètres, sur 6 de large, une hauteur de 5 mètres, divisée par un plancher, ce qui fournit un rez-de-chaussée et un grenier. Derrière, et adossée au terrier, se trouve la cave pour les fromages, avec longueur égale et 3 mètres de large; le tout recouvert en ardoise. A part et tout auprès du châlet se trouve une petite loge à cochons.

« Le produit moyen d'une vache d'Aubrac est de 62 kilogr. de fromage et de 3 kilogr. de beurre. »

Nous n'avons pas trouvé que la structure de cette race fût irréprochable ; les quartiers de derrière peuvent être épais-sis et grossis : le rendement en viande de bonne qualité en serait nécessairement accru. En améliorant l'arrière-train, on ne touche pas aux qualités de la race, on ne nuit point à sa destination, on l'y approprie mieux, au contraire ; c'est du progrès bien entendu.

Et de même pour la vache, dont la faculté laitière doit être avantageusement étendue, soit en recherchant les femelles dont les mamelles ont le plus d'activité physiologique, soit en les nourrissant de façon à profiter largement de leur vitalité plus développée. Au surplus, on est en voie d'amélioration dans ce sens. Les reproducteurs, les mâles aussi bien que les femelles, mais surtout ces dernières, se présentent maintenant aux concours de la région dans des conditions de formes qui prouvent que l'attention des éleveurs, précédemment éveillée sur ce point, s'y porte avec sollicitude, et de manière à faire croire à une prompte réforme des imperfections signalées.

2° La *variété d'Angles* est le type d'Aubrac, dit M. Baudement, « avec une certaine tendance à une finesse plus grande de l'ossature, avec des cornes plus déliées et plus longues, des membres plus fins et plus hauts, un pelage plus pâle. » Elle a son principal centre de production dans le Tarn, où elle s'améliore dans le sens d'une plus complète aptitude à la production de la viande parallèlement à l'extension des cultures fourragères. Cependant, les éleveurs doivent prendre garde à une autre tendance qui se développe en elle contrairement à une loi physiologique facile à suivre pourtant : la membrure doit rester courte et les formes tassées ; l'élongation est mauvaise, le défaut de symétrie répond à plus de dépense de nourriture. Gagner en finesse et perdre sous le rapport de la conformation serait un progrès à rebours ; ces deux résultats contradictoires accusent une nourriture mal entendue : le mode d'alimentation exerce sur les formes une influence des plus grandes. Ceux-là ne s'entendent pas à nourrir le bétail qui le poussent en hauteur sans obtenir en même temps le volume, l'épaisseur. Une race se détériore

promptement quand le système de nourrissage ne domine pas l'irrégularité des efforts de la croissance chez les jeunes sujets. Il est des animaux qu'on veut longs de corps; il en est qu'on désire plus hauts de membrure et d'autres qu'on préfère courts et trapus; il en est qui restent plats; d'autres enfin qu'on sait maintenir ronds comme un baril : ces diverses formes, à part l'action héréditaire, sont presque en entier le résultat de l'alimentation. Plus on réduit le squelette, plus les masses charnues doivent prendre de relief, voilà la loi de la nature : obtenir le contraire est une anomalie dont la cause est le fait de l'homme. Que l'éleveur de la race d'Angles, puisqu'on la qualifie ainsi, y prenne garde : si l'anomalie se prononçait davantage, il ferait preuve d'incurie et en porterait la peine. Le remède est en lui, qui dispense la nourriture, bien plus que dans le choix de taureaux à formes ramassées. Ceux-ci donnent des produits bien conformés, mais l'élevage est toujours puissant à défaire la conformation.

3° *Race du Rouergue*. — On nomme ainsi un composé d'Aubrac et de Salers en proportions variables. Des reproducteurs de ces deux familles sont importés dans l'Aveyron, mariés les uns aux autres, au hasard, bien plus pour peupler la contrée que pour la doter d'une variété quelconque. Les produits sont ensuite alliés entre eux ou à d'autres animaux, nouveaux venus de la même provenance, et de tout cela résulte : — sur les plateaux calcaires, des bœufs maures ou rouges, quelquefois noirs, de très-forte stature, assez bien bâtis, parce que la nourriture a soutenu la croissance : c'est la *race de Causse*, ou du moins est-ce ainsi qu'on la nomme; et, — sur les coteaux schisteux, au milieu des landes de la rive gauche de l'Aveyron, des bêtes plus petites et de moindre valeur : c'est la *race de Ségalas*, celle d'une région peu fertile, où le seigle a été pendant longtemps la seule céréale possible. Ce mot seul la caractérise : le bétail ne saurait devenir bien riche en pareille situation culturale.

Quoi qu'il en soit, la population bovine de ces terres à seigle présente un poil à peu près uniforme, d'un rouge de Salers très-vif, et, dans toute sa conformation, elle n'est qu'un diminutif affaibli de cette dernière race, dont le sang

domine en elle. Plus énergique que forte, elle est plus ardente au travail que résistante à la fatigue; elle s'use ainsi et ne donne ni beaucoup de viande ni beaucoup de lait. Ses membres sont particulièrement grêles; et elle fait bien d'avoir peu de besoins, car les ressources manqueraient à ses exigences, si elle en avait. Loin de là, elle est sobre et rustique; mais elle ne dépasse guère le poids de 300 kilogr.

Le sort de cette population est dans la dépendance étroite des races d'Aubrac et de Salers, qui, en se réunissant, ne font pas à la manière des petits ruisseaux qui donnent les grandes rivières; il est bien plus complètement encore sous la toute-puissance de l'alimentation.

RACE AUVERGNATE.

L'étude complète du bétail qui peuple l'Auvergne est renvoyée aux mots **RACE DU PUY-DE-DÔME ET DE SALERS.**

RACES BARÉTOUNE ET BASQUAISE.

Variétés du type pyrénéen, dont la connaissance et l'appréciation appartiennent à cette dénomination d'ensemble : **RACE DES PYRÉNÉES.**

RACE BAZADAISE.

Dans le Bazadais, petit territoire situé sur la limite du département des Landes, vit une tribu très-nombreuse de l'espèce bovine, assez distincte des deux grandes races *gasconne* et *garonnaise* (*voy.* ces mots) qui l'entourent. Elle a pris son nom de la jolie petite ville de Bazas, capitale en miniature de la contrée.

Éminemment apte au travail, la race bazadaise n'est pas seulement employée aux travaux agricoles; elle tient lieu, en son pays, de cheval de roulage, tant sa vigueur est grande, tant elle résiste aux plus rudes labeurs. « Ce sont des bœufs bazadais, dit M. le marquis de Dampierre, qui transportent à Langon, sur d'énormes charrettes à deux roues et sur une route constamment pavée, tous les produits des Landes, qui viennent se réunir à Dax, à Mont-de-Marsan et à Roquefort, c'est-à-dire sur un parcours de 139 kilomètres. La vigueur de

ces bœufs est mise aux plus rudes épreuves par les poids énormes dont on les charge. Les planches de bois de sapin sont l'objet d'un commerce important avec le Bordelais ; le prix de revient du transport détermine le gain du commerçant, et l'amour de ce gain en est venu à imposer des poids prodigieux à ces braves animaux. Sous un soleil ardent souvent, et au milieu d'une poussière de sable fort incommode, ils marchent sous le joug, attelés à une grande distance l'un de l'autre, et de façon à ne pas se gêner, à des charrettes à deux roues, d'une construction fort lourde. »

Admirons ce courage, rendons toute justice à cette énergie patiente et tenace, à cette nature infatigable, qui font accomplir des prodiges aux produits de la race bazadaise ; mais ajoutons bien vite qu'une pareille tâche n'est plus la sienne au temps où nous sommes. Autre chose est d'appliquer le bœuf à des travaux qu'aucun autre moteur ne pourrait effectuer aussi bien ou aussi économiquement que lui ; autre chose est de le détourner de sa voie, de sa destination réelle, pour l'user à des transports que le cheval ou la vapeur doivent seuls faire aujourd'hui. Cela devient alors un mauvais emploi de ses forces, une cause d'infériorité pour l'agriculture, qui sort de ses limites, qui néglige alors sa propre chose au profit du commerce, et donne à ce dernier le temps qu'elle ne devrait utiliser que pour elle. Ici nous voyons des routes praticables au cheval et sur lesquelles le bœuf ne chemine qu'à son détriment ; nous voyons une entreprise tout industrielle, exclusive à la culture, et nous disons : Ceci n'est pas l'affaire de l'homme des champs ; ceci ne regarde point les attelages. Nous regrettons alors de trouver dans l'espèce bovine une spécialité si généreuse, mais si déplacée. Le Bazadais ne peut entretenir son bétail sans lui imposer le joug : soit ; qu'il le fasse travailler, mais que le travail profite exclusivement à l'agriculture. Là est la tâche de ce bétail, non ailleurs. Il peut la remplir sans trop de fatigue et rester, par cela même, bête de trait et de boucherie. Sous les deux rapports il a fait ses preuves, car dans les concours d'animaux gras il remporte souvent la palme, et toutes ses victoires se trouvent ensuite justifiées à l'abattoir par un rendement de viande nette

qui dépasse toujours 60 pour 100. Une pareille race est précieuse ; elle promet beaucoup pour le jour où le roulage voudra bien la rendre exclusivement à la charrue. Sur ce terrain, nous la défendrons, car elle y sera longtemps encore nécessaire ; sur l'autre, nous ne pouvons que la trouver hors de sa destination actuelle, et dès à présent fort mal employée.

Nous éprouvons le besoin de revenir sur ce fait étrange et particulier au Midi, à savoir : l'espèce bovine appropriée, sur tous les points, aux travaux pénibles, et l'espèce du cheval, par contre, impropre partout à ces mêmes travaux. Le contraste est frappant. Le cheval est petit, svelte, mince, plein de feu, ardent, infatigable à l'espace, mais complètement incapable des gros travaux de la culture et des lourds charrois. Tout à côté, le bœuf est bien autre ; le voilà épais, corpulent, très-osseux, et résistant à tous les genres de labeur qui incombent ailleurs au cheval de gros trait. Singulière contradiction que celle-ci ! Sur le même sol, sous les mêmes influences, l'ossature du bœuf est très-développée, quand la perfection consiste à l'amoinrir sans cesse, et le squelette du cheval est réduit aux plus minces proportions, quand il le faudrait ample jusqu'à l'excès, ample et compacte.

Avec ses aptitudes, le bazadais est aux antipodes du durham, par exemple, de la tête aux pieds et des pieds à la queue. La tête et le cou (fig. 18), fortement et puissamment formés, sont énormes ; là surtout sont la force, la prépondérance organique ; le cornage est solide, toute la physionomie de l'animal respire la vigueur, une mâle énergie. D'ailleurs, les diverses parties du corps sont bien liées entre elles, soutenues, anguleuses et accentuées, non fondues et harmonisées, non symétriques comme dans les races remaniées pour la spécialité de la boucherie. La membrure est constituée pour la fatigue et la résistance : les os sont volumineux, les muscles se terminent par de grosses cordes tendineuses ; les articulations sont larges, nettes, parfaitement accusées ; la corne des onglons est de bonne nature et dure. Les cavités splanchniques sont spacieuses à leur manière, qui n'est plus celle du bœuf d'engrais. La poitrine, par exemple, est cylindrique chez le bœuf de travail, elle est cubique dans l'autre ; la croupe et les hanches, comme le dos, ne s'élargis-

sent, chez la bête à viande, que pour offrir au système musculaire des espaces plus étendus à son expansion. Chez le bœuf qui peine, le squelette ne tend qu'à la solidité de la charpente, et les muscles qui le recouvrent ne se développent jamais assez pour faire disparaître les saillies et les angles qui sont autant d'indices de force et de véritable puissance. La race bazadaise a la croupe bien fournie et le gigot assez descendu : ce sont là des conditions de force indispensables pour un travail soutenu ; mais qu'il y a loin des formes de son arrière-main à la structure épaisse, large, étoffée, du bœuf d'engrais, aussi carré, aussi cubique à l'arrière que devant ! La queue de ce dernier reste mince et comme noyée dans les parties avoisinantes ; chez l'autre, elle est haute, forte, saillante, et termine l'animal comme la tête le commence. Il y a loin aussi de cette partie, chez le bœuf bazadais, à cette petite tête qui sort du tronc du bœuf durham, comme de la carapace d'une tortue. Quelle différence encore dans les téguments ! La peau fine, moelleuse, élastique, le poil soyeux et rare qu'on recherche dans le bœuf d'engrais, ne résisteraient pas assez chez l'autre, et ne le protégeraient pas suffisamment contre les fatigues qu'il doit subir ; aussi a-t-il la peau quelque peu épaisse, d'un tissu plus serré et recouvert d'un poil plus rude. La couleur est brune, tirant sur celle des races d'Aubrac et de Schwitz.

Telle est la race bazadaise, vive et leste dans ses allures, énergique et résistante à la marche. Elle cultive un sol léger, et ce n'est pas là qu'elle se fatigue. Aussi produit-elle bien la viande quand on ne la ruine pas au roulage ; elle acquiert alors un poids élevé, et son rendement est considérable en morceaux de première et de deuxième qualité ; elle est supérieure enfin aux bêtes bovines qui peuplent les plaines de la Garonne.

RACE BÉARNAISE.

On a récemment appelé de ce nom une branche de la race pyrénéenne que nous étudierons un peu plus loin. (*Voy. RACE DES PYRÉNÉES.*)

RACES DU BERRI ET DE LA SOLOGNE.

Ces deux contrées, qui se touchent, ne possèdent pas de race bovine dans la véritable acception du mot, mais elles sont bien entourées sous ce rapport; car nous apercevons d'ici les races charolaise et limousine, qui l'une et l'autre avancent, se poussent et s'implantent tout en se mariant à la population indigène; par un côté, c'est la race poitevine qui entre, et puis d'autres encore. Si donc, dans le passé, il y a sur ce point une ou deux variétés distinctes, elles se sont à peu près effacées, et si complètement, que, à l'heure où nous nous livrons à cette sorte d'inventaire de nos richesses, nous n'apercevons plus à travers champs rien qui constitue une famille à part, mais une sorte de populaire au sang mêlé, un composé de bribes et de morceaux peu appétissants et nullement enviables. Cela se comprend: les cultures fourragères sont encore peu étendues; les prairies permanentes sont plus restreintes que suffisantes; les landes comme la jachère appartiennent principalement aux moutons, dont les troupeaux sont considérables. Le gros bétail n'a pu occuper et n'occupe réellement qu'une place secondaire dans le pays. Cette situation, forcée aujourd'hui, changera nécessairement devant les progrès d'une agriculture plus riche, sinon mieux entendue; dès lors les bêtes bovines, si inférieures maintenant, s'élèveront sur l'échelle de l'espèce, et contribueront, pour leur part, à la fertilisation de vastes terres qui ont surtout besoin d'engrais.

Pour le moment, voici, au rapport de M. Magne, ce qu'on rencontre dans le Berri et la Sologne.

« Vers le Poitou et la Touraine, sont des bœufs qui, par leur taille moyenne, leur poil jaunâtre sur le dos, noir sur une partie de la tête, aux membres et à la queue, se rapprochent du poitevin.

« Du côté du sud, les bœufs du Berri sont en général d'un noir mal teint, un peu ventrus, travaillant bien avec peu de nourriture; ils se mêlent avec la race de la Marche.

« Vers le nord et dans la Sologne, sont des animaux à corps trapu, très-bas, à ventre gros, à croupe étroite, à cuisses

minces, à encolure grêle et à tête petite, fine, surmontée de petites cornes, à poil noir, blanc, rouge ou pie. Ces petits animaux se trouvent du côté de Romorantin, de Nouan-le-Fuzelier et dans l'Orléanais. Ils sont agiles, très-sobres, et d'un bon rendement pour ce qu'ils consomment.

« En se rapprochant davantage de Paris et de l'Ouest, se trouvent les métisses grosses, à corps trapu, généralement en bon état. »

L'avenir de cette population confuse et bigarrée est dans l'amélioration des procédés de culture, dont la conséquence sera une augmentation de la fertilité du sol. Le progrès se faisant tout autour de la contrée, elle trouvera dans les bonnes races qui l'envahissent un sang plus épuré et des formes meilleures. Dès lors la population indigène se transformera sans secousse, sans frais, pour ainsi dire, et d'autant plus rapidement que l'indigénat n'offrira par lui-même aucun obstacle considérable.

Il n'y a ici aucune spécialité de produits; on obtient ce qu'on peut, du travail, des veaux, quelque peu de lait, et, finalement, autant de viande que les circonstances le permettent.

RACE BORDELAISE.

A une époque déjà ancienne, et qu'on ne précise pas, furent importés dans les environs de Bordeaux des sujets laitiers, mâles et femelles, choisis dans les races hollandaise et bretonne. Un grand centre de consommation a toujours de pressants besoins; l'industrie sait les reconnaître et les satisfaire. L'espèce bovine particulière au rayon d'approvisionnement du chef-lieu de la Gironde ne pouvait lui fournir le lait quotidien: la production du travail et de la viande absorbait seule toutes ses facultés. On s'adressa à d'autres races, à des races laitières: nous venons de dire lesquelles; en les mariant ensemble, on obtint une sous-race qui s'adapta fort bien au nouveau milieu, aux circonstances locales, et conserva les facultés natives chez les auteurs. De là cette race bordelaise exclusivement entretenue pour le lait: créée pour un besoin parfaitement défini, elle y a répondu et remplit sa destination

en envoyant ses veaux à la boucherie, en fournissant à toute la quantité de lait nécessaire à la consommation de la ville.

Le fait de cette création binaire est fort simple : on a renouvelé l'introduction, soit de vaches, soit de taureaux des races-mères, aussi souvent qu'il en a été besoin ; puis les métis alliés entre eux ont continué le résultat obtenu. On ne connaît guère que la vache bordelaise, tant le nombre des mâles est restreint en présence d'une famille naturellement peu nombreuse, puisque sa raison d'être ne dépasse pas les besoins limités que nous avons indiqués. Sa taille, généralement assez haute, se rapproche de celle de la souche hollandaise, qui a été soutenue ici par le régime et par le climat maritime de Bordeaux. Son corps est épais, trapu ; l'arrière-train est plus développé que mince, comparativement aux régions antérieures. Il en est ainsi dans les races laitières ; le bassin a beaucoup d'ampleur ; par contre, l'encolure est effilée, presque décharnée ; la tête est fine, la physionomie est restée bretonne ; les cornes sont petites, noires, contournées en avant, souvent rugueuses ; le manteau est noir et blanc ; la mamelle est développée sans être charnue ; son produit est abondant.

En somme, le mariage s'est fait entre époux assortis, malgré les incompatibilités apparentes de la forme. Les enfants ont pris des proportions inférieures à celles de la race hollandaise, mais ils ont gardé la finesse d'ossature de la famille bretonne, et le lait si riche de celle-ci a fort amélioré le produit trop aqueux de l'autre. La combinaison était bonne, car, de tout point, la fin a justifié les moyens. La réputation de la nouvelle tribu a d'ailleurs franchi le siège de sa production. L'Espagne vient chaque année faire des achats pour ses besoins, et accorde une grande préférence aux laitières de la famille bordelaise sur celles de la variété de Tarascon, par exemple, dont nous avons parlé un peu plus haut. L'exportation a particulièrement lieu en septembre.

On a reproché à la vache bordelaise, tout en la qualifiant de bonne laitière, d'avoir perdu la sobriété de celle du Morbihan, d'être exigeante et de ne donner beaucoup de lait, en s'entretenant bien, que sur de riches herbages ; mais ce sera toujours et partout la condition des laitières. La bretonne est sobre,

c'est vrai, mais elle ne produit abondamment que lorsqu'elle est abondamment nourrie; son mérite est dans la perfection de son lait, dans sa richesse, non dans sa quantité : celle-ci dépend de la nature et de la force des aliments; l'autre qualité est constitutive, organique, congéniale. Le reproche adressé à la bordelaise n'a pas de fondement. Toute laitière abondante consomme beaucoup : elle ne peut donner abondamment qu'à ce prix; quand en donnant beaucoup elle s'entretient bien, elle est précieuse à tous égards. C'est un peu le fait de la bordelaise. Pour l'amener à son maximum de produit, la sélection peut suffire; l'intervention du taureau d'Ayr hâterait certainement le résultat.

RACE BOURBONNAISE.

Cette ancienne race vieillit et tend à disparaître devant l'invasion active et nombreuse de la RACE CHAROLAISE, déjà presque seule en possession des plaines fertiles des bords de l'Allier. L'autre s'efface et se retire sur les terres les moins riches, où elle fera bonne contenance jusqu'à la fin. Les conditions où elle se trouve aujourd'hui sont désormais fatales : elle est restée ce qu'elle était; la voisine a progressé. En s'améliorant l'agriculture s'entoure d'animaux perfectionnés; les races stationnaires vieillissent promptement alors et sont bientôt abandonnées. Tel sera le sort de la race bouronnaise, qui a fait son temps, mais en accomplissant bien sa tâche, soit comme race de travail, soit comme race de boucherie, mais plus particulièrement sous le premier rapport : cela va de soi.

Sa taille est moyenne en général (fig. 19), car nous ne saurions tenir compte des exceptions dans une étude aussi rapide; son corps, long et mince, est déformé d'ancienne date par des habitudes de travail imposées trop tôt, parce que la nourriture ne répare pas les pertes en suffisance; les cornes sont longues, mais élégamment relevées; la robe est blanche, froment ou jaune clair; elle est rustique et de facile entretien. Quand on ne le fatigue pas outre mesure, loin d'être réfractaire aux effets d'une alimentation substantielle, le bœuf bouronnaise s'engraisse assez rapidement et donne une viande de bonne qualité.

Malgré ces avantages, la race s'en va ; le progrès la chasse : il faut s'en féliciter. Elle a pendant longtemps concouru à l'approvisionnement de la boucherie de Lyon, où elle tenait le second rang ; elle n'y était primée que par la race charolaise, qui est appelée à l'absorber par voie de croisements continus. Les premiers essais ont bien réussi ; la conformation s'est harmonisée ; l'aptitude au travail s'est conservée, la faculté d'engraissement s'est accrue. On commettrait une faute économique grossière si l'on ne persévérait pas dans cette voie. On aurait tort de rester au second rang, quand on peut légitimement se placer au premier. Il ne s'agit pas de détrôner le charolais, mais de s'élever à son niveau. Il devient un type supérieur ; en l'employant comme améliorateur dans son propre milieu, on ne saurait ni s'égarer ni faire fausse route.

POPULATION BOVINE DE LA BOURGOGNE, DE LA CHAMPAGNE
ET DE LA LORRAINE.

Dans le passé, il y a déjà longtemps de cela, on trouvait dans la partie méridionale de la Côte-d'Or un type de bétail qui avait pris le nom de *race bourguignonne*. Sa couleur était noire ou ardoise, quelquefois pie. Aujourd'hui, ni la Bourgogne, ni ses deux plus proches voisines, la Touraine et la Champagne, ne possèdent de race proprement dite. On ne trouve dans ces contrées rien de fixe ni de caractérisé, mais une population indécise, très-hétérogène, et composée d'éléments si divers, qu'on pourrait dire : Il y a là de tout un peu.

Cependant la bête de travail est la plus rare ; par exception seulement on la trouve. La vache laitière domine, et les veaux qu'elle donne, quand on veut bien les pousser, acquièrent un certain volume, et forment un produit d'une certaine importance ; leur viande est bonne et succulente. Là aussi, où les soins donnés au lait sont bien entendus, le beurre ne manque pas de qualité ; mais on se livre plus volontiers à la fabrication des fromages gras ou maigres. Les premiers ont quelque réputation ; on connaît au loin les fromages de Troyes, ceux de Heltz-le-Maurupt mériteraient d'être mieux appréciés. En somme, l'industrie de bétail se porte, dans toute cette partie

de la France, sur la vache laitière et sur l'engraissement des veaux; les autres spéculations ne sont guère qu'accessoires, plus isolées que générales.

« Le défaut d'homogénéité dans nos races bovines de l'Est, dit M. Lefour, se manifeste par la variété même de celles qui figurent tous les ans aux concours de la région. A côté de la vache hollandaise, on voit la normande au pelage bronzé, la bretonne à la robe pie, et le type suisse de Schwitz ou de Fribourg; ceux de Durham et d'Ayrshire, jusqu'au charollais, que sa robe ferait confondre avec la race féminine, s'il possédait au même degré cette délicatesse de forme qui caractérise cette dernière race.

« La variété se montre plus grande encore dans les croisements. Là, le sang primitif disparaît souvent pour se confondre dans un type peu défini, qu'on ne peut caractériser que par le nom de bête de pays; mais dans ces animaux de pays, qu'ils viennent des vallées de la Meuse, ou de la Moselle, ou de la Marne, on trouve cependant d'excellents animaux, pourvus d'une grande puissance lactifère, et qui pourraient fournir à la petite et à la grande culture propriétaire, dominant dans ces contrées, cette bonne nourrice du ménage rural. Il n'existe pas de race *champenoise* ou *lorraine*, mais il faudrait peu d'efforts peut-être pour arriver à cette création: il y a dans les circonstances du sol, du climat et de la culture, des conditions qui tendent à ramener les sujets importés à un type moyen qui n'est pas toujours sans mérite.

« L'alliance du sang anglais par la race d'Ayr apportera sans doute plus de rapidité dans le progrès; mais le progrès, dans le régime, doit marcher parallèlement avec le croisement. »

Nous sommes complètement dans ces idées, et nous les formulons en ces termes: la population très-mêlée des trois anciennes provinces, que nous avons réunies à dessein pour une étude commune, offre cela de particulier qu'elle a de la valeur, une valeur réelle sous les deux rapports spécifiés un peu plus haut. En cherchant à l'améliorer, les cultivateurs ne l'ont pas formée sur un modèle idéal, moulée sur le même patron; mais, s'attachant toujours à la faculté laitière, aussi

développée que possible, et nourrissant de façon à donner à l'appareil mammaire tous les matériaux qu'il était apte à transformer en lait, ils ont constamment poursuivi le même but, et atteint, en somme, un résultat satisfaisant. Prenant partout, ils n'ont pas constitué une race homogène ; mais, s'adressant presque toujours à des races laitières, en choisissant bien les sujets, ils ont établi des individualités précieuses donnant de bons veaux et les nourrissant bien, puis à la suite produisant des flots de lait dont on sait tirer un bon parti. Par ailleurs, d'immenses et rapides progrès agricoles ont fertilisé la terre, en propageant toutes les cultures alimentaires du bétail, et puissamment aidé au résultat.

Certes, l'espèce bovine n'est pas nouvelle dans la région, mais dans le passé elle était rare et pauvre sur un sol maigre, voué par destination à la stérilité. Les plateaux calcaires de la Bourgogne et de la Champagne donnaient à peine de quoi vivre à des troupeaux de bêtes blanches, exclusivement entretenues pour la finesse de leur lainage ; le gros bétail n'y trouvait rien. Les choses ont bien changé : les moutons n'y sont plus seulement des porte-laine, les voilà qui se doublent en produisant aussi de la viande, et parallèlement la vache s'est multipliée, une à une, entre les mains de tous, jusqu'à composer de beaux troupeaux communaux trouvant à vivre aux champs, ici et là, mais recevant toujours à l'étable, en suffisance vraiment, ou bien une ration supplémentaire quand la nourriture n'est pas assez abondante dehors, ou bien une ration entière quand elle manque par trop. C'est ainsi qu'on a conquis une population nombreuse et forte, composée du mieux qu'on a pu, mais enrichissant la terre par l'engrais quotidien et le petit cultivateur par le produit en argent de la vente hebdomadaire, ou du fromage, ou du beurre. C'est ainsi qu'on a formé une population saine et bien portante, fonctionnant d'une manière satisfaisante et toute prête à recevoir une dernière amélioration. La race d'Ayr ou des croisements ayr-durham seraient très-propres à donner le résultat qu'on peut rêver. Mais nous n'attacherions pas une très-grande importance à cette intervention, si on voulait dès à présent opérer à l'aide d'une sélection toujours éclairée. M. Lefour a raison,

les circonstances locales, et surtout les bonnes influences du régime, agissent efficacement ici; elles ramènent les sujets importés à un type presque uniforme qui a bien son mérite. Tel serait pour nous le grand moyen, le type de notre choix; en quelques générations, la race serait fixée sur tous les points. Les animaux supérieurs des races étrangères sont encore trop rares pour exercer sur une population nombreuse des effets réellement appréciables. Il faut leur donner le temps de s'acclimater et de se propager; alors seulement ils tomberont avec utilité dans le domaine public, qu'on nous passe le mot. Jusque-là, puisque la sélection peut suffire à opérer un grand bien, nous conseillons d'en user partout à la fois. Quand elle aura rempli son œuvre, les races anglaises, grandies et fortifiées elles-mêmes par le temps sur les divers points du territoire, pourront être employées avec succès et mettre le sceau à la perfection. Voilà ce que la raison, d'accord avec l'expérience, recommande à la bonne pratique dans les parties de la France où nous sommes en ce moment. Nous aurions un autre langage, nous donnerions d'autres conseils, si la population bovine en était vieillie, usée, caduque, misérable. Ce n'est pas le fait de l'immense majorité. Les exceptions ne sauraient nous arrêter. Les individualités qui tiennent la tête de la production ont passé par les phases que nous avons indiquées, grâce à des voies et moyens qui n'appartiennent pas à la généralité; celles qui sont encore aux pieds de l'échelle monteront un à un les degrés supérieurs et prendront peu à peu meilleur rang; nul ne demeurera complètement stationnaire. (*Voy. RACE VOSGIENNE.*)

RACE BRESSANE.

Celle-ci vit à l'ouest des montagnes du Jura, en tirant vers le sud, dans les départements de l'Ain et de la Loire; elle est de taille moyenne, sinon petite, un peu plate, pas assez charnue, défectueuse sous plus d'un rapport. En effet, le cou paraît d'autant plus grêle que la tête est trop volumineuse proportionnellement à l'ensemble, tandis que la culotte manque d'ampleur; mais les membres sont courts et rapprochent de terre le corps, qui en prend une apparence plus ramassée,

grâce surtout au développement des parties antérieures, vers la région de l'épaule au moins. Les cornes, horizontalement dirigées en avant, sont bien plantées; le poil est long, d'un blond très-pâle.

Très-voisine de la race féminine (*voy.* RACE COMTOISE), celle de la Bresse n'est pourtant pas aussi haute, et ses formes ont moins de finesse. Ces différences viennent du sol, dont les produits sont plus grossiers ici que là. Matières premières du bétail, ces produits donnent en raison même de leur propre nature, et montrent, dans leurs résultats si divers et parfois si tranchés, quelle utilité on retirerait d'une étude comparative de leurs effets spécifiques. On en sait assez sur ce point déjà pour comprendre que l'expérimentation directe aurait de grands services à rendre en éclairant beaucoup de points douteux ou même tout à fait obscurs.

La race bressane n'est point homogène, il s'en faut. On la divise en deux tribus : — celle de la *haute Bresse* et celle de la *Dombes*.

1° La première, un peu plus épaisse ou plus corpulente, a la peau moins rude et plus souple; son pelage est froment ou jaune clair, quelquefois pie blanc et noir, ou jaune et blanc. En se rapprochant du Jura, elle se mêle à la *race tourache* (*voy.* RACE COMTOISE), dont elle prend les formes et les qualités. Elle est laitière productive, et on lui emprunte ses vaches à cette fin; elle travaille bien, elle s'engraisse avec une facilité relative; sa viande est de bonne qualité, estimée à Lyon, qu'elle approvisionne pour sa part, et où elle obtient assez de succès dans les concours d'animaux de boucherie. A l'état maigre, le bœuf bressan n'est certainement pas beau : cette façon d'en parler ne peut surprendre si l'on se reporte à la description de la race; mais à l'état de bonne préparation, quand l'engraissement a mis de la ouate dans tous les creux, quand les chairs ont recouvert le squelette et adouci le cuir, même à l'œil, il a pour le commu des martyrs (fig. 20) une certaine apparence, relevée surtout par cette considération que la viande sera savoureuse sous la dent. Mais que cette forme est loin de celle qui accuse une grande aptitude à produire abondamment les bons morceaux! La culotte est peu développée,

es lombes sont étroites, l'arrière, en un mot, est léger ou serré; tout le poids est en avant. Si les membres antérieurs sont courts et fins, quel n'est pas le volume de la tête, où il n'y a que des os! Cette variété est à refaire; on trouverait son compte à l'améliorer, à la remanier dans le sens d'une structure plus symétrique. Dans son propre milieu, il est possible d'élever encore la faculté laitière, mais ce ne serait pas là le point essentiel; la chose importante serait la forme. On l'améliorerait difficilement par la sélection seule; ici l'introduction d'un sang étranger nous paraît indispensable. Des reproducteurs mâles bien choisis dans la race d'Ayr ne nuiraient pas à la faculté laitière; ils accroîtraient de beaucoup l'aptitude à faire de la viande en harmonisant l'ensemble, en élargissant et en épaississant les quartiers de derrière; mais la race bressane devrait conserver en proportion suffisante et cette somme d'avantages que représente le mot indigénat et son aptitude au travail. Pour obéir à ces conditions, le sang ayrshire devrait être intelligemment dosé; il ne s'agit pas ici d'un croisement très-avancé, qui ôterait à la race locale une partie de sa concordance avec l'indigénat et une partie de son aptitude au travail, deux choses à conserver avec soin dans les métis. La race bressane doit être modifiée, améliorée, non détruite ou absorbée par un élément étranger, tant qu'elle devra se plier aux circonstances de lieu et de régime qui l'ont façonnée. On peut en combattre plusieurs avec succès, on ne parviendrait pas à les améliorer toutes. Pour la part qui doit peser pendant longtemps encore sur l'organisation animale, il faut conserver, répétons-le, cette force propre de résistance acquise par le temps, accumulée par les générations, et qui est comme une vitalité propre, constituant un équilibre nécessaire entre les influences extérieures et les affinités intérieures. L'élément bressan enfin doit être maintenu dans les métis et y tenir bonne place.

2° La sous-race de la Dombes vit dans des circonstances moins favorables que celle de la haute Bresse. En hiver, elle ne reçoit pour toute nourriture que de la paille, et, dès que la végétation commençante l'appelle au dehors, ce qu'elle trouve à manger, c'est surtout la renoncule aquatique, *ranunculus*

aquatilis, la brouille des marais, *festuca fluitans*, et les plantes grossières, peu nutritives, qui croissent dans les étangs où les bestiaux vont les chercher. Sa conformation répond en tous points à ce triste régime. Le corps est petit et tout en ventre; la poitrine, gênée dans son essor, reste étroite et comprime des organes qui n'ont point eu la force de la desserrer; la région lombaire est pauvre et la croupe est mince; l'encolure s'allonge, reste grêle et porte une tête trop longue; le manteau est jaune, couleur de paille ou de froment. Dans l'ensemble, il y a plus d'os que de viande. Son produit en lait dépasse toute espérance; en égard à sa condition, on peut encore la dire bonne laitière. Entourée ou à portée de plusieurs races, on l'a diversement mariée, et il en est résulté toutes sortes de bigarrures; celles-ci, combinées avec les variétés du sol, ont singulièrement contribué à la rendre hétérogène dans ses éléments, et souvent peu semblable à elle-même dans la forme. Petite et rétrécie dans la contrée des étangs, elle est plus développée, sinon plus étoffée, au nord de Bourg, où les deux variétés bressanes se confondent; vers le sud, elle se marie au bétail du Bugey, qui a moins de qualités bien qu'il soit plus gros et plus lourd. Les métis se distinguent assez facilement par les nuances de la robe: le poil blanc accuse le croisement avec la *race charolaise*; le pie noir dénonce le sang suisse; le jaune-rouge rappelle la race qui occupe les plaines de la Saône; les cornes horizontales signifient que le mélange s'est fait avec la race tourache; le jaune paille est la couleur propre du pays.

Il n'y a aucune tentative d'amélioration à faire ici en dehors des conditions agricoles; assainir les terres et leur faire porter une nature de plantes plus riches et moins grossières, tel est le point de départ. Tant que la Dombes sera couverte de marais, ne songez pas à la peupler d'une autre sorte de bétail: nul n'y réussirait à l'égal de celui-ci. Cela n'empêche pas de chercher à le relever en répudiant les plus mauvaises conformations, et en introduisant dans l'hygiène les soins les plus essentiels à la bonne venue comme à la bonne tenue des animaux.

Les vaches bressanes fournissent à Lyon tout le lait qu'on

y consomme, comme les bordelaises le fournissent à toute la population de Bordeaux. C'est le seul rapprochement qu'on puisse faire entre les deux races. L'une est spéciale à son unique destination, qui a été le point de départ de sa création et qui est restée sa raison d'être ; l'autre s'est trouvée là comme par hasard, obligée de se plier sous des influences peu favorables à toutes sortes d'exigences, et de les remplir à un degré quelconque. La différence est grande. La *bonne pour tout faire* remplit son mandat en mettant la main à tout, sans pouvoir rien perfectionner. C'est la condition de la vache bressane.

RACE BRETONNE.

Celle-ci couvre en grande partie la presque totalité de la surface de notre Bretagne sans perdre son nom. On a bien essayé de la diviser et de la subdiviser en plusieurs tribus ; mais, sous les différences nées de la pauvreté ou de la richesse relative de l'alimentation, on n'a trouvé aucune autre modification qui pût légitimer une distinction fondée. La Bretagne ne possède donc qu'une seule et même race bovine, la race bretonne. Ce fait est rare en France, où les variétés sont très-nombreuses et n'occupent que des espaces très-limités ; ici le territoire est vaste et la population nombreuse, car elle n'est pas loin, croyons-nous, du chiffre assez rond d'un million quatre cent mille têtes : c'est peut-être le $\frac{1}{7}$ de la population générale. Toutefois cette proportion, toute numérique, changerait considérablement si on l'envisageait sous d'autres rapports, notamment sous celui du poids qu'elle représente ; elle ne conserverait pas le même rang alors, mais elle se relèverait de cette infériorité si, en se complétant, l'étude embrassait le rapport proportionnel de son principal produit, — le beurre. C'est ainsi qu'en dehors des traits extérieurs qui la distinguent, chaque race a sa caractéristique propre d'où sortent et son utilité et sa valeur. Sans rencontrer sur tous les points de la Bretagne la race bovine partout la même par la taille et par la *corporence*, nous sommes donc assuré de la retrouver toujours semblable à elle-même et quant

aux formes et quant aux aptitudes : jamais appellation n'a été ni mieux appliquée ni mieux justifiée.

On ne sait rien de son origine, malgré la petite fable qui a pu être contée à ce sujet. Elle remonte, sans doute, à l'époque même où ce coin de terre a été habité par l'homme, dont elle est devenue tout aussitôt comme une seconde providence. M. le comte A. de Tourdonnet n'a rien dit de trop quand cette appréciation lui a échappé : « Si la petite race bretonne n'existait pas, il faudrait l'inventer pour le bien-être des petits ménages. » D'où qu'elle soit venue, elle s'est graduellement adaptée à son milieu, dont elle est depuis des siècles la résultante et la plus haute expression. C'est bien là un des produits les plus exclusifs du sol ; en état de soumission, on peut la qualifier de race naturelle, car elle vient presque aussi spontanément sur la terre qu'elle foule que les diverses plantes offertes à son incessante et active recherche.

Beaucoup d'écrivains agricoles, dans ces derniers temps surtout, ont parlé de la race bretonne ; nous leur ferons plus d'un emprunt dans le cours de cet article que nous voudrions pouvoir rapprocher d'une monographie complète. L'histoire physiologique de la race est bien simple dans le passé, et nous venons de la dire tout entière dans le petit paragraphe qui précède celui-ci ; mais nous avons à la faire connaître dans son présent, afin de bien déterminer le point de départ des divers remaniements qui la menacent. Toutes les tentatives dont elle est l'objet à l'époque actuelle ne sont pas également réfléchies ou rationnelles ; nous voudrions pouvoir préserver de la confusion une population nombreuse qui doit être intelligemment améliorée, non détruite. Ce n'est pas à d'autre fin que nous aurons entrepris ce travail.

M. le comte O. de Sesmaisons nous paraît avoir parfaitement établi, sous le rapport du pelage, les variations qui frappent, à l'aspect de la race bretonne, sur toute l'étendue du pays qu'elle a peuplé. Nous profiterons de ses excellentes observations.

C'est dans le Morbihan, partie élevée et pauvre, que réside le type général auquel on a donné le nom de race ou de sous-race *morbihannaise*. La taille mesure 1 mètre à peine ; le manteau

est pie-noir. Cette robe se retrouve dans le Morbihan même avec un peu plus de taille et de corps, puis dans les cantons plus riches du bord de la mer, d'Auray à Hennebon et Quimperlé. « Mais, dit M. de Sesmaisons, cette dernière est inférieure à la première, parce que son développement se complique d'une charpente osseuse relativement moins légère. » En effet, la morbihannaise est particulièrement remarquable par sa finesse, et ce caractère s'étend à tout l'animal, au grain du tissu osseux non moins qu'à tous les autres; il est extérieur; il est dans toute l'organisation à un degré égal à celui qu'on trouve dans la physionomie. Aux environs de Quimper, dans la Cornouaille, la robe dominante est le gris étourneau; dans les Côtes-du-Nord et le pays de Léon, la nuance générale est pie-rouge. De cette dernière, on avait voulu faire aussi une variété, la sous-race *léonnaise* ou *léonarde*, l'un et l'autre se dit ou se disent, parce que son siège principal aurait été fixé dans le Léon. Alors, on créait encore la variété *carhaisienne*; mais d'encore en encore, on serait arrivé à en faire une par canton. La vérité a imposé l'unité dans les limites que nous avons définies.

« C'est une chose assez remarquable, continue M. de Sesmaisons, que ce partage des couleurs dans la race bretonne. Si vous suivez la chaîne des petites montagnes qui forment, pour ainsi dire, l'échine de notre province, en versant les eaux qui l'arrosent au sud et au nord, vous verrez le pie-noir prédominer dans le versant sud et sud-ouest, d'autant plus qu'on s'avance vers les côtes, tandis que le pie-rouge, au contraire, domine d'autant plus dans le versant nord et nord-ouest qu'on se rapproche davantage de la mer. La Cornouaille elle-même, comprise dans la fourche formée par les montagnes d'Arées et par les montagnes Noires, semble subir cette loi de partage des couleurs, et si Quimper, Le Faou, Châteauneuf-du-Faou, sont au pie-noir ou au gris étourneau, on verra à Carhaix, à Callac, à Rostrenen et à Corlay, les robes pie-rouge. »

Quoi qu'il en soit de la couleur et de la taille, les caractères génériques de la race sont les suivants (fig. 21 et 22) : poids commun, de 150 à 200 kilogr.; corps un peu long, mais bien proportionné; le coffre relativement large, les épau-

les bien prises, le fanon peu prononcé; l'arrière-train serré; la mamelle très-développée; l'encolure grêle; la tête fine; cornes minces et longues, d'un blanc sale à la base, d'un beau noir luisant à la pointe, arquées et relevées; les membres grêles et menus, bien que la jambe et l'avant-bras se montrent assez musculeux: c'est donc particulièrement le dessous qui est mince.

La race bretonne, éminemment sobre, comme toutes celles qui naissent sur la lande et vivent de bruyères, est vigoureusement trempée. On la fait travailler en quelques endroits: c'est l'exception; sa spécialité, a-t-on dit, est la production du lait: mettons les points sur les *i* et disons plus exactement: sa spécialité est de donner un beurre très-abondant et de qualité très-supérieure quand on sait l'extraire du lait avec soin et le manipuler avec intelligence. D'autre part, elle engraisse assez bien dès qu'on fait autour d'elle l'abondance; elle donne alors une proportion de viande satisfaisante et celle-ci est fine et savoureuse. Elle est l'objet d'un commerce très-actif et très-étendu, soit dans la contrée même, soit au dehors. En France, aucune race n'est véritablement plus populaire: on la trouve un peu partout, mais notamment dans le Midi et le Centre, là où les races ne sont pas laitières; elle y remplit une lacune en fournissant une quantité de lait, riche et de haut goût, en rapport avec la quantité de nourriture qu'on lui donne. Elle reste sobre en tous lieux et s'acclimate aisément partout, mais ses besoins se développent presque autant qu'on le veut; elle consomme plus alors et rend toujours en proportion de ce qu'on lui accorde. Sa longévité est précieuse, quand on l'expatrie, parce que, fournissant une longue carrière de services non interrompus, il n'est pas besoin de la renouveler aussi souvent. Ce fait a bien son importance quand on l'entretient loin de la terre natale. A l'état de graisse, elle suit volontiers un rapide courant qui l'emporte dans les îles de la Manche, chez nos voisins qui apprécient fort la qualité de sa viande. Par cette voie nous envoyons annuellement de quatre à cinq mille bœufs, soit en Angleterre, soit à Jersey ou à Guernesey. Ce chiffre peut représenter le quart environ de l'importance commerciale avec les diverses parties de l'intérieur.

Voyons maintenant le régime, constatons les divers traitements qui l'étreignent. Ils ne sont ni luxueux ni confortables, mais ils font la race ce qu'elle est.

L'ordinaire est menu. « A peine les élèves peuvent-ils se passer de leur mère, dit M. Basset-Villéon, qui a bien étudié ses conditions d'existence, qu'ils sont soumis à un régime misérable. » En hiver, un peu de paille et de foin, souvent de qualité douteuse, à l'étable, et quelques heures d'un bien maigre parcours. La ration d'accroissement ou de production n'est pas connue, à peine la ration d'entretien; mais toutes sortes de mauvais procédés de la part du jeune gardien, les aboiements et les tourmentements continuels du chien qui les accompagne. Au printemps, la réclusion se fait de moins en moins longue; le durée du pacage s'allonge, et la végétation plus ou moins rapide offre une abondance relative, dont l'économie se hâte de profiter : c'est le bon temps. Mais les brusques variations de température, les intempéries, la qualité des herbes, voire la voracité des pauvres affamés, sont autant de causes d'indispositions, de dérangements, de maladies mêmes qui entravent plus ou moins la croissance. On ne trouve pas là de motifs pour secouer l'incurie des premiers jours. Les choses suivent leur cours. On aurait beau y regarder de près, on ne saisirait pas trace d'attentions. On ne sait pas ce que c'est que le pansement; on ignore jusqu'à ces soins faciles et de simple propreté qui exercent partout et toujours une si heureuse influence sur la régularité des différents actes de la vie. Les jeunes bêtes portent sur diverses parties du corps une boue, durcie par le temps, des plaques de fumier qui n'attestent que trop la parcimonie avec laquelle on renouvelle la litière. Nulle part les étables ne sont plus mal entendues et plus mal tenues; on les cure trois ou quatre fois par an, quand on a besoin du fumier; elles forment des bouges infects, et leurs petits habitants, qui n'ont plus rien de la jeunesse, ont revêtu de bonne heure la livrée de l'infortune et de la misère.

Les vaches, qui donnent chaque jour le riche produit de leurs mamelles, ne sont pas beaucoup mieux traitées. Le logement est le même : bas, étroit, méphitique, sans mangeoire ni râtelier, plafonné par la provision de fourrage envoyant sur

les bêtes, quand on le foule, une poussière incommodé, recevant, jusqu'à ce qu'elle ait disparu, les exhalaisons malsaines de l'étable qui l'imprègnent et le gâtent; rigoureusement fermé par les froids et asphyxiant les animaux; tout grand ouvert par les chaleurs et donnant retraite aux insectes dont les piqûres sont à la fois une insulte et un tourment. La nourriture n'est jamais suffisante à l'étable pour des bêtes qui portent un veau et donnent du lait en même temps, car le trayage cesse quelques jours avant la mise-bas, et peu après la bête reprend le mâle. Sa fécondité est grande; elle a presque constamment à satisfaire à trois exigences simultanées: — son entretien, — le nourrissage du fœtus — et la production du lait. Les bêtes doivent suffire aux nécessités d'entretien et de développement; mais on y ajoute de bonne heure les pertes qui résultent pour le mâle de l'accouplement, pour la femelle de la gestation. La vie en commun précipite les désirs; les mâles se fatiguent avant l'âge, et il n'est pas très-rare de rencontrer des génisses mères avant d'avoir atteint leur seconde année.

Le mode de reproduction, on le voit, n'est pas moins vicieux que n'est déplorable le régime de l'écurie. L'accouplement est libre; les vaches saillies à la ferme sont constamment en minorité. C'est en plein air, dans les jachères ou dans les landes immenses où sont conduits les troupeaux, que le mariage se consomme pour le grand nombre: les non-fécondations sont extrêmement rares, mais les avortements sont assez fréquents. Il faut en rechercher les causes dans le régime.

Hâtons-nous de dire que ce tableau, complètement et universellement exact dans la province, il y a quelques années, tend à s'améliorer d'une manière notable dans les cantons les plus avancés. Le mouvement agricole opère des prodiges, et le progrès pénètre ici comme ailleurs.

Les vaches pleines commencent à être mieux traitées sous le rapport de la nourriture. Les feuilles de choux leur sont données; on leur distribue, comme aux bêtes d'engrais, des racines et des tubercules crus ou cuits, et, dans ce dernier cas, on en compose des soupes et des buvées très-nourrissantes. Aux approches de la parturition, on les sépare des autres

bêtes, et elles deviennent, de la part de la ménagère, l'objet d'une certaine sollicitude. Aux premiers signes d'accouchement, on appelle des témoins, on requiert des aides; on intervient toujours malheureusement avec plus ou moins de précipitation et de maladresse. Comment la femme ne comprend-elle pas l'utilité de laisser agir la nature, de n'en point troubler le travail? L'extraction du veau s'accomplit le plus souvent de la main des hommes, plus ou moins brutalement et à contre-temps. Nous voudrions qu'on y connût universellement le sage conseil donné par M. de Dombasle : « Lorsqu'on n'a pas à sa disposition un homme expérimenté, le plus prudent est d'abandonner entièrement l'opération à la nature. »

L'accouchement terminé, on bouchonne la mère, on la couvre de paille qu'on enveloppe d'une couverture, et l'on fait un peu de tranquillité autour d'elle. Si les souffrances n'ont été ni trop fortes ni trop prolongées, on ne modifie en rien le régime ordinaire. A la suite d'un part laborieux, on croit devoir relever les forces en administrant ce qu'on appelle une soupe rousse, c'est-à-dire un composé d'eau, de beurre roussi sur le feu et de pain de ménage; d'autres fois on donne un breuvage tonique et tiède, un demi-litre de vin rouge étendu d'une égale quantité d'eau.

Pour que les choses se passent ainsi, il faut que le vêlage s'accomplisse la nuit ou à peu près. Il arrive souvent que la vache dépose son fardeau en plein jour, au beau milieu de la lande. Alors rentrent ensemble du pacage, à l'heure accoutumée, la mère et l'enfant, à moins que ce dernier ne soit pas assez solide pour marcher et suivre l'accouchée. Dans ce cas, on est obligé d'aller le prendre et de le transporter à domicile. Une fois dans l'étable, on le frotte avec de la paille, on lui donne une litière épaisse et propre, on le fait boire et on le tient chaudement.

Un singulier régal se prépare ici avec le premier lait. Voici comment M. Élouet, auteur d'une excellente statistique agricole de l'arrondissement de Morlaix, raconte la chose. « Dès que le petit est né, dit-il, on trait la mère, en ayant soin de ne laisser aucune goutte de lait dans les mamelles. Ce lait est

mis sur le feu, où il ne tarde pas à s'aigrir. Le *colostrum* se partage en deux parties bien différentes : une épaisse, d'une couleur blanche jaunâtre, nage dans un liquide séreux ou petit-lait.

« Ce premier lait n'est jamais donné au veau. Ainsi préparé, il sert à la nourriture des gens de la ferme, qui le trouvent excellent. Le même jour, et lorsque les mamelles contiennent encore une certaine quantité de lait, quelques personnes ont pour habitude de faire teter la mère par le veau. » Cela donne à supposer que le plus grand nombre fait boire au bœuf. Dans tous les cas, le nourrisson est attaché par le cou, près de la nourrice, assez court pour qu'il ne puisse en user à sa guise. Il tettera ou boira au seau trois fois par jour : cela ne dure pas au delà de six à dix jours pour ceux que du premier coup on destine au boucher. L'allaitement se prolonge pendant un mois, six semaines ou deux mois au plus, pour les animaux qu'on veut élever. On fait alors un choix, et l'on envoie à l'abattoir l'excédant du nombre à conserver. On sèvre les élèves en leur administrant une manière de soupe composée d'eau tiède mêlée de lait, épaissie avec de la farine de froment et des tranches de pain bien trempées. On offre cette friandise au jeune animal dans un vase quelconque, mais il se garde bien d'y toucher. Pour la lui faire avaler, une personne pose une main sur la nuque, et, de l'autre, saisissant l'extrémité inférieure de la tête, force l'animal à plonger les lèvres dans le potage. Un doigt est introduit dans la bouche, et peut faire supposer au nourrisson que ceci est encore un trayon de la mamelle ; il tette et finit par aspirer et manger la soupe délicate qu'on a pris la peine de lui préparer. Il y a du reste nécessité d'agir ainsi, car le petit ignorant se laisserait mourir de faim auprès de la gamelle plutôt que de s'imaginer que là est le moyen de vivre. En un ou deux jours l'éducation est complète ; on règle les repas qui sont au nombre de trois par vingt-quatre heures. Dans l'intervalle, le veau trouve dans un petit râtelier, qu'on pose à sa portée, un peu d'herbe fine et tendre ; l'instinct le pousse, l'occasion est bonne ; il goûte, puis il mange avec bonheur, et le voilà grand garçon. Désormais, il n'a plus qu'à croître et

embellir pour répondre aux vues et aux vœux de l'éleveur.

La vache à lait est soumise au *trayage* deux fois par jour, à douze heures d'intervalle. L'opération est confiée à une femme ou à une fille de ferme qui en connaît l'importance, et sait se faire aimer des bêtes du troupeau par la douceur de ses manières et par toutes sortes de bons traitements.

Que ne pouvons-nous aussi parler de sa propreté? Malheureusement, elle n'en a ni le sentiment ni le besoin : à quoi bon se laver les mains, par exemple, puisqu'on ne se lave jamais les pieds? Les ustensiles de service sont peu ragoûtants, mais le pis est souvent couvert de fumier ; qui donc songerait à les laver? Tout est à l'avenant ; rien ne manque, et pourtant rien ne demande des soins de propreté plus minutieux, plus méticuleux, dirons-nous, car tout nuit aux qualités du lait, tout altère ce liquide dont la pureté est un symbole.

Quel est le rendement moyen en lait de la vache bretonne? On s'est livré à cet égard à des calculs nombreux et presque toujours excessifs. On a cité des prodiges : on a trouvé des bêtes dont la sécrétion était si abondante qu'on osait à peine en croire ses yeux. Il en est qui ne pèsent pas au delà de 260 kilogrammes, et qui « donnent, dit M. Rieffel, 2,000 litres de lait par an : c'est huit fois le poids de l'animal. 20 hectolitres de lait dans un aussi petit corps, autant que donne de vin 1 hectare de vigne, cela semble merveilleux. » C'est que, il faut le dire, ce ne sont là que de brillantes exceptions. « Dans une vacherie un peu nombreuse, continue M. Rieffel, dont les travaux sont toujours appuyés de preuves, ces rendements exceptionnels tombent à une moyenne de 1,200 litres par tête et par an. Voilà donc sur quoi l'on peut compter, sous peine de se fourvoyer dans des chiffres imaginaires, et de se trouver ensuite en face de déceptions pénibles.

« On me demandait mon avis, reprend M. Rieffel, sur un établissement de laiterie avec des vaches bretonnes, auprès d'une grande ville. On voulait un troupeau de quarante têtes, et on estimait le rendement moyen de chaque vache à 2,700 litres de lait par an. Cela devait donner 108,000 litres à vendre dans l'année, 300 litres par jour. Et là-dessus on établissait de jolies recettes en argent.

« Malheureusement, tous les calculs péchaient par la base. J'eus beaucoup de peine à faire comprendre à la personne intéressée qu'elle ne devait compter, en moyenne, avec des vaches bretonnes, que sur un rendement de 1,200 litres. »

Nous voilà bien fixé pour ce qui se passe en Bretagne et ailleurs : la petite brette, comme on l'appelle dans le Midi et dans le Centre, rend environ par jour, année pleine, 3 litres $\frac{1}{3}$ de lait ; les productions supérieures sont exceptionnelles et passagères. Ces données deviendront précieuses quand nous nous arrêterons sur l'avenir de cette excellente race, qu'il faut juger dans ses aptitudes propres, considérer dans le milieu qui est le sien. Mais elle a cela de commun avec toutes les races quelconques, et l'on commet de grossières erreurs quand on s'en occupe d'une manière absolue en dehors de son cadre ; on en fait alors une abstraction, en s'en allant rêver, suivant l'expression du directeur de Grand-Jouan, dans le pays des chimères.

« La petite vache bretonne, nous dit à son tour M. J. Bodin, qui est si bien placé pour la connaître au fond, a été louée et blâmée quelquefois avec exagération. Ses partisans veulent la placer partout, même dans les riches pâturages de la vallée d'Auge ; ses ennemis veulent la proscrire, même des bruyères. On oublie des deux côtés que tout est bien si tout est à sa place.

« Dans les landes, dans les terres pauvres, la race bretonne est la seule qu'on puisse entretenir ; elle utilise merveilleusement de chétifs fourrages que les autres dédaigneraient. Elle a été créée *par* et *pour* le terrain qu'elle occupe, et pour les terrains qui ressemblent à ce dernier.

« Les habitants de quelques parties du Midi achètent nos petites vaches ; d'autres localités, peu favorisées sous le rapport des fourrages, ont le bon esprit de les apprécier. Elles sont fort recherchées, et on en fait un commerce très-étendu. Elles sont même devenues à la mode ; elles sont de rigueur aujourd'hui dans les parcs, où elles font l'ornement des gazons.

« Transportée dans de riches pâturages, la vache bretonne engraisse promptement et diminue de lait. Là elle est en quelque sorte exilée, comme les vaches de ces gras pâturages lorsqu'elles sont amenées dans la patrie des brettes.

« Celle-ci, qu'on me permette de m'exprimer de la sorte, est le passage du mouton à la vache. Elle doit subsister telle qu'elle est tant que les fourrages ne seront pas plus abondants.

« Conservons-la précieusement; il y aura toujours des terrains pauvres.

« Comment se comportent les grandes bêtes brusquement transplantées dans la pauvre contrée des brettes? Elles sont maigres, abattues; elles ont l'œil terne. Nous pouvons dire: Il n'était pas temps de les introduire ici. A côté d'elles, la petite morbihannaise, vigoureuse, leste, gaie, semble aussi à l'aise qu'un chevreuil au milieu de ses bois.

« Combien de fois, le long des chemins, n'avons-nous pas observé ce contraste frappant? La grande vache importée ne peut manger une herbe courte; elle regarde, elle écoute, elle attend; on dirait qu'elle pense à la terre natale, qu'elle regrette sa grasse patrie. La petite bretonne broute activement sans s'arrêter jamais.

« Elle rentre à l'étable, bien ronde et la mamelle pleine: c'est le fruit de son appétit et de son travail aux champs.

« En résumé, la vache bretonne est un excellent animal, dans les conditions pour lesquelles elle a été faite, mais il serait déraisonnable de vouloir la mettre partout. »

Un mot sur l'engraissement, et nous reprendrons cette question, qui mérite d'être examinée avec attention, car elle est double. Il ne s'agit pas seulement, en effet, du transport et de l'élève de la race bretonne dans d'autres contrées que la Bretagne; il s'agit aussi et surtout de sa propre conservation « telle qu'elle est » dans ce grand centre de production et d'élevage, et enfin des améliorations qu'elle peut être appelée à subir dans un avenir prochain.

Mais voyons la spéculation de l'engraissement, qui a bien aussi son importance, si l'on se reporte au nombre des existences, à la population serrée de la race dans toute l'étendue du pays qu'elle occupe.

En ce qui concerne les veaux, nous l'avons dit, la consommation les prend presque à leur naissance. On les estime quelque chose comme 5 francs en naissant, et 8 francs à dix jours, âge assez ordinaire de la vente pour un grand nombre. La pre-

mière lactation, mauvaise pour tout autre usage, est ainsi utilisée, et rend cette petite somme de 3 francs; mais le boucher échelonne ses achats, qui s'arrêtent à la limite extrême de deux mois. Ce commencement d'élevage est peu lucratif, en raison des besoins du jeune animal et du peu d'activité de la croissance chez la race. La vente du lait en nature rend davantage partout où elle est possible. Cependant les veaux les plus âgés sont ceux qui payent leur nourriture au prix le plus élevé, d'autant qu'on livre plus volontiers les mieux venants et les plus grands, parmi lesquels il en est qui arrivent au poids de 400 kilogrammes. Ceux-ci partent généralement pour les îles de Jersey et de Guernesey.

Avant d'être engraisé, le bœuf a passé par plusieurs mains. Celui qui l'a fait naître le garde volontiers jusqu'à l'âge de deux ans et demi; alors il s'en défait au profit d'un autre chez qui il travaillera pendant un temps à peu près égal. De cinq à six ans, il sera vendu maigre, et l'acquéreur emploiera deux mois environ à le mettre en chair; il le revendra à un quatrième, qui avancera sa condition vers *le gras*; mais souvent un cinquième se chargera d'achever l'engraissement et de conduire l'animal à la foire, qui sera sa dernière étape. Il serait difficile de pousser plus loin, dans l'application, le principe de la division du travail.

Le bœuf gras de race bretonne pèse de 250 à 350 kilogr., suivant sa taille, qui elle-même a pour point de départ le degré de fertilité du sol sur lequel il est né, et la condition plus ou moins rude que lui a faite son éleveur.

Il a subi la castration vers la fin de sa deuxième année, au moyen de casseaux, et le plus souvent par ratissage. Ici le bistournage est tout à fait inusité.

L'acquisition des bœufs maigres commence avec septembre et finit avec novembre; l'engraissement dure de cinq à six mois. Il y a cependant d'autres époques. Ainsi, dans le Finistère, le mois de mai est considéré comme le temps de l'année le plus favorable à la spéculation. Cela montre tout de suite qu'il y a, suivant les localités, deux modes d'engraissement, l'un mixte, l'autre de pouture.

Le premier utilise sur pied, soit les premières, soit les der-

nières herbes de la saison. Celles-ci pourtant ne sont pas d'un grand secours; on les remplace bientôt par des distributions de regain récolté à cette fin. La végétation printanière est plus riche, mais elle serait insuffisante aussi, et les animaux trouvent en rentrant du pacage un supplément de nourriture qui contribue à les préparer; il se compose de feuilles de choux et de navets, de trèfle vert ou même de vert de pré.

Au regain succèdent le foin, la paille et les choux, puis l'avoine et les farines.

Le régime du pâturage se prolonge jusqu'à la fin de septembre dans l'autre mode; mais, au retour, les animaux trouvent une abondante ration composée d'aliments de première qualité: c'est un mélange de panais, de navets, de betteraves, de paille et de foin. Toutes les racines sont données à l'état cru. Quand les animaux ne doivent plus quitter l'étable on leur sert en six repas égaux, également espacés de cinq heures du matin à neuf heures du soir, 45 kilogr. de racines et 9 kilogr. de foin ou de paille: c'est une ration de 54 kilogr. par tête, bœuf ou vache.

On obtient alors des animaux dont les maniements indiquent une condition assez élevée, et dont la qualité de la viande répondra à la nature même des aliments qui l'auront produite.

Le petit bœuf breton engraisé est beau. Sa forme est assez cylindrique; les os ont disparu sous la chair; les membres se trouvent amoindris par le développement du corps; la ligne du dos est droite et soutenue; la peau est douce et élastique, mais il y a trop de différence entre l'arrière et l'avant; la culotte n'est ni assez fournie ni assez descendue; les hanches sont trop serrées. Il y a loin de cette conformation à la symétrie, qui est le triomphe de la zootechnie dans les races créées pour la spéculation de la boucherie.

Dans les concours de bestiaux gras, le petit bœuf breton remporte chaque année des succès de bon aloi; son rendement est d'autant plus élevé qu'il a été engraisé plus jeune. C'est d'ailleurs une loi physiologique constante. L'expérience la confirme chez toutes les espèces comme dans toutes les races. Ici la différence est surtout marquée chez la femelle, que son utilisation comme laitière empêche nécessairement d'aller de

bonne heure à l'abattoir. On ne l'engraisse pas avant dix ans, on la garde souvent davantage, et elle ne coûte pas moins à engraisser que le bœuf pour un rendement proportionnel très-inférieur : cela s'explique de reste. La différence peut s'élever jusqu'à 10 pour 100.

La viande de la race bretonne se classe parmi les bonnes qualités.

On emploie pour la vache les mêmes procédés d'engraissement que pour le bœuf; son poids moyen est de 180 kilogr.

En dehors de l'avantage de faire consommer sur place les produits du sol, et de restituer à celui-ci, sous forme d'engrais, les principes nécessaires à sa fertilisation, l'engraissement laisse peu de bénéfice à chacun de ceux qui s'en partagent les charges. On s'est livré à des calculs qui ont abouti à ces petits chiffres, sous le rapport argent, — 5 fr. pour la vache et 15 fr. pour les bœufs. Les industriels sont habiles à calculer les frais de production, à connaître le prix de revient et à déterminer le prix de vente; combien se contenteraient d'un résultat pareil à celui qu'on retire en général de l'engraissement du bétail? Bien heureux sans doute ceux de l'agriculture qui pourraient mettre au-dessus de la porte de leur étable cette enseigne du marchand : « Au Gagne-Petit, » car, dans les comptes qu'on a dressés, on n'a rien porté pour les accidents. L'élevage est gros d'éventualités pourtant.

Aussi le cultivateur breton est-il forcé de vivre encore plus sobrement que ses bêtes; il n'en consomme que le moins possible, et jamais des meilleures.

Il a même des habitudes de conservation de la viande qu'on chercherait vainement ailleurs qu'en Bretagne, et que nous devons rapporter ici pour ne les point passer sous silence. Nous en empruntons les détails à M. Éléouet, dont nous avons déjà cité l'intéressant ouvrage.

« Deux moyens, dit-il, sont successivement mis en usage dans l'arrondissement de Morlaix pour la conservation de la viande de bœuf et de vache.

« Le premier est la salaison, et le second la fumigation.

« Pour faire la salaison, après avoir tué et dépecé l'animal, on imprègne de sel de cuisine chaque morceau de viande, en

le frottant fortement avec les deux mains. Lorsque la viande est suffisamment salée, on place les morceaux, pendant six semaines à deux mois et demi, dans la saumure. Au bout de ce laps de temps, on les retire et on les place sur des claies de bois attachées au plancher, le plus près possible de la cheminée.

« C'est ordinairement vers le mois de février que commence la fumigation, et elle se prolonge jusqu'en août; alors la viande est employée aux usages domestiques. »

Voilà qui montre à quel point la Bretagne tient à ses habitudes. Celle-ci nous paraît un peu bien invétérée, et sûrement digne d'oubli, dans un état de production qui permet de s'approvisionner en tout temps de viande fraîche.

Revenons maintenant à l'état actuel de la race bretonne, et voyons quel genre d'amélioration peut lui être favorable.

Et d'abord, partout où la terre restera pauvre, couverte de landes ou mal cultivée, laissez la petite race à son œuvre : nulle, en pareille situation, ne pourra l'égaliser. Elle y sera ce qu'elle a été, une providence; et ce fait ne restera pas circonscrit à une partie de la Bretagne, il s'étendra *avec profit*, nous soulignons le mot à dessein, à tous les pays pauvres quelconques. On pourra la venir chercher là en toute confiance, elle n'occasionnera jamais de déception. Ce n'est pas une opinion, mais la constatation de toutes les tentatives qui ont été faites dans ce sens; elles sont nombreuses.

Est-ce à dire, malgré ses avantages propres, qu'elle puisse demeurer utilement sur les terres améliorées, sur le sol dont le degré de fertilité tend à s'élever d'année en année, grâce à des engrais plus abondants, à des cultures plus efficaces, à des successions de récoltes mieux entendues? La réponse est aisée : on la trouve dans un non, dans un non absolu. L'expérience parle haut à cet égard; non pas l'expérience isolée de quelques-uns, mais celle du grand nombre déjà. Aussi les qualifications les plus significatives sont venues; après les gentillesses, les gros mots : la bretonne n'est plus qu'une lilliputienne, et son époux un pygmée; on veut celui-ci plus fort aux champs, celle-là plus grande, parce qu'une puissante laitière donne plus que deux petites brettes; on ne tient plus autant ni à l'un

ni à l'autre, et l'on cherche, par le croisement, à réaliser des méteils d'un entretien plus profitable. On s'est donc rendu compte que ce même bétail ne s'élève pas parallèlement à la fertilité du sol, qu'il reste insuffisant partout où la terre devient plus riche et plus généreuse : on le poursuit dès à présent, et depuis quelque temps même on le chasse, en appelant toutes sortes de races nouvelles à le remplacer. Le voilà donc qui s'efface, qui tend à disparaître, comme s'en va ou s'en est allé le mouton chétif près duquel la race bretonne a si longtemps vécu paisible, parce que, excellent sur la lande, ce pauvre mouton est improductif sur la terre fertilisée par le défrichement et ses conséquences.

De pareils changements ne s'effectuent ni brusquement ni sans résistance, mais ils s'accomplissent sûrement et quand même, en vertu de la loi du progrès : celle-ci ne perd jamais ses droits, et l'expérience le constate toujours. Sur ce point, écoutons ce qu'elle a appris à un homme de valeur, dont la parole fait autorité à juste titre.

« Depuis bien des années, écrivait M. J. Rieffel en 1858, je me livre à des expériences nombreuses sur les croisements avec la race bretonne.

« Cette excellente race est destinée à disparaître avec les landes de Bretagne et le système de culture avec pâture sauvage auquel elle répondait parfaitement.

« Pour entrer dans les vues de l'avenir, la race bovine bretonne doit être modifiée, soit par l'amélioration par elle-même, au moyen de la sélection et d'un choix bien entendu de reproducteurs, soit par le croisement.

« J'ai commencé par attacher un grand prix à l'amélioration par la race même, et j'ai poursuivi cette idée pendant de longues années. A trois reprises différentes, j'ai cru avoir trouvé des souches capables de former une sous-race mieux conformée et donnant plus de lait.

« Mais j'ai dû abandonner cette idée en présence des faits.

« Lorsqu'il s'agit d'améliorer une race, il faut d'abord se rendre compte du but que l'on veut atteindre. Le but étant bien défini, on doit rechercher les voies et moyens. Dans ce dernier ordre d'idées, la nourriture est appelée à jouer un grand rôle.

« Qu'arrive-t-il avec la race bretonne, alors qu'on augmente sa nourriture? Elle grandit, engraisse, perd ses facultés laitières; souvent elle devient inféconde et son entretien est coûteux. J'ai varié ces expériences de bien des manières, soit sur des bêtes adultes, soit sur de jeunes bêtes, j'ai toujours obtenu les mêmes résultats.

« Beaucoup de personnes ont une prédilection décidée pour l'amélioration des races par elles-mêmes; mais, dans le nombre de ces personnes, j'en ai peu rencontré qui aient élevé des animaux, et surtout peu qui aient élevé dans un but défini, et poursuivi ce but pendant une série d'années. D'autres sont habituées à leur race, qui elle-même est faite au système de culture du pays. On trouve dans chaque canton un cultivateur soigneux, aimant le bétail, dont les animaux sont en général plus beaux que ceux de ses voisins. Cet homme a réellement amélioré la race par elle-même. Mais combien faudra-t-il de générations d'hommes ainsi doués pour arriver à une amélioration fondamentale? Là est la question.

« Nous vivons trop peu de temps pour des œuvres qui demandent de si longues années, et qui exigent surtout des résultats pécuniaires immédiats.

« J'ai donc entrepris des croisements, et je n'ai pas tardé à obtenir d'excellents résultats, aussi bien dans l'amélioration des formes des animaux que dans la production du lait et la précocité. Voilà certainement de grands avantages; et, dans tous ces travaux sur l'économie animale, je n'ai que le regret du temps perdu dans mes recherches sur l'amélioration de la race par elle-même.

« Il ne faudrait cependant pas conclure de ces paroles que je rejette ce dernier genre d'amélioration dans toutes les races.

« Lorsqu'une race, par exemple, possède des aptitudes spéciales et que l'on tient à conserver ces aptitudes, je ne vois pas pourquoi on chercherait à faire des croisements, alors que cette race peut payer ses frais. Je citerai comme type de ce genre, que j'ai sous les yeux, la race choletaise, admirable race de travail, à laquelle tout croisement ne pourrait qu'être nuisible, eu égard à ses aptitudes spéciales.

« Il n'en est pas ainsi de la race bretonne; son aptitude à elle est la production du lait.

« Mais cette race est en général mal conformée; elle est lente à se développer et d'une taille exiguë pour répondre à un état avancé de l'art agricole. Il résulte de ces défauts que, sur une exploitation à culture intensive, la race bretonne ne paye plus ses frais.

« J'ai fait et vu de nombreux calculs à ce sujet. Dans une entreprise de laiterie, par exemple, où l'on doit produire chaque jour une quantité donnée de lait, il faudra le double de vaches bretonnes, le double de logement, le double de vachers, et plus de nourriture proportionnelle qu'avec une race plus forte, pour produire la même quantité de lait.

« Il ne s'agit plus ici de comparaisons individuelles, il faut calculer la masse des frais et la masse des produits.

« Dans une vacherie un peu nombreuse, la production moyenne se trouve ramenée à 1,200 litres de lait par tête et par an, et l'on est moins avancé avec des bêtes bretonnes, pesant 260 kilogr. poids vivant, qu'avec des bêtes d'un poids de 400 kilogr., dont le rendement moyen s'élève à 2,400 litres; car il ne faut pas croire que les vaches bretonnes vivent et donnent du lait sans nourriture.

« Une vacherie composée de quarante vaches bretonnes, dans les poids et rendements moyens que je viens d'indiquer, consommera plus qu'une autre vacherie composée de vingt vaches croisées, du poids de 400 kilogr.

« Il est vrai que, sur une exploitation de landes et de pâturages sauvages, les quarante vaches bretonnes auront meilleure mine que les vingt vaches croisées. Mais alors le lait diminuera chez les unes comme chez les autres.

« Ce sont ces calculs, nécessités de proche en proche par l'envahissement de la culture arable, et les besoins incessants de la civilisation moderne, qui amoindrissent chaque jour la race bretonne primitive, et engagent les cultivateurs bretons dans la voie des croisements et dans l'importation des races étrangères. On trouve de tout en Bretagne. J'ai compté des taureaux de toutes races : des choletais, des contentins, des manceaux, des salers, des durhams, des devons,

des ayrshires, des herefords, des west-highlands, des suisses.

« Dans tout cela, ce qui m'a le plus surpris, ce fut l'importation régulière de taureaux manceaux qu'a faite, pendant plusieurs années, un propriétaire de Bretagne. La race mancelle n'est pas du tout laitière.

« Les choletais, race de travail, s'expliquent par la proximité du voisinage et des relations commerciales, ainsi que par la convenance de bœufs plus forts que les bœufs bretons pour le défrichement des landes.

« Dans mon opinion, les meilleurs croisements que l'on puisse faire avec la race bretonne sont les croisements avec les races durham et ayrshire. Pendant longtemps je m'en suis tenu au taureau durham, et j'ai obtenu de très-bons résultats immédiats dans l'amélioration des formes et dans la production du lait. Cependant, en continuant toujours à donner le taureau durham, on arrive, dans certaines familles, à une propension trop forte à la graisse. (Fig. 23.)

« Comme je désirais surtout avoir une sous-race laitière, j'ai essayé de donner quelques vaches croisées au taureau ayrshire, et le succès a répondu entièrement à mon attente. (Fig. 24.)

« Je crois qu'il est difficile d'arriver à quelque chose de mieux, en aussi peu de temps, qu'on peut le faire avec l'alliance des sangs breton, durham et ayrshire. J'ai trouvé, en effet, pour résultat, la réunion de l'amélioration des formes avec la faculté laitière, et une très-grande précocité.

« Et d'abord, le premier croisement doit être fait par un taureau durham sur une vache bretonne. On a émis l'opinion de commencer par le taureau d'Ayr : je crois que c'est une faute. J'ai essayé les deux modes, et je n'ai pas été satisfait des animaux que j'avais fait naître avec ce dernier croisement. J'ai observé, dans d'autres étables, les animaux nés chez des éleveurs différents, et j'ai trouvé les résultats identiques avec les miens.

« J'ai remonté alors aux causes. Il paraît extraordinaire de faire saillir une vache bretonne du poids de 260 à 300 kilogr. par un taureau durham, qui pèse quelquefois le double. Je dois dire, cependant, que je ne choisis pas à dessein le taureau le plus lourd pour saillir la plus petite vache. Je fais le

contraire, quand je le peux; mais, à l'occasion, je ne crains pas de donner un taureau durham de 600 kilogr. à une vache bretonne de 300 kilogr.

« Ordinairement on tient la vache pour éviter les accidents. Mais, quand il naît quelques difficultés, qui proviennent le plus souvent des prédispositions plus ou moins favorables de l'un des deux animaux, on les laisse ensemble en liberté, les hommes ne faisant plus que gêner, et la vache ne tarde pas à être fécondée. Le premier essai que je fis ainsi remonte à 1842. Je n'avais alors qu'un seul taureau durham, et le père devait servir sa fille. Après bien des essais infructueux, je les fis mettre ensemble dans une prairie, et la fécondation fut parfaite. Depuis lors, j'ai toujours continué ainsi.

« En remontant aux causes qui permettent aux taureaux durham de saillir les vaches bretonnes, sans craindre d'accident au moment du part, j'ai cru devoir attribuer cette faculté à l'admirable conformation de ces animaux. Les veaux arrivent généralement petits, et n'ont presque pas d'os. Les personnes qui n'ont jamais fait naître et qui n'ont pas été à même d'observer, n'ont que du mépris pour un veau durham-breton du poids de 20 à 25 kilogr. à la naissance. Ce veau grandira, et, s'il est bien nourri, il pourra peser, à la fin de son année, 300 à 400 kilogr., c'est-à-dire plus que sa mère. Voilà précisément ce qui fait le grand avantage de commencer le croisement par le taureau durham. Les veaux durhams-bretons se nourrissent mieux que les veaux ayr-bretons; ils sont moins pétulants, s'assimilent mieux la nourriture. Une génisse durham-bretonne est mieux constituée pour recevoir ensuite un taureau ayrshire, qui a généralement une ossature plus forte que le durham.

« Une génisse ayr-bretonne a, en partie, les défauts communs aux deux races, c'est-à-dire une poitrine plus étroite, un ventre plus gros, les fesses pointues, et des os plus volumineux donnés par le taureau d'Ayr. Cette bête est moins bien faite pour recevoir le taureau durham. La première préparation est évidemment meilleure.

« D'ailleurs, les résultats seront visibles pour qui voudra faire des expériences. Il suffira de comparer les résultats.

« En ce moment, l'opinion paraît être aux croisements ayrshires-bretons. Comme la race d'Ayr est éminemment laitière, ainsi que la race bretonne, et qu'en France on veut du lait avant tout, on espère arriver du premier jet à tout ce qu'il y aura de plus parfait.

« On grandira certainement la race bretonne, en lui donnant plus d'os; le lait augmentera; mais ce croisement serait plus coûteux d'entretien que si le sang durham y avait été mêlé. Puis, en fin de compte, les animaux seront moins bons pour la boucherie, par où il faut toujours terminer. Une grande partie des veaux mâles, dans toutes les races bovines, sont destinés jeunes à la boucherie, et les vieux animaux y passent tous. Les rendements en viande prennent chaque jour une importance croissante.

« Il serait sans aucun doute beaucoup plus simple et plus lucratif d'entretenir une vacherie à lait dont le lait seul pût payer tous les frais. Il n'y aurait pas alors à s'inquiéter, ni de la conformation des animaux, ni de la vente des veaux et des réformes. C'est là un rêve dont j'ai souvent entendu vanter les délices dans le pays des chimères (1). »

L'insuffisance de la race bretonne ne peut plus être révoquée en doute; elle se manifeste par deux côtés à la fois: elle n'est plus assez forte là où les défrichements multiplient le travail; elle ne paye plus ses frais là où le sol acquiert plus de valeur en se fertilisant à un plus haut degré. Les preuves de ce double fait sont partout: il y a entente générale sur tous les points où de grandes exigences ont surgi, puisque de toutes parts on cherche à sortir de la race, en la touchant ici avec des races de travail, là avec des races laitières. Dans les deux cas on lui nuit également: on augmente le volume des os sans accroître proportionnellement la quantité de viande; on détruit la finesse, qui est une qualité précieuse; on fait par nécessité autre chose, mais on ne fait qu'au quart bien en faisant mal aux trois quarts. On ne définit pas judicieusement le but qu'on se propose, et l'on n'opère pas de façon à réaliser les améliorations cherchées.

(1) *Journal d'Agriculture pratique*, 1858, t. II.

Si l'on n'y prend garde, le besoin d'un moteur plus fort et plus résistant sera la cause de nombreux insuccès. La petite race bretonne n'est point faite pour le travail : enter sur elle une race capable d'exécuter de grands labeurs, c'est assurément faire fausse route, la gâter sans espoir d'atteindre le résultat. Ceux donc qui veulent du travail feraient bien d'avoir des bœufs nantais, par exemple (*voy.* RACE PARTHENAISE); ils auraient tort de croiser la bretonne avec des taureaux de cette tribu, pour en obtenir des moteurs mal conformés et toujours insuffisants.

Laissons donc à l'écart cette sorte de croisement qui appelle tantôt le nantais, tantôt le mâle de la vache mancelle et jusqu'au taureau de Salers; nous ne saurions y voir qu'une mauvaise direction, une fausse spéculation, et occupons-nous des alliances rationnelles, qui ont pour but : 1° de conserver à la race bretonne sa précieuse faculté beurrière et la somme des forces créées en elle par l'indigénat; 2° d'élever son rendement en lait; 3° d'accroître son aptitude à produire de la viande de bonne qualité. Tels sont les trois termes de l'important problème à résoudre.

Le croisement ne conduirait pas au résultat proposé, le métissage au contraire y mène avec certitude. M. Rieffel a expliqué comment il fallait procéder pour réussir.

Il crée en ce moment une sous-race dont les produits deviendront des reproducteurs précieux pour la Bretagne. La formule est trouvée pour la création; toute vacherie importante peut l'adopter en toute sécurité. Reste maintenant à déterminer d'une manière précise comment on fixera la race nouvelle; car on ne peut songer à recommencer toujours sur nouveaux frais, à entretenir toujours et en même temps les trois éléments dont la réunion est nécessaire pour composer une race mixte. On dégagera avec le temps ce dernier inconnu; le nombre des générations n'a pas encore permis d'atteindre le point auquel on devra s'arrêter pour reproduire la race par elle-même, sans revenir ni à l'un ni à l'autre des trois ascendants.

Mais le mode d'accouplement n'offrira ici rien d'exceptionnel; il sera ce qu'il est dans toutes les opérations de métissage. Il

appellera le taureau durham sur la génisse bretonne-durham-ayrshire, qui, pendant l'élevage, aura montré le moins de propension à la graisse, et, dans le cas contraire, le taureau d'Ayr. Après quelques générations, on devrait, à notre avis, essayer les métis entre eux, afin de tâter la puissance héréditaire de la nouvelle famille, afin de reconnaître si le moment est venu de commencer à l'entretenir par elle-même avec ses qualités propres, auquel cas la sélection la plus sévère devra encore parachever la création.

M. Rieffel a nommé sa sous-race ayr-durham-bretonne. En cela, il s'est conformé à l'usage adopté. Cependant, à mesure que la zootechnie progresse, son langage doit se faire et s'épurer tout à la fois. On saisirait peut-être mieux l'ordre du métissage en disant race bretonne-durham-ayrshire; mais cette dénomination compliquée devrait disparaître le jour où la nouvelle famille pourrait s'entretenir par elle-même, et être remplacée par ce nom plus simple : — *race de Grand-Jouan*. La race ovine de la *Charmoise* présente, sous ce rapport, un précédent qu'il sera bon d'imiter.

M. Rieffel aura bien été le créateur intelligent de cette race, qui a sa raison d'être, et qui occuperait avec avantage la plus grande partie de l'espace qui appartient aujourd'hui aux différentes variétés de la race bretonne, race arriérée, nous venons de le constater, et fort menacée dans son existence, par ce fait qu'elle ne paye plus ses frais dès que la fertilité du sol s'élève. La future race de Grand-Jouan nous semble appelée à rendre ici les plus réels et les plus incontestables services.

M. Rieffel en suit la filiation avec le plus grand soin et le plus vif intérêt : c'est bien vu sous le rapport de l'histoire physiologique de la création autant que sous le rapport de la science zootechnique. Qu'elle ait donc son herd-book, son registre généalogique. En le compulsant un peu plus tard, on y découvrira des lois encore trop peu acceptées de la formation des races domestiques.

Le dosage *théorique* du sang est nécessairement un peu plus compliqué dans un métissage composé que dans le croisement simple : il n'est pourtant pas impossible de le déterminer, et nous en présentons l'exemple ci-après.

Nous admettons avec tous les naturalistes que le produit prend à chacun de ses ascendants la moitié de leurs caractères propres, et nous donnons à chaque race employée au métissage la même valeur, en la désignant seulement par la lettre initiale de son nom : **B** (bretonne), **D** (durham), **A** (ayrshire). Soient donc :

$$B = I + D = I = \frac{1}{2} = BD, \text{ soit } B \ 0.50 + D \ 0.50 = I,$$

$$BD = I + A = I = \frac{1}{2} = BDA, \text{ soit } B \ 0.25 + D \ 0.25 + A \ 0.50 = I,$$

$$BDA = I + D = I = \frac{1}{2} = BD'A, \text{ soit } B \ 0.167 + D \ 0.166 + A \ 0.167 = 0.50 + D \ 0.50 = I \left\{ \begin{array}{l} B \ 0.167 \\ D' \ 0.666 \\ A \ 0.167 \end{array} \right\} 1.000,$$

$$BD'A = I + A = I = \frac{1}{2} = BD'A', \text{ soit } B \ 0.083 + D' \ 0.333 + A \ 0.0835 = 0.50 + A' \ 0.50 = I \left\{ \begin{array}{l} B \ 0.0835 \\ D' \ 0.3330 \\ A' \ 0.5835 \end{array} \right\} 1.0000$$

A ce degré, l'expérience enseigne déjà que la qualité beurrière n'a pas été atteinte : serait-elle conservée en allant au delà, en affaiblissant encore l'influence du sang breton? **D** améliore la forme; **D'** menace la faculté laitière au profit de l'élément viande; **A** rend à l'appareil mammaire toute sa puissance; **A'** ne nuit en rien, ni à la forme, ni à la précocité dues à **D** et à **D'**, et cependant il fortifie la faculté laitière. Mais nous n'en savons pas davantage : nous soupçonnons toutefois que **B D' A'** pourraient déjà se reproduire en dedans, *in and in*, sauf recours, plus ou moins éloigné ou rapproché, soit à **D** ou **D'**, soit à **A** ou **A'**, si les produits ne restaient pas complètement eux-mêmes. A ce degré seulement la race serait faite; mais elle doit conserver de **B** l'intégralité de son mérite, la richesse du lait en beurre.

RACE CAMARGUE.

Ce nom appartient à une tribu peu nombreuse, d'origine très-ancienne, et sur laquelle la domesticité n'a encore exercé aucune influence. Elle s'est formée dans le delta du Rhône, où elle vit à peu près à l'état de nature, car l'homme intervient peu en ce qui la concerne. L'existence est libre, au moins dans l'île de la Camargue où elle est confinée. Cependant quelques animaux sont utilisés comme moteurs agricoles. Les dompter une première fois, c'est une grosse affaire; les saisir quand il s'agit de les remettre au travail en est presque une autre. On les marque au fer rouge pour les reconnaître : alors on

les traque comme des bêtes fauves; il faut leur donner la chasse toutes les fois qu'on veut s'en emparer. On se croirait en pays sauvage, tant les mœurs de ces animaux sont éloignées de celles des races civilisées.

Un travail statistique, qui remonte au seizième siècle, établit que la Camargue nourrissait alors 15,000 têtes de gros bétail. Mais survint une grande épizootie qui le fit périr; à peine quelques individus échappèrent au désastre. La tradition rapporte qu'une importation d'animaux de la race de *Salers* fut appelée à repeupler l'île. Telle serait donc l'origine de la race actuelle. Celle-ci ne ressemblerait guère à ses aïeux. Les race camargue et auvergnate n'ont entre elles aucun rapport de formes; mais il ne faut point oublier que les milieux et les circonstances très-divers où elles sont l'une et l'autre rendraient facilement compte des différences, si profondes qu'elles soient d'ailleurs.

La race camargue est de petite taille, 1^m,30 en moyenne, noire comme le buffle, sauf quelques individus à poil rouge, comme le bœuf de *Salers*: elle a la tête allongée, le mufle étroit, les cornes rapprochées par la pointe et formant l'arc, l'œil farouche, l'encolure mince, le ventre très-développé, le cuir épais, résistant aux piqûres des myriades de gros cousins qui s'élèvent des marais; la chair dure et coriace, l'allure vive et rapide comme celle du zébu.

« Les bœufs de la Camargue, dit M. de Latour-d'Aigues, n'entrent jamais à l'étable: des gardiens à cheval les rassemblent, les mènent aux champs pour labourer, et les en ramènent de la même manière en troupes. S'il survient par hasard de la neige et de grands froids, on les conduit dans une grande cour appelée *buau*, à portée des marais; cette cour est fermée de fagots soutenus par des pieux disposés en forme de muraille; là on leur donne un peu de foin.

« Les vaches destinées à renouveler les troupeaux sont aussi libres que les bœufs; on les garde séparément. Les hommes qui ont ce soin sont aussi à cheval; à mesure qu'elles vèlent, on conduit les veaux dans un endroit sec, à portée des marais, où l'on plante autant de piquets que l'on attend de veaux; chacun d'eux est attaché avec une corde de chanvre tressée. Quand

les mères sont incommodées de leur lait, ou pressentent que leurs veaux ont besoin, elles viennent d'elles-mêmes leur donner à teter, puis s'en retournent au marais.

« Tous ces animaux sont dangereux, les vaches comme les bœufs, surtout dans la partie méridionale de la Camargue, où ils ne sont pas habitués à voir du monde. Les moments les plus critiques sont : 1° ceux où l'on veut les marquer pour les reconnaître; 2° ceux où l'on cherche à les dompter pour les mettre pour la première fois à la charrue; et 3° ceux où on les conduit aux boucheries, où on les tue. »

Il faut pour cela, ajoute M. Félix Villeroy, beaucoup de force, d'adresse et de courage. On tient cependant beaucoup à ce genre d'industrie, parce que les bœufs vivant au milieu des marais ne coûtent rien à nourrir; on va les y prendre pour les mettre à la charrue, et, les travaux terminés, on les lâche pour aller les chercher de nouveau quand ils seront redevenus nécessaires, chacun reconnaissant les siens par des marques imprimées avec un fer chaud.

Mais le sol de la Camargue se civilise; à chaque conquête de l'agriculture, l'espace précédemment abandonné aux populations à demi sauvages va se rétrécissant : les vieilles races de l'île sont donc destinées à disparaître plus ou moins complètement, à moins qu'elles n'offrent en elles assez de ressources pour qu'il y ait avantage à les modifier seulement. La race bovine paraît être dans ce cas. Croisée avec des races plus domestiquées, offrant une plus grande aptitude à produire de la viande, et surtout à la produire de qualité meilleure, elle a répondu à l'attente de l'expérimentateur. C'est à M. Fréd. Sabatier d'Espeyran qu'on doit les premiers essais tentés dans cette voie. Il a commencé par civiliser les femelles, et nous avons pu voir en 1858, au concours régional d'Avignon, des vaches dont l'air et les manières très comme il faut n'avaient plus rien de la bête sauvage née en Provence.

C'étaient, au contraire, des bêtes charmantes de formes, à la contexture fine et à la brillante apparence : il est vrai qu'elles étaient en bon état, ce qui ne nuit jamais au coup d'œil. Mais, non loin d'elles, était un métis, issu de camargue pur et d'un taureau durham-charolais, dont la bonne façon commandait

l'examen. C'était un beau jeune bœuf, aux manègements faciles, et qui, pour ses mérites comme animal de boucherie, était déjà deux fois lauréat de concours de bestiaux gras.

Ce spécimen, publiquement produit, n'était là à d'autre fin que de prouver ceci : la race camargue, si on trouvait avantage à le faire, prendrait rapidement un degré d'amélioration satisfaisant ; c'est dans le sens de la bête à viande qu'il faudrait la remanier, alors même qu'on voudrait en tirer des animaux susceptibles de travailler, et, sous ce rapport, son aptitude est telle qu'il n'y aurait pas à redouter le croisement par le taureau durham. Les premiers métis, tout en acquérant une suffisante aptitude à fabriquer de la viande, conserveraient assez d'énergie pour fournir encore une bonne carrière au travail. L'expérience aurait à démontrer si la double aptitude n'aurait point à souffrir à la seconde génération : nous ne le croyons pas. La race camargue, par son ancienneté, nous paraît devoir offrir plus de résistance à l'influence du sang durham. Si elle supportait bien cette seconde génération, il y aurait encore à expérimenter entre les métis, et à voir si, à ce degré, ils pourraient se soutenir par eux-mêmes. Cela n'est pas présumable ; il serait, sans doute, nécessaire de revenir, après une, deux ou trois générations, à la race améliorante, au taureau durham.

N'oublions pas qu'avant tout il faudrait résoudre la question d'alimentation. Nous avons raisonné dans l'hypothèse de la transformation du sol. Le roseau des marais de l'île a fait ses preuves ; on sait quelle nature de bétail il produit ; grossière et coriace est la viande qu'il donne, et il ne la donne qu'en petite quantité. Ceci est l'antipode des races perfectionnées. Ces dernières ne résistent nulle part à l'oubli des moyens qui ont aidé à les parfaire : il faut que les métis les retrouvent en partie.

RACE CAROLAISE OU DE CERDAGNE.

Elle habite un plateau des Pyrénées-Orientales élevé à plus de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer : elle fait partie de la grande famille pyrénéenne dont elle n'est qu'une tribu. Son pelage est brun ou fauve ; sa taille est en moyenne de

4^m,25 pour la femelle et de 4^m,35 pour le mâle; sa principale aptitude, le travail. Plusieurs départements, croyons-nous, lui empruntent des attelages vigoureux.

RACE CHAROLAISE.

De toutes les races bovines qui occupent depuis un temps immémorial le plateau central de la France, la plus importante paraît être aujourd'hui la race blanche du Charolais. Son origine, comme celle de toutes les races anciennes, se perd dans la nuit des temps, et, bien que certains agronomes voyageurs aient cru en retrouver en Toscane la souche originelle, il n'existe aucun fait connu d'importation ancienne ou récente qui puisse nous autoriser à admettre cette supposition. Toutefois, et pour l'exactitude des faits, nous devons reconnaître qu'il existe entre les bêtes communes du Charolais et celles citées plus haut une analogie très-grande, ainsi que nous avons pu le constater au concours agricole universel de 1856, sur une douzaine de bêtes arrivées trop tardivement pour avoir pu être inscrites au catalogue. Ce sont bien les mêmes formes, la même robe, le même poil et le même maniement; mais il nous semble plus rationnel d'admettre, jusqu'à preuve contraire, que ces deux races, comme la plupart des autres, descendent de l'ancienne race des forêts, si bien décrite par David Low dans son travail sur l'*Histoire naturelle des Animaux domestiques de la Grande-Bretagne*, travail dans lequel il constate que cette race-mère avait des tendances égales à donner des produits blancs, noirs pies, etc.; de telle sorte que, sous l'influence de climats différents et des idées diverses des premiers éleveurs, chaque pays a vu s'établir des races distinctes, ayant des formes, des aptitudes et des couleurs définies.

Quoi qu'il en soit de cette explication, la race charolaise, prise en masse, est restée depuis les âges les plus reculés ignorée au fond de sa province, par suite du défaut de communications et de relations quelconques entre les cultivateurs; il n'y a guère plus d'une centaine d'années qu'elle a été définitivement appréciée, et ce n'est que vers 1770 qu'elle a pénétré en Nivernais. A cette époque, elle présentait comme caractères

principaux, chez les individus bien nés, c'est-à-dire pour les deux tiers environ de la population (fig. 25), une robe uniformément blanche, d'une nuance de crème; un corps cylindrique et pesant; des membres courts et peu chargés; une tête courte, large et des naseaux bien ouverts; des cornes demi-longues, de grosseur moyenne, lisses, avec la teinte blanche de l'ivoire, et légèrement relevées vers la pointe; des yeux bien ouverts exprimant la douceur, la confiance et une certaine énergie physique. L'encolure moyennement chargée était presque entièrement dépourvue de fanon; le poil, fin, lisse et peu tassé, présentait rarement, à l'encolure, à la tête et à la queue, les caractères propres aux natures velues, disposées à dépenser largement la vie; l'ensemble exprimait un grand poids uni à une certaine distinction, et l'on voyait tout d'abord que ce type moyen devait être aussi propre aux travaux des champs qu'avantageux pour la boucherie.

Les premiers éleveurs charolais paraissent avoir négligé entièrement la question du lait, et l'ancienne souche ne possédait aucun des caractères qui distinguent les types sérieusement laitiers. Soit que le climat ou la nature des herbages fussent opposés au développement de cette spécialité, soit que la race elle-même se trouvât radicalement incapable sous ce rapport, il n'en reste pas moins certain qu'à ce point de vue, et toute proportion gardée, elle est restée complètement inférieure aux races flamande, cotentine, vendéenne, bressane et bretonne. Les mamelles, quelquefois bien conformées, ainsi que les trayons, étaient, dans la race ancienne comme dans la nouvelle, presque toujours charnus et sans activité; les vessies mammaires et les fontaines de lait étaient et sont encore peu accusées : la race n'a rien gagné sous ce rapport.

C'est dans le département de Saône-et-Loire, et particulièrement dans les communes de Briant, Saint-Christophe, Oyé, Sarry, Saint-Didier, Varennes-l'Arconce, Saint-Julien de Civry, Amanzé et la Clayette, parties comprises dans l'ancien Brionnais, qu'ont existé les premières et les meilleures vacheries; de là elles se sont répandues dans l'ancienne province du Charolais et jusque sur les rives de la Saône. Du reste, la nature des herbages et le climat de Saône-et-Loire ont tout

fait pour la race charolaise, et personne parmi les anciens n'a conservé le souvenir de la moindre tentative faite dans un but d'amélioration.

Le Brionnais et le Charolais reposent sous un climat doux, plutôt humide que sec, et sur un sol fertile, généralement argilo-calcaire et argilo-siliceux, mais néanmoins perméable, et particulièrement favorable à la végétation des trèfles et des graminées de premier ordre ; les ondulations du terrain, l'abondance et la richesse des eaux ont permis d'établir, jusque sur le sommet des coteaux, des herbages qui ne le cèdent à ceux de Normandie que sous le rapport de la quantité. C'est dans ces conditions extrêmement avantageuses que la race charolaise a acquis depuis des siècles les caractères que nous avons énumérés plus haut, et la finesse de tissus qui l'ont de tout temps fait préférer à toute autre par la boucherie de Lyon.

Les anciens éleveurs, et les plus importants dont le souvenir ait été conservé, sont MM. Mathieu d'Oyé, dont les fils sont venus plus tard habiter le Nivernais ; les Despierre, dont les uns habitaient Saint-Julien de Civry et les autres Saint-Didier ; les Glassard de Busseuil, Ducroux de Poisson, Lamotte de Saint-Didier, Tireaud d'Oyé, Darmazin de la Rivière d'Oyé, les Goin et Ravier d'Anzy-le-Duc, Tachon de Vauban, Buchet du Lac, Monmessin de Saint-Laurent, les Ducret de Saint-Laurent et d'Amanzé, etc. Tous ont contribué dans des proportions diverses à faire la réputation de la race charolaise, et à la répandre dans les contrées limitrophes.

L'impulsion donnée par eux et leurs contemporains à la production en grand du bétail développa bientôt cette industrie sur une très-large échelle, et quelques esprits actifs, secondés du reste par la fertilité des herbages et la facilité extrême de la race à se bourrer de chair et de graisse, se lancèrent dans la spéculation des embouches, qui n'avait point jusque-là reçu un très-grand développement, mais qui ne pouvait manquer de devenir profitable en présence de la consommation toujours croissante de Lyon et de ses environs. En quelques années, cette nouvelle manière d'exploiter devint générale et fut appliquée à tous les meilleurs fonds ; l'élevage en grand dut, pour rester avantageux, s'éloigner de plus en plus des centres qu'il

avait primitivement occupés. Cependant les bénéfices réalisés à court terme dans la nouvelle industrie devinrent tellement considérables qu'on vit affermer dans le pays certains herbages à raison de 440 francs par bœuf, soit environ 280 francs par hectare net pour le propriétaire, l'hectare pouvant, dans un grand nombre de cas, engraisser jusqu'à deux têtes. C'est aussi vers la même époque qu'on vit s'enrichir un grand nombre de fermiers dont les descendants, malgré la division des fortunes, ont conservé une grande position dans le pays. Mais cet état de choses ne pouvait durer longtemps ; la diminution de l'élevage et la concurrence entre les engraisseurs, dans les foires de bœufs maigres, amena une hausse soutenue dans les prix ; d'autre part, la location des herbages allant toujours croissant, les profits s'amoiendirent, et quelques fermiers pensèrent à porter plus loin leur industrie.

Vers cette époque, en 1770, autant qu'il est permis de préciser, un des Mathieu, de la famille des Mathieu d'Oyé, dont il a été question plus haut, et dont le fils, Mathieu (Antoine), fut connu plus tard en Nivernais sous le nom de Mathieu d'Aulnay, vint s'établir dans la terre d'Anlezy, magnifique ferme située près le village du même nom, à 24 kilomètres de Nevers et à 42 kilomètres environ de la ville de Decize, amenant avec lui son bétail charolais et le mode d'exploitation par herbages. Le sol frais et fertile d'Anlezy le servit à merveille dans ses combinaisons, et bientôt, à la place de terrains dont la culture dispendieuse ne laissait aux détenteurs qu'un bénéfice illusoire, on vit s'étendre d'immenses prairies couvertes de bêtes blanches, dont l'exploitation dans sa plus grande simplicité n'occupait plus que quelques domestiques.

Les résultats financiers de cette entreprise furent si satisfaisants que de nouveaux fermiers charolais vinrent occuper successivement dans la Nièvre les positions les plus fertiles. M. Lorthon se fixa à Sovigny près Cercy-la-Tour ; M. Massin, à Limanton et aux environs de Montigny ; enfin M. Duret fit la ferme d'Anlezy, précédemment occupée par l'importateur Mathieu, et MM. Mathieu aîné et Camille, l'un et l'autre fils de Mathieu d'Oyé, qui fut l'un des meilleurs éleveurs du Charolais, vinrent s'établir, le premier à Montat,

dans le voisinage de Limanton, le second à Espeuilles, commune de Montapas, et plus tard à Aulnay, ferme précédemment occupée par Mathieu (Antoine), fils de l'importateur; les Monussin se fixèrent à Montigny, etc.

Mais pendant que ces faits s'accomplissaient, et que le sol frais et humide, quelquefois frais et fertile, de la Nièvre se convertissait en herbages sous la main des nouveaux venus, les agriculteurs nivernais ne restaient point inactifs. Doués généralement d'un esprit entreprenant et hardi, ils eurent bientôt compris l'excellence d'un système qui s'appliquait si bien au pays et les avantages d'une race aussi apte au travail que la race locale, mais infiniment plus propre à l'engraissement : ce fut comme une trainée de poudre.

La Nièvre ne possédait à cette époque que la race énergique du Morvan, les foires étant pour la plupart envahies par les jeunes bœufs limousins et ceux de la race de Salers, de la souche des environs de Mauriac, qui y avaient une vogue justifiée par leur utilité réelle à titre de travailleurs; on retrouvait encore un peu partout une foule d'animaux sans caractères distincts, sans spécialité déterminée. Cet état de chose, plus ou moins modifié par les importations charolaises et les croisements qui eurent lieu sur tous les points, dura jusque vers 1815, époque à laquelle les travailleurs intelligents de MM. Boitard, Cornu (Antoine), Cornu (Nicolas), Cornu de Montgazon, Roux de Crecy, Roux d'Achun, et enfin de M. Paignon père, imprimèrent à l'élevage une direction plus rationnelle et mieux définie : ce dernier surtout influa puissamment sur la production par l'excellence de sa souche et le nombre considérable de reproducteurs qui sortirent de ses étables. Nous citerons encore M. Chamard père, qui commença ses opérations en 1808 et les termina en 1851, voisin et ami de M. Paignon, et, du reste, en relations constantes avec les principaux introducteurs et la plupart de ceux qui avaient adopté de prime abord leur système d'exploitation. Il organisa à Meauce, dans le val de l'Allier, un vaste système d'élevage, qui obtint un plein succès jusqu'en 1815, année désastreuse où le typhus contagieux ravagea la contrée et enleva de ses étables, en quelques jours, quatre-vingts têtes de bétail. Cette perte ne

le découragea point; en 1818 il vint s'établir à la ferme de la Maison-Rouge, près Germigny-l'Exempt (Cher), où il développa à nouveau l'élevage de la race charolaise. Le soin qu'il apporta dans le choix des reproducteurs fit bientôt de sa souche l'une des plus renommées sous le rapport de la naissance et de l'aptitude à prendre la graisse; le nombre des animaux qu'il vendit dans les vingt dernières années de ses opérations ne saurait être calculé aujourd'hui; mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'il en fut acheté dans ses écuries pour retourner en Saône-et-Loire. Il introduisit en même temps dans ses assolements la culture des prairies artificielles, inconnue jusque-là dans cette riche vallée, et put dès lors consacrer aux embouches la majeure partie de ses prairies, dont il avait, du reste, augmenté l'étendue par l'adjonction des fermes de la Garde et des Grivos. Vers 1840, cette partie de son exploitation reçut une extension considérable, et comprenait un chiffre variable de deux cent quatre-vingts à trois cents bêtes mises à l'engrais chaque année dans les herbages.

Les travaux qu'il accomplit pour la transformation en prairies des terrains froids et compactes de ses fermes ne furent point sans influence sur le mode d'exploitation locale; il eut la satisfaction de les voir reproduire dans toutes les parties du pays susceptibles de recevoir le même traitement; et cette vallée, qui précédemment restait, pour ainsi dire, improductive malgré sa haute fertilité, livre aujourd'hui à la boucherie plus de deux mille cinq cents bêtes grasses chaque année, outre l'élevage considérable qu'on y pratique. Sous l'influence du nouveau système, la valeur foncière des propriétés rurales s'accrut dans une proportion rapide, et le prix des fermages, qui était, en 1815 et 1820, de 20 à 25 fr. par hectare, s'est élevé jusqu'à 100 fr., y compris les terres arables, dont les locations, lorsqu'elles sont isolées, ne dépassent guère 30 à 40 fr. par hectare. La ferme de la Maison-Rouge, qui était louée 1,800 fr. avant 1818, fut affermée 8,500 fr., y compris les menus suffrages, après vingt-sept ans d'exploitation par M. Chamard.

On peut voir par ce qui précède quelle a été l'influence du système charolais et l'introduction du bétail de Saône-et-Loire dans le Cher et la Nièvre : on verra prochainement des effets

analogues se produire dans une grande partie du département de l'Allier, où cette race pénètre de plus en plus. C'est qu'en effet la race charolaise est éminemment propre à l'engraissement à l'herbe, et ce système est tellement simple qu'il devient facile à exécuter partout où le sol manque de bras et où l'humidité constante s'oppose à une culture lucrative, même dans les fonds les plus fertiles.

Avant d'aborder l'examen de la race actuelle et de consigner les résultats obtenus par les éleveurs les plus récents, nous devons constater un fait important qui s'est produit dès les premières importations du bétail charolais dans la Nièvre et dans les départements limitrophes. Sous l'influence d'un climat moins régulier, moins doux, et d'un sol humide et froid, bien que produisant en abondance les fourrages nécessaires à leur alimentation, les descendants de la race importée ont perdu, dès les premières générations, la finesse moléculaire, le soyeux du poil et la souplesse originelle de la peau ; la charpente osseuse s'est développée, la tête est devenue plus forte, les cornes ont pris une teinte verdâtre, l'encolure s'est renforcée, le fanon s'est prononcé, et le regard a perdu sa douceur ; l'ensemble de la machine est devenu plutôt l'expression propre à l'animal travailleur qu'à celui dont les aptitudes sont multiples et la fin dernière la boucherie. Les influences dont il s'agit ont sans doute, en cela, été largement favorisées par les idées qui avaient cours à cette époque chez les premiers éleveurs, pour lesquels le beau idéal était encore le facies d'un bœuf de trait ; néanmoins, ce qui démontre bien que ces influences étaient sérieuses, c'est que les jeunes animaux atteints de cette modification physiologique, transportés par les circonstances commerciales sous le climat plus doux de Saône-et-Loire, perdaient complètement et assez rapidement l'âpreté qui les éloignait du type primitif.

Peu à peu, cependant, en présence des résultats obtenus d'une manière constante et sans efforts par les importateurs, les idées des éleveurs locaux se modifièrent au point de vue de l'idéal à réaliser dans le produit ; les prés déjà existants, les étangs déjà mis à sec et transformés en herbages furent assainis plus complètement ; les joncs et autres plantes de la

même famille firent place aux légumineuses et aux bonnes graminées; des importations fréquentes du Brionnais et du Charolais permirent de maintenir désormais la nouvelle race dans les conditions d'une sorte aussi propre à la boucherie qu'au travail agricole. Ajoutons encore que l'action des comices et des grands concours agricoles organisés par l'État vint éclairer les éleveurs et leur permit de préciser, dans leur imagination, le type à réaliser et les moyens d'y parvenir. L'ensemble de ces circonstances a donné naissance à la race actuelle, qui n'a pas, nous pouvons le dire, plus de finesse moléculaire que l'ancienne souche du Brionnais; mais sous le rapport de la précocité de la faculté à prendre graisse et d'une conformation avantageuse pour la boucherie, elle l'emporte incontestablement.

Parmi les éleveurs de notre époque qui ont le plus contribué à fixer dans ce sens les caractères de la race, nous pouvons citer : dans la Nièvre, MM. Clerc, à Lille, commune de Mars-sur-Allier, la même ferme sur laquelle opérait, il y a quarante-cinq à cinquante ans, M. Paignon père; Chapuis-Linard, Gaulon, Guérault, Guillerand, Valot, Boisvert, Doury, Balleret, J. Ponceau, De Thé, les frères Bourdiaux, Blin, Vary, Delafond, Frébault, Usseloup, Pierre Ponceau, Germain et Marcel Ponceau, Suif du Marais, Tierçonmier, Meaume, les Clément, Decray, de Marne, les frères Maringes, Adam, Ferreir, Cornu, Cornu (Langis), Bailly, Robet, Colas, Moineau, Bouzé, Bellard, Louis Bernard, Audebal, Prisy, comte de Bouillé; et dans le Cher, MM. Louis Massé et Dindeau.

Puis une foule d'autres également habiles, mais que nous ne pouvons citer faute d'espace; néanmoins nous ne saurions résister au désir de faire connaître et de populariser les opérations de M. le comte de Bouillé et de M. Louis Massé, parce que leurs procédés d'élevage diffèrent essentiellement de ceux généralement employés, et que leurs succès ont eu dans le monde agricole un immense retentissement.

M. Massé a commencé ses opérations en 1822 au domaine des Bourgoins, près la Guerche-sur-l'Aubin (Cher), à l'extrémité du val de Germigny-l'Exempt, et plus tard à Martout, sa résidence actuelle. Ses premières vaches furent achetées

chez M. Chamard et chez M. Ducret, l'un des importateurs de la race pure en Nivernais. La plupart de ces bêtes étaient de provenance charolaise et présentaient toute la finesse moléculaire désirable; mais la modification physiologique qui s'était opérée dès le début dans l'élevage des fermiers nivernais, modification que nous avons signalée plus haut, ne tarda pas à se faire sentir : les produits prirent du gros, de l'os, du poil et de la peau, et se mirent en équilibre avec le milieu qui leur était donné. M. Massé, ainsi qu'il le raconte lui-même, eut bientôt pris son parti ; il supprima le mode d'élevage qu'il avait suivi jusque-là à l'imitation des éleveurs charolais, qui, opérant sous un climat plus égal et plus doux, n'avaient point à craindre les mêmes mécomptes; les jeunes animaux furent laissés seuls, pendant la meilleure saison du vert, dans les herbages les mieux composés; les reproducteurs adultes furent soumis à la stabulation et au régime des trèfle, luzerne, vesces, maïs et autres plantes fourragères très-alibiles; en hiver, le meilleur foin et les racines, betteraves et carottes, furent donnés à discrétion aux adultes et aux jeunes produits; enfin quelques reproducteurs furent achetés de nouveau en Charolais et chez M. Chamard. Ce mode de traitement, qui supprimait l'action locale d'un climat frais et humide, l'alimentation substantielle et abondante appliquée à l'élevage des adultes et des jeunes, déterminèrent promptement, chez les uns et chez les autres, les modifications les plus heureuses : la peau prit de la souplesse, le poil devint plus doux et plus fin, le système musculaire se développa dans une large proportion, et la souche prit un cachet de distinction qu'elle n'avait point présenté jusque-là. Ces qualités obtenues par le régime se reproduisirent dans les descendants et reçurent un caractère de fixité permanent par l'emploi réitéré d'accouplements consanguins. Depuis quinze ou seize ans, M. Massé a renoncé à l'emploi de reproducteurs mâles nés ailleurs que chez lui, de sorte que sa vacherie, qui est aujourd'hui très-nombreuse, ne se compose que d'animaux ayant entre eux un degré de parenté très-rapproché.

Cette amélioration rapide et radicale du bétail de Martout devint tellement manifeste, que certains esprits prévenus ou

envieux avancèrent que M. Massé avait opéré clandestinement des croisements avec la race de Durham. Ce dernier repousse énergiquement les insinuations malveillantes qui ont eu lieu à cet égard, et rappelle avec raison que son bétail était déjà arrivé au plus haut degré de perfection avant l'introduction des durhams dans le Cher, chez MM. Tachard, Acher et Chamard. Du reste, si ces allégations eussent eu quelque fondement, il eût été facile aux intéressés d'établir des faits avec précision ; car cet éleveur, distingué à plus d'un titre, n'a jamais refusé à personne l'entrée de ses étables, et nous avons été personnellement à même de constater souvent combien sont également erronés les dires de ceux qui avancent que M. Massé fait pour la nourriture de son bétail des dépenses en tourteaux et en farineux que nul autre éleveur du pays n'oserait tenter : nous avons la conviction qu'il n'en est rien, et que l'état d'embonpoint dans lequel se trouve toujours le bétail de Martout tient particulièrement à l'excellence de la souche. Mais voici des faits qui n'ont pas besoin de commentaires.

Depuis l'institution des concours de reproducteurs et d'animaux de boucherie, la sous-race de Martout a valu à son propriétaire, à Poissy, quinze médailles en or, six en argent et trois en bronze ; total vingt-quatre ; et dans les concours de reproducteurs, quatorze médailles en or, sept en argent et cinq en bronze, soit vingt-six ; et pour la totalité, cinquante prix avec médailles. Ajoutons encore que, dès 1840, la vacherie de M. Massé fut, comme celle de M. Chamard, mise hors concours pour les comices de Sancoins, Néronde et la Guerche, afin de ne point décourager les autres éleveurs. Enfin les exhibitions publiques, en faisant connaître et apprécier le bétail de Martout, ont valu à M. Massé, si nous sommes bien informé et si nos souvenirs sont exacts, la vente à très-haut prix de plus de quatre-vingt-dix à cent reproducteurs, dont moitié au moins pour les mâles, et dans un espace de huit ou dix ans.

La vacherie de M. le comte Charles de Bouillé date de 1826 ; elle fut établie par M. le comte de Bouillé, son père ; il y joignit un peu plus tard, vers 1830, un essai de bêtes de Durham

qu'il s'était procurées chez M. Brière d'Azy. Ce dernier avait, dès 1822, fait des importations de bêtes anglaises à son domaine de Verlotte (Nièvre), confié à la direction de fermiers anglais qui ne surent point tirer parti de la bonne situation des lieux. L'essai fait par M. de Bouillé, limité à quelques domaines, donna d'abord des résultats satisfaisants; mais la vente difficile de ces animaux pour le commerce local, qui n'avait point su les apprécier, et la pleuro-pneumonie contagieuse qui, en 1843, en enleva 25 sur 30, à l'exclusion presque complète des bêtes chevalines vivant dans les mêmes conditions, firent que M. de Bouillé renonça à l'élevage de la race courte-corne, et le décidèrent à concentrer tous ses soins sur la race charolaise, qui était appréciée et d'une santé plus résistante.

La vacherie fondée par M. de Bouillé père provenait des étables de M. Paignon, de Lille, dont il a été question précédemment, et du bétail de MM. Roux, que nous avons également cités. A ce premier noyau, déjà très-important par le nombre d'animaux et la qualité des sujets, M. Charles de Bouillé, l'éleveur actuel, joignit un certain nombre d'animaux provenant de MM. Suif du Marais, Nantin et Valot, puis plus tard un jeune taureau acheté par lui chez M. Massé. Le résultat ne se fit pas longtemps attendre; car, dès 1844, le mérite de la souche charolaise de Villars fut tellement apprécié que M. de Bouillé put vendre annuellement de quinze à vingt reproducteurs à des prix très-remunérateurs. Les grandes exhibitions publiques justifèrent, vers 1852, la faveur croissante dont cette sous-race était l'objet dans le val de l'Allier et dans la plupart des contrées voisines. Le succès allant croissant, la souche de Villars obtint, de 1849 à 1859, dans les concours publics et dans les comices de la Société d'Agriculture de Nevers, trente prix représentés par sept médailles en or, douze en argent et treize en bronze; total, trente-deux médailles, plus 44,730 fr. en numéraire.

L'amélioration du bétail de Villars est due à deux moyens également puissants : le régime et le choix des reproducteurs. En hiver, les jeunes animaux reçoivent à discrétion des racines et le meilleur foin, puis des tourteaux et des farineux; les adul-

tes sont aussi largement nourris, mais seulement avec des racines et du foin ; en été, les uns et les autres sont, à peu d'exceptions près, laissés en liberté dans de bons herbages.

M. de Bouillé apporte le plus grand soin dans les appareilllements : il lui arrive fréquemment d'employer des taureaux étrangers à sa vacherie, lorsqu'ils possèdent des qualités qui ont de la précision et qui paraissent susceptibles d'effacer chez les produits des caractères trop peu accentués chez les mères. Il conserve généralement plusieurs mâles pour l'usage de la monte, de manière à être toujours en mesure de rectifier dans la production les quelques défauts qui pourraient exister chez les mères, et il fait en même temps un usage fréquent de la consanguinité. Ses meilleurs produits ont été, comme chez M. Massé, obtenus par le moyen qui est encore aujourd'hui repoussé énergiquement par un grand nombre d'éleveurs ; en ce moment même il fait usage d'un reproducteur qui se trouve être le propre frère de son père, et qui lui donne, depuis deux ans, des produits excellents.

La vacherie de Villars compte actuellement 60 têtes, dont 24 mères, 2 taureaux, 6 génisses d'un an, 6 de deux ans, et 22 veaux. On engraisse rarement à Villars ; tous les produits ou presque tous sont enlevés pour la reproduction, mais M. de Bouillé ne cède à aucun prix ses animaux les plus remarquables. Chez lui une vache de quatre ans mesure communément :

Au garrot.....	1 ^m ,34;
Au thorax, circonférence prise derrière les épaules..	2 ^m ,07;
Largeur aux hanches.....	0 ^m ,62;
De la nuque à la naissance de la queue.....	2 ^m ,12;
De la pointe de l'épaule à la face extérieure de la fesse..	1 ^m ,67.

Ces résultats sont sans doute très-remarquables, et nous constaterons en passant que chez M. de Bouillé, comme chez M. Massé, dont nous avons esquissé les opérations, des méthodes analogues ont conduit au même but. Chez tous deux, une forte alimentation a développé chez les jeunes des caractères qui sont devenus durables sous l'influence de la consanguinité.

En ce qui concerne l'élevage général de la race, les premiers introducteurs et la plupart de ceux qui les imitèrent, jusque vers 1835, conservèrent l'habitude de renouveler le sang de leur vacherie par l'importation fréquente des meilleurs taureaux de Saône-et-Loire, qu'ils prenaient de préférence chez MM. Mathieu, Augagneur, d'Armazin et Circaud d'Oyé, Demôle et Despierre de Saint-Julien, Ducret, Lorthon et Montmessin d'Amanzé, Montmessin de Saint-Laurent et Faucault de Saint-Christophe, etc. Mais ce pays, s'étant adonné de plus en plus à l'industrie des embouches, ne tarda pas à s'appauvrir des reproducteurs distingués qui avaient, dès les temps les plus reculés, donné de l'importance à la race; il n'en produit aujourd'hui que par exception, et les bons éleveurs nivernais, ayant eu recours plus ou moins aux moyens adoptés tout d'abord par MM. Massé et de Bouillé, ont renoncé tout à fait à ce premier moyen d'amélioration.

Les caractères les plus estimés aujourd'hui dans la Nièvre, comme indiquant l'aptitude au trait et surtout à la boucherie, type vers lequel on tend de plus en plus, sont (fig. 25) : une tête courte, conique, large à la partie supérieure et ayant un chanfrein droit ou camus avec de larges voies respiratoires; le haut du front plat, surmonté de cornes rondes, petites, d'un blanc d'ivoire, dirigées en avant et légèrement relevées vers la pointe; des yeux grands, saillants, au regard vif et doux; des joues fortes et paraissant déborder latéralement la région frontale quand l'animal est vu de face; le dessous de la gorge bien fourni et simulant une sorte de double ou triple menton; des oreilles larges, relevées et peu fournies de poils; l'encolure courte, peu chargée et dépourvue de fanon; la ligne dorsale droite et garnie de muscles dans les dernières limites du possible; le rein large, épais et court; les côtes longues et fortement arquées; les hanches effacées, mais aussi larges que possible, ainsi que la croupe et la culotte dont le développement ne saurait être trop exagéré ni descendu trop bas sans se désunir jusque vers le jarret; la queue courte, fine à l'extrémité, peu garnie dans la région du fouet, large à la base et s'arrondissant avec les ischions sans former aucune saillie notable; les membres fins, distingués, bien d'aplomb et d'une

longueur à peu près égale au tiers de la taille du sujet; le tronc volumineux et arrondi sur tous les angles; la ligne du dessous à peu près parallèle à celle du dos et des reins et se prolongeant jusqu'au bas de la culotte, ce qui donne au système digestif une certaine prépondérance; la rotule noyée dans le pli du grasset, qui ne saurait descendre trop bas sur le tibia, et le coude empâté dans les chairs; la peau d'épaisseur moyenne, mais toujours d'une grande souplesse et recouverte d'un poil fin, lustré et peu fourni; l'ensemble exprimant la douceur et une grande distinction unie à un grand poids; enfin, un développement exagéré des parties que la boucherie regarde avec raison comme étant de qualité supérieure, comme le dos, le rein, la croupe et la culotte.

Les fermiers de Saône-et-Loire ne se sont point jusqu'ici, autant que les Nivernais, préoccupés de la conformation, la boucherie de Lyon, qui forme leur principal débouché, étant moins exigeante que celle de Paris, qui absorbe tous les produits de la Nièvre; ils s'attachent de préférence à la sorte, c'est-à-dire à la finesse moléculaire et à la faculté d'engraisser vite et bien.

Dans le Brionnais et le Charolais, les génisses sont livrées à la production dès la seconde année, et donnent leur premier veau vers l'âge de deux et demi à trois ans; les taureaux commencent à saillir à un an et sont réformés après leur seconde monte. L'opinion est qu'ils deviennent verts, c'est-à-dire que leur état physiologique perd une partie de sa prédisposition à faire de la graisse; ils deviennent turbulents et actifs au premier chef, et transmettent cette disposition fâcheuse à leurs produits; ils donnent moins de sorte, suivant l'expression locale. Les veaux naissent de février à mai et jusqu'en juin, mais ceux qui viennent après la Saint-Jean ne sont point conservés; les premiers vivent au pâturage avec les mères jusque vers la Saint-Martin, époque à laquelle ont lieu les derniers sevrages. A cette saison, les veaux sont généralement beaux et paraissent bien réussir, mais l'alimentation insuffisante qu'ils reçoivent pendant l'hiver arrête leur croissance et les déforme; les tourteaux, les farineux et les racines leur sont inconnus; ils vivent de foin sec et le plus souvent

d'un mélange de foin et de paille jusqu'au retour du printemps. En avril suivant ils sont lâchés dans les paquiers, pâturages relativement médiocres, et s'y refont de l'état de misère dans lequel ils se trouvent au sortir de l'hiver; à l'approche des froids, ils sont de nouveau rentrés dans les étables et soumis au régime de la mée, paille et foin, jusqu'au printemps suivant; à cette époque, ils retournent dans les paquiers qu'ils avaient précédemment occupés et s'y refont comme la première fois. Dans le cours de la saison, on commence à les dresser pour le travail et on livre les génisses à la reproduction. Les mâles sont bistournés vers l'âge de douze ou quinze mois, et, par exception, à trois mois chez les bons éleveurs.

La taille moyenne pour les mâles est : à un an, d'environ 1^m,14; à deux ans, 1^m,25; à trois ans, 1^m,36, et à six ans, 1^m,44.

La largeur moyenne aux hanches est : à un an, de 0^m,25; à deux ans, 0^m,45; à trois ans, 0^m,52, et à six ans, 0^m,65.

La valeur moyenne d'une paire de bœufs de trois à quatre ans est de 600 fr., et de 650 à cinq et six ans; à cet âge, un bœuf charolais pèse net, après l'engraissement, 400 kilogr., et se vend communément 500 fr. et au delà.

Les génisses devenues mères à trois ans sont conservées jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, si elles produisent bien et régulièrement; dans le cas contraire, elles sont vendues dans les foires locales avec les veaux, ou engraisées dans les herbages après l'allaitement du veau qu'on sèvre alors du troisième au quatrième mois.

Dans l'Allier, le mode d'élevage, à part quelques exceptions en mieux sous le rapport du régime d'hiver, a conservé une grande analogie avec la pratique usitée en Saône-et-Loire; mais dans la Nièvre et dans le Cher, il a subi des modifications qui méritent d'être signalées. Chez la plupart des éleveurs modernes, principalement ceux que nous avons cités, les mères reçoivent en hiver, outre la nourriture habituelle, foin, balles, courtes pailles, etc., une ration de betteraves suffisante pour les entretenir en bon état de chair et favoriser la lactation; en mai, et quelquefois fin avril, elles sont mises en liberté avec le mâle dans les herbages les plus rapprochés de l'exploitation;

et en novembre elles sont remises à la stabulation d'hiver.

Les veaux naissent de janvier à mars et tettent la mère régulièrement deux fois par jour; ils reçoivent en outre, aussitôt qu'il leur devient possible d'en faire usage, une ration de très-bon foin, un peu de racines et quelques farineux. Vers la fin d'avril ou au commencement de mai, suivant la température, ils sont mis dans les meilleurs herbages à proximité des bâtiments, et rentrent pour l'allaitement deux fois par jour à l'étable; le sevrage s'opère de lui-même quand la lactation faiblit; néanmoins il ne devient guère définitif qu'à l'époque des premiers froids, lors de la rentrée des veaux à l'écurie. Il arrive même parfois que les sujets les mieux réussis sont laissés en liberté avec la mère au milieu des herbages, et qu'ils profitent d'un allaitement complet pendant sept à huit mois; dans le premier cas, les veaux ne disposent que de la moitié du lait des mères pendant les trois ou quatre premiers mois, puis ensuite de la totalité. La castration est pratiquée du troisième au quatrième mois et quelquefois un peu plus tard.

Dès le commencement de l'hivernage, les veaux de l'année reçoivent à discrétion des racines et du foin ou regain de bonne qualité; l'année suivante, même traitement, c'est-à-dire pâturage d'été dans de bons herbages et stabulation d'hiver avec régime aux racines et fourrages secs de bonne qualité; à deux ans et demi ils sont dressés pour le travail, et à six ans, quelquefois même à cinq, ils sont engraisés, soit à l'herbage en été, soit en hiver à l'étable. Les jeunes femelles reçoivent sous le rapport du régime un traitement semblable à celui des mâles et vivent toujours séparées de ces derniers; elles sont livrées au taureau vers l'âge de deux ans, et donnent leur premier produit dans la troisième année de leur naissance; les mères sont réformées quand elles commencent à faiblir, c'est-à-dire vers l'âge de huit à neuf ans si elles sont de bon choix; dans le cas contraire on les engraisse après leur deuxième ou troisième vêlage: les bêtes qui produisent irrégulièrement ne sont point conservées, mais les bêtes de choix ne sont point réformées par cela seulement qu'elles manquent leur année; contrairement à la coutume charolaise, les taureaux de qualité supérieure sont gardés en-

tiers pour la monte jusqu'à ce que, devenus trop lourds, leur poids s'oppose au service.

Cette différence dans la pratique en a amené une grande dans les résultats : la race a pris de l'ampleur, de la précocité, et s'est insensiblement rapprochée du type de boucherie. Nous ne saurions dire que les bœufs de la Nièvre et du Cher aient acquis plus de sorte que ceux de Saône-et-Loire, la qualité des herbages, qui communique aux divers tissus la finesse moléculaire, étant bien supérieure dans ce dernier pays ; mais, s'il y a parité de ce côté, l'avantage reste à ceux du Nivernais sous le rapport du poids dans la proportion de plus d'un tiers.

Bien que l'industrie des embouches ait pris depuis vingt ou trente ans une grande importance dans la Nièvre, l'élevage ne s'en est pas moins répandu dans tout le département et dans ceux du Cher et de l'Allier ; mais les localités qui se distinguent le plus sous ce rapport sont les environs de Nevers, Magny-Cours, Saint-Pierre-l'Aboutier, Montigny, Saint-Canne, Châtillon-en-Bazois, Saint-Saulze, Decize, etc., toute la partie comprise entre la Loire et l'Allier dans ce dernier département ; et, dans le Cher, toute la vallée de Germigny-l'Exempt, les cantons de la Guerche, Saint-l'Aubais, Nérondes, Sancoins et le val de la Loire, depuis le Guétin jusqu'à Saint-Latour et Sancerre. Dans le département de Saône-et-Loire, l'élevage s'est graduellement étendu depuis la Saône jusqu'à la Loire ; mais les meilleurs élèves se font encore dans le voisinage de Charolles, Oyé, Saint-Julien-de-Livry, Amanzé, Saint-Christophe, Mareigny, Gênelard, etc. Ceux qui en ce moment font l'élevage en grand sont : MM. Berland de Soumilly, Commerçon de Toulon-Saint-Arroux, Tomasset de Blanzay, Baudin de Champoussot, Dœuf de Perrey-les-Forges, Malherbes de Rigny et Bouthier de Latour, à la ferme-école du Monceau.

Nous avons dit que la race charolaise n'est point laitière et qu'elle ne possède point les signes qui caractérisent cette spécialité ; aussi ne retrouvons-nous aucun commerce de beurre et de fromage dans les localités où l'élevage a lieu en grand, mais nous devons constater que la quantité de lait fourni par

les vaches est largement suffisante pour l'allaitement du veau, à qui du reste on n'en laisse guère prendre que moitié. La portion traite, 5 litres environ sur 10 que donne la bête un mois après vêlage, est consommée chez les éleveurs et mélangée souvent avec du lait de chèvre qui en augmente la quantité pour la fabrication des fromages; on estime que 25 à 26 litres fournissent 1 kilogr. de beurre, et 2 litres un fromage de 250 grammes. En Nivernais les vaches donnent de 9 à 10 litres, et on estime qu'il en faut 30 par kilogramme de beurre frais, et 3 par fromage de 600 grammes.

C'est donc comme bêtes de travail et d'engrais que les Charolais ont développé leur race et qu'elle a été acceptée par les fermiers du Cher, de la Nièvre et de l'Allier. Au premier abord, l'alliance de ces deux qualités fera jeter de hauts cris aux partisans quand même des spécialités uniques, et par ceux surtout qui regardent comme impossible l'union de la vigueur et de la force avec la mollesse physique et morale qui caractérise certains individus chez lesquels l'embonpoint résulte d'un état de débilité générale. Mais les faits parlent plus haut que les plus brillantes théories, et personne n'ignore dans nos départements du centre que, à l'époque de l'introduction des bêtes charolaises dans la Nièvre, la race du Morvan, vigoureuse et énergique, s'étendait dans toutes les contrées, conjointement avec des salers et des limousins qui étaient amenés comme bœufs de trait; personne n'ignore, disons-nous, que ces trois races éminemment travailleuses ont successivement fait place à celle du Charolais, au fur et à mesure que le cercle occupé par elle allait s'élargissant. Nous pourrions encore ajouter que les habitants du Morvan, qui ont en général de grands transports à exécuter, soit en ce qui concerne les bois exploités dans la partie montagneuse du pays, soit en ce qui regarde les approvisionnements des usines du Cher et de la Nièvre, en charbons, minerais, etc., n'établissent aucune différence en pratique sous le rapport de la force et de la vigueur des deux races : ne voyons-nous pas du reste tous les jours certains chiens braques et certains chevaux de la race arabe, dont la vigueur ne laisse rien à désirer, s'engraisser outre mesure dans les intervalles de repos, réunissant ainsi

des provisions à l'avance pour le jour où l'alimentation la plus forte se trouverait insuffisante à réparer les pertes occasionnées par une grande activité ?

Au point de vue de la rapidité du croît et de la facilité à prendre graille, la race charolaise ne le cède guère qu'aux meilleurs types de Durham ; comme cette dernière assurément on peut l'engraisser à tout âge et toujours très-complètement : nous en exceptons toutefois les sujets communs et rudes, dont la fibre musculaire est souvent sèche et grossière, et dont la peau reste épaisse et ferme ; ils prennent bien des managements, mais ils sont toujours peu couverts, et les muscles coupés en travers offrent parfois des reflets métalliques ; mais ces faits sont assez rares et ne sauraient en aucun cas amoindrir l'excellence de la race. Quant aux sujets de sorte fine, ceux qu'on regarde comme bien nés, s'ils ont eu d'ailleurs à l'herbage un séjour de quelque durée, ils présentent, sous un poil mat qui accuse la maturité, des chairs fermes, bien couvertes par une graille dont la finesse et la teinte jaune beurre frais ne laissent rien à désirer ; les muscles s'en trouvent pénétrés jusque dans les fibrilles les plus déliées, ce qui constitue le marbré qui distingue les viandes de bonne qualité ; la chair est tendre, savoureuse et d'une finesse moléculaire qui ne peut guère être dépassée.

Pour rendre cette opinion plus claire et lui donner de l'autorité, nous allons l'appuyer de documents officiels consignés par M. Baudement dans l'un de ses rapports sur les concours de Poissy.

En 1856, une commission fut nommée par M. le ministre de l'agriculture, et choisie parmi les membres du syndicat de la boucherie de Paris, à l'effet d'examiner à l'égal la qualité comparative des viandes fournies par les animaux primés ; le classement eut lieu en chiffres, et la plus haute qualité fut désignée par le n° 20. Voici quel a été le classement de trois bœufs charolais provenant des étables de M. Massé :

- L'un, en première première, avec le n° 19 ;
- Le second, en deuxième première, avec le n° 18 ;
- Et le troisième, en première deuxième, avec . le n° 16.

Six bœufs cotentins, engraisés depuis dix-huit mois pour figurer dans les fêtes de concours, ont offert les résultats suivants :

Sébastopol reçut.....	le n° 18;
Alma et Inkerman.....	le n° 17;
Traktir.....	le n° 16;
Bomarsund et Malakof.....	le n° 15.

Sous le rapport du poids net, les charolais ont donné 1,880 kilogr. de viande pour 2,785 kilogr. de poids vif à l'abattage, soit 67^k,50 pour 100 de poids vivant.

Les six cotentins ont rendu 4,490 kilogr. net pour 7,285 kilogr. de poids vif à l'abattage, soit seulement 61^k,63 pour 100 de poids vivant.

En ce qui concerne le produit en suif, les trois charolais ont donné :

L'un, de quarante et un mois, 400 kilogr. pour 630 kilogr. de viande nette, soit..... 15^k,87 %.

Le second, de quatre ans et deux mois, 84 k. pour 605 k. de viande, soit..... 13^k,88 %.

Le troisième, de quatre ans et demi, 85 k. pour 645 k. de viande, ou..... 13^k,17 %.

Soit en moyenne 14^k,30 pour 100 de viande nette.

Les six cotentins ont donné 755 k. de suif pour 4,490 k. de viande, soit 16^k,81 pour 100 de viande nette.

Sous le rapport du cuir, les trois charolais ont donné 8^k,97, et les six cotentins 9^k,65 pour 100 de viande nette.

Il résulte de cette comparaison que les charolais se sont montrés supérieurs aux cotentins, sous le rapport d'une proportion de peau moindre, et sous le rapport également du rendement net et de la quantité de la viande; ils ont été inférieurs quant à la production du suif; mais sous ce rapport la comparaison n'est plus exacte, car les cotentins se trouvaient dans leur septième année, et l'âge exerce une influence toujours très-favorable à ce genre de produit.

Nous avons choisi à dessein ces deux exemples, parce qu'il y a trente ans la race cotentine passait pour la meilleure de nos races françaises pour la boucherie, et celle du Charolais, la

souche nivernaise plutôt, pour une des moins estimées : elles peuvent sans doute aujourd'hui rivaliser à plus d'un titre, mais il est à croire que la charolaise conservera la supériorité sous le rapport du rendement net.

La race du Charolais est éminemment propre à l'engrais d'herbe, et prospère surtout dans les fonds frais où l'herbe reste verte assez avant dans la saison. Les herbages qu'on regarde en Saône-et-Loire comme les plus importants pour ce genre de spéculation sont : le pré Sarry, de 55 hectares, faisant 110 bœufs et rendant net en location foncière 130 à 140 fr. par bœuf; le Breuil de Sermaise, le pré du Moulin, l'Hôpital et les prés de Frésit, à Oyé; les prés de Tour et le Chambon, à Anzy-le-Duc; le grand pré de Saint-Didier, et enfin la Prée et le Chenaud, à Amanzé, qui produisent en moyenne, à l'exception de celui de Sarry et quelques autres, 150 fr. par hectare de location foncière.

Parmi les emboucheurs les plus importants de Saône-et-Loire nous comptons pour l'époque actuelle : MM. Buchet, Despierre, Montmessin, Rugagneur, Lépinassé, le cousin Despierre, les Tachon, Foucault, J. Farnier, Farnier (Victor), Bazard, Bardat, etc. Ceux qui font plus spécialement l'engraissement d'hiver à l'étable sont MM. Berland, Malherbes, Fort, Ant. Goin, Mouter, et enfin M. Mouthier de la Tour, à la ferme-école du Monceau.

En Nivernais, les herbages les plus renommés s'étendent sur de grandes surfaces, et se trouvent pour la plus grande partie compris dans les communes d'Aulezy, Romenay, Limanton, Aulnay, Montigny, Saint-Canne, Saint-Révérien, Châtillon en Bazois, Saint-Saulge, et Saint-Pierre-Dumont, propriété longtemps exploitée par Ant. Mathieu, fils de l'importateur. Il existe encore de bons prés d'embouche dans le val de l'Allier, depuis Gimouille jusqu'au delà de Saint-Pierre-le-Moutier. Dans le Cher, nous devons citer, comme ayant pris une grande importance sous ce rapport, toute la partie comprise dans ce pays sous la dénomination de vallée de Germigny, et dans laquelle a opéré M. Chamard. Nous avons nommé une grande partie des emboucheurs de l'époque actuelle, en citant les éleveurs qui ont obtenu, dans ces derniers temps, les succès

les plus éclatants : il ne sera pas sans intérêt d'examiner maintenant les procédés d'embouche employés par les fermiers de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Dès la fin de la saison, quand toutes les bêtes en graisse ont été écoulées, vers le milieu de novembre généralement, on fait tondre, par des moutons d'hivernage ou des chevaux dans quelques cas, les herbes qui n'ont pas été consommées entièrement; assez souvent, au contraire, on en conserve une partie pour que les bêtes lâchées en mars ou en avril suivant puissent trouver dans les herbages assez d'herbes pour s'alimenter: une portion sans doute a séché sur pied, mais, quand la nouvelle herbe repousse, il en résulte un mélange qui tient davantage au corps et maintient mieux les animaux, bien qu'il ne soit pas plus nourrissant. Les eaux sédimenteuses sont dirigées sur les prairies, et les rigoles d'assainissement sont tenues nettes pendant l'hiver; les bouses sont écartées soigneusement, ainsi que les taupinières, pour faire profiter l'herbage du bien qui peut en résulter. Les taupes sont prises en février et mars, et les clôtures réparées vers la même époque; c'est aussi vers la fin de ce dernier mois, suivant la température, qu'on lâche les premières bêtes dans les herbages du Charolais; on continue la mise à l'herbe jusque vers le 15 mai, en observant dans la pratique les progrès de la végétation.

L'acquisition des bêtes d'embouche a lieu de janvier à mai; les premières achetées reçoivent jusqu'au jour de l'herbage-ment des *rougeons* ou foin de refus, récolté l'année précédente sur les parties les moins rougées des prés les moins chargés de bétail; celles qu'on achète pendant la pousse de l'herbe sont mises immédiatement dans les prés. Généralement les Nivernais et les engraisseurs du Cher choisissent un tiers de leurs bêtes ayant terminé leur croît et devant être grasses les premières; un second tiers est pris parmi les animaux à croître et devant rester à l'herbage jusqu'à la fin de la saison: ce sont les plus productifs. L'autre tiers représente une moyenne entre les deux extrêmes, et cette moyenne disparaît en partie quand les herbages sont très-bons et que les bêtes sont de premier choix: c'est ce qui arrive en Charolais, où les bœufs à croître sont toujours préférés et plus productifs que

ceux dont la croissance est terminée lors de la mise au pré.

A une certaine époque, les herbagers nivernais avaient pour habitude de démarronner les bœufs qui se trouvaient mal bistournés, mais cette habitude se perd de plus en plus. La castration se fait actuellement dans des conditions meilleures que par le passé ; néanmoins il existe encore dans les foires quelques sujets susceptibles de reprendre dans les herbages les allures naturelles aux mâles conservés entiers : ils sont actifs, tourmentants, batailleurs, et tiennent toute la troupe en émoi. On essaye souvent de les calmer en leur sciant les cornes jusqu'au vif, ou en leur bouchant les yeux, mais le naturel est là ; l'ardeur de leur tempérament s'opposant à un résultat final satisfaisant, le mieux est de les vendre et de les remplacer par d'autres.

Lorsque d'ailleurs on ajoute dans les herbages de nouvelles bêtes aux anciennes, à mesure de la pousse des herbes, on a grand soin de surveiller, pendant plusieurs heures, la chasse qui leur est donnée par celles qui sont déjà en possession du local, parce qu'elles les poursuivent de leurs attaques et les forcent à franchir les haies.

Il arrive aussi que, à la suite d'un printemps chaud et favorable à la végétation des herbes, les animaux largement nourris forment plus de sang que l'action vitale ne saurait en assimiler, surtout chez les sujets vigoureux ; alors il devient utile, pour éviter les réactions sanguines qui pourraient déterminer des maladies inflammatoires, de supprimer par la saignée un trop plein qui leur deviendrait fatal. Le même moyen est mis en usage pour les bêtes herbagées très-maigres et qui ont profité très-prompement : les herbagers qui ont du tact distinguent très-facilement ceux de leurs animaux dont l'état pléthorique réclame cette opération, mais ils se gardent de l'appliquer à ceux qui ne se trouvent point dans le cas qui vient d'être mentionné.

Il arrive encore parfois que l'action vitale détermine sur la peau des exutoires utiles à la santé : on ne se hâte pas de les faire disparaître ; mais lorsque les insectes tourmentent par trop les sujets, on fait dessécher les plaies au moyen de siccatifs dont l'odeur finit par les éloigner.

Souvent, sous l'influence des rosées et de l'humidité du sol, la corne des pieds s'amollit, s'allonge, et fait boiter les animaux : on ne manque jamais, dans ce cas, de leur rogner les onglons de manière à ramener les aplombs dans leur position naturelle.

Ce qui vient d'être dit des embouches s'applique surtout aux grandes opérations, et concerne principalement les grands engraissements de bœufs. La division des fortunes, en modifiant la position des familles, amena d'abord dans le Charolais certaines modifications dans le système des embouches, et plus tard en Nivernais. Depuis une quarantaine d'années, les fermiers de Saône-et-Loire s'adonnèrent aux embouches de vaches, pour lesquelles il fallait moins de capitaux, et dont le résultat en argent était au moins égal à celui qu'on obtenait des bœufs. D'autre part, les vaches s'engraissent mieux, et présentent pour la boucherie un avantage incontestable pendant la saison d'été : on peut les tuer successivement, et les bouchers n'ont pas à prendre les précautions nécessaires à la conservation des viandes qui leur restent sur la vente des gros bœufs ; de plus elles donnent au débit une proportion plus forte de tous les morceaux de choix, et leur viande, quand elles sont jeunes, est généralement supérieure à celle des meilleurs bœufs.

Cette innovation, accueillie avec faveur par la boucherie de Lyon, qui absorbe tous les produits du Charolais, fit en peu de temps des progrès tellement rapides qu'il fallut bientôt aller chercher au loin les bêtes nécessaires à ce genre d'exploitation : la diminution de l'élevage en faisait du reste une nécessité. Les contrées limitrophes furent bientôt explorées, et en peu de temps les idées furent fixées sur la valeur des races au point de vue de l'engraissement. C'est dans l'Auvergne, et particulièrement dans le Puy-de-Dôme, que les Charolais purent faire les meilleures acquisitions : Maringues, Montferrand, Clermont, Combronde et Issoire, fournirent de plus en plus aux nécessités de la nouvelle situation ; et il n'est pas rare de voir aujourd'hui dans les foires, de janvier à mai, jusqu'à 150 acheteurs, et 3,500 à 4,000 vaches vides et bonnes pour l'embouche.

Le Nivernais et le Cher ont également introduit dans leurs herbages l'engraissement des vaches; mais leur débouché sur Paris, où la viande de vache est moins estimée qu'à Lyon, ne leur a pas permis de donner à cette branche de leur industrie une importance aussi considérable que celle qu'elle a acquise en Saône-et-Loire; d'ailleurs les anciens droits d'entrée, prélevés par tête et non au poids, comme actuellement, opposaient une barrière infranchissable à l'arrivée, sur le marché de la capitale, des vaches et des races de poids moyen.

Les embouches des vaches se pratiquent comme celles des bœufs. Les acquisitions se font de janvier à mai, suivant les ressources en fourrage dont on dispose; la mise à l'herbe a lieu aussitôt que possible, quand les gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire en mars et avril, et au fur et à mesure de la pousse des herbes: moins les herbages sont riches, plus la proportion des bêtes ayant fini leur croît doit être considérable. On a soin de n'acheter que des bêtes non pleines, et on introduit un taureau en temps convenable pour que les bêtes destinées à séjourner dans les herbages jusqu'en octobre et novembre ne soient point avancées de plus de six mois en gestation; quant à celles qui doivent être prêtes en juillet et août, on les fait saillir en mars et avril; celles que par erreur on a achetées pleines sont vendues après vélage, avec leur veau, comme bêtes laitières, à moins qu'elles ne soient d'excellente sorte, auquel cas leur engraissement est continué et le veau vendu au boucher; on fait passer leur lait au moyen d'une forte saignée faite à jeun, après avoir épuisé les mamelles.

De même qu'il existe des bœufs verts qui mettent en mouvement tous les bœufs d'un herbage, de même il existe des vaches taurelières qui tourmentent les autres par une cavalcade continuelle et les maintiennent dans un état d'agitation contraire à l'engraissement: ces bêtes sont reconnaissables à un léger enfoncement qui se creuse au-dessus des ischions de chaque côté de l'origine de la queue et à l'expression des yeux et de la face; on se hâte généralement de se défaire de ces bêtes turbulentes et lascives, qui ne sauraient jamais, quelques soins qu'on leur donne, dépasser un état de chair moyen.

La race charolaise donne lieu également à l'engraissement d'hiver à l'étable dans les quatre départements dont il a été question. Nous avons indiqué, en parlant des emboucheurs de Saône-et-Loire, les personnes qui se livrent le plus en grand à ce genre d'industrie ; c'est surtout dans la Nièvre et l'Allier que ce mode d'exploitation s'est développé, et principalement chez les agriculteurs qui ont pu donner quelque extension à la culture des racines.

Dans la plupart des cas, les bœufs réformés à cinq ou six ans sont mis à l'étable en octobre ou novembre, après les semailles d'automne ; quelquefois même, au printemps, en mai, après les semailles de cette saison, on les met dans les herbages pour les rentrer à l'époque dont il a été question : dans ce dernier cas, ils sont déjà en très-bon état quand l'opération commence ; ils reçoivent alors, de même que les premiers, du foin de bonne qualité et des racines à discrétion pendant tout le temps qu'ils sont susceptibles de profiter avec ce régime ; quand on s'aperçoit qu'ils commencent à demeurer stationnaires, on ajoute à la ration 5 à 10 litres de farineux et 2 à 3 kilogr. de tourteaux de noix, et on diminue les quantités de foin et de racines qui formaient, dès le début, la base à peu près unique de l'alimentation.

Ceux qui ont été commencés par les herbages en mai sont généralement susceptibles d'être livrés à la boucherie en janvier, c'est-à-dire après trois mois d'étable ; les autres ne sortent guère qu'en mars ou avril, environ cinq mois après leur mise à l'engrais.

Leur compte peut s'établir à peu près ainsi qu'il suit :

<i>Prix d'achat</i> ou estimation, à l'époque de la mise à l'étable.....	325 fr.	» c.
<i>Intérêts</i> de cette somme pendant cinq mois à 5 pour 100.....	6	80
<i>Foin de pré.</i> 10 kilogr. au début, 5 kilogr. vers la fin de l'engraissement, soit 7 ¹ / ₂ pendant cent cinquante jours, ou 1,225 kilogr. à 40 fr. les 100 kilogr.....	45	»
<i>A reporter</i>	<hr/>	
	376 fr.	80 c.

<i>Report</i>	376 fr.	80 c
<i>Betteraves</i> . 50 kilogr. au début, 30 kilogr. vers la fin, soit 40 kilogr. en moyenne pendant cent cinquante jours, ou 6,000 kilogr., à 12 fr. les 1,000 kilogr.	72	»
<i>Farine d'orge</i> . En moyenne, 6 litres pendant soixante-quinze jours, 4 ^h ,50, à 10 fr.	45	»
<i>Tourteaux</i> . 2 kilogr. en moyenne pendant soixante jours, soit 120 kilogr., à 20 fr.	24	»
<i>Soins</i> . Cent cinquante jours, à 12 cent. ...	18	»
	<hr/>	
Total de la dépense.....	535	80

L'animal pèse, après cinq mois d'engraissement, 425 kilogr. nets, ce qui le met à 4 fr. 26 c. le kilogr., prix de vente assez ordinaire s'il a été bien choisi.

On remarquera que l'augmentation de valeur acquise fait ressortir le prix des denrées à un taux suffisant, et que les engrais qui en résultent restent en bénéfice net à l'engraisseur ; ces derniers peuvent s'évaluer ainsi qu'il suit :

1,225 kilogr. de foin rendront en fumier..	2,450 kilogr.
6,000 » de betteraves » ..	3,000 »
270 » de farine ou 4 ^h ,50 » ..	540 »
120 » de tourteaux » ..	240 »

Il n'est rien compté pour la paille, qui est supposée rendre sa valeur en fumier (Mémoire). » » ,

Total des engrais..... 6,230 »

Qui seront payés facilement par les cultures à raison de 5 ou 6 fr. les 1,000 kilogr. ; soit donc un produit de 34 fr. environ en plus des fourrages cotés au cours.

Ceux qui commencent l'engraissement à l'herbe obtiennent à peu près le résultat suivant :

<i>Achat</i> ou valeur du bœuf en mai ou juin...	325 fr.	» c.
<i>Intérêts</i> . Huit mois à 5 pour 100.....	10	83

Herbagement dans un pré de deuxième qualité, à trois bœufs pour deux hectares, l'herbe valant 100 fr. par hectare.....

	66	66
--	----	----

A reporter..... 402 fr. 49 c.

<i>Report</i>	402 fr.	49 c.
<i>Foin</i> pendant trois mois, à 10 kilogr. par jour et à 40 fr. par 1,000 kilogr.....	36	»
<i>Betteraves</i> . 40 kilogr. pendant quatre-vingt-dix jours, soit 3,600 kilogr., à 12 fr.....	43	20
<i>Farine d'orge</i> , ou menus grains, 6 litres pendant soixante jours, soit 3 ^h ,60, à 10 fr.....	36	»
<i>Tourteaux</i> . 2 kilogr. pendant soixante jours, soit 120 kilogr., à 20 fr.	24	»
<i>Pansage et soins</i> . Quatre-vingt-dix jours, à 12 cent.....	10	80
<i>Paille</i> . Mémoire.....	»	»
Total des dépenses	552	49

L'animal pèse, fin janvier, environ 900 kilogr., et revient à 1 fr. 20 c. le kilogr. de viande nette ; il se vend 1 fr. 25 c. ou 1 fr. 30 c. le kilogr., et laisse généralement un bénéfice plus assuré que le précédent, mais il fait moins d'engrais ; ces derniers sont évalués ainsi qu'il suit :

900 kilogr. de foin donnent.....	4,800 kilogr.
3,600 » de betteraves.....	1,800 »
216 » de farine ou menus grains...	432 »
120 » de tourteaux.....	240 »

Total des engrais produits.. 4,272 »

Qui, à 5 fr. les 1,000 kilogr., vaudront, pour les cultivateurs, 21 fr. 36 c.

A l'herbage on obtient les résultats suivants :

<i>Prix</i> d'achat.....	325 fr.	» c.
<i>Intérêts</i> à 5 pour 100 pendant six mois....	8	12
<i>Frais</i> de foire.....	3	»
<i>Herbage</i> ment de trois bœufs pour deux hectares de première qualité, dont le loyer est de 120 fr. l'hectare	80	»
<i>Expédition</i> par chemin de fer et courtage..	15	»
<i>Surveillance</i> d'un homme par cent bœufs à l'herbage, soit.....	6	»
<i>A reporter</i>	437 fr.	12 c.

Report..... 437 fr. 12 c.

<i>Foin</i> de refus, donné à ceux achetés en janvier, février ou mars, pour les frais de récolte seulement, étant reproduits par l'herbage : ces faibles frais et la paille sont compensés par le fumier. » »		
<i>Chances</i> de perte et mortalité, 2 pour 100..	6	50
Total des dépenses	443	62

L'animal pèse, après six mois d'engraissement, 400 kilogr. nets, et se réalise à raison de 1 fr. 20 c. le kilogr., soit.....	480	»
La dépense ayant été de	443	62
Reste net pour l'engraisseur	36	38

Ou plutôt l'herbe a été payée 174 fr. 57 c. par hectare au lieu de 120 fr., comme nous l'avons évalué pour la location foncière, et y compris les menus frais d'entretien.

On calcule généralement que les bœufs herbagés dans les prés de première qualité gagnent de l'achat à la vente 140 à 150 fr. par tête, ce qui rentre à peu près dans notre appréciation ; ceux engraisés dans les herbages de seconde classe gagnent de l'achat à la vente 120 à 130 fr.

Les embouches de vache se liquident approximativement ainsi qu'il suit :

<i>Achat</i> de janvier à mai.....	120 fr.	» c.
<i>Intérêts</i> à 3 pour 100 pendant six mois....	3	»
<i>Frais</i> de foire.....	2	50
<i>Herbage</i> ment. Deux têtes par hectare de pré de seconde classe, à 100 fr. l'hectare	50	»
<i>Vente</i> sur place ou dans les foires locales....	2	50
<i>Surveillance</i> pour cent bêtes, un homme..	6	»
<i>Risques</i> et mortalités, 2 pour 100.....	2	40
<i>Les foins</i> de refus consommés par les bêtes achetées de janvier à mars sont reproduits par les herbages et ne doivent compter que pour les frais de récolte; ces frais et la paille sont couverts par l'engrais produit (Mémoire).....	»	»
Total des dépenses	186	40

La bête, après six mois d'engraissement, pèse au moins 200 kilogr. de viande nette, et souvent 225 kilogr. Les 200 kilogr. se réalisent facilement à 1 fr. 10 c., prix inférieur à la viande de bœuf à cause de quelques vieilles bêtes dont la valeur marchande est moindre; soit donc..... 220 fr. » c.

La dépense ayant été de.....	186	40
	<hr/>	
Reste net par vache engraisée.....	33	60

C'est-à-dire que l'herbage de deuxième classe a produit, par l'engraissement, 167 fr. 20 c. par hectare au lieu de 100 fr., prix auquel nous l'avons compté. En pratique, la différence du prix d'achat au prix de vente est en moyenne de 90 à 100 fr. par tête, ce qui rentre à peu près dans les données précédentes.

Une autre méthode d'engrais a été mise en pratique depuis huit ou dix mois par M. Bouthier de la Tour, directeur de la ferme-école de Saône-et-Loire. Cette méthode consiste à faucher l'herbe verte et à la faire consommer à l'étable au râtelier. Il a pu engraisser de la sorte le double environ des bêtes qui eussent consommé l'herbage par les procédés usuels; mais les prés, dans ce système, ont besoin d'être semés de temps à autre pour éviter l'épuisement résultant de la production. Sur la fin de l'engraissement il ajoute ordinairement des tourteaux et des farineux; les bœufs ainsi engraisés jouissent sur le marché de Villefranche d'une faveur très-méritée. Ce système, quoique fort avantageux, s'est peu généralisé à cause de la main-d'œuvre et des soins qu'il nécessite; néanmoins M. Bouthier de Rochefort a pu, en pratiquant cette méthode, retirer 160 fr. par hectare de terrains qu'il avait peine à louer 20 fr. auparavant, et M. Goin d'Anzy-le-Duc a fait produire 200 fr. par hectare à des terres encore inférieures à celles de M. Bouthier de Rochefort. Nous avons à regretter de ne pouvoir donner des chiffres sur le résultat argent obtenu par ce procédé.

Si maintenant nous jetons un regard rétrospectif sur les faits énumérés, nous trouverons, sans aucun doute, que la plupart d'entre eux sont fertiles en enseignements, et les con-

séquences que nous pourrions en tirer dans la suite ne seront pas sans influence peut-être dans la pratique de l'élevage et de l'amélioration des races.

La question, encore si débattue en France, des avantages de la consanguinité, a reçu, chez M. le comte de Bouillé et chez M. Massé, une consécration pratique importante à constater. Depuis plus de vingt ans ce dernier éleveur reproduit par elle-même, sans aucun mélange d'autre sang, la souche charolaise, dont tout le monde a pu apprécier le mérite incontestable pour la boucherie et pour le trait; cette souche, largement développée par la stabulation et une alimentation substantielle, loin de faiblir sous le rapport de la vigueur, a gagné, au contraire, sous ce dernier rapport, autant qu'en distinction et qualité pour la graisse. Les mêmes faits se sont produits chez la plupart des éleveurs qui ont tenu à conserver un certain équilibre entre les deux facultés.

Il reste acquis à la pratique que les individus bien nés ne le cèdent à aucune autre race sous le rapport du rendement net et de la qualité de la viande; que, de plus, ils présentent l'avantage inexplicable de grossir et de grandir considérablement à l'herbage, particularité que ne possède au même degré aucune autre race française, si ce n'est celle de Salers, et seulement pour les sujets d'élève; elle ne devient inférieure qu'en ce qui regarde la production du lait. Il est à noter, toutefois, que les races spécialement laitières résultent de certaines conditions de climat, et que les fermiers charolais, quoique voisins de la Bresse et du Jura, n'ont point, malgré leur expérience, cherché à propager chez eux les individus laitiers, bien convaincus que les avantages offerts par le type qu'ils ont créé devaient être supérieurs à ceux qu'ils eussent retirés des deux races dont il s'agit.

Il résulte encore des faits rapportés plus haut que l'engraissement s'est montré sur tous les points plus profitable que l'élevage, celui des reproducteurs excepté, car partout on est arrivé à réserver les meilleurs fonds pour ce genre de spéculation; les terres arables, sur un grand nombre de points, ont été transformées en prés, et leur produit net, dans la plupart des cas, a été décuplé.

Ainsi se simplifient peu à peu dans les départements du Centre les opérations agricoles les plus complexes : l'herbage dure à peine six mois et se liquide à court terme ; l'élevage porte à un grand nombre d'années l'époque fermier peut réaliser une partie des capitaux engagés ; il lui faut, comme pour l'agriculture, avec laquelle, du reste, il est étroitement lié, un personnel nombreux et une surveillance de tous les instants ; les risques sont considérables et durables : l'herbager peut, à la rigueur, exploiter 150 hectares avec deux hommes. Ce fait explique bien des choses et rend facilement raison de la préférence accordée à ce genre d'exploitation partout où la fertilité du sol le rend praticable.

Cependant l'application de ce système tient encore à deux autres causes, dont la moindre paraît avoir une importance capitale : l'énorme produit net qu'il devient facile de réaliser par l'exploitation du sol en herbages (nous avons fait voir qu'il varie de 160 à 180 fr. par hectare dans la Nièvre, et qu'il s'élève jusqu'à 240 fr. par hectare en Charolais) ne saurait être dépassé dans les mêmes circonstances, et dans l'état actuel de nos connaissances agronomiques, par aucune autre combinaison agricole. D'autre part, le résultat dont il s'agit paraît être intimement lié à l'existence de la race charolaise qui couvre aujourd'hui toute la contrée ; en effet, la plupart des animaux de cette race présentent la faculté innée de se développer à l'herbage et de grossir dans une proportion extrême, à tel point qu'on a vu fréquemment des bouviers ne plus reconnaître au milieu des embouches, après quelques mois d'herbage, les bœufs qu'ils avaient tenus sous le joug pendant plusieurs années. Les engraisseurs ont, du reste, tellement reconnu ce genre de supériorité qu'ils renoncent de plus en plus à conduire dans leurs herbages les sujets même les plus remarquables, s'ils n'ont point de sang charolais.

C'est ce qui explique pourquoi les croisements tentés dans la Nièvre et le Charolais sont restés sans grand succès ; le mélange avec le sang suisse du bétail de Berne et de Fribourg a été, dès les premières opérations, complètement abandonné dans les deux localités ; on cite cependant un croisement qui

fut fait en Charolais par M. Mathieu d'Oyé avec des bêtes du Limousin, d'autres disent du Périgord, à la suite d'une épidémie qui avait emporté une portion considérable du bétail de Saône-et-Loire; le résultat fut satisfaisant, et on attribue encore aujourd'hui à l'existence de ce croisement la couleur, teinte froment, qui distingue certains animaux; mais l'expérience n'a pas été renouvelée, et le fait date de loin. Le seul mélange qui nous paraisse réunir pour l'avenir des chances sérieuses de succès est celui fait avec les durhams; on le regarde en Charolais comme devant être avantageux; bien des éleveurs nivernais, quoiqu'ils s'en défendent à outrance, ont croisé leurs charolais avec le bétail anglais; cependant il convient de dire que, malgré les qualités acquises, les méteils de premier croisement sont plus tenus à l'étable qu'à l'herbage.

Nous avons essayé à plusieurs reprises de faire le recensement de la race charolaise et de ses croisements à divers degrés, mais toujours en vain; une bonne statistique établie dans chaque département, au point de vue zootechnique, pourrait seule nous renseigner à peu près exactement; en l'absence de ce document, et en attendant qu'une semblable opération vienne à être exécutée, nous y parviendrons dans les limites du possible par les calculs suivants.

Au dire des courtiers de Paris et des personnes les plus au courant du mouvement commercial des bêtes grasses, dans les quatre départements dont il a été question,

L'Allier, le Cher et la Nièvre envoient chaque année à Paris	25,000
bœufs gras, ci	25,000
Saône-et-Loire en envoie à Lyon	10,000
Total annuel	<u>35,000</u>

Chaque domaine vend aux herbagers, en moyenne et annuellement, quatre bœufs maigres et quatre vaches de réforme, toute étendue compensée, les uns plus, les autres moins; les vaches ne sont pas comprises dans le chiffre indiqué plus haut; elles se consomment un peu partout, à l'exception des auvergnates engraisées dans Saône-et-Loire, qui sont absorbées par Lyon.

Or une vente annuelle de quatre bœufs maigres et de quatre vaches suppose par domaine moyen une population de :

4 vaches mères (plus 4 de trois ans remplaçant les réformes), à 200 fr. par tête	800 fr.
8 veaux d'un an, 4 mâles et 4 femelles, à 100 fr.....	800 »
4 mâles de deux ans	800 »
4 femelles de deux ans.....	800 »
4 mâles de trois ans nouvellement liés ..	1,200 »
4 femelles de trois ans remplaçant 4 vaches réformées.....	1,200 »
4 bœufs de quatre ans	1,200 »
4 bœufs de cinq ans.....	1,300 »
Total.. 36 têtes, dont la valeur est de.....	8,100 fr.

Le chiffre de 36 étant normal pour les existences annuelles de chaque domaine moyen, les huit bêtes disponibles s'évaluent ainsi qu'il suit :

En mâles de six ans.....	35,000
En femelles pour la Nièvre, le Cher et l'Allier....	25,000
En femelles pour Saône-et-Loire, et vendues à divers âges.....	10,000

Total des animaux de la race engraisés annuellement. 70,000 dont le huitième représente une population sédentaire de 36 têtes par domaine moyen, soit $\frac{70.000}{8} = 8,750 \times 36$, qui donnent en bêtes d'élèves 315,000 têtes, dont la valeur est de 70,875,000 fr., qui produisent annuellement :

35,000 bœufs gras, à 480 fr.....	16,800,000 fr.
25,000 vaches d'une part, à 300 fr.....	7,500,000 »
10,000 vaches de Saône-et-Loire qui ne sont pas toutes engraisées, mais écoulées à divers âges et à divers prix, soit 200 fr. seulement en moyenne.....	2,000,000 »

Total pour la valeur des 70,000 têtes engraisées annuellement 26,300,000 fr.

On peut juger par là de l'importance actuelle de la race, et de la rapidité avec laquelle elle s'est développée dans les dé-

partements du Centre, quand on saura que vers 1800 ou 1810 il en existait encore peu dans la Nièvre. Le prix des reproducteurs mâles, qui était en 1825 et 1830 de 240 à 300 fr. à dix-huit mois, s'est élevé successivement au fur et à mesure des demandes, et dépasse aujourd'hui très-fréquemment, pour les animaux d'élite, les chiffres de 1,000 à 1,200 fr.

RACE CHOLETAISE.

Si notre étude se faisait au point de vue marchand, si elle intéressait plus la question d'approvisionnement des villes que la question agricole ou de production, nous devrions nous arrêter longuement, non sur la *race choletaise*, qui n'existe pas, mais sur la qualification de *choletais* donnée par le commerce aux bœufs qu'il achète dans Maine-et-Loire, aux grandes foires de bétail gras qui se tiennent à Chollet et à Chemillé, centres principaux d'un pays où l'engraissement du gros bétail constitue une spéculation très-suivie. Cette spéculation s'exerce sur des races ou variétés assez distinctes, mais elle les confond toutes, et le commerce simplifie les choses en leur donnant une seule et même appellation.

La race parthenaise et ses dérivées se trouvent ainsi disqualifiées pour le marchand de bœufs et pour les bouchers : nous ne saurions, nous, les destituer avec eux ; nous leur laisserons le nom qui leur appartient, celui de la localité où elles naissent, où on les élève et même où on les engraisse en partie. Le nom du lieu de vente n'a rien à faire ici. (*Voy. RACE PARTHENAISE.*)

RACE COMTOISE.

La Franche-Comté est trop accidentée, trop variée, pour nourrir dans toute son étendue une race de bétail homogène, partout semblable à elle-même ; nous trouverons donc ici des différences assez considérables pour justifier des distinctions. On a tout au moins formé deux divisions principales qui ont été qualifiées de races : l'une prend le nom de *fémeline*, l'autre retient celui peu euphonique de *tourache*. Toutes deux ont la

même prétention, celle de définir ou de caractériser en partie la race à laquelle ils s'appliquent. Ainsi, *fémeline* rappellerait un certain degré de finesse, quelque chose de féminin ou de fénelin; *tourache*, au contraire, donnerait une idée des fortes proportions de l'avant-train chez la variété que ce mot désigne, et surtout des épaules grosses et massives comme une tour. Nous ne demandons pas que l'on accorde à cette explication étymologique plus d'importance que de raison; mais ainsi donnée, elle fixe dès l'abord sur les différences les plus tranchées que nous allons trouver entre ces deux grandes familles de la race comtoise, dont nous rapprochons à dessein les figures. Un coup d'œil suffira pour les distinguer bien nettement.

La race *fémeline* (fig. 26) est établie au nord de la province; elle suit le cours de l'Ognon, celui de la Saône, et s'étend jusque dans les plaines de la Bresse, où nous l'avons déjà trouvée en parlant de la population bovine de cette contrée. La *tourache* (fig. 27), qui se montre à partir de Pontarlier, va au sud et occupe tout le plateau du Jura jusqu'au Rhône. Elles se mêlent l'une et l'autre à toutes les variétés riveraines, pénètrent parfois assez loin de leur berceau respectif, car on en rencontre même dans certaines parties de la Marne, où elles se reproduisent; elles se croisent fréquemment aussi entre elles, et beaucoup de leurs produits, distincts ou mêlés, achetés sur place par les marchands herbagers dits Flamands, sont conduits dans les distilleries du Nord et de l'Aisne, où se fait leur engraissement économique. On les retrouve sur les marchés d'approvisionnement de Lyon, où elles sont en compétition avec les bœufs charolais, et sur ceux de Lille et de Paris. Enfin, comme caractère commun, leur taille s'élève en moyenne à 1^m,48; leur poids varie entre 250 et 300 kilogr.

Nous copions dans M. Félix Villeroy les portraits de l'une et de l'autre tracés par M. Ordinaire.

A. *Race tourache*. — « Dans les poils, toutes les bigarrures de couleurs, au milieu desquelles la plus dominante est le rouge foncé; ce poil est fort, épais et dur, frisé sur la tête; il se prolonge hérissé le long des vertèbres cervicales et dorsales, s'affaissant insensiblement à mesure qu'il arrive à l'extrémité de la colonne vertébrale; sa peau, dense, est épaisse et adhérente;

sa plus grande épaisseur est sur le cou et les épaules ; la tête est forte et épaisse, le chanfrein court et large, le regard vif et sombre, les naseaux étalés et bruns, les cornes écartées et grosses, surtout à leur base ; le cou, large et court, présente inférieurement un fanon qui se balance entre les genoux, tandis que son épaisseur se relève entre le garrot et les cornes ; les côtes, relevées et arrondies, rendent le poitrail large en écartant les épaules ; le corps, assez ramassé, se termine d'une manière étroite ; les hanches étant serrées et les cuisses saillantes, les os sont gros et larges, les jambes courtes, mais dans un bon aplomb. »

Ces caractères ne sont pas invariables.

Dans le Doubs et dans la Haute-Saône, par exemple, la croupe est relativement large, les cuisses sont charnues ; l'arrière-train est donc meilleur, plus développé, plus lourd. Le cornage aussi offre quelques différences. Dans la race, il est robuste et bien planté, se dirigeant d'abord en arrière et en bas, puis s'écartant et se relevant un peu : dans la variété, il se tord et s'incline en dehors, à la base. Ici le pelage prend une teinte jaunâtre, bigarrée, ce qu'on nomme couleur *caille* ; c'est à cette forme qu'appartiennent surtout les bœufs exportés pour l'engraissement.

Dans le département du Jura, là où les pâturages sont assis sur la tourbe ou sur le grès vert, là où la végétation est moins active et moins riche, la race se rapetisse et se restreint dans les quartiers de derrière, en même temps que le ventre prend du volume par suite de la grossièreté des aliments.

Dans le pays de Gex, sur les montagnes calcaires, la taille se relève, le corps s'allonge sans perdre de son épaisseur, la capacité de la poitrine est satisfaisante, la région des lombes s'élargit.

Dans les pâturages accidentés du Bugey, enfin, la taille diminue encore ; le poil est jaune ou d'un rouge pâle, et les cornes se relèvent en s'écartant en dehors.

Pour compléter le tableau, ajoutons que la variété du Doubs, très-exigeante, veut de fortes rations et des nourritures succulentes ; elle est bonne au lait, et, par contre, médiocre au travail ; à l'état d'engraissement, elle donne de 300 à 400 kilogr. de viande un peu grossière. Rustique et sobre, celle du Jura

produit un lait de bonne qualité pour la fabrication des fromages dans les fruitières. Dans l'arrondissement de Gex, au milieu des belles vallées de Septmoncel, les bœufs cultivent le sol, et les vaches donnent en été un lait abondant qui sert à confectionner du fromage façon Gruyère et celui de Septmoncel. Très-membrée, sobre, nerveuse et rustique, cette variété travaille bien : les femelles sont exportées comme laitières en Dauphiné, en Provence et sur les Alpes.

Somme toute, l'aptitude la plus prononcée de la race, dans ses quatre tribus, est la lactation, sans que le produit soit très-riche en principe butyreux; l'élément du fromage, la caséine, est dominant. Le bœuf est mou, indolent, ne remplissant sa tâche qu'avec une extrême lenteur; l'énergie vitale, au moins dans ses manifestations extérieures, est bornée dans cette nature molle : l'animal engraisse assez bien néanmoins, mais sa viande est de médiocre qualité, creuse, plus celluleuse que charnue; à l'œil, sans être déplaisant, il se montre disproportionnément lourd du devant; les quartiers de derrière manquent de muscles, défaut capital chez des animaux qui doivent finir à l'abattoir.

Il ne présente à un degré éminent aucun des attributs d'une race perfectionnée. En effet, médiocre travailleur, il dépense inutilement des forces que l'économie pourrait mieux utiliser, car le cheval comtois, au lieu de partager avec lui les travaux de la culture, pourrait tous les accomplir avec avantage. Ils se nuisent réciproquement. Le bœuf est trop lent pour le cheval, et celui-ci serait trop vite pour l'autre si le conducteur ne le dressait pas à marcher en fainéant, en s'habituant lui-même à cette lenteur extrême. Sur ce point, l'agriculture n'a que faire du bœuf; elle peut, elle doit le rendre incessamment à son unique destination, la boucherie, partout où les circonstances sont ce que nous les voyons ici.

Sous le rapport du lait, il y a de trop grandes différences entre les bonnes laitières et les médiocres : ceci accuse par trop d'insouciance. Les vachers savent bien quelle quantité de lait ils portent chaque jour à la fruitière pour la fabrication des fromages d'association; mais ils négligent les observations qui feraient distinguer la production individuelle, et qui per-

mettraient d'écarter toutes les bêtes d'un rendement inférieur, afin de ne pas perpétuer l'infériorité. Le principe fécond de la sélection, complètement oublié, livre la race au hasard et fait naître tantôt bon, sans doute, mais plus souvent insuffisant. L'attention se porte un peu plus sur les formes peut-être, mais avec assez peu de succès, car nous voyons toujours une peau rude et grossière, un arrière-train défectueux par son exigüité, par ses proportions rétrécies, et, malgré cela, très-osseux.

B. Race féline. — D'après M. Ordinaire encore, la race féline se reconnaît aux caractères suivants :

« Poil assez généralement de couleur châtain clair, désigné sous le nom de poil fromenté, tête étroite et mince, yeux rapprochés des cornes, regard doux et tranquille, cornes moins écartées, moins épaisses, plus longues que dans les *touraches*, naseaux moins étalés et couleur de chair, cou plus grêle, fanon moins pendant, poitrine plus ovale, par conséquent plus étroite, train de derrière plus large, cuisses plus saillantes, corps plus allongé, os moins gros, taille plus élevée, peau plus mince sur le cou, plus forte sur les fesses, plus mobile dans toute son étendue.

« Les félines sont plus dociles et d'une éducation plus facile; d'une stature généralement plus élevée, ils ont les mouvements plus agiles, et ils s'engraissent mieux; s'ils ont moins de vigueur naturelle, on en obtient en résultat au moins les mêmes avantages; chez eux, la masse est compensée par le volume, et l'activité par la longueur du levier, qui, dans le même temps, permet de parcourir une plus grande distance avec moins de fatigue.

« Les félines donnent plus de lait que les *touraches* : c'est ce qu'on appelle une race *de nature*. »

Sous le rapport de la production de la viande, on les dit supérieures aussi aux *touraches*; non-seulement la race est plus apte à l'engraissement, elle donne surtout un produit meilleur. Elle remporte des succès de bon aloi dans les concours d'animaux de boucherie, et à l'abattoir son rendement en viande nette arrive à 60 pour 100 environ du poids vif. Il faut dire qu'on la juge alors dans ses sujets les plus complets; mais en masse elle pêche par les dimensions de la poitrine et

par une conformation trop anguleuse. Elle tire certainement ses plus grands avantages de la fertilité du sol qui la nourrit et du soin avec lequel s'opère le trayage.

On a fait effort, dans ces derniers temps, pour la pousser dans une voie d'améliorations larges et accentuées. Les programmes des grands concours de la région ont cherché à la relever aux yeux même de ceux qui la cultivent un peu à l'aventure; ils en ont formé une catégorie spéciale et lui ont réservé des encouragements spéciaux. La tentative ne paraît pas lui avoir porté bonheur; chaque année, elle se montre moins forte et moins nombreuse. N'est-ce qu'une situation passagère, ou bien cela tient-il à ce que le croisement, la modifiant, réduit chaque année le nombre des animaux purs? Dans ce cas, le chiffre des exportations de la province ne devrait pas être atteint, et nous constaterons bientôt qu'il a été considérablement affaibli pendant les deux dernières années. Cependant, ces causes d'affaiblissement pourraient être indépendantes du pays d'élève et tenir à des circonstances propres aux localités qui engraissent. Mais, pour être imposée, la souffrance n'en est pas moins la souffrance.

Quoi qu'il en soit, voici en quels termes un inspecteur général de l'agriculture en parlait officiellement, en 1858, à l'occasion de l'exposition régionale dont la ville de Chaumont a été le siège: « Nous avons à regretter que la race comtoise féminine, représentée cependant par quelques bons types, n'ait pas complètement répondu à l'appel. Il y a dans cette race, qui s'amointrit tous les jours en nombre, envahie qu'elle est par le croisement des variétés suisses ou de la vallée de l'Ognon, des qualités précieuses de finesse, de précocité, qui, développées par un bon éleveur, conserveraient à l'Est le seul type à peu près pur qu'il présente aujourd'hui. »

C'est évidemment un type laitier que la race féminine: elle n'a point à partager avec le cheval les travaux des champs, on peut la consacrer tout entière à cette double destination, — lait pour fromage et viande. Sous le premier rapport, nous ne savons pas jusqu'à quel point elle est parfaite; l'intervention des races suisses dit assez qu'elle leur est inférieure à cet égard. Mais nous répéterons ce que nous disions un peu plus

haut, cette infériorité tient au peu d'attention qu'on met à reconnaître les meilleures laitières, afin de ne tirer race que d'elles seules. On croit plus facile d'élever le rendement en lait au moyen du croisement; on se trompe, et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'on se trompe un peu volontairement, par irréflexion ou par paresse. Les races les plus laitières renferment des bêtes inférieures. En n'écartant pas sciemment ces dernières, elles pullulent, parce que, moins fatiguées par la lactation, elles plaisent en général à l'œil plus que les autres. Les croisements ne mènent au but qu'autant qu'un choix intelligent et sévère permet seulement aux bons de se reproduire : on fait donc fausse route, et l'on ne réussira pas, par la raison qu'on n'emploie qu'une main à une besogne qui exigerait l'application des deux. Ne faisant qu'une partie de ce qu'on se propose de faire, comment arriverait-on au point cherché ?

Mais on commet une autre faute, très-grave aussi. La race féminine a besoin d'être améliorée dans ses formes, afin d'acquérir plus d'aptitude à l'engraissement; on sait qu'alors il faut réduire les proportions du squelette au profit du développement des chairs. Les races suisses, très-osseuses, ôteront à cette race la finesse qui lui est propre en grossissant les os : on pousse ainsi au résultat opposé; on prend le contre-pied de ce qui serait rationnel. Mieux vaudrait s'en tenir à la race elle-même en la remaniant par une sélection judicieuse. Les masses pourraient agir ainsi, tandis que des hommes d'élite attaqueraient plus hardiment la question par la voie du croisement ou du métissage. Nous aimerions à voir intervenir le taureau durham choisi dans une famille laitière. S'il ne réussissait pas tout d'abord, et nous croyons au succès, on pourrait donner ses filles, soit à un félin exceptionnel, soit à un ayrshire bien choisi, puis revenir encore au durham, et former une combinaison binaire ou ternaire dans laquelle on conserverait au degré voulu l'élément laitier. Le lait est un produit immédiat qu'il ne faut point abandonner, mais accroître; on ajouterait de même à l'élément viande, manifestement trop faible dans la race actuelle, très-élevé au contraire dans le durham, et l'on conserverait en suffisance l'élément local, sans lequel aucune fixité ne pourrait être acquise au métissage.

La race tourache nous semble devoir être touchée aussi par le taureau durham, le seul qui puisse lui donner de la culotte et harmoniser ses formes, sans perte sur la faculté laitière, avec amélioration de la qualité de la viande.

En 1857, l'exportation des bœufs comtois pour l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais, etc., s'était élevée à 7,275 têtes, donnant une augmentation sur l'année précédente; en 1858, la réduction est de 1,797 têtes. On attribue ce fait à la crise qu'a traversée l'industrie de la distillerie et de la sucrerie dans la Flandre française. La conséquence a été une production considérable de viande en moins, et, par suite, l'élévation du prix de cette denrée de première nécessité. Quand les localités qui engraisent ne fonctionnent pas, les bestiaux maigres se vendent mal, et le consommateur est privé, tout en payant fort cher de mauvaise viande. Ceci est le résultat d'une industrie arriérée. Plus les races se perfectionnent, et moins devient nécessaire cette extrême division du travail dans les spéculations exclusivement agricoles. Avec une meilleure race, la Franche-Comté n'engraisserait peut-être pas plus qu'elle le fait en ce moment; mais, au lieu de bêtes maigres et peu mangeables, en raison de leur infériorité sous le rapport de la qualité et du rendement, elle aurait des bêtes en chair qui, dans les années difficiles, passeraient sans trop de défaveur directement de ses mains dans celles du consommateur. C'est à cela que la conduiraient, croyons-nous, les conseils de croisement ou de métissage indiqués par nous un peu plus haut.

RACE COTENTINE.

Variété considérable de la race Normande, dont elle est la plus haute expression sous le rapport de la production du lait et du beurre. (*Voy.* RACE NORMANDE.)

POPULATION BOVINE DU DAUPHINÉ.

Autrefois, peut-être, on aurait rencontré dans quelque coin de cette vieille province quelque chose comme une race quelconque de l'espèce bovine. En cherchant bien, il ne serait pas impossible d'en découvrir des traces dans des mémoires pou-

dreux ou dans des rapports ambitieux. Laissons-les dans l'oubli qu'ils ont mérité; les troupeaux transhumants de bêtes à laine étaient bien mieux à leur place dans ce pays de montagnes et de marais. Mais il y a des plaines aussi, et les parties basses s'assainissent; en même temps l'agriculture progresse, la masse des fourrages augmente, et une population bovine, recrutée dans toutes les races connues, se forme peu à peu, promettant pour l'avenir, si on veut mettre un peu d'ordre dans la confusion qui règne aujourd'hui, si l'on veut donner une direction intelligente à toutes les tentatives qui se produisent.

Commençons par dresser la liste des diverses races qui se trouvent en présence et composent la population actuelle.

Voici d'abord de beaux spécimens des races suisses de Fribourg et de Schwitz, mais ils habitent la Grande-Chartreuse, où les Révérends Pères leur accordent un peu de ce superflu si nécessaire aux bêtes dépaysées pour éloigner d'elles toute cause de détérioration. D'autres ont emprunté des sujets aux mêmes familles pour les reproduire; mais, les soins et la nourriture ayant varié ou manqué, les résultats ont été très-divers, plutôt inférieurs que satisfaisants, nous le constatons à regret. Nous apercevons aussi des individualités qui rappellent une autre race laitière, la hollandaise; elles nous font penser que l'heure n'était pas venue pour elles. Beaucoup ont été prises dans le Bugey, dans le Jura, dans le canton de Berne: c'est le grand nombre. Celle-ci forme la multitude, mais nulle n'a été maintenue en son état. Toutes ont été mêlées, croisées, selon l'expression consacrée, soit entre elles, au hasard, soit d'après de singulières visées qui ont fait intervenir..... quoi? qui? des salers, des charolais, des durhams, des ayrshires, voire le taureau d'Angus..... A-t-on su ce qu'on faisait, ce qu'on voulait? Pardonnez-leur, ô mon Dieu!

Le Dauphiné applique, par exception, l'espèce bovine aux travaux agricoles, en attelant au collier, non au joug, et en n'imposant pas une tâche très-rude. Le cheval et le mulet sont les moteurs usités; l'autre espèce n'est réellement pas nécessaire, on peut la consacrer tout entière à la production du lait, de la viande. C'est donc en ce sens que devraient être conduites les vacheries du Dauphiné. Si elle était améliorée

comme nous l'avons dit, la race comtoise fournirait à la province les meilleurs éléments de formation d'une population bovine appropriée aux conditions du sol et aux besoins locaux. En dehors de ce fait, la vache schwitz, bien choisie, toute vache laitière même, pourvu qu'elle ne soit pas d'une trop haute stature, nous paraissent devoir être avantageusement accouplées avec le taureau durham bien marqué pour le lait. Nous ne répéterons pas ici les considérations que nous avons déjà développées sur cette thèse : étant donnés les mêmes besoins, la manière de les remplir reste la même.

RACE DE DURCET.

Les Anglais ont eu des créateurs de races : à bon droit on les a classés parmi les hommes utiles; leurs noms, devenus célèbres, appartiennent à la postérité : c'est que leurs travaux profitent à l'humanité tout entière. L'agriculture française n'est pas si déshéritée qu'elle ne puisse dès à présent former sa liste d'éleveurs hors ligne et de créateurs de races précieuses : deux ou trois, dans l'espèce ovine, sont sorties des mains d'hommes intelligents et dévoués, de véritables réformateurs agricoles. Nous avons déjà fait connaître l'état actuel d'une race en voie de formation dans l'espèce bovine, et nous espérons bien qu'elle pourra s'appeler un jour race de Grand-Jouan. (*Voy. RACE BRETONNE.*) Il nous reste à dire quelques mots d'une race nommée d'abord *durham-schwitz-normande*, et connue maintenant sous le nom de *race de Durcet*; elle est due aux travaux de M. le marquis de Torcy, grand propriétaire à Durcet (Orne).

Cette nouvelle famille a été produite par voie de métissage entre les races normande, schwitz et durham, ainsi que l'exprimait le premier nom par lequel elle a été désignée pendant longtemps. Qu'on nous permette de dire en quelques mots l'histoire de cette création, qui fait tant d'honneur à l'un des éleveurs les plus éminents de notre pays.

M. le marquis de Torcy s'était mis à l'œuvre avec l'idée bien arrêtée de réussir, dès avant 1825; depuis lors il ne s'est pas attardé d'une année. Ses premiers essais, il le dit lui-

même, furent hésitants et timides. Les principes qui doivent guider dans le perfectionnement des races spécialisées n'étaient point appliqués de ce côté-ci du détroit, et la pratique heureuse et savante tout à la fois de nos voisins d'outre-Manche n'y était guère connue. M. le marquis de Torcy avait des vues très-arrêtées, il savait à merveille ce qu'il cherchait; mais il ne savait trop où prendre les éléments de la création qu'il avait rêvée, laquelle devait le conduire à la production d'une race produisant au plus bas prix possible la plus grande quantité de viande de bonne qualité.

Il essaya d'abord, dans l'espèce bovine, la sous-race du Merlerault, qui ne répondit pas à son attente. La race suisse de Schwitz, importée à Grignon par les soins de son digne directeur, M. Bella père, lui parut plus propre à atteindre le but proposé. Il lui trouvait bien des imperfections, mais il supposait qu'il les corrigerait aisément en leur opposant les qualités précieuses de la race cotentine, tandis que celle-ci lui emprunterait les siennes, de manière à ce que le résultat de l'accouplement présentât, dans un produit nouveau : 1° la fusion des formes à conserver et des mérites à exalter chez l'une et l'autre race, 2° l'effacement successif des imperfections propres à chacune d'elles.

Une fois arrêté, ce plan fut suivi avec autant d'intelligence que de persévérance. Des soins partiels, ou, plus exactement, individuels, ont signalé cette première période des travaux de M. de Torcy. L'éleveur pouvait montrer avec quelque satisfaction une vacherie très-améliorée; mais le créateur de race ne pouvait se dire satisfait, car il n'avait encore donné aucune permanence aux caractères, aux aptitudes qu'il avait voulu fixer dans ses produits.

Ceci nous conduit jusqu'en 1838, époque de l'introduction de la race anglaise de Durham au haras du Pin (Orne).

M. le marquis de Torcy fut frappé d'admiration à la vue du type qu'il cherchait à produire et qu'il trouvait tout réalisé, bien plus complètement réalisé qu'il ne l'avait rêvé, dans cette magnifique race de Durham, type de la perfection, en effet, quand il s'agit de produire abondamment en vue des besoins de l'alimentation de l'homme.

Dès lors un nouveau système de croisement fut adopté : le taureau de Durham fut allié à des femelles issues précédemment du mariage des races suisse et normande. Il en résulta des produits très-supérieurs aux premiers sous les rapports de la précocité et du rendement, et M. le marquis de Torcy, profitant de cette voie, a obtenu assez de constance dans les caractères extérieurs, assez de fixité dans les aptitudes acquises, pour donner à sa création le nom de race ou de sous-race de Durcet.

Mais ceci n'est qu'un côté de la question. Produire de beaux animaux qu'on puisse dire bien conformés, relativement à leur destination, est le but caressé par tous les éleveurs intelligents. Beaucoup cependant craignent de se lancer hardiment dans la voie des améliorations, parce que le revers de la médaille est précisément dans le prix de revient. La masse des producteurs ne doit pas se livrer aux essais onéreux. Son rôle est de pratiquer à coup sûr, afin que les bénéfices soient tout à la fois la rémunération de l'industrie prise en grand et une part quelconque dans l'accroissement de la fortune publique. Les tâtonnements dispendieux ne peuvent être que le fait du petit nombre, se donnant pour mission la tâche de faire la lumière pour tous. M. le marquis de Torcy a été assez heureux pour pouvoir prendre à son compte une partie de ces difficultés, et il a voulu que ses travaux pussent être un point lumineux dans la question. Il a spontanément livré à la publicité de précieux documents sur le prix de revient de ses animaux. Nous en extrairons la quintessence d'après les résumés donnés par un homme compétent, M. Lefebvre-Sainte-Marie, dans les publications officielles de l'administration de l'agriculture :

1° Les animaux abattus dans l'âge le moins avancé, et qui ont dépensé et consommé le plus, sont ceux qui ont produit la viande au meilleur marché ;

2° Les animaux les plus nourris sont aussi ceux qui donnent le plus de profit ;

3° Ces faits sont en faveur de la précocité favorisée par l'abondance de l'alimentation ; il y a profit certain pour l'éleveur à donner à ses animaux de bonne nature toute la nourriture qu'ils peuvent utiliser.

A un autre point de vue, il ressort des détails les plus précis et les plus circonstanciés de la comptabilité de la vacherie de Durcet que :

	En 1850,		en 1851,			en 1852,		
le kilogr. de viande sur pied est revenu à :								
	fr.	c.	fr.	c.	m.	fr.	c.	m.
De 1 jour à 1 an.....	0	47	0	74	84	0	65	39
De 1 an à 2 ans.....	0	58	0	63	52	0	96	81
De 2 ans à 3 ans.....	0	62	0	90	63	1	22	72
De 36 à 40 mois.....	0	74	1	22	97	1	86	27
De 40 à 44 mois.....	0	77	»	»	»	1	66	33

Cette échelle ascendante est toute à l'avantage de la précocité, sous le rapport du prix de revient, et cette donnée se trouve confirmée, quel que soit d'ailleurs le groupement des chiffres quelconques ressortissant à l'élève et à l'engraissement.

Ces premières communications devaient être suivies d'une série de faits et de chiffres comparatifs fort intéressants sur ce que M. le marquis de Torcy avait appelé lui-même, par opposition, l'élevage abondant et l'élevage de luxe, distinction utile et bien faite pour jeter une très-vive lumière sur la pratique intelligente, c'est-à-dire profitable, de l'élève et de l'engraissement des races spécialement dirigées dans le sens de la production abondante de la viande au meilleur marché possible.

Ces nouveaux documents n'ont point encore vu le jour. Les éleveurs n'oublieront pas la promesse donnée par M. le marquis de Torcy : mais le temps est nécessaire, indispensable, pour des travaux de ce genre, et l'on ne saurait presser outre mesure M. de Torcy, qui très-certainement ne veut revenir à la publicité qu'armé de toutes pièces (1).

En attendant, il a poursuivi le cours de ses succès sur le

(1) Quand nous écrivions ceci, en 1858, nous étions loin de supposer que M. de Torcy était si près de sa fin. Mais son fils, initié à tous les travaux précédents, est en mesure de remplir la lacune que nous venons de signaler. C'est un service qu'il saura rendre à l'agriculture française : noblesse oblige.

marché de Poissy, où il a remporté cinquante-six prix, parmi lesquels vingt et un premiers et trois prix d'honneur.

Maintenant qu'est-ce donc au juste que la race de Durcet?

Au début, c'est un simple croisement entre une race suisse et une variété normande; puis un mélange plus compliqué et dans lequel interviennent une ou deux autres variétés de la contrée et l'élément durham. Il en résulte des produits de sangs divers, juxtaposés d'abord plutôt que mêlés; mais dans les générations suivantes le *métissage* est abandonné, et l'on revient au principe plus arrêté du *croisement*.

Quoi qu'on en dise, ces deux termes ne sont pas synonymes, car ils n'expriment pas la même chose; une signification différente, très-précise et très-marquée, les sépare. Quand M. le marquis de Torcy mêlait ensemble plusieurs races, il ne les croisait pas; il cherchait à les fondre pour en obtenir un produit nouveau, différant des unes des autres; il se livrait à un *métissage*. Aujourd'hui qu'il a fait dominer l'élément durham sur les femelles issues du métissage, et qu'il a complètement abandonné, par les pères, les races primitivement mariées les unes avec les autres, il tend à les absorber toutes dans un seul type, le type durham: c'est là le *croisement* proprement dit. Loin de jeter la confusion dans les idées et dans les faits, ces expressions, nettement définies, répandent la lumière sur les opérations auxquelles se livre le reproducteur. Il faut que ce dernier sache ce qu'il veut et tout à la fois ce qu'il faut: c'est le seul moyen de ne pas s'égarer.

Les premières races mêlées l'étaient sans doute en proportion variable et un peu hasardée, car on poursuivait la forme pour arriver au fond, à une aptitude plus développée. Or, ce mode de reproduction n'offre aucune base certaine; il force à mille tâtonnements divers, puisqu'il ne repose sur aucun principe certain. On peut bien alors se rendre compte de ce fait, accusé par M. de Torcy lui-même, des améliorations individuelles assez notables, mais point de fixité, c'est-à-dire point d'homogénéité, et par conséquent point de constance dans la race. A cette période, l'élément durham est introduit, et on le compte tout de suite pour moitié dans l'œuvre. On désigne alors les produits sous l'appellation de demi-sang dur-

ham. Mais depuis, le degré de sang durham s'élève toujours, et on passe successivement par les quantités $\frac{3}{4}$, — $\frac{7}{8}$, — $\frac{28}{32}$, sans retour vers des proportions moindres, et c'est là le propre du croisement. On resterait sous l'influence du métissage, au contraire, si, dosant le sang durham, on cherchait à rester toujours dans la même quantité, et si pour cela on revenait nécessairement au sang de la race schwitz et à celui des variétés normandes, pour en maintenir aussi la proportion jugée nécessaire, la dose mesurée qu'on aurait crue utile à la conservation de la sous-race. Si nous ne faisons pas erreur, c'est surtout à l'élément durham que la vacherie de Durcet doit ses plus grands succès. Il eût été bien intéressant de voir sortir des mains du même éleveur des animaux de pur sang et des produits croisés en nombres presque égaux, afin de voir de quel côté la réussite la plus complète aurait fait pencher la balance. Mais il en est toujours ainsi dans les expérimentations : c'est le terme ignoré que l'on cherche ; c'est l'inconnu que l'on veut nécessairement dégager (1).

Une autre question mériterait d'être élucidée, qui touche à l'importance économique de la nouvelle race. Les éleveurs anglais ont eu la satisfaction de voir rechercher, de leur vivant, les reproducteurs d'élite de leurs races nouvelles : leur supériorité réelle et constatée les a fait adopter de proche en proche, non plus seulement comme des individualités capables ou comme de beaux animaux donnant des espérances, mais comme des types de perfection appelés à transformer de grandes populations encore arriérées et à changer de fond en comble l'espèce entière du pays.

Nos races ovines récemment créées se propagent ; la future race de Grand-Jouan nous paraît devoir s'étendre rapidement, dès qu'elle pourra fournir des reproducteurs autour de son propre centre : nous ne savons rien encore de la race de Durcet, hors des étables où elle a été façonnée à l'image des bêtes de boucherie les plus perfectionnées.

M. le marquis de Torcy dira sans doute un jour aux éleveurs, qui ont vu cette famille se développer sous leurs yeux,

(1) *Le Bétail gras et les Concours d'Animaux de boucherie.*

à quel point elle peut leur être utile pour améliorer leur bétail. On ne crée pas une famille d'animaux par amour-propre seulement et pour en conserver le monopole. Les succès de Poissy ont été assez nombreux et assez brillants pour donner un nom à la race; il faut maintenant que le mérite des reproducteurs la mette en réputation et fixe l'opinion sur son avenir.

On est un peu surpris, en étudiant les faits, de ne pas retrouver un seul animal de la race de Durcet entre les mains d'un autre éleveur : si elle devait rester exclusivement dans les étables où elle est née, elle ne mériterait pas la qualification de race.

En zootechnie, ce mot ne rappelle pas seulement l'origine, il s'entend aussi de la descendance, d'une nombreuse postérité. D'ailleurs une production aussi limitée ne serait plus qu'un fait brillant sans doute, mais isolé; l'utilité générale seule attire ou mérite d'attirer l'attention. Les belles créations des éleveurs anglais sont devenues des races universelles, des types, dans l'acception la plus large du mot. Nous voudrions que la race de Durcet pût s'élever à cette hauteur.

Ce que nous avons dit des éléments dont a été formée la race de Durcet nous dispense de la décrire. Ses formes la rapprochent beaucoup de la race de Durham (fig 28). Cependant, au fond, elle a conservé des traces des variétés normandes et de la race de Schwitz; elle a les membres plus longs et plus osseux que le type du bœuf de boucherie; l'encolure a conservé trop d'épaisseur et de poids; la poitrine n'a pas encore acquis les vastes et riches proportions qu'elle montre dans le Durham. La race de Durcet donne de 66 à 67 pour 100 de viande nette, et entre 16 et 17 pour 100 d'issues. Il y a des rendements supérieurs; mais celui-ci a déjà lieu de satisfaire. C'est naturellement une race précoce et d'une bonne qualité de viande; elle n'est apte ni à donner du lait ni à supporter la fatigue. (*Voy. RACE DURHAM.*)

RACE FLAMANDE ET SES VARIÉTÉS.

La race flamande est une des richesses de notre agriculture septentrionale : son importance vient tout à la fois de ses ap-

titudes et du chiffre des existences qui la représentent. Celles-ci se totalisent à 830,000 environ. Seule, en France, la petite race bretonne se montre plus nombreuse. Une savante et consciencieuse étude en a été faite par M. Lefour, dont le beau travail a été l'objet d'une publication officielle. Il ne serait plus permis de rien écrire sur la race flamande sans tenir compte des recherches laborieuses et patientes auxquelles M. Lefour s'est livré sous les auspices de l'administration. En ce qui nous concerne, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à puiser à pleines mains dans ce magnifique volume qui nous en promet d'autres ; car il n'est que la première pierre du monument que MM. les inspecteurs généraux du service agricole sont chargés d'élever à l'agriculture française.

On ne sait rien de l'origine de la race flamande ; la tradition ne transmet aucune donnée sur ses commencements, ce qui fait dire tout simplement qu'elle est née dans la Flandre française du « type essentiellement laitier qui peuple le littoral de la mer du Nord, et d'où paraissent être sorties les races du Holstein, du Jutland, du Schleswig, d'Angeln, de la Hollande, etc. »

Quoi qu'il en soit, elle a son centre de production et d'élevage dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Lille ; mais les points où elle se montre avec le plus d'avantages, où sa pureté est la plus grande, se circonscrivent aux riches pâturages de Bergues, Cassel, Bailleul et Hazebrouck.

Bergues place ses produits au-dessus du niveau général de la race, et les fait appeler variété *berguenarde* : celle-ci, plus corsée et plus près de terre, paraît être spécialement reproduite en vue d'une double destination. A la fois éleveur et engraisseur, la localité tient à maintenir *sa race* dans cette condition mixte d'aptitude à la graisse et au lait, qui permet de faire de la génisse, soit une bonne laitière, soit une bête de boucherie, si la première faculté ne prend pas toute l'activité désirable. Non loin de là, le canton de Cassel, tout aussi ambitieux, donne à *sa race* le nom de *Casseloise*, distinction appuyée sur ce fait que, laissant en dehors l'aptitude à l'engraissement, l'éleveur porte son attention exclusive sur les qualités

laitières : une grande finesse caractérise cette variété de la race-mère. « Le beau type laitier de Cassel » est d'ailleurs fort recherché et s'étend plus que *celui* de Bergues.

La race flamande porte le manteau rouge plus ou moins brun, avec ou sans marques blanches. On suppose que, primitivement, le pelage a été rouge clair et qu'il a pris cette nuance brune, qui l'a caractérisé plus tard, par suite de quelques alliances avec la race hollandaise, « alliance à laquelle on peut attribuer cette espèce d'atavisme qui fait naître de temps en temps des veaux noirs dans les étables flamandes. »

La taille varie de 1^m,35 à 1^m,45, mesurée au garrot; il y a un peu plus d'élévation du sol au sommet de la croupe. Le poids d'une vache adulte, non engraisée, est de 450 à 550 kilogrammes.

M. Lefour donne la description suivante de la vache flamande.

« La tête est d'un volume moyen, mais fine et d'une forme conique un peu longue; le chignon peu garni de poils; les cornes écartées à leur naissance, fines à la base et dans toute leur étendue, se projetant en avant et en bas, de manière que, dans certains sujets, elles se recourbent et la pointe arrive à toucher le front : elles sont petites, blanches ou jaunâtres, et noires à l'extrémité; l'oreille est mousse, assez grande, garnie de poils fins; les yeux sont noirs et saillants, d'une expression douce; le chanfrein, long et ordinairement droit, est terminé par un mufle peu sorti, dont le *miroir* est noir ou marbré. Le cou, relativement long et mince, a peu de faison; le *brisket* (partie antérieure du sternum couverte d'une masse fibro-adipeuse) est saillant et bien descendu.

« Le garrot, suffisamment fourni dans les bons types de Bergues, est généralement assez mince dans les bêtes ordinaires; la ligne du dos est droite, laissant fréquemment apercevoir, à la jonction du dos aux reins, une légère dépression due à l'écartement des vertèbres (1). On pourrait désirer un peu plus

(1) Cette dépression est, dans l'opinion des paysans, un signe de qualité laitière appelée source du dos. On indique encore comme signe laitier, dans le Pas-de-Calais, le prolongement du pli de la peau sous la base de la queue.

de force dans l'échine et les reins ; les hanches, souvent sail-lantes, mesurent entre elles une largeur de 0^m,55 à 60 ; les pointes de la fesse sont également sorties et écartées ; l'origine de la queue est basse, quelquefois précédée par une petite éminence due à la saillie du sacrum, dont la ligne ne se confond pas suffisamment avec celles des os coccygiens ; la queue est fine et longue, le toupillon faiblement garni.

« La poitrine est sensiblement étroite et sanglée ; les côtes sont un peu plates dans beaucoup de vaches flamandes ; les bons types de Bergues et Cassel tendent à perdre ces défauts ; le ventre est d'un volume moyen, mais ample vers les flancs et la région mammaire, dont les veines sont développées et parfois bifurquées ; les mamelles, grosses, arrondies, souvent d'une couleur brune et tigrée, sont bien placées ; les trayons moyens, la peau en est fine et duvetée.

« La peau du périnée est assez souvent jaunâtre ou brune, onctueuse et marquée, d'après le système Guénon, de l'écusson flandrin ou lisière. Nous devons dire cependant que, dans la race flamande, les qualités laitières nous ont paru plusieurs fois en désaccord avec les indications de ce système.

« L'épaule est, dans les sujets ordinaires, un peu plate et médiocrement musclée (1) ; les avant-bras peu volumineux, les canons minces, la corne des ongles noire, la cuisse plate et la fesse peu descendue ; on trouve quelques exceptions dans les beaux sujets de Bergues, Bailleul, Cassel.

« La peau, fine chez la bête nourrie à l'étable, est plus épaisse quand l'animal a été soumis au pâturage ; le système ganglionnaire, très-développé, se manifeste souvent par les cordons lymphatiques du flanc (2), émanant des ganglions situés dans les creux de cette même région.

« La robe, rouge brun, ordinairement plus foncée vers la tête, laisse apparaître, soit à la tête, soit au flanc et à l'ars, des taches blanches ou tigrées ; les vaches ainsi marquées en

(1) « C'est à l'émaciation du système musculaire qu'est due cette dépression qui se remarque quelquefois dans les vaches maigres entre la pointe de l'épaule et l'acromion, dépression ou *fosselle* indiquée comme un signe laitier par quelques marchands. »

(2) « Nommés *cordons beurrins* par quelques personnes »

tête, et principalement à la joue, sont dites *barrées*; c'est un signe de race.

« On trouve cependant en Flandre beaucoup d'animaux d'un rouge plus clair ou d'un brun plus foncé, d'autres rouan ou pie rouge; mais il convient de considérer la robe rouge brun comme le cachet de la race.

« Les caractères que l'éleveur flamand paraît rechercher dans la vache (fig. 29) sont en général ceux qui manifestent l'aptitude laitière, sans exclusion cependant d'une prédisposition convenable à l'engraissement : une certaine harmonie de formes bien accusées, plutôt un peu ressorties que trop arrondies; une charpente osseuse bien développée, donnant de l'ampleur au tronc et de la largeur au bassin, tout en laissant de la finesse aux membres; le train postérieur relativement plus développé que les quartiers du devant; les flancs larges et profonds s'alliant avec un système mammaire développé; des mamelles bien appliquées et terminées par des trayons réguliers; la peau souple, moelleuse plutôt que trop fine; une bête peu chargée de chair; le regard éveillé et doux à la fois. Enfin, dans l'attitude, la démarche et tout l'ensemble, cet aspect fénelin qui se révèle du premier coup d'œil au connaisseur. »

Ce portrait, embarrassant à faire, comme toute description de race, à raison des nuances nombreuses qui naissent de l'influence de l'habitat, du régime, de l'appropriation plus ou moins exclusive des variétés à telle ou telle destination, ou même de l'état physiologique, qui présente les mêmes sujets sous des aspects très-variés, ce portrait a laissé en dehors les exagérations mêmes du type laitier, c'est-à-dire les effets déterminés sur les formes, sur l'ensemble de la constitution, par une lactation excessive, par l'abus de la sécrétion par trop excitée. Il en résulte des vices en tout semblables à ceux que produirait un mauvais régime : dans ce cas on ne donne pas en suffisance à l'économie; dans l'autre, on ne parvient pas à lui restituer en proportion de ce qu'on lui enlève. Ont donc été trop loin ceux qui ont érigé en principes essentiels de l'aptitude lactifère une certaine oblitération des formes, comme une poitrine étroite, des côtes plates, des membres mal atta-

chés, une émaciation générale des tissus. « Ces caractères s'observent, en effet, quelquefois dans d'excellentes laitières, surtout quand un régime convenable ne répare pas une sécrétion laitière surabondante; la maigreur de l'animal explique même suffisamment alors le volume moins considérable du tronc, réduit presque à sa charpente osseuse, et les saillies des côtes, des hanches, les dépressions ou fossettes dans certaines articulations; mais en conclure que la bonne vache laitière doit toujours présenter cet aspect misérable et rentrer exclusivement dans le *type laid*, c'est poser des principes qui, s'ils étaient rigoureusement admis, amèneraient inévitablement les sujets à la phthisie et la race à la dégénérescence, rendraient enfin une partie la plus importante de nos bestiaux incapable de bien remplir sa destination finale, la production de la viande. Les faits repoussent d'ailleurs cette exagération; nous avons, dans le cours de nos études de la race flamande, rencontré fréquemment des vaches au corps arrondi, à la poitrine suffisamment vaste, aux aplombs convenables, classés par leur rendement au rang des bonnes laitières. M. Bardonnat, dans son *Traité des manègements*, cite une série de mensurations comparées, desquelles il résulterait que, parmi les sujets observés par lui, le meilleur rendement en lait se trouvait d'accord avec un grand développement de la poitrine et du tronc. »

Voilà qui touche à un point de physiologie extrêmement intéressant. Les spécialistes exclusifs, dans le règne animal aussi bien que dans le règne végétal, arrivent tous à l'excès, à l'abus: en appelant l'être entier sur un seul point de lui-même ils détruisent l'équilibre des forces aux dépens de la santé d'abord, puis aux dépens de l'existence. La nature a donné à chaque espèce vivante une somme de facultés. La richesse de l'alimentation développe celles-ci à leur maximum; la pauvreté du régime, la misère les réduit à leur plus simple expression. Si l'on va plus loin, il y a abus. En effet, la pléthore tue, elle ne tue pas plus sûrement que la privation. Avant de frapper de mort complète, l'une et l'autre frappent d'impuissance une partie plus ou moins considérable de l'individu. La domesticité a formé des races, créé des variétés

dans l'espèce. C'a été une première déviation du type primitif; elle ne s'est pas accomplie sans une modification quelconque du premier équilibre des forces vitales d'où sont nées les aptitudes diverses. S'attaquant tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces aptitudes, la civilisation les a exaltées pour arriver à la spécialisation. Celle-ci est exclusive, elle exagère la vitalité d'une partie de l'économie, elle fait prédominer un appareil d'organes sur tous les autres; mais l'ensemble se trouve affaibli de toute l'exubérance des forces que lui a enlevées la partie au delà d'une certaine mesure : le fait est contraire au jeu régulier des fonctions; celle qui est trop active nuit aux effets des autres au point d'altérer la machine qui, détraquée, s'use rapidement alors. Il en est ainsi de toutes les facultés chez le cheval : c'est la vitesse exagérée qui ruine l'organisme dans la race anglaise de pur sang, dont on ne sait pas sauvegarder la bonne structure; par l'obésité, dans toutes les espèces, on arrive au même résultat en suivant une route bien différente; à ne poursuivre que le perfectionnement de la toison, on oublie les conditions de la forme chez la bête à laine qui donne un produit superfin, mais qui devient si délicate que son existence est bientôt compromise; en ne s'occupant que d'activer la sécrétion de l'appareil mammaire, chez les vaches laitières, on fait des bêtes phthisiques. La règle est la même pour tous, elle fait ressortir ce principe, à savoir : tout en exaltant l'une des facultés quelconques d'une espèce, dans une race perfectionnée ou spécialisée, il y a des conditions générales d'équilibre vital qu'il ne faut jamais cesser de maintenir, sous peine d'arriver promptement à l'abus et de voir la nature défaire pièce à pièce tout ce qu'un art, plus cupide que bien avisé, était parvenu à édifier pour un temps seulement.

Libre donc à l'homme de faire à sa guise, d'user et d'abuser des animaux qui sont en sa possession; mais qu'il sache bien aussi qu'il ne jouira pas longtemps s'il abuse. Certains nourrisseurs des grandes villes usent ainsi jusqu'à la corde, jusqu'à la phthisie, des laitières qu'ils entretiennent pour l'approvisionnement d'une nombreuse clientèle, mais sans toucher à la race même qui les leur fournit. Il n'en serait pas de même aux pays de production si les éleveurs agissaient comme eux;

le sacrifice s'étendrait alors à la race entière, et on la verrait bientôt s'éteindre. En Flandre, elle est heureusement à l'abri de l'abus. Tout en recherchant les bêtes les plus productives en lait, on n'y oublie pas complètement la forme, et l'on préserve ainsi la population des fâcheux résultats de l'abus. « La spéculation des nourrisseurs, dit M. Lefour, donne également raison à l'alliance des formes convenables avec l'aptitude laitière; ces belles flamandes, qui réunissent un embonpoint modéré à une certaine rectitude de formes, obtiennent toujours sur le marché une prime importante; c'est qu'en effet, après l'épuisement du lait, la vente à la boucherie solde plus avantageusement le compte de ces animaux. » Sans ce contre-poids, les laitiers flamands, selon toute apparence, abuseraient de leur race à la façon des nourrisseurs de Paris. C'est parce que les amateurs de courses de chevaux n'ont pas d'autre visée que celle des prix gagnés sur l'hippodrome, qu'ils tendent seulement à la vitesse excessive et exclusive, qu'ils détruisent de fond en comble la belle et solide race de pur sang qui avait été formée en vue de l'appropriation de toutes les variétés de l'espèce aux diverses exigences des services les plus rudes. Spécialisez les races autant que vous le voudrez, mais n'oubliez jamais l'enveloppe; n'oubliez jamais cette vérité fondamentale proclamée par les Anglais eux-mêmes : les formes extérieures ne sont qu'une indication de la structure intérieure; les perfections physiques ont leur corrélation logique dans les facultés intimes; l'animal qui n'a que des qualités intérieures est incomplet; le *type laid* n'appartiendra jamais à une race précieuse; *beau* et *bon* sont heureusement synonymes dans le vocabulaire de la zootechnie; nous voudrions qu'ils restassent inséparables dans la pratique. On voit de laids animaux donner de riches produits; on en voit de beaux ne rendre que de pauvres services; mais des deux côtés ils ne sortent pas de l'exception; ce ne sont que des individualités. Ces individualités ne constituent pas les races; pour être durables et profitables, ces dernières doivent toutes être belles et bonnes à leur manière. Le bœuf de travail n'a pas le même genre de beauté que la vache laitière; la conformation propre aux bêtes perfectionnées pour la boucherie répugne à l'artiste et réjouit l'œil

de l'engraisneur. *Suum cuique*, à chaque aptitude sa forme, mais sa forme compatible avec toutes les exigences de la vitalité la plus étendue, sous peine de dépérissement prochain d'une machine mal construite. L'organisation animale, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, est un chef-d'œuvre accompli de mécanique vivante; la science des machines s'est formée à son imitation, et ne s'est perfectionnée qu'en étudiant de près ses combinaisons les plus parfaites. Quand l'homme intervient en vue d'un intérêt spécial, il perd généralement de vue l'ensemble : il peut bien le modifier jusqu'à un certain point sans trop lui nuire; mais il va trop loin s'il affaiblit par trop un rouage qui doit conserver un certain degré de force, il détruit les conditions de bon agencement, et l'organisation est viciée; il a ainsi porté atteinte à la puissance de la machine, c'est-à-dire à la quantité, à la qualité et à la durée des services qu'elle aurait donnés si on ne l'avait imprudemment ou inintelligemment détraquée. La spécialisation des races vient presque toujours échouer contre cet écueil; mais, une fois reconnu, le danger sera facilement évité. Dès lors, la spécialité n'offrira plus que des avantages, et on l'adoptera avec succès partout où elle sera réellement à sa place.

Le taureau de race flamande diffère beaucoup de sa femelle, par les formes. Et d'abord il est rare au pays de production où l'élevage n'en conserve qu'à regret, tant la spéculation est exclusive sur les femelles. Ce n'est pas la première fois que nous constatons ce fait; il se retrouve dans toutes les localités où l'entretien des bêtes bovines a pour objet l'industrie laitière exclusivement. Mais ici les forces relatives de la population ont été mesurées par la statistique qui a compté un taureau pour cent vingt-six vaches, non compris les élèves taurillons qui commencent le service dès l'âge de neuf mois. Au surplus, le mâle ne fonctionne guère passé deux ans : c'est une habitude invétérée qu'on appuie sur les considérations suivantes : « Avec de très-jeunes taureaux la conception est plus assurée et les produits plus vigoureux; les vaches saillies par de vieux taureaux avorteraient plus fréquemment, et les produits seraient moins féconds; les vaches saillies par des mâles de deux

à quatre ans font plus fréquemment deux veaux à la fois ; enfin , passé deux ans, l'animal devient presque toujours peu traitable, surtout dans le pâturage. »

Il nous semble qu'on se donne beaucoup de peine pour trouver de méchantes raisons en faveur de préjugés qui ont néanmoins leur grain de vérité. Le taurillon de neuf mois est trop jeune, le taureau n'est pas trop âgé à quatre ans. Entre quinze mois et trois ans et demi on trouverait de bonnes conditions, on ne heurterait aucune habitude, et l'on ferait mieux qu'on ne fait aujourd'hui. Les inconvénients du trop jeune âge et d'un âge un peu avancé relativement seraient également évités, la fécondation ne serait pas diminuée, la fécondité ne serait point atteinte, les avortements ne seraient pas plus nombreux, les doubles gestations ne seraient pas plus fréquentes. La jeunesse chez le taureau est, dit-on, une bonne chose, un avantage réel, nous voulons bien ; mais la jeunesse n'est pas l'enfance : tenez-vous-en au moins au point intermédiaire, et n'employez que des adolescents. L'élevage n'y perdra rien, la race y gagnera ; il serait facile de tout concilier.

Mais ceci n'est qu'une sorte de hors-d'œuvre ; nous voulions donner la description du taureau flamand ; ne le trouvant pas dans sa perfection aux lieux mêmes où il naît, nous irons, à la suite de M. Lefour, le chercher dans les fermes du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, où on l'élève pour le garder au moins jusqu'à trois ans révolus. Il est alors plus complet, plus rapproché du type même de la race, lequel, chez les très-jeunes, est seulement ébauché. Les formes sont plus ensemble ; chez l'adulte le corps est moins loin du sol, la poitrine a plus d'ampleur, les quartiers sont plus larges et plus fournis, les résultats de la vie sont plus pleins, en un mot.

Quoi qu'il en soit, le taureau flamand, examiné lorsqu'il est arrivé à son développement, s'il a été convenablement élevé, et si, par un emploi prématuré à la serte, on n'a pas nui à sa bonne conformation, le taureau flamand présente (fig. 30) les caractères que voici :

« Tête assez forte ; front large, souvent marqué de blanc ;

cornes courtes et grises; oreilles petites; œil assez doux; mufle fin; cou médiocrement étoffé; peu de collet et de faucon; garrot et muscles dorsaux passablement fournis; la poitrine et le tronc laissent quelquefois à désirer pour l'épaisseur; l'avant-bras est un peu mince; le corps enlevé dans les sujets ordinaires et le derrière un peu pointu; mais ces défauts s'atténuent et disparaissent presque dans les animaux soumis dès le jeune âge à un bon régime, ainsi qu'on a pu le remarquer dans les concours. La couleur de la robe est plus foncée que celle de la femelle; les marques Guénon se remarquent fréquemment au périnée.

« Les bons éleveurs flamands aiment à trouver dans le taureau les signes qui promettent, dans sa descendance femelle, l'aptitude laitière; un aspect un peu félin, qui n'exclue pas cependant la constitution vigoureuse du reproducteur; l'œil vif, mais doux; les cornes fines et blanches avec la pointe noire. On cherche encore quelques particularités de conformation qui contrastent avec certains défauts qu'on désire corriger dans la femelle; ainsi dans le producteur, un corps près de terre; une poitrine suffisamment développée et arrondie; une croupe, des reins, des cuisses bien musclés, sans exagération, se transmettront évidemment, dans certaines limites, aux produits, feront disparaître ces poitrines sanglées, ces reins faibles, ces membres grêles qu'on reproche à tant de sujets de la race.

« On veut encore trouver dans le taureau la robe rouge brun, avec marque en tête ou aux ars, signe de race; et, pour faire des vaches laitières, on préfère le développement du système lymphatique et ganglionnaire à une prédominance de la graisse ou du tempérament sanguin. »

Telle est donc la race flamande dans son type, dans sa forme propre. Les différences de structure, indépendantes du sexe, qu'on remarque entre le mâle et la femelle, tiennent au régime et à la nature des fonctions qu'on impose à cette dernière. Pour en obtenir des flots de lait, 20, 30 et 35 litres par jour, il faut lui faire consommer des masses énormes de nourriture qui distendent les organes digestifs au détriment de ceux que renferme la poitrine, comprimée, refoulée par derrière; d'autre part, la prodigieuse, l'incessante activité des mamelles

absorbant la plus grande partie des matériaux ingérés, ceux-ci ne fournissent pas à l'économie entière en proportion de tous les besoins ; de là des altérations de formes inévitables dans lesquelles on retrouve les différences signalées entre la femelle et le mâle.

M. Lefour ajoute : « Le bœuf flamand n'est qu'une exception ; l'élevage portant exclusivement sur les femelles, les rares bœufs qu'on rencontre sont ordinairement des taureaux châtrés récemment. Toutefois, on élève accidentellement (pour les concours surtout) de jeunes bœufs destinés à l'engraissement précoce. On obtient alors des animaux d'une forme très-améliorée, et dont la figure 31 donne une idée très-nette. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet important. »

En s'éloignant de son principal centre, la race flamande éprouve des modifications assez profondes pour la faire qualifier différemment. Ainsi, de Dunkerque à Boulogne, Montreuil et Abbeville, elle prend le nom de sous-race *boulonnaise* ; dans l'Artois, elle devient *artésienne* ; dans la Somme, dans une partie de l'Aisne et de l'Oise, on l'appelle *picarde* ; enfin sur les bords de l'Espre et de la Sambre elle est **MARROILLAISE**.

Un mot sur chacune de ces variétés.

La sous-race du Boulonnais a moins de taille et moins de poids, ses formes sont plus grêles et plus anguleuses ; cependant le ventre et les flancs sont plus développés ; la croupe et les reins sont larges, mais secs, dit M. Lefour ; le pis est volumineux ; les facultés laitières persistent. La robe, également rouge ou rouge-brun, est moins unicolore ; le corps est moins enlevé. Le régime et la qualité des pâturages établissent, sous le rapport de la taille et des formes, des différences nombreuses et multiplient même les dénominations ; car le portrait qui vient d'être tracé s'applique plus particulièrement à ce que les marchands nomment vaches *bournaisiennes*, de la petite contrée anciennement appelée *Bournais*, tandis qu'ils désignent sous le nom de *nampontoises* des bêtes un peu plus fortes de l'arrondissement de Montreuil et des environs de Nampont, village peu éloigné de l'embouchure de l'Authie. Vers Boulogne la population est plus franchement flamande.

Dans l'Artois, la nourriture est moins abondante, l'herbage même fait souvent défaut, aussi la *berguenarde* faiblit; elle devient moins corpulente, plus élancée, plus mince, mais moins lymphatique; on voit beaucoup de bêtes chétives, à la poitrine étroite et à la côte plate, aux reins faibles, épuisées par une sécrétion laitière excessive: cela doit être d'autant plus marqué, en effet, que l'alimentation est moins riche, que la réparation des pertes est moins complète.

Chez la sous-race picarde, la robe est d'une nuance un peu différente; elle est rouge froment foncé ou rouge clair; les cornes sont plus relevées; la tête est plus grossière et de forme plus conique; la constitution est plus sèche; le lait moins abondant; vers l'Oise, le sang normand a même plus profondément modifié la conformation extérieure.

La sous-race maroillaise enfin se distingue du type de Bergues par moins d'ampleur et plus de finesse dans l'ensemble (fig. 32). « La tête est petite; le cou mince; l'épaule plate; la poitrine serrée; les reins étroits et souvent légèrement déprimés, la croupe avalée, la cuisse peu fournie, l'avant-bras grêle, les membres secs et minces; la peau fine; les mamelles très-développées; la robe est tantôt rouge et rouge brun, tantôt rouge froment, tantôt pagne ou rouanne; c'est une race essentiellement laitière, mais c'est la race laitière épuisée par les exigences d'un propriétaire besoigneux, qui surexcite la sécrétion laitière sans fournir aux organes des éléments suffisamment réparateurs.

« Les taureaux, beaucoup moins bien soignés que dans la Flandre et livrés de bonne heure à la reproduction, sont, sauf quelques exceptions, efflanqués, haut montés, pèchent par la poitrine, la côte et les reins. »

C'est la race flamande dans sa pire condition, à l'état d'usure. On force la vache à donner plus qu'elle ne reçoit; le compte est facile à faire: quand la dépense excède la recette, le résultat ne peut être qu'un déficit. Le déficit est pour l'animal, qui le comble en prenant sur son propre fonds. Or, celui-ci n'est point inépuisable, et dès qu'on l'entame il n'est plus entier; les formes s'altèrent, les forces s'affaiblissent sur tous les points moins un, moins celui dont la vitalité

surexcitée devient la cause permanente du dépérissement de la race.

Quand l'insuffisance de la nourriture fait à ce point la pauvreté autour de la femelle, on cherche à en atténuer les effets en écartant, autant que possible, les mâles. On conserve donc fort peu de bœufs jusqu'à l'âge adulte. Presque tous les veaux sont vendus de six mois à un an ; ils sont amenés dans le Nord et dans l'Aisne, voire dans les Ardennes et sur divers points de la Champagne. Sous l'influence d'une alimentation parcimonieusement distribuée, ces jeunes animaux restent défectueux et croissent très-lentement ; mais lorsque, pour eux, le régime se fait abondant et substantiel, le développement est rapide. Alors la taille parvient promptement aux grandes proportions ; on voit souvent des bœufs maroillais atteindre, dans ces conditions, jusqu'à 1^m,70 de hauteur.

Le type améliorateur de ces diverses sous-races, c'est naturellement la race flamande pure ; elles remontent sans cesse à la source d'où elles émanent ; leur sort est donc étroitement lié à la condition de la race. Jusque dans ces derniers temps, on les entretenait exclusivement pour la production du lait ; à l'exception de la variété de Bergues, où nous avons constaté le désir de maintenir la famille dans une condition mixte d'aptitude au lait et à la graisse, l'unique but de l'éleveur était la faculté laitière aussi puissamment développée que possible. Mais aujourd'hui l'émulation produite par les grands concours régionaux d'animaux de boucherie ou d'animaux reproducteurs paraît avoir habitué l'œil du fermier à un autre modèle, à des formes moins grêles, et la population entière semble devoir s'en ressentir. On la nourrira mieux, sans doute, dût-on ne pas en accroître indéfiniment le chiffre comme on l'a fait précédemment. L'éleveur n'est pas encore imbu de cette vérité, si juste et si féconde pourtant, que deux vaches bien nourries valent plus et donnent plus que trois bêtes auxquelles manque la nourriture ou que l'on prive. De 1840 à 1853, la population s'est accrue de 9 pour 100 ; nous voudrions qu'on pût partager cette idée qu'elle serait incontestablement plus forte si, maintenue au même chiffre de 1840, on avait fait consommer au plus petit nombre toute la nourriture qui a

été donnée au plus grand. La boucherie en aurait été plus largement approvisionnée, la laiterie n'aurait rien perdu, mais la race aurait gagné. Telle eût été la conséquence nécessaire d'une alimentation plus abondante donnée à des bêtes mieux constituées, pour en tirer meilleur parti et pour les utiliser d'une manière plus profitable tout à la fois à l'éleveur et à la société.

Les différences que présente la race flamande, sur les divers points du territoire qu'elle occupe entièrement et dans les contrées où elle domine seulement, font assez pressentir qu'elle n'est pas soumise partout au même régime. En effet, tantôt celui-ci est exclusivement, mais temporairement herbager, tantôt il est mixte et se partage entre l'étable et le pâturage, ce qui le rend semi-herbager, tantôt enfin il est plus particulièrement intérieur ou *stabulaire*, suivant une expression déjà reçue dans la langue des praticiens. Il est rare néanmoins que chacun de ces modes soit tout à fait exclusif. « Dans les contrées même où règne la stabulation, les jeunes animaux sortent de temps en temps pour pâturer ou prendre de l'exercice, et, dans les pays à pâturages, on donne, pendant la mauvaise saison, l'abri de l'étable. »

La variété berguenarde est celle que l'on tient le plus au régime herbager : elle vit dehors, — nuit et jour, — aussi longtemps que la saison le permet ; elle ne rentre à l'étable que l'hiver. La division de la propriété ne permet pas de former de grands troupeaux ; mais il n'est pas rare de trouver des fermes de 15 à 25 hectares dans lesquelles on tient quinze bêtes bovines, savoir : six à huit vaches mères, dont deux à l'engrais, quatre génisses de un à trois ans, quatre veaux de l'année, et quelquefois un taurillon. Ce troupeau est aménagé de façon à se renouveler souvent. Chaque année, on vend une ou deux génisses, une vache grasse, et une ou deux autres à leur troisième veau, nommées *parisiennes*, parce qu'elles sont destinées aux laiteries de Paris. Ce débouché va diminuant par suite des facilités de transport que les chemins de fer ont ouvertes au lait même. S'il donne des espérances, le taurillon est mis en service de très-bonne heure ou vendu entier ; s'il paraît médiocre, il est castré et exporté en bas âge. Toutes les

vacheries n'ont pas leur taureau, elles en trouvent alors un ; — tel quel, — qui devient banal, et qui, entretenu tantôt par celui-ci, tantôt par tel autre, est préposé au service commun. Le prix du saut varie de 50 à 75 centimes. Dans d'autres localités, et c'est assurément la seule partie de la France où il en soit ainsi, il y a des taureaux *rouleurs*, qui vont de ferme en ferme chercher pratiques à domicile. Mais ce mode a ses inconvénients, sinon même ses dangers, car l'usage de l'anneau nasal n'a pas encore été adopté ici.

Ces deux modes, — le taureau commun et le taureau rouleur, — ne donnent pas une haute opinion de l'attention qui préside au choix du mâle. Il y aurait, sans doute, beaucoup à reprendre dans les habitudes qui dominent à cet égard ; mais on a compris les vices d'un pareil abandon, et l'éleveur, il faut le dire, commence à se montrer beaucoup plus scrupuleux que par le passé. Il faut l'y encourager et le pénétrer de cette vérité qu'il ne saurait se montrer trop difficile, puisque, du choix des auteurs, dépend en partie le mérite des produits.

La génisse est livrée à l'étalon dès l'âge de treize à quatorze mois, avant qu'elle ait acquis tout son développement. Ceci est le fait général. On lui trouve une très-louable exception vers Bergues, où l'on attend dix-huit mois, deux ou même trois ans, afin d'avoir des bêtes plus corsées et plus capables. Mais le fait sort tellement de la coutume, de la pratique générale, qu'on le qualifie tout particulièrement en donnant le nom de *scotres* aux génisses *aussi tardivement* saillies, lorsqu'elles ne l'ont été qu'à trois ans, appellation qui se change en celle de *rindres* quand une circonstance quelconque a reculé jusqu'à quatre ans l'approche du mâle. On prétend que celles-ci deviennent quelquefois stériles ; il en est qui prennent assez d'embonpoint pour qu'il soit profitable de les vendre, sans plus tarder, au boucher. La *taurelière* est commune en Flandre, où l'on ne traite pas d'une manière très-rationnelle la disposition malade qui lui vaut cette désignation. Aussi, les remèdes spéciaux et locaux n'amenant pas toujours la guérison, un proverbe est intervenu et déclare que « l'affection de la vache taurelière est autant dans la tête que dans l'organe reproducteur. »

L'époque de la saillie est calculée pour que le plus grand nombre des naissances ait lieu au printemps : c'est une question d'alimentation.

On cesse de traire la vache deux mois avant le vélage ; on ne la rend au taureau que six semaines après le part.

On ne compte guère que sur huit naissances par dix vaches mères : c'est une proportion extrêmement faible. On a accusé d'infécondité les femelles — toujours trop grasses — des races spécialisées pour la boucherie ; on pourrait, avec bien plus de raison, adresser le même reproche aux races laitières, si toutes se trouvaient dans la condition de la race flamande.

On élève presque toutes les femelles, et à peine un cinquième des mâles. Une partie de ceux-ci est livrée au boucher dans la première quinzaine de la vie ; nous avons dit ce qu'on fait des autres. Aucun ne tette : on les habitue à boire au baquet. Tout le lait des huit premiers jours appartient au nourrisson ; on ne lui donne ensuite que le lait battu, celui dont le beurre a été extrait immédiatement après le trayage. On continue ainsi pendant deux ou trois mois, en ajoutant, à mesure des exigences, des farineux ou des boissons mucilagineuses données par la graine de lin bouillie et une sorte de thé de foin. Il y aurait dans ce régime de réelles garanties d'avenir pour la croissance et les qualités individuelles, mais il est en général un peu trop parcimonieux ; la ration, diversement composée, est presque toujours insuffisante.

Les jeunes animaux que l'on conserve sont ordinairement tenus dans un petit enclos voisin de la ferme ; un simple hangar leur sert d'abri. A quatre mois environ, on sépare les sexes. Du reste, ils pâturent pendant toute la saison. La nourriture d'hiver se compose de foin, de paille, de fêverolles trempées ou bouillies ; on donne un peu d'eau blanche de temps en temps : les élèves demeurent presque constamment dehors ; la vie libre les fait plus robustes.

Dans le pays de Bergues, les veaux pèsent en naissant de 35 à 45 kilogr. Leur taille mesure alors en moyenne 0^m,78 ;

A six mois, 1 mètre ;

A un an, 1^m,30 ;

A deux ans, 1^m,40;

A quarante mois, 1^m,50.

A cet âge, leur croissance est complète dans le sens de la hauteur, ils n'ont plus qu'à grossir, qu'à épaissir. Cependant ils pèsent déjà 550 kilogr. en moyenne. La taille et le poids des femelles sont un peu inférieurs.

Il y a en moins :

Pour la taille, 10 centim.

Pour le poids, 50 kilogr.

Dans l'arrondissement d'Avesnes, où nous avons trouvé la sous-race maroillaise, on donne encore moins d'attention au choix du taureau; aussi la négligence porte avec elle ses plus fâcheuses conséquences. L'incurie est poussée si loin que la fécondation devient parfois chose assez difficile; il n'est pas rare qu'on rende la même vache jusqu'à trois fois au mâle, avant qu'elle le repousse ou qu'il lui refuse ses caresses. D'ailleurs, le nombre des taureaux est très-limité; à l'époque où les chaleurs se manifestent avec le plus d'ardeur, on exige souvent du même animal qu'il serve jusqu'à douze et quinze femelles par jour. Avec plus de soin on ne serait pas forcé de ramener deux et trois fois les mêmes vaches; les taureaux seraient moins fatigués et la proportion des saillies fructueuses plus considérable. La condition des mères est pour beaucoup dans le mauvais résultat que nous signalons. L'insuffisance ne s'arrête pas en si beau chemin, elle atteint les produits, cela va sans dire, et la parcimonie qui enveloppera les élèves, à partir du jour de la naissance, poussera à l'oblitération du type, ainsi que nous l'avons déjà constaté. « Le jeune veau reçoit du lait pur à peine pendant huit jours, ensuite du lait coupé pendant six semaines ou deux mois au plus. Une autre cause d'amin-cissement des formes dans les femelles est l'excitation excessive de la sécrétion lactaire par des traites trop répétées; tous les principes nourriciers affluent vers l'organe mammaire et se transforment en lait; les systèmes osseux et musculaire ne reçoivent pas les éléments nécessaires à leur développement : de là ces croupes anguleuses, ces fesses et ces épaules décharnées, ces reins étroits et tranchants, qu'on a donnés comme signes caractéristiques de la bonne laitière, mais qui

peuvent, par un bon régime, beaucoup s'atténuer, sans que l'animal perde de ses qualités. »

Les jeunes animaux reçoivent peu de soins dans le premier âge; on châtre de bonne heure les mâles, qui se vendent à un an ou quinze mois pour les établissements sucriers et les départements voisins. Les femelles restent dans le pays pour remplacer les mères.

Les étables sont basses et mal construites. Tout annonce que l'entretien et l'élevage sont particulièrement entre les mains de la petite culture, et de gens qui souvent entreprennent de faire au-dessus de leurs forces.

Le système semi-herbager est imposé à l'éleveur partout où les herbages ne sont ni assez étendus ni assez riches pour fournir, d'une manière permanente, aux besoins de l'alimentation d'été. Il s'associe très-bien à la culture qui lui fournit des ressources pour l'hiver et même des pâtures artificielles, lorsque l'herbage permanent devient insuffisant; il lui rend en échange des engrais précieux.

Ce mode d'élevage est plus étendu que le système pastoral, dont nous venons de nous occuper, dans toute la région où domine la race flamande. Il s'étend à toute la zone de la frontière belge et à tout le littoral.

Mais le plus répandu est le régime stabulaire, commandé par la nature d'un sol plus sec, moins herbeux, et surtout par la culture des céréales, qui occupe la plus grande partie des plaines de l'Artois, de la Picardie, du Soissonnais, de la Beauce, de la Brie, etc.

C'est aux articles LAIT, LAITERIE et VACHES que pourront être plus spécialement étudiées ou appréciées la nature et les qualités des produits de la vache flamande. Nous avons dit à quel point pouvait être surexcitée l'activité des mamelles, mais sont rares les bêtes qui donnent jusqu'à 35 litres de lait par jour; d'ailleurs, cette énorme production n'a qu'une durée assez courte. La généralité n'offre pas des facultés aussi développées, et l'on répute bonne laitière la vache qui donne d'un vêlage à l'autre 2,600 litres; celles qui atteignent et dépassent 3,000 litres ne sont pas très-communes.

AUX articles ENGRAISSEMENT et VEAUX le lecteur retrouvera

la race flamande, pour constater non-seulement son aptitude à faire de la chair, mais la faculté, innée en elle, d'en faire de bonne heure. Quand on la nourrit en suffisance elle se développe rapidement. Chez elle l'activité vitale est grande; elle s'exerce au profit du poids, de la viande, quand elle n'est pas utilisée à la production du lait. La race flamande n'est pas tardive, mais précoce. Les jeunes vaches et les génisses grasses de cette grande tribu de l'espèce ont une réputation justement acquise et solidement établie. Par ce côté, la race répond à toutes les exigences du présent.

On ne la fait guère travailler, et on a bien raison : sa structure n'a rien d'athlétique. Les mâles sont en minorité presque imperceptible aux lieux de production, et la femelle est trop occupée à produire du lait pour qu'on songe à lui demander un autre emploi de son énergie vitale. Cependant on applique quelques bœufs flamands, voire quelques taureaux, au travail des sucreries, dans le Pas-de-Calais et dans la Somme; mais les travailleurs choisis dans la sous-race maroillaise sont plus nombreux.

Toutefois la région est riche en chevaux, en chevaux de trait : pendant quelque temps, il a été un peu de mode de les remplacer, dans presque toutes les sucreries, par des bœufs; mais le mouvement s'est ralenti, et l'on semble vouloir revenir au cheval exclusivement ou à peu près. Dans tous les cas, si le goût du bœuf de trait devait reprendre et se fixer dans les habitudes, le choix des travailleurs ne tomberait pas sur des produits flamands, mais sur des animaux importés du Morvan, de la Belgique ou de la Franche-Comté. On trouverait parmi ces races des sujets capables et on les utiliserait de la sorte avant de les soumettre à l'engraissement, sans toutefois les laisser beaucoup vieillir.

La spéculation est toute installée dans les arrondissements de Lille et de Valenciennes. Les fabricants de sucre achètent des bouvillons dans l'arrondissement d'Avesnes, et surtout aux environs de Mons, Florennes et Namur. « A deux ans, dit M. Lefour, ces jeunes animaux, mis au travail et fortement nourris, prennent un développement rapide; leur taille s'élève, leurs membres grossissent; ils deviennent excellentes bê-

tes de trait : on les désigne sous le nom de bœufs *tirants*, bœufs monstois, florennais. » Il en est à qui l'on ne donne, jusqu'à huit mois, qu'un breuvage de graine de lin et de son bouillis; on y ajoute ensuite de la pulpe et du foin. Attelés à deux ans, ils grandissent et se développent, et mesurent plus tard 1^m,50 pour un poids de 550 kilogr. .

Mais ceci ne regarde plus la race flamande. Nous nous hâtons d'y revenir, pour parler des croisements divers auxquels elle a été soumise en vue de l'améliorer.

On l'a mariée avec des taureaux suisses de la race de Schwitz, avec des taureaux hollandais, durham et ayrshire.

Les essais tentés avec la race schwitz, à l'époque où des éloges un peu enthousiastes l'avaient poussée dans le monde agricole, n'ont abouti qu'à un abandon général et absolu.

La race hollandaise a été l'objet d'importations plus suivies, qui se renouvellent même encore de temps à autre. Ce qu'on attend d'elle, c'est une conformation moins enlevée, plus étoffée, plus compacte, plus massive, plus charnue, afin de rectifier les formes minces et anguleuses de la race flamande. Mais ce qu'on lui demande vient surtout, sinon exclusivement, du régime. Le jeune animal qui apporte en naissant des dispositions au gros, au corpulent, ne devient ni large, ni épais, ni rond, ni charnu, si la nature et l'abondance de la nourriture ne soutiennent pas, ne développent pas ces bonnes tendances d'une organisation riche dans son principe, mais que le fait va retenir dans l'insuffisance ou dans la pauvreté. Le taureau hollandais ne pouvant transmettre les qualités de cet ordre sans le régime, on les ferait sortir avec tout autant de certitude du reproducteur flamand, si on donnait aux produits de ce dernier une alimentation qui les contient. On commence à le constater : c'est d'un très-favorable augure pour l'avenir de la race. Que reste-t-il alors au taureau hollandais? Il n'élève pas d'une quantité appréciable la faculté laitière; son influence persistante appauvrirait même le lait en le rendant moins butyreux : il donne à sa descendance une constitution plus molle, un tempérament plus lymphatique, et dès lors moins de force de résistance aux causes de maladies; il leur transmet enfin plus de besoins, et les voilà tout aussitôt qui ne

sont plus aussi bien à leur place. De tout cela il résulte bien évidemment que mieux vaut poursuivre, par une augmentation rationnelle du régime, autant que par le choix de taureaux flamands bien élevés et bien conformés, les améliorations de formes qu'on désire obtenir. Le croisement n'a réellement rien à faire ici. Il ne s'agit pas de modifier les aptitudes de la grande famille, mais de les enfermer sous une meilleure enveloppe. Il ne manque à la race que d'être reproduite avec plus d'attention sous le rapport de la conformation. Quand, dans le choix des reproducteurs, on ne s'arrêtera pas exclusivement aux signes laitiers qui les recommandent; quand, à l'existence très-accusée de ceux-ci, on ajoutera toutes les conditions de force et de solidité nécessaires à la machine vivante pour fonctionner largement et complètement, on sera bien près de la solution pratique du problème posé : on en trouvera le dernier terme dans l'abondance du régime, c'est-à-dire dans la réduction du nombre des animaux entretenus, si la population de l'étable dépasse les ressources alimentaires.

Nous ne savons pas, en vérité, ce qu'on a pu se proposer en faisant intervenir le taureau du Ayrshire. Il ne donnera pas plus de lait; ici la qualité est satisfaisante, et quant aux formes, quant au grossissement des masses charnues, nous venons de voir que, si le principe peut en être transmis par voie d'hérédité, c'est à l'alimentation à en fournir tous les éléments d'expansion. (*Voy. Ayr.*)

L'emploi du taureau durham aurait une signification mieux définie. Nous commencerons par laisser parler M. Lefour sur ce chapitre. Sans repousser d'une manière absolue l'alliance systématique avec cette race, il n'en paraît pas partisan très-enthousiaste. « Les raisons, dit-il, qui paraissent s'opposer au grand développement des croisements durham, les voici : l'avantage de cette opération serait de faire des animaux ayant une grande aptitude pour l'engraissement précoce; or, cette aptitude existe déjà à un degré assez élevé dans la race flamande. Depuis un temps immémorial, on abat, dans le département du Nord, des génisses et des bœufs de deux à quatre ans. On voit aux concours de Lille beaucoup de jeunes bœufs flamands pesant, à trois ans, de 700 à 800 kilogr. et plus,

donnant, d'après le mode d'abattage de la boucherie de cette ville, de 60 à 62 pour 100 de viande nette, et 40 à 43 pour 100 de suif. Ces résultats n'ont pu cependant décider l'éleveur flamand à se livrer, dans une certaine proportion, à l'engraissement précoce du bœuf. C'est que, par suite des dispositions essentiellement laitières de la vache flamande et du large débouché que lui présentent toutes les étables de la région, le producteur a plus de profit à élever la vache à lait que le bœuf même précoce. Il est évident que, dans ce cas, le croisement durham ne peut rien ajouter aux qualités laitières de la flamande : il lui donnerait, sans doute, des formes un peu plus étoffées, plus d'aptitude à l'engraissement; mais, sous le premier rapport, il faut reconnaître que le beau type de Bergues laisse peu à désirer. Quant à l'aptitude à prendre la graisse, la bonne vache flamande est assez bien dotée; elle engraisse facilement lorsqu'elle cesse de donner du lait; les génisses mêmes qu'on ne fait pas saillir assez tôt prennent un embonpoint qui détermine quelquefois la stérilité.

« La première raison qui éloigne l'éleveur flamand de livrer la vache flamande au taureau durham est dans la crainte de diminuer ses qualités laitières. Nous ignorons jusqu'à quel point cette crainte est fondée. Le gouvernement belge s'est livré, il y a deux ans environ, à une enquête qui avait pour but précisément de vérifier si les produits de la vache hollandaise et du taureau durham perdaient des qualités laitières de la mère; on n'aurait pas trouvé de grandes différences entre les vaches hollandaises pures et les métisses durham-hollandaises. Il serait possible qu'il en fût de même des génisses durham-flamandes; mais, ce qui est plus douteux, c'est que le produit conservât la robe qui imprime le cachet à la race et constate son origine dans les transactions dont elle est l'objet. Cette dernière raison n'est pas, nous le croyons, sans influence sur les hésitations de l'éleveur flamand. »

A notre point de vue, cette dernière considération n'est que secondaire. Si elle ne s'appuyait que sur un préjugé nuisible, ou seulement sur une puérité, nous pensons qu'il faudrait la combattre, et qu'on en triompherait un jour ou l'autre.

Il nous paraît regrettable qu'on ne dise pas à quel degré de

croisement se trouvaient les vaches durham-hollandaises qui ont servi de point de comparaison avec des bêtes hollandaises pures. Dans ce degré, en effet, est la question tout entière. Au premier croisement, et peut-être au second pour une partie des produits, la faculté laitière, si anciennement établie chez la race hollandaise, ne nous semble pas devoir être atteinte; mais résisterait-elle à une plus haute dose de sang durham? c'est là ce qu'il s'agirait de bien préciser. L'expérience ne permet même pas de conserver un doute; selon toute apparence, l'influence du durham finirait par prédominer ici, comme elle prédomine partout ailleurs, et l'élément viande l'emporterait bientôt sur l'élément lait.

S'il en était ainsi, on peut expérimenter du reste, la race flamande serait très-malencontreusement détournée de sa voie. Dans aucun cas, nous ne voyons un grand avantage à lui infuser une dose quelconque de sang durham. Il ne suffirait pas à lui donner d'autres formes, il n'élèverait pas la faculté laitière, et elle se montre précoce à un degré très-satisfaisant. Elle n'a donc rien à gagner de ce côté.

Mais quand, par elle-même, elle se montre aussi bien douée, d'où vient qu'on ne s'en tient pas au mode de reproduction *in and in*? Il serait tout-puissant, et nous n'avons vraiment rien autre à conseiller aux éleveurs flamands que ces deux choses : une sélection raisonnée, judicieuse, attentive, et la réduction du nombre des têtes, de manière à ce qu'il ne dépasse, dans aucun cas, les ressources alimentaires disponibles. Le conseil n'est ni savant, ni compliqué; au moins est-il pratique et certain dans ses résultats.

BŒUFS DU FOREZ.

On donne cette appellation à des métis assez diversement composés, à un mélange complexe des races charolaise; bressane, de Salers, d'Aubrac, et je ne sais de quelles autres encore qui peuplent une partie des départements de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône. Ce sont des animaux jaunes le plus souvent, mais quelquefois aussi de couleur rouge ou noire. Leur taille est peu élevée, leur nature est sobre et rustique.

Les bœufs travaillent, les vaches donnent du lait. Telle est la double destination à laquelle devrait répondre d'une manière satisfaisante la population bovine du Forez, qui apporte aussi son contingent aux approvisionnements de la boucherie lyonnaise.

Ainsi, du travail, du lait, dans lequel il faut trouver du beurre et du fromage, et après cela de la viande, c'est là seulement ce qu'on demande à l'espèce bovine du Forez. Nous rentrons dans la catégorie des bonnes pour tout faire, classe nombreuse où les qualités brillent surtout par leur absence. Nous ne saurions à quels conseils nous arrêter en pareille occurrence. Si la population bovine du Forez donne de tout un peu, il n'y a point à s'en inquiéter ; il peut se faire qu'un peu de tout fournisse une somme de produits satisfaisante, et qu'il n'y ait pas lieu, en l'état actuel des choses, à chercher mieux. Nous sommes loin ici de la spécialisation des aptitudes, mais la spécialisation n'est de mise que dans certaines circonstances très-accentuées, qui n'existent probablement pas là où nous venons de nous attarder un instant.

RACE GARONNAISE.

Grande, belle et bonne race du Midi ; la plus nombreuse sans doute, car elle s'étend à toute la vallée de la Garonne, depuis Montauban jusqu'à Bordeaux. Inutile de dire qu'elle se classe parmi les bêtes de travail, car c'est particulièrement sous ce rapport qu'elle est connue et appréciée de vieille date. Cependant l'institution d'un concours de bétail gras à Bordeaux l'a fait sortir de cette spécialité et l'a mise en grand honneur aussi comme race de boucherie. Telle est donc sa double destination. Si elle la remplit bien, nous pourrions aisément l'absoudre du reproche qu'on lui adresse de n'être pas laitière.

Avant de l'étudier dans ses aptitudes, disons un mot des diverses subdivisions qu'on a cherché à établir sur les nuances plus ou moins profondes qu'elle présente, ici ou là, dans l'étendue de territoire qu'elle occupe. Cette manie des divisions est pleine d'inconvénients. La distinction en groupes

tranchés est utile et nécessaire ; mais lorsqu'on la multiplie sans motifs fondés , on dépasse le but : il y a des limites en deçà desquelles il faut savoir se renfermer. La confusion et le désordre sont de la même famille : trop de variétés, trop de divisions finiraient par équivaloir à pas assez de divisions. Aux races très-distinctes et bien assises, dont le nom seul rappelle en quelque sorte les traits principaux et les aptitudes, il faut éviter d'ajouter des races nouvelles, innomées jusque-là, et dont l'appellation n'a de raison d'être ni dans la spécialité de la forme, ni dans la spécialité des produits. Les nuances légères, qui se remarquent de canton à canton, laissent entiers les caractères fondamentaux d'une race ; elles n'autorisent pas à la subdiviser autant que certains auteurs l'ont fait, quand le pelage est le même, quand la conformation ne change pas, lorsque les aptitudes et la valeur restent les mêmes ; enfin, lorsque dans les grandes réunions les petites différences qui naissent ou de la hauteur ou de l'épaisseur du corps s'effacent sous l'ensemble, on peut bien dire que toutes ces individualités appartiennent à la même famille. La race garonnaise présente ces différences et ces analogies. Sur un même arbre, on ne trouverait pas deux feuilles exactement pareilles. Il en est ainsi des individualités qui constituent une race ; à ne voir que les dissemblances, on ne les réunirait jamais dans le même groupe ; mais en prêtant une attention légitime aux grands traits qui les rapprochent et les confondent, on ne s'y trompe pas, car toutes offrent la même physionomie, le même cachet, le même type.

Commençons donc par établir ceci : la race bovine garonnaise est une ; haute en valeur et nombreuse, elle est, sans conteste, l'une des richesses agricoles de la région du sud-ouest, où elle tient le haut du pavé parmi les nombreuses variétés de l'espèce. Cela n'empêche pas qu'elle se montre plus précieuse ou plus complète sur tel point que sur tel autre. En effet, c'est entre Agen et Marmande qu'on la trouve dans sa plus grande beauté, dans toute la perfection des formes qui lui sont propres. On peut placer là son principal centre de production.

Les éleveurs du pays en avaient jugé ainsi. En effet, le type

de la race, jusque dans ces derniers temps, a porté le nom très-légitime de race *agenaise*. Celui qui a prévalu, sait-on comment et pourquoi ? était à peine connu quand l'autre était depuis longtemps en réputation, et allait au loin, porté par des reproducteurs de mérite, transformer des populations moins heureusement douées.

Il nous paraît regrettable que les choses aient pris cette direction ; mais nous ne croyons pas devoir essayer de remonter le courant, si naturel qu'il eût été de conserver à la famille la plus précieuse de cette grande race son nom primitif. Aujourd'hui, les variétés inférieures l'ont emporté ; le tronc principal était pourtant bien ce qu'on appelait naguère encore la race *agenaise*. Celle-ci aurait pu dire à ses collatérales : « Je suis la vigne, et vous les branches. » Les branches se sont laissées réunir ; elles ont enlacé le tronc tant et si bien qu'elles l'ont étouffé ; car il n'a plus de place dans les classifications officielles, qui l'ont confondu dans la race *garonnaise*. Va donc pour celle-ci !

La race *garonnaise* (fig. 33) est de haute taille, sans pour cela cesser d'être près de terre, caractère précieux, car toute bête enlevée, *haute sur pattes*, est de mauvais entretien, coûte cher à nourrir et rapporte peu : elle est fortement membrée, indice certain d'un squelette volumineux et d'une nature résistante ; mais ces gros os sont bien couverts, les muscles sont en couches épaisses et charnues. Le corps est allongé, bien soutenu : ces deux traits sont inséparables d'une bonne direction de la ligne du dos et des reins, qui ne manque pas précisément de largeur. La poitrine est vaste, ce qu'on nomme profonde ; le coffre est plein : toutes les cavités splanchniques, en un mot, sont spacieuses, et c'est là ce qui donne aux animaux une forte corporence. Par une conséquence logique, les rayons supérieurs des membres sont longs et très-chargés de chair, tandis que les rayons inférieurs sont très-courts. Sans cette dernière disposition, la race serait haut montée ; or, nous venons de dire qu'elle est près de terre. Pour soutenir cette masse, les genoux rentrent en dedans. On a blâmé cette conformation, qu'on a regardée à tort comme défectueuse ; elle est tout simplement une nécessité, et nous la considérons, sinon

comme une beauté, du moins comme une utilité. L'encolure est forte si on la compare à celle des races exclusivement créées en vue de la production de la viande; elle n'a rien de disproportionné ni de choquant ici; elle porte une tête courte et relativement légère, surmontée de grosses cornes aplaties et généralement dirigées en avant et en bas. Ceci gêne parfois le passage des courroies employées pour fixer le joug sur la nuque et oblige à raccourcir par l'amputation celle qui est placée du côté du timon. Le manteau est couleur grain de blé très-claire, souvent nuancé de brun à la tête. Cette particularité fait dire les animaux *enfumés* ou *charbonnés*. On retrouve d'ailleurs les mêmes marques brunes autour du sabot et aux crins de la queue, qui est bien attachée.

A ce portrait d'une bonne structure, il faut attacher une grosse imperfection qui résulte d'une disproportion assez prononcée entre l'arrière et l'avant. Comme chez toutes les races qui n'ont pas été spécialement remaniées sous le rapport de la production abondante de la viande, l'avant-train présente plus de masse et les quartiers de derrière moins de poids. Cette conformation est la conséquence de l'application séculaire des animaux au travail. L'exercice a appelé dans les parties antérieures du corps des forces nutritives plus abondantes, nécessaires à la destination du travail; l'inégale répartition des ressources a déterminé un défaut d'équilibre qui se répète par voie de génération et donne à toutes les races qui peinent sous le joug la même structure. La défectuosité est néanmoins plus apparente que réelle; elle devient presque une perfection si l'on envisage les animaux comme travailleurs capables; elle s'efface très-notablement chez ceux qu'on ne laisse pas vieillir sous le joug, et qu'on livre de bonne heure à l'engraissement; elle est moins prononcée aussi vers Agen, où la race a le plus de perfection.

Forte, docile et très-maniable, quoique lente dans son action, la race garonnaise travaille bien et beaucoup; elle remplit à un degré satisfaisant la double destination pour laquelle on l'entretient. Elle prend d'autant mieux la graisse, en effet, qu'on se prête davantage aux ménagements qu'elle semble prendre d'elle-même et qu'on la retire plus tôt du travail.

Les vaches donnant à peine assez de lait pour la nourriture du veau sont peut-être plus rudement menées, non dans le sens de mauvais traitements, mais sous le rapport de la tâche imposée. Cela tient à ce que les bœufs sont encore plus spécialement élevés en vue de la vente, après dressage. On aime à les avoir constamment en bon état, toujours prêts. « Celui qui pare bien vend bien, » disent les paysans, et ils n'ont garde de se conformer à cet excellent conseil qui fait donner aux élèves des soins d'hygiène très-utiles à leur développement plus rapide et plus complet. Là, à n'en pas douter, est une des causes de la valeur de la race.

Quoi qu'il en soit, l'éleveur garonnais forme ses attelages et les dresse avec amour par spéculation. Le commerce en est très-actif; on a constaté, par exemple, qu'il s'opérait plus de trente-trois mille ventes annuelles dans le seul département de Lot-et-Garonne. Beaucoup restent dans la contrée, mais beaucoup aussi se répandent au loin; il en est qui vont en Provence, et d'autres sont amenés en Périgord, où ils sont fort recherchés.

C'est presque un tour de force que l'élevage et l'engraissement de la race garonnaise. Écoutez plutôt.

« Il y a, dit M. le marquis de Dampierre, infiniment peu de pâturages dans les plaines hautes et basses de la Garonne; leur végétation puissante est utilisée par des cultures qui semblent plus profitables, le tabac, le chanvre, le blé, et l'on se contente de quelques fourrages artificiels, qui entretiennent les animaux à l'étable dans un excellent état du reste; car l'amour-propre et l'attachement du bouvier gascon pour ses bœufs égalent ceux du charretier alsacien pour son équipage. Il n'y a pourtant pas là l'attrait de harnais reluisants, de ces plaques de cuivre brillantes comme de l'or, et relevant la beauté de leurs quatre vigoureux chevaux. — Un joug de bois grossier, une résille de corde à peine ornée de quelques bouffettes de laine rouge, et une couverture de toile pour préserver les animaux de la piqure des mouches: voilà tout l'équipement. Aux jours de fête et de voyage à la ville cependant, on ajoute une sorte de camail d'osier recouvert de peau de mouton blanche et surmonté d'un plumet, qui, posé sur le

cou de ces grands bœufs, semble ajouter encore à leur taille et à leur fierté.

« La sobriété de mœurs du paysan gascon semble lui avoir inspiré l'industrielle économie qui préside à la nourriture de son bétail ; il l'aime avec amour, et son affection, ses soins de tous les instants utilisent d'une façon merveilleuse les faibles ressources dont il peut disposer. — C'est le chef de la famille, celui que l'âge retient constamment au logis, qui seul distribue la nourriture. Ses fils, ses petits-fils, les femmes de la maison ont apporté à l'avance, en un lieu désigné, et le fourrage de maïs, et les feuilles des ormeaux, des saules, de la vigne, même les croûtes de pain : apporter quelque chose est l'objet de leur constante préoccupation ; mais le père seul sait ce qui doit revenir à chaque bête de l'étable et le lui donne. — Il résulte de ces usages une race sobre, douce et forte, éminemment propre à la culture de ces terres, d'une végétation si active qu'elles demandent de nombreuses façons et des labours profonds. »

Ils sont garonnais les bœufs aux grandes proportions et aux formes souvent peu régulières qui vivent sur les rives de la basse Dordogne, de la basse Garonne et de quelques affluents septentrionaux de ces rivières : on les désigne généralement sous le nom de *marmandais*. Ils sont garonnais encore ceux qui occupent la partie méridionale du Quercy et qu'on nomme tantôt *montaubanais* et tantôt *quercinois*. Il y a d'autres dénominations encore, mais toutes sont contenues dans l'appellation de famille ; les petits noms n'en sont point exclus, mais le grand les absorbe. Assez donc sur ce point.

La production de la viande, très-insuffisante en France, voilà un fait qui s'est tout à coup révélé par un brusque changement dans le régime de la population humaine. Alors on s'est dit qu'il fallait pousser l'agriculture à faire plus de viande que par le passé, et on ne pouvait sans danger, sans souffrances, rester aussi loin en arrière des besoins. D'ailleurs, à un certain degré de civilisation, a-t-on pensé, la destination du bœuf n'est plus d'user ses forces au travail ; l'espèce entière se doit aux exigences pressées de la consommation : *Vere dignum et justum est*. L'économie sociale

a parfaitement raison de parler ainsi, et, puisque sa science est exacte dans le présent, dans ce qui est devenu l'actuel, elle devrait bien, remontant aux causes, s'attacher davantage à prévenir les effets: *savoir, c'est prévoir*; autrement la science est stérile et souvent plus nuisible qu'efficace. Si donc, prévoyant les progrès incessants de la consommation, les économistes, ces grands docteurs du corps social, s'étaient mis en face des besoins matériels, toujours grandissants de la population, et avaient songé aux moyens de développer la production aussi promptement que se développaient les besoins, l'agriculture ne fût pas restée en oubli; on l'eût secourue à temps, on eût accru ses forces en ajoutant à celles dont elle dispose déjà au profit de la société, et on l'eût mise à même d'avancer d'un pas égal au mouvement de la civilisation. A l'heure des plus grandes exigences, elle eût été prête, et non attardée, insuffisante. Mais les économistes s'occupaient de tout autre chose, ou plutôt, fidèles à leur façon d'être, ils n'ont rien su prévoir, et ont laissé se faire une disette relative au sein de richesses réelles, qui n'ont certes jamais été aussi grandes. L'agriculture a fait de son mieux avec ses seules ressources, elle n'a rien à se reprocher; elle a toujours marché, elle s'est toujours avancée en raison de ses propres forces; pour faire plus, elle avait besoin d'être aidée et secourue. On parle sans cesse de lui donner des encouragements: ce n'est pas là ce que nous réclamerions pour elle, car elle n'a jamais failli au travail; ce qu'il est indispensable qu'on lui accorde, non dans son intérêt à elle, mais dans celui de la société, ce sont les moyens de mieux servir cette dernière, qui ne saurait se passer d'elle. Le cœur ne lui a jamais manqué; elle a toujours fait au-dessus de ses forces: elle n'a donc pas besoin qu'on la stimule au labeur, car elle en prend « plein son cou; » mais elle a besoin d'être dirigée, éclairée, soutenue, aidée; elle a besoin qu'on ajoute à ses moyens, partout insuffisants, des moyens de production larges et efficaces. Que les économistes, si prompts à dresser le procès-verbal des besoins, prennent la peine d'inventorier les ressources dont peut disposer l'agriculture, et de les mettre en regard de celles que réclament les exigences de la population; ils feront un travail

utile, car la conclusion sera facile à tirer ; elle conduira à ce fait brutal que l'insuffisance des produits agricoles n'a d'autre cause que l'insuffisance des moyens de la production. Alors peut-être, avisera-t-on et fera-t-on pour l'agriculture, — élément fondamental de toutes les prospérités publiques, — en raison de ce qu'elle est réellement tenue de faire elle-même pour la société.

Ce n'est point ainsi qu'on a procédé quand on a constaté, sur tous les points à la fois, que la viande n'était plus assez abondamment produite en France. Au lieu de songer à l'agriculture française, on a porté ses regards sur l'industrie étrangère, et l'on a fait du libre échange. Mais la situation étant un peu la même chez tous les peuples, le libre échange n'a pas donné tout ce qu'on s'en était promis, et l'on a été forcé de s'occuper de la production nationale. L'a-t-on fait sainement, sensément ? Non, ne craignons pas de le dire ; on l'a fait empiriquement, de manière à donner à penser qu'on allait à la solution du problème posé ; mais, au fond, on n'a rien ajouté aux forces productives, et, celles-ci demeurant les mêmes, l'insuffisance restera aussi la même en dépit des progrès de chaque jour. Il faudra bien qu'on en vienne à s'avouer simplement ou hardiment le fait, — l'insuffisance des moyens.

Cependant, on a poussé les éleveurs, autant qu'on l'a pu, par les voies morales (les moyens matériels eussent été plus actifs et plus puissants à produire plus abondamment la viande), et l'on s'est mis à importer, à répandre des races très-perfectionnées à ce point de vue ; on a fort encouragé, par des primes, à les adopter, à les mettre partout à la place de nos races arriérées et tardives qui ne fabriquent pas aussi activement la viande. En supposant que le remplacement de celles-ci par celles-là eût été un remède efficace, veut-on se rendre compte de la dose infinitésimale qu'on administrerait à l'agriculture pour répondre à l'importance, à la grandeur du résultat proposé ?... Mais la violence et la faiblesse sont des compagnes inséparables. Faible qu'on était vis-à-vis de l'agriculture, qui ne pouvait troquer aussi vite qu'on l'aurait voulu ses races *vieilles* contre les nouvelles, on s'est mis à

les violenter en ne primant dans les concours d'animaux reproducteurs que les bêtes grasses. La logique du paysan est inflexible. Il avait engraisé pour être primé : à peine primé, il allait au boucher ; sur la production, but essentiel du concours, la prime était sans effet.

Les choses se sont particulièrement passées de la sorte dans les contrées où l'agriculture a trouvé jusqu'ici plus économique d'exécuter ses travaux avec le bœuf ou la vache qu'avec le cheval ou le mulet. On n'a pas vu qu'en destituant ici l'espèce bovine de sa première destination, on ne donnait au cultivateur aucun moyen de la remplacer, soit à la charrue, soit au char, et que toute tentative faite suivant cette direction était un non-sens. « Comme Messieurs les engraisseurs de profession, disaient les laborieux éleveurs de ces contrées, nous voudrions livrer à la consommation de beaux jeunes bœufs de trois à cinq ans ; mais, avant d'arriver au but, nous devons impérativement demander à nos bêtes un travail que rien, dans l'état actuel de notre agriculture, ne peut remplacer. Il nous faut donc une charpente osseuse, dont le développement est contraire à l'engraissement, comme il a été un obstacle à la croissance précoce. Pour concorder avec le système anglais, tout au plus faudrait-il faire marcher deux races parallèlement pour satisfaire à ces diverses exigences. Ce problème, pourquoi ne voulez-vous pas le savoir ? ne peut se résoudre ainsi dans nos contrées, où le morcellement de la propriété va toujours croissant, et rend chaque jour plus difficile l'élève du bétail. De ce conflit d'idées, qui place les faits et la pratique en opposition directe avec les idées et les décisions des jurys, l'exclusion de nos meilleurs types est le courant naturel qui nous entraînera loin du champ des concours. La question de vie pour nous est l'élève et l'entretien de nos bœufs de travail. En donnant les prix aux moins bien doués sous ce rapport, on sacrifie à une idée fausse, et l'on confond toutes les spécialités dans une seule aptitude, celle de l'engraissement. Est-ce donc là ce que l'on s'est proposé en instituant de grands concours agricoles ? »

Telles ont été les réclamations d'une partie de l'agriculture. On lui a répondu par la nécessité de lui voir produire de la

viande abondamment et quand même : *dura lex, sed lex* ; et ce raisonnement développait à l'appui tous les avantages qu'offrirait, pour atteindre ce but, l'intervention active et large de la race durham, par exemple, laquelle, sans nuire outre mesure à la faculté du travail, ajouterait énormément à la précocité des races et à leur rendement en viande nette. On ne voulait pas détruire des races utiles, mais seulement les améliorer et ajouter encore au profit qu'on en tirait déjà.

Aux discours très-éloquents des économistes, les praticiens de l'élevage ont répliqué par les faits ; et ceux-ci ont témoigné d'une manière irrécusable en faveur de certaines de ces races peu connues ou plutôt méconnues, et qu'on s'était pris à qualifier un peu légèrement de races caduques et prodigues. Il y a parmi notre population des races d'un très-grand mérite, que les résultats des concours ont vaillamment protégées contre l'invasion étrangère. Tout n'est pas à refaire, Dieu merci, tout n'est pas à répudier dans notre agriculture. Aveuglément, nous aimons surtout ce qui nous vient des autres. Quand ils nous envoient du bon, acceptons-le sans hésiter, mais ne dédaignons pas pour cela nos propres richesses. Tâchons, suivant le précepte du sage, de mieux nous connaître nous-mêmes et de nous dénigrer moins.

La race garonnaise, qui nous occupe en ce moment et que cette digression ne nous fait pas perdre de vue, la race garonnaise est au nombre de celles que nous avons conquises, car nous la possédions sans presque nous douter de ses mérites comme race appropriée à la fabrication de la viande abondante et haute en qualité. Les éleveurs l'ont produite dans les concours à ses différents âges ; elle y a pris sans conteste le premier rang, et mérite d'être appelée — la durham du Midi. Et en effet, dit-on, dans la région, à la couleur près, ce sont les mêmes formes, le même port, la même aptitude à prendre la graisse et à la prendre dans le jeune âge !

Alors on s'est fait raisonneur à son tour, dans la patrie des bœufs garonnais, et, fort de ce qu'on voyait, on a dit : « On prétend que la race durham, qui fait à juste titre l'orgueil de l'agriculture anglaise, est issue de croisements avec des sujets venus de la Hollande. Certes, nous ne voulons pas nous inscrire

en faux contre cette assertion; mais nous savons aussi qu'il résulte des documents de quelque valeur que les Anglais, pendant leur séjour en Guienne, d'Éléonore à Charles VII, appréciaient beaucoup les races bovines de cette province, et qu'ils expédiaient considérablement de sujets de cette race dans leur pays. Nous pouvons également répéter que l'un des faits qui frappèrent le célèbre Arthur Young, lors de son passage à Bordeaux, en 1787, ce fut l'aspect des bœufs, spécialement de race garonnaise, attelés aux traîneaux stationnaires alors sur le quai de la Douane. » (Aug. Petit-Lafitte.)

Mais tout ceci ne vaut pas une preuve matérielle et actuelle. La race était bonne dans le passé; elle est encore bonne dans le présent. Cette dernière assertion résulte des succès de premier ordre qu'elle remporte dans les concours d'animaux gras, succès confirmés et sanctionnés par les recherches et les constatations qui suivent à l'étal des bouchers. Sur ce point, nous laisserons parler M. le marquis de Dampierre.

« Les bœufs de la race garonnaise, dit-il, sont excellents pour la boucherie : ils atteignent le poids de 1,100 à 1,200 kilogr., poids vivant, et nous les avons vus, au concours de boucherie de Bordeaux, en 1849 et 1850, lutter avec des animaux de race pure de Durham et de la race durham-normande. Leur chair a le grain très-fin, est parfaitement marbrée, et leur suif doré. Il est remarquable que, bien qu'on ne livre d'ordinaire les bœufs à la boucherie qu'à l'âge de 6 à 8 ans, on peut cependant leur faire atteindre un haut poids à un âge beaucoup moins avancé. — La preuve en est dans le rendement des deux bœufs qui ont obtenu les premiers prix, en 1850, au concours de Bordeaux; rendement que je vais donner, en observant que les usages de la boucherie de Bordeaux ne sont pas les mêmes que ceux de la boucherie de Paris, et que les pauvres animaux y subissent un supplice qui en peu de temps diminue leur poids dans une énorme proportion. Ils sont promenés pendant deux ou trois jours avant d'être abattus. « Et cette promenade, dit le rapporteur du compte rendu, « qui commence le matin et ne se termine qu'à la nuit, sans « que l'animal reçoive autre chose qu'une médiocre ration qu'il « refuse pour la plupart du temps; cette marche sur un pavé

« inégal, au milieu du tumulte et du bruit, a pour résultat
 « inévitable d'opérer dans le poids de l'animal une déperdition
 « considérable. Un exemple frappant de ce fait est fourni par
 « le jeune bœuf qui a obtenu la première prime de la première
 « classe. Venu en bateau de Tonneins, il pesait, au départ
 « de cette ville, le 1^{er} février, 825 kilogr. ; pesé avant d'être
 « abattu, le 8 février, son poids n'était plus que de 674 kilogr. ;
 « — différence : 151 kilogr. »

« Voici le rendement des deux jeunes bœufs primés au concours de 1850 :

1^{er} prix. — Bœuf agenais appartenant à M. Cramandel, cultivateur à Meillan (Lot-et-Garonne), âgé de 3 ans et 10 mois:

Poids vif à l'abattoir.....	674 kil.
Poids des 4 quartiers seuls.....	424 kil.
Proportion des 4 quartiers au poids vif.....	62.91 %.
Poids du suif.....	55 kil.
Proportion du cuir aux 4 quartiers.....	12.96 %.
Poids du cuir.....	53 ^k ,20
Proportion du suif aux 4 quartiers.....	12.83 %.

2^e prix. — Bœuf agenais appartenant à M. Dumercy, à Puy-barbau (Gironde), âgé de 3 ans 11 mois.

Poids vif à l'abattoir.....	1,088 kil.
Poids des 4 quartiers seuls.....	683 kil.
Proportion des 4 quartiers au poids vif.....	68.78 %.
Poids du suif.....	81 kil.
Proportion du suif aux 4 quartiers.....	13.19 %.
Poids du cuir.....	68 kil.
Proportion du cuir aux 4 quartiers.....	10 %.

« Voici maintenant en quels termes M. Lefour, inspecteur général de l'agriculture, apprécie les résultats du concours de Bordeaux, en 1850 :

« Cette année, la race agenaise est entrée résolument dans
 « la lice, et a produit au concours un animal de quatre ans,
 « qui annonce ce qu'on peut obtenir de précocité de cette
 « race, pour l'harmonie des formes, la souplesse des manie-
 « ments, le fini de l'état de graisse ; ce jeune bœuf rappelle les
 « sujets les plus distingués parmi les jeunes lauréats charol-
 « lais, normands, durham même, de Poissy. »

« Cette appréciation d'un homme compétent, en parlant d'une de nos races méridionales, que le Nord croit bien loin d'être comparable aux siennes pour la boucherie, parle plus haut que tout ce que je pourrais en dire moi-même. »

Et, depuis que ceci a été écrit, la race ne s'est pas démentie. Les résultats obtenus dans les plus récents concours la montrent en progrès au point de vue de l'engraissement. En effet, le poids vif des animaux augmente sans que le rendement en viande nette diminue.

Du jour donc où la race garonnaise pourrait être remplacée comme moteur dans les travaux agricoles qu'elle accomplit si bien aujourd'hui, elle fournira — aussi jeune qu'on le voudra — des masses de viande de très-bonne qualité. Les imperfections de formes que nous lui avons reprochées disparaîtront aisément sous l'influence du repos et d'une sélection attentive.

Nous ne conseillerons avec elle aucun croisement, puisqu'elle peut s'en passer et se perfectionner sans secousse. Son squelette se réduira promptement dès que l'exercice ne tendra pas sans cesse à le développer. Nous craindriions de voir intervenir le durham, parce que celui-ci est le produit d'une nature d'aliments qui est tout à fait incompatible avec le climat du Midi, et aussi parce qu'on ne saurait, sans lui nuire, chercher à le ramener à des conditions de sobriété qui sont très-heureusement développées, au contraire, chez la race garonnaise.

Cette dernière, nous le croyons, aurait plus à perdre qu'à gagner au contact d'une autre, si perfectionnée d'ailleurs qu'ait été cette autre pour des circonstances agricoles qui ne sont plus les mêmes ici.

RACE GASCONNE.

On la trouve dans le département du Gers et de la Haute-Garonne : dans l'arrondissement de Lombes est son principal foyer : c'est là qu'on la rencontre et plus accentuée et plus parfaite. Elle a nécessairement de nombreux points de contact avec deux races voisines, que nous avons déjà étudiées sous les noms de race bazadaise et de race garonnaise. Nous pouvons cependant les distinguer comme suit : la race gasconne est plus lente et plus lourde, mais aussi plus robuste, tenace au

travail comme le sol qu'elle cultive. La race garonnaise, qui peine moins, est plus près des races modernes, dont la précocité est le premier titre à l'attention de l'éleveur. La race bazadaise enfin est plus leste, plus appropriée au sol léger qu'elle retourne, et surtout aux fatigues des longues courses qu'elle supporte à merveille.

Forte et corpulente (fig. 34), la race gasconne résiste donc énergiquement à de pénibles labeurs. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car elle n'a aucun auxiliaire dans les autres moteurs agricoles. Elle accomplit sa tâche, quoique avec lenteur. Le bœuf surtout est lourd; la femelle a plus d'agilité, mais il faut nécessairement lui demander un peu moins. La faculté laitière ne peut être indiquée que pour mémoire. La vache nourrit ordinairement son veau; ses mamelles tarissent aussi vite que le nourrisson peut s'en passer.

Ce que les besoins encouragent à rechercher dans cette race, c'est la légèreté relative de la marche unie à beaucoup de vigueur. Elle ouvre des guérets et traîne à travers un pays fort accidenté, « et où, dit M. le marquis de Dampierre, les labourages des coteaux sont pénibles et difficiles. Son aptitude y est donc mise à une épreuve constante. Son pelage est un peu moins foncé, mais semblable à celui de la race de Bazas. Son corps est parfaitement pris, la côte arrondie; les reins sont bien faits, les aplombs excellents, les membres nerveux; la tête est courte et expressive; son ensemble dénote à la fois l'énergie et la docilité, qui sont bien les caractères de cette race précieuse; mais on peut lui reprocher d'avoir la racine de la queue très-saillante et l'épaule plus osseuse que charnue.

« Les vaches, entretenues en plus grand nombre que les bœufs, y sont, comme dans la plaine de la Garonne, soumises aux plus rudes travaux. Elles ont moins de force que les bœufs, mais elles sont plus vites, plus légères à la marche, et on leur réserve de préférence les charrois. Leur travail le plus pénible est de dépiquer le blé en traînant le rouleau sur l'aire de la métairie, l'été, par un soleil ardent; on n'y emploie pas les bœufs, qui maigriraient beaucoup, et les vaches, qu'on ne ménage pas, qui d'ailleurs ont une allure plus rapide et plus appropriée à ce travail, y sont seules occupées.

« Le grand défaut des vaches de la race gasconne, comme de celles de la Garonne et de Bazas, est d'être mauvaises laitières. On ne leur demande que la nourriture de leur veau, et il ne vient à la pensée de personne de soigner, de perfectionner les facultés laitières de cette race, aussi susceptible qu'une autre de s'améliorer dans ce sens. Le laitage est peu en usage dans le Midi : il n'entre pas dans la nourriture des classes ouvrières, et les personnes aisées qui veulent du lait et du beurre se procurent des vaches de Gascogne, ou de ces petites races bretonnes que les marchands de l'Ouest mènent en grand nombre dans le Midi, à toutes les époques de l'année.

« Le joug est le seul mode d'attelage adopté, le seul possible même dans un pays accidenté comme le département du Gers; et il est d'usage d'amputer une des cornes de l'animal, pour peu qu'elle gêne par sa direction : cette amputation ne semble avoir aucun inconvénient ; elle ne déprécie en rien les animaux sur lesquels on la pratique.

« Un usage commun presque à toute la partie du Midi, où les animaux de travail sont tenus au régime de la stabulation, se trouve ici avec tous ses inconvénients : les bestiaux, pour approcher de leur nourriture, sont forcés de placer les pieds de devant sur une sorte de marche qui est établie tout le long de la crèche, à un niveau très-supérieur à celui où sont posés les pieds de derrière, de façon que l'inclinaison de leur rein est énorme, et aussi condamnable au point de vue hygiénique que ridicule à voir. Les membres postérieurs portent tout le poids du corps, et doivent se fatiguer hors de proportion avec ceux de devant. Cette position est très-peu favorable pour la digestion des aliments, et enfin, pour les vaches, elle ne peut qu'entraîner des accidents graves, des mises-bas avant terme, etc.

« Ce que j'ai dit du bouvier des plaines de la Garonne peut se rapporter à celui de la Gascogne tout entière : il est soigneux pour les animaux, il les traite avec douceur, bien qu'il en exige de rudes services et une allure toujours rapide.

« On élève, dans le Gers, un assez grand nombre de chevaux et de mulets ; mais ils ne sont nullement employés à la culture, et, quand je rapproche ces circonstances des efforts que

font quelques théoriciens habiles pour pousser le gouvernement et les cultivateurs français dans la voie ouverte par l'Angleterre, et chercher à remplacer *partout* et *toujours* le travail des bœufs par celui des chevaux, de manière à réduire le bœuf à la simple condition de machine à fabriquer de la viande et du fumier, au rôle de la poularde, comme ils disent, je me sens de plus en plus convaincu qu'on prend la question par un trop petit côté pour pouvoir jamais réaliser ce qu'on désire. On ne change pas ainsi les habitudes et les aptitudes d'un peuple, sans modifier d'abord les causes rationnelles qui les produisent. Perfectionnez d'abord l'agriculture; répandez les lumières agricoles; faites apprécier la fécondité des bonnes méthodes de fumure et des riches cultures de l'Angleterre et du nord de la France; faites ressortir le prix du temps, le profit des travaux menés avec rapidité, dans le temps le plus convenable, et alors seulement vous aurez démontré la nécessité des moteurs les plus vites, les plus prompts à exécuter vos travaux; alors seulement vous pourrez avec fruit chercher à remplacer le bœuf par le cheval. Mais vous trouverez encore de grands obstacles dans la nature des races chevalines du Midi, races légères et peu propres, par leur faible poids et la vivacité de leurs allures, leur excès de sang, à traîner de lourds fardeaux ou à ouvrir des sillons. Ce sera un autre problème à résoudre.

« Que ces difficultés du présent et de l'avenir soient donc un avertissement salutaire, et fassent apprécier la valeur des races bovines aussi aptes et rapides au travail que celle de Gascogne. »

On le voit, la question se présente toujours la même. La nécessité du travail oblige. C'est le travail qu'il faut d'abord assurer, car les chômages auraient ici de terribles conséquences. Des divers produits qu'on peut retirer du gros bétail, dans certaines conditions économiques, le moins lucratif est assurément le travail; mais, quand les choses sont ainsi arrangées, quand l'espèce bovine seule l'exécute, il faut bien se soumettre, à moins de donner à l'agriculture les moyens de faire brusquement sa révolution, c'est-à-dire la possibilité de s'adresser immédiatement à un autre moteur. Ce n'est pas si facile qu'on a l'air de le dire; le temps au moins est l'un des

éléments indispensables au changement qu'on désire, et qui s'accomplira à n'en pas douter. L'exemple de l'Angleterre, y compris l'Écosse et l'Irlande, qui ont renoncé comme elle au travail du bœuf et de la vache, ne sera certainement pas perdu pour la France ; mais nous ne le suivrons que lentement, peu à peu, dans la mesure trop étroite de nos ressources, à moins que de puissants auxiliaires n'interviennent pour précipiter notre marche et hâter le résultat.

On pourrait reprocher un peu de partialité au portrait qui a été tracé par M. le marquis de Dampierre : il est exact quand on l'applique aux sujets d'élite ; il est un peu flatté quand on le rapporte à la généralité. On trouve alors dans la conformation les traces non équivoques d'une existence éprouvée par de rudes labeurs ; ainsi, les côtes plates, le garrot mince, le dos tranchant, la tête forte et lourde, tout le système osseux saillant et prédominant, la peau dure et épaisse.

Le premier pas à faire dans l'amélioration consisterait à effacer par un bon choix de reproducteurs les défauts qui résultent de l'excès de fatigue, en allégeant un peu la tâche ; puis, grâce à cette dernière condition, à amener insensiblement la race au point de perfection compatible avec les exigences amoindries de la situation où elle se trouve. On la rapprocherait beaucoup alors de la race garonnaise, car on aurait quelque peu réduit le volume des os au profit de l'accroissement des chairs ; on aurait donné plus de développement aux parties postérieures, et l'on aurait fortement dégrossi la tête. L'aptitude au travail resterait encore autant développée qu'il en serait besoin si de meilleurs outils aratoires remplaçaient peu à peu les grossiers et lourds instruments en usage ; si le drainage séchant et aérant le sol le rendait moins lourd, plus meuble, plus facile à remuer ; si..... si..... si..... Mais vraiment c'est ainsi que la révolution se fera, car elle est commencée ; il ne faut pas l'attendre d'un système d'innovations subites. Ici, comme en beaucoup de choses, patience et longueur de temps feront, comme a dit La Fontaine,

..... Plus que force ni que rage.

RACE DU GÉVAUDAN.

Contrée montagneuse et pauvre, formant la partie septentrionale du Languedoc, le Gévaudan n'est guère connu sous le rapport agricole. Par contre, son nom est populaire en France, grâce à la légende dont on effraye les enfants terribles, et qui se transmet d'âge en âge sous cette caractéristique appellation : « La bête du Gévaudan. »

Nous allons pourtant faire connaissance avec une petite race de bétail qui ne manque pas de mérite, eu égard au milieu dans lequel elle se produit. C'est, à grande distance, une forme qui rappelle la petite race bretonne ; nous disons par là qu'elle vit sur des terres peu fertilisées, et que son aptitude la plus développée est la production du lait.

Bien qu'elle soit ancienne comme la pauvreté, la race du Gévaudan est ignorée autant que la richesse, aux lieux qu'elle voit naître. On l'a désignée sous d'autres noms, par ceux-ci, par exemple, race lozérienne ou du mont Lozère ; on l'a aussi attaquée en brèche en lui refusant la qualification de race : on la faisait descendre alors de celle d'Aubrac, dont elle n'était plus qu'une émanation affaiblie, une dégénération. Il y a eu du vrai dans ce méchant propos, quand il s'est agi de croisements intempestifs : en mêlant les deux familles, on avait nui également à l'une et à l'autre ; les mauvais résultats ont empêché de dépasser les essais infructueux, et le Gévaudan a conservé sa charmante petite race (fig. 35).

Le nom sous lequel nous la classons aujourd'hui paraît avoir prévalu, et nous y applaudissons. C'est un président de Société d'Agriculture de la Lozère, M. Th. Roussel, qui l'a rendu définitif en y attachant une description faite de main de maître, dit M. Victor Borie, qui a rapporté cette description dans le *Journal d'Agriculture pratique*, où nous allons la prendre à notre tour (1).

« Entre les anciens volcans d'Aubrac et la chaîne granitique de la Margeride, dans une sorte de triangle, borné au

(1) 4^e série, t. VIII, p. 287.

sud par le cours du Lot et de la Colagne, à l'ouest par celui du Bès, et par la Trueyre à l'est et au nord, s'étend, à une altitude moyenne de 900 à 1000 mètres, une région ondulée, assise sur le granit, et coupée de bois de pins, de pacages et de prairies. Cette région comprend principalement les cantons de Saint-Amans, Serverette, Aumont, Saint-Chély, Fournels et le Malzieu. De quelque côté que l'on arrive dans cette partie de l'ancien Gévaudan, on voit le poil de couleur noire ou chatain dominer parmi les bestiaux qui paissent dans les campagnes. Si l'on examine de près, on s'aperçoit que la généralité de ces animaux diffère plus encore des Aubracs par le type des formes que par la taille et la couleur. Malgré d'incontestables indices des croisements multipliés avec des animaux d'Aubrac et d'Auvergne, et au milieu du décousu de formes qui résulte de ces croisements et de la promiscuité sans règle à laquelle est abandonné ce bétail, on reconnaît chez un grand nombre d'animaux à robe sombre une remarquable finesse. L'ossature, toutes proportions gardées, y est plus déliée que chez l'Aubrac, la corne plus grêle et plus relevée, l'allure plus vive, la peau plus douce, et tous les signes laitiers généralement mieux marqués. Les bœufs n'ont jamais l'aspect imposant des Aubracs ; ils sont moins lourds, mais aussi moins étouffés, robustes cependant, rustiques, et très-suffisants pour tous les travaux des terres granitiques. La vache a un cachet beaucoup plus féminin, s'il est permis de dire ainsi ; elle rappelle par divers traits la race bretonne, et pêche assez souvent par une inflexion de la colonne vertébrale et par une légère incurvation des jarrets, qui fait dire qu'elle est jarretée ou jarretièrè. »

La vache de Gévaudan, assez pauvrement nourrie, donne souvent 10 et 12 litres de lait par jour, pendant un certain laps de temps. Ce rendement doit la mettre, pour l'année entière, au niveau de la *brète* : elle se contente d'un peu de foin ou de regain, et donne plus qu'une autre, à égalité de nourriture, sur les montagnes granitiques du Gévaudan. Avant l'introduction des taureaux d'Aubrac, on la recherchait comme laitière, et on la transportait dans certaines contrées du Midi, où on l'aimait pour la qualité de son produit. Le mélange du

sang d'Aubrac ayant affaibli ses qualités laitières, l'exportation a cessé au détriment de la Lozère. C'est ainsi qu'on gâte ses races,

Faute de cultiver la nature et ses dons.

On cherche à réformer d'une manière absolue les alliances étrangères et à entourer la petite race de Gévaudan, — sobre, rustique et laitière, — des soins d'hygiène les plus propres à sa condition. C'est fort bien fait : elle convient mieux, dans son état de pureté, aux diverses contrées du Midi, où on l'introduisait naguère, que les vaches suisses ou savoyardes qui ont pris sa place du jour où de malencontreux croisements l'avaient altérée. Ces races exigeantes coûtent cher d'achat et d'entretien, deux conditions qui plaident fort en faveur d'un retour à la bonne petite laitière du Gévaudan.

RACE LANDAISE.

On a fait en 1858, pour la première fois, dans les concours officiels, une place à part au petit bétail des Landes : on l'a qualifié alors de race pure. Il ne méritait pas qu'on le distinguât de la sorte, mais nous ne voulons pas le destituer complètement, et nous lui conservons l'appellation qu'on lui a donnée dans un de ces jours où la faveur, longtemps contenue, tombe un peu au hasard sur les plus déshérités.

À vrai dire, la race landaise n'est qu'une réduction, une variété plus ou moins chétive de la grande famille pyrénéenne que nous étudierons bientôt. Elle forme, dans le milieu qui lui est propre, un groupe assez peu intéressant pour d'autres que pour les habitants de ces contrées. Dans un pays à végétation rare et pauvre, le bétail ne saurait être ni abondant ni riche tant que les conditions culturelles resteront ce qu'elles sont encore : mais si l'agriculture progresse, si elle accroît la fécondité des terres, si elle réussit à substituer l'abondance à la pénurie, la population bovine des Landes changera promptement ; elle disparaîtra pour faire place à une variété plus productive de la même famille, à celle de la vallée de Barétous, par exemple, qui lui est très-supérieure par cela seul qu'elle vit sur des terres d'une tout autre fertilité.

Cependant, la race landaise a trouvé dans M. le marquis de Dampierre un historien éloquent; nous ne résistons pas au plaisir de lui emprunter la charmante biographie qu'il en a donnée. Nous copions en totalité et textuellement. Les choses sont, peut-être, un peu embellies; à part cela, elles sont vraies comme tout ce qui émane de la plume du consciencieux et savant agronome.

« Le bétail, dans les Landes (fig. 36), est assez petit, trapu, parfaitement pris dans ses membres, lesté et énergique; sa couleur grain de blé, plus claire autour des yeux et aux extrémités, se nuance cependant d'un rouge plus foncé ou de brun chez quelques animaux. Il a les cornes fort longues, minces, déliées et souvent contournées, de couleur blanc mat et noires vers le bout.

« Les animaux de cette race, fine et rustique tout à la fois, sont d'une vivacité, d'une énergie, d'une résistance extraordinaire au travail; leur sobriété est fort grande, et leurs membres, secs et nerveux comme ceux des bœufs anglais du Devon, ont un caractère à part et dénotent une extrême légèreté.

« L'agriculture est peu avancée dans le département des Landes: les prairies naturelles y sont rares et de peu d'étendue, les prairies artificielles bien plus rares encore, et la culture du blé et du maïs absorbe tous les soins de ses laborieux paysans. — Le bétail n'a guère, pour se nourrir, que de l'herbe rare et dure qu'il pâture dans les *touyas* annexés à chaque métairie. Pendant l'hiver seulement on donne aux animaux qui travaillent un peu de foin, aux autres de la paille de blé ou de maïs. — Dans un grand nombre de métairies, de la *Chalosse* surtout, les bœufs sont nourris à la main. Plusieurs guichets sont pratiqués dans le mur de la pièce de la maison qui donne sur la cour entourée d'abris et de barrières où le bétail vit toujours en liberté; c'est par ces guichets que toutes les personnes de la maison, à tour de rôle, présentent, bouchée par bouchée, la nourriture aux animaux; et Dieu sait l'industrielle économie qui préside à la formation de chaque bouchée qu'on introduit avec soin jusqu'au fond du gosier de l'animal, qui ne peut ainsi la rejeter: on le tente par la vue d'une feuille de maïs encore verte, de quelque brin d'un foin

appétissant ou d'un morceau de navet; mais ces apparences sont trompeuses, et la pauvre bête n'avale qu'une paille bien sèche, qui fût restée intacte dans son râtelier ou lui eût servi de litière sans la supercherie de ses gardiens.

« Cette méthode de soigner le bétail prend un temps énorme et absorbe presque les nuits des pauvres laboureurs, dont le jour tout entier est réclamé par les travaux des champs. Mais il est merveilleux de voir avec combien peu de fourrage de la plus médiocre qualité on entretient, dans un excellent état, des bœufs qui, cependant, exécutent les labours les plus pénibles et les plus répétés.

« Les vaches, beaucoup moins fortes que les bœufs, ne résistent pas moins bien qu'eux à la fatigue, et on les soumet à un dur travail, pendant même qu'elles nourrissent leurs veaux, sans leur donner aucun supplément de nourriture, et sans que cela paraisse en rien les faire souffrir.

« La légèreté de ce bétail est extraordinaire : il marche parfaitement au trot sans s'essouffler, et j'ai vu des bœufs, qui n'étaient nullement habitués aux charrois, faire, sans aucune fatigue, pour le transport de la chaux, dont on use beaucoup pour l'amendement des terres, jusqu'à 75 ou 80 kilomètres dans une nuit et un jour. On ne choisit même pas les attelages pour ces transports : dix ou douze charrettes partent quelquefois du même endroit pour Roquefort, elles en reviennent chargées, et jamais aucun bœuf ne reste en route.

« Ceux qui ont pris leur part, dans le département des Landes, d'un plaisir qui y est populaire avant tous, les courses, ont pu juger de l'agilité merveilleuse de la charmante race bovine de ces contrées. Les taureaux figurent rarement dans ces jeux, bien qu'ils portent le nom de courses de taureaux. Il est plus ordinaire d'y voir des bœufs ou des vaches aux prises avec les *écarteurs*, et faire avec eux assaut de légèreté et d'adresse.

« Ce ne sont plus ces terribles et émouvantes courses espagnoles, ce luxe de mise en scène, ces combats à outrance, le sang qui ruisselle et la mort inévitable du taureau le plus brave; mais c'est la même ardeur, la même passion de la foule, la même agilité, la même audace de la part des acteurs, une curieuse connaissance des mœurs de l'animal auquel ils se

présentent témérairement sans autre défense que la rapidité de leur *écart*. L'animal fond sur eux de toute son impétuosité, il ne trouve plus rien devant lui, et il s'arrête, stupéfait, pour recommencer la même lutte d'adresse. Un bon écarteur est charmant à voir : c'est à peine si, la cigarette à la bouche, il fait un léger mouvement quand le taureau fond sur lui tête baissée ; les cornes rasant sa poitrine, mais il a suffisamment calculé la distance. Quelquefois il attend l'animal de pied ferme, et quand celui-ci, furieux, baisse la tête pour le frapper, il lui pose un pied entre les cornes et le franchit avec sang-froid, aidé par la rapidité et la violence avec lesquelles le taureau relève la tête. Mais tous ne sont pas adroits, et maints épisodes de culottes déchirées et de novices rudement culbutés viennent égayer le spectacle et forcent les prudents directeurs de ces fêtes si populaires à tenir l'animal qui est en course par une longue corde qui prévient les accidents graves. C'est un homme expert qui, d'ordinaire, est chargé de ce soin, et il sait alors mesurer sa surveillance au degré d'habileté de l'écarteur : il a lui-même d'ailleurs souvent besoin d'éviter les attaques de l'animal en franchissant la barrière, et il lui faut un coup d'œil sûr. »

Dans la situation faite au bétail par des circonstances agricoles semblables à celles qui entourent la petite race landaise, il n'y a pas lieu de chercher des améliorations en dehors d'elle-même ; il faut simplement rehausser la valeur des animaux de la race qu'on destine à la reproduction. Choisir, autant bien que possible, parmi les élèves, ceux qui se montrent les meilleurs ou les mieux conformés ; avoir pour eux quelques soins inusités dans l'élevage de tous, surtout les nourrir un peu plus substantiellement que le commun des martyrs, n'est pas chose si malaisée ou absolument impossible. Par cette seule attention, pourtant, on oppose déjà un sérieux obstacle à la dégradation, on maintient une race locale à la hauteur des influences de l'indigénat au lieu de la laisser tomber au-dessous de son niveau, et, quand est venu le moment d'avancer, on la trouve toute prête pour le progrès.

Ce système de reproduction ne heurte aucune idée ; il met seulement à la place de l'incurie un peu de cette sollicitude

raisonnée qui forme toujours, en l'espèce, un placement à gros intérêts.

RACE LIMOUSINE.

Il y en a deux, — l'ancienne et la nouvelle.

L'ancienne n'a plus qu'une importance restreinte, car on ne la trouve plus que dans les montagnes et dans les cantons les plus pauvres en cultures, où elle représente le passé, un état agricole très-arriéré. Infatigable et rustique, telles ont été ses qualités distinctives; excellente au travail des champs et à tous les transports qu'il nécessite, elle se développait lentement sur des terres peu fertiles dont la végétation avait autant à souffrir de l'humidité par la pluie que de la sécheresse pendant les chaleurs. En de telles conditions, les plantes n'acquièrent de grandes propriétés alimentaires à aucune époque de l'année; le bétail qui en vit demeure forcément petit et plus ou moins chétif.

La nouvelle race est tout autre. D'ailleurs, toutes les parties de la province ne sont plus autant déshéritées qu'autrefois, et l'agriculture n'est pas restée, sur ce point, complètement stationnaire, il s'en faut. S'il y a beaucoup de pauvreté encore, il y a aussi plus d'aisance que dans le passé. Or, cet acheminement vers la richesse a sa base dans l'amélioration du sol. Il est même des cantons d'une admirable fertilité et dans lesquels on récolte, sur des espaces plus ou moins circonscrits, mais assez nombreux, des foins d'une qualité réellement supérieure. Il faut bien que cela soit, car il suffit, presque seul, à l'engraissement d'animaux bien connus aujourd'hui sous le rapport du rendement et sous celui de la haute qualité de la viande. Nous reviendrons sur ces deux points.

La race limousine a le pelage jaune (fig. 37), couleur grain de blé, avec une nuance plus pâle à la face interne des membres: elle a l'œil grand, doux, entouré, ainsi que le mufle, d'un cercle blanchâtre; sa peau est plus souple, moins rude au toucher que dans les races de montagnes; elle a des animaux de toutes les tailles, et, par ce caractère, répond aux ressources d'alimentation qu'elle a rencontrées sur son chemin, car les habitudes d'élevage et la spéculation ne la retiennent

pas d'ordinaire au lieu natal. Cependant, prise en masse, la paille serait trop haute chez le bœuf, petite chez la vache ; le corps est assez long ; chez les bêtes qui peinent, il paraît plutôt grand qu'épais. Alors la côte manque de rondeur, le garrot est élevé, peu musculéux ; les épaules sont plaquées contre une poitrine qu'on voudrait plus large ; le train de derrière n'a pas assez de développement ; il y a beaucoup de sans-culottes dans cette importante famille ; le cou est peu long ; la tête paraît trop forte chez les bêtes tout à fait maigres ; les cornes sont blanchâtres dans toute leur longueur, quelquefois, cependant, un peu brunes au sommet ; elles sont grosses, aplaties à la base, pas toujours bien contournées, dirigées en avant et souvent en bas. En général, le squelette est saillant, mais non grossier.

Ce portrait se rapporte plus au bœuf qu'à la vache. Celle-ci est petite, toute féminine, qu'on nous passe le mot. Si on ne lui imposait pas une trop rude tâche, elle serait bien prise dans son ensemble et d'une finesse remarquable ; ses membres sont plus nerveux que développés, ses os relativement petits. La tête est légère et ne manque pas d'expression ; le rein est soutenu ; la côte est plus ronde que nous ne l'avons vue précédemment ; les hanches sont bien conformées. Elle a une grande énergie et travaille bien plus lestement que le bœuf, lequel chemine lentement et paresseusement ; elle est mauvaise laitière, cela va de soi.

Ces différences, très-tranchées, viennent de ce que la femelle demeure un produit exclusif de la localité, tandis que les veaux mâles et les jeunes bœufs, objets d'une spéculation très-active, changent plusieurs fois de mains comme pour aller chercher fortune en des contrées où on les élève, où on les pousse, et d'où quelques-uns reviennent ensuite pour être engraisés, et finir comme doit finir tout bétail bien mené, à l'abattoir, loin du lieu de production.

Frappé de l'énorme différence qui existe, quant aux proportions seulement, entre les bœufs limousins et leurs mères, nous avons cherché à nous expliquer cette anomalie. Elle n'est qu'apparente. Ne quittant pas la terre natale, la vache limousine reste exclusivement limousine, fine, légère, nerveuse et

résistante : ainsi le veulent les circonstances de climat et d'alimentation qui la façonnent ; les mâles, au contraire, ne trouvant pas de quoi vivre à côté de la population femelle de la contrée, sont exportés, disséminés, voulons-nous dire, et vont se développer dans le voisinage, où leur éducation est, du reste, bien plus artificielle que naturelle. On les élève un peu à la brochette, en enfants gâtés ; on leur donne des soupes, des nourritures préparées *ad hoc*, qui les amollissent en détendant la fibre musculaire, en grossissant les os sans ajouter à leur substance, car ils perdent beaucoup de leur densité en prenant plus de volume que de poids. On les souffle, ces chers nourrissons, en augmentant la masse des chairs, en épaisissant le corps, en hâtant la croissance, en allongeant les lignes, en forçant la vitalité à changer toutes ses conditions premières ; et l'on arrive successivement à former des animaux à la grande charpente, à l'appétit ouvert, à l'aptitude merveilleuse à transformer en viande d'excellente qualité des formes en apparence peu propres à une telle fin. Quand il est élevé, le bœuf travaille, mais avec toute l'indolence et toute la nonchalance désirables ; il se ménage tout en faisant bien et sans s'attarder jamais dans sa condition : on le nourrit convenablement ; loin de perdre sous le joug, son poids s'accroît toujours ; quand l'heure de la réforme a sonné, un repos complet et une abondante ration de foin lui font atteindre le degré d'engraissement qui marque le terme de sa carrière. Entre l'enfant et la bête grasse, il est, ainsi que l'a fait remarquer M. le marquis de Dampierre, l'animal de trait que Pierre Dupont a décrit dans ces quatre vers d'une chanson bien connue :

Les voyez-vous, les belles bêtes,
Creuser profond et tracer droit,
Bravant la pluie et les tempêtes,
Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid ?

L'activité du commerce des veaux élevés hors du Limousin, et par des gens qui ne font pas naître, a été, pour la race limousine, une cause très-efficace de progrès. Les éducateurs ont eu leurs exigences ; ils ont recherché la belle conformation, la finesse du tissu cellulaire, les conditions organiques qui

promettaient le plus. Afin de répondre aux vues de l'éleveur, le producteur s'est ingénié à faire mieux que par le passé, à obtenir des animaux de la forme et teneur demandées; plus de poids et de corpulence, plus de symétrie, un meilleur ensemble et plus d'état. On crut trouver dans le taureau agenais l'améliorateur capable de pousser au degré d'amélioration voulu; on l'importa un peu partout, sur les divers points du Limousin; mais les premières tentatives de croisement s'étendirent des environs de Limoges aux autres parties de la contrée, où elles devinrent bientôt générales. Les résultats furent réellement un progrès, et l'ancienne race, en moins de trente ans peut-être, se trouva presque complètement remplacée par la race actuelle, sortie de ce croisement universalisé, suivi avec plus de persévérance que nous ne sommes habitués à en rencontrer dans les masses lorsqu'il s'agit d'une question de cet ordre.

Le sang agenais a quelque peu civilisé la race plus sauvage, moins domestiquée du Limousin; il en a élevé la taille, il l'a étoffée, il a accru sa précocité, et, par cela même, rendu son éducation moins onéreuse ou plus profitable. Si la race agenaise avait été elle-même plus avancée, l'amélioration eût été plus rapide et plus complète; mais alors elle eût sans doute été moins générale, car on a déjà reproché au sang étranger d'avoir amolli ou alourdi le sang indigène, d'avoir diminué le degré de résistance au travail, qui était si naturel à ce dernier. On n'aurait donc pas porté une main trop hardie sur la race limousine, qui, avant d'être productrice de veaux à vendre et productrice de viande, avait à fournir toute une carrière de labeur. Le reproche adressé au taureau agenais nous touche peu, puisque avec lui tous les travaux agricoles confiés aux bêtes bovines ont pu s'exécuter comme par le passé, et que la race ne s'en est pas moins élevée sur l'échelle de l'espèce; mais nous croyons que si son influence avait été plus active, que si elle avait modifié tout d'un coup la race limousine, au point de la rendre impropre au travail, l'amélioration eût été repoussée de toutes parts; car, avant de spéculer sur les veaux et sur la boucherie, il fallait assurer tous les produits qui résultent du travail largement exécuté et achevé

sur tous les points à la fois. La révolution commencée se complétera ; le temps lui est nécessaire : ne précipitons pas aveuglément ni outre mesure les événements. A chaque jour suffit sa tâche. Si la race limousine donne aujourd'hui à la consommation un quart ou un tiers de viande de plus qu'il y a trente ans, les éleveurs ont rempli leur mission dans une mesure aussi étendue qu'il leur était donné de le faire ; car cet accroissement, n'ayant été acheté au prix d'aucun sacrifice, est une création de richesse qui a bien son prix. La satisfaction des besoins généraux peut demander plus ; mais l'agriculture a fait en raison de ses ressources et de ses forces propres. C'est à ceux qui la trouvent insuffisante à lui prêter main-forte, à lui apporter le secours des moyens qui lui manquent pour se surpasser elle-même.

La voie dans laquelle la race limousine s'est trouvée engagée, comme à son insu, est très-bien définie ; elle s'est conservée race de travail en devenant race de boucherie meilleure : elle restera dans sa ligne. Ceux qui donnent le conseil de la faire laitière par surcroît n'ont pas réfléchi qu'ici la production du lait détournerait sans profit une partie des forces de l'économie, beaucoup mieux appliquées à fabriquer de la viande. Introduire entre autres le sang de Salers dans les veines de la nouvelle race limousine serait une faute économique des plus grossières, à moins qu'avec les taureaux de cette race on n'apporte aussi en Limousin les montages d'Auvergne. Quand on lit certains ouvrages de zootechnie, on s'explique sans difficulté le peu d'influence que la plupart ont exercée sur l'esprit agricole en France, et l'on se félicite que les éleveurs ne soient pas plus disposés aux innovations : mieux vaut un peu de routine que trop d'imagination. Entre l'imagination un peu vive de quelques savants et la résistance, même un peu trop prolongée, de la masse des praticiens, le choix est facile. La société, la fortune publique sont plus à l'abri du danger et des catastrophes en se fiant à ceux-ci qu'en courant les aventures à la suite de ceux-là.

La sélection, intelligente et réfléchie, qui fait employer à la reproduction de bons taureaux garonnais de la variété agenaise et les meilleures vaches de la nouvelle race limousine, suffit,

quant à présent, à toutes les exigences de cette dernière. Le jour où elle devra franchir un autre degré de l'échelle, elle n'aura rien de mieux à faire qu'à oublier toutes les races françaises et à se mêler à celle de Durham. Mais nous n'en sommes pas encore là. D'ailleurs, la famille agenaise ne reste pas stationnaire; elle marche et s'élève chaque année vers le point de perfection compatible avec sa bonne et riche nature. La race limousine profitera de tous les avantages qui deviendront siens et se perfectionnera elle-même; elle s'élargira dans la poitrine et se développera dans les quartiers de derrière, de manière à avoir la vie plus pleine, de manière à fournir plus abondamment à l'abat. On lui a reproché de ne pas donner en viande un rendement proportionnel assez considérable, de laisser trop d'issues par conséquent. Nous croyons bien que ce reproche était fondé naguère encore. Il pouvait tenir à deux causes qui s'atténuent un peu tous les jours : l'époque avancée de la vie où se faisait l'engraissement, et l'état forcément incomplet de cette préparation, quand elle était devenue plus difficile, moins par l'âge peut-être que par cette condition toute particulière où se trouve l'économie animale à la suite d'une existence toute de labeur. L'infériorité n'était pas innée, congéniale, inhérente à la race; elle était accidentelle, tout individuelle. En effet, du moment où les causes ont cessé d'agir, l'effet a disparu. Cette découverte, tant soit peu inattendue, a placé haut dans l'estime des zootechniciens, des bouchers et des consommateurs, la race limousine opportunément retirée du travail et convenablement préparée pour la boucherie. On l'a comparée alors, dans les poids relatifs, avec des races qui l'avaient toujours primée jusque-là, et l'on a été fort surpris de la trouver supérieure quand on la croyait si pauvre et si peu douée. Les expériences comparatives lui ont donc été favorables, elles l'ont mise en renom. La voilà réputée bonne et de nature généreuse seulement en raison des soins qu'on lui accorde. Conservez-lui précieusement ses facultés, cultivez-les avec intelligence, et vous accroîtrez encore le rapport proportionnel de la viande nette au poids vif, car vous n'êtes point arrivé à la perfection.

RACE DE LOURDES.

Nous détachons à dessein ce groupe de la famille pyrénéenne, autour de laquelle la multiplicité des noms et un peu d'esprit gascon ont réussi à faire la confusion. Toutefois, la variété pyrénéenne de Lourdes est assez caractérisée pour justifier une étude distincte, si rapide qu'elle soit. Elle occupe, dans les hautes Pyrénées, les vallées d'Azun, de Barèges et d'Argelès; Lourdes est son principal centre et lui a donné la dénomination qu'elle porte : elle lui a fait honneur du reste, car elle a su, grâce à ses qualités laitières, conquérir un rang assez élevé dans l'estime des habitants d'une partie du midi de la France. Sa réputation n'est pas usurpée : nous l'avons vue, chez elle et dans plusieurs grands concours, enlever le suffrage du public, dont l'opinion certes ne s'était point égarée.

La race de Lourdes donne aussi du travail et de la viande ; toutefois, ce qui lui a valu une place à part, c'est l'aptitude au lait. Puisque avant tout elle est laitière, c'est de la vache que nous devons parler. Aussi bien les mâles sont-ils toujours en minorité très-faible dans les troupeaux dont les bêtes sont principalement entretenues pour la production du lait; ils disparaissent de bonne heure : ce fait n'a pas besoin de commentaires.

Nous ne voyons pas une grande uniformité dans la robe des vaches lourdaises, ainsi qu'on les appelle encore. Les unes sont jaunes (fig. 38); les autres un peu grises, avec les yeux noirs; d'autres, plus foncées, ont la couleur blaireau; mais on recherche de préférence le pelage clair — louvet — avec des poils marrons en dedans des oreilles et sur les lèvres. On donne à ce caractère une importance un peu idéale, en le faisant concorder avec un plus grand développement de la qualité laitière. Le préjugé sera venu de quelques bêtes, exceptionnellement bonnes, que le hasard avait ainsi nuancées. L'aptitude reconnaît d'autres causes; son principe découle d'une source plus sûre et d'une prédominance organique d'un ordre supérieur. Nous n'avons relevé ce fait que pour dire à quel point est ar-

riérée ici la connaissance du bétail, à quel point l'éleveur est resté étranger aux facultés dont la nature seule a doté les espèces locales. Il en résulte que la reproduction n'est soumise à aucune règle définie, que la race va un peu à l'aventure, et, pis que cela vraiment, que les troupeaux de Lourdes, par exemple, dans lesquels on devrait trouver le plus d'homogénéité, se recrutent tantôt dans la montagne et tantôt vers Tarbes. On s'efforce sans doute à n'y introduire que des bêtes laitières; mais alors on réunit les individualités, et l'on ne travaille plus à multiplier une race distincte, à caractères constants, aux facultés acquises et sûrement transmissibles. Cette recherche des vaches laitières, en dehors de la famille de Lourdes, a été suggérée par des demandes d'achats supérieures aux ressources même de la race. C'est afin de vendre à tous ceux qui ont voulu acheter des laitières de Lourdes qu'on a emprunté aux productions voisines, sauf à recevoir des reproches pour des bêtes inférieures ou à voir s'éteindre dans l'avenir un débouché avantageux. Peu de gens savent résister au gain du moment en vue de profits ultérieurs plus ou moins éloignés. Les éleveurs de la race bovine de Lourdes devraient apprendre par cœur l'histoire de la poule aux œufs d'or,

Belle leçon pour les gens chiches !

mais leçon presque toujours perdue. D'ailleurs, il n'est pas honnête de vendre aux étrangers, sur étiquette de Lourdes, des bêtes d'une tout autre provenance.

Quoi qu'il en soit, la race lourdaise, remarquable par l'ampleur relative et l'harmonie de ses formes, est particulièrement estimée pour l'abondance du lait produit sans préjudice d'une somme de travail considérable, et, malgré la sobriété propre aux races des montagnes, double résultat dû sans doute à une perfection des organes, mais surtout à la qualité tout exceptionnelle des aliments. En condition ordinaire, la vache pèse de 315 à 325 kilogrammes; à l'état d'engraissement, il faut ajouter 100 kilogrammes au plus. Pendant les trois mois qui suivent la mise-bas, et tout en allaitant le veau, elle donne en moyenne 16 tasses de lait par jour, soit 42 litres, ce qui ne l'empêche pas de satisfaire aux exigences d'un travail léger.

Bien nourrie, et il ne faut pas exagérer la signification du mot, elle rapporte 200 francs par an, en dehors de la production du fumier, d'ailleurs peu étendue.

Attachées sous le même joug, deux de ces petites bêtes (de 1^m,15 à 1^m,25) traient, sur un char pesant 6 quintaux métriques, de 20 à 30 quintaux ordinaires. Le harnais qu'elles subissent, le joug double, est grossier dans sa forme et pèse environ 11 kilogrammes. La jolie tête de la race disparaît sous ce vilain et lourd mode d'attelage, qui utilise si mal les forces, mais qui est presque une nécessité dans les contrées accidentées. Sans changer de système pourtant, il serait aisé de le rendre moins incommode, plus favorable aussi à l'effet utile des moteurs.

La conformation de la race est bonne, bien plus symétrique qu'elle ne l'est ordinairement chez la vache laitière; les cornes sont longues, horizontales et tordues; les os sont saillants, mais le squelette est peu volumineux. La force ne vient pas de là, elle résulte surtout de l'énergie musculaire, du titre élevé du système nerveux. Enfin, ce qui frappe le plus à l'aspect des femelles, c'est le développement presque exagéré du pis, si peu apparent en général chez la vache des diverses variétés pyrénéennes.

Loin de Lourdes, dans l'Ariège, est un autre point vers lequel convergent des bêtes élevées dans les petites vallées des Pyrénées ariégeoises, et qui, dites *vaches de Saint-Girons*, rappellent d'assez près la race de Lourdes, soit par ses caractères extérieurs, soit par son aptitude à donner du lait. Saint-Girons n'est qu'un centre commercial. Les lieux de production et d'élevage s'étendent, en suivant le terrain jurassique, dans quelques vallées de la Garonne, jusqu'à Saint-Béat. L'éleveur cultive mieux ses bêtes; il les retient souvent à l'étable, les soigne bien parce qu'il les vendra bien comme laitières; il est doux et caressant pour elles, leur donne toutes sortes de friandises pour s'en faire aimer, et, quand il les garde, en tire un fromage qui a de la réputation. Mieux menée que celle de Lourdes, la variété de Saint-Girons pourrait bien la supplanter: l'autre a néanmoins pour elle tous les avantages qui naissent d'une situation meilleure.

RACE MANCELLE.

Elle n'est pas de souche ancienne, dit M. Jamet. D'où vient-elle donc? On ne le dit pas. Il est à présumer qu'elle est née de la rencontre, un peu fortuite sur l'espace qu'elle occupe, des races parthenaise, normande et bretonne. Les métis à divers degrés de ces trois races ont fini par se fondre dans un équilibre nouveau, assez stable pour former une race nouvelle qui a pris son nom de son foyer de production le plus actif : Château-Gontier en est encore aujourd'hui le principal centre d'élevage.

Dans son livre sur l'*Agriculture de l'Ouest*, O. Leclerc-Thouin a décrit avec soin les caractères de la race mancelle (fig. 39), qui alors était dans son plus vif éclat. Il s'exprime ainsi : « Sa couleur est tantôt d'un rouge blond uniforme, tirant plus ou moins sur l'une ou l'autre teinte; tantôt, et c'est le plus ordinaire, d'un rouge blond maculé de blanc. La tête est particulièrement dessinée de cette couleur, qui forme nettement l'entourage des yeux et se reproduit sur les naseaux; les cornes, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, sont assez grosses à leur base, ouvertes régulièrement dans leur légère courbure, et ne dépassant pas d'ordinaire 22 à 23 centimètres de longueur; le front est large ainsi que le poitrail; les flancs sont développés: la croupe est épaisse, carrée, formant, jusqu'à la distance du jarret, dans l'attitude du repos, une ligne plutôt droite que convexe; les cuisses ne sont détachées qu'à une faible hauteur du jarret.

« On rencontre d'abord cette race au nord-est de l'arrondissement de Baugé, aux approches et aux alentours de Durtal, où elle m'a paru fort belle, sur les bords du Loir. De là, elle se propage au sud comme au nord de Châteauneuf jusqu'au delà de Segré, tantôt pure ou à peu près, tantôt diversement modifiée par son croisement avec la race suisse, dont M. de la Lorie avait introduit quelques beaux taureaux dès la fin du siècle dernier. Dans la propriété qui porte ce nom, on reconnaît encore le type paternel à sa couleur noire ou rouge brun, à sa haute stature, aux membres plus osseux, plus gros, au

courage plus vigoureux des individus. En traversant au sud les terres fraîches et fécondes de la petite plaine qui s'étend de la Chapelle à Sainte-Gemme-d'Andigné, il est facile de faire la même remarque. Toutefois, les caractères manceaux l'emportent sur les caractères suisses, ou, du moins, si la première race a gagné en corpulence, ce qui peut être dû, par parenthèse, tout aussi bien à la richesse des herbages qu'au croisement, elle a conservé la disposition charnue qui fait son principal mérite. Il n'est pas rare de voir sortir de cette partie de la contrée des animaux maigres de cinq ans, au prix de 800 à 900 fr. la paire. M. du Mas, dans le voisinage du Lion-d'Angers, en a vendu plusieurs jusqu'à 1,000 francs.

« A l'ouest de Segré, on retrouve encore des bœufs de race mancelle bien caractérisée, sur quelques exploitations suffisamment affourragées, où elle prospère; mais généralement elle décroît et elle se perd dans ses croisements avec la race bretonne, jusqu'à ce que celle-ci domine à son tour dans le pays.

« Les bœufs manceaux ne sont pas ordinairement ardents au travail; par contre, ils engraisent facilement et assez promptement, même dans la jeunesse. Les herbagers normands en font un cas particulier. Lorsque je parcourais la vallée d'Auge, j'ai pu me convaincre qu'ils y arrivent souvent les derniers, et qu'ils en sortent cependant les premiers pour l'alimentation de la capitale. Les engraisseurs de Maine-et-Loire sont persuadés qu'ils se font moins bien à la crèche qu'au pâturage; quelques-uns l'ont même, disent-ils, éprouvé. Que les essais auxquels ils se sont livrés aient eu ou non une valeur décisive, il est à remarquer que ces animaux pénètrent tout aussi bien dans l'arrondissement de Beaupréau que ceux de la race choletaise se répandent dans les herbages normands. »

Telle était donc la race mancelle, médiocre au travail, et relativement bonne, excellente même, à l'engraissement. Ajoutons qu'elle était si peu laitière que la vache avait peine à nourrir son veau, tant ses mamelles restaient paresseuses! mais sa viande était de bonne qualité; le revers de la médaille, c'était d'être, proportionnellement aux os, dans un rapport peu

favorable pour l'éleveur et pour le consommateur ; au boucher elle donnait *trop de réjouissance*.

Sa facilité à prendre la graisse au milieu des pâturages l'a fait rechercher par les herbagers normands. Ceux-ci la prenaient jeune. De là des habitudes de ventes et de réformes. Dès que le bœuf ne vieillit pas aux mains de l'éleveur, ce dernier ne trouve pas grand avantage à l'appliquer au travail. Il l'en détourne d'autant plus vite s'il a sous la main un autre moteur capable de satisfaire à tous égards aux diverses exigences de l'agriculture. C'est l'histoire de la plus grande partie du pays de production de la race mancelle. Plus jeunes et plus nombreuses en partaient les bêtes bovines, et plus impérieuse était la nécessité de les laisser oisives, de les remplacer au trait par les chevaux.

La révolution, ainsi commencée, fut bientôt précipitée par l'intervention du taureau durham. Celui-ci accrut les dispositions à la paresse, concordant avec une plus grande précocité à l'engraissement. Dès lors, on trouve plus d'avantage encore à transformer la race mauvaise travailleuse en une bête de boucherie plus capable : c'est ainsi que le croisement durham se généralisa. Il eut ses partisans et ses détracteurs, la question fut controversée avec une extrême vivacité ; on combattit chaudement et vaillamment, qui pour la race ossue de la veille, qui en faveur de la race charnue en voie de formation. Pendant ce temps, la pratique prenait bravement parti pour le progrès, et aujourd'hui, à l'heure où quelques-uns tiennent encore pour le passé, le gros des éleveurs a tranché la difficulté en adoptant très-généralement le sang améliorateur de la race durham, au point que la race mancelle pure, atteinte et convaincue d'infériorité relativement aux métis durham-manceaux, disparaît avec une très-grande rapidité sous les coups répétés du croisement.

Cela s'explique à merveille. La race mancelle vit des produits d'un sol fertilisé et d'une agriculture assez avancée ; si disposée qu'elle fût par cela même et par sa propre nature à prendre la graisse, elle n'avait pourtant pas, eu égard à la perfection de son aptitude la plus haute, toutes les qualités désirables. Nonobstant, elle était particulièrement, sinon exclusivement re-

cherchée pour la boucherie ; toute tentative quelconque pour l'améliorer commandait des ménagements qui l'éloignaient de plus en plus de l'aptitude au travail. Dans ces conditions, il n'y avait rien de mieux à faire qu'à la remanier complètement dans sa structure afin de rectifier ses défauts de conformation et de l'approprier mieux à sa nouvelle destination. Le taureau durham était admirablement choisi à cet effet ; il exerça une influence d'autant plus rapide et décisive que, par son peu d'ancienneté, la race mancelle lui offrit moins de résistance. Les métis se montrèrent plus précoces et mieux doués ; le squelette éprouva une notable réduction au profit des parties charnues ; la poitrine prit de l'ampleur et une forme plus sphérique ; le volume du ventre diminua ; le cou fut raccourci et la tête allégée ; les quartiers de derrière prirent plus de développement. C'est la machine entière qui s'est moulée sur un modèle préférable. En effet, le dessus de l'animal s'est considérablement élargi ; le garrot est devenu épais en se couvrant de chair ; les lombes sont larges et fournissent de bons morceaux ; la croupe est ample, les cuisses sont charnues et très-développées ; la tête est fine et plus expressive ; la peau est souple ; les maniements sont bons et les extrémités semblent petites, parce que les muscles des régions supérieures des membres viennent, épais et rebondis, jusqu'aux genoux et jusqu'aux jarrets. Les animaux demi-sang ne sont pas aussi améliorés ; mais les bêtes de trois quarts sang et celles qui ont déjà dépassé ce degré sont très-avancées dans la symétrie des formes et dans les qualités intimes qui donnent la précocité et l'aptitude à fabriquer de la viande de haut goût.

Il n'est pas douteux que la transformation s'achève, et qu'avant vingt autres années la race mancelle *pure* soit complètement oubliée ; elle aura fait place à la famille qui s'installe aujourd'hui chez tous les éleveurs du Maine et qui a déjà conquis, par les concours, une brillante position, tandis que l'ancienne s'efface et s'amoindrit chaque jour davantage. Mais le triomphe des durham-manceaux, c'est de se placer au premier rang sous le rapport de l'appréciation de la viande à l'étal. Leur rendement en viande nette s'est accru, bien qu'il ne s'élève pas encore tout à fait à 66 pour 100 du poids vif ; mais,

dans la classification relative à la qualité du produit, nous venons de le dire, ils tiennent le premier rang.

Il sera curieux de suivre l'élevage de cette race, et de voir si elle est appelée à se fondre complètement dans celle de Durham, à être absorbée par elle jusque dans la dernière goutte de son sang, ou bien si, arrivée à un certain degré du croisement, on s'arrêtera pour la reproduire par elle-même, sous l'influence d'une sélection intelligente et sévère. (*Voy. DURHAM.*)

RACE MARAICHINE.

Variété locale de la RACE PARTHENAISE, à laquelle nous prions le lecteur de vouloir bien se reporter.

RACE MARCHOISE.

Voici encore une dénomination un peu ambitieuse. La population bovine de la Creuse, qui a été formée en partie de l'ancienne Marche, a trop d'affinité avec la race limousine pour en être séparée. Les différences qu'on observe ne tiennent qu'à des degrés variables de fertilité du sol ; elles sont peu tranchées et ne portent sur aucun point très-essentiel. Le bœuf marchois n'est en réalité qu'un démembrement très-proche de la race limousine. Pourtant, son pelage est d'un jaune plus foncé, quelquefois même il est rouge clair (on remarque la même diversité dans la couleur du blé) ; sa peau est plus dure ; son encolure est plus épaisse ; sa tête plus lourde et souvent mieux coiffée. Il est fort sobre et agile, bon travailleur ; il s'engraisse avec des aliments peu choisis, mais naturellement avec plus de lenteur que si on lui donnait des nourritures plus succulentes ; sa viande ne manque pas de qualité.

La nature un peu commune de cette variété de la race limousine n'est pas particulière à l'espèce bovine de la contrée ; on la retrouve au même degré dans les produits de l'espèce du cheval, comparativement aux productions de la Haute-Vienne, par exemple. Ce département fait naître des chevaux pleins de grâce et de gentillesse, qui vont aux services du luxe ; l'autre nourrit une variété moins fashionable, qui remplit des usages moins relevés : l'un devient officier supérieur, l'autre

reste aux derniers rangs de la hiérarchie, mais il n'en tient pas moins utilement sa place. La même distinction peut s'établir entre la population bovine des deux départements : celle de la Creuse, solide au travail, arrivera la dernière à la hauteur d'une race de boucherie perfectionnée, mais elle y arrivera quand même après sa voisine, qui l'attirera forcément à sa suite, en l'aidant à se transformer à son exemple : elle lui prête, dès à présent, de nombreux reproducteurs qui jettent dans ses veines le germe de l'amélioration dont sa propre nature s'enrichit successivement.

RACE DU MÉZENC.

Quoique ancienne, du moins tout porte à le croire, la race du Mézenc, désignée aussi sous le nom de race mézine, est fort peu connue en dehors de son centre de production : elle joue néanmoins un certain rôle dans l'approvisionnement de la boucherie lyonnaise, mais elle n'y arrive qu'après avoir séjourné sur divers points où elle est engraisée, et d'où elle sort sous des appellations qui ne sont plus la sienne. Par contre, elle se trouve remplacée elle-même, au pays de production, par des animaux d'Aubrac, lesquels s'engraissent côte à côte de ses produits ; et, comme le fort emporte le faible, ceux du Mézenc et ceux d'Aubrac, une fois engraisés aux mêmes lieux, s'en vont de pair aux marchés sous une seule dénomination, celle de bœufs d'Aubrac.

Cette confusion a provoqué des réclamations qui ont paru fondées à M. Victor Borie, à qui nous devons la seule étude, ou à peu près, qui ait été faite de la race du Mézenc. Il l'a vue, en 1857, au concours régional de Mende, et s'est renseigné, sur place, de manière à ne point errer dans ses appréciations. Nous lui emprunterons une partie des observations qui vont suivre en les prenant au *Journal d'Agriculture pratique*, qui les a recueillies avec tant d'autres documents précieux.

« La race bovine du Mézenc naît dans un rayon d'environ 45 kilomètres, dont le centre est le point culminant de la montagne qui lui a donné son nom. Cette surface est comprise principalement dans la Haute-Loire, et elle se prolonge dans

l'Ardèche jusqu'au versant méridional des Cèvennes. Son altitude s'élève progressivement de 1,000 à 1,700 mètres. Le sol est de nature volcanique et trachytique, et, conformément aux habitudes de ces contrées, il est assez, ou, pour mieux dire, trop livré à la culture dans les parties basses. Il produit encore des céréales jusqu'à 1,500 mètres. L'assolement des parties hautes n'a pas varié depuis les Celtes ; c'est toujours : écobuage, épuisement par les céréales, puis longues années de repos, qui sont utilisées par l'herbe qui couvre la terre dès qu'on cesse de la tourmenter. Les fourrages du Mézenc, surtout ceux de la haute montagne, jouissent d'une très-grande réputation, et ils la méritent, car il serait difficile d'en trouver de plus fins, de plus succulents, de plus aromatiques...

« Les produits du Mézenc consistent dans l'engraissement des moutons, rarement nés sur place, mais achetés aux premières herbes ; dans les indemnités perçues sur les nombreux troupeaux transhumants de la Provence, dans le beurre et le fromage expédiés pour les villes méridionales. Mais ces industries sont accessoires, et il en est deux qui les dominent : d'un côté l'éleve des taureaux et génisses, de l'autre l'engraissement des bœufs. Le montagnard du Mézenc vend ses élèves à l'âge de dix-huit mois, trois ans au plus ; quelquefois, mais bien rarement, il garde des bœufs pour son travail jusqu'à l'âge de cinq ans ; presque toujours, au contraire, ce travail est fait par les taureaux les plus âgés. Quelques-uns de ces produits se répandent dans les pays environnants, mais le plus grand nombre est vendu aux marchands du Vivarais, du Forez et principalement du Dauphiné.

« Pour ses engraisements, l'habitant du Mézenc emploie des bœufs qui ont fini leur carrière de labour. En conservant peu lui-même, il est rare qu'il engraisse ses propres élèves. Il se fournit bien plus communément de bœufs d'Aubrac qu'il trouve à acheter aux foires de Canourgue. Ce sont ces bœufs, déjà en chair, on pourrait dire déjà gras, qu'il pousse à la plus fine graisse avec ses foins, et rien qu'avec ses foins.

« C'est faute de connaître ces derniers détails que bien des auteurs ont écrit que la race du Mézenc dérivait de celle d'Au-

brac, et qu'on a attribué à la race mézine des caractères qui lui sont tout à fait étrangers.

« Cependant cette race existe, bien distincte et bien pure, quoiqu'elle vive assez près des salers, des aubrac, des bêtes pies du Puy-de-Dôme et des croisements indéfinis qui résultent du mélange de ces diverses races.

« Comme caractères généraux, le taureau mézenc a la tête courte; le front large; l'encolure forte, à la partie supérieure surtout; le fanon développé; ses épaules et son poitrail sont larges; les extrémités sont courtes, fortes, nerveuses; les jarrets droits et larges; le canon et le tendon larges et forts. Tout l'ensemble du corps est un peu trapu. Comme défauts, les ischions sont souvent rapprochés et la croupe est un peu maigre; le garrot élevé et l'arcade caudale très-prononcée nuisent à la ligne horizontale que les éleveurs recherchent aujourd'hui.

« Tous les signes que je viens de décrire peuvent être appliqués plus ou moins à toute autre race, car, en définitive, rien ne ressemble à un taureau comme un taureau; mais il en est quelques-uns de plus particuliers. Le pelage froment et sans tache, mais plus ou moins clair ou foncé, comme les variétés du grain qui sert de terme de comparaison; le muffle et les muqueuses toujours rosés de la race du Mézenc, sont des caractères qui n'appartiennent à aucune des races avec lesquelles elle est en contact : elle ne peut donc dériver d'aucune d'elles. Les cornes ne sont pas de formes invariables; cependant elles sont généralement courtes, ouvertes, grosses à la base, lisses, pointues et légèrement contournées en arrière. Elles sont toujours blanchâtres ou rosées, soit dans toute leur longueur, soit seulement à la base, et, dans ce dernier cas, la pointe est brune.

« J'avais objecté qu'il y a des mézencs dont le muffle et les joues, même le corps, brunissent; on m'a répondu qu'il y avait eu, sans doute, infusion du sang d'Aubrac.

« Vivant assez souvent et côte à côte avec les salers et les aubrac, la race du Mézenc, robuste et rustique, ne cède pas le pas à la première pour le travail, et elle s'engraisse aussi bien; elle a, dit-on, plus de lait que la seconde. Elle remplit

donc, aussi bien que possible, la triple destination de fournir du lait, du travail et de la graisse.

« Comme toutes les vieilles races, celle du Mézenc a quelques défauts ; je les ai signalés. Mais les ascendants des animaux qui brillent aujourd'hui dans les concours régionaux avaient encore de plus grands défauts lorsqu'ils commencèrent à y paraître. Ces exhibitions auraient pour la race du Mézenc la même influence si elle pouvait y figurer à son tour ; malheureusement son classement avec les aubracs l'en tient un peu éloignée ; car ces derniers, grâce aux sacrifices et à l'intelligence de quelques propriétaires, ont acquis une précocité et une carrure dans l'arrière-main, contre lesquelles le mézenc ne peut encore lutter. Cependant, on n'a qu'à parcourir les environs du Puy pour voir de belles races du Mézenc, entretenues pour le commerce du lait et pour le travail ; on sera étonné, assure-t-on, de la transformation opérée par des soins intelligents. L'amélioration du type serait donc certaine à l'aide de la sélection et d'une nourriture abondante pendant l'hiver ; malheureusement, dans la montagne, véritable point de la production, il est livré au hasard de la monte, les vaches étant constamment confondues avec les taureaux.

« L'opinion des agriculteurs du Mézenc est que cette incurie ne cessera que si la race du pays obtient, dans les concours régionaux, une classification particulière. »

N'est-il pas étrange qu'il faille toujours à nos éleveurs une direction et des encouragements officiels ? Il faut toujours penser pour eux, sauf à les entraîner dans des voies plus ou moins rationnelles. Quand on contrarie leurs habitudes, ils résistent et regimbent ; mais si on leur laisse toute liberté, ils se plaignent qu'on ne leur distribue ni conseils ni récompenses. Eh quoi ! la race du Mézenc a son individualité très-caractérisée, son existence propre, sa raison d'être, son utilité ; elle a ses débouchés, des débouchés aussi actifs qu'elle puisse le désirer ; elle donne des profits dont on paraît satisfait, et ce n'est point assez : on ne trouve pas dans ces diverses conditions d'assez puissants motifs d'encouragement à la reproduire avec intelligence, à l'élever avec soin ! On demande une catégorie spéciale dans les concours, des prix que nulle

autre ne puisse disputer ! C'est à n'y pas croire, et pourtant rien n'est plus vrai. Il faut désirer que l'éducation du cultivateur se fasse, et qu'elle développe en lui plus de force d'expansion, un esprit d'initiative plus large. Avec ou sans primes, améliorez votre bétail par lui-même, s'il vous paraît répondre, mieux qu'un autre, aux circonstances qui l'étreignent ; avec ou sans primes, croisez-le par les mâles d'une race plus productive si son insuffisance vous est démontrée par l'expérience ; avec ou sans primes, changez-le, remplacez-le successivement par une race supérieure, si les métis ne répondent pas encore à vos vues, mais puisque vous êtes en face de vos propres exigences, tâchez de définir judicieusement vos besoins et mettez-vous à l'œuvre — *proprio motu*. Est-ce que la récompense n'est pas certaine ? Est-ce que le meilleur de tous les encouragements n'est pas dans l'assurance d'obtenir des résultats meilleurs, des bénéfices plus élevés ? Là est le véritable stimulant pour faire plus judicieusement ; là est la prime la plus honorable et la plus sûre. Tout le premier, nous demandons une direction éclairée et de profitables encouragements pour l'agriculture ; ce qui précède ne justifie que trop nos instances et notre insistance ; mais nous trouverions mieux, « plus sûr et moins trompeur, » que l'agriculture, convaincue de toutes les améliorations qu'elle peut réaliser, s'avancât d'elle-même dans le progrès et s'acheminât avec sagesse et résolution vers le noble but offert à ses travaux. En face des masses, l'action du gouvernement est bien faible : la puissance et la force restent toujours et nécessairement aux gros bataillons. La puissance de l'agriculture n'est comparable à aucune autre force quelconque. Le jour où elle serait mise en œuvre, sur tous les points à la fois, elle serait incommensurable et accomplirait des prodiges. Que sont, auprès de cela, les plus grands efforts d'un gouvernement ? Rien, mille fois rien.

RACE DE LA MONTAGNE NOIRE.

En la prenant au nord du département de l'Aude, la montagne Noire s'étend dans le Tarn et l'Hérault. Tout cet espace est occupé par un bétail assez caractérisé pour qu'on ait pu le

considérer et le décrire comme une race distincte. Par ses caractères généraux, non moins que par ses aptitudes, il appartient au groupe, considérable en France, du bétail de montagne. Nous ne voulons pas revenir sur ce qu'en a dit avec beaucoup d'autorité et de savoir l'un de nos collaborateurs, M. A. Mahul, à l'article AUDE (t. II, p. 822 de l'*Encyclopédie pratique de l'Agriculteur*.) Nous n'ajouterons que de courtes réflexions.

La race de la montagne Noire, qu'on appelle encore *race d'Angles* dans le département du Tarn (*voy. RACE D'AUBRAC*), est petite, mal conformée, d'un développement tardif, et lente à engraisser; elle est peu laitière; voilà pour ses défauts. Mais elle a les qualités de ses défauts: ainsi, elle est sobre, rustique et forte en raison de l'exiguité de la taille. On ne l'attelle qu'après la troisième année révolue, et souvent à quatre ans seulement; encore, est-ce un peu tôt, car elle n'arrive à toute sa croissance qu'à six ou sept ans: on la conserve au travail jusqu'à l'âge de onze à douze ans.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce fait: il tient à l'insuffisance des ressources alimentaires. Quoique petit et peu nombreux, le bétail de la montagne Noire trouve à peine à se nourrir aux lieux où il s'est façonné et auxquels il est si bien adapté; l'herbe n'est pas seulement rare, elle manque souvent, et la ration se compose, pendant la moitié de l'année, de feuilles d'arbres et de pousses de broussailles, pitance un peu maigre, il faut bien en convenir.

Aussi ne faudrait-il pas songer à introduire ici des animaux exigeants. Il faut seulement remercier la Providence d'avoir créé un travailleur assez sobre pour tenir, quand même, à un pareil régime. La vache, elle aussi, est une source à petit bénéfice. Son veau ne trouverait pas à s'élever à ses côtés: on l'engraisse au lait et rien qu'avec du lait; mais, pour cela, on lui donne plusieurs nourrices à teter. On ne garde que les jeunes femelles nécessaires au remplacement des mères; les autres sont vendues avec les mâles après avoir été ainsi poussées à la graisse. Ce mode de nourrissage pourrait être amélioré et devenir moins onéreux: on emploie une année entière à obtenir un résultat qu'on pourrait réaliser en

trois mois : il y a évidemment de meilleures pratiques à suivre que celles en usage, même dans la montagne Noire.

Puisque l'on ne trouverait pas son compte à introduire des taureaux plus perfectionnés en vue du croisement de la vache qui nous occupe, il faut s'arrêter ici à un choix rigoureux parmi les naissances, et, par un mode d'élevage un peu moins parcimonieux, s'attacher à rectifier les imperfections les plus saillantes de la race, tout en développant autant que possible ses avantages particuliers. On arriverait de la sorte à élargir la poitrine, à relever la ligne du dos, qui est courbée en contrebas, à garnir le train postérieur de muscles un peu plus épais. Ce serait déjà une immense amélioration que de se former, ainsi, dans la race même, des générateurs mieux doués.

RACE MORBIHANNaise.

L'une des principales branches de la race bretonne, que nous avons précédemment étudiée. (*Voy.* RACE BRETONNE.)

RACE MORVANDELLE.

Pendant longtemps il a été de mode en France de s'épanner en regrets de toutes sortes sur les races d'animaux qui vieillissent, sur celles qui, ne répondant plus à un état nouveau, à des circonstances générales et particulières bien différentes du passé, sont forcément abandonnées au profit d'autres races mieux appropriées aux conditions du présent. Cette manie a fait son temps : naguère encore, on ne voyait autour de soi que dégénération et abâtardissement, et l'on versait des larmes de sang sur la disparition de qualités imaginaires et tout à fait apocryphes. On est plus judicieux, plus éclairé, plus juste aujourd'hui : on ne confond plus la jeunesse et la caducité, la rénovation et l'état stationnaire ; on regarde devant soi : on ne s'attarde plus à considérer ce qui n'est plus, on a compris enfin qu'il faut marcher avec tout ce qui a vie.

Ces réflexions nous reviennent à l'esprit au sujet de la race morvandelle : bien caractérisée autrefois, elle s'efface et disparaît sous nos yeux, au point de n'être plus bientôt qu'un vagues souvenir pour ceux même qui l'ont connue et employée,

pour ceux qui l'ont eue en estime très-méritée. C'est toute une révolution qui s'est accomplie dans le Morvan, si brusquement toutefois que c'est comme un rêve. Nous y reviendrons; mais auparavant disons le passé, un passé qui est tout près de nous, car il est notre contemporain. Eh! mon Dieu, voici en quels termes M. Dupin aîné en parlait, en 1852, à ses collègues de l'Académie des Sciences morales et politiques : nous n'avons qu'à copier.

« Les Morvandieux excellent dans l'éducation du gros bétail; ils se privent d'une grande partie du lait de leurs vaches pour faire des élèves. On voit leurs petits veaux et leurs châtrens *se dresser* dans les champs de balais, montrant leur échine blanche sur un poil de couleur rouge. C'est l'espèce du pays : race moins grandiose que d'autres, mais forte, courageuse, adroite, docile à la voix du bouvier, habile lui-même à la conduire, à la diriger avec une grande dextérité à travers les chemins les plus difficiles, sur les pentes les plus roides, où la difficulté s'accroît à chaque instant par la rencontre de rochers qui s'élèvent et de ravins qui s'affaissent. De même que l'Arabe encourage et désennuie ses chameaux par le son d'un galoubet, le Morvandieu fait entendre à ses bœufs des sons retentissants et filés en point d'orgue d'une longue tenue, lorsqu'il se met à *kioler*. Ces voix, répétées dans les montagnes, ne sont pas sans harmonie. Plusieurs, en revenant du travail, surtout le soir, quand ils sont *attardés*, font entendre des chansons d'amour assez plaisantes pour qui peut en saisir les paroles et en démêler le sens.

« Les bœufs du Morvan ont un grand avantage : c'est, après avoir fourni leur contingent de travail pendant trois ou quatre ans, d'être très-propres à l'engrais. Cela est fort connu des marchands qui les achètent pour l'approvisionnement de Paris. Guy Coquille, dans son *Histoire du Nivernais*, en a fait la remarque en si bons termes, avec un si bon esprit d'observation, que je veux lui laisser l'honneur d'en déduire lui-même les véritables raisons : «..... Vray est, dit-il, que la « chair et la gresse de bœufs et vaches en Morvan n'est pas « si savoureuse et n'est pas si tôt acquise aux bestes, comme en « celles qui sont nourries au plat pays (dans le Bazois et les

« Amogues) : pour ce qu'au plat pays il y a plus de soleil et « l'herbe est naturelle; et en la montagne, à cause des bois « et de la hauteur de la montagne, y a beaucoup d'ombre et « peu de soleil, et l'herbe y vient par force d'arrosement. Aussi « les marchands sont soigneux d'enquérir de quelle part vient « le bestail qu'ils veulent engraisser; et s'ils le mettent en « l'herbe du plat pays, et ils viennent du Morvan, ils sont as- « surés de l'avoir *incontinent gras et bon*; mais s'il vient du « pays bas, ils garderont de le mettre en herbes de Morvan, « encore qu'elles soient très-abondantes, parce que le bestail, « *accoutumé à meilleures herbes*, jeusnerait auprès. »

Un mot sur la contrée où nous sommes, et puis nous ferons dire par un autre ce qui est advenu.

« Le Morvan, dit encore M. Dupin, compose un massif d'environ douze lieues de côté (cent cinquante lieues carrées), à travers lequel, il y a à peine quarante ans, on ne trouvait ni une route départementale, ni même un chemin de grande vicinalité en bon état. Point de ponts : quelques arbres bruts à peine équarris jetés sur les cours d'eau, ou, plus ordinairement, des pierres disposées çà et là pour passer les ruisseaux. Ainsi, cette contrée, au cœur de la France, était une véritable impasse pour tous les pays voisins; une sorte d'épouvantail par le froid, la neige, les aspérités du terrain et la sauvagerie des habitants; un vrai *pays de loup*, dans lequel le voyageur craignait de s'engager. »

L'espèce bovine, cela va de soi, était seule en possession de tous les travaux agricoles et de tous les transports quelconques, moins celui de l'homme, qui trouvait alors une excellente monture dans l'incomparable petit cheval de selle du Morvan. Celui-ci n'avait pas d'autre emploi; l'idée ne serait pas venue de l'atteler ni aux champs ni ailleurs, tant la chose était impraticable. Dans ces conditions on fit par nécessité de la population bovine morvandelle une race de travail, qui occupait à peu près toute l'étendue du Nivernais, et qui s'acquittait si bien de ses fonctions de moteur qu'on a pu la qualifier : « La meilleure race de travail qui fût au monde. »

Ce n'est pas qu'elle fût haute (fig. 40), tout au plus parvenait-elle à une taille moyenne; le grand nombre s'arrêtait

même au-dessous, et restait petit. L'ensemble était bon, plus trapu que disjoint, plus compacte que svelte; le corps était rapproché du sol par le peu de longueur des membres, et ceux-ci, courts, larges, nerveux, solides, aux grosses et fortes articulations, étaient faits pour les difficultés du travail à travers ce pays sans routes ni chemins. La conformation des genoux était particulièrement remarquable, pour la résistance qu'ils devaient offrir aux obstacles nés du terrain quand il y avait à tirer de lourdes charges en grimpant des rampes abruptes, ou à retenir de pesants fardeaux à la descente. Quand la tâche est aussi rude, la charpente animale, violemment éprouvée, en reçoit de fortes atteintes; la ligne supérieure du corps se courbe en contre-bas, et les aplombs postérieurs perdent de leur régularité; toute la machine porte des traces plus ou moins profondes de fatigue: mais, en se pliant à toutes les exigences de la profession, elle semble s'y être plus complètement adaptée, et n'en devient que plus apte à l'exercer. C'est ainsi que le peu de largeur de la croupe, que le peu de développement des quartiers de derrière, conséquence inévitable du travail, qui appelle dans les parties antérieures plus de volume et de poids, ne nuisent pas en apparence à l'application des forces du bœuf soumis au joug. Celui du Morvan avait ses imperfections à un degré assez prononcé; mais on lui trouvait l'épaule très-inclinée en arrière, s'élevant jusqu'à un garrot sec et élevé, deux circonstances qui facilitent la marche et le travail: 1,500 et 1,700 kilogr. étaient la charge ordinaire de deux bœufs morvandeaux. On s'en rendait compte en examinant la tête, le cornage et le cou; ces parties étaient larges, épaisses et grosses, puissamment musclées et attachées; la poitrine avait de bonnes dimensions, ce qui aidait à la résistance, à supporter plus longtemps la peine. Il ne fallait pas ici chercher la finesse de la peau, elle eût été un désavantage; elle était donc dure, épaisse, forte, et couverte d'une bourre abondante et grossière. Le manteau était rouge, acajou clair, quelquefois plus foncé, avec une large raie blanche sur le dos et sur les reins, qui se prolongeait sur les fesses et se reproduisait à la tête.

Maintenant je laisse parler M. le marquis de Dampierre et M. Delafond.

« Une paire de bœufs coûte de 500 à 600 fr. ; elle ne représente certainement pas ce poids en viande, mais leurs services sont fort recherchés pour les parties montagneuses du Morvan, et les rouliers les préfèrent d'ordinaire, à égalité de prix, à des bœufs d'un poids plus grand, à cause de la supériorité de leur marche. Dans le Morvan, plus que dans aucune autre partie de la France, les charrois sont faits par les bêtes à cornes, et l'on aura une idée du commerce des bœufs de transport par le nombre des animaux qui couvrent les champs de foire d'Autun ou de Château-Chinon. Il n'est pas rare de voir à la fois en vente, à l'une de ces foires, 2,500 bœufs.

« Lorsque les travaux agricoles du printemps sont terminés dans les parties élevées et montagneuses du Morvan, presque tous les bœufs, attelés à des petites charrettes, émigrent vers les lieux où il y a de nombreux charrois à faire pour le transport des merrains, des bois et des charbons, du minerai et des fontes, aux bords des rivières flottables et dans les usines importantes de ce pays. Depuis peu d'années seulement, les bœufs charolais viennent leur faire concurrence, concurrence si redoutable que, sur 11,000 ou 12,000 bœufs qui font les charrois de Fourchambault, plus des deux tiers appartiennent déjà à la race charolaise ou aux métis de cette race. »

« Depuis l'invention du flottage (1547), dit à son tour M. Delafond, jusqu'en 1830 à peu près, les transports du bois avaient été faits exclusivement par le bœuf morvandeau. C'est que, en effet, la sobriété, la force, le courage, l'adresse, la patience, la docilité, et, je ne dois point l'oublier, la souplesse, l'épaisseur, la dureté et la solidité de l'ongle du bœuf du Morvan, le faisaient considérer à juste titre comme l'animal seul capable d'exécuter ces charrois dans des lieux souvent très-escarpés, à travers les bois ou en suivant des chemins peu fréquentés, défoncés, boueux et presque impraticables, notamment dans les années humides... Dans le Bazois, dans les vaux d'Yonne et de Montenoison, ces transports se faisaient en concurrence avec les bœufs du Morvan élevés dans le pays. A l'automne, ces charrois étant terminés, bœufs et conducteurs

regagnaient leurs montagnes pour y passer l'hiver. Les plus âgés de ces bœufs restaient dans le Bazois pour y être engraisés.

« Mais, à dater de 1830, époque à laquelle la Nièvre fut sillonnée par de bonnes routes arrivant à peu de distance des rivières flottables; à dater surtout de la communication de l'Yonne avec la Loire par l'ouverture, sur toute la ligne, du canal de Nivernais, qui raccourcit considérablement les distances des lieux d'exploitation aux lieux de navigation, les transports devinrent plus faciles, moins longs et surtout moins pénibles. A dater de ce moment, le bœuf du Morvan ne fut plus considéré comme l'animal rigoureusement indispensable pour faire les transports des produits sylvicoles. Le bœuf charolais, déjà très-répandu dans tout le nord de la Nièvre, excepté le Morvan, réunissant à la qualité d'excellent travailleur celle aussi de s'engraisser vite et bien, soit à l'herbage, soit à l'étable, et par cela même d'être vendu plus cher aux herbagers du pays que le bœuf morvandeau, fut bientôt utilisé très-avantageusement, et en commun avec le bœuf du Morvan, au transport des bois, par tous les petits cultivateurs. Mais cette cause ne fut pas la seule.

« A la même époque, je dois le rappeler, la race chevaline légère du Morvan avait disparu, et était remplacée par la grosse race franc-comtoise, propre au travail de trait. Or, cette race fut utilisée aussi, concurremment avec les bœufs, et l'est encore aujourd'hui, pour le transport du bois des vaux d'Yonne, de Montenoison et du Bazois, aux ports du canal du Nivernais particulièrement.

« L'ouverture du canal du Nivernais dans l'Yonne, le percement des routes furent le signal de la coupe des grandes forêts de Vincence, de Biches, de la Gravelle, et surtout de la destruction des hautes futaies conservées intactes jusque-là. Les coups de hache y retentirent surtout depuis la construction des chemins de fer, que l'on pourrait aussi nommer des *chemins de bois*.

« Ces ventes procurèrent de nombreux capitaux, qui furent reportés vers l'agriculture et concoururent aux perfectionnements que j'ai signalés dans les cultures. Or, ces circonstances

diverses contribuèrent évidemment à l'abandon du bœuf de travail du Morvan et à son remplacement par le bœuf charolais, bon travailleur aussi, mais qui réunissait à cet avantage celui d'être très-bon consommateur.

« Aujourd'hui donc les bœufs charolais des vaux d'Yonne, de Montenoison et du Bazois, sont utilisés, aussi bien que les bœufs morvandeaux, aux transports des produits sylvicoles sur les ports du canal, comme aussi, mais en moins grand nombre cependant, aux ports flottables de la Cure, de l'Yonne, du Beuvron et du Sozay. Il y a plus : dans tous les bas étages du Morvan, comprenant les cantons de Lormes, de Châtillon et de Moulins-Engilbert, les vaches morvandelles sont livrées au taureau charolais, et les descendants de ce croisement, déjà très-appréciés pour le travail et l'engrais, sont en grand nombre employés aux charrois, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés à leur tour par la race charolaise, dans tous les lieux où l'agriculture recevra un notable perfectionnement. Il est donc probable que, dans un temps peu éloigné peut-être, tous les transports des versants nord et nord-est de la Nièvre seront presque entièrement exécutés par des bœufs charolais et par des chevaux. »

« Il résulte de toutes ces causes, reprend M. le marquis de Dampierre, que l'élevage de la race morvandelle est refoulé dans les montagnes granitiques du haut Morvan, où sa rusticité, sa sobriété et son adresse rendent des services incomparables, et qu'une autre race, qui, à ces qualités, joint un plus grand poids, plus de précocité et d'aptitude à l'engraissement, tend à la remplacer partout ailleurs.

« Un grand défaut est, en effet, reproché à la race du Morvan : elle est lente à se former. — Ses bœufs n'ont acquis toute leur force pour le travail qu'à quatre ans et demi et cinq ans, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils deviennent aptes à être engraisés. Plus le Morvan se rapprochera, par les voies de fer, des grands centres de consommation, plus ce défaut paraîtra considérable et plus elle tendra à disparaître. — Plus aussi la culture des fourrages artificiels fera de progrès, plus l'entretien d'une race de plus haut poids deviendra possible. — On le voit donc, tout tend à faire bientôt disparaître, mal-

gré ses qualités, la race bovine du Morvan, comme a disparu déjà la race de ses braves et infatigables petits chevaux. »

L'éleveur du Morvan était fort attaché à sa race. Il a protesté quand a commencé l'invasion du sang charolais; il a beaucoup médité des premiers métis obtenus; il les trouvait moins propres au travail, moins capables en tout que les produits de la race menacée. La croisade n'a pas été de longue durée: la vérité s'est fait jour, et le producteur du Morvan, tournant le dos au passé, a eu le bon esprit de se ranger du côté de ses intérêts les mieux entendus. M. Magne va nous édifier à cet égard. « Dans les mêmes villages, dit-il, où, en 1850, on nous soutenait que les bœufs blancs du Charolais ne pourraient pas réussir dans le pays, on nous disait, en 1854, que dans quelques années il n'y aurait plus de bœufs rouges, de morvandeaux.

« Les métis sont pies comme ces derniers, mais jaunes et blancs, au lieu d'être rouges et blancs. Nous leur reprochons de ne pas donner de lait, parce que nous croyons qu'il serait de l'intérêt des petits cultivateurs du Morvan d'avoir une race bonne laitière, et ils l'obtiendraient par le croisement avec le type bressan. »

Nous ne saurions partager l'opinion émise sur ce point par M. Magne; la race bressane n'est point un type; elle jetterait la perturbation dans la nouvelle race destinée à prendre la place de celle qui succombe aujourd'hui. La population bovine du Morvan nous paraît liée désormais au sort de la race charolaise, et nous ne la trouvons pas si fort à plaindre.

RACE NANTAISE.

Cette dénomination, plus ou moins justifiée, désigne dans la pratique des animaux qui appartiennent réellement à la RACE PARTHENAISE. (*Voy.* ce mot.)

RACE NIVERNAISE.

Cette dénomination disparaît. Particulière à la population bovine du département de la Nièvre, on la délaisse depuis que

celle de RACE CHAROLAISE a conquis la faveur publique. Le gros bétail du Nivernais se confond aujourd'hui avec cette dernière race à laquelle nous renvoyons pour éviter un double emploi.

RACE NORMANDE.

Cette dénomination, un peu vague au point de vue de la zootechnie, embrasse la totalité de la population bovine propre à l'ancienne Normandie, contrée fertile et riche en bétail de toutes sortes. Mais la fertilité du sol varie avec sa nature, avec ses conditions et ses qualités physiques. De là, des variations assez nombreuses dans les produits qu'il donne et conséquemment dans les animaux qu'il s'est approprié. On voit surgir alors plusieurs variétés dans chaque espèce ; celle du bœuf n'y a pas conservé plus d'uniformité que les autres et l'on trouve, ici comme ailleurs, des nuances assez nombreuses, appelant des qualifications diverses, qui toutes, cela va de soi, visent à la race. Les principales, celles qui forment à vrai dire le foyer de la grande famille normande, vivent et se reproduisent dans la Manche et dans le Calvados, sous les noms assez connus de RACE COTENTINE et de RACE AUGERONNE. Mais il y en a beaucoup d'autres, et notamment la sous-race du Merlerault. Nous nous perdrons dans les détails, sans profit pour l'étude, si nous descendons à toutes les subdivisions de localités ; toute la population bovine indigène au pays normand émane de la souche Cotentine : c'est donc celle-ci que nous devons nous attacher à faire bien connaître.

A. *Variété cotentine.* — Nous tenterions en vain de remonter à son origine. Personne n'y a songé. A n'en pas douter, le bœuf, une fois importé sur ce coin de terre, y est promptement devenu Cotentin. Les influences locales sont toutes-puissantes ici ; leur action a d'autant plus fortement pesé sur la structure de l'animal qu'elle a été moins contrariée dans ses effets. Dans les temps antérieurs, l'homme s'est bien gardé d'intervenir dans le fait de la production et de l'élève des animaux quand, généreuse ou prodigue, la nature voulait bien suffire par elle-même à leurs principales exigences. Il en a été ainsi en Normandie, où on l'a laissé agir seule plus complètement encore que partout ailleurs. Il en est facilement

résulté des races d'animaux indigènes, des races naturelles, comme on disait autrefois. Bientôt dominée en effet, l'origine première a rapidement cessé de compter parmi les facteurs de races : celles-ci, demeurant alors exclusivement soumises aux influences spéciales des localités, en représentaient exclusivement la force propre. C'est le cas particulier de la race Cotentine ; elle est si bien appropriée aux lieux qu'on ne la retrouve point ailleurs, qu'elle n'a d'analogues que dans la contrée même dont elle est en quelque sorte le produit spontané.

Quoi qu'il en soit, comme fournissant tout à la fois de magnifiques bœufs de boucherie et des vaches laitières de premier ordre, la race cotentine a pendant longtemps été placée à la tête de la production bovine de la France. Les plantureux herbages sur lesquels elle croit, sa proximité de Paris avant que les voies ferrées aient supprimé les distances, la perception des droits de douanes et d'octroi par tête, telles étaient, naguère encore, les causes efficientes de ses mérites et de sa valeur.

Grande, forte et corpulente, sans rivale sur les marchés quand il s'agissait de choisir les géants de l'espèce destinés aux fêtes du carnaval, elle a fait l'admiration des bouchers de Paris à qui elle donnait d'ailleurs un cinquième quartier considérable et une qualité de viande très-estimée du consommateur ; laitière abondante et riche, on retire de son lait un beurre très-renommé et des fromages recherchés ; travailleuse enfin, si on le veut, on l'utilise encore de cette façon sur plusieurs points avant de la livrer à l'engraissement. Ceci, toutefois, n'est point général, bien que, dans la Manche surtout, elle exécute une grande partie des travaux agricoles ; mais les agronomes le savaient si peu que plusieurs l'ont déclarée tout à fait incapable sous ce rapport. Voici donc trois aptitudes caractérisées. Il n'en fallait pas tant pour mettre en honneur une race précieuse d'ailleurs ; on lui a fait une réputation immense, on l'a crue supérieure à ce point qu'on ne supposait pas qu'elle pût être améliorée et qu'on l'a complètement abandonnée à elle-même, s'en rapportant toujours aux bonnes influences du sol pour la maintenir au rang élevé où elle était parvenue sans secours d'aucune espèce, sans autre force que celle de l'indigénat.

Voyons cependant quels caractères la distinguent, étudions sa conformation et ses aptitudes afin de déterminer au juste sa valeur à l'époque actuelle, afin de voir si le temps n'est pas venu de la modifier pour en tirer un parti plus profitable. Il pourrait se faire, en effet, qu'étant restée elle-même, quand tout a progressé partout, elle se trouvât attardée aujourd'hui et réclamat impérieusement des améliorations nécessaires, des perfectionnements utiles.

Bien que la robe ait peu d'uniformité, sa couleur dominante est le bai clair ou le bai foncé, sillonné verticalement de raies brunes ou noires, en quelque sorte bronzées, irrégulières; souvent aussi il y a des marques blanches: tout cela forme un pelage bigarré, particulier, auquel on donne le nom de *bringé*. Ce manteau se reproduit avec assez de fixité pour se retrouver, dit M. Magne, « même sur les nombreux métis que cette race produit dans la Picardie, la Brie, le Vexin, la Beauce, la Bretagne, l'Ile-de-France, etc., où elle a de tout temps envoyé des types reproducteurs. »

La taille varie beaucoup, et les différences sont telles que quelques écrivains s'appuient sur elles pour diviser la population en deux tribus — l'une grande, qui serait la race de boucherie — l'autre petite, qui serait plus particulièrement la race de laiterie. Cette distinction ne nous paraît pas fondée: elle est due ou à des différences de fertilité du sol ou à des particularités individuelles plus ou moins faciles à expliquer, mais qui ne changent rien à la race. Il serait très-aisé d'établir des catégories pareilles dans toutes les familles; elles seraient oiseuses, sans utilité par conséquent. Si le bétail normand est relativement petit sur les coteaux schisteux et granitiques de Coutances, il fournit aussi des bœufs monstrueux comme le bœuf gras de 1846 qui mesurait 2^m,46 de haut. La taille ordinaire du Cotentin va de 1^m,66 à 1^m,80; en deçà et au delà se tiennent pour ainsi dire les petits et les grands de la famille, les nains et les géants de la race.

La tête est allongée (fig. 41), de moyenne grosseur, rarement crépue; la bouche est largement fendue comme dans les bêtes à gros appétit, à grandes exigences; les cornes, dirigées en avant, sont lisses, plus souvent courtes que longues, ordi-

nairement contournées l'une vers l'autre et encadrant le front ; le corps est long mais d'apparence un peu massive, bien que le ventre soit en général très-développé ; les membres sont courts ; le squelette est gros, volumineux ; la ligne du dessus, très-ondulée par suite de fortes saillies osseuses, est tantôt en-sellée, d'autres fois voûtée en sens contraire ; la poitrine manque souvent de largeur, voire de profondeur, et alors le flanc est démesurément long et creux ; souvent aussi les hanches sont serrées ; tout l'arrière-train est étroit, mince, peu développé dans la culotte ; la peau enfin est plus épaisse que fine : la croissance est lente ou plutôt la maturité est tardive comme dans les races qui vivent surtout en état de liberté et dont la civilisation s'est encore peu occupée.

b. *Variété augeronne.* — La nature des herbages, dans la vallée d'Auge, pousse essentiellement à la production de la viande et de la graisse. A la longue, elle doit faire prédominer, sur une race qui lui devient propre, l'aptitude à l'engraissement sur toute autre faculté : la qualité laitière paraît avoir été parfois affaiblie chez la cotentine, devenue augeronne avec le temps. De là, la nécessité reconnue de relever de loin en loin cette faculté par l'intervention d'un type laitier très-prononcé. C'est ainsi que nous croyons pouvoir expliquer l'importation plus ou moins éloignée, au sein de la vallée d'Auge, de reproducteurs de la race hollandaise, importation que rappelle la distinction établie, sur les lieux, de *vaches de pays* et de *vaches de Hollande*.

Quoi qu'il en soit de cette observation, l'introduction du sang étranger n'est pas un fait usuel ni bien récent. Le mot est resté pourtant comme un témoignage irrécusable. La race hollandaise a pour le moins été essayée, et voici ce qu'en disait, en 1850, M. Bizet, ancien conservateur des abattoirs de Paris, dans un volume portant ce titre : *Du Commerce de la Boucherie et de la Charcuterie en France*. « Cette race n'a pas dégénéré dans sa nouvelle patrie ; elle a conservé sa taille en acquérant de l'embonpoint, et ses formes sont devenues plus belles. Elle a changé de destination : c'était pour obtenir du lait qu'elle avait été importée, et non pour être livrée presque immédiatement à la boucherie ; or, comme elle n'a presque pas

produit de lait, et qu'elle est peu propre au travail, elle a eu la même destination que la race cotentine. Toutefois, ses viandes, quoique d'une très-bonne qualité, sont inférieures à celles de cette dernière race. » Nous ne voudrions pas nous constituer le défenseur quand même de ce passage; nous l'avons rapporté pour insérer dans cette notice tout ce qui a été écrit sur l'importation de la race hollandaise en Normandie. Le seul enseignement qui en ressortirait, c'est que, grassement nourrie sur des herbages succulents, la race hollandaise perd ses facultés laitières au profit de l'aptitude à prendre promptement du corps, des chairs, de la graisse. En soi, le fait n'a rien d'insolite.

La variété augeronne (fig. 42) est un peu moins haute et un peu moins lourde que la race cotentine; elle a le cuir plus épais, les os encore plus gros; par contre, le ventre est moins volumineux et le flanc est plus plein; la tête est plus courte et plus large; on la dit plus rustique et supportant mieux les effets de l'acclimatation quand on la sort du pays natal: son manteau est rouge et blanc, rarement bringé, dit M. L. Gossin.

Ces deux branches d'un même tronc sont facilement confondues, dit à son tour M. Magne, « surtout quand les animaux sont nés dans les herbages fertiles des deux contrées ou quand ceux du Cotentin ont été introduits jeunes dans le Calvados; ils y ont pris la taille, l'épaisseur de la peau qui distinguent les bœufs de ce département.

Cela étant, nous pouvons revenir à la race normande proprement dite, que nous préférerions qualifier plus exactement *race cotentine*, car là est bien certainement l'expression la plus haute des qualités inhérentes au type normand. Étudions-le donc au triple point de vue du travail, de la faculté laitière et de l'aptitude à s'engraisser.

1° L'application du bœuf au trait a lieu de surprendre dans un pays comme celui-ci, où la production et l'élevage du cheval fort et corpulent sont une industrie ancienne et bien établie. C'est le monde renversé que de voir élever des chevaux à ne rien faire, ce qui est nuisible à leur nature et onéreux à l'éleveur, et que de voir dresser au travail des bestiaux dont la

destination serait d'autant plus profitablement remplie que leur vie se passerait dans une oisiveté plus complète. Ce renversement des faits conduit logiquement à des résultats contraires à ceux qu'on devrait atteindre. Le bœuf, animal de peine, devient osseux et musculeux, et le cheval, animal de loisir, acquiert plus de chair que d'os : à la vente, celui-ci perd beaucoup à se montrer gras et lymphatique ; à l'engrais, l'autre se montre dur et réfractaire en raison même des avantages qu'il a acquis comme bête de trait ; il engraisse sans doute, mais tardivement, lentement, occupé qu'il est à soutenir sa grosse charpente, au lieu de n'avoir qu'à transformer sa nourriture en parties molles et charnues, en viande et en graisse.

M. Magne s'est élevé avec raison contre le travail infligé au bœuf normand. « Comme pour les races de l'Est, dit-il, l'aptitude au travail doit être généralement sacrifiée. Les cultivateurs de la Normandie ont tout intérêt à utiliser les conditions naturelles dans lesquelles ils se trouvent pour entretenir des bêtes de rente.

« Disons d'abord qu'il n'y a aucun avantage à faire travailler des bœufs comme on le fait dans une grande partie de la Normandie, avec un mauvais joug en forme de collier, à mettre quatre, six bêtes à une voiture, à une herse ordinaire même, que deux bœufs bien harnachés traîneraient aisément.

« Cet usage est ruineux, il entraîne des frais inutiles pour les harnais et les hommes nécessaires à la conduite des attelages ; il entraîne aussi une perte considérable de fumier, dispersé dans les chemins par les animaux qui se promènent plutôt qu'ils ne travaillent. Les cultivateurs ne comptent pas la force perdue par la mauvaise disposition des attelages où se trouvent des bêtes inutiles ; ils ne réfléchissent pas surtout que des bœufs attelés s'épuisent plus que s'ils restaient tranquilles à l'étable, qu'il y a perte à les déranger sans nécessité. Il serait superflu d'insister davantage sur ce sujet. Nous nous bornons à ajouter que c'est avec des chevaux, ici des juments, là des poulains de trois à cinq ans, que les cultivateurs de la Normandie doivent faire tous les travaux pénibles de leur exploitation.

« Mais à ces raisons, déduites de l'économie rurale et des

circonstances naturelles dans lesquelles se trouvent les cultivateurs de Normandie, il faut ajouter celles plus puissantes des changements survenus dans les autres provinces. Il y a quelques années à peine les herbagers du Calvados et de la Manche avaient facilement à bas prix des bœufs maigres pour faire consommer leurs pâturages. Le Poitou, le Maine, l'Anjou leur en fournissaient à de bonnes conditions. Aujourd'hui les choses changent : le Limousin, le Maine, le Poitou, l'Anjou engraisent. Dans ces provinces, l'homme par son travail a créé la fertilité que la nature a donnée à la Normandie. Il en résulte que les engraisseurs des vallées d'Auge manquent de bestiaux maigres, les payent plus cher, et trouvent sur les marchés de Sceaux et de Poissy, pour leur faire concurrence, les éleveurs qui jadis leur fournissaient la matière première de leur industrie.

« Si nous ajoutons que par suite des chemins de fer l'avantage qu'avait la Normandie d'être plus rapprochée de Paris disparaît presque, on comprendra qu'avec des conditions si désavantageuses, relativement à ce qu'elles étaient autrefois, cette contrée ne pourra se soutenir au rang qu'elle occupait qu'en perfectionnant ses procédés. Le changement que nous réclamons dans l'exécution des travaux ruraux est une des premières améliorations qui doit être réalisée. »

Nous sommes en tout de cet avis. L'influence du travail sur la conformation est ici la cause essentielle et toujours agissante des imperfections que l'on reproche avec raison au bœuf normand considéré comme bête de boucherie. Le fait seul de la cessation du travail conduirait lentement, mais sûrement, la race à se perfectionner sous le rapport de l'aptitude à l'engraissement ; la vie serait moins pleine et moins active dans le squelette qui perdrait de son volume et sa prédominance au profit des chairs dont la proportion augmenterait par cela même ; l'énergie nécessaire au travailleur cessant d'être entretenue par le mouvement, l'exercice ou la fatigue, serait bientôt remplacée par la mollesse et l'indolence, conditions favorables à la faculté d'engraisser ; enfin le choix des reproducteurs serait tout autre, et là se trouverait l'un des moyens de progrès les plus rapides. Au lieu de s'adresser aux

taureaux les plus fortement bâtis et les plus osseux, on rechercherait les natures les plus fines, et l'on avancerait ainsi par deux voies parallèles vers le but nouveau qu'on se proposerait dès que le travail ne devrait plus être l'une des destinations de la race.

Trop négligée par la pratique, cette question se trouve néanmoins tranchée sous le rapport expérimental. Avant peu certainement, l'intérêt, un intérêt bien compris, forcera les éleveurs normands à substituer partout le cheval au bœuf dans les travaux qu'ils ont jusqu'ici imposés à ce dernier. Écoutons sur ce sujet un homme compétent à tous égards, M. le comte de Kergorlay. « C'est avec un profond étonnement, dit-il, que j'ai lu dans l'ouvrage de M. Groguiet (*Cours de multiplication et de perfectionnement des Animaux domestiques*) que nos bœufs ne travaillaient jamais, et que les chevaux étaient presque partout, en Normandie, les agents de la culture. La vérité est que, dans le Cotentin, les bœufs sont presque exclusivement les agents de la culture ; que dans l'arrondissement de Saint-Lô, ils sont très-généralement employés simultanément avec les chevaux. La limonière et la bête de devant sont deux juments, entre lesquelles sont attelés deux ou trois bœufs. Il en est de même pour les charrues.

« M. de Gasparin évalue la journée de travail du bœuf à 8 heures. J'affirme que chez moi les bœufs de race cotentine travaillaient, pendant la saison des labours, 10 à 11 heures, et ils supportaient cette fatigue pendant quatre mois de suite, de septembre à Noël.

« M. de Gasparin dit encore que les bœufs ne font que 25 ares de labour par jour et les chevaux 33. Je puis affirmer que mes bœufs normands faisaient habituellement autant de travail que les chevaux de M. de Gasparin, à savoir : qu'ils labouraient 33 à 35 ares. »

Voilà donc une aptitude dûment constatée, l'aptitude au travail, chez les bœufs de race cotentine. Ceux-là seuls ont pu la révoquer en doute qui ne connaissaient pas le mode d'élevage de la race. Mais voyons si les producteurs normands tirent avantage de l'application des forces du bœuf au travail.

« A l'imitation de Grignon, continue M. de Kergorlay, j'a-

vais fait mes labourages avec des bœufs attelés avec des colliers et non au joug ; mais, après quelques années d'expérience, j'y ai renoncé, parce qu'il me fallait trop de temps pour remettre en état les bœufs fatigués par le travail. Ceux que j'avais enlevés à la charrue après les labours d'automne étaient à peine en état à la mi-carême, c'est-à-dire au bout de trois mois, non d'être livrés à la boucherie, mais d'être vendus aux engraisseurs de la vallée d'Auge, qui, souvent, ne payent ces animaux que 30 à 35 centimes le demi-kilogr. J'appris ainsi à mes dépens la grande vérité, qu'il ne faut pas poursuivre à la fois *l'aptitude au travail et celle à l'engraissement*.

« Je renonçai au travail des bœufs et je n'employai plus que des chevaux (1). »

Ce point est donc acquis à la pratique. L'aptitude du bœuf cotentin au travail nuit essentiellement à son aptitude à prendre la chair et la graisse ; les circonstances économiques dans lesquelles se trouve la Normandie lui permettent d'appliquer utilement au trait les animaux de l'espèce chevaline, dont l'élevage deviendra ainsi plus profitable, et de convertir ceux de l'espèce bovine en bêtes de rente exclusivement.

2° « Je ne crains pas d'affirmer, écrit M. le comte de Kergorlay, que la race cotentine est la *première race laitière du monde*, » et il administre ses preuves à l'appui. Les meilleures vaches donnent de 30 à 40 litres de lait en vingt-quatre heures ; il en est qui rendent jusqu'à 1250 grammes de beurre par jour également, bien que leur produit en lait ne dépasse pas alors 23 litres. Le rendement ordinaire n'atteint pas ces proportions, mais on élève les moyennes à 22 litres de lait et à 800 grammes de beurre.

« Aucune race, répète le judicieux agronome, n'est supérieure pour la production du lait et pour sa qualité.

« Il est très-rare que des vaches hollandaises de la race Nord-Hollande donnent 28 à 29 litres de lait.

« Les vaches suisses des plus grandes races ne donnent pas davantage, les vaches flamandes non plus. Quant aux races anglaises, elles donnent toutes notablement moins.

(1) *Journ. d'Agric. prat.*, 1859, t. II.

« Dans aucune race le lait n'est aussi savoureux et aussi délicat. Je ne crains pas d'affirmer que, quand le chemin de fer de Cherbourg nous permettra d'expédier notre crème à Paris, elle y détrônera bientôt les crèmes triples et quadruples qu'on fait payer des prix très-élevés, et la crème du Cotentin et du Bessin sera la plus recherchée pour accompagner le thé ou le café, dont la consommation devient tous les jours plus abondante à Paris.

« Le beurre fabriqué dans le Bessin ou dans la Manche, connu à Paris sous le nom de beurre d'Isigny, est le plus délicat et le plus savoureux que je connaisse. J'ai goûté du beurre fait en Angleterre, en Suisse, en Hollande, en Flandre et en Bretagne; je n'en ai trouvé nulle part qui puisse être comparé à notre beurre de première qualité (1). »

La vache est ici, on le voit, bête de rente dans toute la vérité du mot: tous frais de nourriture payés et son veau nourri, elle laisse en moyenne, assure-t-on, un bénéfice net de 150 fr. par an. Elle a donc donné de beaux produits quand l'âge force à la réformer, car elle a été féconde et comme mère et comme laitière. Sur elle repose l'intérêt positif, immense, qui s'attache à la production et à l'entretien de la race normande pure. Elle est beurrière par essence, fromagère par suite, aptitude qui la place au premier rang dans l'ordre des revenus qu'on tire du sol en Normandie. En spécifiant les faits, il est aisé de bien définir les avantages.

Les plus considérables sont dans la qualité beurrière plus encore que dans la sécrétion abondante du lait, particularité qui nous semble tenir tout à la fois de la nature des herbages à laquelle participe nécessairement la race qui en consomme les produits et aux soins très-entendus dont on entoure tout ce qui a trait à la fabrication du beurre. Originellement les bonnes herbes ont fait un lait riche, mais celui-ci n'a pu se parfaire que dans certaines conditions physiologiques: l'hérédité a fixé, exalté ces dernières à la longue, et l'industrie s'en est emparée pour en perfectionner les produits — beurre ou fromage. Concentrée sur ce point, l'attention de l'éleveur n'a

(1) *Loco jam citato.*

eu qu'à mettre à profit des circonstances favorables ; la renommée lui est venue en aide et avec elle des débouchés certains, des bénéfiques assurés. Il n'était plus besoin alors que d'opérer suivant la même direction. Nécessairement exclusive comme toutes les spécialités, celle-ci a bientôt oublié d'autres qualités qui n'avaient pas le même prix, qui n'étaient plus que secondaires. Il en est résulté qu'en les confirmant on a négligé la forme et que la conformation générale est devenue très-défectueuse au point de vue de la production abondante et précoce de la viande. C'est ainsi que se présente la race normande pure, bonne laitière, et par-dessus tout excellente beurrière, mais bête inférieure comme race de boucherie, malgré l'énorme développement qu'elle peut prendre sur un sol privilégié.

Toutefois, la production du travail ne nuit pas au rendement en viande au même degré que la sécrétion du lait. Cela tient sans doute à ce que l'on ménage de plus en plus les animaux de trait que l'on se propose de mettre à l'engrais et à ce que l'on s'y prend assez longtemps à l'avance tandis qu'au lieu d'agir de même à l'égard de la laitière on excite toujours, autant que l'on peut et jusqu'au dernier moment, l'activité de l'appareil sécréteur du lait. De là ces rapports inverses dans le rendement en viande et dans les déchets, constatés aux abattoirs de Paris et consignés par M. Bizet dans son ouvrage, savoir :

« Les vaches laitières ne donnent en viandes, dans une grande moyenne, que 44 pour 100 de leur poids général, et 56 pour 100 de déchets.

« Les génisses ou vaches jeunes et qui n'ont point porté fournissent 56 pour 100 en viandes, et 44 pour 100 de déchets. »

La proportion est plus forte chez les bœufs de concours, mais elle n'est pas toujours aussi élevée chez les bœufs âgés dont le travail a prolongé l'existence ; cependant, elle ne descend jamais aussi bas que la moyenne constatée chez les bêtes usées par la lactation.

En résumé, la faculté laitière et surtout la qualité beurrière sont à la fois très-développées et très-productives dans la race cotentine, dans cette précieuse famille [que l'on qualifie de

race normande pure ; il y a réel avantage à exploiter très-largement cette dernière sous ce rapport, sans oublier néanmoins qu'une meilleure conformation n'est pas incompatible avec un très-grand développement des facultés laitières, y compris, bien entendu, la riche composition du produit. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette proposition importante.

3° Ce qui précède conduit naturellement à cette conclusion : suffisante au travail, excellente au lait, la race cotentine n'est que relativement bonne à l'engrais. Elle croît lentement et fait, en prenant de colossales proportions, plus d'os que de chair ; c'est la condition inévitable des fortes statures, des grandes proportions ; il leur faut de grosses charpentes pour soutenir un lourd édifice destiné à la fatigue. Il en résulte une conformation spéciale, plus énergique que symétrique, plus anguleuse qu'harmonieuse, plus ossue que charnue. Tel est en réalité le bœuf de race normande, qui a, de plus, sous le rapport de l'alimentation, des exigences proportionnées à sa taille, à la nécessité de nourrir un système squelettique volumineux et lourd. Il ne faut pas oublier qu'avant de créer l'embonpoint, — une manière de superflu, — l'action vitale doit entretenir la machine et qu'elle use à ce résultat des quantités de matières d'autant plus considérables que les pertes à réparer sont plus étendues.

Ainsi, et quelle qu'ait été la réputation du bœuf normand considéré comme bête de boucherie, il est évident qu'il est tardif, mal conformé, exigeant, cher à élever, d'un coûteux entretien, dur à l'engrais et d'un rendement inférieur en morceaux de choix, en viande surtout, tant l'os abonde et l'emporte sur la proportion rationnelle : il est, en un mot, trop grossièrement charpenté.

La première fois que cette accusation a été portée contre lui, le pays s'est récrié, les éleveurs ont jeté feu et flammes, habitués qu'ils étaient à une admiration paisible. L'attaque inattendue provoqua une défense opiniâtre et vive, mais un fait est un fait, et l'infériorité réelle de la race lui valut dans les concours publics autant de mécomptes qu'on avait rêvé de succès pour elle, au contraire.

De la part des adversaires le débat s'établit sur l'aptitude à

l'engraissement, et le conseil fut donné de songer à faire des bêtes à viande sur le modèle de la race durham. De la part des producteurs normands, la résistance s'est concentrée sur la faculté laitière, nulle ou à peu près chez le type de boucherie proposé comme l'améliorateur nécessaire de la race cotentine. D'un côté on montrait des animaux d'une croissance rapide, d'un nourrissage facile, d'une conformation admirable, au squelette réduit, aux masses charnues et grasseuses développées jusqu'à l'exagération, et on les comparait à ces grandes bêtes mal faites, lentes à venir, grossissant dans les os sans se couvrir de viande, vieillissant entre les mains de l'éducateur qui perdait gros à attendre une maturité si tardive; on attaquait de front et vigoureusement une race qu'on disait arriérée, sans ménagement aucun pour les idées reçues, pour les habitudes économiques dont on avait eu lieu d'être satisfait jusque-là. On répondait avec non moins de vivacité en faisant à la bête de boucherie son procès; elle était incapable de travail, elle donnait plus de graisse huileuse que de bonne viande, elle n'avait ni lait ni beurre; on lui fit les honneurs de la caricature; nous nous rappelons entre autres celle-ci: une magnifique vache de Durham, toute boursouflée de graisse et chargée de viande, offrait sa mamelle charnue et rebondie aux doigts exercés d'une trayeuse qui ne parvenait pas à emplir de lait un petit verre à liqueur; à côté se trouvait une belle cotentine dont les flots de lait emplissaient d'énormes seaux, et la galerie d'applaudir à celle-ci après avoir témoigné de ses dédains pour celle-là.

Cependant, les bons esprits ne s'arrêtèrent pas à la plaisanterie. On comprit que la race cotentine ne devait plus être, autant que par le passé, abandonnée à elle-même. On vit en elle des qualités et des défauts; on reconnut bien facilement que les unes, toutes spontanées en quelque sorte, étaient le produit naturel de la fertilité du sol, de la succulence des herbages et de la douceur du climat, tandis que les imperfections de la forme, qui lui attiraient des reproches mérités, venaient toutes d'incurie, ou plutôt d'irréflexion: s'en rapportant exclusivement aux avantages du climat et aux richesses de la végétation, on avait négligé d'écarter de la reproduction

les animaux défectueux et laissé au hasard le soin de perpétuer des formes incompatibles avec une grande production de viande. La non-sélection, — telle avait été la faute commise contre la race normande; le choix judicieux des reproducteurs — tel était le remède efficace à employer désormais contre les vices de conformation qui faisaient son infériorité actuelle. On a longtemps discuté sur ce point : les uns voulaient l'amélioration au moyen de croisements renouvelés, afin d'arriver plus tôt au résultat — une race très-propre à l'engraissement précoce; les autres recommandaient plus de mesure et plus de ménagement, dans la crainte que l'intervention trop active du durham ne diminuât beaucoup la faculté laitière si précieuse dans la race normande; d'autres enfin, plus timides ou plus prudents, repoussaient absolument toute influence étrangère, et se cramponnaient avec une grande énergie à une idée saine assurément — l'amélioration de la race par elle-même, système que les Anglais nomment *in and in*. Pour abréger, nous ne ferons aucune citation des nombreux articles de journaux ou de rapports aux associations agricoles, qui virent le jour alors; nous n'y trouverions rien de plus que ce que nous venons de dire en quelques mots. Ce qui importe, n'est-ce pas ce qui est advenu de tout cela ?

Il est advenu de tout un peu. Les partisans les plus chauds du sang durham (la vérité est qu'ils sont encore l'exception aujourd'hui) ont gagné quelque peu de terrain; ceux qui n'ont point à spéculer sur la production du lait n'ont certainement rien de mieux à faire que de se livrer en toute sécurité à l'influence active et toute efficace de cette race qui améliore la forme, fait naître la précocité, diminue les frais de production et élève le rendement sans nuire à la qualité du produit. On s'achemine alors dans le sens des travaux d'amélioration entrepris par M. le marquis de Torcy et dans celui des brillants résultats qu'il a obtenus. (*Voy. RACE DE DURCET.*) Les éleveurs désireux d'arriver plus vite au point cherché ont essayé d'un premier croisement dont ils n'ont point encore osé sortir, et ils n'ont qu'à se louer de la bonne influence que leurs animaux en ont reçue. Ce côté de la question nous occupera bientôt. Restent enfin ceux qui sont demeurés fidèles à la race pure (c'est la très-

grande majorité), et qui ont accordé à sa reproduction des attentions négligées autrefois, mais admises aujourd'hui comme une nécessité. Les pouvoirs locaux, les sociétés et les comices agricoles se sont particulièrement prononcés en faveur de l'*in and in*; des concours se tiennent tous les ans dans le Calvados et dans la Manche, et l'on y signale, en les primant, les taureaux les mieux doués, ceux que leur mérite recommande le plus à l'attention des producteurs.

Ce mode d'encouragement, suivi depuis plus de quinze ans avec une persévérance très-louable, mais très-rare dans notre pays, a déjà porté les meilleurs fruits. En éclairant l'éleveur, il a précipité sa marche vers l'amélioration : celle-ci s'est faite de toutes parts; le niveau actuel de la population bovine du Cotentin s'est beaucoup élevé. L'essor est donné. On ne revient pas à la routine quand une fois on a compris les avantages d'une saine pratique. La sélection bien entendue est entrée dans les habitudes de l'éleveur; ce dernier s'en trouve trop bien pour l'abandonner désormais : elle est d'ailleurs une précieuse conquête pour l'économie du bétail en Normandie; aussi la race actuelle n'est-elle plus tout à fait ce qu'elle était vers 1843, par exemple. Les défauts de conformation ont été atténués d'une manière très-remarquable. En se rectifiant la structure s'est rapprochée de la forme plus particulière aux durhams. Ainsi les hanches sont plus écartées; la cuisse est plus descendue, mieux formée; les reins et le dos sont plus larges; encore un pas, et, au lieu d'une ligne, d'un simple trait, si l'expression est licite, nous aurons une surface plane, une table; le volume de la tête tend à s'amoinrir, l'œil est plus doux, la physionomie change; les cornes surtout s'aminçissent et perdent de leur longueur; tout le système osseux a éprouvé une réduction au profit des chairs. N'est-ce pas une transformation? Chez les sujets d'élite même, ces modifications, ces améliorations sont tellement prononcées qu'on a peine à se défendre d'en chercher la source dans l'intervention directe du sang durham. Mais au moindre doute exprimé à cet égard, les possesseurs se gendarment et réclament : ils ne veulent point de cette race, disent-ils; elle nuirait à la qualité laitière de la cotentine; celle-ci d'ailleurs n'a besoin,

pour se parfaire, ajoutent-ils, que d'être traitée suivant les règles fort aisées à suivre d'une sélection intelligente.

Nous voulons bien, car s'il y a un moyen plus expéditif d'arriver au but proposé, il n'y en a pas qui puisse être appliqué sur une plus grande échelle : tandis que les animaux pris dans des races étrangères ne sont jamais assez nombreux pour qu'une tentative de croisements puisse s'universaliser, la méthode d'amélioration en dedans offre toujours des ressources suffisantes.

On obtient alors une amélioration individuelle moins prononcée, mais le degré obtenu sur la population entière est bien autrement considérable que la masse produite sur le petit nombre, et, après quelques générations, le niveau général se trouve de beaucoup plus élevé que si l'on n'avait procédé que par la voie très-limitée du croisement. Il ne faut pas repousser ce dernier, dont l'influence est si précieuse quand on l'applique judicieusement; mais toutes les fois qu'une race offre des avantages réels, des qualités bonnes à conserver ou à développer, il y a utilité grande à attaquer ses imperfections par un choix éclairé des animaux préposés à son renouvellement. C'était le cas de la race cotentine. Ceux-là qui ont poussé à son amélioration par elle-même l'ont relevée d'une certaine infériorité; en s'occupant d'elle, ils ont ajouté à la richesse publique.

Une petite augmentation de 4 ou 5 pour 100 dans le rendement en viande nette, chez tous les produits d'une race nombreuse et de haut poids, donne un accroissement de matière alimentaire très-précieux à tous égards quand il n'est acheté au prix d'aucun sacrifice, quand il est obtenu sans aucun accroissement de dépenses : c'est tout bénéfique et pour le producteur et pour le consommateur. C'est à ce résultat qu'est encouragé l'éleveur normand, et les efforts ne lui manquent pas.

Il peut paraître étrange qu'on se défende d'avoir employé le sang durham. Ce fait n'est pas particulier à l'amélioration de la race cotentine; il a déjà été signalé dans l'étude précédemment insérée dans ce volume sur la race charolaise. M. Massé a dû protester énergiquement contre toute introduction de

sang étranger dans la belle famille bovine due à ses travaux. L'accusation est venue de ce que ses produits, obtenus et améliorés par l'*in and in* ; ont pris la tournure, la forme, les qualités que revêtent et qui recommandent les métis durham-charolais. C'est que le type du bœuf de boucherie est un, et que tous les efforts tentés pour améliorer une race quelconque en rapprochent nécessairement et de plus en plus celle-ci, au point de la confondre avec le type ; lorsque la persévérance vise à la complète réussite, elle atteint à la perfection. C'est ainsi que la race agenaise, que celles du Charolais et du Cotentin, remaniées avec succès dans le sens de la bête à viande, finissent par ressembler au durham qui est l'idéal du bœuf de boucherie. Ceci nous remet en mémoire deux pages charmantes écrites autrefois par M. Théophile Gautier. Nous ne résistons pas au plaisir de les rapporter.

« Vous avez peut-être cru jusqu'à présent, dit-il en manière de paradoxe, que la nature existait ; c'est une profonde erreur : la nature est une invention des peintres. A chaque époque, les artistes ont un idéal qu'ils poursuivent et réalisent de leur mieux dans leurs statues, leurs tableaux, leurs poèmes ; cet idéal, reproduit partout à divers degrés, finit par faire impression sur l'esprit des masses. Les jeunes gens cherchent à leurs amours les figures qui se rapprochent le plus des types en vogue. Les femmes, qui s'aperçoivent que pour être préférées elles ont besoin de rentrer dans certaines conditions de forme et d'ajustement, tâchent de se modeler sur cet idéal : par la coiffure, par le vêtement, par l'attitude et l'expression, elles arrivent à rappeler les tableaux. Les enfants qu'elles conçoivent dans cette préoccupation se rapprochent encore plus du type cherché ; et c'est ainsi qu'un artiste célèbre se trouve avoir changé la physionomie de son siècle. Les statues de Phidias ont créé le type grec ; les madones de Raphaël ont fait les Italiennes du seizième siècle ; Albert Dürer est le père de la beauté allemande ; sans Watteau et son école, la Régence n'eût pas existé ; c'est de l'imagination de sir Thomas Lawrence, esquire, que la femme anglaise est sortie.

« L'être a toujours la forme de son idée. En Chine, par exemple, le suprême du beau pour les femmes, c'est la graci-

lité et la sveltesse poussées à l'extrême. Pour les hommes, au contraire, trois mentons et un abdomen majestueux sont indispensables à l'élégance. Toutes les femmes sont minces comme des joncs, tous les hommes ventrus comme des pous-sahs. En France, sous l'Empire, les versificateurs du temps avaient mis à la mode les teints de lis et de roses; les lis et les roses fleurirent sur tous les visages. Le romantisme vint, Alfred de Musset fit le célèbre vers :

Elle est jaune comme une orange.

Il n'y eut plus que des femmes vertes. La conquête d'Alger et les *Orientales* de Victor Hugo ont produit une quantité prodigieuse de têtes turques, arabes, albanaises, qui n'existaient pas auparavant. La pensée est un marteau intérieur qui *re-pousse* les formes à la manière des orfèvres, et leur donne les creux et les saillies de ses préoccupations. Dans ma première jeunesse, j'étais mince et maigre comme un page de tableau gothique allemand, mais je ne rêvais que muscles d'acier, poitrines de bronze, athlètes, boxeurs, hercules du Nord et du Midi, tordant des barres de fer, soulevant des poids énormes, cavaliers portant leurs chevaux dans leurs bras, et, par la force de ma volonté, aidée de quelques beefsteaks, je me suis modelé des pectoraux dignes d'un colonel de cuirassiers. Il est impossible de penser à quelque chose avec un peu de suite sans que cette pensée s'écrive ou sur le corps ou sur la figure.

« Si les peintres font la nature, les écrivains font les mœurs; ce qu'on appelle le monde est une pure abstraction : un auteur compose un livre où il imagine une société à sa guise, trace des portraits et des caractères qui n'existent pas; les copistes arrivent bientôt, et les héros de roman sont traduits en chair et en os. Les Lovelace, les Saint-Preux, les Werther, etc., etc., créés par Richardson, Rousseau et Goethe, ont servi de patron à presque tous les jeunes gens de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci. Nous ne parlons pas des héroïnes; car les femmes sont plus impressionnables encore que les hommes, et leur vie sédentaire les livre sans défense aux séductions de la lecture. A nos yeux ce n'est

pas un mal ; il vaut mieux essayer de ressembler à Paméla, à Clarisse, à Julie, que d'être tout simplement une imbécile ou une Maritorne. J'aime beaucoup la bonne soupe, et ne me plais pas plus qu'un autre à porter des hauts-de-chausses troués; mais écumer le pot et rapetasser les vieux habits doit-il être l'unique occupation de la plus belle moitié du genre humain? »

La zootechnie peut faire son profit de cette idée dont elle s'est tenue trop éloignée jusqu'ici en France. Nous rapportons tout au climat, au sol, à la nature : ce sont des influences très-actives lorsque rien ne les contrarie dans leurs effets, mais l'homme est tout-puissant à les modifier, à les détourner, à les combiner diversement en affaiblissant ou annihilant celles qui le gênent, en fortifiant ou faisant prédominer celles qui se montrent favorables à ses vues. Il faut seulement qu'il ait une idée, qu'il sache bien ce qu'il veut; quand son plan est arrêté, quand son modèle est trouvé, imaginaire ou réel, il n'a plus qu'à procéder avec intelligence et avec suite pour connaître le succès. Ainsi ont fait ceux qui ont voulu transformer des races *naturelles* en races *artificielles*, deux mots assez impropres, qui se comprennent néanmoins et qui répondent le premier à l'abandon aux influences exclusives de la nature, le second à l'art que l'homme a su quelquefois employer pour civiliser les êtres rustiques, tels que la nature inculte les façonne.

Mais revenons au croisement de la race cotentine par le taureau durham, et disons bien vite, pour qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, que nous répudions toute idée de destruction de la première par le second. Il ne saurait être question de substituer la race étrangère à la famille indigène, il ne s'agit pas conséquemment de pousser bien loin l'intervention de la première; nous ne l'appelons au secours de l'autre que pour hâter la réforme de ses imperfections sans nuire en rien à ses qualités dominantes, à ses précieuses facultés.

Voilà, ce nous semble, posé en termes très-précis le problème à résoudre par les éleveurs qui opèrent sur la race normande pure avec le taureau durham. Il est évident qu'elle est dure à l'engrais. Cela tient, nous le répétons, à ce qu'une par-

tie trop considérable de l'alimentation est employée par elle à la formation et au développement des os. Inhérente à la race, cette faculté peut être rapidement modifiée, au profit des masses charnues, par l'intervention d'une race en qui l'aptitude inverse a été fixée de longue date par voie de génération. Chez la race normande l'hérédité donne plus d'os que de chair, et chez la race anglaise plus de chair que d'os. Ce résultat entraîne avec soi la question de précocité, parce que, de même que l'organisation emploie plus de matière première à la fabrication et à l'entretien des parties dures que des parties molles, de même elle met plus de temps à produire l'os que la viande. Et ce travail d'organisation intime reste complètement indépendant de la faculté laitière ; son influence est plus réelle, plus directe, sur la production des forces vives, sur ce qu'on nomme l'énergie, sur ce qui fait la résistance au labeur. Mais le fait n'est absolu que dans son exagération, et, de même que la vache normande est excellente laitière, malgré le grand volume de son squelette, de même elle peut rester bonne à lait et bonne à beurre en perdant un peu de son exubérance osseuse au profit du développement musculaire. Le nouvel équilibre des forces vitales se fera entre ces deux ordres d'organes sans toucher à l'activité du puissant appareil de sécrétion qui donne et le lait, et le beurre, et le fromage, à la condition toutefois, hâtons-nous de le dire, à la condition de n'introduire l'élément étranger qu'avec mesure et seulement dans la proportion nécessaire pour obtenir le résultat cherché.

La théorie est juste, car la pratique la confirme de tous points chez les éleveurs qui ont éclairé par les faits les premières tentatives de croisement entre les riches laitières de la Normandie et les magnifiques taureaux de la race de boucherie la plus perfectionnée que l'on connaisse. Les métisses femelles ont reçu du père une conformation meilleure et conservé de la souche maternelle la précieuse faculté qui la distingue ; les produits mâles ont conservé en suffisance les forces musculaires qu'on utilise parfois aux travaux agricoles, mais ils ont gagné plus d'aptitude à prendre la graisse quand l'éleveur a résolu de les préparer pour la boucherie.

En soi, ce fait n'a rien qui puisse surprendre: il répète seulement ce qui a lieu en tout croisement quelconque sans dérogation aucune à la loi d'hérédité. Celle-ci façonne le produit des qualités ou des imperfections saillantes de ses auteurs; elle lui transmet une part de leurs facultés dominantes au préjudice de celles qui, chez chacun d'eux, sont d'un ordre secondaire. En l'espèce, comme on dit au palais, sont en présence la faculté laitière et l'aptitude à l'engraissement précoce, l'une et l'autre vivaces, très-fortement accentuées, anciennes et bien fondées: dans la lutte établie au sein de l'organisme entre les diverses puissances qui se disputent la formation du nouvel être, elles résistent à la fusion qui s'opère entre les plus faibles, elles résistent et persistent. Il en résulte que la vache normande, laitière très-supérieure, lègue sa propre supériorité à sa progéniture, et que cette dernière, née aussi d'un taureau durham, producteur très-actif de viande, participe jusqu'à un certain point de la nature du père.

Le métis vaut donc mieux que ses ascendants, eu égard à sa destination future. En effet, à l'aptitude pleine et entière de la mère il réunit une partie de la richesse structuralę du durham, complètement indépendante, insistons bien sur ce point, de la faculté laitière; il est un progrès sur la race indigène, et le but se trouve atteint en ce qui le concerne.

Il nous est donc permis de conclure en ces termes: Chez les produits qui naissent de l'alliance des races durham et normande pure, l'élément durham, soit l'aptitude à produire plus de viande et plus de graisse, renfermé dans les perfections de la forme, dans la richesse de l'organisme intérieur, modifie utilement la nature normande et l'élève indubitablement sur l'échelle de la perfection.

Il resterait cependant à déterminer ici, comme dans la nouvelle race durham-ayrshire-bretonne, dont nous nous sommes précédemment occupé, dans quelles limites doit se produire l'intervention de l'élément étranger pour demeurer profitable, pour ne point affaiblir ou absorber l'élément laitier, si heureusement développé dans la race française.

S'il ne s'agissait que d'une race à viande exclusivement, l'éleveur n'éprouverait ni difficulté ni embarras; le croisement

renouvelé et poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences le conduirait à la perfection. C'est le cas de la RACE DE DURCET (*voy.* ce mot), chez qui l'aptitude à l'engrais a été développée au plus haut degré, à l'exclusion de toute autre faculté. Il n'en est plus de même ici, où la sécrétion du lait doit rester la qualité essentielle et dominante. Il y a donc lieu de chercher à poser les limites au delà desquelles l'élément lait serait atteint ou compromis dans sa force. C'est en cela que réside la crainte des éleveurs d'une partie de la Normandie ; ils ne veulent pas toucher à la faculté laitière de leur race, et ils ont raison.

Cependant nous voudrions que, l'étudiant de plus près, ils ne s'en tinssent pas aveuglément à la quantité du produit, nous voudrions aussi et surtout qu'ils portassent leur attention sur sa richesse. Il est de science certaine que le produit maximum en beurre ne concorde pas nécessairement avec la sécrétion maximum du lait ; que la meilleure beurrière n'est pas forcément la laitière la plus abondante. Sous ce rapport M. le comte de Kergorlay a fait, sur la race cotentine, des observations fort intéressantes. Il a trouvé chez lui, par exemple, que 1250 grammes de beurre sont donnés par des vaches dont la traite ne dépasse pas 23 litres ; que celles qui vont au delà en lait ne produisent pas autant en beurre.

Ce qui résulte de ce premier fait, c'est la nécessité d'une constatation individuelle des deux sortes de produits et la connaissance précise des signes extérieurs ou des caractères physiologiques qui permettent de distinguer la *laitière* de la *beurrière*. Il faut savoir gré à M. de Kergorlay d'avoir expérimenté de manière à pouvoir dire et affirmer sciemment : « Aucune race n'est supérieure à la race cotentine pour la production du lait et pour la qualité ; » mais il faut lui demander d'aller plus loin et de préciser maintenant entre les deux natures de produit, afin de pouvoir distinguer avec plus de certitude, sur la bête vivante, celle qui sera meilleure à lait ou meilleure à beurre. C'est un service que M. de Kergorlay peut rendre à la zootechnie pratique. Il possède un carnet, un petit livre de poche rempli de notes extrêmement précieuses, qui se multiplient avec les générations, et qui forment, dès à présent, un

riche dépôt d'observations très-propres à éclairer ce point encore obscur pour la plupart des praticiens.

La sécrétion très-active du lait nuit au développement des masses charnues; elle oblitère les formes et met les femelles dans une condition déplorable puisqu'elles ne fournissent ensuite à la consommation que 44 pour 100 de viande nette contre 56 pour 100 de déchets. Le maximum de produit en beurre ne concordant pas avec le plus grand développement de la sécrétion laiteuse, il est bien inutile de rechercher et de poursuivre d'une manière indéfinie la plus grande abondance du lait chez la vache qu'il y a intérêt à avoir plus beurrière que laitière. Le point de départ dans tout croisement entre la cotentine et le durham serait donc de donner au taureau de cette dernière race des femelles beurrières. L'expérience semble avoir appris jusqu'ici que le sang durham, versé dans les veines d'une famille essentiellement productrice du lait, pouvait affaiblir la quantité du produit sans pour cela porter atteinte à sa richesse, observation précieuse et qui mérite bien d'être confirmée par la grande pratique à qui nous prenons la liberté de la recommander tout spécialement. La science du bétail n'a pas dit son dernier mot; c'est aux praticiens à en recueillir avec soin les meilleurs éléments. M. de Kergorlay a ouvert les voies, que d'autres le suivent; les faits isolés n'auront jamais la valeur des faits généraux.

En attendant qu'ils se multiplient, nous trouvons dans ceux qui ont été réunis chez l'éminent agronome de l'arrondissement de Saint-Lô une pleine et entière confirmation des explications physiologiques que nous avons données un peu plus haut. M. de Kergorlay pourrait mieux dès à présent, car il possède déjà des données assez certaines pour poser des lois sinon absolument inconnues, du moins encore très-méconnues. Leur vulgarisation rendrait certainement les plus grands services à la reproduction éclairée de la race cotentine et à l'imixtion raisonnée, sévèrement dosée, du sang durham. Le rôle de ce dernier, redisons-le, consistera à remanier la structure générale dans le sens d'une plus grande aptitude à l'engrais; il n'ira point jusqu'à compromettre la richesse du lait en beurre. La diminution du sérum ne nous inquiéterait en

rien, puisque 1,250 grammes de beurre sortent de 23 litres de lait, chez certaines vaches, sans qu'on retrouve la même quantité de ce produit chez les femelles qui donnent 30 et 40 litres de lait par jour. Cette grande abondance du lait est l'affaire des nourrisseurs dans toutes les localités où il est consommé en nature; elle est plutôt un mal qu'un bien là où le lait ne doit servir et ne sert qu'à la fabrication du beurre. Ce qui importe seulement alors, c'est la riche composition du produit, sa richesse en molécules grasses, en principe butyreux. Or la race cotentine n'est entretenue à d'autre fin; là est sa destination. Les Anglais ont spécialisé à un très-haut degré l'aptitude à l'engraissement chez le durham; ils l'ont fait avec art et de dessin prémédité; nous pouvons spécialiser aussi la faculté beurrière innée et déjà très-développée dans nos races cotentine et bretonne; mais, en poursuivant ce but, nous avons la certitude de ne pas exclure l'autre aptitude, car les deux ordres de produits sont pleins d'affinité l'un par l'autre quand on ne pousse pas outre mesure à l'élément viande. Le point à exagérer ici est la qualité beurrière; elle admet en suffisance la faculté d'engraissement, ne cherchons pas mieux.

M. le comte de Kergorlay a bien voulu nous confier son *Herd-book* de poche: nous l'avons examiné avec la plus avide curiosité, et nous en avons extrait un feuillet pour le reproduire ici comme un spécimen très-intéressant de ce que chacun pourrait faire dans ses étables.

Sous le numéro 76 figure une vache $\frac{3}{4}$ sang durham-cotentin, dont la filiation est ainsi établie:

Rouge et Blanche, née le 8 mai 1856, à la Ménagerie;

Son père, *Vaudeville*, durham pur sang, bien marqué pour le beurre; sa mère $\frac{1}{2}$ sang durham cotentin, par *Vaudeville* également;

Sa grand'mère par *Stir*, pur cotentin, donnait 10 litres de lait et 500 grammes de beurre;

Sa 2^e grand'mère, pure cotentine, par *Mogador*, donnait 25 litres de lait et 4 kilogr. de beurre;

Sa 3^e grand'mère, cotentine, achetée en foire, à Saint-Côme, donnait 28 litres de lait et 4 kilogr. de beurre.

Saillie le 12 décembre 1857 par *Sans-Nom*, cotentin, elle a

produit, en 1858, une génisse rouanne du poids de 38 kilogr. en naissant, le 21 septembre ;

Saillie le 22 novembre 1858 par *Cotentin*, race cotentine pure ;

Eprouvée le 9 novembre, 18 jours après le vélage, elle a donné 14 litres de lait et 760 grammes de beurre ;

Estimée à l'inventaire :

Le 31 décembre 1856. 50 fr.

Le 31 décembre 1857. 300 fr.

Le 31 décembre 1858. 360 fr.

Voilà comment peut être écrite l'histoire physiologique vraie, authentique, d'une race.

Si nous remontons à la source, nous trouvons :

N° 1. Vache cotentine pure, achetée comme laitière, en foire, et produisant 28 litres de lait et 1 kilogr. de beurre.

N° 2. Fille de celle-ci, cotentine pure, donnant 25 litres de lait et 1 kilogr. de beurre, c'est-à-dire un peu moins de lait et tout autant de beurre.

N° 3. Petite-fille du n° 1, cotentine pure, 10 litres de lait et 500 grammes de beurre ; peu de lait, mais proportionnellement plus de beurre encore. Les notes ne disent pas à quel âge de la lactation a eu lieu l'essai, ni après quelle gestation ; la richesse du beurre s'élève avec les années ; M. de Kergorlay la trouve plus grande au second veau qu'au premier.

N° 4. Arrière-petite-fille du n° 1, demi-sang durham par le père, sans autres renseignements.

N° 5. Enfin *Rouge et Blanche*, 5^e génération du n° 1, 3/4 sang-durham, petite-fille de son propre père et donnant à son premier veau 14 litres de lait et 760 grammes de beurre, soit la proportion la plus forte des générations éprouvées.

Si un travail semblable était entrepris pour toutes les vaches qui ont vécu depuis quelques années chez M. de Kergorlay, il en sortirait de précieux enseignements, et l'on verrait bientôt clair dans le fait de la reproduction raisonnée et du croisement réfléchi de la race cotentine.

Ce que nous aimerions surtout à voir expérimenter parallèlement avec la sélection éclairée des individus, c'est l'alliance

des métis durham-cotentins entre eux, à la première ou à la seconde génération, soit pour vider la question intéressante du dosage des deux sangs, soit pour s'arrêter au degré de croisement le plus avantageux et le fixer, par voie d'hérédité, dans une sous-race due à l'intervention des éléments primitifs.

Il en est ici comme de la sous-race durham-ayrshire-bretonne, dont nous avons précédemment parlé, comme de diverses races ovines récemment créées et de la famille de chevaux anglo-normands : les règles de la production du demi-sang sont les mêmes dans toutes les espèces; les éléments varient, les combinaisons sont diverses, le résultat est un.

Nous approuvons le système d'amélioration de la race cotentine par elle-même, mais nous ne voudrions pas que l'on repoussât de parti pris, par prévention irréfléchie, l'intervention raisonnée du sang durham, conseillée par les meilleurs esprits, par les éleveurs les plus prudents de la contrée, et il y a déjà des années que ces bons conseils ont été donnés à la grande pratique par des voix autorisées. Ainsi M. de Grangues écrivait, dès 1846, dans un Mémoire lu à la Société d'Agriculture de Pont-l'Évêque :

« Ne croyez pas que je me laisse entraîner par des préventions; j'ai défendu le terrain pied à pied avant de me rendre à l'évidence; et si je viens vous conseiller l'emploi du taureau de Durham pour la régénération de notre race bovine, ce n'est pas sans y avoir réfléchi mûrement, et sans avoir pesé les qualités et les défauts des deux races qu'il s'agit de croiser.

« Une charpente osseuse peu saillante, une peau moelleuse, une construction écrasée, prédisposent la race de Durham à un amendement facile et précoce. Cherchez les mêmes conditions chez la race augeronne, et vous reconnaîtrez que ce sont là ses parties défectueuses : elle ne peut donc que gagner à être mêlée avec le durham pur.

« Il ne sera peut-être pas hors de saison de rappeler ici ce qui s'est passé aux concours nouvellement institués à Poissy. Les honneurs n'y ont point été pour nous. L'on a laissé à M. Cornet la pompe triomphale de l'*Apis moderne*, en compagnie du Temps et de l'Amour; mais le triomphe réel a été

pour M. de Torey, éleveur du département de l'Orne et créateur de la belle race de Durcet. »

Le mauvais côté de ces recommandations, c'est qu'elles passaient sous silence la faculté laitière : nous n'avons pas commis la même faute, car la race cotentine doit, avant tout, conserver entière et dans toute sa perfection la précieuse qualité de beurrière, qui rend son entretien si productif.

Nous ne voulons rien dire de l'élevage de la race normande, élevage riche et facile au milieu de ces beaux herbages que tout le monde connaît et envie. La seule chose dont nous devons parler dans cette notice, c'était la nécessité d'intervenir utilement dans le fait de la reproduction, afin de la diriger dans le sens du progrès. Or il y aura certitude de progrès quand on écartera soigneusement de la multiplication les mâles osseux, mal conformés, de nature grossière, et les vaches qui, à l'épreuve, se seront montrées inférieures sous le rapport de la production beurrière. Les nourrisseurs qui recherchent la vache normande pour l'abondance de son lait préfèrent la quantité à la qualité, et ils ont raison, puisque leur plus grand profit est dans la quantité à l'exclusion presque de la richesse du produit ; mais l'intérêt de l'éleveur normand est tout autre, et cette opposition dans les intérêts est une circonstance des plus heureuses, puisqu'elle favorise l'éloignement des bêtes dont la conservation serait une cause de retard pour le perfectionnement de la race entière. Les vaches au lait séreux, plus abondant que riche, seront toujours, quoi qu'on fasse, très-nombreuses ; mais, puisque l'importation est active, il ne faut pas négliger de la rendre profitable au but qu'on se propose, en la chargeant des vaches plus laitières que beurrières. Ces dernières seules devraient rester en Normandie.

La vache normande passe une grande partie de sa vie dans les herbages plantés de pommiers ; elle se montre très-friande du fruit que portent les arbres. Pour le préserver, on la munir, en temps utile, d'un harnais fort simple, appelé *brèle* (fig. 42), et qui a pour objet de l'empêcher de lever assez haut la tête pour atteindre aux branches inférieures. Les pommes dont elles sont chargées la tentent et la tentation est irrésistible. L'invention de la brèle est postérieure à la

faute commise par Adam à la vive sollicitation de sa chère compagne.

RACE PARTHENAISE.

Nous avons choisi ce nom entre tous; il y en a pour le moins neuf appliqués, un peu à tort et à travers, pour désigner, soit une partie seulement de la population bovine très-considérable dont nous allons nous occuper, soit l'ensemble même de cette grande famille qui présente plusieurs démembrements assez distincts. Il s'est donc fait une certaine confusion au sein de cette race qui habite les Deux-Sèvres et la Vienne, qu'on trouve au sud des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, puis encore à l'est de celui de la Vendée. Elle couvre donc l'ancienne province du Poitou et s'étend jusque sur le comté nantais. De là, la dénomination générale de *race poitevine* et l'application de *race nantaise* pour l'une de ses branches; mais elle porte aussi les noms de *cholette* ou *choletaise*, du centre commercial le plus actif de ses produits engraisés. Sur un autre point, elle formera la *race gâtinaise* ou du *Bocage*; d'aucuns la qualifieront de *vendéenne*, et, sur une autre partie du pays, nous lui verrons porter le nom de *marachine*. Il nous a semblé que Parthenay et ses environs étaient le foyer principal de la race, son berceau proprement dit, et que, de là, elle s'était répandue dans les directions diverses où elle vit encore; mais que ses démembrements les mieux caractérisés, tout en prenant un autre nom, ne devaient pas faire oublier celui du type d'où ils sont sortis.

M. Ch. de Sourdeval a fait et imprimé une charmante et savante étude du bétail que nous réunissons tout d'abord sous la dénomination générique de race parthenaise. Nous reproduisons entière cette intéressante notice; nous chercherons ensuite à spécifier chacune des branches de la race.

« Le Bocage, essentiellement différent des deux contrées qui l'enserrent (le Marais et la Plaine), repose tout entier sur un prolongement du massif granitique et schisteux qui constitue la péninsule armoricaine. Son aspect est rude comme les saillies du schiste et du granit; ses champs sont divisés en parallélogrammes de 1 à 2 hectares, invariablement entourés de

haies composées de chênes, de houx, que l'on entrelace sur pied. Ces haies sont surmontées de nombreux chênes que l'on exploite en têtards. Le sol du Bocage varie de la terre la plus fertile à la plus ingrate : la première a pour indice une admirable végétation du chêne ; la seconde, la spontanéité, la ténacité de la bruyère et l'air chétif des arbres. Partout le sol du Bocage a besoin, pour produire, d'être soigneusement travaillé. Il n'a de prairies naturelles que sur les bords encaissés de ses ruisseaux. L'industrie, en outre, a formé artificiellement un assez grand nombre des prairies gazonnées dans les dépressions du sol susceptibles de conserver quelque fraîcheur en été ; elles reçoivent un engrais de fumier et de terreau, et une simple irrigation d'eau pluviale en hiver. Des terrains très-arides, voués à la bruyère depuis l'origine des siècles, ont été, de la sorte, convertis en excellentes prairies par l'industrie vendéenne. La chaîne de collines qui, venant de Lusignan, passe par Vouvant, la Châtaigneraie, Pouzauges, les Herbiers, et va encadrer les bords de la Sèvre nantaise, est irriguée, sur certains points, par les eaux vives avec le même art, le même succès qu'en Suisse. Le trèfle est la seule légumineuse de prairie qui prospère dans le Bocage ; mais le chou a été, de temps immémorial, la base de la culture fourragère du pays ; on en distingue plusieurs espèces : le chou multicaule est surtout cultivé dans l'est, et le chou cavalier dans l'ouest. A cette culture on ajoute maintenant celle des pommes de terre, des betteraves, turneps, etc.

« Il résulte de cette agriculture que la race bovine du Bocage n'est pas, comme celle du Marais, une race de prairie, uniquement façonnée par le sol ; elle est, au contraire, rassemblée de très-près sous la main de l'homme ; elle passe à l'étable la majeure partie de son temps, y reçoit sa nourriture la plus substantielle, en sort tous les jours pour aller aux champs faire une promenade de santé plutôt que d'alimentation. Le bœuf vit, ainsi dans la société continuelle de son maître ; il est élevé, traité doucement par lui ; au travail même les mauvais traitements lui sont soigneusement épargnés ; ils sont remplacés par une série interminable de termes d'amitié, de paroles encourageantes et persuasives. Lors même que deux

bœufs se battent, le bouvier, au lieu de les séparer en les frappant de son aiguillon, commence par déposer cet instrument; il se précipite, sans armes, entre les cornes qui s'entrecroisent, les saisit de ses mains, les détourne de leur direction hostile, et renvoie les deux adversaires pacifiés, non effarouchés à force de coups. La race bovine du Bocage porte éminemment les caractères d'une race homogène et ancienne; ses formes sont prononcées et d'une similitude d'autant plus invariable que le goût des détenteurs ne permet pas d'écarts. Ces animaux passent rarement leur vie entre les mains d'un même maître. Nés chez l'un, souvent ils sont élevés par un second, qui les cède à un troisième pour le commencement du travail, puis celui-ci à un quatrième pour le travail sérieux; de là ils passent à l'herbager ou à l'engraisseur. Ce changement réitéré de maîtres les soumet pendant le cours de leur vie à un contrôle perpétuel, à une critique sévère, dont le résultat est de provoquer la régularité, l'unité dans les formes, et en même temps les signes distinctifs de l'aptitude au travail et à l'engraissement.

« Tout porte à croire que la race du Bocage existe depuis fort longtemps dans son état actuel, car les caractères qui lui sont propres la font différer profondément des races circonvoisines. Elle est répandue sur tout le plateau géologique du Bocage compris entre le Marais, la Plaine et la Loire, d'où il suit qu'elle occupe, non-seulement tout le Bocage de la Vendée, mais celui des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Elle cesse partout avec les terrains de schiste et de granit, parce qu'avec ces terrains cesse le système de la culture enclose pour celui de la culture en plaine : enfin, par une coïncidence très-remarquable, qui se lie, d'ailleurs, au sol et à l'agriculture, la circonscription de la race bovine du Bocage est la même que celle de la Vendée insurgée en 1793. (Le Marais de l'ouest, occupé par une autre race bovine, s'ajouta seul à l'insurrection.)

« Cette race, si identique dans ses caractères généraux, diffère toutefois de taille et de qualité, suivant les lieux, c'est-à-dire suivant les ressources que lui offrent le sol, l'agriculture et surtout les soins. Il semble que le foyer le plus pur de la

race occupe les deux versants de ces petites Alpes vendéennes, aux sommets boisés, aux pentes verdoyantes et arrosées, aux fraîches vallées qui s'étendent de Vouvant à Tiffauges, passant par la Châtaigneraie, Pouzauges, les Herbiers; encaissant, au midi, le bassin de la Sèvre nantaise. Nulle part, en effet, la race n'offre plus de distinction, de finesse, plus de *sang*, en un mot, que dans cette fertile et pittoresque contrée; nulle part elle n'est élevée avec plus de soin et plus d'amour. Son type consiste dans un front large et plat; nez droit, gros et court; cornes longues et effilées, blanches dans la première et la plus grande partie de leur longueur, noires à l'extrémité. Ces cornes, à la forme desquelles on attache beaucoup d'importance, doivent, pour être *bien mises*, s'écarter au sortir de la tête, puis revenir en avant, puis enfin remonter en se contournant, de manière à s'élever au sommet et à diriger celui-ci en haut. La race qui nous occupe est peut-être la seule parmi les races fines pour laquelle on exige une longue encornure; et, certes, il est constant qu'ici la végétation cornée ne nuit point au développement, à la richesse des formes de l'animal, ni à sa qualité. Le col doit être court et musculeux, le fanon détaché et mobile; les épaules épaisses, bas descendues, non surmontées de garrot (condition puissante dans le cheval de gros trait); la poitrine large et forte; la ligne du dos droite; les côtes amples, arrondies; les hanches larges, mais recouvertes par les muscles, de manière à n'être pas trop saillantes; la croupe étendue, presque horizontale; la naissance de la queue effacée dans la croupe; la queue pendante, longue, fournie de crins noirs à son extrémité. Les cuisses, musclées et droites, doivent, autant que possible, former le carré avec la saillie des hanches; les jarrets sont larges, secs et droits; les jambes d'aplomb et fortes; la peau fine et moelleuse. Nulle autre robe n'est admise, dans toute la race du Bocage, que la robe froment, exempte de taches blanches: elle varie seulement d'un ton plus vif à un ton plus pâle; ce dernier est appelé *clairnet*, l'autre *poil rouge*. Toute la race naît avec une couleur brune très-prononcée, mais qui s'éclaircit graduellement avec l'âge et finit quelquefois par une nuance blanchâtre. Le tour des yeux, du mufle, ainsi que la *culotte*, doivent présenter ce duvet

d'un blanc perlé que l'on retrouve au nez, aux yeux, à la *culotte* du chevreuil ; le mufle, les yeux noirs et brillants, se détachent, comme chez l'élégant quadrupède que nous venons de nommer, de la blanche et soyeuse auréole qui l'entoure. Cette auréole, si estimée des éleveurs, est nommée par eux les *us blancs* (1). Les yeux et le mufle rouges, les cornes blondes, les robes blanches, noires ou mélangées, sont inconnus dans la race, et rejetés comme autant d'hérésies. La taille du bœuf, mesurée à la hanche (toujours plus élevée que les épaules), est de 1^m,35 à 1^m,45. A l'état d'engraissement, les bœufs pèsent de 4 à 500 kilogrammes.

« Jusqu'ici, les éleveurs du Bocage ont professé un véritable culte pour leur race ; ils n'ont jamais admis à la reproduction que des animaux offrant les caractères que nous venons d'énoncer ; et l'expérience a démontré que, dans la race dont il s'agit, ces caractères concordent avec les meilleures conditions pour le travail, pour l'engraissement et pour la finesse de la viande. Aucune autre race, peut-être, ne réunit à un aussi haut degré le double caractère de race travailleuse et de race succulente.

« Toutefois, ce n'est pas dans cette riche contrée, dans ce foyer si pur, qu'il faut chercher le point le plus actif de la production et le centre du plus grand commerce d'élèves ; c'est plutôt dans l'arrondissement de Parthenay, des Deux-Sèvres. L'espèce de Parthenay n'est qu'une nuance de la précédente. Les habitants de cette contrée ont pour leur bétail le même dévouement et lui prodiguent les mêmes soins ; mais, soit effet de croisements anciens, soit influence du terroir et des fourrages, le bœuf de Parthenay a des membres plus forts et un peu plus de poids que son émule, mais il a la peau moins fine, le poil moins soyeux ; sa corne, plus grosse, plus courte et moins bien faite, a souvent besoin d'être corrigée par une direction orthopédique.

« Le bétail de ces deux contrées privilégiées, comme celui des bons cantons du Bocage, est entouré de soins dès son jeune âge ; les veaux boivent souvent le lait de deux vaches, et

(1) Sans doute du vieux mot français *us*, *huis*, porte, approche.

toujours ils reçoivent une alimentation choisie. On pense avec raison que de ces premiers soins dépend tout leur avenir. Les formes, bien développées dans l'enfance, préparent une bonne et saine constitution qui se prête à toutes les aptitudes. Ces animaux sont faciles à élever et d'une douceur remarquable ; adultes, ils ont la démarche ferme et aisée, sont courageux au travail ; vieux, ils s'engraissent facilement. L'engraissement se fait à l'étable, pendant l'hiver généralement, et à l'aide de récoltes sarclées.

« De temps immémorial, le reste du Bocage élève une grande quantité de bétail appartenant à la même souche. C'est toujours même conformation et même robe ; mais la nuance varie selon le territoire et le degré d'agriculture. C'est le soin, c'est la culture qui développent ces animaux dans leur perfection. Un sol négligé ou rebelle fait bientôt sentir sa triste influence. Les tribus de la race du Bocage qui vivent sur un terrain peu énergique, qui paissent sur la bruyère, perdent leur taille, l'ampleur de leurs muscles, le brillant de leur robe ; le duvet perlé qui borde le nez et les yeux, ou double les cuisses, cachet si distinctif de la belle race, s'efface à mesure que l'espèce dégénère. Dans quelques localités très-arides de l'arrondissement des Sables la race est arrivée à une petitesse extrême, tout en conservant ses caractères principaux. Cependant, la plupart des cantons entretiennent leur tribu dans un état satisfaisant de pureté et de prospérité, soit par les soins qu'ils donnent, soit par des achats souvent répétés de veaux et de génisses provenant des meilleurs types.

« Le bétail du Bocage est l'objet d'un commerce très-actif, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur même de son territoire. Les veaux et génisses de Parthenay sont très-recherchés par les éleveurs de tout le Bocage, et les attelages qui en proviennent émigrent en foule vers la Saintonge, le haut Poitou et la Touraine, où ils se vendent sous le nom de bœufs de Gâtine. Beaucoup vont aussi dans le pays de Retz, pour être employés aux travaux de l'agriculture et au transport des vins ; le commerce de Nantes occupe même un certain nombre de ces animaux pour charrier des marchandises. Les habitants de l'arrondissement de Savenay ne voudraient pas, au contraire, importer

dans leur faible culture des animaux d'une race aussi avancée; ils aiment mieux s'adresser aux tribus moins développées qui s'élèvent entre la Sèvre et le lac de Grand-Lieu. Là, ils achètent des veaux de deux ans, qui s'acclimatent aisément sur leur sol peu fertile, et qui fournissent aux besoins de leur agriculture; car l'espèce du Bocage, importée à l'état viager seulement, remplit toute la péninsule comprise entre la Loire et la Vilaine: cette dernière rivière est rarement franchie par la race bretonne proprement dite. Les cultivateurs de Clisson, Montaigu, Aizenay, la Motte-Achard, après s'être ainsi défaits avantagusement de leurs médiocres élèves, mettent leur amour-propre à acquérir des veaux supérieurs, provenant directement des plateaux vendéens ou de Parthenay, et qui, sous le nom de veaux de cordes ou du pays haut, se vendent, à deux ans, de 450 à 600 fr. la paire. Les bons cultivateurs bénéficient sur l'échange: les jeunes animaux, bien soignés, bien nourris, prennent entre leurs mains de la taille et de l'étoffe; ils forment de bons et solides attelages pour le travail, et se revendent plus tard, avec avantage, aux foires de Napoléon, la Motte-Achard, Aizenay, l'Hébergement; mais malheur au cultivateur négligent qui tente, à l'étourdie, cette spéculation! ces superbes élèves dépérissent entre ses mains, et il les revend à perte.

« Le principal mouvement du bétail vendéen s'opère à l'intérieur même du Bocage. Presque sur tous les points on le fait naître, on l'élève, on l'emploie à l'agriculture, on l'engraisse; mais, au-dessus de ce mouvement local domine une sorte de courant supérieur qui prend sa source dans l'élevage immense des territoires des Herbiers, Pouzauges, Parthenay, qui fait circuler la race de ces localités dans tout le massif du Bocage, qui la dirige particulièrement du nord au midi pour le travail, et qui la ramène vers le nord pour l'engrais; car c'est particulièrement sur la rive droite de la Sèvre, c'est dans le delta compris entre cette jolie rivière et la Loire qu'est le grand atelier d'engraissement. Là, des milliers de bœufs, vétérans du travail, répartis en des étables obscures et chaudes, sont l'objet de soins assidus pour revêtir la parure de l'holauste; puis des marchés de Cholet, de Montrevault, ils s'en-

volent en chemin de fer vers Poissy, théâtre de leur dernier triomphe, et de là vers Paris, lieu du sacrifice inéluctable.

« Dans cette race, la vache est essentiellement plus petite que le bœuf; ses formes potelées sont en même temps légères, délicates; on demande pour elle la même robe, la même coiffure, enfin le même cachet de race que pour les bœufs. Elle est médiocrement laitière, en quoi elle diffère de sa voisine du Marais, qui l'est à haut degré. Cette dernière, comme la vache de Suisse et d'Auvergne, se rapproche infiniment plus du bœuf pour l'ampleur des formes que ne le fait celle du Bocage. Les vaches de la Vendée ne vont pas, comme les mâles, courir les aventures d'un commerce lointain; modestes ménagères, elles restent au village, où leur fonction unique est de perpétuer et d'étendre la famille dans tous les privilèges de sa race. Leur lait est employé à la nourriture des élèves, sauf la portion nécessaire pour les besoins de la ferme; c'est un principe admis parmi les bons agriculteurs du pays qu'on ne doit y conduire que des veaux et des génisses bien nourris, et cette généreuse idée est une des causes principales du beau développement et de toutes les qualités de l'espèce. Les villes de Nantes, d'Angers et autres, attirent quelques vaches qui sont choisies à l'âge adulte, sur les apparences de leurs qualités lactifères; celles-ci, après avoir donné ce qu'elles peuvent en ce genre, sont livrées aux herbages de la Loire. Le reste des vaches du pays est engraisé sur les lieux mêmes ou dans les marais de la Charente. Jamais ces bêtes ne sont soumises au travail.

« Telle est cette race du Bocage, si homogène, si identique à travers ses nuances diverses, et dont la circonscription territoriale est aussi rigoureusement tracée que son sang est pur d'alliances étrangères. La manière dont elle est traitée dans l'étendue du sol qui la nourrit nous a conduit à une observation qui est applicable à toutes les races d'animaux domestiques: qu'avec beaucoup de soins, une nourriture bien appropriée, les races s'améliorent facilement *en dedans*, et arrivent à un degré élevé de perfection sans le secours de croisements extérieurs; qu'elles prennent alors un type, un cachet qui leur est particulier. Une race, au contraire, est-elle mal soignée,

insuffisamment nourrie, par le fait de l'homme et du sol : elle tend à dégénérer; elle a besoin d'être retrempée sans cesse par le croisement, soit du type supérieur qui lui est propre, soit de toute autre race choisie à défaut de type.

« Notre race, considérée particulièrement dans ses deux tribus d'élite, est un des spécimens les plus remarquables de l'amélioration *en dedans*, ramenant sans cesse les générations vers un type déterminé, dans lequel se rencontrent la plupart des grandes qualités de l'espèce : régularité, beauté mâle dans les formes, force, courage au travail, chair délicate. De telles qualités ne s'obtiennent qu'à force de soins et de persévérance; elles ne sont jamais produites par les caprices du sol et du climat. C'est à l'étable que se forment, comme chez nous, les belles races de Fribourg, de Schwitz, de Durham; c'est à l'écurie que se fait le cheval percheron; c'est à l'ombre de la tente que naît le cheval arabe; c'est, enfin, dans une sorte de palais que se maintient, en Europe, le cheval de pur sang. Les meilleurs pâturages, quand ils agissent seuls, laissent, au contraire, toujours de l'irrégularité, du décousu dans une race. Nos prairies du Marais, qui élèvent d'une manière si remarquable le bétail presque sans le secours de l'homme, nous en fournissent la preuve. Elles le font très-grand, très-pesant; mais quelle infériorité dans ses formes et dans toutes ses qualités morales! quelle anarchie dans le type! quelle bigarrure dans la robe! Le bœuf des Marais de la Vendée est un rustique et sauvage enfant de la nature exploitée par des pasteurs; celui du Bocage est une fine et délicate expression de la civilisation agricole.

« Il y a quelques années, lorsque le droit d'octroi, à l'entrée des villes, se percevait par tête de bétail, on pouvait reprocher au bœuf vendéen de ne pas peser autant que le bœuf d'Auvergne ou du Cotentin, et de présenter un léger déficit au spéculateur qui le conduisait à la barrière. Ce désavantage avait porté quelques nourrisseurs de Cholet à négliger leur race locale pour reporter leur industrie sur le bœuf auvergnat de Salers, qu'ils achetaient maigre sur la limite méridionale du Poitou, et qu'ils engraisaient chez eux pour le livrer aux marchands de Poissy. Mais aujourd'hui que le prix de l'oc-

troi se paye proportionnellement au poids, le bœuf de la Vendée rentre dans tous ses avantages. Il est reconnu que ce ne sont pas les plus grosses races, mais les races moyennes, et quelquefois de très-petites races, qui possèdent les meilleures qualités relatives. Or il est peu d'animaux domestiques qui réunissent autant de qualités que notre bœuf vendéen. C'est une race de *pur sang*, où la finesse des tissus, où l'énergie morale l'emportent de beaucoup sur la masse. Il est heureux qu'aujourd'hui le bœuf se pèse à l'octroi; mais ce n'est pas tant au poids que le nôtre doit être recherché, pour le travail et pour la boucherie, qu'aux signes distinctifs de la pureté de sa race. C'est là que sont les vraies garanties de sa supériorité. Espérons donc qu'un long avenir est ouvert devant la race du Bocage, et que jamais elle ne sera abandonnée pour le prestige de races plus massives qu'elle.

« Mais cette race privilégiée ne prospère qu'entre les mains des adeptes, des initiés du Bocage. Pour la conserver dans tout son lustre, il faut être soi-même, en quelque sorte, un *Bocageon* pur sang. Entre les mains des profanes, elle est incomprise, elle languit, elle se dénature, absolument comme ferait un cheval de pur sang anglais ou arabe.

« Mais qu'entends - je ? Un bruit inquiétant frappe mes oreilles depuis quelque temps. La multiplication et l'amélioration des routes, me dit-on, donnent tant de facilité pour aller vendre à la ville le lait, le beurre, les œufs, et élèvent si fort la valeur de ces marchandises à débit journalier, que la ration du jeune bétail, naguère si généreuse, est aujourd'hui menacée d'une réduction déplorable. Déjà, sur plusieurs points, au lieu de faire teter deux vaches par un veau, on ne donne qu'une vache pour deux, avec l'eau du ruisseau pour supplément. Qu'à cette industrie de faubourg il y ait profit pécuniaire, c'est possible; mais c'est sacrifier une vraie et solide richesse à l'appât d'un paiement à court terme. C'est, du reste, hélas! le penchant, non-seulement de notre agriculture, mais de toute notre production française: réduire tout en petites choses, diviser tout à l'infinitésimal! Chez nous, la science théorique bâtit de magnifiques châteaux en Espagne, et vit dans la contemplation de progrès imaginaires, tandis que, la plupart du temps,

une brutale et avare pratique démolit tout, réduit tout en poussière. Espérons que notre race du Bocage, fruit de tant de soins prodigués pendant des siècles, échappera à ce pitoyable élément de dissolution! »

La population bovine de la région où nous sommes est de tout temps vouée au travail : bien que le pays, favorable à la culture du cheval, en fasse naître beaucoup, il en élève peu. Les produits de cette espèce, vendus avant l'âge de la mise en service, laissent aux bœufs tous les travaux quelconques de l'agriculture. Eu égard aux besoins de l'époque, c'est bien un peu le monde renversé. D'un côté, des bœufs qui peinent et qui vieillissent sous le joug; de l'autre, des chevaux dont on n'achève pas l'élevage et qui sortent du pays sans qu'on ait songé à leur demander le plus mince travail, telle est la situation respective des deux espèces en Poitou. Il en résulte qu'on y fait des bœufs durs et des chevaux tendres, des bêtes bovines propres au trait, et des bêtes chevalines qui auraient leur prix à l'étal du boucher.

Mais les faits se modifient; ces deux anomalies très-anciennes ont bientôt fait leur temps : elles passeront : les deux industries de l'élevage du bœuf et du cheval sont à la veille d'une transformation économique qui marquera dans l'histoire agricole du pays. Alors ces nuances diverses de la race parthenaise s'effaceront dans leurs traits les plus saillants et se fondront dans un seul type plus uniforme. Il ne sera plus nécessaire d'en chercher les différences que nous allons trouver dans une aptitude au travail plus ou moins développée; on en cherchera les ressemblances, au contraire, et on les trouvera dans une aptitude plus ou moins développée à mûrir de bonne heure, à fabriquer la plus grande quantité possible de viande de bonne qualité.

La *variété nantaise*, ainsi que l'indique son nom, habite les environs de Nantes et les deux rives de son fleuve; son pelage est un peu plus foncé que celui de la race mère; sa taille est plus élevée; sa conformation, plus anguleuse et plus solide, présente les lignes les plus favorables à la traction et à la liberté de la marche; son poil est long; ses cornes, fortes et résistantes, se rapprochent non loin de la base,

en se contournant pour se relever de la pointe en arrière.

Le bœuf nantais est puissant au travail et rapide d'allure, c'est la bête de trait par excellence de la région ; il s'y montre tellement supérieur que des publicistes du meilleur esprit demandent qu'on lui conserve ces précieuses qualités, qu'on en spécialise la race entière pour la consacrer exclusivement au travail ; sa carrière y serait longue et fructueuse, car son énergie égale sa résistance à la fatigue, et sa vitesse ne le cède en rien à celle du cheval de gros trait le mieux doué.

La *variété choletaise*, haute de 1^m,50 en moyenne, est mieux conformée pour la boucherie ; c'est vers cette destination qu'on la dirige plus spécialement. On lui impose une tâche moins pénible, on la dételle plus tôt, on entend mieux tous les soins que réclame la spéculation de l'engraissement, et la race y répond en donnant, plus que ses proches, viande et suif de bonne nature ; son squelette est plus petit, et moins considérables sont ses issues. Si le bœuf nantais donne plus de travail, le choletais est meilleur à l'étable et produit plus abondamment une viande de haut goût, très-estimée.

La *variété parthenaise* proprement dite (fig. 43), car on en est venu à former de la souche même de toute la famille une simple variété, a moins de stature que la *race cholette*, à ce qu'on assure. Elle serait donc moins apte à l'engraissement et plus capable sous le joug. La distinction n'est pas tout à fait exacte. Vers Cholet, on engraisse bien plus qu'on ne fait nautre. L'habitude de manier des bêtes d'engrais donne la connaissance des formes les plus avantageuses à la spéculation : les engraisseurs, en les recherchant avec soin, réunissent sur un même point les animaux les mieux faits pour la boucherie ; à l'état de graisse, ils se ressemblent tous et forment cette variété choletaise qui ne résulte pas d'une production spéciale, mais d'un choix intelligent d'animaux qu'un même mode de nourrissage pétrit sur la même forme. Ils sont plus petits, parce que les engraisseurs ont laissé au travail les élèves dégingandés ; ils sont mieux conformés, parce que la fatigue n'a pas altéré leur structure ; ils auraient été moins énergiques travailleurs parce qu'il avaient plus de propension à grossir qu'à marcher en prenant de la peine ; de là vient

qu'ils donnent à l'abat un rendement supérieur. Les choletais enfin sont les bêtes de choix de la race parthenaise, au point de vue de la boucherie, comme les parthenais qu'on a lassés au labour sont, de la race, les bêtes de choix pour le travail. Cela n'empêche pas ces dernières d'engraisser très-convenablement dès que leur heure est venue, mais elles donnent moins de viande, parce que les os ont pris plus de volume et plus de poids, afin de répondre aux exigences d'une situation tout autre. Nous voyons aussitôt les membres plus longs et plus développés, la peau plus dure et les cornes plus grosses, le train postérieur plus étroit.

La variété *maraichine* (fig. 44) vit sur les herbages desséchés de la Vendée et de la Charente-Inférieure où elle devient en partie *saintongeoise*. Elle s'élève dans sa taille, mais plus par la longueur des jambes que par la hauteur du corps ; la conformation est plate, étroite par conséquent ; l'épaisseur manque de toutes parts et les os sont volumineux et saillants. La tête est grosse, garnie d'un long toupet, assez touffu ; la peau est grossière, couverte d'une bourre épaisse et longue ; la couleur de la robe, foncée dans le jeune âge, devient ensuite grisâtre par le corps, tout en restant noirâtre à la tête et aux membres. Les cornes sont très-fortes, grosses, longues, cerclées, souvent dirigées en avant ; les yeux et le mufle sont noirs, avec ou sans auréole blanchâtre ; l'œil est en partie caché sous les plis des paupières. On nomme *bouchards* ou *barbouillés* les animaux dont le mufle et les yeux sont dépourvus d'auréole, et on les tient en piètre estime ; on montre une prédilection très-marquée et d'ailleurs très-justifiée pour ceux qui ressemblent le plus aux parthenais et aux choletais.

La variété *maraichine* est la moins précieuse parmi celles que nous venons d'étudier. Cette infériorité vient un peu d'abandon et un peu de la nature des aliments qu'elle consomme. Il y a cinquante ans à peine que les herbages sur lesquels elle se tient n'étaient que des marais infects couverts de joncs, et que le bétail pauvre et rachitique, qui s'y nourrissait, ne donnait à la consommation qu'une viande de mauvaise qualité, passant rapidement, en vingt-quatre heures, dit-on, à l'état de putréfaction. Le dessèchement a conquis ces vastes marais

à l'agriculture. Aujourd'hui le bétail n'y est pas un type de perfection, mais il y est relativement précieux, et la viande qu'il fournit, au moins, est de bonne nature.

Comme partout où l'engraissement des bêtes bovines n'est en quelque sorte qu'une spéculation secondaire, une manière d'en finir avec des générations que d'autres poussent et doivent remplacer, l'élevage a ses vices dans la région où nous sommes; il est parcimonieux, avare, et, sous prétexte de faire des animaux sobres et rustiques, abuse un peu du moyen et contient les forces vitales au lieu de profiter de leur énergie. La conséquence est un développement tardif, une croissance lente, une conformation arrêtée dans son expansion: il faut alors des années pour atteindre aux proportions compatibles avec la nature des aliments propres à la contrée. Quand ces années ont passé, lorsque la croissance est enfin achevée, l'âge de l'embonpoint est venu par cela seul; alors on se tourne vers l'engraissement; mais on en comprend toutes les exigences et on ne négligera rien pour le parfaire. La nourriture sera abondante et riche; autant on l'aura ménagée aux jeunes animaux, aux élèves, autant on la prodiguera aux bêtes en préparation pour la boucherie; et l'on fera bien, car l'abondance d'à présent est d'autant plus nécessaire qu'a été plus compromettante la pénurie, qu'a été plus grande la pauvreté des premières années. Quand les éleveurs y réfléchiront, ils comprendront bien vite à quel point ce mode est défectueux. L'engraissement sera plus facile, plus rapide et moins cher, quand les animaux auront été nourris avec convenance, car les habitudes de sobriété contractées dès le jeune âge deviennent un obstacle à l'engraissement des bêtes âgées. On le sait parfaitement ici, où l'on s'efforce d'exciter l'appétit des animaux en préparation.

On peut donc reprocher aux éducateurs de la race parthenaise, moins ceux qui la feront appeler choletaise, d'élever mal leurs produits, et de se préparer par là de grandes difficultés pour un engraissement trop coûteux. C'est surtout la femelle qu'on tient à la portion congrue. On regrette de ne jamais lui voir les formes rondes et potelées qui caressent l'œil et qui sont comme un apanage de la jeunesse. L'éleveur a quelque prédilection pour le mâle qu'il conservera comme étalon ou qu'il

vendra comme bouvillon ; il lui donne presque en suffisance les aliments qui doivent fonder sa valeur en développant ses formes ; mais il ne prend pas les mêmes soins de la génisse. Naturellement sobre, le paysan fait à son image le bétail qu'il garde ; il ne le veut gros mangeur et gourmand que lorsqu'il devra le parer pour la vente. Mais, nous l'avons déjà dit, la sobriété n'est pas toujours un avantage ; du moins n'est-elle pas sans inconvénients : la terre, par exemple, qu'on soumettrait à ce régime d'abstinence, celle qu'on n'engraisserait pas, ne produirait que de maigres récoltes. Cela se voit bien. Il y a donc là une mauvaise pratique et de mauvais résultats. Vous n'aurez jamais de bonnes races dans vos étables ou sur vos guérets si vous ne les nourrissez pas largement dès avant leur naissance, pendant la vie utérine ; la sobriété, vertu cardinale chez l'homme, si prompt à abuser, n'est chez l'animal, fabricant de produits, qu'une cause de dégradation et d'infériorité, une cause de peine et d'insuccès, de mauvaise production et d'insuffisance. Il n'y a pas là seulement une erreur d'hygiène, il y a surtout un faux calcul, une faute économique.

Mais déjà les pratiques s'améliorent : si l'on ne nourrit pas plus substantiellement les animaux qui doivent surtout et avant tout user leurs forces au travail, on entoure de meilleurs soins, on pousse davantage ceux qui doivent être livrés de bonne heure à la consommation ; le fait s'étend, il se propage ; des lieux d'engraissement il pénètre dans les pays d'éleve qui deviennent eux-mêmes nourrisseurs. Or, pour engraisser plus facilement et moins chèrement le bœuf de trait, on commence à l'entretenir en meilleur état que par le passé, on le ménage plus tout en le nourrissant mieux, on le laisse moins vieillir au travail, et, pour l'y remplacer par une bête plus jeune, on est bien forcé de hâter le développement de celle-ci. Voilà comme a commencé la réforme ; elle s'accomplira tout au long, car il est de l'essence même de l'agriculture de ne pas revenir sur ses pas. Pour lente que soit sa marche, elle la porte toujours en avant ; les masses ne reculent pas. Les fausses idées sur la sobriété ne résisteront donc pas longtemps aux leçons de l'expérience ; l'intérêt est là qui veille et éveille la sollicitude.

Reste la question du travail dont nous devons aussi dire quelques mots. Elle a fait grand bruit autour de la variété nantaise. Gardez-vous d'affaiblir celle-ci par le croisement, s'écrie-t-on, fortifiez-la toujours, au contraire, dans son admirable aptitude, spécialisez ce puissant moteur qu'on appelle le bœuf nantais, rehaussez toujours en cette bête résistante et infatigable les qualités qui la rendent si précieuse, non à l'engraisseur, mais au cultivateur. Pour ce faire, il n'y a qu'à la préserver de toute alliance étrangère ; la reproduction en dedans conduira vite au résultat cherché si l'on choisit judicieusement les reproducteurs dans la race même.

Nous répéterions volontiers ce conseil s'il n'allait à l'encontre même des pratiques qui se généralisent. En effet, les bœufs travailleurs de la race parthenaise, étudiée dans toutes ses nuances, sont, dès aujourd'hui, beaucoup plus tôt qu'autrefois enlevés au travail et soumis à l'engraissement comme s'ils appartenaient à une variété plus précoce et plus charnue. L'avenir de cette race, même dans sa variété la plus apte au trait, n'est donc pas dans sa spécialisation comme bête de travail, mais dans son acheminement successif vers le type de bête de boucherie, absolu, exclusif. Cette transformation, déjà commencée, ne s'opérera pas en un jour, mais les temps vont vite, et les générations passent rapides quand elles trouvent un terme prématuré à l'abattoir. Ce ne serait point ici le lieu de discuter la question en elle-même, elle sera examinée ailleurs, mais c'était le cas de constater le fait qui se produit chaque jour plus évident, à savoir, l'existence de plus en plus courte du bœuf qui travaille et son envoi plus prompt à l'abat, coïncidant avec un état d'embonpoint plus complet, ou, si l'on veut, moins éloigné de la perfection. Il n'en résulte pas seulement une plus grande abondance, mais une qualité supérieure de celle-ci. Quand l'agriculture entre résolument dans cette voie, elle est plus près de se servir du cheval comme moteur ou bête de trait que d'adopter deux sortes de bœufs, l'une exclusivement apte à la fatigue et qu'il faudra user jusqu'à la corde, l'autre exclusivement appropriée à la fabrication de la viande. D'ailleurs, toute cette région élève des variétés de chevaux d'une application facile aux travaux des

champs. Dans le Midi, l'emploi du bœuf, comme moteur agricole, est en quelque sorte forcé par la nature souvent lourde et tourmentée du sol arable, qui néanmoins ne porte jusqu'ici que des races chevalines sveltes, légères, très-impressionnables, et, dans l'état actuel des choses, tout à fait incapables de résister à un pareillabeur; mais il n'en est ainsi ni en Vendée, ni en Anjou, ni en Bretagne, et la raison, parfaitement d'accord en cela avec l'intérêt bien entendu, conduit par une pente insensible à la substitution d'un cheval capable à un moteur bientôt insuffisant.

Relativement aux améliorations à introduire dans la race parthenaise nous serons peu exigeant, et nous n'accablerons pas de conseils intempestifs l'éleveur de ces contrées. Il s'achemine de lui-même, par la seule force des choses, vers le type du perfectionnement dont sa race est susceptible. Moins de travail d'abord, c'est la condition actuelle; puis, dans un temps donné, la cessation de tout travail: voilà le point de départ de la transformation plus ou moins prochaine de la population bovine de la région. Le travail est la seule cause d'infériorité qui pèse sur la conformation des parthenais: nous les trouvons excellents pour la boucherie, et d'un rendement très-élevé vers Cholet, où la spéculation principale est l'engraissement; excellents aussi, mais pour le travail, dans la variété nantaise plus complètement vouée à la fatigue; moins bons travailleurs que les nantais, moins bons producteurs de viande que les choletais, vers Parthenay, où ils remplissent d'une manière satisfaisante une double destination; très-supérieurs enfin à ce qu'ils étaient autrefois dans les marais déjà assainis de la Charente-Inférieure et de la Vendée.

Dans les marais, continuation des travaux qui enlèvent jusqu'à la dernière trace d'insalubrité pour les plantes et pour les animaux, emploi des reproducteurs les plus complets de la variété, tels sont les moyens d'amélioration à employer. Des plantes plus saines seront plus succulentes et plus nutritives; dès que les bœufs maraichins les consommeront meilleures, ils s'élargiront, ils s'épaissiront, ils prendront plus de corpulence, et c'est là surtout ce qui leur manque; leur viande

acquerra plus de qualité en même temps que la quantité augmentera.

Dans les autres parties de la contrée, la race cessant d'être fatiguée au travail croîtra plus rapidement alors même que le régime ne serait pas amélioré, mais la nourriture sera bientôt plus abondante, car le paysan nourrit en proportion même de l'époque plus rapprochée des bénéfices qu'il attend. Moins fatiguée et mieux nourrie, la race fera plus de chair et moins d'os, se développera plus vite et plus complètement, et tournera toutes ses facultés vers la production de la viande. Ici, elle est haute en qualité, elle est abondante aussi, mais on la verra augmenter dans les régions du corps qui manquent d'ampleur, grâce au travail.

Les formes s'amélioreront donc d'elles-mêmes. On hâtera pourtant le résultat par un choix judicieux des reproducteurs, et, si l'on ne trouve pas dans la race même les qualités de premier ordre pour la boucherie, on saura bien aller les chercher là où elles sont, là où l'on sait bien qu'elles se trouvent à un degré élevé, dans la race de Durham par exemple.

L'influence des croisements n'est plus ignorée; on l'a mesurée tout au long et nul ne veut la nier assurément, car c'est elle qu'on redoute. En diminuant l'aptitude au travail, elle nuit en ce moment aux qualités qui font le travailleur énergique et résistant; mais loin de nuire, elle sert, du moment où ce travailleur doit être remplacé par un autre moteur; car alors elle accroît les facultés qu'on recherche, les conditions organiques qui donnent à la machine un nouvel équilibre et la rendent plus apte à produire des chairs que de la force.

RACE PÉRIGOURDINE.

La population bovine du Périgord, si pressée qu'elle soit, ne mérite pas la qualification de race. Ce nom a surgi à la suite des concours d'animaux de boucherie, où l'on a désigné par cette appellation des animaux à caractères peu définis, et qui avaient été engraisés dans la Dordogne. La vérité est que cette localité n'a pas de race qui lui soit propre, elle se peuple au moyen d'importations toujours renouvelées du Limou-

sin, d'Auvergne et de la Garonne. On y trouve donc des produits des diverses races particulières à ces contrées et précédemment étudiées. Toutefois, ils y prennent quelque chose des forces locales quand ils y sont introduits en bas âge, et c'est là sans doute ce qui les a fait appeler périgourdins. Le pelage ne varie pas moins que les formes; il est jaune pâle et froment vers la haute Vienne, rouge de Salers à l'opposé; vers la Corrèze il prend les caractères du bœuf de montagne, c'est-à-dire le cou gros, la tête forte, la peau épaisse. Les périgourdins travaillent bien et s'engraissent passablement, grâce aux soins de toutes sortes dont ils sont l'objet. Leur avenir est lié à la condition même des races dans lesquelles ils se recrutent.

RACE POITEVINE.

C'est l'une des nombreuses appellations du bétail que nous avons étudié sous le nom plus caractéristique de RACE PARTHENAISE (*voy.* ce mot).

RACE DU PUY-DE-DÔME.

Les bêtes bovines de cette contrée sont naturellement aussi variées quant à la structure et quant à la valeur que le sol qui les nourrit. Laissons de côté la population médiocre des terres peu fertiles, et disons un mot de la race qui habite la belle et féconde vallée qui porte le nom de Limagne. Sa robe est pie, ordinairement rouge et blanc; sa taille est haute: elle a le corps lourd, épais, massif; le cou gros et long, la tête forte et courte, armée de cornes volumineuses et solides; l'arrière-train manque d'ampleur, car la croupe est courte, peu musculieuse, et les cuisses sont peu charnues; les membres sont larges, osseux; la peau est épaisse et dure à l'avenant. C'est encore une race de trait, lourde dans les parties antérieures et comparativement mince à l'arrière, avec beaucoup de force dans la tête et le cou, une ossature très-développée et une membrure faite pour la fatigue. C'est pourtant un beau bétail d'autrefois, taillé sur un modèle qui vieillit parce qu'il est trop exigeant pour ce qu'il rend à l'abattoir. Ce n'est pas la

faute de la race, mais des circonstances dans lesquelles elle se trouve. Il nous a toujours semblé facile de faire cultiver la Limagne par des chevaux, et d'y entretenir une race de bêtes bovines perfectionnée pour la boucherie. Malheureusement, les habitudes locales sont aux antipodes de ce rêve. L'avenir est là cependant, car l'intérêt commande de le regarder en face; déjà il pousse à l'amélioration des formes de la race actuelle, qui a des os à revendre et n'est point assez riche en chair.

Un point aussi favorable à la réforme que nous venons d'indiquer deviendrait un centre de production précieux pour les contrées voisines, dont le bétail ne saurait demeurer toujours en l'état d'infériorité où le retient une agriculture encore arriérée.

Il est temps, en effet, de répudier ces énormes bêtes ossues et ventruées, de réformer ces magasins à fourrages qui fabriquent peu de viande, que le travail fatigue en raison de la masse qu'elles ont à mouvoir pour se transporter elles-mêmes, et qui ne donnent pas assez de lait pour être réputées bonnes laitières. Le croisement devient nécessaire et opportun pour arriver plus vite à de beaux résultats; mais les taureaux améliorateurs doivent être bien choisis. On a commis précédemment la faute de les prendre en Suisse, dans la race de Fribourg; la tentative n'était pas heureuse; on en a porté la peine, et l'étrangère a été vite abandonnée: on a essayé aussi du charolais sans beaucoup de succès. Le sol produit des nourritures assez substantielles pour qu'on aborde franchement le type de boucherie; le sang durham peut intervenir; les forces locales le permettent. Il améliorera la conformation en élevant les conditions d'activité vitale; par cela même, il ne nuira point à la sécrétion du lait. Les métis ne travailleront pas mieux que les indigènes; selon toute apparence, ils vaudront moins que ces derniers sous ce rapport; mais, d'autre part, ils seront tellement supérieurs que l'élevage y trouvera son compte, et, dût s'ensuivre la substitution du cheval au bœuf, sur ce point, dans tous les travaux de l'agriculture, qu'il faudrait s'en féliciter. Il faut pousser à ce résultat partout où il sera profitable: nous ne défendons le bœuf, comme moteur agricole, que là où

il est encore une nécessité. Nous ne sommes absolu dans nos idées que pour mettre, en tous lieux, les pratiques d'accord avec ce que veulent les circonstances générales ou spéciales.

RACE PYRÉNÉENNE.

Sous cette dénomination, beaucoup trop générale, nous essayerons d'étudier plusieurs groupes très-rapprochés dont on a eu la prétention de former autant de races distinctes. Chacun ici a prêché pour son saint, chacun a voulu faire primer la variété qui lui tenait le plus au cœur ; les plaidoyers furent si chaleureux que tout le monde eut raison. On institua sur le papier, on inscrivit dans les programmes officiels autant de races pyrénéennes qu'il y eut d'avocats pour gagner les causes appelées. Dans l'impossibilité de s'y retrouver, avant que la lumière se fit, on a consenti à tout ; mais les concours sont venus, se sont renouvelés, et déjà se dissipent les ténèbres qui ont enveloppé cette intéressante et excellente population bovine des Pyrénées, si peu connue naguère hors de son propre rayon, malgré son utilité et son incontestable valeur. Autant que cela nous a été possible, nous avons, chemin faisant, déblayé le terrain sur lequel nous arrivons, en séparant de cette grande famille aux branches multiples les groupes ariégeois, celui de la Cerdagne, ceux du département des Landes et la petite tribu laitière de Lourdes, flanquée encore des vaches dites de Saint-Girons. Malgré cela, il nous en reste plusieurs que nous tâcherons de qualifier suivant leurs mérites.

Le premier qui se présente prend le nom de RACE BÉARNAISE, appellation qui menace de s'étendre et d'absorber les autres ; c'est dire qu'on la considère comme le type, comme le point de départ de toutes les nuances qui, sur le champ du concours, se disputent le pas et la palme.

Comme caractères généraux, on lui assigne les suivants : robe jaune ou rouge pâle, unicolore ou seulement d'une nuance plus claire autour des yeux et à la partie interne des membres ; cornes fortes, longues, généralement très-relevées ; aplombs réguliers, membres solides, articulations accentuées et très-nettes sans que le volume des os soit trop considérable ; corps

un peu long ; taille de 1^m,20 à 1^m,30 pour les femelles et de 5 à 10 centimètres plus élevée pour les mâles : l'avant-train plus gros et plus lourd que l'arrière ; aptitude au travail, quelque peu de lait et subsidiairement de la viande. Quant aux particularités de forme et quant au poids, d'assez grandes différences, suivant les localités et l'abondance relative de l'alimentation. L'élevage a lieu, partie dans la plaine, partie dans la montagne. L'hiver se passe dans les villages des vallées. A l'ouverture de la belle saison, tous les animaux gagnent les hauteurs et les montent par degrés pour n'en descendre qu'au retour des gros temps.

M. le marquis de Dampierre porte le siège de la race dans le pays basque, dont il considère le bétail comme offrant la plus haute expression de la race pyrénéenne ; il le nomme alors RACE BASQUAISE OU RACE D'URT, à la couleur grain de blé, et il en fait la souche des diverses variétés de la région.

Les trois grandes vallées des Basses-Pyrénées, celles d'Ossau, d'Aspe et de Barétous, se disent l'une et l'autre en possession d'un type très-caractérisé et supérieur ; la dernière surtout élève haut ses prétentions à cet égard.

Cependant la VARIÉTÉ D'OSSAU est quelque peu décousue dans sa structure, et à cause de cela beaucoup moins recherchée par les éleveurs de la plaine. La nourriture lui manque ; son état général est plus voisin de la maigreur que de l'embonpoint. Dans ces conditions elle croît lentement et se développe peu : son énergie, sa résistance au travail sont moindres ; elle vit presque continuellement dehors, sur la montagne pendant l'été, cela va de soi, et, pendant l'hiver, dans les vastes landes du Pont-Long, près de Pau.

La vallée d'Aspe offre plus de ressources au bétail qui la peuple et qui en prend le nom. Celui-ci acquiert plus de taille et de plus grandes proportions que le précédent ; il est aussi mieux conformé et plus estimé ; il fournit des reproducteurs à la population bovine des plaines des Basses-Pyrénées, des Landes et même du département du Gers. Cette VARIÉTÉ D'ASPE a le corps trapu et l'arrière-train large ; la croupe est fournie ; les quartiers descendent bien ; la tête est courte et bien caractérisée ; l'œil est grand et très-ouvert ; les membres sont courts

et musculeux, bien conformés et solidement plantés. Toute la machine est bâtie en force. Les animaux se montrent vigoureux, agiles et résistants ; ils supportent à merveille les plus rudes travaux. On les emploie au transport des marbres et des bois réservés pour la marine. On vante aussi leur sobriété, qualité qui les met en vogue auprès des cultivateurs dont les champs à labourer rapportent peu, et parmi les paysans qui cultivent les coteaux plantés en vignes. Conduits dans les contrées où les prairies artificielles viennent accroître la provision des fourrages, ils se développent plus qu'on ne saurait croire sans pour cela grandir outre mesure : ils prennent beaucoup de poids et restent près de terre. En été, la montagne est le pacage habituel et permanent : la plaine de Bédous fournit aux plus grandes exigences de l'autre saison.

La race de la vallée de Barétous, qu'on nomme dans le pays RACE BARÉTOUNE (fig. 45), est charmante de forme, svelte, quoique près de terre, et bien prise : on a dit, avec quelque raison, qu'elle est à l'espèce bovine ce que la race arabe est à l'espèce du cheval. Sa physionomie, ouverte et douce, est avenante ; sa conformation est correcte, bien proportionnée et belle dans son ensemble ; elle est alerte et vivante ; chez elle, l'action vitale est énergique et concentrée ; elle réunit, à certain degré, dont on se déclare satisfait, les trois aptitudes de l'espèce : travail, lait et viande. Ceux qui la possèdent exaltent sans doute un peu ses aptitudes, mais, en en rabattant, on trouve encore une incontestable valeur. Une qualité précieuse, la sobriété, la recommande fort à la préférence dont elle est l'objet : toute étable lui est bonne, et c'est là un grand point. Il ne faudrait pas parler ici d'introduire un sang étranger quelconque dans une race qu'on tient soigneusement à l'abri de tout mélange. Sans repousser aucun moyen scientifique d'avancement vers une plus grande perfection, on a conseillé à ceux qui la cultivent de la préserver de tout contact, de la conserver pure de toute mésalliance, car elle forme un type très-élevé, « don précieux du Créateur, qu'il réserve peut-être pour réparer les erreurs et les mécomptes de nos essais. »

Les animaux de la race barétoune ont le manteau un peu

moins foncé que ceux de la variété d'Aspe ; leur physionomie leur donne quelque rapport avec celle de l'Isard ; leur cornage suit une direction particulière, toute gracieuse, « fort séduisante, » dit M. le marquis de Dampierre ; leur poitrine, large et profonde, est arrondie dans son contour extérieur ; les cuisses, larges et charnues, descendent très-bas ; la puissance musculaire est très-développée.

Dans les Hautes-Pyrénées, on distingue encore la variété plus particulière au Bigorre, la RACE TARBAISE. Les noms sont parfois bien divers dans les mêmes lieux. Dans l'industrie du cheval, la race qui occupe les mêmes surfaces s'appelle ou tarbéenne ou bigourdane, appellations complètement inconnues pour l'espèce bovine, et qu'on remplace par celles que nous venons de dire, BIGORDAISE OU TARBAISE. Quoi qu'il en soit, la variété dont il s'agit est un peu plus haute, avec la tête plus chargée, et, quoique voisine de la race de Lourdes, bien plus propre au travail que laitière. Son siège principal est dans les vallées de Bagnères-de-Luchon et de Bagnères-de-Bigorre.

En résumé, et quel que soit le nom qu'on leur donne, tous ces animaux des Pyrénées-Occidentales ont des liens de parenté très-étroits, de très-grandes affinités de caractères et d'appétitudes. Ils ont tous de la valeur, sinon une valeur égale : ceux qui montrent de la supériorité la puisent dans une éducation un peu plus soignée, mais surtout dans le fait d'une alimentation plus constamment régulière et un peu plus abondante. Sur tous les points l'air est pur, tellement salubre sur les hauteurs qu'on n'y a jamais vu éclater ces foudroyantes épizooties qui, à diverses reprises, ont ravagé, décimé le bétail des contrées inférieures et des régions voisines. La sobriété est réelle. Elle n'est point un résultat de la privation ; elle ne vient pas de l'habitude contractée de vivre de peu ; elle est une faculté innée, un don particulier. La race pyrénéenne assimile les aliments avec une force supérieure et de manière à en tirer tous les principes alibiles qu'ils contiennent afin d'en enrichir la constitution et d'en faire profiter l'individu ; c'est une preuve de la perfection avec laquelle s'exécutent toutes les fonctions de la vie ; relativement, elle s'entretient de peu ; sa bonne nature la conserve en état là où d'autres, peut-être, se trouve-

raient à peine sustentées, mais son appétit augmente avec l'abondance; quand il y a lieu, ses besoins grandissent autant qu'on le veut, dès qu'il s'agit de la développer corporellement. Alors elle prend un poids beaucoup plus élevé, et transforme en produits abondants le surcroît de nourriture qu'on la charge d'utiliser. Dans son propre milieu, elle se contient et se concentre; dans les conditions d'une vie plus large, elle s'épand et répond aux vues de l'éducateur ou de l'engraisneur. Elle est enfin, partout et toujours, en rapport logique avec les circonstances qui la dominent; elle peut y plier sa nature sans souffrir; n'est-ce donc point assez? Cette élasticité dans les moyens, cette propriété de se contenir ou cette faculté d'expansion la rendent précieuse à tous égards. Elle ne sera, quoi qu'il arrive, réfractaire à aucune amélioration: ce n'est point une de ces races vieilles et usées que nous avons trouvées parfois sur notre route, et qui demandent à être remplacées par des existences rajeunies, par des races moins prodigues, par des variétés plus productives; c'est une nature vigoureuse, vivace, généreuse, qui se prêtera facilement à toutes les circonstances, qui restera ce qu'elle est depuis des siècles, peut-être, mais qui s'élèvera avec l'agriculture, si cette dernière avance et progresse; elle est capable, enfin, et l'on aurait tort de chercher à la modifier par l'intervention d'un sang étranger. Le seul moyen d'amélioration qu'elle réclame, c'est le choix attentif des reproducteurs. Les taureaux destinés à la monte doivent être l'objet d'une sélection très-sévère. Il est facile, par la castration, d'empêcher les animaux défectueux de perpétuer le germe de leurs défauts. Repoussez sans pitié les dos bas, en-sellés, les queues trop saillantes au-dessus de la croupe, le manque d'ampleur dans tout le train de derrière, et toutes ces autres imperfections de la forme qui altéreraient les qualités de la race en la faisant déchoir. Elle a pour elle l'ancienneté, la constance, l'homogénéité; tout cela est dans les forces mêmes de l'indigénat; pour la conserver elle-même, il suffit d'éloigner les bêtes manquées ou de réduire à l'impuissance celles qui se présentent en quelque sorte comme des écarts de la nature. Il naît des valeurs exceptionnelles, des individualités hors ligne, sous le rapport de la perfection; pourquoi ne

verrait-on pas aussi des exceptions en sens inverse ? La raison et l'intérêt commandent de se servir des bons et des meilleurs, de rejeter avec soin les médiocres et les mauvais. Le principe est simple, la doctrine est pure ; pourquoi la pratique ne les admettrait-elle pas l'un et l'autre ? Nous l'approuvons fort de repousser opiniâtrément toute idée de croisement ; nous la blâmerions avec non moins d'énergie de négliger toute occasion de séparer l'ivraie du bon grain. Les mauvaises herbes sont destructives des bonnes plantes : c'est au même titre que les reproducteurs défectueux nuisent aux bonnes qualités d'une race d'animaux. On extirpe les végétaux nuisibles qui s'acharnent à salir les semis utiles les mieux soignés ; il faut poursuivre de même et sans relâche l'extinction des vices et des défauts quelconques qui renaissent avec persévérance, quand même, et tendent à prédominer dans les races les plus précieuses.

Celle des Pyrénées est bonne, parfaitement appropriée aux lieux où elle vit ; elle est constante et vivace, donne du travail, du lait et de la viande, autant qu'on puisse raisonnablement en attendre de la qualité des matières premières qu'elle est chargée de mettre en œuvre au profit de l'éleveur ; elle se montre susceptible d'accroissement et de rapport plus élevé ; il n'y a pas lieu à la modifier par l'intervention d'aucun sang étranger. Conservez-la, dirons-nous, maintenez-la dans toute sa valeur en ne permettant qu'à ses produits d'élite de perpétuer, et vous la verrez se développer, atteindre à son maximum d'utilité, sans autre secours, à mesure que les forces de l'agriculture augmenteront la richesse fourragère du pays.

RACE DU QUERCY.

On a désigné sous ce nom un groupe peu considérable d'animaux qui habitent le département du Lot, et qui tiennent également de très-près à ceux qui l'enserrent, à ceux du Limousin, du Rouergue, de l'Auvergne, de l'Agenais, voire du Périgord. Ils se distinguent de chacun, néanmoins, par un trait assez prononcé qui peut les faire moins apprécier encore, tout au moins en retirent-ils un petit avantage. Ils sont d'une taille plus élevée que les voisins, mais la différence est due

à une élongation des membres. Le corps est trop long et relativement fluet; il manque de substance, d'épaisseur, de poids, en dépit du volume considérable du squelette. Les membres, longs et gros, éloignent le tronc du sol; ils portent bellement la machine; les animaux ont plus d'ardeur que de véritable force, de celle au moins qui donne la résistance; ils s'engraissent difficilement et perdent une partie de leur poids, au lieu de gagner des chairs, en prenant de l'âge. Leur vivacité leur nuit et les use. Le bœuf de trait ne réunit à cette première aptitude celle d'engraisser en vieillissant qu'autant qu'il est lent, peu ardent et ménager de ses forces. Celui du Quercy forme hors-d'œuvre dans notre population bovine, et doit complètement disparaître avant peu pour faire place à l'une des variétés voisines, meilleures productrices de viande.

RACE DU ROUERGUE.

Nous avons parlé des animaux qu'on qualifie de la sorte en traitant de la RACE D'AUBRAC (*voy. ce mot*).

VACHES DE SAINT-GIRONS.

Le groupe d'animaux auquel on a donné ce nom appartient à la branche laitière de la race des Pyrénées. Nous l'avons fait connaître en parlant de la RACE DE LOURDES (*voy. ce mot*).

RACE SAINTONGEOISE.

Les marchands désignent, sous le nom de *bœufs saintongeois*, des animaux de race limousine qui sont venus de divers côtés dans les Charentes et en Vendée, où se sont faits leur accroissement et leur engraissement, en vue de l'approvisionnement de Paris. Ce n'est donc pas la race saintongeaise qui va nous occuper, ou plutôt que nous allons faire connaître, en copiant mot à mot l'étude intéressante que la zootechnie doit à M. le marquis de Dampierre, à qui nous avons déjà beaucoup emprunté pour rédiger ce long article.

« C'est à tort, dit-il, que les bœufs de race limousine sont

souvent désignés sous le nom de saintongeois. La Saintonge n'élève que dans ses marais, et presque exclusivement des animaux d'une race rustique, qui se rapproche par son pelage, si ce n'est par la finesse et la régularité de ses formes, de la race de Cholet; ils portent le nom de *marachains*. Excellents travailleurs et plus recherchés depuis quelques années, on les trouve principalement employés dans les contrées qui avoisinent les côtes; mais les quatre cinquièmes de la Saintonge, ses parties les plus fertiles et les mieux cultivées, sont labourées par des bœufs de race limousine, nés dans les environs de la Rochefoucault, de Nontron et dans le Limousin, et exportés par troupeaux nombreux dès l'âge de quinze à dix-huit mois. Ils sont, dès ce jeune âge, attelés par les paysans saintongeois, acclimatés, accoutumés peu à peu à un travail peu fatigant, et revendus toujours à bénéfice, à mesure qu'ils sont mieux dressés, qu'ils augmentent de taille et de poids, sans cesser d'être dans un embonpoint auquel on attache un prix infini, parce qu'il est l'indice de soins intelligents et d'un entretien bien entendu.

« L'éducation des jeunes bœufs, telle qu'elle se fait en Saintonge, est vraiment digne de tout l'intérêt de l'observateur. On cherche et on réussit à faire produire à de très-jeunes animaux un travail qui compense la nourriture abondante qu'ils absorbent; on ne prétend pas au delà, et on bénéficie de la différence du prix d'achat au prix de vente. Dieu sait si le calcul de la dépense et du produit est fait bien exactement: nos paysans ne sont pas forts là-dessus; mais, en le supposant exact, la théorie est bonne certainement, car l'augmentation de poids, c'est-à-dire de valeur, est certaine dans un jeune animal, si le travail n'est donné que dans la proportion qui favorise son développement.

« Les éleveurs de la Vendée sont dans les mêmes principes; ils vont plus loin même: ils attellent un grand nombre de bœufs adultes à la charrue ou pour les transports, sachant très-bien que la moitié de l'attelage suffirait parfaitement pour le travail, mais trouvant bénéfice à maintenir les animaux en chair, et à sacrifier à cet état la somme de travail supplémentaire qu'ils pourraient produire. Voici la réponse que faisait,

à cet égard, un fermier du Bocage à un savant agriculteur qui lui faisait observer qu'il y avait perte évidente pour le laboureur à faire agir un attelage de trois ou quatre paires lorsque deux, au plus, seraient suffisantes, non-seulement parce que, en le dédoublant, on pourrait doubler la quantité du travail effectué dans le même temps, mais parce que, plus les animaux sont nombreux, plus il y a décomposition et perte de force pour chacun dans la divergence des mouvements de tous : « Lorsque les animaux de labour sont les mêmes que ceux que vous nommez de rente, il n'y a aucun inconvénient à en avoir beaucoup, car ils rapportent à la fois travail et argent. On rira de moi tant qu'on voudra, je n'en continuerai pas moins de mettre mes huit bœufs à la charue toutes les fois qu'il s'agira d'un premier labour, d'une façon un peu rude, ou toutes les fois même que le temps ne me pressera pas, parce que je suis sûr alors qu'ils n'en prennent qu'à leur aise, et que le travail n'est pour eux qu'un exercice salutaire. Dans les guérets déjà ouverts et les moments où la rapidité est un élément de succès, lorsqu'il s'agit de semer ou de rentrer les récoltes, par exemple, je deviens de l'avis de vos livres : d'un seul attelage j'en fais deux, et je ne crains pas alors de donner à mes bœufs une fatigue passagère, parce qu'ils se reposeront, et parce que, en définitive, la production du sol est, en pareil cas, la principale spéculation. »

« Les bœufs, en Saintonge, sont tout à la fois, en réalité, les animaux de travail et les animaux de rente des cultivateurs. Achetés à l'âge de quinze à dix-huit mois, au prix de 200 à 300 fr. la paire, ils arrivent en deux ou trois ans à celui de 600, de 700 et même de 800 fr. C'est là un bénéfice considérable, de l'argent bien net gagné, si, par leur travail et leur fumier, ces animaux ont payé leur entretien. Et la question n'est pas de savoir par combien de mains ils ont passé. Ces mains sont nombreuses, et les changements fréquents de régime, d'habitudes, des éléments de leur alimentation, contribuent beaucoup au succès de ce mode d'élevage ; ils sont notoirement favorables au développement des jeunes animaux ; et on remarque que les bœufs élevés en Saintonge prennent plus de poids que

ceux restés dans leur pays natal, bien qu'il soit à présumer que l'on y garde les veaux d'élite.

« De nombreux marchands de la Vendée viennent acheter les bœufs limousins en Saintonge, et les payent des prix assez élevés à raison de l'état de chair, de bonne préparation à l'engraissement où ils les trouvent en général. »

Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit nous-même de la variété de la race parthenaise qui retient le nom de maratchine. L'étude précédente n'altère en rien les considérations que nous avons développées un peu plus haut.

RACE DE SALERS.

Comme la Bretagne et comme la Normandie, l'Auvergne est en possession d'une race de bêtes bovines très-ancienne et très-accentuée. Le type en est si bien accusé, si constant, qu'on a qualifié de région auvergnate (*voy. RACE D'AUBRAC*) toute la contrée où on le retrouve. Cependant, sa population n'est pas complètement uniforme dans toute l'étendue de la région : la diversité du sol, ou du moins de sa nature, de sa richesse, si l'on veut, a fait distinguer trois variétés, trois branches auxquelles on a donné la dénomination de races. L'une d'elles, expression la plus haute du type, retient le nom de race de Salers ; la seconde peuple les environs du mont Dor, à 20 ou 25 kilomètres à la ronde ; la troisième occupe les montagnes du Puy-de-Dôme.

Nous avons déjà parlé de ce dernier bétail. Celui du mont Dor, émanation plus ou moins rapprochée, plus ou moins affaiblie de la race de Salers, ne doit pas nous arrêter davantage : par une bizarrerie étrange, il est particulièrement éloigné du type par le manteau, qui est bigarré de blanc et de noir, tandis que la robe de Salers est d'un rouge vif, souvent appelé rouge de Salers.

Gros bourg ou petite ville du Cantal, Salers est le principal foyer de la race qui en a pris le nom. C'est justice, car sur aucun point de l'Auvergne elle ne se montre ni mieux faite ni meilleure : nulle part non plus, en France, les préjugés de race n'ont eu plus de force et n'ont été soutenus avec plus

d'ardeur. A en croire les plus enthousiastes, la race de Salers est tout simplement la perfection. Laitière supérieure, bête de boucherie incomparable, travailleuse sans égale, tel serait son lot. Et la chose se disait d'une manière si nette, d'un ton si tranchant qu'on était rabroué de la bonne façon quand on se permettait d'exprimer à son sujet une opinion moins absolue ou moins avantageuse. Tout le bruit qui se fit alors autour de cette précieuse famille en imposa pourtant; on la hissa très-haut sur l'échelle de l'espèce, mais elle ne sut pas s'y maintenir. Les premiers concours d'animaux de boucherie sur lesquels on s'était appuyé pour édifier du même coup sa réputation et sa fortune ont eu leur lendemain. Or celui-ci, loin d'être favorable, l'a fait descendre au dernier rang parmi les races qui se classent comme les plus productives en viande de première qualité. La déconvenue a fait taire les plus ardents.

N'allez pas croire cependant que la race en soit devenue moins bonne; non-seulement elle garde ses avantages réels, mais elle progresse, et le fait est surtout remarquable et remarqué parce qu'elle a eu la chance assez rare, comme on dit vulgairement aujourd'hui, d'avoir été anciennement étudiée. En comparant donc les animaux de la race actuelle à ceux qui l'ont représentée autrefois, on trouve que ceux de notre époque se montrent très-supérieurs à leurs ascendants. Sans parler des travaux dont elle a été l'objet en 1782, nous pouvons rappeler l'étude complète qui en a été faite à un point de vue très-bienveillant par un enfant du pays, le professeur Grogner, qui aimait ses montagnes comme tout bon Auvergnat les aime. Voyons donc ce qu'il en a dit :

« Taille de 1^m,40 à 1^m,50; poil court, doux, luisant, presque toujours d'un rouge vif sans taches; tête courte (fig. 46), front large, tapissé chez le taureau d'une grande abondance de poils hérissés; cornes courtes, grosses, luisantes, ouvertes, légèrement contournées à la pointe; encolure forte, principalement à la partie supérieure; épaules grosses, poitrail large, fanon descendant jusqu'aux genoux; corps épais, ramassé, cylindrique; ventre volumineux; dos horizontal; croupe volumineuse; fesses larges, hanches petites; attache de la queue fort élevée; extrémités courtes, jarrets larges, allures pesantes, aspect

vigoureux, mais annonçant de la douceur et de la docilité.

« Cette race est depuis un temps immémorial établie sur les montagnes au milieu desquelles est bâtie la petite ville qui lui a donné son nom. Elle occupe peu d'espace, multiplie beaucoup, et plus qu'aucune race bovine d'Europe elle se répand au loin dans toutes les directions, non pour propager l'espèce, mais pour tracer des sillons, et ensuite approvisionner les boucheries, s'acclimatant aisément partout, résistant aux intempéries et d'un entretien peu dispendieux. Ces bœufs prennent les noms des pays qu'ils ont traversés et passent pour des boulonnais, des nivernais, des poitevins, des morvannais. C'est à l'âge de trois à quatre ans que le plus grand nombre des bœufs auvergnats quitte le sol natal pour ne plus y entrer; à cet âge, l'accroissement du bœuf, étant loin d'être complet, devient très-considérable sous l'influence d'une nourriture succulente; aussi acquièrent-ils dans des plaines fertiles, et tout en travaillant, un volume qui dépasse de beaucoup celui qu'ils auraient acquis sur le sol natal.

« Cependant, leur engraissement est long, peu économique, et leur viande n'est pas très-estimée; on peut attribuer cet effet à deux causes: la première est la *rusticité* de leur complexion, qui les rend si propres à soutenir de rudes travaux; la seconde, à l'usage de les bistourner au lieu de les châtrer par ablation, ce qui fait qu'ils conservent toute leur vie quelque reste du caractère du taureau.

« Les femelles de cette race robuste donnent un lait peu abondant, mais très-riche en caséum. En général, quand elles ne sont pas sur les montagnes, on-les nourrit mal et on les fait trop travailler.

« C'est avec la plus grande facilité qu'on soumet au joug non-seulement les bœufs, mais encore les taureaux auvergnats; on les fait marcher sur les sols les plus abruptes et sur le penchant des précipices; on dirait que chez eux l'aptitude au travail est un caractère de race qui se transmet par génération comme se transmettent les attributs physiques; les bœufs labourent, en quelque sorte, naturellement, quand ils sont descendus de bœufs laboureurs, comme les chiens chassent bien lorsque leurs ascendants étaient bons chasseurs.

« La douceur, la docilité, l'intelligence des bêtes bovines d'Auvergne ont surtout pour cause la bienveillance que leur témoignent les pasteurs auvergnats.

« Les animaux domestiques ne sont en général méchants que lorsqu'on les traite avec brutalité, et, j'aime à le répéter, les pasteurs auvergnats sont doux envers les animaux. Ils les conduisent avec des pique-bœufs sans aiguillons; ils leur donnent des noms et s'en font obéir en leur parlant; ils chantent pour les exciter au travail. Les Poitevins qui achètent nos bœufs ont parmi leurs bouviers des chanteurs ou *noteurs*, et c'est en chantant que les engraisseurs du Limousin invitent leurs bœufs à manger. Si le noteur se tait, le bœuf ne mange pas. Lorsque les bouviers entrent à l'étable pour garnir les râteliers, les bœufs tournent vers eux des regards où se peint la reconnaissance; ils les suivent sans difficultés quand ceux-ci vont les chercher au pâturage, soit pour les ramener à l'étable, soit pour les fixer à la charrue. S'il y a plusieurs paires de bœufs, chacune d'elles reconnaît son conducteur et obéirait avec répugnance, du moins pendant quelques jours, à un autre bouvier, et si celui-ci manquait de douceur, ils deviendraient indociles et méchants. Les bœufs camarades se prennent d'amitié; chacun d'eux connaît la place qu'il doit occuper à la charrue; celui qui doit être fixé au joug le dernier attend paisiblement que son compagnon soit attaché avant de se présenter pour être attaché à son tour.

« Une chose remarquable, c'est que les bœufs savent que ce n'est pas pour labourer, mais pour pâturer, qu'on les fait sortir le dimanche; aussi bondissent-ils de joie ces jours-là en franchissant la porte de l'étable. Je ne dirai rien de l'intelligence des vaches de montagnes, qui connaissent la voix de leurs pasteurs, qui distinguent dans les pacages les limites qu'elles ne doivent pas franchir, qui savent obéir à celle d'entre elles qui s'est constituée le chef du troupeau. Nous avons en effet dans notre Auvergne des vaches *helruckes*, tout comme il en est en Suisse, c'est-à-dire des vaches plus fortes, plus hardies, plus intelligentes que leurs compagnes, qui s'établissent les reines du troupeau, et dont l'empire est consacré par une sonnette bruyante que le pasteur leur attache au cou.

Comme en Suisse, nos vaches connaissent l'époque fixe où elles doivent se diriger sur les montagnes, et, si les intempéries retardent ce départ, elles témoignent la plus vive impatience; elles n'ignorent pas non plus le moment où elles doivent descendre, et ce n'est pas avec moins d'empressement qu'elles se réunissent pour regagner les étables. »

Grogner a tracé son portrait sur les individualités les plus hautes de la race. La généralité offrait moins d'ensemble dans les formes. Ainsi le corps était souvent mince et haut monté sur jambes; les saillies osseuses, très-apparentes, trahissaient la prédominance du squelette; les fesses étaient un peu dégarnies, véritablement peu charnues; les cuisses n'étaient pas mieux fournies et on les disait trop fendues; la structure, en un mot, était celle de l'animal de travail bien plutôt que celle de la bête à viande.

Le savant professeur avait donc bien jugé quand il écrivait : L'engraissement du salers est long, peu économique, et sa viande n'est pas très-estimée. Il n'était pas possible, en effet, que des bêtes ainsi conformées se montrassent supérieures ni à l'abattoir ni à l'étal. Quelques exceptions ne sauraient infirmer la règle, et les écrivains qui ont raisonné d'après ces exceptions ont un peu trop oublié les masses. Les recherches économiques, dont les derniers grands concours de bestiaux gras ont été l'occasion, ont donné toute raison à l'assertion de Grogner quant aux animaux de Salers considérés comme bêtes de boucherie.

Nous allons arriver à la même conclusion en nous attachant à la faculté laitière. Le maître avait dit : La vache de Salers donne un lait peu abondant, mais très-riche en caséum. D'autres sont venus pleins d'admiration pour la race, et, prenant encore l'exception pour le fait général, ils ont attribué à toutes les femelles de la race l'abondante production de quelques-unes; puis, étendant un chiffre temporaire au rendement annuel, ils ont établi des moyennes impossibles. Nous ne rappelons pas ces moyennes monstrueuses, mais nous mesurons avec la pratique sérieuse la production réelle, et nous disons avec M. Duffourc, dont les calculs n'ont été contredits par personne : La vache de Salers donne en moyenne, par jour,

y compris l'allaitement du veau, 5^{litres},17 ou 1889 litres de lait, année pleine, dont 1546 sont convertis en fromage. Et, pour que sa véritable place, comme laitière, puisse être assignée à la vache auvergnate, M. Duffourc ajoute : 100 kilogr. de fourrage sec, ou l'équivalent en herbe, produisent à Salers 41^{litres},42 de lait. La ration journalière étant de 12 à 13 kilogr. de foin, cette quantité de nourriture est donc celle dont la race d'Auvergne a besoin pour produire 5^{litres},17 de lait. Telle est la réalité; elle a sa signification : si elle ne classe par la vache de Salers au premier rang parmi les laitières, elle lui conserve assurément une place encore très-honorable. Sa véritable supériorité consiste à utiliser, mieux que ne le ferait toute autre, les herbes fines et aromatisées des pâturages qu'on lui abandonne.

Comme bête de trait, le salers satisfait parfaitement aux exigences qu'on lui impose. Il n'est pas nécessaire qu'il aille au delà. Cependant il convient mieux, dit-on, pour les pays de plaines, à température douce, que pour les contrées à pentes rapides, où règnent en été de fortes chaleurs.

Nous croyons être resté impartial dans l'appréciation des mérites de la race de Salers. On a eu le tort de la vouloir poser trop haut. On ne l'a pas beaucoup servie, par exemple, quand on a dit : « C'est la race française qui possède au degré le plus élevé les trois facultés réunies, quelque incompatibles qu'elles soient entre elles : travail, lait et graisse. » « On ne lui a été « d'aucune utilité, non plus, en faisant une race d'avenir « et un type fondamental d'amélioration pour les races de « travail. »

En effet, hors de chez elle, nul ne l'applique à la reproduction d'une manière suivie ou systématique. « Comme le pays qui le produit, dit M. Magne, le bœuf de salers est un. Quoiqu'il se répande des plateaux où il est né dans toutes les directions, il ne forme pas de sous-race proprement dite. Les innombrables troupeaux qui émigrent des foires d'Auvergne, d'Aurillac, de Fontanes, de Mauriac, de Salers, se dispersent, croisent accidentellement les races de l'Allier, de la Creuse, du Limousin, de l'Angoumois, du Quercy, de Rouergue, du Languedoc, mais sans former race. »

Voilà donc un type qui ne se reproduit pas ; c'est, croyons-nous, parce qu'on n'a point intérêt à le reproduire. Nos races de travail sont nombreuses, et les modifications qu'elles reçoivent tendent à en affaiblir le type au lieu de le fortifier. C'est à bon droit. Il en sera ainsi de la race de Salers. Elle résistera longtemps encore, parce que, longtemps encore, l'Auvergne n'aura sous la main un moteur vivant apte à la remplacer économiquement au trait. En raison de cette aptitude pourtant, elle ne fournira jamais systématiquement des reproducteurs à d'autres races.

Sous le rapport laitier, elle ne sera pas plus heureuse. Ce qui la rend laitière-fromagère, c'est le régime auquel elle est soumise ; c'est la dépaissance des herbes des montagnes sur lesquelles elle vit : mettez-la en de riches pâtures, sur de succulents herbages, et tout aussitôt la faculté laitière qu'elle possède s'y trouvera si inférieure, quant à la composition du produit, qu'on ne l'y conservera pas parce qu'elle ne payera pas sa nourriture à un taux assez élevé. Elle deviendrait alors meilleure à l'engrais qu'au lait ; mais elle devrait promptement subir, quant à la forme, une transformation absolue. On peut bien l'emprunter à ses montagnes, à l'état incomplet, à l'état de bête maigre, pour l'élever à la condition de bête grasse, mais on ne la reproduira jamais ni comme race de boucherie, ni comme race laitière.

Elle demeure donc race locale, parfaitement adaptée au milieu qui lui est propre ; c'est là qu'elle subira tous les changements commandés par les circonstances économiques du pays. Celles-ci porteront à la ménager beaucoup au travail, dont on la sortira aussi jeune que possible ; elles forceront à harmoniser la forme de manière à réduire les os, à élargir et à grossir les parties charnues de façon à n'avoir qu'une bête de travail à peine suffisante dans une bête à viande plus productive. Quant à la sécrétion laiteuse, elle restera surtout ce que peuvent la faire les herbes des montagnes d'Auvergne. Ceci est en quelque sorte une question d'appétit : à Salers, dit M. Magne, « on trouve même quelques vaches qui donnent 18 et 20 litres de lait par jour, à la vérité en consommant beaucoup. »

« Il n'est pas de vacherie, écrit aussi M. le marquis de Dampierre, qui ne renferme deux ou trois vaches donnant à peu près 25 litres de lait. » Cette sécrétion abondante, si on y regardait de près, ne se montre que chez de fortes mangeuses. L'action physiologique a une large part dans la production du beurre, dans l'élaboration des principes qui constituent ce qu'on est convenu d'appeler la richesse du lait; elle est beaucoup moins active, et presque exclusivement mécanique quand il s'agit seulement de la filtration des liquides à travers l'appareil mammaire lorsque celui-ci ne laisse échapper qu'un lait très-séreux ou pauvre; elle se relève néanmoins quand le produit se charge d'une proportion de caséum, c'est-à-dire de matière propre à la fabrication du fromage dont tous les éléments se trouvent dans la composition du régime. C'est le propre de la vache de Salers, qui donne en moyenne 450 kilogr. de fromage par an, et dont on ne retire pas au delà de 6 à 7 kilogr. de beurre. Il y a des rendements moindres, il en est de supérieurs; nous parlons seulement du produit moyen.

On le voit, il ne saurait être question de remanier la race auvergnate que dans le sens de l'animal de boucherie.

Aujourd'hui, suivant M. le comte A. de Tourdonnet, l'un des plus chauds défenseurs de cette race, « les bœufs de Salers sont hauts de taille, très-osseux, très-longs de corps, mal liés dans leurs membres, ce qu'on appelle vulgairement *dégingandés*; les flancs sont souvent creux, les os des hanches démesurément élargis quelquefois, les jambes très-allongées; le cou mal attaché aux épaules; le poil est roide, la peau est épaisse; mais tout cela est nerveux, musculéux, résistant comme de l'acier, et, en résumé, tout cela tourne au profit de la force, de l'agilité, du travail. Cependant, quand l'âge du travail est passé, toutes ces défauts ne se corrigent pas, tous ces vides ne s'emplissent pas, cela est vrai; mais, par l'effet d'une alimentation substantielle et du repos, les muscles se détendent, les chairs se ramollissent, la graisse intérieure les pénètre, et, sur le marché gras, l'animal qui a rendu au travail des services signalés conquiert encore des primes de première classe, que l'œil du spectateur et l'expérience pratique des bouchers s'empresent de confirmer. Ce qu'il y a de

particulier, c'est que la viande des bœufs de Salers, malgré les vices de conformation extérieure, est très-prisee en boucherie (1). »

Tout cela était exact à l'époque, mais un examen plus complet, nous l'avons déjà dit un peu plus haut, a mis d'accord la conséquence avec les prémisses ; elles ne sont donc plus en discordance comme dans le passage que nous venons d'extraire d'un article d'ailleurs fort remarquable.

Mais cette discordance est facile à expliquer. M. de Tourdonnet a tracé, au général, le portrait du salers, et pour apprécier l'animal, au sortir de l'abattoir, il ne l'a plus trouvé que sur de très-rares individualités, sur quelques bêtes de concours formant exception. Le bœuf de Salers, cela est rigoureusement vrai, a été en réputation et en honneur dans les dernières années pendant lesquelles le droit sur le bétail a été perçu par tête. Grand et lourd déjà aux lieux de production, il se développait encore davantage quand il en était extrait à l'état maigre pour être transporté dans les étables du pays de Cholet, dans les gras herbages de Normandie, ou dans les prairies d'embouche du Nivernais. Grâce à l'abondance et à la succulence des nourritures, grâce à un repos absolu, il se couvrait de chair et de graisse, grossissait à souhait et se présentait avec faveur aux barrières de Paris et à l'abattoir ; il y battait facilement des races plus petites, qu'on négligeait d'autant plus qu'elles n'offraient pas les mêmes avantages aux bureaux de perception des droits de toutes sortes qui pèsent sur la bête de boucherie. Mais que les choses ont changé à partir du moment où le droit au poids a été substitué à l'autre ! Les petites races, cultivées avec plus de soin, engraisées avec une égale attention, sont venues en compétition, et, montrant souvent une réelle supériorité sur les plus grandes, les plus fortes, les plus corpulentes, ont forcé l'éleveur à juger plus sainement de leurs aptitudes. Un nouveau classement a été fait, et quelques-uns parmi les premiers naguère ont dû céder à des mérites inconnus auxquels les circonstances n'avaient pas encore

(1) *Revue contemporaine*, 1856.

permis de se produire avec tous leurs avantages, dans leur véritable valeur.

Les bœufs de Salers se sont trouvés dans ce cas ; on les a bientôt jugés inférieurs à ceux des races cholette et charolaise, par exemple. La conséquence était une culture plus attentive des races locales, leur extension, et, parallèlement, l'abandon successif de la race auvergnate. Les choses se passent de la sorte. C'était une perturbation pour le pays d'Auvergne, où l'on produisait beaucoup, où l'on élevait beaucoup en prévision des nombreuses exportations de bétail maigre appelé à former bientôt ces longues bandes de bêtes grasses destinées à l'approvisionnement des principaux centres de consommation. Mais de pareils faits ne troublent pas longtemps l'économie générale d'une contrée. Les habitudes naissent en général de l'intérêt. En toutes choses, celui-ci est le grand mobile ; l'agriculture ne fait pas exception.

Les éleveurs de la race de Salers ont bientôt compris la nécessité d'empiéter sur l'engraissement du jour où le débouché du bétail maigre tendait à se rétrécir, et où l'exportateur, moins pressé, se montrait aussi moins disposé à payer cher. Ils ont su se rendre compte des causes d'éloignement qui les menaçaient. Leur race, leur a-t-on dit, dure à l'engrais, coûtait trop à mettre en chair ; toutes les saillies osseuses, qui restaient trop fortement prononcées, le corps qui ne s'élargissait pas assez, les membres qui ne s'étaient pas raccourcis, étaient autant d'imperfections qui dépréciaient aux yeux de l'acheteur des bêtes qui promettaient à l'abat plus d'os que de viande, des issues trop considérables, un rendement inférieur. On s'est récrié, c'est bien entendu ; on a protesté, cela va de soi. « Généralement, a-t-on dit, on ne veut pas payer les salers ce qu'ils valent ; » c'est une grande injustice assurément, mais il y avait un moyen de la combattre et les hommes judicieux l'ont bravement adopté : les autres viendront à la suite, gardez-vous d'en douter ; l'intérêt est là qui pousse à bien faire, qui ne permet pas qu'on s'attarde à récriminer quand il y a tout avantage à progresser.

La race est dure à l'engrais ; là est son principal défaut, elle est mal conformée, mais elle est de bonne nature cependant :

appliquons-nous à diminuer ses imperfections afin de profiter de tous ses avantages. Ces derniers sont réels, nul ne les conteste. Protestons contre la médisance, mais que l'enseignement qui en résulte ne soit pas perdu, car nous en subirions les conséquences : *Qui refuse muse.*

On s'est alors aperçu que le mode de reproduction laissait à désirer, que le régime des élèves n'était ni assez abondant ni assez substantiel, et enfin que les animaux faits étaient conservés trop longtemps au travail. C'est ainsi qu'on façonne des bêtes rustiques, peu exigeantes, susceptibles de travailler avec énergie, mais le revers de la médaille se montrait dans le défaut de précocité, dans une mauvaise conformation et dans cette *dureté* à l'engrais, cause indéniable de dépréciation quand il fallait concourir, sur les marchés, avec les produits des races utilement remaniées dans le sens de la bête à viande.

Le remède au mal était facile à trouver. Un choix plus éclairé des reproducteurs, une nourriture plus généreuse et des travaux moins prolongés, tout est là. Ceux qui ont employé ces moyens sont entrés dans une voie nouvelle, toute de progrès et de succès : ceux qui sauront les imiter réussiront aussi et la race se transformera de la sorte bien plus rapidement qu'on ne saurait croire. Elle a de grandes qualités ; il ne s'agit que de les mettre en relief en effaçant autant que possible les imperfections qui les oppriment.

Le mode d'entretien des bêtes bovines en Auvergne, lequel a sa raison d'être, commande impérieusement aux éleveurs de s'en tenir à leur race actuelle. Nous repoussons ici toute idée de croisement quelconque, mais nous recommandons avec instance d'appliquer à la reproduction le moyen efficace d'une sélection éclairée, judicieuse, très-sévère. Il faut que la femelle devienne aussi grande productrice que possible de fromage : soit qu'on apprenne à reconnaître *a priori*, chez les génisses, les caractères propres à cette aptitude, soit qu'on ne parvienne à les distinguer qu'après des épreuves spéciales sur le lait, il y a nécessité de ne conserver à la propagation que les bêtes les mieux douées sous ce rapport : quant aux mâles, si aucun indice ne permet de les choisir pour concourir au même résultat, il y a lieu du moins à n'employer à la serte que

les mieux conformés au point de vue du développement rapide et de l'aptitude à utiliser largement la nourriture, puis afin de contrebalancer les effets bien connus de l'élevage en liberté, sur la montagne, on les réformera de très-bonne heure, entre un et deux ans par exemple. La castration sera alors pratiquée par un autre procédé que le bistournage, opération souvent incomplète qui ne remplit qu'à moitié le but proposé.

Les habitudes d'autrefois ne conviennent plus à l'époque actuelle. On avait raison de n'employer que des taureaux adultes quand on visait surtout à la vigueur chez le bœuf ; par le même motif, on devait faire choix du bistournage pour honorer imparfaitement les animaux destinés à une longue vie de labeur. Aujourd'hui le but a changé, les moyens doivent changer aussi. Il faut entretenir des vaches essentiellement fromagères et des bœufs qui puissent, tout en travaillant avec modération pendant deux ou trois ans, mûrir vite et se rapprocher économiquement des races tendres à l'engraissement.

Au surplus, l'emploi de taureaux très-jeunes et leur réforme précoce ne sont plus précisément des nouveautés pour l'Auvergne. « L'agriculteur le plus distingué du Cantal, dit M. le marquis de Dampierre, M. le général Higonet, qui possède une magnifique *montagne* de cent vaches, a l'habitude de ne conserver dans sa vacherie que de jeunes taureaux d'un an. Il trouve à cette méthode des avantages considérables : ces jeunes animaux sont fort doux, ne se battent pas entre eux comme les taureaux plus âgés, qui troublent sans cesse le troupeau du bruit de leurs querelles ; ils ne sont pas dangereux pour les vachers ; les femelles sont fécondées plus aisément, et il arrive rarement que, sur cent vaches, une seule reste vide ; enfin la beauté de l'espèce ne s'en ressent nullement, puisque, au contraire, sa race est recherchée, et plutôt supérieure qu'inférieure à celle des autres vacheries voisines. M. le général Higonet n'est pas le seul à vanter la bonté de la méthode qu'il emploie, et qui semble au premier abord en désaccord avec les lois de la nature. Sans me prononcer sur son excellence, je dois dire qu'un autre maître dans l'art de l'agriculture, sir John Sinclair, mentionne, dans *the Code of*

Agriculture, comme ayant une très-bonne influence, l'usage de n'employer à la reproduction que de très-jeunes taureaux, et il cite un M. Vandergoes qui a réussi parfaitement en suivant ce système, recommandé par M. Cline, qui possède près de Hague un des plus beaux troupeaux de vaches laitières de la Hollande. M. Cline attribue l'excellence de sa race au soin qu'il a de ne jamais employer que de jeunes taureaux qui n'ont pas encore toute leur croissance, et qu'il réforme toujours à l'âge de trois ans. »

Un mot à présent sur les vacheries de la haute Auvergne, toutes composées, comme on sait, de bêtes de la race de Salers. On doit à ce sujet à M. V. Duffourc, que nous avons déjà cité, un excellent travail que nous lui emprunterons tout entier. Il est de date récente et nous l'extrayons du tome II de 1859 du *Journal d'Agriculture pratique*, page 138.

« Les domaines à vacherie sont communs en Auvergne, dit M. V. Duffourc. A Salers, ils ont une contenance de plus de 400 hectares. Les montagnes faisant partie de ces domaines sont presque toujours éloignées du centre de l'exploitation. Les vacheries de Salers comptent, en général, 40 vaches. Certains fermiers n'ont que des vaches, tandis que d'autres élèvent en outre des bœufs qu'ils vendent à l'âge de trois ans. Dans les fermes de Salers, on garde rarement une paire de bœufs de quatre ans; cela arrive cependant quelquefois, à la suite d'une proposition de vente désavantageuse. On appelle ces bœufs, dans le pays, une paire de vieux bœufs. Dans les exploitations purement à vaches, et ce cas est fréquent, on distingue les vaches de montagne (fig. 47) des vaches de la maison, appelées vaches de joug. A Salers, on élève la moitié des veaux provenant des vacheries, lesquelles sont renouvelées par dixième. Les bêtes de réforme vont garnir les montagnes où l'on engraisse. Les élèves sont vendus à 18 mois dans les domaines à vaches de joug. Si l'on tient des bœufs, la ferme compte alors trois générations : les taurillons de deux ans et les bœufs qui sont vendus pour attelages, aux foires de Fontanges, le 16 mai; de Saint-Mary, les 8 et 9 juin, à Mauriac; enfin, ou aux foires de Salers, qui ont lieu l'été. Ces bœufs sont mis en chair sur les pacages de la ferme et reçoivent

quelquefois, pour compléter leur embonpoint, des vesces et du trèfle coupés en vert. Les élèves de deux ans remplacent les bœufs immédiatement après la vente ; ils sont alors habitués au joug et jugés capables d'effectuer les travaux de la ferme. La préférence donnée aux bœufs sur les vaches de joug est générale. On comprend que les fermiers préfèrent les bœufs ou les vaches suivant que les bénéfices leur paraissent plus probables d'un côté que de l'autre.

« On élève aussi trois générations de femelles qui servent au renouvellement des vacheries. A trois ans, les bêtes pleines rentrent dans le troupeau pour combler les lacunes. Si leur nombre ne suffit pas, ce qui arrive encore assez souvent, l'imprévu ayant dépassé les limites ordinaires, on renouvelle par des achats tout ce qui, dans l'année, ne peut remplir les vues de l'éleveur, c'est-à-dire les vaches non pleines, avortées ou ne donnant pas assez de lait pour faire la quantité de fromage voulu.

« Les vaches de joug donnent plus de lait que les vaches de montagne, le double quelquefois, et les élèves qui en proviennent sont aussi plus beaux, par conséquent d'un débit plus facile. Dans les ventes et les achats, on distingue toujours les élèves de montagne des élèves de ferme. Les marchands, suivant la destination de la marchandise, donnent la préférence aux uns ou aux autres. C'est parmi les élèves de ferme qu'on choisit généralement les étalons. Cependant si les étalons sont destinés à être élevés dans des herbages de qualité inférieure, on donne la préférence aux taurillons de montagne comme étant plus rustiques, moins délicats et plus habitués aux intempéries. Il y a d'ailleurs dans les taurillons de montagne des bêtes fort remarquables et très-propres à faire des étalons. Je n'ai pas besoin d'ajouter, on l'a déjà compris par ce qui précède, que, dans les fermes à vaches, les vaches seules effectuent tous les travaux de culture ; ces travaux ne leur empêchent pas de donner de bons produits.

« Les vaches de Salers ont un type uniforme. La couleur en est ordinairement rouge. Ce n'est pas, comme l'ont cru quelques personnes, qu'à Salers toutes les vaches soient rouges ; la couleur rouge est celle qui domine. Il y a dans les vache-

ries de Salers des vaches marquées de blanc, des vaches toutes blanches et même toutes noires. Le type de la race, encore une fois, est rouge, et on se garderait bien de mettre à la monte un animal qui n'aurait pas cette couleur. On choisit les étalons d'un rouge vif très-prononcé et exempts de taches blanches sur le corps. Les taurillons de vente sont toujours rouges pour le Poitou, fauves pour les chaudronniers, marchands du pays, qui les conduisent dans les environs de Béziers. Ceux destinés à faire des bœufs ont toutes les couleurs : il y en a de chamarrés, de noirs, de rouges. L'éleveur, en cela, se conforme aux exigences des acheteurs.

« Les éleveurs d'Auvergne sentent tous la nécessité de nourrir abondamment durant l'hiver, car l'expérience leur a appris et leur apprend encore tous les jours la vérité de cet adage si souvent répété parmi eux : « Les fromages se font l'hiver et se pressent l'été. » Les vaches sont nourries au foin, qui, à Salers, est de bonne qualité. Elles sortent des étables à la fin d'avril, pour aller sur les prés manger les premières herbes. Le dépiquage dure un mois. C'est le temps du vélage ; car les veaux naissent dans les vacheries d'Auvergne à une époque à peu près fixe, du 15 février à la fin de mai ; rarement quelques vaches vèlent à la montagne, deux ou trois au plus. On prend des mesures en conséquence. Les produits seraient trop diminués s'il en était autrement.

« A Salers on convertit en fromages le lait des vacheries. Les vachers ne commencent à opérer qu'autant que le lait suffit à la fabrication ; cette époque est toujours la fin de mars. Les fromages se font : à la maison, au printemps et à l'automne, durant le séjour des vacheries sur les fermes ; à la montagne, depuis la montée des vaches jusqu'à la descente. Les montagnes ont suffi jusqu'à ce dernier moment au besoin des vacheries, lesquelles descendent à la ferme pour manger les repousses des herbes qui s'y trouvent encore en automne. Ces provisions finies, elles rentrent dans les étables, où elles sont nourries au regain et au foin jusqu'à la fin de décembre, époque où on les laisse se tarir.

« La tête d'herbage est fixée comme suit dans le pays d'Auvergne :

1 bœuf de 3 ans.	1 tête.
2 élèves d'un an, mâles ou femelles.	1 —
3 élèves de deux ans, mâles ou femelles.	2 —
1 vache.	1 —
1 jument poulinière avec sa suite.	2 —

« Les jeunes veaux passent avec les mères et n'entrent jamais en ligne de compte. Ce mode de fixer la tête d'herbage est admis dans toute la région et a force de loi auprès de l'autorité locale, en cas de contestation.

« A la montagne, le parc est établi sur la partie sèche, où les vaches sont traites et passent les nuits. Le matin, à heure fixe, la vacherie est conduite sur les points désignés par les vachers. Le parc est changé tous les jours et la vigueur qu'il donne à l'herbe sur cette partie ainsi améliorée est très-remarquable. Les parties arrosées, bien soignées, sont une grande ressource pour les vacheries. Elles y sont conduites deux ou trois fois dans la journée. On économise le plus souvent celles-ci pour les temps de sécheresse. Les veaux qui restent avec les mères jusqu'à l'arrière-saison sont nourris au foin; l'été ils reçoivent de l'herbe; le vacher et ses aides rentrent à bras cette petite provision de fourrage.

« Les vaches montent en mai, le 25 environ. Il est rarement avantageux de monter plus tôt, même dans les montagnes précoces; il faut donner à l'herbe de l'avance; mais on est toujours pressé de laisser les prés libres, par cette raison on monte trop tôt. Du reste, l'époque de la montée, en cas de contestation, est toujours fixée au 25: il faut, entre copropriétaires, une convention particulière pour qu'un autre jour soit choisi. S'il est avantageux de ne pas hâter l'époque de la montée, on ne doit pas craindre de descendre trop tôt de la montagne; il ne faut pas attendre que l'herbe ne suffise plus au besoin des vacheries. On doit prévoir la diminution du lait. Tout sera préparé de bonne heure pour recevoir le troupeau à la ferme. Le point important est que le bénéfice des vacheries soit le plus grand possible. Si l'on est riche en herbage à la ferme, il sera rarement avantageux de laisser monter les vaches à la montagne après le 1^{er} octobre. A la

descente des vacheries, les bêtes à laine de la ferme, les juments poulinières et les jeunes femelles de l'espèce bovine montent à leur tour et utilisent jusqu'au dernier bouquet d'herbe laissé par les vaches. Sur la fin de leur séjour à la montagne, les vaches mangent certaines herbes qu'elles s'étaient abstenues de toucher jusqu'alors. Elles attendent toujours la fin de septembre, par exemple, pour attaquer la gètière. Vers ce temps, pousse aussi la réglisse, qu'elles recherchent, dit-on, beaucoup ; et la preuve en est dans le goût des fromages de certaines vacheries à l'automne.

« Les vaches sont traitées pendant neuf mois environ. On met les taureaux dans les vacheries en mai. La monte se fait en liberté. Les étalons sont des taureaux de 15 à 27 mois. On préfère les premiers. On remarque que les vaches retiennent mieux avec les plus jeunes. On n'a pas d'exemple, dans ce pays, qu'une vache ait jamais été saillie par des taureaux dépassant l'âge que nous venons d'indiquer.

« Nous avons dit que les vaches rentrent dans les étables en novembre ; elles couchent encore dehors dans ce temps ; le parc est alors établi dans les prés ou dans un parage, en vue de les améliorer. J'ai remarqué qu'il était bon de laisser coucher les vaches dehors tant que le froid et la glace ne les faisaient point souffrir ; il convient de les faire rentrer aussitôt que les intempéries peuvent nuire à leur santé. L'opinion des nourrisseurs d'Auvergne est que les vaches maintenues en plein air donnent ainsi bien plus de lait ; mais cette pratique poussée à l'excès est nuisible. La pluie, dit-on, favorise aussi la sécrétion du lait ; je crois cette opinion fondée, mais pour le temps chaud seulement.

« Les cultivateurs voudront savoir comment est construit et disposé le parc, d'autant mieux que, le parage des bêtes à cornes étant une chose rare, ce parc est peu connu. Les pièces qui le composent sont : des claies en bois de chêne solidement construites, pouvant facilement être déplacées par des jeunes garçons de 14 à 17 ans. La hauteur des claies a 1^m,25 ; deux pieux, avec trois traverses, forment la claie. Les vachers fabriquent eux-mêmes les parcs. La longueur des claies est de 2 mètres. Pour abriter les vaches contre le mauvais temps, un

côté du parc ne porte pas de claies ordinaires, mais des rideaux. Ces rideaux sont de grandes claies tressées avec des baguettes de noisetier de la grosseur du petit doigt; ils ont un peu plus de 2 mètres de haut sur autant de large. Derrière ces abris les vaches ne souffrent nullement, et par un vent froid on les voit toutes rechercher les rideaux; 40 pièces pour 40 vaches composent ordinairement un parc. Les claies sont assujetties au moyen de pieux établis de manière à ne pas permettre aux vaches de rompre le parc la nuit. Avec ces précautions on évite les dégâts, ainsi que les causes d'avortement, disent les pasteurs. Je ferai observer à ce sujet que les vieux vachers sont unanimes dans l'observation de certaines mesures qu'ils croient hygiéniques: ils veulent que les vaches ne quittent pas le parc avant que le soleil ait fait disparaître la gelée des pâturages; ils prennent donc des mesures dans ce but. Pour la même raison ils éloignent le troupeau des tertres épais tant que la chaleur n'a pas réchauffé ces lieux. Ils attribuent les avortements à la négligence qu'on met dans l'observation de ces préceptes.

« A Salers tous les animaux de la ferme sont nourris avec du foin naturel. Les bœufs ont le meilleur; le regain est particulièrement donné aux vaches à l'arrière-saison comme fourrage précieux. Si tous les pasteurs ne nourrissent pas également bien, tous reconnaissent l'avantage de bien nourrir. Dans des vacheries bien connues de nous, on donne en moyenne de 12 à 13 kilogr. de foin par tête. Cette nourriture est suffisante, parce que le fourrage est d'excellente qualité. Les fermiers achètent toujours du foin pour les vacheries, quelques-uns pour 1,500 fr., 1,800 fr., 2,000 fr., et plus. Ce foin est mangé sur place. Le vendeur profite donc des fumiers. Ne faut-il pas que l'acheteur trouve à ce marché quelque bénéfice? Les fourrages, nous le répétons, sont ici mieux ménagés qu'ailleurs. Un seul homme, le vacher pour son troupeau, un homme spécial pour les bœufs, en a l'administration. Tout doit passer par les mains de cet homme; n'importe qui se garderait bien de toucher aux provisions. Le *pâturateur*, qui connaît les dimensions de son fenil, règle les rations journalières sur ses ressources. Les animaux ne sont pas rationnés d'une manière invariable.

On comprend que les rations sont mieux choisies au temps de l'allaitement, le meilleur foin étant réservé pour cette époque. Lorsque les vaches ne donnent plus de lait, surtout avec le froid, on fait passer le mauvais foin et même un peu de paille. Le pâtureur, en cela, n'éprouve jamais de difficultés. Les heures de repas sont très-régulièrement fixées. Les étables sont curées tous les jours et quelquefois lavées lorsque la position le permet. Nous regrettons que les mêmes soins de propreté ne s'étendent pas aux animaux.

« Le bétail d'Auvergne est naturellement doux ; les pasteurs, guidés par l'intérêt, entretiennent ce penchant à la douceur par les ménagements et les soins les mieux entendus. Le sel, distribué tous les jours avec prodigalité, contribue puissamment à seconder les vues de l'éleveur sur ce point. En Auvergne tout le bétail reçoit du sel ; les veaux y sont habitués dès l'âge le plus tendre ; les vachers en donnent aux mères pendant et après la traite ; les élèves et les bœufs en reçoivent aussi. Le temps de la distribution se passe toujours en caresses. »

Il y a donc peu à reprendre dans l'hygiène ordinaire des bêtes de Salers. En s'arrêtant aux attentions réfléchies et très-rationnelles qui les entourent, on s'étonne à bon droit que le mode de reproduction ne soit pas encore devenu, de la part de l'éleveur, l'objet d'une pratique mieux entendue. Mais ce dernier est sur la voie : on peut croire à l'adoption prochaine d'un système de sélection qui ne heurte aucune idée, loin de là, qui doit satisfaire à tous les désirs d'amélioration d'une race qu'on prise avec raison, et que nulle autre, bien certainement, ne remplacerait avec profit dans les conditions agricoles et dans les circonstances économiques où elle se trouve.

La race de Salers est une des richesses du pays ; elle ne demanderait pas vingt ans de travaux raisonnés et suivis pour devenir l'une des gloires de l'agriculture. Un pareil résultat est bien digne de tenter l'ambition ou l'orgueil de l'éleveur.

RACE DE SÉGALAS.

Cette dénomination, toute locale, est donnée à la partie de

la population bovine du Rouergue qui vit sur les terres les plus pauvres de la contrée. (*Voy.* RACE D'AUBRAC.)

RACE VOSGIENNE.

Cette dénomination n'est certainement pas très-fondée. La variété bovine des Vosges se rattache au groupe dont nous avons dit quelques mots sous ce titre : *Population bovine de la Bourgogne, de la Champagne et de la Lorraine*. Cependant, il est vrai qu'elle a, ou qu'elle avait quelque chose de plus accentué, en raison de la nature et de la configuration du sol sur lequel elle vit. Mais la manie des croisements, en la mêlant très-diversement, lui a ôté son individualité ; sous prétexte de la grandir et de la développer dans tous les sens, en dépit de l'insuffisance de l'alimentation, on l'a mariée à des races créées sur des terres fertiles, à des races exigeantes, conséquemment, et dont les produits ne pouvaient que s'abâtardir sous l'influence de la pauvreté. Les petites races qui ont de la séve, de la vitalité, voulions-nous dire, grossissent et s'améliorent quand on les tire de maigres pâturages pour les placer au sein de l'abondance ; mais les races fortes, qui ont de grands besoins à satisfaire, dépérissent quand on les fait passer d'une localité riche sur un sol ingrat. Telle a pourtant été notre pratique habituelle en France : nous avons tout attendu du croisement de nos vaches chétives par des taureaux corpulents ; nous avons obstinément demandé à la semence des germes féconds sans nous préoccuper de les entourer des conditions les plus indispensables à leur complète révolution, ou seulement à leur demi-réussite. De là, tous ces monstres, tous ces animaux informes, toutes ces bêtes sans valeur qui ne représentaient plus aucun type, et qui, dans une grande partie de la France, ont été pendant longtemps comme la honte de l'élevage et de l'agriculture.

Dans les Vosges, autant que sur aucun autre point quelconque du pays, on a eu, pendant bien des années, cette fièvre de croisement d'une petite race locale par des mâles d'une autre race dont la corpulence et la haute stature étaient de mode et fort enviées. Si nous y regardions de bien près,

nous trouverions peut-être encore, dans plus d'une étable, des symptômes d'un mal qui n'est pas complètement guéri ; mais l'erreur est moins préjudiciable aujourd'hui parce qu'une agriculture progressive a donné plus de fertilité au sol et que celui-ci se couvre de nourritures et plus abondantes et plus grasses qu'autrefois. Il y a donc amélioration, et on la retrouve dans tous les métis que l'on fabrique encore. Les croisements se font comme par le passé ; sans réussir à souhait, ils n'échouent pas d'une manière aussi générale, parce que les produits peuvent être plus substantiellement nourris. C'est donc toujours à ce fait qu'aboutissent tous les essais et toutes les observations.

La race vosgienne, ou ce qu'on nomme ainsi, est bien plus caractérisée au centre des Vosges que sur les points les plus rapprochés des vallées environnantes, peuplées de races plus grandes. Si elle était elle-même, elle serait exclusivement montagnarde sur la montagne, où on la trouverait homogène. Les bêtes qui la représentent le mieux sont de petite taille et de structure mignonne. Cependant elles n'ont rien de plus séduisant. En effet (fig. 48), tous les os se voient en saillies prononcées ; la tête est forte et longue, avec des cornes noires relevées à l'extrémité ; le corps est épais et ramassé, mais la croupe est courte et serrée ; les cuisses sont très-minces et les jambes grosses ; la peau est grosse et rude ; le pelage est souvent noir, d'autres fois rouge ou pie, généralement blanc sur la croupe et jusque sur la queue. Du reste, elle est agile, nerveuse, sobre et robuste. Elle s'entretient facilement, tout en travaillant avec énergie ; elle s'engraisse bien quand on la pousse de nourriture et ne se montre pas mauvaise laitière ; elle a même des vaches bien douées sous ce rapport.

Si les formes ne sont pas brillantes, si le poids s'élève peu, il y a néanmoins une somme de qualités fort appréciables, du lait, du travail, de la viande de bonne qualité ; il y a là certainement de quoi satisfaire les plus difficiles. La petite race vosgienne, se repliant sur elle-même, aurait donc pu être reproduite par voie de sélection raisonnée, et s'améliorer tout à la fois par ce moyen et par l'influence d'une alimentation plus large, fournie par une agriculture plus riche. On l'aurait

ainsi montée à son maximum de développement et de produits. On ne s'est pas avisé d'un procédé aussi simple. Jaloux des grosses races, dont la gourmandise est une qualité, on a voulu avoir le bénéfice de leur ampleur sans avoir de quoi fournir à leur voracité ; on a gâté, altéré les deux natures ; en voulant les fondre, on n'a fait que les contraindre, et il n'en est rien sorti de bon. Vers le Sud, on s'adresse particulièrement à la race tourache ; sur d'autres points, au type suisse le plus développé.

Il en résulte une population très-mêlée, grandie par les circonstances culturelles, et peu résistante très-certainement, si on la mettait en lutte avec une autorité héréditaire bien établie. Toutefois, le moment ne nous paraît pas venu d'introduire dans les Vosges des taureaux d'une race supérieure. Nous voudrions qu'on eût le courage d'attendre une période agricole plus avancée, moins incertaine. Jusque-là, nous demanderions aide et protection au régime seulement ; nous laisserions reposer un peu la race en ne la troublant plus, en la nourrissant bien, en la logeant sainement, en l'entourant de tous les soins d'une hygiène convenable. Pendant ce temps, l'agriculture compléterait sa révolution ; bientôt le travail exigerait moins des forces du bœuf.... Alors il y aurait à voir ce qui s'est passé tout autour de la race, et, selon toute apparence, les ressources ne manqueraient pas pour la pousser vivement et hardiment en avant. Il y a en médecine une méthode qu'on appelle expectante ; elle a ses adeptes, et ceux-ci ont leurs succès. C'est la méthode expectante que nous appliquerions à la race vosgienne, si nous avions à la traiter.

X. Bêtes bovines de l'Algérie.

Notre colonie, dont le territoire ne comprend pas moins de 47,000,000 d'hectares, ne possède guère au delà de 1,000,000 de bêtes bovines. Peu de contrées sont assurément aussi pauvres en bétail de cette espèce.

Mais cette infériorité s'explique. Le bœuf n'est presque,

pour l'Arabe, qu'une bête de trait ou de somme ; or, donnant peu de façons au sol qui le nourrit et ne cultivant point de fourrages pour ses bestiaux, l'Arabe n'a besoin que d'un nombre très-restreint de moteurs : il n'aime pas la viande de bœuf et ne l'exporte pas, ainsi que le fait l'éleveur américain. A quoi lui eût servi de se livrer à la production, à l'élève en grand de ce précieux animal ?

Puisqu'il en est ainsi, nous allons sans doute retrouver ici l'espèce dans ses conditions primitives, à l'état de nature. Il n'en est rien ; elle y est, au contraire, dans une situation très-affaiblie. A peu près abandonnée à elle-même dans la servitude qu'elle subit, elle ne reçoit aucun soin et vit de misère ; elle est complètement domestiquée, asservie, elle n'est point civilisée. Elle s'est acclimatée à une condition très-dure, et justifie sa présence auprès de l'homme par les services qu'elle lui rend sans en rien recevoir ; elle lui donne du travail, du lait, des petits et sa peau ; le maître utilise le tout en raison de ses besoins, et laisse à la nature la tâche de pourvoir à la subsistance de l'animal et à sa reproduction, car il ne s'en mêle point. Tout est donc partout en raison de l'intérêt. L'Arabe, qui attendait tout du cheval, en a su perfectionner l'espèce autant qu'elle ait jamais pu l'être ; ayant peu à demander au bœuf, il le prend comme un instrument tel quel et n'a pour lui qu'indifférence profonde. Quoi qu'il arrive, il le trouvera toujours suffisant pour ce qu'il en veut faire ; mais l'autre — sa richesse, sa gloire, son honneur, toute sa vie — il ne saurait trop lui donner d'attentions de toutes sortes, puisqu'il en obtiendra toujours, dans le sens de ses besoins, en raison même de ce qu'il lui aura donné en prévision de ces mêmes besoins. Il ne prendra pas la peine de façonner des races bovines, de distinguer des familles, de fonder une aristocratie, de diviser la population en castes ; mais il aura des chevaux nobles et un nobiliaire de l'espèce, afin de conserver au sang toute sa pureté, à la famille toute sa valeur, toutes ses qualités incessamment fortifiées. L'espèce bovine — *servum pecus* — demeurera dans les bas étages de la production animale.

Nous n'aurons donc point de races nombreuses et variées à étudier ici. On n'en trouve qu'une, partout la même, sauf les

différences résultant de la fertilité ou de la pauvreté des contrées d'élevage. Ces différences portent sur l'élévation de la taille et sur l'ampleur des formes ; elles ne modifient en rien les caractères mêmes de ce qu'on peut appeler la race africaine.

Son manteau est généralement brun ou maure, quelquefois fauve ou alezan plus ou moins foncé, très-rarement aux nuances claires, si communes chez les races européennes. La taille varie de 1^m,15 à 1^m,35 : les animaux les plus petits appartiennent aux montagnes, les plus grands se trouvent dans les plaines et dans les vallées les plus riches. Toutes les proportions du corps sont nécessairement dans la dépendance du même fait ; nous n'aurons donc pas à y revenir dans la description des traits les plus saillants du type, dont nous prendrons seulement la moyenne.

Sans être volumineux dans le sens absolu, on ne saurait dire que le squelette est fin ; toutes proportions gardées, il est plus gros que petit, et cette observation s'étend à toute la machine, à toutes les régions. Ainsi la tête manque de finesse, sans être précisément lourde et forte ; les membres sont relativement larges, sans que l'ampleur vienne du développement des muscles ; ils sont courts et solides dans leurs attaches, comme les cornes sont grosses ; la couleur de celles-ci est foncée, leur direction les relève en leur faisant décrire un arc. Le corps est court, trapu, arrondi : le garrot est épais, le poitrail est large, les côtes sont bien arquées ; tout ceci dénote que la poitrine est suffisamment vaste. Après ce que nous avons dit de l'alimentation, il serait superflu d'ajouter que les organes gastriques, peu développés, ne donnent pas à l'abdomen un volume disproportionné. Cette circonstance est favorable aux grandes dimensions du thorax, et, laissant les fausses côtes à leur place, celles-ci demeurent où la bonne conformation veut qu'elles soient : il en résulte que le flanc reste court ; qu'il n'offre pas ce grand vide, ce creux profond, qu'on signale à bon droit comme une grave défectuosité chez les bêtes à ventre lourd et pendant, à poitrine étroite et serrée, à ligne supérieure fortement incurvée, que l'Académie nous pardonne l'expression. Cette dernière imperfection n'existe

pas dans la race africaine, dont le dessus est droit et bien soutenu. Le train de derrière ne manque pas d'une certaine richesse relative ; les muscles y sont convenablement nourris : nous n'avons pas dit, notez-le bien, nous n'avons pas dit les chairs, car ici la fibre est dense comme chez tous les animaux robustes, rustiques et façonnés au travail, à la peine. Nous n'avons pas encore mentionné l'existence d'un fanon très-prononcé, caractère commun à toutes les races travailleuses, et qui n'est peut-être que l'indice du surcroît d'activité vitale qui se porte chez elles dans les parties antérieures de l'animal. Enfin la peau est lisse, mais plus épaisse que fine ; la démarche est aisée et l'allure assez vive.

Ainsi que nous l'avons dit, les troupeaux passent leur vie en plein air, exposés aux injures des saisons : l'hiver, ils reçoivent la pluie et la neige ; l'été, ils brûlent aux ardeurs du soleil ; le soir, on les parque autour de la tente ou de l'habitation ; le jour, quand le travail ne les réclame pas, ils vont au pâturage ; on ne leur donne jamais d'abri ; on ne fait jamais pour eux la moindre provision ; ils doivent se contenter des ressources que la nature leur fournit. Au printemps et au commencement de l'été, ils trouvent une nourriture plus ou moins abondante à peu près partout ; alors, ils se remettent en bon état et prennent une bonne apparence. Mais viennent les grandes chaleurs, qui arrêtent la végétation et dessèchent sur pied les plantes qui n'ont pu être consommées, et l'abstinence reprend tous ses droits ; les bêtes maigrissent rapidement sous l'influence du jeûne et reviennent à une condition peu enviable. C'est alors, dit M. Magne, qu'on les voit errer par centaines sur les flancs des montagnes, sur les coteaux, dans les chaumes, dans les friches, quêtant quelques brins d'herbe sèche, broutant quelques broussailles, et léchant avec précaution les chardons durcis dont elles ont dévoré les feuilles. « Toutes ne sont pas sans doute dans d'aussi pauvres herbages ; mais on peut cependant parcourir quinze, vingt, vingt-cinq lieues, et en voir des milliers, sans trouver un seul troupeau qui soit dans de meilleures conditions. Et ceux qui pâturent dans les plaines ne sont guère mieux partagés. Nous en avons vu qui étaient cachés par l'herbe dans laquelle ils broutaient,

également réduits à manger des plantes rudes, fortes et complètement sèches. Qu'on se figure les roseaux, les carex de nos marais, ou les plantes fortes des haies complètement desséchées sur pied, et on aura une idée de la nourriture que trouvaient ces animaux dans des terres dont l'herbe, fauchée à temps, aurait donné à profusion un foin, dur sans doute, mais de bonne qualité. »

Les pluies d'automne font reparaitre la verdure ; les bestiaux affamés mangent avidement une nourriture trop jeune, trop aqueuse et de nature acide ; il en résulte des dérangements intestinaux d'une certaine gravité, des purgations violentes, qui réduisent les bêtes à l'état de squelettes ambulants ; beaucoup ne résistent pas à cette épreuve ; il en périt un grand nombre. C'est l'époque critique de l'année, et elle se prolonge assez pour que la population s'en ressente, pour que la multiplication trouve dans cette cause des limites à peu près infranchissables. C'est de mars à juillet que les animaux se trouvent dans les conditions les plus favorables à leur existence, à leur santé ; sous l'influence d'une bonne alimentation, ils perdent la bourre épaisse qui les a protégés pendant la saison précédente et se refont assez vite ; ils reprennent des chairs et deviennent relativement gras. Alors, leur viande est bonne et ne manque pas d'une certaine succulence.

L'accouplement, nous l'avons dit aussi, se fait au hasard et sans la moindre participation de l'homme. Les mâles et les femelles, les animaux de tous les âges ne forment qu'une seule et même troupe, vivant ensemble en tous temps, et s'alliant au gré de leurs désirs en pleine et libre promiscuité. Pendant la gestation, la vache ne reçoit ni soins ni augmentation de nourriture, et, en février ou mars, elle accouche, sans aucun secours quelconque, d'un petit, c'est bien le mot, dont le poids flotte entre 8 et 9 kilogrammes. Celui-ci tette sa mère tant que la mamelle peut fournir à une sécrétion telle quelle, mais le produit en est peu abondant, à en juger par la lenteur du développement du veau ; celui-ci reste longtemps chétif et pauvre : à dix-huit ou vingt mois, il ne pèse encore que de 35 à 40 kilogrammes. Dans le cours de la deuxième année, les mâles sont castrés par un procédé assez incomplet pour que

« les bœufs conservent, dit M. Hugot, quelque peu de facultés génésiques et une grande partie des attributs physiques du taureau. »

En général donc, les vaches sont petites, très-petites laitières. « C'est à peine, dit le même écrivain, si elles donnent un demi-litre ou trois quarts de litre par jour ; en outre, elles ont le défaut de le perdre en perdant leurs veaux, et d'en exiger la présence pour se laisser traire. Ce défaut est inné dans la race, et ne paraît pas dépendre du peu de soins dont elle est l'objet, ni même d'une alimentation insuffisante, puisque des vaches appartenant à des colons, et mises à peu près dans les conditions où elles se trouvent en France, l'ont également présenté. Au reste, les qualités connues de cette race font présumer que jamais elle ne sera laitière (1). »

Sans nous appesantir autrement sur cette dernière observation, nous voulons faire remarquer en passant un fait physiologique très-intéressant, savoir : l'hérédité n'est pas un vain mot, mais une loi exacte qui donne aux types supérieurs, dans toutes les espèces, une force dont on ne tient pas assez compte, une autorité certaine qu'on n'a pas encore su mesurer, en dépit de l'expérience qui la révèle chaque jour ; le pur sang enfin est une puissance immense, incontestable : bien ignorants sont ceux qui la nient ou qui en rient.

Le lait des vaches africaines est gras et de bon goût. Les Arabes en consomment volontiers ; ils le boivent frais ou aigri. Ils en font aussi du beurre et quelques fromages, mais par des procédés de fabrication très-primitifs. « Leur beurre est toujours malpropre et rance, dit encore M. Hugot ; il n'est pas mangeable pour les Européens. Ils le fabriquent dans une peau de chèvre dont le poil est retourné en dedans ; ils y mettent la crème et une grande partie du caséum, suspendent la peau au milieu de la tente et lui impriment un mouvement de balancement. En se séparant, le beurre se mêle au caséum, qui lui donne une teinte blanchâtre, et ce goût fade qui lui est particulier. Ils attendent que le lait se caille naturellement ou ils y jettent quelques fleurons de l'artichaut sauvage (*cynara cardunculus*). »

(1) *Observations sur les Animaux domestiq. de la prov. de l'Algérie.*

Plus qu'aucune autre assurément, la race bovine africaine est le résultat des circonstances extérieures, puisque, en dehors du fait même d'une domesticité peu étroite, l'homme n'intervient en rien en ce qui la concerne. Elle est forte et rustique, la nécessité l'a rendue sobre, et cette qualité est devenue inhérente à sa nature. En effet, elle se soutient, pendant six ou sept mois, avec des nourritures tellement insuffisantes que d'autres n'en vivraient certainement pas. Il est vrai que la pauvreté du régime l'éprouve cruellement, et que beaucoup d'animaux succombent à ses effets; mais ceux qui ont pu résister en ont été plus solidement trempés, et n'en transmettent à leurs suites que plus d'énergie native. C'est ainsi que la sobriété devient une force; en passant dans le sang, elle fait partie intégrante de la race dont elle forme l'un des attributs essentiels. Celle-ci fournit des travailleurs au trait, à la charrue, et chez elle la puissance musculaire est réellement supérieure à ce que pourrait faire supposer l'exiguïté des proportions; elle donne aussi des animaux très-aptés à porter le bât. Elle est d'une grande douceur; deux ou trois leçons suffisent à la dresser au travail; elle subit avec autant de facilité le joug que le collier. Les taureaux mêmes ne montrent jamais de méchanceté; on ne les voit pas se livrer à ces accès de fureur qui se manifestent si fréquemment encore parmi ceux des races plus civilisées de l'Europe.

Certes, l'aptitude à l'engraissement n'est pas développée à un degré très-remarquable. Logiquement, elle se montre en raison inverse de la rusticité; sous ce rapport, il y aura beaucoup à faire du moment où les besoins de la population humaine imposeront aux éducateurs de bétail algériens de produire plus de viande de bœuf qu'il ne s'en fabrique aujourd'hui. Cependant il y a, dès à présent, une tendance marquée vers une augmentation du nombre et aussi vers un accroissement des individus. L'amélioration commence par les contrées les plus fertiles en vue de l'approvisionnement des plus grands centres. Ainsi l'on trouve déjà des animaux qui atteignent de 350 à 400 kilogrammes: il n'y a pas bien longtemps encore que le développement maximum ne donnait pas au delà de 300 kilogrammes.

Sous le rapport laitier, on constate aussi une légère amélioration. L'ordinaire est pauvre, ainsi que nous l'avons vu, mais on cite plusieurs laiteries dans lesquelles les vaches africaines, nourries constamment à l'étable, donnent par jour jusqu'à 6 ou 7 litres d'un lait très-riche en beurre et d'un goût très-agréable. Il est vrai que, par les températures les plus hautes de l'année, la sécrétion ne peut dépasser 4 à 5 litres par jour. L'extension des besoins appellera l'accroissement des produits. L'Algérie suivra en tout la loi commune :

On commence à disserter sur les moyens d'amélioration de la race africaine, soit par elle-même, soit au moyen d'importations d'animaux de races étrangères. Le moment ne nous paraît pas venu encore d'aborder une opération de croisement. Les premières tentatives ont échoué : il faut s'occuper de faire des fourrages, puis des étables, avant d'introduire des variétés qui ne supporteraient ni l'excessive chaleur de l'été, de 40 à 50 degrés et plus, ni surtout la disette des mauvais jours. M. Vallon, dans un essai de topographie de la subdivision de Mostaganem, a traité cette question d'une manière générale, applicable conséquemment à toutes les parties de nos possessions africaines. Nous terminerons par l'emprunt suivant fait à son excellent travail.

« Avant d'aborder la question des améliorations de la race bovine, nous devons déclarer que, dans notre conviction, on ne doit pas songer, pour le moment du moins, à importer dans notre subdivision des races bovines perfectionnées en Europe, pour améliorer nos espèces indigènes. Où trouverait-on, en effet, une race européenne susceptible de vivre dans les conditions de misère où se trouvent celles que nous possédons ? Quelques essais, du reste, ont été tentés à ce sujet, et tous, malheureusement, sont venus appuyer notre manière de voir. Ainsi des colons, dans le but de donner à nos grands ruminants plus de taille, et surtout d'augmenter leurs propriétés lactifères, ont introduit la race suisse de Fribourg ; au bout de quelques années, ces animaux, sous l'influence du climat d'Afrique, de la nourriture, etc., ont subi des modifications profondes, et les produits qui ont été le résultat de leurs croisements n'ont pas répondu aux attentes des propriétaires.

Que serait-ce donc si ces animaux avaient été placés chez les Arabes? Ajoutons à cela que l'introduction des races européennes aurait l'inconvénient d'être contraire aux principes d'économie qui doivent présider à toute colonisation.

« Si nous considérons les individus de la race indigène sous le double rapport de leurs qualités physiques et vitales, nous voyons qu'ils sont d'une bonne nature, et que, par des soins rationnels, on peut les relever de l'état de dégradation et de chétivité dans lequel ils sont tombés. Le bœuf arabe est petit, rabougri, et sa chétive corpulence le rend peu propre aux travaux pénibles; mais en revanche, il est doué d'une constitution robuste, en vertu de laquelle il résiste parfaitement aux intempéries, aux privations, et beaucoup mieux que ne le feraient nos races françaises, même les plus sobres, les plus robustes. Qui oserait mettre en parallèle avec lui nos races agennaises, franc-comtoises et même auvergnates? Sa rusticité lui donne la puissance de résister mieux que les bœufs d'Espagne, d'Italie, etc., aux influences meurtrières d'un climat infiniment variable, non-seulement d'une saison à l'autre, mais encore du jour à la nuit et *vice versa*. Son énergie musculaire et le courage qu'il déploie, soit qu'on l'applique au labour, soit qu'on l'attelle à la charrette, prouvent assez qu'il peut être employé aux travaux de l'agriculture algérienne, qui demande en général un déploiement de forces peu considérable. Et, d'ailleurs, ne porte-t-il pas en lui tous les signes d'une excellente constitution physique? Examinez-le, et partout vous trouverez des indices de l'énergie, de la force, une bonne harmonie dans toutes les parties de son corps, un tempérament sanguin et musculaire. En résumé, nous pensons que la race bovine de notre subdivision n'a pas besoin de l'introduction du sang étranger pour se perfectionner; qu'il suffit de faire un choix convenable des animaux destinés à la reproduction, et de les mettre dans des conditions favorables, pour apporter en elle toutes les améliorations qu'elle est susceptible de recevoir dans l'état actuel des Arabes et de notre colonie.

« L'amélioration de la race indigène par elle-même est, nous le croyons, un problème facile à résoudre. Il suffit pour

cela d'avoir recours à des moyens connus et appartenant au domaine de l'hygiène. Ces moyens se réduisent à trois chefs : choix des reproducteurs, nourriture, logement.

« Nous avons dit ailleurs qu'il n'existe qu'une seule race en Algérie; or, puisqu'il n'y a pas de choix à faire quant à la race, il faut donc se borner à choisir, parmi les individus des deux sexes, ceux que leur constitution physique et vitale rend plus aptes à la propagation et à l'amélioration de l'espèce. Nous avons vu plus haut que le plus grand défaut de la race est la petitesse de la taille, c'est donc vers ce point qu'on doit porter son attention. Mais il faut bien se garder de s'attacher exclusivement à cette qualité, et de la préférer au détriment de toutes les autres; car ici, comme dans toutes les circonstances, on ne doit pas perdre de vue qu'il doit exister un juste rapport entre la taille et la nourriture, et une grande harmonie dans toutes les parties du corps.

« On peut trouver dans notre subdivision un grand nombre de taureaux dont la bonne conformation et les qualités vitales sont accusées à l'extérieur par des indices non équivoques, et qui peuvent remplir le rôle d'animaux améliorateurs. Que l'on prenne de préférence ceux qui offrent les caractères suivants: taille moyenne; corps trapu, court; poitrine cylindrique, ample; dos et reins larges, bien musclés; membres courts, solides, bien musclés; articulations larges, entourées d'un appareil ligamenteux très-solide; tête ni trop lourde, ni trop légère; œil vif, brillant; cornes courtes; peau lisse, fine; poils courts, luisants; tempérament sanguin et musculaire, etc. Cette conformation est commune chez les animaux des zones littorale et méridionale, chez les Flittas, dans le Darah même; que l'on choisisse pour les plaines de l'Habra, de la Mina, pour les vallées du Haut-Riou, contrées plus riches, plus fertiles, des animaux d'une taille un peu plus élevée, moins rustiques, d'un tempérament ayant plus d'aptitude à l'engraissement; que l'on exclue de la reproduction ces taureaux et ces vaches chétifs, mal conformés, à poitrine étroite, à bassin court et étroit, de petite taille. Que les bureaux arabes usent de leur influence pour engager les indigènes à châtrer, à bistrourner les veaux qui ne paraissent pas aptes à la reproduction.

« Mais ce qu'il importe surtout de modifier, d'améliorer, c'est le régime alimentaire, c'est de faire perdre aux Arabes la funeste habitude qu'ils ont de laisser leurs animaux vivre complètement des seules ressources que la nature leur fournit et constamment exposés aux vicissitudes atmosphériques. Qu'on s'efforce de leur faire comprendre combien il peut être avantageux pour leur bien-être, pour la prospérité de notre colonie naissante, de faire des approvisionnements de foin, de construire des gourbis sous lesquels ils donneront, en hiver, à leur bétail une nourriture sinon riche, au moins assez abondante pour le préserver de la faim, et dans quelques années nous aurons à noter des améliorations très-sensibles (1). »

XI. Races bovines de la Grande-Bretagne.

Nous avons en France, depuis quelques années, une connaissance assez exacte des races bovines les plus civilisées de l'Angleterre, de celles que nos voisins ont reçues toutes faites et parfaites des mains de quelques éleveurs de génie qui ont taillé dans la chair, dans les os, dans les nerfs, dans le sang, pour pétrir des êtres vivants, comme la sculpture pétrit et taille les matières inertes.

Mais, à côté de ces chefs-d'œuvre, dont la moindre utilité n'est pas de montrer à l'homme toute l'étendue de sa puissance sur la nature animale, il y a d'autres races, considérables par le nombre de leurs représentants et par les vastes régions qu'elles occupent, dont nous savons à peine l'existence et qu'il nous importe aussi de connaître.

Plus avancée que nous, l'Angleterre possède l'histoire naturelle agricole de ses divers animaux domestiques, publiée en 1840 par un savant professeur, David Low. Ce brillant ouvrage a passé dans notre langue, en 1846, sous les auspices d'un traducteur compétent, Royer, dont les travaux ont marqué parmi nous. Malheureusement peu répandue, sa belle tra-

(1) *Recueil de Mém. et Observ.* publ. par le ministère de la guerre, t. V.

duction n'a pas rendu à notre agriculture tous les services qu'on pouvait en attendre : nous sommes restés très-ignorants de tout ce qui n'est pas types perfectionnés chez nos voisins.

Il ne faudrait pas s'imaginer pourtant qu'on ne trouve dans les îles Britanniques que des durham, des angus, des ayrshire, et quelques autres races dont les noms ont figuré avec honneur dans nos concours ; ces contrées présentent, sous le rapport de la productivité du sol, ainsi que le fait remarquer David Low lui-même, de tels extrêmes de fertilité et de stérilité que la loi de nature, qui en est une conséquence, en ressort plus évidente encore peut-être qu'en aucune autre contrée de même étendue. Les parties élevées du pays, celles où les bruyères, les carex et les joncs forment le fonds des pacages, nourrissent des races de petite stature ; là où les graminées et les légumineuses composent de riches herbages, la taille s'élève en même temps que les formes prennent plus de largeur : vienne maintenant une addition quelconque de nourriture, et les résultats se feront plus sensibles encore pour atteindre leur maximum dans les plaines les plus riches ; sur les points où les produits naturels du sol sont habilement combinés avec les ressources d'une culture intensive très-perfectionnée. Le bœuf des montagnes du Sutherland et le bœuf des vallées du Yorkshire offrent à l'œil une telle diversité de taille et d'aspect qu'on pourrait presque les prendre pour deux espèces distinctes. Mais ces extrêmes sont liés par toutes les nuances intermédiaires de taille, et d'ailleurs tous les caractères spécifiques restent invariables, identiquement les mêmes.

Nous puiserons dans le magnifique travail de David Low une partie des renseignements qui vont suivre sur celles des races propres à la Grande-Bretagne qui sont le moins connues en France.

RACE BOVINE D'ALDERNEY.

Les îles normandes sont le seul débris qu'ait gardé l'Angleterre des possessions que ses rois normands lui avaient apportées de France. Ces îles s'étendent du nord au sud dans le golfe de Saint-Malo, entre la Normandie et la Bretagne ; sur

une ligne dont le mouvement correspond à celui que décrit la côte du Cotentin, dont elles sont très-rapprochées. Par leur position, par leur constitution, par leur climat, elles se rattachent intimement au continent voisin.

La plus septentrionale de ces îles est située à la hauteur du cap de la Hague, et séparée du Cotentin par le Raz de Blanchart; nous la nommons *Aurigny*; les Anglais lui donnent le nom d'*Alderney*. Elle n'est qu'à 15 kilomètres de notre côte.

Au centre du petit archipel est *Guernesey*, l'île la plus occidentale du groupe, par conséquent la plus éloignée de nous, et près de laquelle se trouve la petite île de *Cers*, *Sark* ou *Sercq*.

La plus méridionale de ces îles anglaises, la plus grande et la plus importante, est *Jersey*, à 25 kilomètres de notre département de la Manche, dont elle est séparée par le détroit de la Déroute.

A ces îles principales se relient des îlots, des récifs, des bancs qui encombrant les détroits, dans une mer où les courants et les marées sont d'une extrême violence.

Abruptes et environnées de rochers qui en rendent l'accès difficile, ces îles, défendues déjà par la nature, l'ont été par l'art militaire, et assurent à l'Angleterre une position maritime redoutable en face des côtes de France, sur la route de Cherbourg à Saint-Malo. Mais, en même temps; leur situation les a rendues l'intermédiaire important d'un commerce considérable de bestiaux et de produits animaux de toute sorte entre la France et l'Angleterre. Elles-mêmes se livrent avec succès à l'industrie agricole, et nourrissent une race de bêtes à cornes à laquelle on donne les noms de race d'*Alderney*, race de *Guernesey*, race de *Jersey*, et qui serait plus exactement désignée, en raison de la communauté d'origine et de l'uniformité des caractères, sous le nom plus général de *race des îles normandes*.

Les conditions naturelles que trouve l'agriculture dans ces îles sont sensiblement celles dans lesquelles sont placés le nord-ouest de la France et le sud-ouest de l'Angleterre : région tempérée et humide, climat maritime et constant, qui favorisent la culture des céréales de printemps et d'automne,

et rendent le pâturage possible en toute saison. Ces influences générales sont précisément celles sous lesquelles se sont formées les nombreuses races laitières qui s'élèvent sur toutes les côtes du continent, depuis l'embouchure de la Gironde, tout le long de l'Atlantique, de la Manche, de la mer du Nord et de la Baltique, avec les différences nécessaires qu'amènent les variations locales de fertilité. Aussi la race des îles normandes appartient-elle essentiellement à cette catégorie des races laitières.

L'action de ces causes naturelles a été aidée, dans le même sens, par les circonstances au milieu desquelles la production du bétail s'est développée dans les îles normandes.

La loi du partage égal des héritages entre tous les enfants d'une même famille est restée en vigueur dans ces îles, où l'ont portée les envahisseurs scandinaves, et c'est encore là un lien qui les rapproche de la France plus que de l'Angleterre. Le morcellement du sol s'y est arrêté à la limite que fixent naturellement les intérêts des copartageants et les lois de la mortalité ; il y a produit les heureux effets qui en sont la conséquence logique, quand il met la propriété aux mains d'hommes actifs, intelligents et pouvant appliquer un capital suffisant à l'exploitation. La culture y a pris le caractère jardinier ; tout le pays, à l'exception des parties montagneuses, offre l'aspect charmant de nos contrées bocagères. A la richesse des herbages, où la nourriture verte dure tout l'hiver, s'ajoutent les ressources d'autres cultures fourragères, celles de la luzerne, du trèfle, des pommes de terre, des carottes, des navets, celles des panais et des choux, comme en Bretagne. Le grand chou de Jersey, dont on enlève successivement les feuilles à mesure qu'elles ont acquis une maturité suffisante, fournit un supplément excellent de nourriture.

Dans ces conditions, la vache est devenue la ressource des ménages, l'objet des soins attentifs et de la prédilection du fermier. Chaudement enfermée pendant les nuits les plus rigoureuses de l'hiver, elle reste nuit et jour à l'herbage durant toute la saison douce, que prolongent en ces îles les heureuses combinaisons climatiques dont nous avons parlé. Comme dans le pays de Caux et plusieurs autres parties de la Norman-

die, la méthode du pâturage au piquet est usitée dans les îles normandes, où l'on a constaté ses bons effets sur la consommation plus régulière de l'herbe et sur le parti plus complet qu'en tirent les animaux.

Au sein d'une nombreuse population *propriétaire* du sol qu'elle cultive, rapprochée sur un étroit espace, où l'attention est fixée sur une qualité déterminée du bétail, où chacun connaît la vacherie de son voisin, le choix des animaux reproducteurs est à la fois scrupuleux et plus facile. L'amélioration réalisée sur un point par un éleveur peut, de la sorte, profiter bientôt à tout un canton, puis s'étendre de proche en proche aux diverses branches de la race pour l'embrasser un jour tout entière. C'est là l'histoire de tout perfectionnement zootechnique; mais ici la marche en est bien plus saisissable pour toutes les raisons que nous venons de passer rapidement en revue.

Aussi la race des îles normandes a-t-elle déjà atteint un degré assez élevé de perfection, bien que le travail d'amélioration exige encore une grande surveillance pour s'achever et se généraliser. Les animaux présentaient des défauts difficiles à vaincre.

Aucune race peut-être n'a été dépeinte sous des couleurs plus défavorables par les auteurs anglais. Il est bien vrai que, si l'on y cherche la conformation et les proportions des types de boucherie, on trouve bien des imperfections à blâmer. La poitrine est étroite et légère; les épaules, saillantes et élevées, laissent derrière elle une dépression qui *sangle* le thorax; l'échine s'infléchit dans la région lombaire, et semble comme abaissée par le poids d'un ventre volumineux dont on a exagéré l'amplitude en l'évaluant, chez quelques animaux, aux quatre cinquièmes du poids total du corps; la croupe est courte, oblique et pointue; les masses musculaires, peu développées, laissent se dessiner à l'œil les saillies de la colonne vertébrale, aux côtes, aux membres, à tous les angles de l'avant-main et du bassin.

Mais si, parmi ces défauts, il en est qui déprécient les animaux, quelle qu'en soit la destination, on découvre aussi, dans la race des îles normandes, des qualités acquises ou en

germe, quand on l'apprécie au point de vue de la production du lait. La finesse de l'ossature (fig. 49 et 50) se révèle par la petitesse de la tête, l'étroitesse du mufle, la légèreté même des épaules et des membres. La peau mince et souple, les cornes courtes et grêles donnent des signes parfaitement en harmonie avec ceux que fournit le système osseux. Le volume disproportionné de la région abdominale, la réduction relative de l'avant-main, la forme de l'encolure renversée, fine et tranchante comme celle d'un cerf, l'émaciation générale du corps accusent, bien qu'en les exagérant, des caractères favorables à la constitution laitière. Le développement considérable que présentent les mamelles et tout l'appareil de la sécrétion lactée, la douceur féminine des animaux, leur délicatesse confirment cette présomption.

C'est en prenant pour but exclusif de leurs tentatives d'amélioration le type des animaux laitiers, en profitant des qualités que possédait déjà la race à ce point de vue, en atténuant ou en effaçant les défauts qui le déparaient, que les éleveurs des îles normandes sont parvenus à obtenir des produits qui peuvent souvent rivaliser avec les meilleurs élèves de la race d'Ayr.

Comme dans cette dernière race, les cornes de la race des îles normandes s'incurvent généralement en dedans à leur extrémité; la peau se montre aussi d'une couleur orangée partout où on la voit à nu, autour des orifices du corps et aux mamelles. Comme dans la race d'Ayr encore, la couleur de la robe est variable, et elle affecte, dans les deux races, les mêmes teintes semblablement disposées. Le rouge clair et les nombreux tons du fauve s'y mêlent le plus ordinairement au blanc, de manière à former des robes pies, tigrées ou rouannes; la teinte rouge se fonce quelquefois jusqu'au noir, en s'associant encore au blanc; des robes zain, de toutes les nuances du noir, du rouge pâle et du fauve, se rencontrent parfois, de même que des robes grises et des robes de cette couleur café au lait blanchâtre que les Anglais désignent sous le nom de couleur de crème.

Les animaux envoyés des îles normandes au concours agricole universel de Paris, en 1856, nous ont offert des exemples

de ces robes variées ; ils nous ont laissé voir aussi, dans quelques sujets, les traces des défauts anciens de la race, de même qu'ils nous ont montré à quel degré d'amélioration l'habileté des producteurs a élevé certaines familles.

La taille des animaux de la race des îles normandes se rapproche de celle des animaux de la race d'Ayr, du moins pour ceux qui sortent des meilleures vacheries ; elle est donc généralement moyenne, mais elle s'abaisse souvent davantage et devient celle des petites races.

Le taureau de Jersey, âgé de deux ans et trois mois, qui a remporté le premier prix dans sa catégorie au concours de Paris, le seul que nous ayons mesuré, avait 1^m,31 de hauteur au garrot, 1^m,36 de circonférence thoracique, et 1^m,98 de longueur totale, de la nuque à une ligne verticale qui toucherait la pointe de la fesse. Pour quatre vaches de la même catégorie, âgées de quatre ans à cinq ans et demi, la taille au garrot a varié de 1^m,22 à 1^m,26 ; la circonférence thoracique, de 1^m,74 à 1^m,81 ; la longueur, de 2^m,07 à 2^m,10.

La taille de la vache, dans la race des îles normandes, serait donc, d'après ces données, inférieure à celle du taureau, mais elle ne présenterait pas cette grande différence que signalent la plupart des descriptions de la race, entre le mâle et la femelle. Suivant nos chiffres, le corps de la vache, moins élevé au garrot, aurait une longueur totale plus considérable que celle du taureau, en même temps qu'une moindre circonférence thoracique. Si l'on combine ensemble ces diverses mesures, et si l'on remarque, en outre, que le mâle, dont la poitrine est plus développée qu'elle ne l'est chez la femelle, est, d'autre part, plus léger d'arrière-main et plus enlevé, on s'expliquera aisément comment la brièveté du corps doit rendre, à l'œil, la hauteur du taureau beaucoup plus grande, et comment la longueur du corps de la vache et son ampleur semblent se rapprocher de terre plus qu'elle ne l'est en effet.

En comparant les mensurations qui précèdent à celles que nous a données la race d'Ayr au même concours, pour des animaux d'un âge analogue, nous pourrions nous faire une idée des rapports qui existent entre les deux races pour les principales dimensions.

Sur sept taureaux d'Ayr, la taille au garrot a varié de 1^m,27 à 1^m,37; la circonférence thoracique, de 1^m,97 à 2^m,16; la longueur, de 2^m,13 à 2^m,28.

Généralement de plus grande taille que le taureau des îles normandes, le taureau d'Ayr aurait donc aussi une poitrine plus développée et plus de largeur de corps; il est, d'ailleurs, plus épais d'arrière-main, plus suivi, plus massif.

Les dix vaches d'Ayr que nous avons pu mesurer ont accusé 1^m,48 à 1^m,27 de hauteur au garrot; 1^m,69 à 1^m,80 de circonférence thoracique, et 1^m,85 à 2^m,05 de longueur totale.

D'une taille sensiblement égale à celles des îles normandes, les vaches d'Ayr auraient donc une circonférence thoracique à peu près semblable, pour une moindre longueur de corps, c'est-à-dire qu'elles seraient plus ramassées et plus compactes.

Nous ne pouvons pas ici pousser plus loin une comparaison sur laquelle nous reviendrons en traçant l'histoire de la race d'Ayr; nous avons voulu seulement faire quelques rapprochements qui fixassent l'attention sur les affinités des deux races.

Le caractère plus spécial qui distingue la race des îles normandes parmi les autres races laitières, et qui a fait sa réputation, c'est la proportion notable du beurre qu'elle fournit et la qualité de ce beurre. Ce seul fait suffit déjà pour indiquer que les vaches de cette race ne se distinguent pas par une grande abondance de lait; car, pour les rendements un peu considérables, la quantité et la richesse du lait s'excluent.

Le lait d'une vache de Jersey, introduite dans le département d'Ille-et-Vilaine, a donné, à l'analyse, 8,5 de beurre pour 100 de lait, ce qui correspondrait au rendement de 1 kilogr. de beurre pour 11 à 12 litres de lait. Cette richesse est tout à fait exceptionnelle, mais elle ne saurait, ainsi isolée, conduire à aucune induction sur la qualité générale du lait dans la race. Il faudrait savoir, en même temps, à quelle période de la lactation répond la traite, quelle était la quantité de lait fournie alors par la vache d'où provenait l'échantillon, de quelle manière cet échantillon avait été recueilli et transporté, combien durait le lait chez la vache, à quel total par an s'élevait le

rendement. L'analyse dit seulement que le lait était riche ; elle ne peut signifier que la vache était une riche laitière. Nous venons de dire, et l'on sait, du reste, que la teneur en beurre peut s'élever beaucoup quand la quantité de lait diminue ; c'est ainsi que l'analyse a indiqué 6,56 de beurre pour 100 de lait chez une vache de Hereford nourrie à l'Institut agronomique de Versailles, ce qui équivaldrait à un rendement de 1 kilogr. pour 15 à 15 litres et demi de lait. Si l'on s'en tenait à ce seul renseignement, la race de Hereford pourrait être considérée comme une des races laitières les plus remarquables ; on sait cependant qu'il en est tout autrement, et que la vache de cette race a de la peine à bien nourrir son veau..

Il faut des renseignements plus complets pour préciser la valeur particulière de la race des îles normandes ; nous allons rapporter ceux que nous avons pu recueillir.

John Lawrence cite une vache d'Alderney qui, durant trois semaines qu'elle fut nourrie à l'herbage, donna 8 kilogr. et demi de beurre par semaine. Le fait fut regardé comme assez extraordinaire pour mériter d'être consigné sur les registres de la paroisse.

Un rendement de 8 kilogr. de beurre par semaine s'obtient dans les îles normandes, mais on le considère comme un maximum.

Sir William Collings, de l'île de Guernesey, a fait connaître le résultat d'observations dont une jeune vache a été l'objet, depuis son premier vêlage, le 14 juillet 1843, jusqu'au 14 juillet 1845. Pour chacune de ces deux années consécutives, cette vache a donné 179 kilogr. de beurre d'une belle couleur et d'une excellente qualité, ce qui répond à un rendement moyen et continu d'environ 3 kilogr. et demi de beurre par semaine..

M. Priaux, de la même île, a présenté à la Société locale d'Agriculture un Mémoire où il rend compte du produit de cinq vaches durant cinq ans, du 1^{er} janvier 1847 au 31 décembre 1851, et dont son métayer lui a payé la moitié.. Des renseignements fournis par l'auteur il résulte que le rendement moyen, par vache et par an., a été de 160 kilogr. de beurre, vendus 480 fr., c'est-à-dire à maison de 3 fr. le kilo-

gramme. La quantité de beurre ainsi récoltée a donc été d'un peu plus de 3 kilogr. par semaine, sans interruption durant une longue période.

La vache de Guernesey, âgée de cinq ans et demi, qui a obtenu le premier prix dans sa catégorie, au concours universel de Paris, en 1856, avait une excellente généalogie. Elle a donné, un mois après le vêlage, 46 litres de lait par jour, et 6 kilogr. et demi de beurre par semaine, avec une bonne alimentation. Le rapport de la quantité de beurre obtenu à la quantité de lait traité était donc de 4 kilogr. pour 17 à 18 litres.

Dans tous ces exemples, les animaux appartenaient à l'élite de la race et étaient l'objet de soins particuliers. En général, les vaches des îles normandes, quand elles sont bien nourries, fournissent, en moyenne, 125 kilogr. de beurre par an, un peu plus de 2^k,403 par semaine. Ce beurre est renommé pour sa qualité et pour sa brillante couleur jaune d'or. On estime qu'il faut 15 litres de lait pour 1 kilogramme de beurre. D'après cela, le rendement moyen annuel d'une vache serait de 1,875 litres de lait, ou d'un peu plus de 5 litres par jour.

Pour apprécier complètement la valeur propre de la race, il faudrait pouvoir mettre la consommation en regard du rendement, savoir comment se seraient comportées des vaches d'autres races dans des conditions tout à fait identiques. Malheureusement les documents sur ce point si important manquent pour la race des îles normandes comme pour presque toutes les races, dont l'étude scientifique et vraiment industrielle reste à peu près tout entière à faire. Les conditions générales dans lesquelles se trouvent les vaches des îles normandes, et que nous avons résumées précédemment, laissent supposer que leur nourriture est abondante et bonne, et l'on comprend d'ailleurs qu'un rendement notable exige une dépense correspondante d'aliments; mais nous ne pouvons préciser le rapport.

Suivant certains écrivains, la vache des îles normandes serait très-vorace, et consommerait autant qu'une vache de Durham; malgré sa valeur toute particulière, elle ne trouverait sa place que là où l'on veut absolument obtenir du beurre,

et du beurre d'excellente qualité, sans s'inquiéter de ce qu'il coûte. D'après d'autres auteurs, les vaches de notre race donneraient une grande quantité de lait proportionnellement à la ration consommée. Cette contradiction entre les deux appréciations se rencontre même quelquefois dans un même ouvrage, à quelques pages de distance. La question reste donc indécise et l'expérimentation directe pourrait seule la trancher.

Les qualités *beurrières* qui distinguent la race des îles normandes lui ont valu, dans certaines parties de l'Angleterre, la faveur qui s'attache, en ce pays, aux aptitudes spéciales des animaux. Les grands propriétaires ont voulu tenir, dans leur étable, des vaches si bien organisées pour la production du beurre. La petite taille et la légèreté des animaux contrastaient d'ailleurs avec les dimensions des races plus étoffées de l'Angleterre; elles leur permettaient de fouler le gazon des parcs sans l'enfoncer. Leur présence animait la perspective : par les fenêtres du château, l'œil se plut à apercevoir cette petite vache d'Alderney sur la pelouse voisine. La race acquit ainsi une valeur de fantaisie, comme celle qui s'attache à la race d'Ayr pour les mêmes motifs, et à notre petite vache bretonne.

Les vaches des îles normandes sont aussi introduites dans beaucoup de laiteries où la fabrication du beurre est l'industrie spéciale, particulièrement dans les comtés méridionaux de Dorset et de Hants.

Un commerce actif d'importation d'animaux vivants s'est donc organisé des îles normandes en Angleterre; il a soutenu et stimulé les efforts des améliorateurs de la race. Le prix auquel sont vendus ces animaux est souvent double de celui qu'obtiennent les grandes races du pays. Des vacheries d'élevage sont aussi entretenues en Angleterre par des importateurs qui vont sans cesse renouveler leur bétail aux îles normandes elles-mêmes.

C'est surtout dans le voisinage de Southampton et sur la côte du comté de Hants, là où les rapports commerciaux avec le continent et avec les îles normandes sont les plus anciens et les plus fréquents, que la race de ces îles a été adoptée.

Elle s'est plus particulièrement répandue dans l'île de Wight, où la plus petite ferme a une laiterie, et qui dépend du comté de Hauts, comme en dépendent les îles normandes elles-mêmes.

Elle a trouvé, sur ce point de l'Angleterre comme dans sa patrie, un climat doux et salubre, des conditions extérieures favorables ; ses qualités l'appropriaient parfaitement aux besoins d'un pays où le bétail est exploité exclusivement pour la production du beurre, et où les produits animaux trouvent leur écoulement vers les grands marchés de Southampton, Portsmouth et Gosport. Dans les parties plus septentrionales du même comté, autour de Winchester et de Basingstoke, les terres crayeuses ne portent du bétail que là où l'on ne peut élever de moutons.

Cependant, malgré sa valeur reconnue, la race des îles normandes n'a pas étendu son domaine sur une grande surface, même dans les comtés où nous signalons sa présence. La cause en est complexe : c'est la rareté et la cherté des bonnes prairies dans ces comtés ; la limitation des débouchés où la production du beurre est maintenue par les habitudes agricoles et commerciales de ces comtés ; surtout le voisinage de la race de boucherie, qu'on adopte de préférence dès que les ressources fourragères augmentent, quand on ne va pas chercher la race de Durham.

Dans cette situation mixte, la race des îles normandes se trouve souvent côte à côte, dans une même étable, avec des races anglaises diverses, celles de Suffolk et de Devon en particulier. Dans un compte rendu sur l'état de sa ferme du Nord-Hampshire, M. Gawler a reconnu que la race des îles normandes est celle qui serait le mieux appropriée à la nature du sol ; mais il lui associe la race du Devon, dans la proportion d'une vache de cette dernière race contre trois vaches de la première. Il mêle le lait fourni par toutes ces vaches dans la pensée qu'il obtient ainsi une plus grande quantité de meilleur beurre.

Des croisements ont été tentés, mais en Angleterre seulement, entre la race des îles normandes et plusieurs races anglaises. Les produits qu'on a obtenus du croisement avec la race de Hereford et avec celle du Devon ont donné le résultat

pour lequel on les avait cherchés : ils ont pris des caractères d'animaux de boucherie, en conservant plus ou moins l'appétit lactière. Ceux qu'on a tirés du croisement avec la race des Forêts et avec celle du Suffolk ont été mauvais ou médiocres : il n'y avait là aucune influence accusée et dominante qui pût imprimer aux animaux le cachet net d'une amélioration bien précise.

Les croisements bien entendus peuvent, dans certains cas, là surtout où l'on n'élève pas la race, donner des produits utiles, et c'est le cas pour quelques localités des comtés d'Angleterre où la race des îles normandes est importée. Mais l'amélioration et le perfectionnement de cette race ne peuvent s'obtenir que par une sélection intelligente et persévérante, et c'est heureusement ce qu'ont bien compris les producteurs au foyer même de l'élevage. L'avenir de la race, sa puissance comme type reproducteur sont à cette condition. Pour sauvegarder la pureté de la race insulaire, la législature de 1789 a pris des mesures prohibitives encore en vigueur, qui défendent l'importation de tout animal reproducteur, taureau, génisse ou veau. Des amendes et des confiscations sont édictées contre les contrevenants; les animaux sont abattus au profit des pauvres.

La race des îles normandes a été quelquefois introduite en France par quelques propriétaires curieux; elle pénètre plus communément de Jersey en Bretagne, soit pour former de petites vacheries, soit pour servir à des croisements avec la race bretonne. Les produits de ces croisements ne sont guère améliorés, en général, dans leur conformation, et on ne les cherche pas comme animaux reproducteurs; ils acquièrent souvent plus de qualités lactières et beurrières qu'on n'en trouve dans la race locale. Mais la race bretonne possède en elle les germes de ces qualités, assez développées déjà pour qu'il soit préférable et plus sage d'améliorer la race à l'aide des moyens qui réussissent si bien aux éleveurs des îles normandes. Ici comme dans la presque totalité des cas, ce sont les principes qui les dirigent, bien plus que leurs animaux mêmes qu'il nous faut emprunter à nos voisins.

Comme toutes les bonnes races lactières, la race des îles

normandes ne manque pas d'aptitude à l'engraissement ; les femelles prennent rapidement la graisse quand elles sont taries. Dans les îles, on met à l'engrais les vaches âgées ou impropres à la reproduction, et les bœufs en petit nombre qu'on a soumis au travail. Le mode ordinaire d'engraissement consiste en trois mois de bons herbages et trois mois de foin et de racines.

On estime, en moyenne, le rendement des bêtes abattues à 410 kilogr. de viande nette pour les bœufs, 55 kilogr. de suif détaché des viscères abdominaux, et 45 kilogr. de cuir. Pour les vaches, le rendement est de 250 kilogr. de viande nette, 40 kilogr. de suif, et 25 kilogr. de cuir. On a cité des bœufs qui ont pesé 600 kilogr. aux quatre quartiers, et l'on voyait à Guernesey, à la fin de l'année 1856, une génisse stérile, mise alors à l'étable, dont on évaluait le poids net à 350 kilogr. Nous ne connaissons malheureusement pas le poids vif de ces animaux, et nous ne pouvons, par conséquent, chercher le rapport entre le poids brut et le rendement.

L'origine de la race des îles normandes est, comme l'origine de la plupart des races, le point le plus obscur de leur histoire. Alléguant quelques traits de ressemblance entre cette race et certaines races de Norwége, des auteurs ont pensé que le bétail des îles normandes dérivait d'importations scandinaves, faites à l'époque où les invasions normandes rendaient si fréquentes les communications avec le Nord. Cette hypothèse est aussi vague que les traits de ressemblance sont lointains.

D'après une autre opinion, notre race normande serait le point de départ de la race des îles de la côte ; elle aurait pris pied dans ces îles à l'époque où le grand duché de Normandie existait dans son unité sous un seul maître. Mais les rapports commerciaux de la Normandie continentale avec les îles normandes, particulièrement avec Jersey, l'île principale et le centre des affaires, n'ont été ni suivis, ni actifs après la conquête normande ; ils ont été, au contraire, rapidement et pendant longtemps interrompus ou rendus difficiles par suite de l'état d'hostilité presque continu de la France et de l'Angleterre. D'ailleurs la conformation et les proportions de notre

race normande n'offrent guère d'analogie avec celle de la race insulaire.

Il faut prendre garde que beaucoup de ceux qui ont eu l'idée de rattacher ces deux races l'une à l'autre par une communauté d'origine se sont laissés guider surtout par l'identité du nom. L'opinion une fois émise a été répétée par des écrivains qui se sont contentés de traduire librement l'épithète de *normande*, sous laquelle, souvent encore aujourd'hui en Angleterre, on confond les animaux qui appartiennent réellement à la race française de Normandie et ceux qui proviennent des îles normandes.

Les analogies de formes, de dimensions, d'aptitudes, sont bien plus accusées entre notre race bretonne et la race des îles normandes; elles conduisent presque naturellement à l'idée d'une même souche, surtout quand on étudie les départements de la côte septentrionale de la Bretagne. De part et d'autre, en négligeant les exceptions, on trouve la taille moyenne ou petite; les rapports des parties sont semblables, les qualités générales et les défauts communs. Le rapprochement peut se poursuivre même dans les détails: les cornes offrent la même disposition, et très-souvent le même contournement; la robe présente les mêmes teintes et les mêmes combinaisons. La vache bretonne est aussi une laitière plus remarquable par la qualité que par la quantité de son produit; si elle n'a pas acquis le même degré d'amélioration auquel est arrivée la race des îles normandes chez ses bons éleveurs, c'est qu'elle attend ce qu'a trouvé sa rivale: une main habile, une idée nette du but à atteindre, une longue persévérance à le poursuivre. Elle pourrait déjà fournir à la sélection des éléments avec lesquels les meilleurs résultats ne se feraient pas attendre.

Ces inductions, qui semblent si bien justifier l'opinion d'une identité de principe pour la race des îles normandes et notre race bretonne, sont loin d'être en désaccord avec les présomptions tirées de l'histoire. On sait comment tous les grands courants d'invasion qui traversèrent notre pays du nord au sud refoulèrent l'ancienne population dans la presqu'île armoricaine, et comment les Bretons eux-mêmes remontèrent par mer vers le nord, jusque dans la Grande-Bre-

tagne. Les îles normandes se rencontrèrent tout d'abord sur le passage des émigrants, qui prirent précisément, pour arriver dans leur nouvelle patrie, la route que le commerce suit depuis si longtemps pour porter les produits de cette partie du continent aux îles Britanniques. Le bétail, la principale richesse de ces populations, la principale ressource de ces fugitifs, suivit la même fortune.

Une fois parvenues dans les charmantes îles de la Manche, les bêtes bretonnes y trouvèrent un climat et des ressources alimentaires favorables au développement de leur heureuse nature, et, plus tard, des éleveurs qui surent seconder les circonstances extérieures et en assurer l'effet. La situation politique et sociale des îles normandes, leur long isolement entre les deux pays rivaux, les mesures prohibitives qu'elles adoptèrent ensuite contre l'importation du bétail étranger, tout concourut à conserver la race, à favoriser la sélection, à façonner un type à la fois spécial et pur.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur qu'on attache à cette manière de voir sur l'origine première de la race des îles normandes, il reste incontestable que cette race s'appartient depuis des siècles, qu'elle ne doit qu'à elle-même ses améliorations de plus en plus marquées. C'est là un exemple et un enseignement que la zootechnie doit recueillir comme conclusion de cette étude.

RACE D'ANGLESEA.

Le bétail particulier à la petite île de ce nom sera étudié un peu plus loin à l'article consacré à la RACE DE PEMBROKE, dont il est très-voisin.

RACE D'ANGUS.

La race écossaise d'Angus est une des races de boucherie les plus remarquables des îles Britanniques. Son histoire, comme celle de toutes les races perfectionnées, appelle l'attention de ceux qui cherchent dans les faits les principes de l'économie du bétail ; mais la race d'Angus mérite une étude

spéciale, plus encore peut-être que toute autre race améliorée, car elle s'est formée dans des conditions et par des moyens qui permettent de la proposer plus qu'aucune autre à l'imitation des éleveurs.

Angus est l'ancien nom du pays auquel sa ville principale a fait donner plus récemment le nom de comté de Forfar, et qui occupe, au nord-est de l'Écosse, le centre de la région où se répand la race bovine à laquelle la première dénomination est appliquée. Cette région, que j'appellerai *région de l'Est*, fait partie des terres basses (*lowlands*) de l'Écosse; limitée par le golfe de Murray au nord, par la mer à l'est, par le golfe d'Édimbourg au sud, elle se développe sur une longue étendue de côtes où les dernières ondulations des monts Grampians viennent expirer; les Grampians et leurs prolongements, ainsi que les dernières ramifications du Lomond, la bornent à l'ouest. Cette bande de terre suit dans sa forme le double mouvement que lui impriment la côte et la montagne entre lesquelles elle est resserrée. Les lowlands de dix comtés, ceux de Nairn, d'Elgin, de Banff, d'Aberdeen, de Kincardine, de Forfar, de Perth, de Fife, de Kinross et de Clackmannan, concourent à la constituer. Elle repose en grande partie sur le vieux grès vert du système dévonien, auquel viennent se mêler les granits et les schistes des parties les plus élevées. Des différences de configuration et de climat y ont appelé des races diverses, auxquelles la race d'Angus tend à se substituer.

Dans la contrée montueuse de ces comtés, celle qui appartient à la région des terres hautes (*highlands*), le climat est rude comme le sol; les sommets des Grampians restent quelquefois couverts de neige, même en été. Sur les parties moins élevées se trouvent d'excellents pâturages naturels, exposés cependant à un froid assez vif. A mesure qu'on s'approche de la mer ou des golfes, qu'on descend dans les lowlands, qu'on pénètre dans les parties basses des vallées, qu'on entre, en un mot, dans la région que je viens de circonscrire, une argile meuble et fertile se montre plus souvent, le climat s'adoucit, et il prend même une certaine égalité de température qui serait presque comparable à celle des régions du sud-est de l'An-

gleterre, si elle n'était trop fréquemment troublée par les vents glacials du nord-est et de l'est, auxquels la côte est ouverte, et par ceux qui soufflent de la montagne à l'ouest et au nord-ouest. Le bétail, les récoltes en fleurs sont quelquefois cruellement éprouvés dans ces temps rigoureux.

En général, ce pays est donc froid, mais assez tempéré; la moyenne de température atteint 3 degrés au-dessus de zéro, le maximum de chaleur y dépasse rarement 15 degrés. Sa limite septentrionale est aussi la limite de la culture du blé; vers la moitié de sa hauteur se termine la zone des arbres fruitiers; le pâturage d'hiver y est difficile; les céréales sont d'automne.

Sur les parties les plus élevées et les plus âpres domine la race des Highlands, qui descend aussi çà et là sur les collines, et s'améliore par l'introduction de taureaux empruntés à la souche, plus parfaite, de l'ouest, celle des West Highlands.

Dans les Lowlands, plus productives et plus clémentes, se sont répandues plusieurs familles dont l'origine est incertaine, mais qui dérivent probablement du bétail des terres hautes. Formées par sélection entre les mains des éleveurs progressistes, au sein de la race primitive, quelques-unes ont pris des traits particuliers dans chacun des comtés que nous avons désignés plus haut, tout en constituant un groupe assez homogène, dans lequel elles ne se distinguent guère que par le nom du comté où chacune d'elles s'élève. La race d'Angus est venue plus récemment se mêler à ces anciennes familles bovines et leur dispute le terrain. Par son histoire, comme par son domaine, elle est si étroitement liée aux races locales que l'étude de sa formation et de ses développements appelle l'étude préalable du groupe au milieu duquel elle s'établit.

De tout temps il s'est rencontré dans ce groupe deux sortes d'animaux coexistant dans chaque localité, et dont le caractère distinctif le plus saillant consiste dans la présence ou dans l'absence des cornes. Le bétail à cornes offre deux principales familles auxquelles se rattachent les variétés des comtés dont nous nous occupons; elles sont toutes deux considérées comme races spéciales, et désignées, l'une par le nom de race d'Aberdeen, l'autre par celui de race de Fife ou de Falkland. La première a son centre dans le nord, la seconde dans le sud

de la région des Lowlands, où se renferme notre étude ; elles se sont souvent rencontrées et mêlées.

Il est impossible de ne pas reconnaître l'empreinte du type des Highlands dans ces races, ou plutôt dans ces familles apparentées de si près. Ce sont les mêmes proportions générales que dans les animaux des terres hautes, les mêmes tendances à la symétrie du corps, la même brièveté de la tête et du museau, le même plan dans la disposition des cornes. Les différences proviennent des influences propres aux milieux, des spéculations diverses dont le bétail a été l'objet, et aussi des goûts particuliers des éleveurs. Dans une contrée naturellement plus riche et plus douce que celle des Highlands, la race primitive a pu gagner de la taille tout en restant cependant petite, prendre une peau plus fine, des poils plus courts et moins rudes, développer ses aptitudes laitières, répondre mieux ainsi aux besoins d'un pays qui se préoccupait surtout de sa propre consommation domestique. Par ses qualités laitières, elle a acquis ensuite une valeur que le producteur a cherché à augmenter sur presque tous les points, et qui est devenue le principal trait distinctif des animaux. Cette modification dans les facultés, jointe à l'accroissement de la taille, a eu pour effet de rendre les formes moins compactes en général, plus anguleuses que chez les bêtes des Highlands, en même temps que d'affaiblir l'aptitude à prendre de bonne heure et rapidement la graisse. Les animaux sont, du reste, robustes et peu exigeants.

Toutes ces races, familles ou variétés de notre région ont une robe noire le plus communément ; mais on rencontre aussi des animaux bigarrés de brun ; d'autres où des taches blanches apparaissent à la tête, aux flancs, au ventre, aux mamelles ; d'autres sur lesquels le mélange des poils noirs aux poils blancs forme des taches ou des raies grises ; rarement le pelage est rouge foncé ; plus rarement encore il est tout à fait gris ou blanc, et dans ce cas quelques poils noirs apparaissent ordinairement vers la tête. C'est dans le comté de Forfar que se montrent les plus nombreuses variétés dans les teintes, à côté de la couleur noire, qui reste partout dominante.

Dans la race dite d'Aberdeen le corps est plus lourd que

chez les animaux des Highlands; en prenant plus de hauteur il a, en quelque sorte, donné à la poitrine plus de profondeur que de circonférence, et les côtes en paraissent comme aplaties; tous les muscles de l'arrière-train sont amincis; l'ensemble en est moins harmonieux. Les cornes sont plus blanches que chez les West Highlands; elles s'effilent moins à leurs extrémités et prennent une direction moins nettement verticale. Les animaux de cette race sont dociles et robustes. Les vaches donnent une plus grande quantité de lait que les vaches de la race des Highlands: mais l'aptitude à la précocité s'est un peu atténuée, comme je l'ai dit déjà, et l'on prétend que la chair, tout en restant de qualité supérieure, ne se marbre pas aussi parfaitement que chez les animaux des terres hautes. Cependant, quand la bête d'Aberdeen est arrivée à un âge convenable, elle s'engraisse aussi bien et sur des fonds aussi médiocres que le peuvent faire les autres races.

Tout ce que ces caractères distinctifs peuvent avoir de défectueux s'est progressivement amoindri par une judicieuse sélection, dans les districts les plus fertiles, où les animaux trouvaient d'abondants pâturages en été et une abondante nourriture en hiver. Sur quelques points le bétail s'est amélioré pour la production du lait, sur d'autres pour la production de la viande, et il a parfois doublé de poids sans rien perdre de son aptitude pour l'engraissement, fort prisée par les herbagers.

On a évalué le rendement en lait des vaches de cette petite race à 9 litres en moyenne par jour; ce chiffre ne représente pas certainement un rendement quotidien maintenu durant toute l'année, car il ne saurait être, dans ce sens, atteint même par les plus fortes races laitières; il exprime probablement la quantité fournie par une vache en plein lait dans la meilleure saison de l'herbe. C'est de la sorte qu'il faut interpréter les renseignements qui nous montrent ce rendement s'élevant jusqu'à 14 et 23 litres entre les mains des améliorateurs les plus heureux; les faits ainsi acceptés accusent encore un perfectionnement très-remarquable.

Le poids des bœufs de trois ans et demi à quatre ans varie de 250 à 350 kilogr., après six mois passés à l'herbage; dans

les contrées les plus riches, il peut atteindre de 400 à 550 kilogr. pour les animaux qui ont acquis leur complet développement; on cite même des bœufs qui ont pesé 680 et 720 kilogr.

Il existe dans la partie nord-est du comté d'Aberdeen, le long de la mer, une variété de la famille dont il vient d'être question, et qu'on désigne sous le nom de race de Buchan, du nom de la contrée même à laquelle elle est spéciale. Cette variété est robuste, de petite taille, à jambes courtes; les pâturages abondants de ce pays ont aidé au développement des facultés laitières de la famille, et c'est principalement pour la production du lait que les vaches de Buchan sont renommées tout le long de la côte, où l'industrie laitière est le plus active. La viande de cette variété est excellente comme celle de toutes les races écossaises en général; mais on estime que les animaux sont moins robustes et d'un engraissement moins rapide que ne le sont ceux de la race d'Aberdeen proprement dite. Ici, comme partout, l'aptitude à l'engraissement et l'aptitude à produire le lait avec une certaine abondance croissent ou décroissent en sens inverse. Le rendement des petites vaches de Buchan est indiqué comme s'élevant de 14 à 18 litres de lait, probablement dans la période la plus active de la lactation; il monte quelquefois jusqu'à 32 litres. La grande étendue des herbages dans le Buchan permet d'y produire plus de bétail que dans la plupart des autres parties du comté; les animaux y sont vendus pour l'engraissement quand ils ont deux, trois ou quatre ans, et pèsent, à ce dernier âge, 320 à 380 kilogr.

En passant du nord au sud, du Buchan au comté de Fife, nous trouvons, dans la petite presqu'île comprise entre la mer, le golfe du Tay et le golfe du Forth, la seconde famille principale de notre région, celle qu'on désigne sous le nom de race de Fife ou sous celui de race de Falkland. Le premier nom lui vient du pays qui l'élève; le second rappelle le domaine confisqué par Jacques I^{er} d'Écosse sur les seigneurs de Fife, pendant sa lutte contre les puissants barons du royaume, et qui devint ensuite la résidence favorite des Stuarts. Quand Jacques IV, le vaincu de Flodden, épousa Marguerite, fille de

Henri VIII d'Angleterre (1508), il reçut, d'après certaines traditions, une dot de 30,000 anges-nobles et un présent de trois cents vaches anglaises. Placées dans le parc de Falkland, ces vaches seraient devenues la souche principale de la race du pays. Suivant un autre dire, l'origine anglaise de la race de Falkland serait postérieure d'un siècle : elle daterait de Jacques VI, à l'époque où ce prince réunit, sous le nom de Jacques I^r d'Angleterre, les deux royaumes, jusqu'alors divisés. A la nouvelle de la mort d'Élisabeth (1603), Jacques aurait été forcé d'emprunter à ses partisans une somme qui lui permit de donner à son voyage en Angleterre l'éclat et la pompe dignes de son double titre; pour rembourser cette dette, il aurait plus tard envoyé à ses premiers sujets les spécimens les plus distingués du bétail anglais. Une troisième opinion rattacherait la formation de la race de Fife à l'introduction d'animaux hollandais, soit que ces animaux aient été, à une époque ancienne, importés par les colons hollandais et flamands qui s'établirent sur la côte orientale de l'Écosse, où l'on retrouve encore aujourd'hui leurs mesures en usage, soit qu'ils aient été amenés d'abord en Angleterre, puis donnés en présent à l'Écosse, à une date ou à une autre, comme de rares et précieux types.

Ces opinions diverses tombent devant l'étude attentive de la race comme devant l'examen des faits. L'importation d'animaux étrangers est l'idée à laquelle on a toujours hâte de se rattacher pour expliquer l'origine d'une race dont on ignore les commencements : l'hypothèse débarrasse de l'incertitude ou exempte des recherches ; le conte n'a-t-il pas plus d'attrait que l'histoire ? Qu'à une époque extrêmement reculée des animaux aient été introduits en Écosse des côtes opposées du continent, cela n'est pas impossible, mais cela est peu probable, en raison des relations commerciales bien limitées qui existaient alors entre les peuples et de l'imperfection des moyens de transport. L'influence du sang hollandais n'est pas nécessaire pour expliquer les qualités laitières de cette race du comté de Fife ; ces qualités se retrouvent dans toutes les races qui appartiennent au bassin de la mer du Nord et s'expliquent par les influences du climat et du sol. La structure de notre

race ne rappelle pas, d'ailleurs, celle des bêtes de la Hollande. S'il fallait trouver quelque conformation voisine parmi des animaux qui ne fussent pas écossais, je chercherais plutôt dans les races du Danemark; encore l'analogie resterait-elle assez lointaine.

Quant aux races anglaises auxquelles l'on voudrait rattacher le bétail de Fife, quelles étaient-elles? de quelle province sortaient-elles? La tradition se tait et laisse à chaque comté le droit d'élever des prétentions. Le Cambridge a revendiqué, plus haut que ses compétiteurs, l'honneur de cette paternité, mais il est impossible de relier, même de loin, la race de Fife aux longues cornes du comté de Cambridge. Au seizième siècle l'Angleterre n'était pas plus avancée que l'Écosse dans l'amélioration de son bétail. Les présents de Jacques VI à ses fidèles barons, ceux d'Henri VII à sa fille, représentent seulement un certain capital pouvant acquitter une dette ou compléter une dot, mais sans valeur zootechnique. Ils rappellent qu'en ces temps les princes écossais trouvaient dans le sol la source de leurs revenus; ils attestent les goûts et les préoccupations agricoles auxquels les grands propriétaires cèdent à toutes les époques dans cet heureux pays. Peut-être les animaux venus d'Angleterre furent-ils mêlés à la race locale sur le domaine royal de Falkland; peut-être se répandirent-ils avec leur progéniture dans la contrée voisine; mais ce qui est certain, c'est que la race n'a gardé aucun trait distinctif de ces ancêtres étrangers, tandis qu'elle porte, profondément imprimé dans tous ses traits, le cachet évident du type des Highlands, comme le bétail de toute la région.

Dans la race de Fife, le corps est ample, plus large aux hanches que dans la race d'Aberdeen; les côtes sont assez bien arrondies; l'ossature est fine, un peu saillante, et rend ainsi les formes anguleuses; les membres sont courts et nets; la peau est douce. Tous ces caractères, qui sont généralement d'accord avec l'aptitude laitière, indiquent aussi une tendance, un peu plus marquée que dans la race d'Aberdeen, à un engraissement facile. Les cornes, blanches et déliées comme dans toutes les familles de la région, sont généralement assez droites ou se redressent à leur extrémité et s'inclinent un peu

en avant : ce dernier trait est peut-être celui qui distingue le plus la race de Fife, où se retrouvent d'ailleurs tous les caractères généraux du groupe.

La taille varie nécessairement avec la richesse de l'alimentation naturelle, avec les soins d'élevage et les ressources que le producteur sait se créer. La mensuration d'un taureau célèbre appartenant au comté de Devon fournit quelques indications qui peuvent donner une idée des dimensions et des proportions générales des meilleurs animaux. La hauteur mesurée au garrot et aux hanches était de 1^m,50 ; la longueur du corps, de l'origine des cornes à la pointe de la fesse, était de 2^m,54 ; la circonférence du corps était de 2^m,30 derrière les épaules, et de 2^m,35 devant les hanches, où la largeur du corps était de 0^m,66 ; le sternum était à 0^m,43 de terre. Les cornes avaient une longueur de 32 centimètres, et s'écartaient de 56 centimètres l'une de l'autre à leur extrémité.

Les bœufs, quand ils acquièrent un embonpoint commercial, pèsent généralement de 220 à 400 kilogr. ; on en a tué dont le poids s'élevait à plus de 600 kilogr. Ces poids sont aussi en moyenne ceux de la race d'Aberdeen.

Les bonnes vaches conservent longtemps leur lait, souvent durant dix et onze mois, et donnent de 23 à 30 litres de lait aux meilleurs jours de leur lactation. On leur attribue un rendement de 3 à 4 kilogr. de beurre, ou de 4^k,5 à 5^k,5 de fromage par semaine pendant quelque temps après le vêlage.

Les bêtes à cornes du comté de Forfar et celles du comté de Kincardine sont tout à fait analogues à celles d'Aberdeen et de Fife ; elles prennent place entre ces deux familles par leurs caractères comme par leur habitation, et se rapprochent plus ou moins de l'une ou de l'autre, suivant que le voisinage ou le commerce ont établi des rapports plus ou moins constants entre les pays.

Le bétail des Lowlands du comté de Forfar est généralement plus petit et mieux proportionné que celui d'Aberdeen ; il a le corps plus cylindrique, les épaules plus épaisses, le dos plus droit, les jambes plus courtes, l'ossature plus fine, les cornes plus petites ; il conserve ainsi une aptitude plus marquée à l'engraissement. Les cornes, relevées et un peu cour-

bées en avant, comme dans la race de Fife, sont plus acérées, mais plus courtes, que dans cette même race; elles sont moins épaisses, moins écartées de la tête à leur origine que dans la race d'Aberdeen. Je ne trouve pas de renseignements un peu précis sur le poids de la famille bovine de Forfar, mais on peut présumer, d'après l'ensemble des caractères, que les animaux doivent être plus pesants que ceux d'Aberdeen et de Fife.

Il est impossible de séparer les bêtes à cornes du comté de Kincardine de celles du comté de Forfar pour la conformation et les proportions du corps. Peut-être les premières sont-elles un peu plus petites; elles se rapprochent peut-être aussi un peu plus de la famille d'Aberdeen, principalement de la variété de Buchan, pour les aptitudes laitières. D'après des données relatives aux progrès de l'élève du bétail dans le comté de Kincardine, les plus grands bœufs du pays ne pesaient pas plus de 160 à 190 kilogr. vers le commencement du dix-huitième siècle. Au milieu du même siècle, ils arrivaient jusqu'à 275 et 325 kilogr. Au commencement du dix-neuvième siècle, un bœuf d'un an pesait environ une centaine de kilogr.; à deux ans, 178 kilogr.; à trois ans, 254 kilogr.; à quatre ans, 330 kilogr. L'accroissement annuel était ainsi de 75 kilogr. environ après la première année. Quelques animaux arrivaient à 570 kilogr.; on a gardé le souvenir d'un bœuf exceptionnel, pesant plus de 990 kilogr.

La famille bovine de Forfar se répand dans la partie limitrophe du comté de Perth, c'est-à-dire au nord-est de ce comté, dans la contrée désignée sous le nom de *Carse of Gowrie*, où le sol est le plus fertile; celle de Fife pénètre dans le même comté, par le sud-est, dans les districts de *Perth* et de *Strathern*. Ces deux familles, si étroitement liées de caractères et d'aptitude, se rencontrent avec des races diverses et s'y mêlent dans ce comté de Perth, que sa position centrale place dans le voisinage et sur le chemin de toutes les races écossaises du nord. La race de Fife s'étend aussi plus au sud-ouest, le long du golfe de Forth, dans les comtés de Kinross et de Clackmannan, où le sol, plus fertile, développe les qualités du bétail.

De leur côté, la race d'Aberdeen et sa variété de Buchan

agrandissent leur domaine au nord, sur les bords du golfe de Murray, dans les comtés de Banff, d'Elgin et de Nairn. A mesure qu'on s'éloigne du centre d'élevage de ces races, qu'on se rapproche de la région des Highlands, les caractères intermédiaires de la famille d'Aberdeen s'affaiblissent, ceux de la race des terres hautes prédominent, mais on retrouve toujours dans les Lowlands les traits principaux de notre groupe. Ils sont moins évidents dans le comté de Nairn que dans celui d'Elgin, moins accusés dans le comté d'Elgin que dans celui de Banff. En général, les animaux de ces trois comtés septentrionaux sont plus petits que ceux d'Aberdeen, plus compactes, plus nets et plus symétriques dans leurs formes; ils ont plus d'aptitude à l'engraissement qu'à la production du lait, et tiennent ainsi plus du type des Highlands que de la race d'Aberdeen. La laiterie est tout à fait négligée dans le comté de Nairn; ce sont les vaches de Buchan qui sont introduites comme laitières dans le comté d'Elgin; les vaches de Banff donnent en général une faible quantité d'un lait excellent. Les meilleures laitières de ce dernier comté peuvent cependant fournir, dit-on, 14 à 23 litres de lait quand elles sont mises sur un bon pâturage dans la primeur de la lactation. A quatre ans, les bœufs de Banff pèsent de 320 à 440 kilogr.; abondamment nourris et poussés à leur engraissement, ils peuvent atteindre un poids de 440 à 570 kilogr.; quelques-uns sont assez forts pour peser jusqu'à 630 kilogr.

En résumé, nous pouvons distinguer trois catégories principales dans notre groupe des familles à cornes des Lowlands de l'est. La première, dont la station est plus septentrionale, comprend les familles d'Aberdeen et de Buchan, auxquelles se rattache le bétail de Banff, d'Elgin et de Nairn. La seconde, plus méridionale, a pour type la famille de Fife, étendant son domaine sur le comté de Clackmannan, sur celui de Kinross et dans le sud-est du comté de Perth. La troisième, plus centrale, est formée des familles de Forfar et de Kincardine, se répandant aussi dans la partie nord-est du comté de Perth.

D'après leurs aptitudes les plus prononcées, ces familles peuvent se grouper en deux séries. L'une se caractérise surtout par ses facultés laitières; elle compte au premier rang la

famille de Fife; au second, la variété de Buchan. L'autre se distingue par une tendance un peu plus grande à l'engraissement; elle comprend les familles de Forfar, de Kincardine, d'Aberdeen, et leurs dérivés.

A côté de ces familles dont la tête est pourvue de cornes, et dans les mêmes contrées, Fife, Forfar, Kincardine, Aberdeen, Buchan, se sont rencontrées de tout temps des races sans cornes. Leurs caractères généraux participaient de ceux des animaux qui viennent d'être décrits, leur robe était aussi généralement noire, mais elles acquéraient un peu plus de taille et possédaient une plus grande aptitude à prendre la graisse que les familles à cornes. Elles étaient douées, en même temps, d'une douceur et d'une placidité tout à fait en harmonie avec leur disposition à l'engraissement; l'absence de cornes permettait de les réunir en plus grand nombre, avec moins de danger, dans un même espace; elles semblaient faites, physiquement et moralement, pour la stabulation. Leur valeur, de plus en plus appréciée, les rendit l'objet de soins spéciaux, principalement dans le centre de notre région, dans le comté de Forfar ou d'Angus. Peu après elles agrandirent leur domaine aux dépens de celui des anciennes races à cornes, qu'elles dépossédèrent sur quelques points, qu'elles tendent à déposséder sur presque tous, et se répandirent sous le nom de race d'*Angus*. Cette substitution de race appelée par une substitution d'aptitudes n'a été possible qu'en s'appuyant sur un changement dans l'agriculture du pays; pour l'expliquer, il faut suivre les modifications que la culture du sol a subies dans les Lowlands dont nous étudions les races.

Autrefois, jusqu'à la fin du dernier siècle à peu près, le travail des champs s'exécutait partout avec des bœufs, du comté de Fife à celui de Banff, et c'est à peine si l'on employait le cheval pour mener la herse ou rentrer les moissons. D'anciennes publications nous montrent la vieille charrue conduite par six, par huit, par dix, par douze bœufs, ou par des attelages mixtes de bœufs et de vaches, de bœufs et de chevaux. Le commerce des bœufs de travail était établi entre divers districts suivant les convenances de chacun. Le comté de Fife vendait ses bœufs à celui d'Aberdeen; on achetait générale-

ment à la Pentecôte pour revendre à l'automne, et le grand nombre de têtes dont se composaient les attelages permettait de livrer à l'engraisser des bœufs qui avaient déjà de l'état en quittant le joug. Aujourd'hui les charrois ne s'accomplissent plus qu'avec des chevaux, et c'est à peine si l'on trouverait encore quelques bœufs employés aux labours dans les districts les plus rapprochés des terres hautes; quand cela a lieu, l'animal ne travaille guère qu'une année. Le pays d'Angus n'a pas été le dernier à subir ce changement, qui ne s'est accompli qu'en élevant les races bovines plus spécialement pour la production de la viande, et qui a dû trouver nécessairement pour cause et pour moyen l'extension des cultures fourragères.

C'est après la guerre avec l'Amérique, à l'époque où l'agriculture des îles Britanniques entre dans son ère d'améliorations rapides, que cette transformation commence à se produire; elle se prononce davantage encore pendant la guerre avec la France, et s'assure aujourd'hui. La culture des turneps est le signe, et, en quelque sorte, la mesure des progrès obtenus : en même temps qu'elle est le principe de l'assolement alterne, elle prépare des ressources alimentaires pour l'hiver, et devient ainsi le pivot des améliorations de la terre et du bétail l'un par l'autre. Les clôtures, les assolements réguliers ont partout suivi les améliorations signalées par le développement des turneps au nord comme au sud; la région présente le modèle d'un système mixte de culture et de pâturage.

Les renseignements qui nous ont été transmis sur l'introduction des turneps dans le comté de Kincardine retracent à peu près le tableau de ce qui s'est passé dans les autres comtés. Vers 1754, un fermier sema des turneps; son exemple resta sans imitateurs, et ce n'est que dix ans plus tard qu'on cite un fermier assez audacieux pour risquer le quart d'un hectare en turneps; il vendit sa récolte par petits lots à ses voisins, qui la payèrent 10 centimes les 10 kilogr. et l'employèrent en préparations culinaires. Dix ans après, en 1775, la culture des turneps commençait à se répandre; en 1807 elle avait envahi tout le comté et occupait le septième de la surface en culture; en 1857 elle figure pour plus d'un sixième de l'étendue cultivée, qui s'est elle-même beaucoup accrue.

Pour les dix comtés dont les terres basses forment notre région, la culture des turneps s'étend en 1857 sur 98,000 hectares, qui représentent 15 pour 100 de la surface totale soumise à un assolement régulier, et constituent les trois quarts de la surface destinée aux récoltes sarclées. Les fourrages verts et les herbages de rotation prennent 236,000 hectares, ou 37 pour 100 de la surface cultivée. Ces chiffres caractérisent l'agriculture de cette contrée et révèlent les ressources que l'industrie du bétail s'y crée pour compléter les ressources naturelles.

Si le turneps est le plus puissant auxiliaire que se donne l'éleveur, il n'est pas le seul; d'autres plantes, les choux en particulier, ont aussi un rôle important dans l'économie du rationnement. Semés au printemps, repiqués en juin ou juillet, les choux passent admirablement l'hiver, mieux même que les turneps, et prennent, au mois d'avril, une végétation vigoureuse; ils préparent ainsi, de la manière la plus heureuse, la riche saison de l'été.

Ces perfectionnements de culture, soutenus et excités par les prix élevés que les grains et le bétail commencèrent à obtenir vers la fin du siècle dernier, et surtout durant la guerre avec la France, furent plus récemment aidés par l'établissement de la navigation à vapeur et par les développements des chemins de fer.

Autrefois l'élevage et l'engraissement étaient dans notre région, comme ils le sont encore aujourd'hui dans la plupart des pays producteurs, deux industries distinctes. L'Écosse du nord, placée par la nature dans des conditions de fertilité et de climat moins favorables, faisait naître les animaux que les régions herbagères du sud et surtout de l'Angleterre, naturellement plus riches, mettaient en état ou engraisaient. Le commerce du bétail pour la consommation locale était le plus souvent entre les mains des bouchers. Il s'opérait, en outre, de comté à comté, un mouvement qui, d'étape en étape, amenait les animaux sur le champ des grandes foires, où des marchands les réunissaient en troupeaux pour les conduire aux herbagers.

C'est ainsi que les comtés de Nairn, d'Elgin, de Banff, es-

sentiellement éleveurs, n'achevaient l'engraissement que pour les animaux destinés aux marchés les plus voisins, vendaient à l'automne ou préparaient pendant l'hiver les animaux dont ils voulaient se défaire au printemps, et qui passaient aux comtés, plus herbagers, d'Aberdeen, de Kincardine ou d'Angus. Ces derniers comtés eux-mêmes cédaient leur bétail de seconde main aux herbagers de l'Est-Lothian ou vendaient pour l'Angleterre. Du comté d'Aberdeen, les grands troupeaux de bétail qui descendaient en Angleterre parcouraient plus de 800 kilomètres et mettaient cinq semaines à accomplir leur voyage.

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer, en mettant le marché de Smithfield à deux journées du pays producteur, ont modifié les anciennes relations commerciales, tandis que la production abondante des turneps et des fourrages, l'élévation de la puissance productrice du sol par l'emploi du guano et des os, tous les perfectionnements de la culture, ont permis aux mêmes mains de cumuler l'intérêt composé de l'élevage et de l'engraissement. Elgin et Banff eux-mêmes expédient directement sur Londres les animaux qu'ils ont préparés pour la boucherie; toute la côte en fait autant. Les comtés d'Angus et de Kincardine, les parties les plus riches de Perth et des comtés plus méridionaux, le comté d'Aberdeen, où s'engraisse plus de bétail qu'en aucune autre contrée de l'Écosse, le comté de Clackmannan, où l'industrie de la distillerie laisse des résidus employés à l'engraissement, toute notre région des Lowlands de l'est, en un mot, est aujourd'hui un des centres les plus actifs pour la production de la viande. Elle n'engraisse pas seulement les animaux qu'elle a fait naître, elle demande aux contrées voisines, principalement aux terres hautes, le nombre complémentaire de bouches dont elle a besoin pour utiliser ses abondantes récoltes; elle joue par rapport à ces contrées le rôle que les herbagers du sud jouaient naguère encore par rapport à l'Écosse tout entière. Dans les vallées les plus reculées il n'est pas une petite ferme de 15 à 20 hectares qui n'achète son guano et sa poudre d'os, n'obtienne les meilleurs turneps et ne vende ses animaux gras.

L'amélioration du bétail a suivi progressivement ces changements dans les conditions de production. D'abord ce furent les races à cornes qui devinrent l'objet d'une attention particulière ; les différentes familles locales durent à la sélection le développement de leurs qualités natives, et elles échangèrent fréquemment leurs reproducteurs pour associer les aptitudes plus spéciales des uns et des autres. La race de Fife, soumise depuis plus longtemps à ce travail de sélection, et qui possédait relativement plus de finesse, fournit souvent des taureaux aux autres comtés, à celui d'Aberdeen en particulier. On tenait encore à la vigueur, à la sobriété, aux qualités des animaux qui doivent travailler, qui devaient aussi accomplir de longs voyages pour aller trouver leur dernier herbage ou les marchés des grandes villes. On rechercha ensuite avant tout les bêtes aptes à prendre rapidement la graisse, capables de tirer bon parti des ressources alimentaires qu'on se créait. Les races sans cornes satisfaisaient mieux à ces conditions ; elles appelèrent bientôt les soins plus assidus de l'éleveur en les payant mieux. Bien nourries elles gagnèrent en rapidité de développement et en poids ; elles furent fréquemment mêlées aux familles à cornes, de comté à comté.

En même temps que les races locales subissaient ces changements, sans sortir de leur zone, les races anglaises qui acquéraient quelque vogue étaient successivement introduites, dans l'espérance d'augmenter la masse et la précocité des animaux. Les holderness vinrent dans le comté d'Aberdeen, mais n'y eurent aucun succès ; il en fut de même des alderney. Les longues-cornes furent appelés, spécialement dans les comtés d'Aberdeen et de Banff, au moment où les animaux, plus parfaits, du Lancastre faisaient leur réputation ; on n'en obtint que des produits disproportionnés, où disparaissaient les qualités des races associées. Les durham enfin furent importés à peu près partout, même dans les comtés du nord ; ils eurent une fortune variable, réussirent sur quelques points à l'état de pureté, mais furent surtout employés pour obtenir, avec les animaux déjà améliorés, des produits de premier croisement destinés à la boucherie. C'est là le rôle qui semble principalement leur être réservé aujourd'hui.

Parmi les animaux obtenus de la sorte, on cite un bœuf élevé par lord Kintore et issu de l'alliance d'un taureau de Durham avec une vache de l'ancienne race d'Aberdeen. Sa conformation était celle d'un beau type de boucherie; la graisse s'était uniformément déposée en couches épaisses sur tout son corps. Né en avril 1827, il avait cinq ans et huit mois au mois de décembre 1832; il était arrivé à un embonpoint de concours; on estimait qu'il pesait alors plus de 1140 kilogr.; quatorze mois auparavant son poids n'avait été porté qu'à 635 kilogr.

Outre les races anglaises, les races des autres Lowlands de l'Écosse furent aussi essayées: les galloway, là où l'on se préoccupait davantage de l'engraissement; les aysr, là où la production du lait était la spéculation principale. Ce fut surtout dans les pays laitiers, spécialement dans le comté de Fife, que ces mélanges de toutes sortes amenèrent des bigarrures dans la population bovine. Partout ailleurs la marche fut généralement plus simple, le but de mieux en mieux marqué, le résultat définitif plus uniforme. La variété sans cornes avait continué de s'améliorer par sélection, à mesure que se développaient les ressources de la culture et que s'ouvraient les débouchés. Peu à peu elle constata sa supériorité et finit par assurer son triomphe. La conséquence la plus remarquable comme aussi la plus certaine de la combinaison féconde des progrès de l'agriculture et de l'élevage, le fait qui caractérise le mieux notre région, au point de vue zootechnique, c'est la formation et l'adoption de la race sans cornes d'Angus.

L'origine des variétés dépourvues de cornes est aussi obscure que celle de nos autres races domestiques; mais un fait constant, c'est, comme nous l'avons vu, la contemporanéité de ces variétés et des variétés à cornes dans chacun des centres de production. Il est probable que les anciennes familles locales avaient quelque disposition à perdre leurs cornes, et que les éleveurs transformèrent cette tendance organique en un caractère distinctif, par un choix convenable des animaux reproducteurs. On a supposé que les angus étaient issus des galloway; l'opinion contraire pourrait être aussi facilement soutenue, en invoquant les mêmes analogies. Ces deux races

ont en effet de très-grands rapports, qu'elles doivent sans doute à l'action de causes naturelles peu différentes dans deux contrées voisines ; mais elles possèdent aussi des caractères particuliers en harmonie avec les milieux qu'elles habitent. Leur histoire nous les montre indépendantes, et l'amélioration de l'une par l'autre est une hypothèse aussi vague et aussi gratuite que celle de leur unité primitive. Ce qui a conduit à rattacher les angus aux galloway a été, outre la ressemblance des deux races, l'arrivée plus tardive des premiers sur les grands marchés d'Angleterre et dans les comtés herbagers où les seconds étaient depuis longtemps conduits ; ç'a été aussi de voir les angus amenés par les mêmes marchands qui étaient connus pour faire des galloway l'objet spécial de leur spéculation.

C'est dans les districts plus fertiles de la côte, dans le comté de Kincardine et dans celui de Forfar ou d'Angus, que les familles sans cornes commencèrent à accuser leurs premières améliorations, il y a plus de quatre-vingts ans ; mais c'est dans ce dernier comté que se dégagèa la race perfectionnée qui peut rivaliser avec les belles races de boucherie de l'Angleterre ; de là son nom de race d'Angus. Plusieurs éleveurs, en réunissant dans leurs mains les animaux les mieux réussis, parvinrent à fixer les caractères successivement acquis et à développer les aptitudes en germe. M. Hugh Watson, de Keillor, dans le comté d'Angus, peut être cité comme celui qui, en concentrant ainsi les éléments les meilleurs de la race, après les nombreuses tentatives de ses devanciers, a mis le sceau à l'œuvre et marqué la place des angus. C'est ainsi que procédèrent Bakewell et les Colling.

Dans la période de 1825 à 1830, M. Watson présenta, dans les divers concours publics, des animaux qui consacrèrent sa réputation et méritèrent à sa souche le nom de *race de Keillor*. Les éleveurs recherchèrent les reproducteurs sortis de cet élevage ; des imitateurs heureux de M. Watson se multiplièrent autour de lui, dans le comté d'Angus, dans les comtés de Kincardine, d'Aberdeen, de Banff ; les meilleures familles acquirent de la notoriété ; les généalogies furent suivies dans le meilleur sang : la race d'Angus était fondée. Elle n'a fait depuis que progresser et multiplier.

La conformation des angus (fig. 54) perfectionnés est celle du meilleur type de boucherie. La poitrine et l'arrière-main sont en parfait accord, développés autant que dans les races les plus renommées de l'Angleterre. Le dessus du corps est large, horizontal, bien suivi. L'ossature est fine, la tête est légère et effilée, les membres sont courts et déliés. La peau est souple, délicate, élastique, couverte d'un poil soyeux. Tous les caractères qui dénotent une grande aptitude à l'engraissement s'associent à ceux qui annoncent un poids vif considérable et un rendement élevé en viande nette. Les muscles sont partout également développés, compactes et fermes, bien marbrés de graisse quand l'engraissement est convenable; ils prennent, sur toute la région dorsale en particulier, une épaisseur qui donne une grande valeur aux animaux dans un pays où le roastbeef est recherché. La chair des angus est d'un goût exquis, fort estimée en Angleterre, comme l'est, d'ailleurs, celle de toutes les races écossaises, et payée à Smithfield un peu plus cher que ne l'est celle des autres races. La graisse, qui s'étend en couverture épaisse sous la peau ou se dépose entre les masses musculaires, est elle-même d'un tissu serré et fin, pleine de saveur et d'arôme. Les qualités des angus comme consommateurs complètent ces qualités de conformation et de structure. La marche de leur développement est rapide; ils ne le cèdent qu'aux durham en précocité.

Tout en se façonnant comme race spéciale de boucherie, les angus ont conservé une grande fécondité, leur vigueur originelle, on pourrait presque dire la rusticité compatible avec leurs facultés et leur destination. C'est l'alliance de cette finesse avec cette force, de cette masse avec cette légèreté, de cette délicatesse de formes, de cette distinction en quelque sorte féminine, et de cette énergie de constitution, qui frappe tout d'abord dans l'ensemble harmonieux de ces animaux. Ils sont les produits de la civilisation la plus avancée dans un milieu où l'art devait compter avec la nature. Ceux qui demandent la réalisation complète du type le plus irréprochable n'ont rien à désirer; ceux qui tiennent au respect des convenances locales n'ont rien à regretter.

L'extrême douceur de caractère et la docilité des angus

sont vantées par tous les éleveurs ; grâce à l'absence de cornes, les animaux ont besoin de moins d'espace dans les straw-yards et ne sont pas exposés à être blessés par leurs voisins.

La couleur de la robe peut varier et présenter toutes les nuances que nous avons vues exister chez les anciennes familles, mais elle est le plus ordinairement d'un noir pur, ou le blanc ne se montre que rarement dans la région mammaire. Les améliorateurs de la race défendent avec soin cette couleur noire comme un caractère de premier ordre, et quelques-uns poussent le scrupule jusqu'à éloigner toutes les prétendues influences auxquelles la croyance populaire attribue le pouvoir d'altérer l'uniformité de la robe. C'est ainsi qu'ils ne laissent, dans le voisinage de la vache d'Angus sur laquelle ils comptent comme reproductrice, aucun animal, quelle que soit son espèce, dont la robe serait marquée de blanc, dans la crainte qu'une impression fatale sur la mère ne réagisse sur le produit.

Les bœufs d'Angus pèsent, en moyenne courante, 380 à 400 kilogr. ; quand ils sont bien engraisés, ils pèsent 500 à 570 kilogr. ; quelques-uns atteignent le poids de 760 kilogr. Nous venons de voir à Poissy, en 1857, dix bœufs de cette race, nés et engraisés en Écosse en vue des concours : sept d'entre eux, âgés de trois ans à trois ans et trois mois, pesaient, en moyenne, par tête, 792 kilogr. ; les trois autres, de quatre ans à quatre ans et huit mois, avaient un poids moyen de 1,088 kilogr.

Le rendement des six bœufs qui ont été abattus à Paris a donné le résultat suivant, en moyenne par tête :

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, foies, déchets.
3 bœufs de 36 à 39 mois.	801 ^k =	543 ^k	65 ^k	47 ^k	60 ^k	80 ^k
3 bœufs de 48 à 56 mois.	1088 =	742	105	53	70	118

En rapportant chacune des parties à 100 de poids vif, ce rendement se décompose ainsi :

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, foies, déchets.
3 bœufs de 36 à 39 mois.	100 =	67,790	8,115	5,868	8,240	9,987
3 bœufs de 48 à 56 mois.	100 =	68,199	9,651	4,871	6,434	10,845

Ces moyennes cachent des différences individuelles qu'il est intéressant de rappeler. Le plus âgé de ces six bœufs a donné un rendement prodigieux en poids net : il dépassait 72 p. 100 ; ç'a été le plus élevé de tous les rendements constatés au concours. Un autre, âgé de trois ans et deux mois, a donné plus de 71 en poids net p. 100 de poids vif. Ces nombres attestent à quels poids considérables peuvent atteindre les plus beaux animaux de la race et quelle est leur puissance assimilatrice.

Pour mieux préciser encore la valeur propre des angus, je résumerai, sous une forme comparable, les faits présentés au même concours par six bœufs de la race de Durham élevés aussi et engraisés en Angleterre. Le rendement de ces six bœufs a été le suivant :

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, fèces, déchets.
3 bœufs de 33 à 36 mois.	910 ^k =	643 ^k	95 ^k	45 ^k	63 ^k	94 ^k
3 bœufs de 33 à 63 mois.	1068 =	742	113	49	72	82

En représentant le poids vif par 100, voici quels rapports ces nombres accusent :

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, fèces, déchets.
3 bœufs de 33 à 36 mois.	100 =	68,404	10,107	4,787	6,702	10,00
3 bœufs de 33 à 63 mois.	100 =	70,132	10,681	4,631	6,805	7,751

D'après ces chiffres, on voit que la race de Durham donne à la fois un poids absolu et un poids relatif plus élevés en viande et en suif qu'ils ne le sont dans la race d'Angus ; par suite, le poids du cuir est réellement et relativement plus faible. Le rapport du poids net au poids vif, celui qui caractérise essentiellement l'animal de boucherie quant à son rendement et quant à sa valeur comme utilisateur de sa ration, est en faveur des durham, aussi bien quand on compare les bœufs de trois ans et au-dessous que lorsqu'on compare ceux qui avaient dépassé quatre ans.

La race d'Angus approche donc beaucoup de la race de Durham, et, si elle lui reste un peu inférieure pour le rapport

du poids des quatre quartiers au poids vif et pour la précocité, elle s'accommode si bien aux conditions du pays producteur, pour l'avenir comme dans le passé, qu'elle ne la craint pas comme rivale sur son terrain. Aussi le durham, introduit sur plusieurs points de notre région, y a-t-il une place distincte qui ne touche pas au fond même ni à l'essence de la race locale. Les éleveurs d'Angus ont amélioré et perfectionné leur race par elle-même, au point de pouvoir la mettre, sans grand désavantage, en parallèle avec la race anglaise; ils ne veulent pas risquer de perdre ces avantages dans un croisement, même avec la race de Durham, qui peut bien leur donner de bons *produits*, mais qui ne saurait par cette alliance créer des *reproducteurs* comparables, même de loin, à ceux qui ont fait, maintiennent et perfectionnent la race d'Angus. Aussi réduisent-ils précisément le rôle des durhams à cette formation de *produits* destinés à la consommation, mais éloignés de la reproduction; ils utilisent de la sorte leurs ressources fourragères, multiplient les bons animaux de boucherie, mais ne compromettent en rien l'avenir de leur élevage. Un premier croisement leur donne, dans toute leur plénitude, les qualités acquises des deux races et en combine les aptitudes; ils s'y arrêtent comme à un accessoire qui ne saurait, en aucun cas, les distraire de leur opération principale, ni leur en assurer les profits. La valeur même de ces *produits* de premier croisement s'élève en raison de la perfection acquise de leur race et de sa pureté.

Six bœufs durham-angus, envoyés d'Écosse au concours de Poissy en 1857, ont été abattus à Paris. Leur rendement permet d'apprécier les résultats de ce croisement comparativement à ceux que donne chacune des deux races associées.

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des issues et du sang.	POIDS des intestins, foies, déchets.
3 bœufs de 36 à 42 mois.	847 ^k =	605 ^k	83 ^k	49 ^k	64 ^k	86 ^k
3 bœufs de 48 à 60 mois.	1043 =	726	110	51	63	93

Rapportés à 100 de poids vif, les rendements partiels figurent pour les fractions suivantes dans le poids total :

	POIDS vif. =	POIDS net.	POIDS du suif.	POIDS du cuir.	POIDS des ossees et du sang.	POIDS des intestins, foies, déchets.
3 bœufs de 36 à 42 mois.	100 =	68,207	9,358	5,524	7,215	9,691
3 bœufs de 45 à 60 mois.	100 =	69,007	10,547	4,890	6,910	8,916

Pour les poids réels comme pour les poids relatifs, les durham-angus prennent donc une position intermédiaire à celle des deux races qui les forment ; mais cette conséquence ne se présenterait pas si les angus n'étaient déjà très-voisins des durham, et la différence entre les angus et les durham-angus est d'ailleurs si faible qu'elle ne peut engager les éleveurs écossais à jeter leurs intérêts et leur race dans tous les hasards du croisement.

J'ai examiné, à l'étal des bouchers, la viande des bœufs angus ; je ne l'ai pas trouvée au-dessous de sa réputation. Ces animaux étaient en général magnifiques de graisse et de maturité, de couleur et de finesse. La graisse était ferme et d'une excellente nature ; la couverture s'étendait avec uniformité sur toutes les parties du corps et descendait jusque autour des articulations des jarrets et des genoux ; la chair était compacte et tendre ; tous ceux qui en ont goûté l'ont trouvée délicate, pleine de jus et d'arome. Un boucher qui avait acheté l'un de ces bœufs a fait rôtir un morceau de la pièce désignée sous le nom de *gros-bout*, correspondant à la partie de la poitrine qui s'étend en avant des membres antérieurs et entre eux ; il a trouvé cette viande, qui appartient ordinairement aux dernières catégories, excellente et égale en qualité aux morceaux de choix des bons bœufs. Ce fait justifie l'opinion qu'expriment les bouchers de Londres sur l'uniformité de qualité des bœufs écossais, quand ils disent que ces bœufs ne sont pas faits de pièces et de morceaux ; il explique aussi la préférence que les grands bouchers en détail accordent à ces bœufs, où ils ne trouvent pas, d'après leur dire, une livre de viande de qualité inférieure. Le même ensemble de caractères s'observait chez les durham-angus, avec un peu plus de tendance à la graisse, qui devenait excessive, et une finesse un peu plus marquée dans les *plats-de-côtes* qu'ailleurs.

Les proportions générales des bœufs d'Angus dont j'ai

donné plus haut le rendement sont indiquées par les mesures suivantes :

	HAUTEUR au garrot.	LONGUEUR de la nuque à la queue.	CIRCONFÉRENCE thoracique.	LARGEUR des hanches.
3 bœufs de 36 à 39 mois.	1 ^m ,52 à 1 ^m ,60	2 ^m ,55 à 2 ^m ,65	2 ^m ,65 à 3 ^m ,15	0 ^m ,72 à 0 ^m ,78
3 bœufs de 48 à 56 mois.	1 ^m ,48 à 1 ^m ,60	2 ^m ,32 à 2 ^m ,68	2 ^m ,72 à 3 ^m ,10	0 ^m ,70 à 0 ^m ,80

Au concours international de Paris, en 1856, la race d'Angus a été représentée par des animaux reproducteurs qui ont fait l'admiration de tous les visiteurs. Parmi les exposants se trouvaient M. Hugh Watson et M. Mac-Combie, l'habile éleveur du comté d'Aberdeen, à qui les premiers prix ont été décernés. Voici les résultats que m'a donnés la mensuration des taureaux et des vaches d'Angus :

		HAUTEUR au garrot.	LONGUEUR de la nuque à la queue.	CIRCONFÉRENCE thoracique.
Taureaux...	2 ans.....	1 ^m ,36	2 ^m ,07	2 ^m ,04
	2 ans 10 mois....	1 ^m ,36	2 ^m ,25	2 ^m ,20
	4 ans 4 mois.....	1 ^m ,48	2 ^m ,44	2 ^m ,49
		1 ^m ,48	2 ^m ,30	2 ^m ,37
	6 ans.....	1 ^m ,46	2 ^m ,45	2 ^m ,45
Vaches.....	2 ans.....	1 ^m ,26	1 ^m ,90	2 ^m ,05
	2 ans 2 mois.....	1 ^m ,30	2 ^m ,03	2 ^m ,01
	4 ans 4 mois.....	1 ^m ,36	2 ^m ,17	2 ^m ,23
	5 ans.....	1 ^m ,25	2 ^m ,09	2 ^m ,10
	6 ans.....	1 ^m ,53	2 ^m ,17	2 ^m ,06
	8 ans.....	1 ^m ,34	2 ^m ,23	2 ^m ,20

Les deux taureaux de quatre ans et quatre mois ont la même hauteur au garrot, mais présentent une différence considérable par le développement général et l'amplitude de la poitrine. Celui qui mesure 2^m,49 de circonférence thoracique a obtenu le premier prix dans sa catégorie, et l'aurait remporté dans toutes les catégories du concours si l'on eût pris pour terme de comparaison seulement le volume de la poitrine. C'est le taureau que représente notre planche (fig. 52). Aucun des cent cinquante-trois taureaux dont j'ai pris les dimensions, et parmi lesquels figurent les animaux primés, n'a accusé en effet une pareille ampleur, à l'exception d'un seul, durham de quatre ans et dix mois, dont la circonférence thoracique était de 2^m,50; mais la taille de ce taureau était de 1^m,55 au garrot, ce qui établit entre les parties des proportions moins harmo-

nieuses et indique un animal moins ramassé, moins compacte, moins profond de poitrine, en réalité, que ne l'était le magnifique angus dont la hauteur n'était que de 1^m,48.

En acquérant cette conformation et ces aptitudes si parfaites d'animaux de boucherie, les angus ont perdu de leur faculté laitière primitive. Les vaches en pleine lactation et à l'époque la plus favorable de la végétation donnent, dans les districts laitiers, 9 à 14 litres de lait par jour; les meilleures laitières, dans les meilleures conditions, donnent exceptionnellement 20 à 23 litres.

Avant que les ressources alimentaires fussent aussi abondantes qu'elles le sont aujourd'hui, avant que le pays fût clôturé, on laissait les vaches et leurs veaux errer à travers les champs durant l'été; on les laissait même aller au pâturage pendant l'hiver et y chercher leur nourriture. Les récoltes et les animaux ne pouvaient se trouver bien de cette pratique; elle fut abandonnée dès que l'agriculture entra dans son ère de progrès. Aujourd'hui le bétail est mis à l'herbe au printemps dès que la saison le permet; il est rentré pendant l'hiver et placé dans des étables ou des straw-yards.

Dans certaines contrées les veaux prennent le lait au seau, quand il vient d'être tiré de la mamelle de la vache, et en reçoivent, suivant les cas, de 9 à 14 litres par jour, durant trois mois environ, quand la spéculation sur la vente du lait existe, et durant un plus long temps quand l'élevage est l'industrie principale. Le thé de foin, le mélange du gruau au lait sont quelquefois employés comme supplément.

La coutume de laisser les veaux teter leur mère s'est répandue depuis que la race s'est transformée, et elle est généralement suivie dans les exploitations où l'élevage est l'objet de soins mieux entendus. D'après une note écrite par lui en 1831, M. Watson adopta, dès ses débuts, la méthode de faire teter les veaux pendant la stabulation d'hiver. Les vaches qu'il destine à nourrir mettent bas vers le mois de janvier ou de février, et chacune d'elles allaite, outre son veau, un autre veau, acheté chez un petit fermier du voisinage pour qui le lait est le produit principal. Placés l'un à droite, l'autre à gauche de la vache, ces deux veaux tettent pendant quinze ou vingt mi-

nutes et épuisent la mamelle. A mesure qu'ils grandissent ils reçoivent du foin, des pommes de terre coupées en tranches, des soupes, des aliments appropriés à leur âge. Dès que le pâturage devient possible, au printemps, vers le mois de mai, ils sont sevrés. Deux autres veaux les remplacent immédiatement auprès de la même vache et en prennent le lait trois fois par jour : le matin avant que la vache soit conduite au pâturage, au milieu du jour, et le soir quand la vache rentre. Eux-mêmes sont mis à l'herbe vers midi, et en reviennent le soir en même temps que la vache. Cette seconde couple est sevrée vers le mois d'août, et la vache reçoit un dernier nourrisson, que la saison avancée ne permet pas de préparer pour l'élevage, mais qui est placé en stalle et engraisé pour la boucherie. La vache, tarie alors, a, de la sorte, allaité cinq veaux.

M. Mac Combie, d'après les renseignements qu'il a bien voulu me donner, a pour système de laisser les veaux teter leur mère durant huit à neuf mois. Après le sevrage, les jeunes animaux reçoivent, pour le premier hiver, des turneps et de la paille avec une ration de 900 grammes de tourteau environ par jour. Au printemps ils sont mis à l'herbe sur de bons fonds, et, l'hiver suivant, ils ne reçoivent plus de supplément de tourteau; ils sont nourris alors comme le reste du troupeau, avec les produits ordinaires de la ferme, turneps et paille. Il faut mesurer la ration de turneps aux génisses, pour éviter que leur tendance à l'engraissement ne prenne le dessus sur leurs facultés reproductives. C'est vers deux ans que les femelles reçoivent le taureau; c'est donc vers trois ans qu'elles donnent le premier veau.

Le bétail gras est vendu en grande partie à l'âge de trois ans; beaucoup d'animaux sont tués à deux ans. Les bêtes préparées pour la boucherie sont mises à l'herbe au printemps et changées fréquemment de pâturage. Vers le milieu du mois d'août, quand la végétation cesse d'être assez vigoureuse dans cette partie de l'Écosse, les animaux les plus avancés sont mis en straw-yard; tous le sont quand commence le mois de novembre. La ration comprend, outre les turneps et les foins de prairies artificielles, une quantité de tourteau qui s'élève

à près de 2 kilogr. par jour, ou qui n'est que de 1 kilogr. environ de tourteau, complété par 1 kilogr. de grain ou de farine. Les marchés de Glasgow et d'Edinburgh reçoivent un certain nombre d'animaux gras des contrées dont nous parlons; mais la plus grande partie est portée à Londres par les chemins de fer et les bateaux à vapeur.

En prenant possession des comtés qui sont devenus son domaine, la race d'Angus a chassé les races à cornes, maintenant presque complètement éteintes dans les Lowlands du centre de notre région, ou poussées sur les *hills*, au voisinage des Highlands. C'est ainsi que dans le comté d'Aberdeen l'ancienne race à cornes s'est réfugiée sur les hauteurs, où elle a perdu de son développement et n'atteint plus qu'un poids de 130 à 190 kilogr.

La population bovine s'est constamment accrue sur tous les points du pays que nous avons circonscrit, à mesure que s'est développée l'agriculture, et bien que la surface cultivée se soit aussi progressivement étendue. Dans le comté d'Aberdeen, par exemple, on comptait environ 110,000 têtes de bétail en 1810; la statistique de 1857 en indique 145,000.

Dans nos dix comtés, dont la surface totale est de 2,000,000 d'hectares, et dont la surface cultivée est de 640,000 hectares, le recensement de 1857, comparé à celui de 1854, accuse les résultats suivants :

	Vaches laitières.	Veaux.	Autre bétail.	Total.
1857.	107,000	92,500	224,000	423,500
1854.	100,000	94,000	204,000	398,000

Dans l'intervalle de quatre ans, il y a donc eu une augmentation de 26,000 têtes environ. Les veaux seuls ont diminué de nombre, et ce fait s'est produit pour l'Écosse entière. Un seul comté, celui de Fife, a vu sa population diminuer dans la période de 1854 à 1857; c'est celui où la laiterie est restée dominante, où la race d'Angus a le moins pénétré.

L'histoire de la race d'Angus, liée à l'histoire du pays où elle s'est produite et développée, est donc, comme je disais en commençant, une des plus instructives que l'agriculture

de tous les pays puisse étudier. Elle montre comment, dans une des contrées les moins favorisées de la nature, des améliorations comparables à celles qu'on obtient dans les régions les plus riches peuvent être réalisées. Elle prouve que les races, même celles qui semblent les moins rapprochées du type de boucherie, peuvent être perfectionnées par elles-mêmes, transformées en excellentes races d'engrais, quand les progrès de la culture soutiennent les progrès du bétail, quand elles tombent dans les mains d'éleveurs qui marchent avec intelligence et persévérance vers un but bien défini. Elle met parfaitement en évidence tous les avantages de l'organisation de la production animale telle que l'entendent nos voisins, dans ses opérations fondamentales : amélioration de la race par sélection pour créer des *reproducteurs*, multiplication des *produits* de consommation par le croisement, élevage et emploi de la race pure de Durham pour ce croisement quand on le trouve avantageux. Telle est la doctrine zootechnique qui résulte de l'étude de toutes les races perfectionnées ; l'histoire de la race d'Angus lui fournit un de ses arguments] les plus puissants.

RACE D'AYR.

La race bovine de ce comté a acquis une telle réputation en France, on s'impose parfois de tels sacrifices pour s'en procurer des sujets, qu'il est utile d'en esquisser l'histoire, afin que ceux qui la connaissent d'après des on dit puissent sûrement l'apprécier à sa juste valeur. Nous l'avons observée de très-près depuis dix ans, à Versailles, lors de sa première importation, et plus tard à la Saulsaie, puis en dernier lieu à Grand-Jouan, c'est-à-dire dans des conditions passablement différentes. Il nous sera par conséquent possible de raconter comment elle s'est comportée sous des climats divers, et le genre d'affinité qu'elle peut avoir avec quelques-unes de nos races.

Le comté d'Ayr, ou le Ayrshire, situé sur le littoral du golfe de Clyde, entre le 55° et le 56° degré de latitude nord, est le berceau de la race qui nous occupe. De là elle s'est répandue, au sud du comté d'Ayr, dans les pays de Wigtown et de Kirkendbricht;

à l'est, dans ceux de Dumfries et de Lanark ; au nord et au nord-ouest, dans ceux de Renfrin, Dumbarton, Stirling et Linlithgow. D'une création récente, elle s'est développée avec ses qualités actuelles sous l'influence des améliorations agricoles qui, depuis le commencement du siècle, ont transformé le comté d'Ayr. Il résulte des recherches de David Low, qu'à la fin du siècle dernier, le bétail du pays ne présentait rien de remarquable, et qu'il semblait appartenir « à ces grossières « variétés de bœufs avec des cornes d'une longueur moyenne « qui occupaient autrefois toutes les montagnes centrales au « sud de Forth et s'étendaient dans la plaine. »

On comprendrait difficilement, en effet, qu'un pays tel que le décrit le savant professeur d'Édimbourg, tel que se le rappellent, dit-il, plusieurs personnes encore vivantes, pût entretenir des animaux aussi remarquables que ceux de l'époque actuelle. Voici en quels termes le colonel Fullertun, cité par David Low, décrit la situation déplorable du comté d'Ayr pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle :

« Il y avait à peine une route praticable dans la contrée ; les « maisons de ferme étaient des cabanes couvertes de chaume, « construites en argile, avec le foyer au centre et une simple « ouverture pour le dégagement de la fumée ; elles étaient en- « tourées de fumier ; les terres étaient couvertes de roches et « de mauvaises herbes de toute espèce. On n'y voyait ni ja- « chères, ni récoltes vertes, ni prairies ensemencées, ni cha- « riots, ni voitures, ni cours à fumier. On y cultivait à peine « quelques racines potagères, et aucun légume, à l'exception « de quelques choux d'Écosse, qui formaient avec du lait et « de la farine d'avoine toute la nourriture de la population. Il « y avait peu de paille, et, pour tout foin, la petite quan- « tité de foin qu'on pouvait récolter dans les marais et les « champs incultes ; le peu de fumier que l'on faisait était « conduit sur les terres dans des traîneaux ou dans ces voitures, « appelées tombereaux, qui basculent sur leur axe, pitoyables « véhicules, à peine capables de porter 500 livres. La terre « n'était occupée que par des récoltes successives d'avoine sur « avoine, aussi longtemps qu'elle pouvait payer la semence et « les façons, et fournir un petit excédant de gruaux pour la

« famille; après quoi elle restait dans un état absolu de stérilité jusqu'à ce qu'elle redevint assez fertile pour donner de nouveau une misérable récolte de grains. La rente se payait généralement en nature, sous le titre de moitié fruit. Le bétail et les instruments étaient fournis en commun par les parties intéressées ou par l'une d'elles, selon les conventions; une moitié de la récolte appartenait au propriétaire, à titre de fermage, et l'autre restait au tenancier pour faire vivre sa famille et cultiver sa ferme. Il y avait quelques mauvais enclos; les chevaux et le bétail étaient ou entravés pendant l'été, ou abandonnés à la discrétion du pâtre et de son chien qui les tenaient dans une agitation perpétuelle pour les empêcher d'obéir à la faim qui les poussait à chaque instant à commettre des dégâts sur les récoltes voisines. Le bétail mourait de faim pendant l'hiver et pouvait à peine se lever, sans qu'on l'aïdât, quand le printemps arrivait; jamais il n'était assez gras pour le présenter sur un marché; aucun fermier ne possédait l'argent nécessaire pour renouveler son troupeau, et c'est à peine s'il y avait un propriétaire qui pût trouver le moyen d'améliorer cet état de choses. » Le cœur se serre à la pensée que cette description pourrait encore aujourd'hui s'appliquer à la lettre à des provinces presque entières de notre territoire. Mais l'espoir revient en songeant qu'un demi-siècle de progrès a suffi pour métamorphoser ce pays de la manière la plus heureuse. Chez nous l'élan est donné aussi; une fois en marche nous allons vite; le tout est de partir.

Le bétail moderne du comté d'Ayr ne ressemble pas à l'ancien: voilà qui est admis sans conteste. Comment s'est-il transformé? Ici la controverse est possible. Toutefois, si on observe bien ce qui se passe chez nous dans les pays qui sont en voie d'amélioration, on verra que rarement, dans de telles conditions, on conserve la race locale; le plus souvent, au contraire, on lui substitue une race mieux appropriée à la situation nouvelle. Ainsi, la Bretagne est envahie au sud par la race parthenaise qui tous les ans avance, à mesure que le progrès se réalise devant elle. Au nord-est de la même province, le petit bétail disparaît aussi successivement et est remplacé

par le type normand. Le progrès a introduit le charollais dans le centre de la France; tous les jours il s'étend, et je ne sais vraiment où il s'arrêtera. En Auvergne, la race d'Aubrac chasse aussi devant elle, et assez vivement, tous les mauvais types d'une culture arriérée.

Une contrée de l'Ouest fait néanmoins exception à la règle que nous venons de poser. La Mayenne a conservé son ancienne race améliorée; une alimentation plus abondante a grandi le bétail, mais ne lui a pas fait acquérir les qualités qu'il n'avait pas. Les formes n'ont pas été sensiblement modifiées, la vache n'est pas devenue laitière; le bœuf est un peu plus lymphatique et moins propre aux travaux agricoles, mais n'a pas pris cependant une aptitude assez marquée pour l'engraissement; bref, le régime a été impuissant à faire une race supérieure, d'où la nécessité de recourir au croisement par le durham, afin d'obtenir des aptitudes plus accusées.

Le comté d'Ayr a-t-il fait comme la Mayenne? ou bien, abandonnant un mauvais type, a-t-il introduit une race meilleure déjà appropriée au service de la laiterie? On peut affirmer que le régime n'aurait jamais amélioré la vieille race dans ce sens; une nourriture plus abondante n'a pas rendu la race mancelle laitière; au contraire, quand une petite race est grandie par le régime, elle perd cette aptitude: c'est un fait bien facile à vérifier sur place, en visitant sans prévention les étables où l'on a voulu pousser la vache bretonne en la nourrissant avec abondance.

La race moderne d'Ayr est plus grande que l'ancienne, et de plus elle est très-remarquable comme laitière; nous en concluons qu'un bétail nouveau a été substitué à celui d'autrefois; on n'eût pas grandi le type ancien sans le nourrir fortement dans le jeune âge. Le résultat immédiat eût été une obésité précoce après laquelle on obtient difficilement du lait. Je ne veux pas dire qu'une bête ne peut pas être à la fois apte à sécréter du lait et à faire de la graisse; mais il n'y a pas lieu de commencer par l'obésité, ne fût-elle pas même très-marquée.

La race d'Ayr n'est pas due à une amélioration par sélection

secondée par le régime; elle est le résultat de croisements; c'est ce que nous allons justifier.

La race primitive était noire, avec des marques blanches plus ou moins étendues. C'était quelque chose d'analogue, par le pelage et la taille, à nos bretonnes du Morbihan; aujourd'hui le pelage est rouge et blanc.

David Low dit : « Il est établi par des autorités compétentes « que, dès le milieu du dernier siècle, le comte de Marchmont « introduisit dans les propriétés du Berwickshire, un taureau « et plusieurs vaches de la race Teeswater, alors connue sous « le nom de race hollandaise ou du Holstein, et qui lui avaient « été fournis par l'évêque de Durham. Divers autres proprié- « taires amenèrent aussi dans leurs parcs des vaches étran- « gères probablement de la même race.

« La tradition rapporte à une importation antérieure de vaches « de race alderney, dans la paroisse de Dunlop, les premières « améliorations remarquables qui eurent lieu sur les vaches « de ce pays et leur produit en lait. »

De nos jours, on fait du croisement avec le durham; c'est un fait incontestable, c'est même passé à l'état de système chez quelques éleveurs. Toutes les vaches d'Ayr, importées à la Saulsaie en 1856, à l'exception d'une, avaient été saillies en Angleterre par un taureau de Durham, et véritablement elles firent de très-beaux veaux.

On ne peut contester qu'il n'y ait un air de famille entre les ayrshires, les alderneys et même les durhams. Je dirai plus: il serait souvent difficile de distinguer certains ayrshires de certains alderneys. J'irai plus loin encore : les bêtes de la Flandre, de la Normandie, et même de la Bretagne, ont certains caractères de conformation et de physionomie qui ne laissent aucune doute sur une communauté d'origine entre toutes ces races et celle d'Alderney. En Bretagne et en Normandie, j'ai eu occasion de voir des bêtes que l'on admettrait partout comme issues de croisement ayrshire ou alderney, ou même comme de pure race.

Autre observation : en 1856, le Sleswig avait envoyé au concours universel de Paris une magnifique collection de laitières, sous le nom de race d'Angeln. Elles furent probablement

peu appréciées, parce qu'elles étaient très-maigres : ce n'est pas là ce que j'ai voulu faire remarquer. En les examinant avec attention, on retrouverait facilement en elles les formes des ayrshires, la tête des durhams ; c'était le pelage fin froment de beaucoup des premières. N'est-ce pas de ce type que sont sortis directement ou indirectement non-seulement tous les animaux laitiers du littoral, depuis le Jutland jusqu'en Bretagne, mais encore les alderneys, les durhams anciens, et, comme conséquence, les ayrshires. Pour moi, il n'y a pas le moindre doute, toutes ces races sont d'une même famille, bien distincte du bétail qui peuple le reste de la France et forme deux autres types. Le pelage est parfois très-différent, mais on trouve un cachet bien marqué de parenté dans l'ensemble des formes.

Si nos observations sont fondées, on conclura avec nous que l'ayrshire moderne est un métis issu du type laitier du continent. Diverses familles de ce type ont dû contribuer au croisement, mais on n'a pas pris sur tous les points la même dose de sang étranger. C'est ainsi que nous pouvons comprendre le peu d'homogénéité de la race, fait qui n'aura échappé à personne. Ainsi, on remarque des différences énormes dans le développement des individus, et, si telle vache ne pèse que 300 kilogr., telle autre arrive à 500. Dans les conditions ordinaires, on s'expliquerait le fait par la fertilité relative du sol. Ici la raison serait mauvaise, car, si l'on avait grandi la taille par la nourriture, on aurait affaibli la faculté laitière. Or il n'en est rien ; on trouve celle-ci également développée chez les grands et chez les petits sujets. Cette taille a donc été donnée par les pères.

Le pelage n'a pas la constance que l'on est habitué à trouver même dans les races pies. Souvent c'est le rouge, mais avec la diversité des nuances, depuis le plus foncé jusqu'au froment le plus clair, sans aucune marque de blanc ; d'autres fois c'est le pie, avec toutes ses variétés également ; il arrive souvent aussi que le blanc domine et que les taches rouges soient rares. Chez quelques animaux on trouve du noir, mais c'est plutôt dans la peau que dans le poil. Ainsi, assez communément, le mufle est noir et marbré. Certaines personnes considèrent cette coloration comme un cachet de race. Pour

moi, c'est tout simplement un souvenir du bétail primitif, qui était noir. Je préfère un animal exempt de ces particularités, parce qu'il sera plus éloigné du type ancien, parce qu'il appartiendra à un croisement plus avancé.

Il n'est pas très-facile de décrire d'une manière bien précise les caractères extérieurs de l'ayrshire, à cause du peu de ressemblance qu'ont entre eux les divers sujets; toutefois, voici ce que l'on pourra observer le plus souvent.

Chez la plupart des animaux (fig. 53 et 54), la tête sèche et un peu longue plait par son ensemble et par son expression. L'œil est bien ouvert, à fleur de tête; le front est légèrement excavé et les cornes se dirigent en avant: tantôt elles forment le croissant; tantôt, au contraire, la pointe se relève en contournant; elles sont d'une longueur moyenne. On pourrait les croire courtes et fines, mais il faudra se rappeler qu'on a pris la précaution de les écourter et de les gratter fortement; l'oreille est assez petite et hardie. Quelquefois la tête est grosse, sans perdre jamais un caractère féminin bien prononcé, fait constant du reste dans les vaches laitières. Le cou est long, mince, moyennement fourni chez le taureau, déprimé supérieurement chez la vache, fréquemment muni d'un fanon. Les plus jolis sujets sont ce qu'on appelle étranglés, c'est-à-dire qu'ils n'ont que très-peu ou point de fanon. Les épaules sont minces, souvent portées en avant; le garrot est tranchant, la poitrine profonde, mais étroite, serrée derrière les épaules; le ventre volumineux; la ligne dorsale régulière; le sacrum quelquefois proéminent, mais très-exceptionnellement dans les animaux de choix. Le bassin est large aux hanches, rétréci aux ischions, très-court chez les individus qui ne présentent pas de traces de croisement récent avec les durhams; la culotte est peu fournie, trop dure; les jambes sont assez fines, mais les aplombs fréquemment défectueux. La peau est généralement épaisse et sa finesse m'a toujours paru une exception, ce qu'explique suffisamment du reste le climat du pays natal. Elle a une teinte orangée, comme on le remarque chez les bonnes beurrières. Le poil est plutôt rude que doux, même chez les animaux ayant de l'embonpoint. La mamelle est très-bien faite, peu charnue, ordinairement carrée, peu souvent pen-

dante. Les trayons sont petits, et assez pour rendre plus longue l'opération de la traite. Les écussons qui recouvrent le périnée et la mamelle sont très-étendus, mais peu nets.

La vache d'Ayr est robuste, et vaut beaucoup mieux sous ce rapport que certaines de nos races laitières; elle n'est pas difficile à nourrir et s'accommode des régimes les plus variés. Elle peut vivre dans des conditions très-ordinaires; mais, comme on le pense bien, on n'obtiendra d'elle de forts rendements en lait qu'autant que la nourriture sera très-abondante et bien appropriée. On peut dire que, comme laitière, elle n'a aucune comparaison à redouter, soit que l'on tienne compte de la quantité ou de la qualité des produits, soit que l'on cherche le rapport qui existe entre le fourrage consommé et le lait recueilli.

Voici ce qu'en dit David Low : « Ces vaches sont très-douces, très-dociles... Elles donnent une grande quantité de lait, en proportion de leur taille et des fourrages qu'elles consomment, et ce lait est d'excellente qualité. Lorsqu'elles sont en bonne santé, sur de gras pâturages, elles peuvent donner de 3,000 à 4,000 litres de lait dans l'année, bien que, en tenant compte des plus jeunes et des moins productives, 2,750 litres puissent être considérés comme un bon produit moyen pour l'ensemble d'un troupeau dans les contrées basses, et que l'on obtienne quelquefois moins pour une vache à lait dans les montagnes. »

Les gras pâturages de David Low me rappellent un fait qui prouve combien le rendement peut être différent, suivant que le régime est très-bon. Au mois de mai 1850, quatre vaches d'Ayr avaient été mises dans l'un des parcs de l'ancien haras de la ménagerie de Versailles. L'herbe y était abondante, et les animaux pouvaient être regardés comme confortablement nourris. Du reste, les quatre vaches donnaient chacune en moyenne 18 litres de lait. Vers la fin du mois, un autre parc, dont on n'avait pas disposé encore, leur fut abandonné. Il y avait à la fois abondance et qualité. Le rendement moyen s'éleva à 24 litres.

M. Rieffel tient un compte très-exact de la consommation et du rendement quotidien de chacune de ses vaches, et à la

fin de l'année, il fait le total de tous ces comptes individuels; de cette manière, les animaux onéreux sont vite signalés et réformés.

Voici un extrait de son registre pour ce qui concerne la race d'Ayr :

	Poids moyen de l'année.	Litres de lait en moyenne, d'un vêlage à l'autre (1 an).
Carntyne.....	330 ^k	2,300
Jenny Baird.....	480.....	3,800
Spotted Suzan....	330.....	3,000
Griersew.....	340.....	2,400
Jane Dunlop.....	450.....	3,000
Dandy.....	355.....	2,000
Miss Lochwood..	400.....	2,000
Miss Tudhope...	400.....	1,900

Toutes ces vaches sont jeunes, et les moyennes augmenteront certainement avec l'âge. On a choisi, pour dresser ce tableau, parmi les meilleurs, les moyens et les plus mauvais animaux.

A Grand-Jouan, la nourriture est abondante, mais laisse à désirer comme qualité; ainsi, en hiver on fait entrer un peu de paille dans la ration, et en été, lorsque les autres fourrages manquent, on fait consommer beaucoup de sarrasin vert.

Il pourra être intéressant de voir, à côté de ces rendements, ceux de la race bretonne placée dans les mêmes conditions, mais avec cette différence que les animaux qui forment le tableau suivant ont plus d'âge. Ils sont les derniers représentants d'un troupeau qui fut nombreux, et, s'ils ont été respectés par la réforme, c'est à cause de leurs qualités exceptionnelles; car on s'est successivement défait de toutes les vaches bretonnes donnant moins de 1,000 litres de lait par an.

	Poids moyen de l'année.	Litres de lait en moyenne, d'un vêlage à l'autre (1 an).
Babia.....	270 ^k	1,800
Cindiade.....	300.....	1,700
Castorine.....	260.....	1,700
Syrienne.....	265.....	1,400
Hirgar.....	400.....	1,500
Brizo.....	265.....	800

Cette dernière vache a été conservée, malgré son faible rendement, parce que ses formes étaient admirables.

Hirgar est un spécimen de bretonne grandie par le régime dans une ferme améliorée du Finistère. Si elle a pris du poids, elle n'est pas devenue plus laitière.

Ce serait une erreur de croire que tous les animaux d'Ayr sont beaux de formes, mais ce qui est vrai, c'est qu'ils sont très-bons. Aujourd'hui, paraît-il, il devient très-difficile de se procurer des animaux comparables à ceux qui font l'objet des premières importations; mais il est très-aisé de faire l'acquisition de vaches qui, tout en n'ayant pas beaucoup de mine, sont des laitières de premier ordre. Or c'est là l'aptitude qu'on a cherché à développer, tout le reste semble lui avoir été sacrifié.

L'élevage des ayrshires est très-facile et ne demande pas ces soins minutieux sans lesquels on ne peut faire un durham. Les mâles, sauf de rares exceptions, paraîtront toujours assez décousus pendant leur première année à partir du sevrage; une fois arrivés à quinze mois ils se débourent, en conservant, toutefois, certains caractères qu'il faudra bien, tôt ou tard, admettre comme constants sur des races de laiterie, mais que l'on ne saurait tolérer dans un animal de travail ou de boucherie; ainsi le garrot est mince, l'épaule saillante, la poitrine serrée, et elle le paraît d'autant plus que les dernières côtes sont plus ouvertes par suite du grand développement de l'abdomen. Avec l'âge, la ligne du dos s'affaisse. J'ai vu quelques taureaux présentant une conformation meilleure sous tous ces rapports. J'ai été à même d'observer leurs produits; ils n'ont pas été laitiers. Cela confirme certains principes émis depuis longtemps sur les formes de la vache laitière et repris, il y a une dizaine d'années, avec une profonde conviction par le professeur Lemaire qu'un accident enleva si prématurément à la science. Avec la foi de celui qui émet une idée qu'il croit vraie, mais qui est en opposition avec ce que presque tout le monde admet, il attaqua peut-être avec trop de rudesse les convictions anciennes, mais au fond il avait raison. Comme tous les créateurs de systèmes, il a été exagéré, trop absolu, mais ç'a été tout son tort.

J'ai dit que l'élevage des ayrshires ne présentait pas de difficultés; je fais une réserve, cependant, et ici je m'adresse aux propriétaires amateurs qui, en général, ne lésinent pas dans l'entretien de leurs animaux. Un allaitement prolongé, et, au sevrage, une nourriture très-substantielle remplaçant le lait sont nécessaires pour produire un animal séduisant par la forme. C'est ainsi qu'il faut procéder quand on veut faire un durham, sous peine de ne produire qu'un animal très-médiocre. Mais ce serait une faute d'élever de cette manière une génisse d'Ayr: on la perdrait comme laitière. Si on veut conserver son aptitude, il ne faut pas nourrir assez pour arriver à l'obésité. Que, pendant le premier mois, le veau prenne du lait, suivant son appétit, rien de mieux; mais si on continuait ainsi pendant les mois qui vont suivre, l'élevage serait onéreux et ne produirait que de mauvais résultats. Après un mois d'allaitement naturel, je conseille l'usage du lait écrémé, ou, si cela est plus commode, le thé de foin mêlé à une certaine quantité de lait doux. Il s'agit de conserver un poil frais, sans arriver jamais à trop d'embonpoint; si l'avant-train de la jeune bête s'est développé pendant ce premier élevage, il est fort à présumer que la vache sera médiocre laitière. Le correctif le plus efficace que je connaisse, c'est une gestation prématurée; l'inconvénient sera de nuire au développement; quelquefois ce pourra n'être qu'un retard; j'ai vu aussi l'animal rester pour toujours malingre. Ce danger dans l'élevage des ayrshires est très-sérieux, et l'on perdrait facilement la race si, par crainte de laisser dégénérer des animaux dont les reproducteurs sont fort chers, on nourrissait outre mesure les jeunes bêtes. J'ai vu des vaches élevées d'après ces vues ne pas donner plus de 6 litres de lait après le vêlage. Une importation qui devrait aboutir à de pareils résultats serait désastreuse. Déjà David Low avait fait une observation analogue. « On l'a conduite en Angleterre (la race d'Ayr), dit-il, « mais elle n'y a pas conservé la réputation qu'elle s'était acquise dans les pâturages originaires. Toutes les vaches réussissent mieux dans les localités où elles ont été élevées, et « celles d'Ayrshire paraissent avoir cette particularité qu'elles « ont une plus grande tendance à s'engraisser, et éprouvent

« une diminution correspondante dans la production du lait, « lorsqu'elles sont transportées dans des herbages plus riches « que ceux qui leur sont naturels. Elles ont été essayées dans « les grandes laiteries de Londres, mais on les y a toujours « abandonnées en faveur des races plus grandes. »

Quelques éleveurs pourraient avoir des velléités de profiter de cette disposition à prendre la graisse pour tenter d'en faire une bête à deux fins. Je ne saurais trop les engager à renoncer à une telle idée : d'abord parce que la nature des tissus de l'Ayr me paraît mauvaise, les muscles sont toujours compactes, et ensuite parce que les formes ne sont pas bonnes. Un animal d'Ayr, gras, examiné par un œil peu exercé, paraîtra beau, mais en réalité il n'aura pas la véritable conformation d'un animal perfectionné dans ce but ; il manquera dans ses épaules, et surtout dans son arrière-main, qui ne prend jamais ni l'ampleur, ni la régularité des quartiers de derrière d'un durham.

On arrive bien facilement au point cherché par le croisement durham. Des essais ont été tentés depuis déjà fort longtemps et ils ont été très-satisfaisants ; les produits, bien supérieurs à leurs mères par la taille, par les formes et l'aptitude à l'engraissement, sont à peine inférieurs pour la production du lait. Ces produits m'ont paru réaliser tout ce que l'on peut désirer sous ces rapports. On ne peut leur reprocher que leur origine : ce sont des métis, et qui dit métis, dit peu apte à se reproduire avec ses caractères. Mais qu'un éleveur intelligent s'empare de ces produits issus du croisement, qu'il en fasse une famille dans laquelle il fixera leur conformation jusqu'ici accidentelle, et l'on aura une magnifique laitière, possédant véritablement alors des formes supérieures aux races qu'aujourd'hui l'on veut, à tort, améliorer par un type presque aussi defectueux qu'elles.

Importation de la race d'Ayr en France. — Avant la fondation de l'Institut agronomique de Versailles, la race d'Ayr n'était connue en France que d'un très-petit nombre de personnes. Si je ne me trompe, c'est M. Nivière qui, le premier, a appelé l'attention de l'administration sur elle. Dans l'un de ses voyages, il avait eu occasion d'observer une vacherie

composée d'animaux d'Ayr, et il fut véritablement étonné des produits qu'ils donnaient.

Bref, la race d'Ayr prit rang dans les nombreuses et riches collections de Versailles : huit vaches et deux taureaux, choisis par M. de Sainte-Marie dans les meilleurs établissements du pays, arrivèrent à Gally en automne 1849. Un taureau plus ordinaire fut envoyé au Pin, et plus tard à Grand-Jouan, parce qu'il était complètement inutile dans sa première station ; il pouvait, au contraire, rendre des services en Bretagne.

Le petit troupeau de Versailles captiva de suite la faveur des visiteurs, qu'ils fussent connaisseurs ou simples amateurs : ces animaux plaisaient par la petitesse de leur taille, la richesse du pelage, la gentillesse de la tête, qui, chez quelques sujets, était charmante ; enfin on admirait leurs énormes mamelles.

Tout le monde désirait acheter des produits, mais des épi-zooties qui envahirent à diverses reprises les étables de Versailles avaient réduit le nombre des femelles ; aussi ne put-on céder que quelques mâles. Lors de la suppression de l'Institut agronomique, quelques vaches furent placées dans les domaines impériaux, les autres allèrent à la Saulsaie, et le troupeau, quoique décimé par la péripneumonie, y est devenu nombreux. En 1856 il a été renforcé par une magnifique importation provenant des étables du prince Albert.

A la même époque (1856), Grand-Jouan reçut aussi un troupeau de vaches d'Ayr. Le type est un peu différent de celui de la Saulsaie. L'administration a pensé avec raison que les petits sujets convenaient surtout à la Bretagne, tandis que l'Est s'accommoderait mieux des bêtes fortes, telles que celles qui proviennent de Windsor.

Ces deux écoles sont maintenant en mesure de faire tous les ans des ventes publiques de reproducteurs.

La Société agronomique de Grignon a acheté aussi, mais à son compte, un petit troupeau de vaches d'Ayr, afin de fournir aux élèves des sujets d'étude un peu plus variés que par le passé.

L'industrie privée possède un assez grand nombre d'animaux de cette race : dès les premiers temps de Versailles,

quelques propriétaires (M. le marquis de Dampierre, M. Achille Fould) s'entendirent pour faire venir en commun un troupeau de vaches choisies. L'exposition de 1856 laissa chez nous de nombreux sujets, en général d'un bon choix. Avant cette époque, M. Bodin avait fait acheter dans le pays et diriger sur Rennes un très-grand nombre de jeunes sujets qu'il céda, en grande partie, à des propriétaires bretons : c'est par cette voie que Grand-Jouan s'est procuré ses premières femelles. Cette importation corrobore complètement ma manière de voir sur le bétail du comté d'Ayr. Certains produits sont devenus des vaches sans cornes. Cela m'autorise à conclure que la race d'Ayr n'est pas encore bien confirmée, une race dans l'acception rigoureuse du mot, mais une réunion d'individus parfois disparates, excellents, il est vrai, pour le service de la laiterie.

Petit-Bourg s'était livré à l'élevage de l'ayrshire, et les animaux de cet établissement étaient admirables de gentillesse ; mais leur état prouvait qu'on les traitait en animaux de boucherie ; je suis convaincu que la faculté laitière se serait promptement effacée sous une expérimentation plus ou moins prolongée.

Une belle collection existe dans le Morbihan, chez M. Bonnement. J'ai vu aux diverses expositions de très-beaux spécimens appartenant à M. de Vogué et à M. Boiguer (Centre), à M. Chomel Adam (Boulonnais), etc.

On a introduit des taureaux pour croisement un peu partout. M. le comte de Pennautier en avait envoyé même en Auvergne.

Les premiers croisements ont été faits à Versailles. On eut une réussite complète avec les bretonnes. Grand-Jouan et M. Trochu entrèrent immédiatement dans cette voie, et aujourd'hui c'est une opération devenue assez commune en Bretagne, grâce à l'existence, dans le pays, d'un assez grand nombre de taureaux qu'il a été facile de se procurer.

Avenir de la race en France. — Commençons par dire que, partout où l'on fait travailler le bœuf, la race d'Ayr serait déplacée parce qu'elle n'est pas conformée en vue du travail ; sa destination unique est de fournir un lait abondant et de bonne qualité.

Dans les pays où l'on élève les bœufs pour la boucherie, elle ne remplacerait pas convenablement les races locales, parce qu'elle est véritablement inférieure comme bête à graisse. En Angleterre on ne l'estime guère, et on n'élève pour ainsi dire pas de bœufs. La nature des tissus ne me paraît pas bonne, ils manquent de finesse; les muscles des cuisses et des fesses sont excessivement fermes; à en juger par l'extérieur, on est autorisé à penser que la viande est sèche. La graisse s'accumule par grosses pelottes sous la peau, ou par gros paquets entre les principales divisions musculaires; mais ce ne doit être qu'exceptionnellement qu'elle se dissémine entre les plus petits faisceaux et persille ainsi la viande. Je considère donc la race d'Ayr comme inférieure, sous le rapport de la qualité de la viande, aux flamandes et aux normandes; quelques sujets exceptionnels seuls, mais non la masse, pourraient être employés à l'amélioration de ces deux races, s'il y avait chez eux assez de puissance de reproduction pour faire dominer leurs caractères.

On obtient de beaux résultats dans les pays où, au lieu de race, on ne possède que du bétail mélangé; sur les confins de deux races, dans la Dombes par exemple, j'ai vu de magnifiques premiers croisements. Mais si la vache avait des caractères de race très-accentués, l'ayrshire faisait peu; ainsi en était-il quand on donnait un taureau d'Ayr à une vache schwitz ou comtoise, sur l'authenticité de laquelle il ne pouvait exister de doute.

La race d'Ayr me paraît donc devoir être recommandée dans les pays en voie de transformation qui ne possèdent pas de race locale anciennement fondée, et où la spéculation de la laiterie est conseillée par les conditions économiques, surtout si le lait doit être converti en beurre, parce que celui des vaches qui nous occupent est excellent sous ce rapport.

La Bretagne convient à l'ayrshire; mais il faut entendre par là les pays améliorés de la Bretagne; car si la lande doit recevoir le troupeau, il n'y a pas de meilleure race que celle de la localité pour utiliser un pâturage aussi médiocre de qualité. Si les landes ont été défrichées et que la nourriture ne doive pas manquer, il sera probablement plus économique de con-

server ce diminutif de l'espèce. En prenant de la taille sous l'influence d'un régime plus substantiel, la vache perdrait sa faculté laitière qu'on tient tant à conserver. Les étables d'amateurs donnent des preuves irrécusables à l'appui de cette assertion.

La taille de la vache d'Ayr est telle que peut la réclamer une ferme améliorée de Bretagne. La race offre la même aptitude dominante, mais je reconnais que la bretonne sera meilleure par sa viande.

Elles ont d'ailleurs une grande affinité l'une pour l'autre : cela n'a rien d'étonnant si on veut bien admettre avec nous qu'elles appartiennent à une même famille. De l'accouplement d'un bon taureau d'Ayr avec une vache bretonne de bon choix j'ai toujours vu sortir des produits remarquables.

Quelques-uns, issus, il est vrai, d'un taureau hors ligne, ont figuré avec honneur dans les concours d'animaux de boucherie.

M. Rieffel n'est pas très-partisan de ces mariages directs ; il craint d'allier à une petite vache un mâle passablement osseux ; il est évident que de grandes disproportions de ce genre peuvent rendre les vélages critiques : il aime mieux faire intervenir préalablement le sang durham.

La mauvaise réputation de l'ayrshire sous le rapport de son aptitude comme bête à graisse peut très-bien justifier cette manière de voir. Du reste, en procédant ainsi, il a l'avantage de grandir beaucoup la taille d'un seul coup, et de donner à l'ayrshire la possibilité de mieux transmettre ses caractères qui, avons-nous dit, n'ont pas grande fixité : or, on ne lui oppose ainsi qu'un sang mêlé. Du reste, Grand-Jouan offre de beaux spécimens ayr-durham-bretons, et deux années de suite (1858-59), à Poissy, le prix des jeunes bœufs a été gagné par des produits de ce croisement n'ayant que vingt-quatre mois.

L'introduction de la race par l'importation des femelles dans nos pays tempérés n'a pas présenté de difficultés. Mais l'opération ne saurait devenir générale, attendu que les sujets de choix sont de plus en plus rares. Les animaux ordinaires, quoique très-bons, ne valent pas mieux de formes le plus souvent que ceux que l'on peut trouver chez nous en cherchant

bien. On comprendrait difficilement une importation coûteuse qui n'enrichirait pas le pays de reproducteurs hors ligne.

RACE BLANCHE DES FORÊTS.

Celle-ci est à la fois la plus ancienne et la moins nombreuse, celle qui est restée le plus près de l'état sauvage, et dont toutes les autres sont apparemment sorties, ou plutôt dont toutes les autres se sont successivement éloignées en se civilisant sous l'influence des progrès agricoles et grâce à une domesticité plus étroite. On ne la trouve plus que dans quelques parcs, comme un témoignage vivant des commencements de l'espèce dans les îles Britanniques et des changements que lui ont fait éprouver ou les soins ou la dépendance plus immédiate de l'homme. Elle porte encore le nom de race sauvage, et cette dénomination rappelle les conditions de liberté absolue dans lesquelles elle vit et se reproduit.

Sa couleur est blanche, un peu terne, avec le mufle, le dedans des oreilles, la langue et les sabots noirs; elle porte sur le cou une crinière qu'on dit avoir été beaucoup plus épaisse autrefois; et, chose remarquable à tous égards, la plupart des femelles ont cessé d'avoir la tête garnie de cornes. Est-ce un signe de dégénérescence? Nous n'hésiterions pas à répondre par l'affirmative. En l'état primitif, l'espèce bovine a besoin de ces appendices, les seules armes défensives qu'elle ait; enfermée dans des parcs où elle n'a aucun ennemi à combattre, ces armes lui deviennent inutiles; alors la nature ne prend même plus la peine de les reproduire. Nous avons bien raison de ne pas donner à ces études le titre de bêtes à cornes; la disparition complète de ces productions est facile à prévoir dans un avenir plus ou moins rapproché, lorsque nulle part on n'attellera plus le bœuf, lorsqu'il n'aura plus qu'une destination unique — la boucherie.

L'étude des troupeaux sauvages de la race blanche a donné lieu à d'autres observations très-intéressantes, et particulièrement à celle-ci: les veaux apportent toujours en naissant une tendance assez marquée à s'écarter des signes caractéristiques de leurs auteurs: tantôt ils sont noirs, tantôt complètement

blancs; ceux-ci ont les oreilles noires, ceux-là les portent rouges..... On détruit invariablement dans les parcs les jeunes sujets qui diffèrent ainsi du type adopté. Il en résulte qu'on ne sait pas jusqu'où pourraient s'étendre ces écarts de la nature. Au moins s'est-on bien rendu compte qu'au moyen de cette épuration constante on reste exactement dans le type sans déviation aucune. Cette observation, féconde pour la pratique, est toute en faveur du principe de sélection que nous avons à recommander si fréquemment dans cette revue quand nous touchons aux divers modes de reproduction usités pour les races domestiques. Par une persistance soutenue dans l'exclusion de certaines formes, dans la recherche attentive de certaines qualités, on arrive, avec les générations, à la perfection voulue, quant à la formation et au développement aussi large que possible des facultés qu'on a trouvé utile d'exalter, même au détriment de certaines autres. Tel est le fait considérable que nous voulions faire sortir de l'observation précédente. Ce n'est pas seulement le pelage, en effet, le pelage et tel ou tel signe sans importance organique que l'on modifie dans les races par la reproduction, c'est la vitalité entière dont on change les conditions, afin d'équilibrer diversement, comme on l'entend, les forces de l'économie et en tirer parti dans un sens ou dans un autre.

Les animaux de la race blanche des forêts sont très-sauvages ; pour les approcher, il faut se tenir sur ses gardes. « Si on les surprend subitement, ils décampent, mais ils se retournent promptement comme pour flairer ; ils examinent l'importun, et, par un galop général, ils forment un cercle et semblent préparer une attaque. Cependant ils ne sont pas méchants, bien que quelques taureaux aient manifesté l'humeur sauvage et bourrue de leur race en poursuivant quelques personnes, trop heureuses de se réfugier sur un arbre pour échapper à leur colère.

« Les femelles cachent leurs veaux dans les herbes les plus épaisses et les plus longues, et deux ou trois fois par jour elles vont les y allaiter. Ces petits animaux montrent, dès la naissance, l'instinct de la race. Quand on les approche tout à coup, ils éprouvent un frémissement extrême, et se blottissent

contre terre, les oreilles couchées en arrière sur la nuque. »

Mais l'espèce bovine est si bien faite pour la domesticité qu'elle se plie promptement à toutes ses exigences; sa soumission pleine et absolue ne donne aucune peine. La race blanche des forêts, rapprochée de l'homme, perd aussitôt toutes les conditions propres à l'état de liberté; ses caractères se modifient, et son humeur est complètement changée dès la seconde génération. Elle a cela de commun, au surplus, avec le sanglier, qui, à peine soumis à la condition domestique, oublie et son humeur vagabonde, et son courage, et sa force, au point de ne transmettre à ses descendants que des instincts appropriés à leur état nouveau — l'esclavage.

RACE COURTE CORNE.

C'est une des désignations particulières à la race que nous nommons plus généralement en France RACE DE DURHAM (*voy. ce mot*).

RACE DU DEVON OU DE NORTH-DEVON.

A côté d'une population très-bigarrée, issue de mélanges plus ou moins hétérogènes, a pris naissance sur les terres élevées du Devonshire, près le canal de Bristol, une famille homogène, supérieure et très-caractérisée : c'est la race devon ou north-devon. La partie septentrionale du comté est le point où elle se présente dans sa plus grande pureté; elle est nombreuse et très-répan due. Elle a perdu les traits les plus accentués du bétail des montagnes, sans égaler par le poids les variétés des plaines plus fertiles et plus basses.

La conformation générale des véritables devon (fig. 55) est relativement légère et gracieuse; leur peau est d'une couleur jaune orangé, et leur manteau d'un rouge brillant, sanguin foncé. Le nez présente la même couleur que la peau, et les yeux sont entourés d'un cercle pareil; l'intérieur des oreilles, au contraire, est rouge orangé. Les cornes sont de moyenne longueur, très-fines, dirigées en avant et légèrement courbées à leur partie supérieure. La peau est souple, onctueuse et

douce au toucher, couverte d'un poil fin, avec une tendance à friser.

L'animal est long, mais il semble plus particulièrement tirer cette disposition des dimensions du cou, du dos et des reins. En effet, la poitrine ne se prolonge pas énormément en arrière, et l'on observe une grande distance entre la dernière côte et la hanche. L'avant-train, sans offrir un développement exagéré, est beaucoup plus lourd que l'arrière ; celui-ci manque d'ampleur : la croupe est courte, cependant les quartiers sont assez descendus. Les régions supérieures des membres sont très-hautes ; par contre, les rayons inférieurs sont très-courts et rapprochent le corps de terre ; les ongles et les os des extrémités sont petits.

En s'éloignant du principal centre de production de la race, on observe quelques différences de taille et de conformation, mais, en général, la délicatesse des formes se perd en raison de l'accroissement de volume dû à l'influence de nourritures plus ou moins succulentes ou grasses, moins fines, par conséquent.

Comparativement au bœuf, le taureau, mais surtout la vache, sont petits. La femelle est peu laitière, sous le double rapport de la quantité et de la durée de la lactation ; mais son lait est d'une telle richesse en beurre qu'il la fait souvent préférer aux laitières plus productives de plusieurs autres races.

La viande du devon est particulièrement juteuse et tendre, bien mélangée de graisse et de chair. La graisse présente une couleur jaune, que nous avons trouvée sur les téguments comme un trait distinctif de la race.

Celle-ci, d'humeur douce et facile, travaille volontiers. La disposition structurale des membres donne à la machine le moyen de se mouvoir avec une certaine agilité et sans trop de fatigue. Cependant, les devons ne traînent pas des fardeaux excessifs ; ils n'ont pas l'énergie musculaire de nos bazadais, par exemple. On le devine de reste, rien qu'à voir les figures qui représentent ces races. La conformation trapue de la variété française dénote bien plus de solidité que n'en peuvent avoir les formes longues et fines de la race anglaise, laquelle, par contre, trotte bien dans le harnais. Ce mot établit d'une

manière très-nette la différence : le bazadais, bâti en force, est fait pour résister; le devon est construit en coureur, et tient facilement tête au cheval pour la rapidité d'exécution des travaux ordinaires de la ferme; l'un a la vigueur qui dure, l'autre a la vitesse. On les attelle, soit au joug, soit au collier, et l'on trompe ou les heures ou la fatigue, en chantant à côté d'eux, du soir au matin, « une simple mélodie » qui leur plaît et qui leur tient lieu de tout stimulant quelconque.

La race de Devon n'est pas très-apte à l'engraissement; on en trouve l'explication dans sa conformation générale, qui n'est plus celle du bœuf perfectionné pour la boucherie. (*Voy. DURHAM.*) Elle se nourrit bien, mais elle est exigeante; il lui faut de bons pâturages, « et peut à peine subsister, dit David Low, avec une nourriture qui suffirait pour engraisser quelques-unes des races montagnardes plus rustiques, et qui sont de taille presque égale à la sienne. » Après lui, M. le marquis de Dampierre a écrit cette phrase non moins significative: Dans les pays où les pâturages sont maigres, la race devon a une infériorité marquée sur des races rustiques qui exigent moins de nourriture qu'elle, et peuvent ainsi acquérir un degré d'engraissement fort supérieur: dans les pays où la nourriture est abondante, au contraire, il sera peut-être préférable d'entretenir une race dont les animaux, avec les mêmes dépenses, atteindront un poids beaucoup plus considérable.

La figure 55 est le portrait d'un devon perfectionné. Il y a quarante ans, la race était très-défectueuse: sa poitrine, étroite et plate, rendait compte de l'insuffisance des quartiers de derrière; les membres étaient longs et ajoutaient au défaut d'ampleur du corps; l'exiguité de la poitrine expliquait les exigences d'alimentation et l'inaptitude à en profiter. Ceci était grave. Le bétail qui mange gros et profite peu est une ruine: or, le bétail doit toujours être une richesse.

Cependant on a amélioré le devon sans le changer, et c'est là ce qui est particulièrement intéressant, dans l'examen auquel nous nous livrons de cette race; elle a été notablement améliorée par elle-même, sans l'intervention d'aucune autre, par voie de sélection intelligente. On n'a pas raccourci l'animal de la tête à la queue, mais les membres dans leurs derniers

rayons, ce qui a fort abaissé le corps, qui était à la fois long et enlevé : on a allongé les muscles des régions supérieures, et l'on a évité de grossir le squelette. On a de la sorte accru la précocité, l'aptitude à faire de la chair, et augmenté le mérite de la race, qui paye assez bien ses frais aujourd'hui pour qu'on n'essaye pas de la mêler à aucune autre. Elle n'a ni la sobriété ni la rusticité des races montagnardes, propres à des sites plus élevés, mais elle travaille bien et acquiert plus de poids ; elle n'atteint pas aux proportions des grandes races de boucherie, mais celles-ci ne pourraient rendre aux champs les services qui font profitable l'entretien de l'autre. On la conserve enfin, parce qu'elle a son utilité très-réelle, et, pour la conserver, on a fait en sorte d'élever sa valeur. La tentative a réussi dans une mesure suffisante ; la race n'envahira ni les pays où le bétail doit se contenter de nourritures moins abondantes, ni les plaines où il doit se faire colossal ; mais il paraît devoir garder la position acquise, sorte d'intermédiaire entre les deux extrêmes qui ne lui conviennent point, preuve nouvelle et surabondante, sans doute, que tout est bien qui est à sa place.

La couleur si tranchée et si caractéristique de la robe est scrupuleusement conservée par les éleveurs. Ceux-ci rejettent les nuances moins foncées et tous les individus qui apportent en naissant la plus légère tache blanche. Ce n'est là sans doute qu'un signe tout à fait conventionnel de bonté, mais il exclut toute pensée de mélange, et concourt ainsi à maintenir la pureté générale de la tribu. Effectivement, toute trace de sang étranger apparaît aussitôt, quand le hasard l'a introduite, mais le boucher enlève immédiatement les bâtards, et la race se conserve aisément dans toute son intégrité.

L'histoire du Devon prouve deux choses : 1° on peut élever une race locale au-dessus des qualités propres au sol seulement, en ne la laissant se reproduire que par les sujets les mieux doués ; 2° ce mode de sélection, toujours et partout praticable, suffit à maintenir à une certaine hauteur une race qui est dans son milieu, sans aucun besoin de faire intervenir des types différents, fussent-ils supérieurs à cette race.

La manie des croisements quand même est née de fausses

doctrines; elle ne résulte pas de l'observation attentive des faits. Ce n'est point une loi de nature.

RACE DRAPÉE DU SOMERSET.

On ne la trouve pas seulement dans le Somersetshire, elle existe aussi dans les contrées limitrophes, où elle tient l'emploi de race à lait. On la nomme encore *race à ceinture du Somerset* (fig. 56); mais le caractère qui lui vaut cette dénomination est réellement plus qu'une ceinture. Il résulte de la couleur de la robe, rouge et blanche, cette dernière nuance enveloppant la totalité du corps, comme le ferait un drap. Le reste du pelage, moins des balzanes plus ou moins développées, est un rouge d'une teinte jaune clair. Le cornage n'est pas permanent, il est même plus ordinaire que la tête soit nue.

Les vaches de cette variété de l'espèce sont rustiques et douces, comme il convient à des laitières; le bœuf donne une viande de bonne qualité et bien marbrée. Il y avait donc lieu à conserver cette race; et l'on est tout surpris que son importance numérique aille toujours s'affaiblissant, car celles qui la chassent se montrent très-inférieures à elle sous le rapport du rendement en lait.

Cet abandon d'une race laitière tient au goût plus prononcé des éleveurs anglais pour la production de la viande, dont ils font une très-grande consommation. Il en résulte qu'ils tirent de la vache un produit direct, mais accidentellement plutôt que systématiquement. Ils choisissent donc dans la race dominante du comté les femelles qui, par leur conformation, promettent un lait plus abondant que les autres, et ils les exploitent individuellement. Cela n'exclut pas d'une manière absolue l'existence des races spécialement laitières; mais cela limite beaucoup leur extension, comparativement à celle des races plus particulièrement dirigées vers la spéculation de l'engraissement.

On a donc cherché à bien déterminer le genre de conformation qui indique, chez la vache, la faculté de sécréter du lait en abondance. « Elle correspond, à certains égards, à celle qui dénote l'aptitude à sécréter de la graisse, mais elle en diffère sous quelques rapports. La principale indication de la puis-

sance laitière est fournie par la largeur et la profondeur de la région lombaire, le volume de la mamelle et le développement de la veine abdominale sous-cutanée. Le développement de la poitrine, si essentiel pour des animaux de graisse, n'est pas exigé chez les vaches laitières, et il est assez rare qu'une bête parfaitement disposée pour l'engraissement soit en même temps une bonne vache à lait. Quelques bêtes, sans doute, peuvent faire exception à cette règle; mais elles ne sont pas assez nombreuses pour la détruire, et l'expérience la confirme chaque jour. La bonne constitution est la principale qualité d'une vache à lait, en sorte que l'éducation *in and in*, qui consiste à accoupler ensemble des animaux de même sang, et qui est en usage pour donner aux bêtes de graisse de la précocité, ne doit point être employée pour les vaches laitières. » (David Low.)

C'est à l'article VACHE que seront étudiées toutes les questions relatives à la production du lait; mais nous pouvons bien dire ici, en passant, que l'accouplement *in and in* (dans et dans) est considéré par David Low comme réunissant, pendant une série de générations, les animaux de la plus étroite parenté. D'autres personnes appellent de ce nom l'amélioration ou la conservation d'une race par elle-même, ce qui n'empêche pas d'éloigner, autant que possible, le fait de la consanguinité, en n'alliant pas entre eux les parents, mais les semblables, parmi les mieux doués dans la race même.

Quoi qu'il en soit, la race drapée du Somerset réunissait à un certain degré les qualités spéciales à la production du lait. En les faisant connaître, nous nous occupons encore d'elle, qui vieillit et s'en va, poussée qu'elle est, nous l'avons dit, par la bête à graisse.

RACE DE DURHAM.

Originnaire des bords de la Tees, rivière qui sépare les comtés d'York et de Durham, et généralement désignée en Angleterre sous la dénomination de Teeswater ou courte-corne améliorée; la race de Durham ne possédait point, il y a quelques siècles, les caractères qui lui ont valu depuis une célé-

brité méritée, et, bien qu'un grand nombre d'éleveurs du comté de Durham fassent remonter à plus de quatre cents ans la supériorité des courtes-cornes de la Tees, et qu'ils citent à l'appui de leur opinion la réputation des animaux élevés à Stanwix vers 1640, dans les vacheries de sir Hugh Smithson ; — les opérations entreprises à Studley-Park par quelques descendants de la famille des Aislabies dans le cours du dix-septième siècle, et l'élevage de Newby-Hall par les ancêtres de sir Edward Blackett, il n'en reste pas moins acquis que la grande renommée des Durham date seulement de Charles et de Robert Colling, qui en furent les améliorateurs.

La souche primitive était laitière, d'une forte corpulence et d'une couleur invariablement rouge ou blanche, ou mélangée de ces deux teintes ; elle joignait à une conformation régulière une grande profondeur de poitrine, une certaine largeur de hanches, une ossature légère, des extrémités fines et la souplesse de peau qui distingue habituellement les animaux aptes à faire de la graisse ; mais un grave défaut, la haute taille, ou, pour mieux dire, la longueur de jambes, balançait chez elle la plupart de ces qualités : les animaux étaient gros mangeurs et d'un engraissement tardif et dispendieux, ce qui arrive ordinairement chez les sujets dont le thorax présente de grandes dimensions du sternum au sommet du scapulum, et dont certains rayons osseux se trouvent par leur allongement assez détachés du tronc pour indiquer des dispositions à l'activité physique.

L'ancienne souche était encore vers le milieu du dix-septième siècle l'expression presque complète du sol et des pâturages fertiles sur lesquels elle reposait ; mais, vers 1750 et dans les années qui suivirent, une grande impulsion fut donnée à l'élevage par quelques éleveurs éminents, et des noms particuliers furent appliqués aux reproducteurs les plus remarquables. C'est ainsi que l'on connut le vieux *Studley-Bull*, père de plusieurs taureaux renommés et grand-père de *Dalton-Duke*, vendu au prix alors très-élevé de 1,475 fr. ; c'est ainsi que sont restés les noms de *Snowden's-Bull* et de *Masterman's-Bull*, père et grand-père du taureau HUBBACK, auquel on attribue l'amélioration radicale de la race.

Un mot ou plutôt un chiffre sur la valeur économique de la race à l'époque où les opérations décisives des frères Colling ont commencé. Ce renseignement, donné par le poids de vingt-deux animaux de divers âges, est résumé, comme ceux qui suivront, de travaux et de documents officiels qui n'ont jamais été contestés. Les plus importants, on le sait, sont dus à M. Lefèvre de Sainte-Marie, inspecteur général de l'agriculture.

Avant Charles et Robert Colling donc, le poids moyen des animaux abattus de la race courtes-cornes de Durham donnait :

En viande, pour les quatre quartiers.....	700 ^k ,970
En suif.....	104 ^k ,114

Une certaine obscurité règne sur les travaux des premiers éleveurs de la nouvelle race de Durham : les uns prétendent que William Saint-Quintin, propriétaire à Scampton, importa de Hollande des taureaux qui donnèrent avec les vaches de Durham des produits dont six vaches et un mâle furent envoyés, par sir James Pennyman, à l'un de ses fermiers, M. Snowden, et que de l'une de ces vaches et du mâle provenant du même envoi naquit le taureau Hubback, qui devint entre les mains de Charles Colling le père de la race actuelle.

D'autres affirment que le taureau de Snowden, qui fut le père d'Hubback, était d'une autre provenance, et qu'il descendait, en troisième génération, du vieux Studley-Bull qui appartenait à M. Sharter de Chilton ; ils affirment également que la mère d'Hubback provenait d'un croisement durham-kyloc ; enfin la version la plus généralement accréditée est que le taureau du fermier Snowden descendait, par trois générations et sans aucun mélange de sang, du vieux Studley-Bull, dont la pureté n'a jamais été mise en doute, et que la mère d'Hubback était également de race pure de Durham, suivant un certificat délivré à Hurworth, près Darlington, le 6 juillet 1822, par John Hunter, fils de l'ancien propriétaire de la mère d'Hubback.

Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il y ait lieu de croire que les importations de sir William Saint-Quintin, et

celles plus récentes de Michaël Dobinson, aient pu avoir quelque influence sur la création de la nouvelle race : la souche hollandaise a une conformation différente, et elle eût incontestablement introduit, chez les durhams améliorés, le pelage noir, ou noir et blanc, qui forme l'un de leurs caractères distinctifs. Du reste, si ce croisement a été exécuté, comme le donne à penser le professeur David Low, il n'a pu l'être qu'à une époque reculée et antérieure à 1750, et il serait impossible aujourd'hui, aux hommes les plus versés dans la pratique, d'en retrouver le plus léger indice dans la race améliorée.

Quoi qu'il en soit de ces explications, il reste constant que l'ancienne souche possédait, dès la seconde moitié du siècle dernier, une supériorité très-notable sous le rapport du poids, de la précocité et de la faculté à prendre graisse, mais il était réservé aux frères Colling de porter à son apogée la réputation de la nouvelle race.

Ce fut vers 1770 qu'ils commencèrent leurs opérations. Robert avait alors vingt ans et Charles dix-neuf. Le premier s'établit à Barmpton, et le second à Ketton, dans le voisinage de Darlington. Robert se distingua bientôt d'une manière brillante dans la carrière d'éleveur, mais il fut distancé promptement par son frère Charles, qui devint, en quelques années, le premier éducateur des courtes-cornes. Contemporain et ami du célèbre Bakewell, mais jeune encore à l'époque où celui-ci était reconnu déjà comme le plus grand éleveur de l'Angleterre, il est à croire qu'il profita en maintes circonstances de l'expérience acquise par le fermier de Dishley-Grange : comme lui il fit preuve d'une sûreté de coup d'œil et d'appréciation incomparable, et, bien qu'il ait pu s'approprier quelques-unes des idées de Bakewell, il n'en subit point néanmoins l'influence, il resta lui-même, et se garda bien d'adopter dans son élevage la race sur laquelle opérait l'illustre éleveur, parce qu'elle présentait une certaine grossièreté moléculaire et une tendance trop prononcée à produire séparément la chair et la graisse.

L'acquisition du taureau Hubback fut pour lui un coup de maître. Voici ce qui se passa à ce sujet.

Hubback et sa mère. avaient été vendus au marché, par M. Hunter, à un forgeron de Darlington; ce dernier garda la mère et donna le veau comme cadeau de noce à sa fille, qui habitait le village d'Hornby, près Kircleavington; le jeune veau fut remarqué sur les communaux d'Hornby par Waistell et Robert Colling qui l'achetèrent, et le cédèrent, un an plus tard, au prix de 211',68, à Charles Colling qui le connaissait depuis longtemps; mais à peine celui-ci en fut-il devenu possesseur qu'il refusa de faire saillir par lui, même aux prix les plus élevés, toute vache étrangère à son troupeau. Les produits qu'il en obtint furent tous uniformément distingués, d'une grande finesse moléculaire et d'une aptitude extrême à faire de la graisse, disposition qu'il tenait de sa mère, qui la possédait elle-même au plus haut degré. Malheureusement il ne put faire longtemps la monte; il s'engraissa outre mesure, devint lourd et improductif. Il était, dit-on, épais, compacte, court de jambes et d'une grande finesse; sa peau était particulièrement souple, et son poil, doux et soyeux, se renouvelait tard au printemps; on ajoute encore qu'il avait les cornes petites, lisses et d'une teinte jaune beurre frais; son regard était vif mais doux, et son caractère d'une tranquillité parfaite.

Quelques éleveurs, se fondant sur l'infécondité précoce du taureau Hubback, prétendent que son influence sur la race actuelle n'a pas été aussi grande qu'on le croit généralement: dans leur pensée, ce serait à la Duchesse de Stanwix, à la vache Haugthon, à l'ancienne Daisy, et surtout à la belle Lady Maynard, issues de la race originelle, travaillée par les éleveurs dont nous avons parlé plus haut, qu'il conviendrait de faire remonter l'amélioration principale des durhams; on ajoute même que Colling opéra plusieurs croisements, principalement avec la race de Galloway, et que ces opérations n'ont pas été sans influence sur les résultats qu'il obtint. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à cette dernière allégation, car la seule déviation constatée dans la pureté du sang de ses animaux est celle relative à l'emploi du taureau O'Callaghan's of Bolingbroke, qu'il avait acquis du colonel O'Callaghan: cet animal, issu d'une vache écossaise sans cornes avec le taureau pur Bolingbroke, donna, avec la vieille Johanna,

Grandson of Bolingbroke qui, accouplé lui-même avec la vache Phœnix, produisit Lady.

Lady fut sans doute l'un des meilleurs produits de la ferme de Ketton, mais on ne saurait attribuer ses qualités hors ligne au croisement dont elle fut l'objet ; il faudrait, pour que cette opinion fût justifiée, que la vache de Galloway, dont il a été question, eût eu sept fois plus d'influence dans le croisement que les durham de l'époque, car Lady, à la troisième génération, avait sept huitièmes de sang durham : elle est donc bien plutôt l'expression du sang de Bolingbroke, de Johanna et de Phœnix, sa mère, de Phœnix surtout qui produisit *Favourite* et *Cornet*, les deux taureaux les plus remarquables qui soient sortis des étables de Colling.

Comme Bakewell, Colling faisait mystère de ses procédés d'élevage ; il agissait et n'écrivait pas : nous pouvons sans doute, par l'examen des résultats, apprécier ses vues et juger la plupart de ses opérations ; mais nous ne saurions dire s'il s'était formulé à lui-même, avec quelque précision, un principe qui l'ait guidé dans ses combinaisons. Si nos impressions sont justes, et si nous pouvons avoir confiance dans les faits légués par la tradition, Charles Colling s'attacha d'abord à la distinction des sujets et à la finesse moléculaire, qui constituent, dans la plupart des cas, la noblesse et la pureté du sang ; nous en voyons la preuve dans l'emploi du taureau Hubback, de la belle Lady Maynard, du taureau Bolingbroke et de la plupart des animaux de sa première souche ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'une finesse exagérée, jointe à des dispositions extrêmes à faire de la graisse, recouvrait un écueil, l'infécondité. C'est pour parer à cet inconvénient sans doute qu'il conserva pendant seize ans le taureau *Favourite*, qui joignait à une ampleur incomparable une solidité de construction et une vigueur extrêmes, héritage de sa mère, *Phœnix*, l'une des meilleures vaches qu'il ait jamais eues, mais non pas l'une des plus fines. Nous le voyons également reproduire sa souche par elle-même et donner ce même taureau *Favourite* à ses filles et petites-filles, pendant six générations, et obtenir ainsi une fixité de caractères qu'il eût vainement cherchée par toute autre voie. Ce fut encore de *Favourite* et de

Phœnix, propre mère de Favourite, qu'il fit naitre *Comet*, dont la réputation fut telle qu'en 1810, lors de la vente générale, le prix en fut poussé jusqu'à 26,250 fr.

Cette voie était périlleuse, et bien des éleveurs ont échoué en voulant s'y engager; mais, appréciateur habile, Colling prévoyait exactement, en accouplant deux animaux, quel serait le résultat : nous en avons la preuve dans l'emploi des taureaux *Cupid*, *Windsor*, *Marske* et *Washington*, pendant le temps qu'il travaillait à concentrer les caractères de sa souche par le sang plusieurs fois répété de *Favourite* et de *Comet* : ces faits expliquent suffisamment qu'il opérait, suivant le cas, par des procédés différents.

Admettons-nous avec quelques éleveurs, et avec le professeur *David Low*, que *Colling*, par la reproduction continuelle de sa souche, poussa le raffinement de l'élevage jusque dans ses dernières limites, et que c'est à cette cause qu'il dut l'affaiblissement constitutionnel qui résulte, suivant eux, d'une consanguinité prolongée? Nous ne voulons pas nier l'influence décisive qu'exerce la consanguinité dans la génération, mais nous ne pensons pas qu'un affaiblissement constitutionnel en soit le résultat nécessaire : nous connaissons bon nombre de vacheries qui, de mémoire d'homme, se reproduisent sans aucun mélange d'autre sang; les reproducteurs n'en sont pas moins prolifiques, ni les produits moins vigoureux que par le passé. Les porcs et les volailles de nos fermes s'élèvent généralement dans des conditions de consanguinité très-prolongée, et nous n'avons jamais remarqué que cette particularité eût influé sur l'énergie naturelle et la rusticité des porcs français, pas plus que sur la vigueur du coq et l'état physiologique de nos autres oiseaux de basse-cour; le pigeon, la perdrix s'accouplent entre frères et sœurs depuis le commencement des âges, et rien chez eux n'accuse une dégénération. Nous admettons que des reproducteurs de parenté rapprochée donnent lieu à un produit sur lequel se trouveront concentrés à un degré supérieur les caractères dominants de l'organisme; nous admettons également que les procédés de l'*in and in*, lorsqu'ils ne sont pas appliqués à des sujets caractérisés, donnent dans un grand nombre de cas des produits manqués et d'une complexion dé-

licate ; ils permettent sans aucun doute d'arriver en quelques générations à des exagérations en bien ou en mal. C'est une arme à deux tranchants à l'usage exclusif des forts ; malheur à celui qui, ayant un but défini, manquerait de l'habileté nécessaire pour juger avec une précision mathématique l'énergie proportionnelle avec laquelle chaque partie du sujet doit tendre à se reproduire : il se trouverait en quelque sorte dans la position d'un marin qui, n'ayant point prévu l'orage, serait poussé vers des brisants, à cent lieues du point qu'il voulait atteindre.

Chez Colling, l'infécondité et le défaut de vigueur s'étaient manifestés, dans une certaine mesure, dès Hubback et Bolingbroke; il les rétablit par l'emploi de Favorite, qui fit la monte pendant seize ans, et rien n'est venu démontrer que la vigueur de cet animal ait failli chez les produits. Comment, du reste, expliquer la persistance de Colling à donner Favorite à ses filles et petites-filles si le résultat signalé eût été réel ? C'eût été de sa part une inconséquence grave, car, avant même qu'il eût fait usage des accouplements consanguins, il avait paré à l'inconvénient signalé par David Low. Comment expliquer encore que, en présence d'un affaiblissement physiologique sérieux, les plus grands éleveurs de l'époque se soient, lors de la vente publique qu'il fit en 1810, disputé tous ses produits à des prix jusque-là sans exemple ? Nous aimons mieux croire qu'il y a eu erreur, et qu'on a pris pour un affaiblissement réel la mollesse de muscle qui caractérise inévitablement les meilleurs types à graisse, et qui résulte de l'interposition à travers les fibres charnues d'une immense quantité de tissu cellulaire à travers lequel se déposent les productions graisseuses. Le foyer de la vie n'a pas été amoindri, mais l'énergie des fonctions de relation et l'irritabilité générale des sujets ont fait place, dans une certaine limite, à l'activité de toutes les fonctions de la vie organisante : le point travaillant de la machine a été déplacé, ainsi qu'il devient facile de s'en convaincre par l'examen des caractères de la race actuelle.

Le durham tel que l'a fait Colling, et tel qu'il a été perpétué jusqu'à nos jours dans les meilleurs types, présente (fig. 57 et 58) un corps volumineux, supporté par des jambes fines, courtes et distinguées ; le pelage est blanc, rouge ou mélangé de ces

deux teintes dans les proportions et les dispositions les plus variées; l'épaule est ronde, le garrot épais et prolongé, le dos droit et la croupe d'une grande largeur; l'encolure, légère chez les femelles, est courte et renforcée chez les mâles; néanmoins elle ne présente point à la partie supérieure le développement qui distingue certains taureaux actifs et batailleurs de nos races communes; elle s'unit à l'épaule sans saillie notable et ne présente à la partie inférieure aucune trace de fanon. La peau a une certaine mollesse et se trouve unie au tronc par une sorte de matelas formé d'un tissu cellulaire abondant; le poil est généralement fin, doux, luisant et peu fourni; les oreilles sont minces, larges, dressées et peu garnies de poils; les cornes sont de longueur et de grosseur moyenne, ordinairement dirigées en avant, et moins pointues que dans la plupart de nos races françaises; la tête est petite et conique, mais large dans la région frontale; les joues sont prononcées et semblent se réunir vers la gorge, où elles forment une sorte de double ou triple menton; les yeux sont grands, proéminents, et laissent supposer par leur position la faible épaisseur du crâne; le regard, doux et humide, exprime généralement la confiance et la tranquillité la plus parfaite; les yeux ne sont cependant pas sans éclat, mais le genre de vivacité qui les distingue paraît exprimer plutôt l'énergie des fonctions gastriques que l'activité des fonctions morales; le système digestif est prépondérant et la poitrine quelquefois développée à un degré tel qu'il en résulte pour les animaux un grand embarras dans la marche; le sternum est prononcé en avant, et la pointe des ischions plus sortie que dans la plupart de nos races françaises; la queue est relativement courte, fine, garnie d'un fouet peu fourni, s'arrondissant parfaitement avec les ischions et présentant à la base un renflement plus ou moins développé. L'ensemble du corps n'a point la rondeur des formes que nous estimons en France; les lignes sont taillées carrément, et le tronc a assez l'aspect d'un cube allongé: à l'état maigre les formes paraissent anguleuses et les sujets manquent de culotte; à l'état d'embonpoint moyen, les mauïements sont aussi sortis que chez nos bêtes françaises bien engraisées; à l'état gras, la métamorphose est complète: les manïements dispa-

raissent sous une couche de graisse de 10 à 12 centimètres qui forme sur toutes les parties du corps, et principalement dans le voisinage des manières ordinaires, une foule de manières secondaires, le plus souvent irréguliers, dont nous ne pouvons prendre aucune idée par l'examen des animaux les plus remarquables de nos meilleures races. Les lignes du dessus se développent à un point extrême et représentent une large table ; la croupe, les hanches, les ischions, les angles mêmes les plus saillants se couvrent de graisse à un degré tel qu'il s'y forme parfois des manières monstrueux ; nous citerons à ce sujet une vache de M. Masson de Chilton, sœur du *Durham ox*, dont nous parlerons plus loin, et fille de Favourite si longtemps employé par Colling ; cette bête présentait une telle exagération des parties que nous désignons, en terme de métier, sous le nom de couverture, qu'on estimait généralement l'épaisseur de sa graisse externe à 30 centimètres depuis les hanches jusqu'à le queue, à 25 centimètres sur toute la surface du rein et à 22 centimètres sur les épaules.

Dans nos habitudes françaises cette disposition à faire de la graisse externe est moins prisee qu'en Angleterre, et nous aimerions mieux retrouver en équilibre parfait les deux éléments constitutifs de la viande, la chair et la graisse, avec mélange intime des deux parties ; non pas que ce mélange n'ait point lieu dans l'état actuel de la race, mais parce que la proportion de muscles qui entre dans la composition de la viande paraît relativement trop faible. Nous sommes loin néanmoins de vouloir à ce sujet exercer aucune critique : cette particularité, que quelques personnes blâment au point de vue de la consommation directe, donne aux meilleurs types de durham une importance capitale lorsqu'il s'agit de les croiser avec les races rustiques et travailleuses chez lesquelles le muscle, compacte et rigide, est resté prédominant. C'est sans doute aux avantages énormes qu'ils présentent sous ce rapport, plus encore qu'à l'éclat de leur renommée, qu'on doit attribuer la rapidité avec laquelle ils se sont répandus non-seulement en Angleterre et sur le continent européen, mais encore dans les États-Unis d'Amérique et jusque dans les colonies anglaises de la mer du Sud, où ils prospèrent parfaitement.

Au nord du val de la Tees, d'où elle rayonne comme d'un centre, la race améliorée s'étend, ainsi que l'a constaté le professeur David Low, dans le comté de Durham, le Northumberland, le val de la Twed, les basses terres de l'Écosse orientale et jusqu'au golfe de Pentland ; au sud, elle couvre en grande partie le comté d'York, où elle a été élevée fort en grand ; elle a pénétré dans le district de Holderness, et les nombreux croisements auxquels elle a donné lieu avec la race de ce pays paraissent avoir modifié notablement sa conformation, sans altération sensible des facultés laitières qui distinguent encore aujourd'hui, à un degré supérieur, les Holderness améliorés. On la retrouve également sur les bords de l'Humber, dans le Lincolnshire et dans les districts voisins ; à l'ouest, elle s'est étendue dans le Leicestershire et dans la plupart des contrées du centre, dans le comté de Lancaster, dans celui de Westmoreland, et dans les parties voisines où les races longues-cornes étaient, dès les âges les plus reculés, les seules en possession du sol ; enfin elle a pénétré en Irlande, et, dans un laps de temps relativement fort court, elle a opéré un changement radical dans la plupart des pays d'élevage.

Les Teeswater étaient recherchés du temps des Colling comme ils le sont encore aujourd'hui, à cause de la rapidité de leur croissance, de leur extrême disposition à vivre de peu comparativement, et à communiquer à leurs produits la faculté précieuse de faire une énorme quantité de graisse ; ils avaient gagné sans doute sous le rapport du développement des parties les plus estimées par la boucherie, mais le poids général de la race, loin d'avoir augmenté, avait baissé, si l'on s'en rapporte aux rendements constatés chez trente-huit animaux provenant de la souche de Charles Colling, abattus en 1806, 1807 et 1808, et dont la moyenne ressort comme ci-après :

Viande nette....	645 ⁺ ,653.
Suif.....	99 280.

Colling ne chercha point sans doute à augmenter chez ses produits le poids de la race originelle, qui était déjà considérable, et qui eût pu, par son excès, réagir sur les muscles et

les tendons du système locomoteur, ce qui n'eût pas manqué de ramener, par suite de fatigue, les animaux à un poids moindre; il eut en vue surtout la précocité, la faculté de se nourrir de peu, de donner à la boucherie une forte proportion de morceaux de choix, et de faire une énorme quantité de graisse externe. Nous ne voyons pas, en effet, que le rendement en suif se soit élevé sous l'influence de l'amélioration, mais nous pouvons juger par l'examen des sujets que le cuir, la tête et les pieds, dont la valeur pour l'alimentation est à peu près nulle, ont été réduits dans la limite du possible.

Ces vues et les résultats obtenus avaient sans doute une grande importance pour l'Angleterre, où la viande de boucherie est entrée de tout temps en proportion notable dans l'alimentation publique; mais cette importance s'augmentait encore des difficultés d'approvisionnements résultant du blocus continental; l'attention publique fut donc vivement excitée par les travaux de Colling, qui se trouvait alors dans la plénitude des succès. Favourite et Comet, ses deux taureaux de prédilection, lui avaient acquis une grande renommée; l'exhibition de *Durham ox* la porta au plus haut degré.

Celui-ci, né de Favourite et d'une vache commune des environs de Darlington, avait été vendu, à cinq ans, à M. Bulmer de Harmley, qui se proposait de l'exhiber en public; il exécuta effectivement son projet, acheta une voiture pour le transporter et se mit à parcourir l'Angleterre. Le *Durham ox* pesait alors 1370 kil., poids vif, et avait coûté à M. Bulmer, en février 1801, 3,500 fr.; le 14 mai suivant il le céda à M. Day pour 6,250 fr.; le même jour ce dernier pouvait le revendre au prix de 13,125 fr.; le 13 juin il lui fut, dit-on, offert 25,600 fr. et enfin le 8 juillet 50,000 francs, qu'il refusa.

M. Day voyagea pendant six ans en Angleterre et en Écosse avec cet animal extraordinaire; mais à Oxford, en février 1807, le bœuf se démit la hanche et resta malade jusqu'en avril, époque à laquelle on dut se résoudre à l'abattre. Bien qu'il eût considérablement perdu de son poids par suite des souffrances qu'il endura pendant deux mois, il put rendre encore 1,053 kil. de viande de boucherie, 70 kil. de suif et 64 kil. de cuir.

Cependant les promenades de *Durham ox*, prolongées pendant six ans à travers tous les districts de l'Angleterre, avaient fait connaître dans toutes les parties du Royaume-Uni les succès du célèbre éleveur, et avaient déterminé en faveur de sa souche une véritable admiration. Il jugea sans doute avantageux de mettre à profit l'état des esprits, et il entreprit de faire une vente générale et publique de tout son bétail : cette vente eut lieu le 11 octobre 1810 ; l'enthousiasme s'augmenta encore parmi les éleveurs, par suite du mouvement des enchères, et se manifesta par l'offre qui lui fut faite, au nom de cinquante d'entre eux, d'une magnifique pièce d'argenterie sur laquelle avait été gravée cette inscription :

Présentée à M. Charles Colling, le grand améliorateur de la race du bétail courte-corne, par les éleveurs dont les noms suivent, comme une preuve de leur reconnaissance pour les services qu'il leur a rendus par ses judicieux perfectionnements, et aussi comme un témoignage de leur estime pour sa personne. — 1810.

En regard de ce témoignage éclatant et flatteur nous mettrons, comme se liant étroitement à l'histoire de l'amélioration des courtes-cornes, les résultats sommaires, mais très-significatifs, de la vente mémorable des produits élevés par Charles Colling, le 16 octobre 1810.

	fr. c.	en moyenne.	fr. c.
17 vaches de 3 à 14 ans ont produit	70,061	25	— 4,121 25
11 taureaux de 1 à 9 ans	—	59,036	25 — 5,366 93
7 veaux mâles au-dessous d'un an	—	17,193	75 — 2,456 25
7 génisses de 1 à 2 ans	—	23,572	50 — 3,367 50
5 d° au-dessous de 1 an	—	8,032	50 — 1,606 50

Cette vente termina d'une manière brillante la carrière du célèbre éleveur; désormais possesseur d'une fortune indépendante et honorablement acquise, il cessa à l'âge de soixante ans, pour vivre, dit-on, dans la retraite, les travaux d'amélioration auxquels il s'était consacré tout entier pendant quarante années de son existence.

Son frère Robert continua l'élevage jusqu'en 1818, et ter-

mina, comme Charles, par une vente publique. Les prix qu'il obtint furent également considérables.

Pour 64 bêtes il encaissa 196,113 fr. 75 c., ou 3,214 fr. 97 c. en moyenne.

Vers la même époque eut lieu la vente du taureau Patriot, au prix de 13,750 fr. : cet animal appartenait à Georges Coates, qui, par des raisons d'amour-propre sans doute, avait refusé constamment d'adopter le sang des Colling ; il ne fallut rien moins que le mérite transcendant du sujet et la certitude qu'il se rattachait par sa grand'mère à l'ancienne souche de Milbank, la plus estimée de la race originelle, pour expliquer un prix que les animaux des Colling avaient seuls obtenu jusque-là.

De la vente de Charles Colling et de celles qui suivirent date la diffusion générale des durhams dans tout le royaume ; les hauts prix qu'obtinrent dans la plupart de ces ventes les reproducteurs distingués et d'une filiation reconnue firent sentir la nécessité de dresser des tables destinées à l'enregistrement des généalogies, des naissances et des mutations. Ce travail, entrepris par M. Georges Coates de Pontefract, fut publié en 1822, sous le titre de : *General short horned herd-book*, ou livre général des vacheries courtes-cornes, contenant les généalogies des taureaux et vaches courtes-cornes de la race améliorée de Durham, depuis son origine, d'après les plus anciens souvenirs, jusqu'à l'an 1822. L'utilité de ce document fit ajouter plus tard cinq autres volumes, comprenant l'état civil de la race jusqu'en 1844. En permettant de suivre la filiation des animaux qui s'y trouvent inscrits, ce travail offre une garantie de la valeur du sang des diverses souches qui se sont multipliées çà et là dans la plupart des districts de la Grande-Bretagne.

En présence des faits qui précèdent et des considérations qui s'y rattachent, il semble inutile de s'appesantir plus longtemps sur l'excellence de la race dans son application à la production de la viande ; nous n'insisterons pas plus sur les avantages qu'elle présente sous ce rapport, mais nous aurons à voir, en quelques mots, la question du travail agricole, et à mesurer l'étendue des facultés laitières qu'elle possédait à un

haut degré, avant l'amélioration opérée par les Colling ; néanmoins, nous ne saurions passer outre sans parler de la précocité qui lui a été communiquée et des rendements de viande nette qu'elle offre généralement.

La faculté d'engraisser jeune, et d'arriver en peu d'années au summum du développement prévu, est aujourd'hui tellement prisée et recherchée qu'il deviendrait oiseux d'en démontrer les avantages ; mais il y a utilité d'indiquer les procédés d'élevage qui favorisent cette qualité et la construction physiologique qui permet de la réaliser. Pour apprécier ce qui nous reste à dire sur cet objet, une digression préalable nous paraît nécessaire.

Nous devons reconnaître avant tout qu'il a été donné à la plupart des êtres vivants une dose d'activité, une sphère d'action dans laquelle ils se meuvent suivant les instincts dont ils sont doués ; ils construisent pendant la jeunesse, au moyen du sang formé par les aliments, les organes qui doivent, à l'âge de la virilité, servir aux manifestations caractéristiques de l'individualité ; à cet effet, un système digestif plus ou moins puissant prépare et fournit les matériaux dont la vie fait emploi pour développer les organes dont il s'agit et veiller à leur entretien, quand l'exercice des facultés devient assez prépondérant pour arrêter la croissance en s'emparant de la presque totalité des matériaux préparés par la digestion.

Mais ces deux systèmes ne sont pas toujours en équilibre parfait. Quand la sphère d'activité s'étend, sous l'influence de causes qu'il ne nous est pas toujours possible d'apprécier, le système digestif devient quelquefois incapable de fournir à la réparation complète des organes qui ont été mis en jeu ; dans ce cas l'animal maigrit. Lorsque, au contraire, la sphère d'activité dans laquelle il s'agit demeure plus ou moins bornée, les matériaux préparés par le système intestinal n'étant point utilisés en totalité pour une restauration désormais sans objet, l'excédant est conservé par l'action vitale et déposé dans les mailles du tissu cellulaire sous forme de graisse, comme en un magasin de prévoyance, pour le jour où l'existence du sujet viendrait à être tourmentée par des circonstances excitantes ou menacée par une abstinence forcée. On comprend

tout d'abord que la prépondérance d'un système sur l'autre peut être naturelle ou accidentelle et qu'il est possible à l'homme d'en atténuer ou d'en augmenter les effets : on exerce, on *entraîne* le cheval de race, pour agrandir sa sphère d'action ; on réduit au calme le plus complet les animaux qui doivent, dans le silence d'un demi-sommeil, organiser et conserver en eux les matériaux préparés pour subvenir aux besoins d'une existence plus complète. Pour quiconque a observé ces faits, les procédés pratiques qui doivent conduire au but deviennent désormais d'une application facile : l'élevage des Anglais, raisonné ou non, se réduit à cette doctrine : alimentation puissante jusqu'à la fin de la croissance, et fournie dans toute la limite des facultés digestives des estomacs les plus actifs ; calme plat pour les sujets.

Nous avons vu que Hubback était court de jambes, et qu'il joignait à la mollesse, cause peut-être de sa douceur et de sa tranquillité, un corps énorme et des formes empâtées par un tissu cellulaire abondant, dont la présence était démontrée par la grande souplesse de la peau. Son calme était naturel, et, chez les bêtes de cette sorte, il suffit ordinairement, pour développer outre mesure la graisse et les masses musculaires, d'offrir une alimentation en rapport avec l'énergie gastrique et l'activité de la force organisante : c'est une simple question d'alimentation, et dès la première ou la seconde génération on obtient le résultat. Mais si Hubback présentait des dispositions innées admirables sous ce rapport, il n'en a pas été de même d'un grand nombre de sujets qui pourtant eurent de l'influence sur l'amélioration des durhams ; il en existe encore beaucoup qui joignent à la longueur des jambes une certaine dose d'activité, et dépensent souvent à l'herbage, en quelques jours de liberté, toute la graisse que le régime en box leur avait permis d'accumuler : ce type est reconnaissable aux grandes dimensions de la poitrine, dans le sens du sternum au garrot, à la longueur de l'épaule et à celle des avant-bras ; il a le ventre un peu soutenu, les fesses haut fendues et le coude et la rotule plus ou moins dégagés du tronc. L'homme pratique peut juger bien vite que ces membres, simples instruments, ont été faits pour le mouvement, bien plus qu'en vue

d'une tranquillité qui n'existe ni dans les regards ni dans la pose du sujet. Ce type peut, comme le premier, se développer rapidement lorsque, pendant plusieurs générations, on lui a prodigué une alimentation puissante ; mais il importe aussi de remarquer que, pendant toute la croissance, l'état de graisse fait défaut, à moins qu'on ne fasse au sujet un milieu de calme complet, et qu'on n'endorme dans une sorte de sommeil les instincts, l'activité des sens, je dirais presque les passions qui mènent la vie à la dérive. C'est dans cette intention sans doute que les Anglais ont adopté l'usage des stalles, boxes et paddocks, qui permettent d'isoler plus ou moins les animaux et de les traiter suivant l'exigence de leur nature propre ; ajoutons encore à cela qu'une grande quantité de nourriture ingérée pousse à la tranquillité.

C'est pour avoir méconnu ces vérités fondamentales qu'un certain nombre d'éleveurs français n'ont pu tirer du croisement tous les avantages qu'ils eussent été en droit d'en attendre, si, d'une part, ils eussent choisi comme mâles reproducteurs le type compact et pesant qui ne demande qu'à dormir quand le repas est terminé, ou s'ils eussent appliqué aux animaux actifs le système indispensable à un bon entretien : le repos forcé.

La digression a été longue, mais ce qui vient d'être dit nous dispense naturellement d'entrer dans de grands détails sur le système d'élevage des Anglais : tout devient simple et facile quand on a bien saisi la cause et qu'on peut apprécier les faits. Voici ce qui se pratique en Angleterre.

L'allaitement des veaux a lieu soit au seau ou par les mères : ce dernier mode est le plus général ; après le sevrage, c'est-à-dire vers l'âge de 6 à 8 mois, les mâles sont isolés ou groupés par deux ou par trois au plus, pendant le jeune âge, dans des boxes ou dans des straw-yards où ils sont en liberté ; on leur donne une nourriture abondante en fourrages et racines, et particulièrement en tourteaux de lin, farine d'orge, avoine, etc., jusque vers l'âge de 18 mois ; passé ce terme, l'isolement devient complet, à l'exception toutefois de ceux qu'on met à l'herbage avec les mères pour faire la monte, et auxquels on donne chaque jour une forte ration d'avoine ; ceux qui restent isolés

dans les boîtes ou les straw-yards y sont toujours en liberté et reçoivent, comme par le passé, une nourriture très-abondante en fourrages, racines, tourteaux et farineux. Les taureaux de monte, lorsqu'ils ont bien produit, sont conservés jusqu'à douze ou quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la vie commence à faiblir; lorsqu'à un certain âge ils deviennent trop lourds pour le saut, on diminue la nourriture, quelquefois même on les fait travailler.

Un grand nombre de propriétaires louent leurs taureaux pour un an, et se font par ce moyen un revenu supplémentaire.

Le traitement des génisses, dont les instincts sont naturellement plus tranquilles, diffère de celui des mâles; on les place par trois ou quatre en liberté dans des boxes et des straw-yards, quand ce sont des bêtes de choix; elles y restent jusqu'au printemps et reçoivent pendant l'hiver des fourrages choisis, des turneps, des farineux et des tourteaux; au printemps elles sont placées dans des herbages de bonne qualité; quand le sevrage a lieu après la saison d'hiver, elles sont mises directement à l'herbage sans supplément de nourriture d'aucune sorte. Cependant, quand on veut les pousser à un grand développement, on les laisse même en été dans des boxes avec paddocks, et on joint aux fourrages verts, qui forment la base de l'alimentation, une forte portion de tourteaux et de farineux; on les livre au taureau, suivant leur force, de dix-huit mois à deux ans.

Les vaches sont traitées à peu près de la même manière que la généralité des génisses: dans de bons herbages en été, et en hiver sous des hangars ou dans des étables fermées; elles sont généralement attachées et reçoivent une forte alimentation en fourrages et racines, mais on s'applique cependant à ne pas les engraisser de peur de les rendre infécondes.

Les sujets impropres à la reproduction sont conservés dans les meilleures conditions possibles, au moyen de l'isolement par deux, dans les boxes et les straw-yards, et livrés à la boucherie à peu près vers l'âge de trois ans, quand leur croissance tire à sa fin; il va sans dire que jusque-là ils sont nourris abondamment; parfois, vers la fin de l'engraissement, on ajoute à

leur ration de l'avoine ou des féveroles, afin de raffermir les chairs.

La construction des durhams présente quelques avantages sous le rapport du rendement net : comme nous l'avons vu plus haut, la tête, les jambes et la peau ont été réduites à l'expression la plus simple, et les qualités supérieures de viande ont été développées dans la limite du possible ; nous en exceptons pourtant les parties basses de la culotte, qui sont moindres chez les durhams que chez nos bons animaux français : toutefois nous devons reconnaître que cette région, classée chez nous en première ligne, n'arrive qu'en seconde en Angleterre.

Le rendement le plus ordinaire en viande nette chez les bons durhams est de 66 kilogr. par 100 kilogr. du poids vivant : la moyenne des concours de 1856 s'élève officiellement, par tête, à..... 66^k,745

Les six bœufs cotentins achetés pour le carnaval, et abattus la même année, après un engraissement de 18 à 19 mois, n'ont offert au rendement que..... 61 » %

Différence en faveur d'une construction raisonnée 5^k,745 %

Soit, sur un bœuf de 500 kil., 28^k,725 à 1^l,40 = 40^l,21

Mais cet avantage n'est point le seul, et, si nous comparons maintenant les durhams aux races qui n'ont pas été travaillées au point de vue de la répartition proportionnelle des différentes qualités, nous obtiendrons un résultat qui n'a pas été jusqu'ici assez généralement apprécié.

Géranium, vache durham de la vacherie du Pin (Orne), abattue en 1846, a fourni, pour 100 kilogr. de poids net : en 1^{re} qualité, 36^k,654; en 2^e qualité, 38^k,721; en 3^e, 24^k,622.

Un salers appartenant à M. Chauveau de la Séguinière (Maine-et-Loire) a rendu : en 1^{re} qualité, 32^k,197; en 2^e qualité, 20^k,102; en 3^e qualité, 47^k,100.

En calculant ces diverses qualités, établies par la commission de rendement du concours, suivant la coupe usitée dans la boucherie de Paris, par les chiffres de :

1',55 le kilogr. pour la première,
 1 25 » pour la seconde,
 » 90 » pour la troisième,

Géranium aura rendu en viande de :

1 ^{re} qualité	302 fr. 25 c.	pour	195 kilogr.
2 ^e —	257 50	»	206
3 ^e —	117 »	»	131
<hr/>			
Total...	676 fr. 75 p.	un poids de	532 k., ou 1',27 le k.

Le salers de M. Chauveau aura donné :

1 ^{re} qualité	292 fr. » c.	pour	189 kilogr.
2 ^e —	147 50	»	118
3 ^e —	252 »	»	280
<hr/>			
Total...	691 fr. 50	»	587 k., ou 1',17 le k.

Différence park. sur la moyenne des trois qualités 0',10

Et sur un bœuf de 500 kilogr. 50', »

Si nous joignons à ce chiffre, qui ne représente que l'avantage relatif à la proportion des différentes qualités de viande chez le même animal, celui de 40',21 qui résulte d'un plus fort rendement de viande nette par 100 kilogr. de poids vivant..... 40',21

nous arrivons à constater que l'éleveur peut, par la seule combinaison d'une construction raisonnée, et sans augmenter les frais de nourriture et d'entretien, réaliser, par tête de 500 kilogr.,

en sus du bénéfice ordinaire..... 90',21

Ces faits donnent à réfléchir.

Sous le rapport du travail, la race pure ne saurait rendre aucun service important : l'espèce de mollesse qui lui a été communiquée par les perfectionnements dont elle a été l'objet lui a enlevé en partie la force et la résistance indispensables au bœuf travailleur ; du reste, comme nous l'avons fait voir précédemment, elle n'est pas extrêmement charnue, et le système

musculaire ne paraît pas être chez elle le siège d'une grande activité vitale; toutefois les croisements qui ont eu lieu avec les longues-cornes en Angleterre, et avec la plupart des autres races rustiques, n'ont altéré en rien chez les métis l'aptitude à déployer de la force et à supporter la fatigue; il en a été de même en France, ainsi que nous le verrons plus loin.

En ce qui concerne la question du lait, nous avons vu que la race originelle était laitière, mais que les Colling, comme leurs successeurs, n'avaient tenu aucun compte de cette qualité; quelques souches néanmoins ont conservé sous ce rapport une aptitude prononcée, et M. Bates de Kirkleavington (près Yarm, Yorkshire), qui produisit le fameux taureau Duc de Northumberland, affirmait il y a quelques années que toutes les femelles provenant de la vache Duchess, achetée par lui chez Charles Colling en 1804, et cette souche est aujourd'hui très-nombreuse, donnaient une grande quantité de lait d'excellente qualité; la vacherie de lord Spencer, qui fut l'un des plus grands éleveurs de son époque, était particulièrement renommée sous le rapport de la production du lait. Enfin M. Whitaker de Greenholme, près Otley, Yorkshire, qui possédait une vacherie nombreuse et distinguée comme sang, a obtenu par jour, en deux traites, de 10 vaches.... 269^{livr.}, 297

Soit en moyenne et par jour..... 26 929

Il convient d'ajouter que M. Whitaker était en même temps éleveur et grand industriel, qu'il tenait essentiellement aux qualités laitières de sa souche, et que sa vacherie alimentait de lait ses fabriques.

Mais à côté de rendements de ce genre, qui s'expliquent naturellement par la bonne alimentation donnée à la plupart des animaux en Angleterre, il existe aussi des cas où les femelles de race pure ont peine à nourrir leur veau.

Quant aux croisements opérés avec les races laitières de la Grande-Bretagne, on peut affirmer que l'intervention du sang Durham n'a pas sensiblement affaibli les dispositions naturelles de la souche mère. David Low constate que la race de Holderness, si renommée par les qualités laitières qu'elle tenait dès les temps les plus reculés de son alliance avec la race hollandaise, occupe encore le premier rang dans les va-

cheres de Londres, bien qu'elle ait été mélangée à plusieurs reprises avec les durhams : nous aurons l'occasion de vérifier en France un résultat identique.

Les durhams ne donnent lieu en Angleterre à aucun commerce général et régulier offrant quelque analogie avec celui qui s'exerce sur la plupart de nos races françaises les plus répandues ; ils paraissent être à l'espèce bovine ce que le cheval de pur sang est à l'espèce chevaline : c'est une affaire à part.

Les animaux de race pure et bons pour la reproduction sont réservés pour cet objet, et conservés par ceux qui les ont fait naître ou vendus à d'autres éleveurs ; ceux de qualité inférieure sont engraisés et livrés à la boucherie de deux ans et demi à quatre ans.

Les reproducteurs sont vendus de gré à gré, ou publiquement et aux enchères ; bon nombre d'éleveurs se livrent à ces opérations, et les recommencent de temps à autre, y trouvant sans doute leur profit. La plupart de ceux qui abandonnent l'élevage pour quelque cause que ce soit finissent ordinairement par liquider de cette manière les valeurs engagées dans la spéculation.

Les continueateurs de l'œuvre des Colling sont aujourd'hui fort nombreux, et se répartissent en proportions diverses dans les différentes contrées de l'Ecosse, de l'Angleterre et de l'Irlande.

L'espace ne nous permet pas de rappeler ici tous les noms qui auraient droit à une mention très-honorable comme appartenant à des éducateurs émérites, ni de reproduire l'intéressant tableau des principales ventes publiques d'animaux de la race courtes-cornes améliorée, qui ont eu lieu en Angleterre de 1810 à 1848 ; mais nous en donnerons les résultats sommaires, qui ont, par eux-mêmes, une très-haute signification.

On en compte quarante-huit qui ont intéressé deux mille cinq cent soixante-dix-neuf têtes.

Dans ce nombre, on trouve :

2,060 femelles, vendues en moyenne..	1073',44
et 519 mâles, vendus	» .. 1393',12

Ces moyennes résultent nécessairement de prix très-divers dont voici les extrêmes :

Femelles :	prix le plus élevé,	10,588'	; le plus bas,	105',88	
Mâles :	»	»	26,470'	; »	403',66

Il nous resterait maintenant à faire connaître le rayonnement des durhams améliorés sur le continent et dans les États-Unis d'Amérique; mais les documents qui sont en notre possession ne nous paraissent point assez complets pour être reproduits dans leur entier; nous nous bornerons donc à citer les faits qui ont une autorité notoire, et nous nous appliquerons surtout à signaler les résultats obtenus en France, comme nous intéressant plus directement.

Les importations des durhams aux États-Unis d'Amérique remontent, d'après les plus anciens souvenirs, à l'an 1783, treize ans environ après les débuts de Charles et de Robert Colling; depuis lors elles ont été continuées chaque année pour ainsi dire sans interruption: les éleveurs anglais évaluent à cent têtes le nombre de ceux qui ont été expédiés de 1837 à 1839, et à trois cents environ ceux compris dans la période de 1824 à 1840. En 1834, particulièrement, un M. Renick organisa un convoi de vingt reproducteurs qu'il amena pour le compte d'une société d'agriculteurs des vallées de Miani et de Scioto, dans les États de l'Ohio. La race paraît s'être répandue, dès 1797, dans le Kentucky, et, vers 1815, dans le comté de Rensselaer, d'où elle s'est étendue dans toute la contrée qui borde la rivière de New-York. Sous le rapport des résultats obtenus, on cite des rendements en lait de 22 à 34 litres par jour, avec le pâturage pour unique alimentation, et des rendements de viande nette de 634 kilogr. pour des vaches et de 1,357 kilogr. pour des bœufs bien engraisés.

Des importations dont nous ne connaissons pas l'importance exacte ont également été faites en Belgique: nous ne saurions en préciser la date d'une manière satisfaisante, mais nous les croyons récentes.

En ce qui concerne la France, les documents sont nombreux.

La première introduction du durham eut lieu en 1825 et

fut faite par M. Brière d'Azy (Nièvre), qui fit venir d'Angleterre six vaches et un taureau provenant du sang de Comet et de Favourite ; quelques années plus tard, deux autres importations eurent lieu par MM. Hunt et Brewter, tous deux fermiers de M. Brière d'Azy. Les établissements organisés par eux n'ayant point réalisé les résultats qu'on en attendait, le bétail provenant de ces trois importations fut en partie disséminé dans les localités voisines, et en partie vendu à MM. Hervieu, comte de Bouillé et Tachard : ce dernier a fondé sur un noyau de plusieurs bêtes, qu'il avait acquises de M. Hunt, la souche qu'il a perpétuée et qu'il possède encore aujourd'hui. Nous arrivons enfin aux importations effectuées par l'État et à l'organisation des vacheries d'expérience.

Dès 1836, le ministère de l'agriculture, préoccupé de l'amélioration de nos races de bétail et de la production de la viande de boucherie, fit importer par M. Yvart, inspecteur général des écoles vétérinaires, sept femelles et un mâle de la race améliorée, qui furent placés, à titre d'objet d'étude, à l'école vétérinaire d'Alfort.

Cet essai ayant été accueilli favorablement par les hommes de progrès, l'administration décida qu'une seconde importation aurait lieu, et en nombre suffisant pour, d'une part, revendre aux éleveurs qui se proposaient d'expérimenter la race un certain nombre de taureaux, et, d'autre part, constituer un noyau d'élevage au haras du Pin, plus favorisé qu'Alfort sous le rapport du climat et des herbages. Cette opération fut confiée MM. Yvart et de Sainte-Marie, qui ramenèrent d'Angleterre quinze mâles, dont douze destinés à une revente, et dix-neuf femelles pour la vacherie du Pin.

En 1839, deux ventes de taureaux furent faites, l'une au Pin, l'autre à Alfort : le succès ayant dépassé les espérances, de nouvelles importations furent résolues, et eurent lieu successivement par les soins de M. de Sainte-Marie, qui s'était acquis rapidement une grande réputation d'habileté dans l'appréciation des durhams.

De 1836 à 1848, le mouvement des importations introduisit en France cent huit mâles et quatre-vingt-cinq femelles.

Postérieurement, il y eut d'autres acquisitions encore; la plus considérable fut celle de 1849, destinée à la fondation à Versailles du grand Institut agricole supprimé quelques années plus tard.

Cependant l'expérimentation commencée au haras du Pin, en 1838, offrait des résultats satisfaisants; les animaux importés s'y acclimataient sans effort et se montraient plus productifs qu'à l'école vétérinaire d'Alfort; par suite, cette dernière vacherie fut bientôt jointe à celle du Pin.

Cette adjonction et les acquisitions nouvelles faites de 1840 à 1843 n'étaient pas néanmoins suffisantes pour permettre à l'administration de livrer aux acquéreurs un nombre de reproducteurs en rapport avec les demandes; d'autre part, un certain nombre de taureaux tombaient entre les mains des comices et se trouvaient épuisés dès la première monte; enfin, quelques autres se trouvaient, après l'acquisition, confiés à des métayers qui n'avaient garde de s'en servir. Par ces motifs, l'État songea à augmenter son effectif d'animaux disponibles et à porter ses opérations au centre des principaux pays d'élevage: c'était du reste un moyen de rendre l'acclimatation plus complète pour les reproducteurs destinés aux différents centres; c'était en même temps mettre à la disposition des fermiers, toujours peu disposés à faire des avances d'argent, des animaux dont ils n'eussent apprécié les qualités que beaucoup plus tard, et une occasion de se rendre un compte exact de l'influence des croisements dans les conditions ordinaires de la production.

C'est donc, nous le croyons, dans cet ordre d'idées extrêmement libérales que furent détachés du Pin et envoyés,

En 1843, à Saint-Lô (Manche).....	2 taureaux et 18 vaches.
En 1844, à Poussery (Nièvre).....	7 taureaux et 22 vaches.
En 1847, à la ferme-école du Camp (Mayenne)..	2 taureaux et 8 vaches.

Par des motifs d'économie, regrettables à plus d'un titre, ces divers dépôts furent successivement supprimés, et les animaux importés pour l'Institut de Versailles furent, à l'époque de la dissolution de cet établissement, envoyés dans les fermes régionales; mais l'effet produit resta; la race avait été jugée: la masse des éleveurs, éclairée sur la valeur des croisements

et les résultats offerts par les exhibitions du concours de Poissy, dont l'institution remonte à 1844, accepta cette introduction comme un bienfait pour l'agriculture nationale, et particulièrement comme avantageuse pour toutes les contrées où la fertilité des herbages et la douceur du climat permettent de l'entretenir. Dès lors les récriminations cessèrent, et l'administration, qui avait, dans la première période de l'importation, accordé des subventions aux comices et aux particuliers pour aider à l'acquisition des reproducteurs dans les ventes annuelles et publiques, put renoncer à ce mode de propagation des durhams; cette mesure, qui fut regrettée généralement, n'apporta aucun ralentissement dans les transactions, et nous avons vu, au contraire, s'élever, d'année en année, le prix moyen des animaux exhibés dans les ventes, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'extrait ci-joint des procès-verbaux d'adjudication.

De 1839 à 1848, 171 taureaux produisirent	177,881 ^f , 52,	soit par tête	1,040 ^f , 24
En 1858 la moyenne s'éleva à.....			1,110 "
En 1859..... 13 taureaux produisirent	16,605 ^f , 75,	soit par tête	1,277 ^f , 36
En 1860..... 11 taureaux produisirent	17,881 ^f , 50,	soit par tête	1,625 ^f , 50

Ces faits n'ont pas besoin de commentaires.

Le mode d'élevage usité dans les vacheries d'expérience ne diffère pas sensiblement de ce qui se passe en Angleterre : nous en avons parlé précédemment.

Isolement plus ou moins complet des mâles et suivant l'âge.

Liberté plus grande pour les jeunes femelles.

Pâturage en liberté pendant toute la saison d'été pour les génisses et pour les mères.

En hiver les jeunes taureaux, de six mois à l'âge d'un an, reçoivent, suivant leur poids vérifié à la bascule, le plus souvent mois par mois, une ration, valeur en foin, équivalant à 4 ou 5 pour 100 du poids vif, soit 3 à 5 kilogr. de foin, 15 à 20 litres de racine, 3 à 5 litres de farine, 1 litre d'avoine et 1 kilogr. de tourteaux.

En été, 20 à 25 kilogr. de fourrage vert, 4 à 5 litres de farine et 1 litre d'avoine environ.

Cette nourriture est augmentée suivant la croissance des sujets, et généralement on la diminue quand la croissance est

terminée, la proportion consommée par 100 kilogr. de poids vivant s'abaissant quelquefois jusqu'à 2 ou $2\frac{1}{2}$ à l'âge de trois à quatre ans.

En hiver les génisses reçoivent, depuis six mois jusqu'à un an, 3 à 4 kilogr. de foin, 15 à 20 litres de racines, 2 à 3 litres de farine et quelquefois du tourteau. De un an à dix-huit mois, la ration est d'environ 6 à 7 kilogr. de foin, 20 à 30 litres de racines, et rarement des farineux.

En été le pâturage, et, quand elles sont à l'étable, 15 à 30 kilogr. fourrage vert, suivant l'âge et suivant le poids; des farineux dans le jeune âge.

Les mères reçoivent en hiver 8 à 10 kilogr. de foin, 30 à 45 litres de racines quand elles allaitent ou qu'elles faiblissent. En été pâturage en liberté, ou, à l'étable, 40 à 60 kilogr. de vesces ou de trèfle vert.

Nous n'avons pas à traiter ici la question du travail, nous l'avons fait précédemment; du reste, les bêtes qu'on a fait jusque-là travailler dans les vacheries d'expérience n'ont point été soumises à ce mode de traitement dans un but d'utilité, mais seulement pour les faire maigrir.

Voyons la question du lait.

Les durhams sous ce rapport ont été fort critiqués, et il est juste de dire que bon nombre de vaches ne sont point du tout laitières; prises en masse, cependant, elles ne le cèdent guère, parmi nos races françaises, qu'aux flamandes et aux cõtentines.

Dans une expérience faite au Pin, avec le plus grand soin, en 1845, on a obtenu de vingt-deux vaches une production journalière de 297 litres de lait, c'est-à-dire une moyenne de 13 litres $\frac{1}{2}$ par tête.

Quatre cõtentines de la même vacherie, placées en tout dans les mêmes conditions, donnèrent ensemble 61 litres ou 15 litres $\frac{1}{4}$ par tête.

Une seconde expérience, faite le 1^{er} novembre de la même année, a donné, pour 20 litres de lait pris dans la traite de cinq vaches de Durham, 2^k,725 de fromage, façon Camenbert, et pour 12 litres de lait, empruntés à la traite de trois cõtentines, 1^k,740 du même produit.

Au point de vue de l'engraissement : parmi les bêtes livrées à la boucherie de 1841 à 1848, nous citerons les rendements obtenus à l'abattage de 9 animaux, bœufs ou vaches.

En masse, le poids total s'est élevé en viande nette à 4,888^k,500, soit en moyenne, par tête, 543^k,166 ou 66,62 pour 100 du poids vif.

Les taureaux sortis des vacheries d'exposition, et vendus aux enchères publiques de 1839 à 1846, ont été introduits dans les départements suivants : Allier, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Eure-et-Loir, Finistère, Gironde, Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Meurthe, Moselle, Nièvre, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine-Inférieure, Vendée et Yonne ; l'influence qu'ils ont exercée dans la production a été diverse, mais les résultats, bons ou mauvais, ont été constatés par les recherches les plus minutieuses et les renseignements fournis par les parties intéressées.

Sur la facilité d'entretien des taureaux durham de race pure, 69 renseignements favorables sur 85 ;

Et, relativement à leur fécondité, 78 renseignements favorables sur 83.

En ce qui concerne leurs produits mâles et femelles : au point de vue de la conformation, 73 renseignements favorables sur 78.

Au point de vue de la facilité d'entretien, 70 renseignements favorables sur 74.

Relativement aux qualités laitières, 43 renseignements favorables sur 43.

Sous le rapport de l'aptitude au travail : 16 renseignements favorables sur 19.

Et en particulier pour 90 produits mâles provenant de 20 taureaux : relativement

A la conformation, 90 renseignements favorables sur 90 ;

A la facilité d'entretien, 82 renseignements favorables sur 82 ;

A l'aptitude au travail, 10 renseignements favorables sur 11.

43 sujets ont en outre été signalés comme destinés à la monte.

Et en ce qui concerne particulièrement 122 femelles provenant de 31 taureaux de Durham, l'enquête a donné :

Sous le rapport :

De la conformation, 119 renseignements favorables sur 122;

De la facilité d'entretien, 118 renseignements favorables sur 121;

De la faculté laitière, 97 renseignements favorables sur 104.

Ces faits témoignent assurément en faveur des travaux et des efforts dont la race de Durham a été le centre de la part de l'administration publique.

Les appréciations ont pu varier tout d'abord, aujourd'hui la lumière est faite et l'opinion ne s'égare plus.

Les partisans des durhams sont nombreux; les éleveurs de la race ne se comptent plus.

Les travaux de M. le marquis de Torcy ont été signalés à l'article RACE DE DURCET; nous dirons ici quelques mots seulement de ceux qui ont été entrepris par MM. de Béhague, Aulclerc, Tachart et Salvat.

M. de Béhague habite le Loiret, à Dampierre; ses premiers essais avec la race de Durham remontent à 1842. Il a opéré des croisements entre le taureau de la race anglaise et des vaches des races charolaise, cotentine et du pays. Les bêtes normandes étaient acclimatées à la localité par une période d'élevage de quinze à seize ans; celles du pays étaient de nature chétive et trop pauvre pour donner de bons résultats: on les mit bientôt de côté. On n'eut pas lieu de se plaindre des métis durham-cotentins, mais les succès les plus complets vinrent de l'alliance du taureau durham et des vaches charolaises.

Sous le rapport de la précocité, on retrouve ici tous les avantages précédemment constatés sur les produits obtenus à Durcet; sous le rapport du travail, les durham-charolais se sont montrés inférieurs aux charolais purs.

Comme à Durcet, l'élevage est riche et rationnel; le mode anglais donne partout les mêmes résultats, c'est-à-dire les mêmes avantages.

A Dampierre on vérifie tous les mois, à la bascule, l'augmentation périodique du poids, et les rations sont calculées d'après les résultats offerts; cette méthode prouve, en outre,

l'avantage inappréciable de fixer particulièrement l'attention sur les sujets dont le développement ne marche pas en rapport avec la nature du régime ; on a pu constater ainsi que les animaux ont besoin, pendant la période de croissance, d'une plus grande quantité d'aliments que pendant la période suivante : ainsi de 5 à 18 mois la plupart des animaux métis ont consommé les équivalents en foin de 4 à 4 kilogr. $\frac{1}{2}$ pour 100 kilogr. de poids vivant ; de 18 à 30 mois, la proportion s'est réduite à 3 % du poids vif, et, à partir de 30 mois, la consommation est restée stationnaire entre 2 et 2 $\frac{1}{2}$; l'accroissement mensuel a oscillé constamment entre 20 et 30 kilogr., soit 240 à 300 kilogr. par an.

Nous avons cherché à compléter sur les tableaux de consommations de la vacherie de M. de Béhague les résultats offerts par l'alimentation des jeunes animaux de concours de la vacherie de Durcet : les faits sont à peu près les mêmes.

Voici, du reste, le tableau de l'accroissement de quatre jeunes mâles de la vacherie de Dampierre.

	De 1 jour à 1 an.	De 1 an à 2 ans.	De 2 ans à 30 mois.
1 durham-charolais, né le 13 juin 1846, pesant vif.....	302 ^k	620 ^k	710 ^k
1 durham-charolais, né le 25 juin 1846, —	382	750	788
1 durham-normand, né le 28 juin 1846, —	355	655	730
1 durham-normand, né le 4 sept. 1846. —	303	635	690
Totaux.....	1,342	2,660	2,918
Moyenne par tête.....	335	655	729

L'accroissement moyen a donc été par tête, pour la première année, de 335 kilogr. et pour la seconde de 655 kilogr., c'est-à-dire que, pendant cette dernière période, ils n'ont augmenté en poids que de 320 kilogr. ; c'est déjà une légère infériorité ; mais cette infériorité se révèle d'une manière fâcheuse dans le cours de la troisième année ; en effet,

Puisque l'accroissement à 1 an s'est élevé à.....	335 ^k »
Il aurait dû être à 2 ans également de.....	335 »
Et à 2 ans et demi de.....	<u>467 05</u>
Ce qui aurait porté le poids total à.....	837 ^k ,05
Or il n'a été que de.....	<u>729 »</u>
Différence.....	108 ^k ,05

Ces faits mettent en évidence, une fois de plus, qu'il est de l'intérêt des éleveurs de nourrir très-abondamment les jeunes animaux jusqu'au moment où l'activité de la vie organisante vient à faiblir ; que cette époque est variable suivant les races, et qu'en ce qui concerne celle de Durham on doit se hâter de liquider l'opération quand les animaux arrivent à l'âge de trois ans.

Les prix remportés par la vacherie de Dampierre, dans les concours de bêtes grasses et dans les concours régionaux, sont très-nombreux ; la distinction des sujets qui composent aujourd'hui cet établissement le place haut dans l'estime de tous.

L'organisation de la vacherie Durham de M. Auclerc, à Bruire près Saint-Amand-Montrond (Cher), date aussi de 1842 : elle repose sur le sang d'un taureau de grand mérite qui fut acheté au Pin, à cette époque, par le comice de Saint-Amand.

L'établissement de Bruire se composait alors d'animaux des races charolaise, marchoise, bretonne et auvergnate de Salers, plus ou moins croisées entre elles ; l'influence du jeune taureau ramena à un type précis tous ces éléments complexes, et ce type fut consolidé par une nouvelle alliance du père avec les génisses de premier croisement ; l'opération fut continuée avec un second mâle acheté par M. Auclerc, en 1843, à la vente publique du Pin ; plus tard avec deux taureaux provenant des étables de M. Tachard, et enfin avec un cinquième provenant directement d'Angleterre et qui fait la monte actuellement ; d'autre part, le nombre des mères fut augmenté par une importation de plusieurs femelles, faite par M. Auclerc fils.

La vacherie de Bruire compte actuellement douze bêtes pures et un nombre considérable de croisements dont les caractères sont aujourd'hui très-accentués.

Au point de vue de la production du lait, l'influence de *Malek-Adel* s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; sa mère Mathilde était une des meilleures laitières des étables du haras du Pin.

Sous le rapport du travail, les produits purs et croisés, au dire de M. Auclerc, laissent peu à désirer : il est vrai que, pendant cette période de leur existence, ils perdent généralement

le caractère lourd et massif qui distingue les animaux purs, mais il fait retour amplement lors de la mise à l'engrais, qui a lieu ordinairement vers l'âge de 6 à 8 ans ; leur poids varie à cette époque entre 5 à 600 kilogr. de viande nette à l'abattage ; les jeunes, qui ne sont point vendus pour la reproduction et qui restent en excédant sur les besoins du service, sont engraisés à trois ans et fournissent généralement de 4 à 500 kil. net ; les vaches sont, suivant les circonstances, engraisées à différents âges, pendant deux à trois mois seulement, et rendent de 3 à 400 kilogr.

A poids égal, les métis paraissent consommer moins que les sujets de race commune ; ils sont aussi moins délicats sur le choix des aliments. Du reste tous les animaux de Bruire sont soumis à la stabulation, et ne jouissent en liberté que du pâturage d'automne.

La réputation que M. Auclerc s'est acquise dans la question de l'élevage lui a souvent fait décerner, dans les comices de sa contrée, des prix hors ligne et non prévus par les dispositions du programme ; au concours général de 1849, il obtint une grande médaille d'or et la distinction honorifique que méritaient ses travaux ; depuis, son bétail a figuré chaque année dans les concours de sa région, et toujours avec succès ; en 1859, notamment, il remporta à Auxerre trois premiers prix et un second.

M. Tachard, dans le Cher également, a jeté les fondements de sa souche sur des importations effectuées en 1825 par M. Brière d'Azy et postérieurement par les deux fermiers anglais qui s'étaient fixés dans la Nièvre. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer ici que la première importation comprenait seule des sujets de la race améliorée, et dont l'origine remontait jusqu'au bétail de Charles Colling, si l'on en croit l'affirmation contenue dans le certificat délivré, le 17 septembre 1853, par M. Benoît d'Azy, certificat inséré au Herd-Book français publié en 1855.

M. Tachard acheta les produits provenant des six vaches de la première importation, et quelques autres dont les caractères s'éloignaient du premier type ; ces derniers furent réformés dans un très-court délai, et sa souche actuelle résulte en to-

talité d'un jeune mâle et de deux femelles issus du premier convoi ; nous la croyons la plus ancienne de celles introduites en France, et elle ne le céderait à aucune autre, sous le rapport de la valeur du sang ; nous ajouterons qu'il est à notre connaissance que M. Tachard a produit assez fréquemment des sujets d'une finesse extrême, et chez lesquels une certaine légèreté se produisait comme conséquence. Ses acquisitions, si nous sommes bien informé, remontent à novembre 1827 et à mars 1828 ; il effectua dès le début et plus tard divers croisements avec la race charolaise, celle de Salers, et particulièrement avec une bête de race commune dont le prix d'acquisition ne dépassait pas 50 fr. ; le produit qui en résulta obtint un premier prix de Poissy et fut vendu 1,200 fr. ; tous les croisements furent excellents.

La souche fut reproduite par elle-même jusqu'en 1845, époque à laquelle fut faite l'acquisition du taureau *Canute*, au prix de 4,900 fr. : très-charnu et près de terre, cet animal était très-propre à corriger les indices de légèreté que nous avons signalés : les résultats furent excellents et fort appréciés des éleveurs ; ses produits furent recherchés. Onze ans plus tard, vers 1856, M. Tachard importa d'Angleterre le taureau Lord Maynard, choisi par M. R. de la Tréhonnais dans les étables de Jonas Webb.

Sous le rapport du produit en lait, cette souche laisse peu à désirer ; presque toutes les mères sont laitières.

Au point de vue du travail, il n'y a pas lieu sans doute de la comparer aux animaux de races communes, beaucoup plus forts et mieux musclés ; néanmoins M. Tachard en paraît satisfait, bien que ses bêtes de service manquent généralement d'aspect ; il n'en fait du reste travailler qu'un nombre infiniment restreint : les concours de bêtes grasses et les ventes de reproducteurs lui laissent peu d'excédant.

Quant à la précocité, à la qualité de viande et aux poids, les rendements et les résultats sont en général identiques aux faits qu'on observe ailleurs, dans les étables bien tenues.

M. Tachard vend chaque année neuf à dix reproducteurs et généralement à haut prix, soit en mâles, soit en femelles ; ses produits sont en réputation ; un grand nombre des éleveurs ac-

tuels ont été assez heureux pour se pourvoir chez lui. On trouve d'ailleurs une preuve des succès qu'il obtient dans le nombre des médailles remportées dans tous les concours, lesquelles formeront bientôt la centaine. Il a également remporté la grande coupe de Poissy en 1853 et en 1854.

Le contingent de ses étables comprend en animaux purs, au moment où nous écrivons, 63 têtes de divers âges.

Les travaux de M. Adolphe Salvat, propriétaire à Nozieux (Loir-et-Cher), datent de 1843 ; à cette époque il acheta de M. Malingié, directeur de la ferme-école de la Charmoise, plusieurs animaux durham de pur sang.

Au début, la vacherie comprenait le taureau *le Duc* et 4 vaches pures, 2 vaches hollandaises, 16 femelles à divers croisements et 2 vaches de race locale.

Ces éléments furent consolidés de 1843 à 1860 par l'emploi de sept taureaux différents.

Jusqu'en 1856 la vacherie de Nozieux dut conserver tous ses produits purs et éliminer successivement les croisements ; ce n'est guère que vers cette époque qu'il devint possible de livrer à la boucherie et aux éleveurs un certain nombre d'animaux de choix.

L'établissement de M. Salvat ne comportant ni prairies ni pâturages, la stabulation permanente était une nécessité pour les femelles comme pour les mâles ; on ne les sort au dehors qu'une ou deux heures par jour, pendant le temps nécessaire au nettoyage des étables. En été, les mères reçoivent à discrétion et dans des mangeoires les fourrages verts de chaque saison ; en hiver leur nourriture se compose de paille hachée, de balles, betteraves, navets, tourteaux et drèche de brasserie, préalablement fermentés.

Les mâles destinés à la reproduction sont soumis à un système d'isolement plus ou moins complet, dans des boxes avec paddocks, ou sous des hangars aérés, où ils ne paraissent pas souffrir du froid, même pendant les gelées d'hiver. La nourriture et les soins ne faisant jamais défaut, la croissance est toujours rapide.

La plupart des vaches de Nozieux sont laitières ; il en est qui donnent jusqu'à 22 litres de lait, un mois après le vêlage.

M. Salvat fait travailler ses bœufs durham; il en a huit en ce moment; nous ignorons s'il en est parfaitement content; néanmoins, comme ils sont nourris fortement, il y a lieu de penser que cette destination ne leur est point nuisible.

Sous le rapport de l'aptitude à prendre la graisse, la souche de Nozieux doit être classée très-haut, aussi bien en ce qui regarde le poids atteint par les bons animaux que pour les succès nombreux obtenus dans les concours, ainsi que nous le verrons plus loin.

Comme reproducteurs, il suffira de citer, pour en donner une idée, les ventes faites de 1848 à 1859; ces ventes comprennent 21 mâles et 26 femelles de pur sang, parmi lesquels plusieurs veaux et un vieux mâle de dix ans; plus 40 métis; en tout 57 têtes qui ont trouvé preneurs à bons prix.

Sous le rapport des concours :

L'élevage de M. Salvat lui a produit jusqu'à ce jour 43 médailles et 33 prix en argent d'une valeur de 22,000 fr. environ.

Au 31 décembre 1859, la vacherie de Nozieux comptait 34 têtes.

En résumé, l'extension toujours croissante de la race de Durham en Angleterre, en France, et dans toutes les contrées où elle avait d'abord pénétré, est la preuve la plus solide des avantages qu'elle présente à l'élevage en général: les hauts prix qu'on obtenait du temps de Charles Colling n'ont pas fléchi de nos jours, témoin la vente assez récente de *Master Butterfly*, par le colonel Townley, au prix de 33,000 fr.; chez nous, les éleveurs de bétail n'estiment pas encore assez les reproducteurs d'élite pour dépasser les prix courants de *mille, deux mille et trois mille francs*; mais nous nous éloignons du temps où, pour 400, — 500, — 600 fr., on obtenait les meilleurs mâles.

La précocité des durhams diminue les chances de pertes et permet de réaliser, dans un espace de temps plus court, tous les sujets en excédant sur les besoins du service.

La question des croisements, après avoir excité les critiques les plus violentes, paraît avoir décidément fait largement son chemin; les métis *durham-manceaux, cotentins, bretons, sa-lers et charolais*, deviennent de plus en plus nombreux, et nous

connaissions bon nombre d'éleveurs de cette dernière race qui ont aujourd'hui dans leurs souches *un huitième* de sang anglais, sans qu'il y paraisse davantage que par une plus grande distinction et une plus grande symétrie dans la conformation. Il résulte de cette alliance une plus grande rapidité dans le croît et une disposition à graisse plus caractérisée; les facultés laitières paraissent assez généralement, chez les races qui ne la possédaient point antérieurement au croisement, mais elles faiblissent quelquefois chez celles qui dès l'abord se distinguent sous le rapport de cette spécialité. L'aptitude au travail ne diminue pas sensiblement chez les métis; ils résistent également aux insectes et à la chaleur qui tourmentent les animaux purs, sous un climat moins régulier que celui de l'Angleterre; d'autre part, les sujets croisés tendent à porter dans les muscles la graisse qui chez les durhams reste, à l'état de couches épaisses, entre la chair et la peau. Quant à l'opportunité des croisements dont il s'agit, c'est affaire de conditions locales: elles ne sont point les mêmes partout. La race pure devient lourde et forte, elle a besoin dans le jeune âge d'une alimentation proportionnelle à son développement futur: cette disposition qu'elle avait avant Colling n'a pas faibli depuis lui, et nous croyons qu'il serait imprudent d'entreprendre des opérations de ce genre dans les contrées où les pâturages n'ont pas une certaine richesse, à moins qu'il ne devienne possible d'obvier par la stabulation à cette infériorité.

L'idée qui a donné naissance à l'introduction des durhams s'est agrandie successivement; nous lui devons l'organisation des concours d'animaux gras, où nous voyons chaque année quelques sujets de 3 ans aussi mûrs et deux fois plus gras que nos bœufs de 5 à 6 ans; nous lui devons les concours de reproducteurs, où sont primés généralement les animaux les plus aptes à accumuler en eux-mêmes le produit d'une alimentation qui, dans les cas ordinaires et antérieurs à notre époque, servait à l'entretien d'une activité musculaire dont nous n'avons plus besoin, du moins dans les mêmes limites; c'est encore à cette idée que nous devons l'étude des qualités de la viande de boucherie, celle du rendement net, et celle de la forme qui

fournit les meilleurs morceaux dans les plus larges proportions. Sans doute ces questions diverses n'étaient point étrangères aux éleveurs et aux engraisseurs qui furent nos devanciers ; mais la plupart d'entre eux ne possédaient ces notions que par intuition pratique et n'avaient point encore essayé de les formuler en chiffres. Honneur donc aux hommes courageux qui ont pris cette initiative, et qui ont poursuivi leur tâche sans s'inquiéter des clameurs dont ils ont été l'objet ! L'œuvre est devenue impérissable, et si la race de Durham devait jamais disparaître, le type à grasse se reproduirait aussitôt dans la plupart de nos races locales.

L'importation fut faite dans un but d'économie publique et sous l'influence des préoccupations qu'avait fait naître la cherté croissante de la viande ; il était devenu manifeste que les bons durhams consomment moins, proportion gardée, que la plupart des animaux de race commune, chez lesquels, par suite d'une domestication incomplète, les instincts naturels restent toujours en éveil ; d'autre part, il était devenu constant que la ration nécessaire au simple entretien de la vie était moindre chez les jeunes que chez les bêtes d'un âge adulte : il y avait économie sur tous les points, et l'on pouvait s'attendre à voir, dans un laps de temps plus ou moins éloigné, diminuer le prix de la viande, par suite d'une grande augmentation dans la production. L'augmentation prévue s'est réalisée, et, depuis dix à douze ans, nous voyons graduellement s'accroître ce genre de consommation ; mais les *baux à court terme* ayant successivement remplacé les fermiers dans leur première situation, les propriétaires du sol ont gagné seuls en cette affaire. La difficulté, malgré les progrès accomplis, reste donc encore aujourd'hui la même, et, des deux inconnues du problème, la première seule est dégagée.

RACE DU FIFESHIRE.

C'est un peu, sinon tout à fait, en souvenir du passé qu'on a conservé le nom de race à la population actuelle de la presqu'île de Fife, où l'on ne trouve plus que des métis très-divers, « dont les types ne sont pas assez fondus les uns avec les

autres pour offrir une série de caractères uniformes. » En effet, aucun trait constant ne les rapproche, ni la taille, ni l'aspect, ni la conformation. Nous avons trouvé, en France, plus d'une région où les existences sont tout aussi bigarrées que sur ce point. Voici des animaux sans cornes, mais beaucoup d'autres en portent, sans que la direction ou la longueur se ressemblent; souvent la forme est grossière et peu gracieuse, souvent on la trouve anguleuse et défectueuse. La robe dominante est noire; on la voit aussi noire, mélangée de blanc. Comme en France également, tout ce bétail semble s'être parfaitement adapté au milieu dans lequel il vit; il est rustique et s'entretient convenablement avec des aliments de qualité médiocre; sa croissance est lente, sa maturité est tardive, mais enfin il donne une viande suffisamment bonne et du lait en quantité satisfaisante. Sa situation intermédiaire entre les divisions septentrionale et méridionale de l'Écosse l'a mêlé à des races très-diverses: d'un côté, c'est une espèce très-commune; de l'autre, c'est la race à tête nue d'Angus (*voy.* ce mot).

Une autre cause a favorisé l'état actuel de la population: l'extrême division des propriétés, qui, ne permettant pas la conservation ou l'établissement de grandes vacheries, réduit au contraire le nombre des existences jusqu'à faire, de l'unité individuelle, tout ce que chacun peut nourrir de bétail. Dans ces circonstances, l'homogénéité des races n'existe plus nulle part, mais les individualités acquièrent une plus grande importance. On les choisit relativement aussi hautes en valeur que possible, et on les traite souvent avec une sollicitude qui ne peut plus atteindre les troupeaux en masse. Dans ces circonstances encore, la vache est toujours laitière, assez bien douée même en général, et ne saurait être vouée à une autre destination, car celle du travail nécessite déjà l'entretien de deux têtes au moins; or ce n'est plus la condition à laquelle s'applique notre remarque.

Autrefois le bétail de Fife offrait des qualités qu'il n'a plus: c'est au temps où le domaine de Falkland entretenait une famille d'élite, dont l'influence se faisait ressentir de proche en proche dans tout le comté, auquel il fournissait des reproducteurs de mérite. On n'est pas d'accord sur l'origine

première de cette grande famille, complètement perdue aujourd'hui ; mais elle était bonne laitière, et avait doté de cette faculté la population bovine de toute la contrée. Elle était de couleur noire, souvent tachetée de blanc, avec la peau d'une teinte jaune orangé ; elle avait des cornes courtes et très-blanches, tournées en haut d'une manière assez caractéristique pour la distinguer. Une fois dispersée, par suite des événements politiques qui ont changé la destination du domaine de Falkland, cette race s'est peu à peu éteinte, et, avec elle, le précieux foyer des qualités de la population du comté de Fife. A son tour celle-ci a perdu : faute de reproducteurs semblables, elle n'a pu se maintenir au rang qu'elle a occupé sur l'échelle de l'espèce. Elle n'offre donc plus qu'un mince intérêt aujourd'hui, à l'époque précisément où de grandes améliorations culturelles auraient permis de l'élever encore et de lui faire atteindre « un degré supérieur à toutes celles du royaume, sous ce double rapport : — aptitude à l'engraissement, — faculté de donner du lait. »

On a conseillé aux éleveurs de ce comté de changer leur spéculation, d'abandonner la production du lait et de se faire producteurs de viande. La chose était possible dans une partie de la contrée, et le conseil a été suivi dans une certaine mesure. Les races d'Angus et de Durham sont intervenues ; des croisements ont été entrepris, et de nouveaux résultats se font jour. Ils ont été interprétés et appréciés au mot **ANGUS**, auquel le lecteur voudra bien se reporter.

RACE DE GALLOWAY.

Plus rapprochée en somme des races de montagnes que de celles des plaines, la galloway est intermédiaire entre ces types extrêmes. Elle répond par cela même à l'état de productivité des terres qu'elle peuple et aux conditions particulières du climat, dont le caractère général est l'humidité. Sa principale aptitude est la production de la viande, qu'elle donne en bonne qualité, tendre et marbrée. Son poids est en rapport avec son volume, sinon supérieur ; mais, à trois ans, il ne dé-

passé guère 315 kilogr. en moyenne : on peut ajouter 100 kil. ou même un peu plus.

La couleur préférée est le noir : elle est donc prédominante. On la considère comme indiquant un tempérament robuste et comme une preuve de la pureté du sang. La forme générale du corps est pleine et compacte (fig. 59) ; les membres sont courts et charnus jusqu'aux genoux et aux jarrets. La poitrine est très-développée chez les sujets d'élite ; la partie inférieure du cou, d'ailleurs un peu grossier lui-même, est souvent déshonorée par un fanon volumineux et dont l'inutilité n'est que trop notoire ; les côtes sont très-longues et forment un caractère spécifique de la race ; elles sont aussi très-charnues et fort estimées des consommateurs : la côte du galloway est appréciée comme un morceau de choix ; quoique épaisse, la peau est souple et douce à la main ; le poil est long et sans rudesse. La race est robuste, très-docile et d'humeur facile ; elle mange vite et profite bien quand on la mène sur les pâturages qui lui conviennent. Ici le sol se couvre bien plus de gramens, de juncs et de plantes herbacées diverses, que de bruyères ; c'est aussi la sorte d'aliments que les galloway utilisent le mieux. Médiocre laitière, la femelle tarit promptement ; mais ce caractère, d'ailleurs commun à d'autres races des montagnes de l'Écosse, peut bien tenir à cette circonstance très-déterminante que, toujours dirigée vers l'appétit à l'engraissement, la race n'a jamais été recherchée dans le sens de la production du lait. Toutefois, la petite quantité produite est au moins très-riche en crème, c'est-à-dire en beurre. La tête est dénuée de cornes, même chez le mâle. Dans une race exclusivement élevée pour la boucherie, ces appendices sont inutiles ; ils ne valent pas, à la vente, la quantité de nourriture employée par l'économie à les produire.

Le bétail de cette contrée concourt à l'approvisionnement de Londres, où il en vient quelque vingt mille par an. Il quitte le pays d'élevage de deux à trois ans et descend ensuite vers le sud, aux approches de l'arrière-saison ; il est particulièrement conduit dans les contrées de Norfolk et de Suffolk, où des nourrisseurs anglais le reprennent. Ceux-ci les hivernent avec

du foin, de la paille et des racines, puis les engraisent au pâturage pendant la saison suivante. On les trouve au marché de Smithfield à partir de Noël jusqu'au mois de juillet. D'autres sont dirigés vers les plaines et les vallées du comté de Dumfries, où se fait leur engraissement.

Toutefois, la race de Galloway perd du terrain dans cette vaste contrée ; les races d'Ayr et de Durham semblent devoir la chasser vivement devant elles.

Les commencements du galloway ne sont pas toujours très-riches ; on l'élève généralement d'une façon très-rustique et telle que le commande l'état de l'agriculture. L'existence sérieuse du bétail n'est possible qu'à ce prix dans toutes les situations générales quelconques. Les veaux tettent leurs mères : nous avons dit qu'elles n'ont rien de trop à leur offrir ; ils vivent ensuite des herbes grossières des pacages, et la mauvaise saison se partage entre le séjour aux champs et un régime stabulaire où la crèche ne reçoit habituellement que de la paille et du foin médiocre ou tout au moins grossier. Bien que les fermiers aiment et recherchent volontiers les occasions d'aller acheter et vendre du bétail sur les marchés, comme vont à la bourse des spéculateurs d'une autre espèce, le grand commerce des produits de l'élevage est néanmoins aux mains des bouviers du Norfolk, qui règlent leurs achats en billets. C'est une source d'inquiétudes pour les vendeurs, qui enregistrent plus d'un mécompte.

Les génisses qu'on ne doit pas garder pour la reproduction sont presque toutes livrées à l'opérateur et soumises à la castration dès l'âge de deux mois. Elles restent inférieures au bœuf sous le rapport de la taille, mais elles prennent mieux la graisse ; leur chair est plus délicate et d'un prix plus élevé. Cette pratique limite certainement le choix des femelles pour la reproduction ; mais elle s'est généralisée sous l'appât du gain et fixée par spéculation au plus jeune âge possible. Autrefois, l'opération ne se faisant qu'à un âge plus avancé, les éleveurs étaient plus sûrs de conserver à la génération les bêtes les mieux douées.

Ceci était d'une grande importance en ce pays où les fermiers n'ont jamais attaché une assez grande attention au

choix raisonné des reproducteurs. Il y a là un danger. La race de Galloway était bien appropriée à la nature du pays, dont elle est un des produits considérables ; il y a lieu à ne pas l'abandonner à la reproduction de hasard ; il y a lieu à chercher à l'améliorer toujours par elle-même en la forçant à s'élever parallèlement aux progrès de l'agriculture locale ; sans cela elle perdra, sera envahie de toutes parts, et, comme le bétail de Fife, disparaîtra après avoir perdu un à un les avantages qui la recommandent encore aujourd'hui.

Deux améliorations sont urgentes ici : une sélection plus réfléchie, qui donnera de meilleurs produits, et une alimentation un peu plus abondante dans le jeune âge pour prévenir toutes les imperfections qui résultent d'une insuffisance notoire.

RACE DE GLAMORGAN.

Bien qu'il ne soit pas d'une grande uniformité, le comté de Glamorgan nourrit une population de bêtes bovines à caractères assez distincts et assez constants pour constituer une race bien définie, dit David Low. Seulement la taille varie chez les individus, selon qu'ils sont originaires des parties élevées ou qu'ils appartiennent aux parties basses de la région.

D'autres différences résultent de même de la nature des aliments. Sur les hauteurs, par exemple, c'est-à-dire au nord de la contrée, les grossiers herbages des montagnes produisent des animaux plus petits, d'une forme grossière et robuste, agiles comme tous les montagnards et d'un développement tardif. Dans la vallée, au contraire, vers le sud, les herbages, composés d'herbes fines et renforcés des fourrages substantiels que procurent des terres plus fertiles, poussent le bétail et lui donnent à la fois plus de taille, plus d'ampleur et une plus grande aptitude à l'engraissement précoce. On le voit, la loi est constante et partout la même : n'est-il pas surprenant qu'elle soit restée si longtemps méconnue par la pratique ?

Bien qu'ils n'atteignent pas aux plus fortes proportions, les glamorgan de la contrée basse appartiennent néanmoins en-

core à la classe des grandes races bovines. « Leurs cornes sont petites (fig. 60), fines, un peu courbées en haut vers la pointe; dans la variété des collines même, cette courbure des cornes est encore plus prononcée; la peau est généralement jaune orangé, et les individus chez lesquels cette couleur prévaut sont les plus estimés; le poil est brun foncé, ordinairement mêlé de blanc, et en général uniformément marqué de cette dernière couleur sous le ventre et formant une raie le long de l'épine dorsale; la poitrine est bien conformée, avec développement modéré, et la chair est supérieurement marbrée. Les vaches sont extrêmement bonnes laitières; elles donnent une crème jaune abondante. La laiterie domestique a toujours été un objet important dans cette partie du pays de Galles aussi bien que dans les autres, et, par ce motif, on y a recherché et obtenu, dans les races de la contrée, la faculté de donner du lait en abondance. Sous ce rapport, les vaches du Glamorgan diffèrent essentiellement de celles de Hereford et de North-Devon, chez lesquelles l'attention des éleveurs s'est exclusivement dirigée vers l'engraissement, et nullement vers les qualités laitières. »

Divers croisements ont été tentés avec les hereford et les devon sans qu'on ait eu lieu d'être très-satisfait du résultat. Dès lors on a eu la sagesse de s'arrêter dans cette voie, et de revenir au mode de reproduction de la race par elle-même. Une sélection intelligente a suffi pour ramener la race à un degré supérieur sous les rapports de la symétrie des formes, de la précocité du développement et du poids. Quelques animaux ont même pu, dans les concours, soutenir la comparaison avec les durham et les hereford, qui leur étaient inférieurs au point de vue de la faculté laitière. Ce premier pas fait dans l'amélioration était un encouragement à persévérer; mais on a cru pouvoir hâter le résultat en faisant intervenir le sang durham. Alors un enseignement très-net a encore été donné à la pratique. Partout où le durham a trouvé la vache de Glamorgan préparée à le recevoir, il a accompli son œuvre, élevé la taille, l'aptitude à l'engraissement et la valeur économique des produits. C'est qu'il était soutenu dans son influence d'améliorateur par la richesse du sol et par l'état plus avancé de l'agri-

culture, par les forces toujours actives d'une alimentation substantielle dont les effets avaient déjà été marqués sur le développement et l'expansion des facultés des mères ; partout ailleurs il a de même déposé le germe de ses qualités, mais, ne trouvant pas, au même degré, les conditions favorables à sa complète évolution, il a plus ou moins avorté, ainsi que cela devait être. Cependant l'expérience était tout à l'avantage du durham sur les points les plus fertilisés, et l'observation n'a point été perdue. On s'est dit qu'il fallait étendre et perfectionner les cultures fourragères pour réussir avec une race d'une grande valeur économique, et l'on s'est mis résolument en marche pour atteindre cet important résultat. Ainsi s'est trouvée clairement élucidée la question du bétail dans le comté de Glamorgan : reproduction de la race par elle-même au moyen de la sélection partout où elle ne répondait pas encore à la nature des lieux ni à leur état agricole ; introduction du sang durham sur les points ou d'abondantes nourritures, dues à une plus grande fertilité du sol, assuraient la fécondité des germes d'amélioration demandée à la grande et forte race ; impossibilité de faire réussir une race exigeante, ou seulement ses métis, sur des terres dont le degré de richesse n'est point encore en rapport avec les besoins développés, avec la nature expansive de cette race.

D'où vient que la pratique routinière des éleveurs de bétail se montre si fréquemment réfractaire aux leçons de l'expérience ? Cette dernière est toujours si précise dans ses démonstrations qu'il suffirait d'un peu d'attention facile pour prévenir les mécomptes de toute sorte qui ont partout signalé les tentatives irréfléchies de perfectionnement des animaux.

Les Anglais n'ont pas toujours été à l'abri des erreurs et des fautes que nous avons si généralement et si légèrement commises en France. Ici, par exemple, ils se sont adressés aussi à la race d'Ayr, qui ne pouvait rien apporter à celle du Glamorgan, tout aussi bonne laitière assurément, et qui avait, sur l'étrangère, l'immense avantage résultant de l'indigénat.

RACE DE HEREFORD.

Nous voici dans un comté aux riches cultures, en présence de l'une des plus grandes et des plus lourdes races de l'Angleterre, en face d'une création moderne, œuvre de pratique intelligente et savante d'un homme qu'en France nous aurions sans doute qualifié de vacher ou de laitier, mais que les Anglais, plus que nous puritains en fait de langage, ont désigné par cette périphrase un peu longue : « employé, spécialement chargé, chez un particulier, du soin de la laiterie. »

Avant d'avoir été améliorée par la race actuelle, due au génie de Tomkims, qui avait cessé d'être l'*employé* en question, la population bovine du Herefordshire était, paraît-il, extrêmement variée et bigarrée quant aux formes, et répondant, quant à la taille, ainsi que le veut la loi de la nature, aux ressources de l'alimentation plus ou moins abondantes des localités, tantôt élevées et montagneuses, un peu arriérées sous le rapport cultural, tantôt planes et basses, fertilisées par une agriculture plus intelligente ou plus facile sur tous les points; cependant, la taille était relativement haute. A cette époque, la spéculation du laitage était dominante dans le comté, et David Low croit pouvoir établir en fait que cette direction donnée à la tenue du bétail avait dû le faire composer d'animaux de provenances très-diverses, « n'ayant de caractères communs que leur aptitude à donner beaucoup de lait. Les uns étaient noirs, d'autres rouges, et si loin de présenter la similitude d'une même race ou famille qu'un savant observateur du siècle dernier pensa qu'ils provenaient d'un croisement entre le bétail du pays de Galles et les longues cornes. Toutefois, si l'on en juge par les restes de l'ancienne race, qui existent encore, il semble que le plus grand nombre de ces animaux devait appartenir à une race de bétail rouge, qui, par sa couleur et la courbure supérieure de ses cornes, ressemblait aux espèces grossières du Devon. »

Telle était, vers 1769, la population bovine du comté, hétérogène par le sang et vouée à la spéculation de la laiterie. A cette époque, Benjamin Tomkims reçut deux nouvelles va-

ches achetées comme laitières ; mais, au lieu de produire abondamment du lait, elles engraisèrent avec une facilité et une promptitude peu communes. Frappé de ces faits, Tomkims résolut de les faire servir à la création d'une nouvelle race dont l'aptitude à l'engraissement serait la faculté dominante, la spécialité. Il épousa la fille de son maître, acheta les deux bêtes à grasse et se mit à l'œuvre. L'une des deux vaches, au manteau blanc, fut nommée *Pigeon* ; l'autre, à la robe d'un beau rouge, tachetée de blanc à la face, fut appelée *Mottle* : elles formèrent si bien la souche de la famille de Tomkims que ces deux couleurs sont restées comme les traits distinctifs de la race actuelle du comté de Hereford. D'autres vaches, aussi semblables que possible à *Mottle* et à *Pigeon*, furent cherchées avec soin dans la race existante, et livrées à un taureau dont la conformation et l'aptitude s'en approchaient aussi ; puis les produits, convenablement essayés dès leur plus jeune âge, furent ou conservés ou écartés, suivant qu'ils se montraient suffisamment aptes ou réfractaires à l'engraissement. Toutes les femelles quelconques disposées à produire de la viande, et d'où qu'elles fussent, entraient sans difficulté dans le troupeau de récente formation ; mais les mâles furent pris invariablement parmi leurs produits. Bientôt, cependant, la porte de l'étable fut fermée aux achats du dehors, et son repeuplement se fit exclusivement par les élèves de Tomkims.

Son point de départ est facile à déterminer : recherche intelligente des individualités les mieux douées sous le rapport de l'aptitude à l'engraissement afin de former un premier troupeau d'élite ; multiplication de ces individualités et choix très-attentif, parmi les produits, de ceux qui montraient le plus de supériorité relativement au but très-bien défini qu'il s'agissait d'atteindre. Arrivé à ce premier degré, qui se résume tout entier dans l'attention et les connaissances qui ont présidé à l'établissement même du troupeau, c'est le mode des accouplements consanguins qui a continué l'œuvre commencée ; seul il pouvait communiquer aux générations suivantes la permanence et l'uniformité des caractères extérieurs, cette qualité particulière et intime qui permet aux forces de l'économie de

s'équilibrer d'une certaine façon, en se fixant d'une manière définitive pour constituer race. Ceci est le point délicat de la pratique. Bakewell, contemporain de Tomkims, l'a poussée plus avant que lui en amalgamant plus complètement entre eux les premiers couples sur lesquels il a opéré ; mais Tomkims n'en a pas moins obtenu de brillants succès ; car sa création, en se répandant peu à peu, a successivement amélioré et perfectionné l'ancienne population bovine du comté en possession aujourd'hui de la belle et bonne race de boucherie dite de Hereford, dont la souche n'a été autre que la race due aux persévérants efforts du plus célèbre éleveur de la contrée.

« Tomkims, vivant très-retiré et sans prétentions, dit David Low, montrait peu son bétail, n'en parlait guère, et ne dissertait jamais sur les moyens, bien simples assurément, à l'aide desquels il l'avait conduit à un état de perfection très-marqué. Aussi, et grâce à cette réserve, ce ne fut que lentement que le mérite de sa souche se fit connaître de proche en proche et que son influence se fit sentir ; en sorte que, nonobstant l'époque très-récente de son amélioration, le public semble croire que la race de Hereford a toujours été pourvue des qualités supérieures que tout le monde lui reconnaît aujourd'hui. Cependant, les progrès de cette race, s'ils ont été lents, ont du moins été constatés ; elle s'est étendue sans bruit dans toute la région, donnant progressivement un type plus uniforme à tous les troupeaux du pays, en sorte que le comté de Hereford ne tarda pas à devenir le plus important district d'élevage de l'ouest de l'Angleterre, où se trouvait une race distincte de grands bestiaux. Tomkims lui-même mourut dans un âge avancé, après avoir recueilli l'honorable récompense à laquelle lui donnait droit de prétendre son mérite supérieur comme créateur d'une race, comme éleveur habile et heureux. Des cultivateurs éminents, dans le district et ailleurs, ont contribué à propager la réputation de cette race..... Georges Germain, M. Price et le comte de Jalbot continuent l'œuvre de Tomkims et conservent sa souche avec toute la pureté désirable. »

Nous voulons insister sur un point. Si utile et si précieuse qu'ait été la famille de bêtes bovines formée et confirmée par

Tomkims, elle se serait éteinte si d'autres éleveurs ne s'en étaient emparés pour la perpétuer avec une attention égale à celle qui avait présidée à son édification. En dehors d'elle, toute la population du comté ne trouvait plus les éléments reproducteurs nécessaires à sa constante élévation sur l'échelle de l'espèce. Précédemment, quand nous nous sommes occupé des bêtes bovines du Fifeshire, nous avons constaté le même fait à rebours, savoir : la valeur économique réelle de la population du comté tant que la famille la mieux douée de la race s'est conservée elle-même haute en valeur, et son abaissement successif, au contraire, dès que cette famille, dispersée au hasard, n'a plus été le foyer de reproduction de tous les avantages qui la distinguaient, le point central d'où elle rayonnait ensuite dans toute l'étendue de la région au profit de tous. Une population animale quelconque ne peut être entretenue à une certaine hauteur qu'à la condition de retrouver dans une famille d'élite, soigneusement conservée à cette fin, les reproducteurs capables de la maintenir dans ses aptitudes propres. Hors de là, c'est l'infériorité qui pullule.

Le pelage du hereford (fig. 61) est très-caractérisé ; sa couleur est rouge sombre ou bien rougeâtre, avec la tête blanche et plus ou moins de blanc sur la ligne supérieure du corps et sous le ventre. Les cornes sont de moyenne longueur et ouvertes, quelquefois cependant très-courtes chez le taureau. Le front est large et la physionomie avenante ; l'épaule, bien faite, s'applique contre les parois d'une poitrine aux plus vastes proportions ; l'animal est long et de forme cubique ; il y a peu de vides extérieurs ; d'épais coussins charnus couvrent le squelette ; les membres sont très-courts et minces dans leurs rayons inférieurs, bien garnis de chair dans le haut jusqu'aux genoux et aux jarrets ; bien que lourd dans l'ensemble, et cela doit être, puisque le but est de produire de grandes masses de viande, le taureau est si vigoureux et si docile qu'on l'applique facilement au travail. Comme les vaches de Devon, celles de Hereford se développent beaucoup moins que le bœuf de leur race ; ceux de Hereford parviennent à un poids que ne dépassent presque jamais les bœufs d'aucune autre tribu du royaume. Leur aptitude à l'engraissement, exclusivement poursuivie, dit

aussi qu'elles sont laitières médiocres ; mais la viande des animaux de la race trouve un bon prix sur les marchés : elle est toutefois moins bien marbrée que plusieurs autres ; le suif s'accumule au rognon, mais moins aussi que chez les *longues cornes*. Elle n'est pas très-exigeante sous le rapport des aliments, et s'engraisse bien avec une nourriture ordinaire, faculté précieuse qui la fait rechercher par les engraisseurs.

C'est le cas de dire que les bœufs de la race sont rarement engraisés dans le comté même ; ils sont achetés par des engraisseurs de profession, en vue de l'approvisionnement de Londres et d'autres centres de consommation. Ils passent ainsi un, deux ou trois ans hors du comté natal, et vont ensuite à leur dernière destination, admirés des connaisseurs, qui trouvent en eux des « échantillons parfaits de tout ce qu'on peut imaginer de plus gras et de plus fini, en bœuf, dans aucun pays. Les éleveurs de Hereford attachent naturellement un grand prix à cette race ; ils prétendent que c'est la plus fine de l'Angleterre. Elle réunit effectivement d'excellentes qualités pour l'engraisseur ; mais l'opinion générale des éleveurs s'est prononcée depuis longtemps en faveur d'une autre race également perfectionnée, » la race de DURHAM (*voy. ce mot*).

Le croisement de ces deux races entre elles a été diversement apprécié. Cette divergence même dans les opinions, née sans aucun doute de résultats divers, semble avoir fait surgir la pensée que l'élevage distinct des deux races conservées dans leur état de pureté était en tout préférable à leur mélange, puisque l'éleveur et l'engraisseur pouvaient également se contenter de la somme des perfectionnements acquise par chacune d'elles.

Le croisement n'est pas une nécessité ; il ne constitue pas un moyen universel d'amélioration. Sachons l'utiliser quand nous devons en tirer avantage ; n'en faisons pas une panacée. Employé à contre-sens, il mène à l'encontre des résultats qu'on se propose. Nous voudrions qu'on ne perdît pas de vue cette vérité pratique et théorique à la fois.

RACE DU KERRY.

Le comté montagneux du Kerry, point le plus occidental de l'Europe, possède une petite race de bétail très-accentuée dans sa conformation et d'une aptitude bien caractérisée. Nous en avons vu plusieurs échantillons au concours universel de Paris, en 1855, où on l'avait sans doute conduite comme une rareté propre à exciter notre étonnement; mais nous avons nous-mêmes, non loin de là, notre charmante petite race bretonne, qui lui faisait un beau pendant, et qu'on a si fort admirée pour sa gentillesse qu'elle a bientôt été mise sous le patronage de la mode. Les races, comme les individus, ont leurs destinées, *habent sua fata*. Sans nos petites *brètes* choisies, les vaches presque lilliputiennes du Kerry auraient certainement obtenu un grand succès d'estime, car elles sont abondantes laitières. « Leur valeur dominante est là, » dit David Low : proportionnellement à leur taille, elles sont « égales ou supérieures à telles vaches que ce soit des îles Britanniques. »

Le bétail du Kerry (fig. 62) est ordinairement noir, avec un sillon blanc le long de l'échine, souvent aussi avec une raie blanche sur le ventre; mais le pelage n'est pas constant, et l'on trouve des animaux noirs, bruns, noir mêlé de blanc, ou noirs et bruns. Les cornes sont fines, longues et dirigées en haut vers la pointe; la peau est souple, onctueuse et d'un beau ton orangé particulièrement visible dans la région des yeux, dans celle des oreilles et du mufle. L'œil est beau, vif, et la conformation relativement satisfaisante, au moins dans les sujets de choix. « La grande quantité de lait donnée par un animal si petit recommande tout spécialement la vache du Kerry à l'estime des villageois et des tenanciers les plus pauvres de l'Irlande. Elle est fréquemment nommée la vache du pauvre, et elle mérite ce nom par son aptitude à subsister avec la chétive nourriture que ce dernier a grand-peine à lui procurer. »

On s'est plaint que le manque de soins et la négligence apportée dans les accouplements aient empêché la race de se développer en raison de sa vitalité propre, et que, pour la grandir

et la grossir, on ait eu recours au croisement avec le taureau de la race dite à longues cornes. Pour avoir été assez général dans la région, ce mode de reproduction n'en a pas été plus heureux ; les produits se sont écartés du type local à un degré plus ou moins prononcé, et presque toujours à leur désavantage, dit-on. Cela devait être partout où la tentative de croisement n'a pas été protégée par des ressources alimentaires proportionnées aux exigences plus grandes des métis. Ce fait est tellement général qu'il est une confirmation de cet axiome : il n'y a pas de règle sans exception, car il apporte une exception à la règle même qui semblerait n'en pas devoir admettre.

Cependant la race de Kerry n'a pas été universellement abandonnée à l'incurie. « Un essai d'amélioration avait réussi, de manière à créer une nouvelle race qui existe dans quelques localités avec les caractères qu'on lui a communiqués. Elle a été nommée *race de Dexter*, du nom de l'améliorateur qui l'a obtenue, en alliant entre eux les meilleurs individus du bétail des montagnes du district. Le cultivateur intelligent lui a donné une rondeur de formes et une brièveté de jambes remarquables. Les moyens employés pour obtenir cette amélioration n'ont pas été constatés, et l'on ne peut savoir avec certitude si la race originaire était la race pure du Kerry, ou quelque autre, propre aux parties centrales de l'Irlande, et qui maintenant ne serait plus connue, ou s'il n'y avait pas du sang étranger, par exemple de la *race de Hollande*, mêlé à la race indigène. Un caractère de la *race de Dexter* se rencontre fréquemment chez un certain bétail de l'Irlande : ce sont les jambes courtes, et surtout le peu de longueur qui existe entre les genoux ou les jarrets et les sabots. » (David Low.)

Tout ce raisonnement a lieu de nous surprendre ; mais nous ne saurions hasarder aucune hypothèse, quand l'obscurité s'est faite si complète pour un observateur aussi sagace que le savant professeur d'Édimbourg.

Quoi qu'il en soit, la race améliorée par Dexter a exercé une certaine influence sur une partie de la population du Kerry, et, quand celle-ci se montre ronde dans sa structure et courte dans les rayons inférieurs des membres, elle prend tout aussitôt le nom de l'améliorateur.

David Low continue ainsi : « Les vaches du Kerry procurent des premiers croisements admirables avec les races de Hereford et autres plus grandes. De tous les croisements, celui avec la race à courtes-cornes est le plus général et paraît être le meilleur. Les métis sont tout à la fois très-convenables pour l'engraissement et pour la laiterie, et le profit de ce système est tellement immédiat que l'on peut croire que l'on y recourra plus fréquemment qu'à une amélioration progressive de la race mère. »

Ces accouplements, tout aussi disparates qu'on puisse les imaginer, nous reportent à ce qui a été fait en France par M. Rieffel avec la race bretonne (*voy.* ce dernier mot) ; seulement, il ne semble pas qu'en Irlande on ait dépassé les premiers croisements. On obtient ainsi des produits dont la faculté laitière n'est pas atteinte, et dont l'aptitude à l'engraissement a été notablement accrue. On s'en tient à ces résultats, qu'on envoie à la boucherie et dont on ne tire pas race. Cette doctrine s'est fait jour en France, sans que personne ait souci de l'adopter dans la pratique. Les idées françaises poussent à l'opposé et déterminent à compter trop, beaucoup trop, sur les métis comme reproducteurs. Il y a du vrai dans les deux systèmes, et nous avons dit, en écrivant l'histoire physiologique du durham-ayrshire-breton, comment on pouvait mesurer leur influence héréditaire, et quelle utilité on peut retirer du judicieux emploi des métis pour la formation d'une race nouvelle par voie de métissage.

Tout en rendant justice aux bons résultats obtenus par le croisement, David Low voulait qu'on s'occupât d'améliorer la race du Kerry par elle-même, la trouvant encore la meilleure qu'on pût élever dans une grande partie du pays, « et cela par son appropriation rustique à l'état actuel de l'agriculture et aux montagnes humides et marécageuses dans lesquelles elle est naturalisée. Si elle était reproduite avec soin dans un bon district, la taille se développerait graduellement, et la race du Kerry pourrait alors fournir des producteurs à toute la population montagnarde de l'Irlande. »

On en revient toujours aux idées justes, à celles qui conduisent à la nécessité d'avoir quelque part un haras souche,

une pépinière d'animaux d'élite, dans laquelle on puisse venir puiser les reproducteurs capables, utiles au renouvellement, à la multiplication améliorée de la race entière. C'est que les bons types manquent toujours, à moins qu'un éleveur hors ligne, *rara avis*, ne s'en fasse une spécialité, et n'épargne ni temps, ni soin, ni argent, à assurer le résultat obtenu.

RACE DE PEMBROKE.

Le comté de ce nom, qui forme la région sud-ouest de la principauté de Galles, nourrit un bétail assez caractérisé, et qui, de là, s'est répandu dans tous les districts circonvoisins. Connu sous le nom de race de Pembroke, on le regarde comme le type de toute la population bovine du pays, et lui-même est sorti de la *race blanche des forêts*, dont nous avons parlé plus haut. En effet, il a les cornes distinctives de la race sauvage, la couleur jaune de sa peau et ce trait particulier qui la fait trouver onctueuse au toucher. Fines, coniques et contournées (fig. 63), les cornes des pembroke sont noires vers la pointe. L'intérieur des oreilles, les mamelles et les autres parties nues offrent la même nuance, presque aussi foncée. Les téguments sont souples, bien garnis de poils, indice toujours certain d'un climat humide. La couleur noire, préférée des éleveurs, devient comme une preuve de la pureté de la race, car tout mélange quelconque modifie immédiatement la robe. La taille est moyenne; dans l'ensemble, la conformation est bonne pour une race de bétail, mais celui-ci porte toujours un caractère regrettable, la minceur, la légèreté des quartiers de derrière, défaut grave contre lequel il faut réagir avec persévérance, car il empêche que les animaux prennent autant de poids et fournissent en suffisance la viande la plus estimée des consommateurs; il prive donc l'éleveur d'une partie des bénéfices qu'il est rationnel de retirer d'un élevage bien mené. Du reste, la chair des pembroke se fait bien; elle se présente très-convenablement marbrée, et son bon goût la recommande; le suif est abondant, et, nul ne l'ignore, ceci ne déplaît point aux bouchers. Les riches vallées de la Severn, et quelques autres, reçoivent une grande partie des animaux de Pembroke, qui s'y

engraissent avant d'être dirigés sur Londres, qui est leur dernière étape dans la vie. Ils sont d'ailleurs rustiques et supportent bien un médiocre régime, ce qui n'est pas un médiocre avantage dans certains milieux, où la succulence de l'alimentation peut être désirée sans se rencontrer jamais. Bons mangeurs, comme tous ceux que la nature a voulu approprier à des circonstances éloignées de l'abondance et de la richesse, ils acquièrent avec rapidité, à un degré satisfaisant, les caractères d'âge et de maturité qui donnent du prix en relevant réellement la valeur. Généralement les femelles laitières sont recherchées à cette fin dans toutes les parties du pays de Galles; « la couleur de la peau, orange foncé tirant au noir, est considérée comme une indication importante des propriétés lactifères de la vache. Quelquefois on emploie les pembroke au labourage, et on les regarde comme des animaux adroits et dociles sous le joug ; mais ils ne sont ni aussi actifs que les *devon* et les *sussex*, ni aussi forts que les bœufs des pays plus bas. »

Malgré ces qualités diverses, les éleveurs ont essayé d'obtenir plus ; ils se sont livrés à des croisements plus ou moins bien entendus avec des taureaux de *Devon*, *Hereford* et *Glamorgan* ; mais l'appréciation exacte des produits ainsi obtenus ne paraît pas avoir été à l'avantage du mélange, que *David Low* appelle carrément « une faute, » car les pembroke, ajoute-t-il, sont une véritable race de montagnes, bien appropriée aux exigences de cette situation et de leur climat. Les alliances étrangères leur enlèvent l'énergie et la rusticité dont ils ont besoin dans les maigres herbages d'un pays montagneux.

Dans les autres parties du pays de Galles, on trouve une population bovine plus ou moins rapprochée de celle du comté de *Pembroke*, puisqu'elle n'en est, à vrai dire, qu'une émanation ; toutefois la taille s'élève moins, les quartiers de derrière restent encore plus légers, la faculté laitière est amoindrie, et les formes en général sont moins symétriques : telles sont entre autres les variétés de *Caernarvon* et de *Merioneth*. De cette observation il résulte que l'amélioration des pembroke ne leur serait pas profitable à eux seulement, mais aussi aux diverses tribus qui les entourent, et qui attendent leur

élévation de la supériorité même du type? dont elles descendent.

Le bétail d'ANGLESEA, petite île au nord de la principauté, est également apparenté à la race de Pembroke; mais, placé qu'il est dans un milieu plus bas, il a la taille plus haute et les formes plus grossières. Des tentatives de croisements divers n'ont point eu ici de meilleurs résultats que dans le comté de Pembroke, et l'on a fini par croire que le meilleur mode de reproduction à adopter serait un choix judicieux de taureaux dans la race mère. C'est un nouveau motif sans doute pour travailler efficacement à son amélioration.

Nous n'avons rien à dire des Glamorgan, dont nous avons déjà parlé, qui appartiennent aussi au pays de Galles, mais qui vivent en de telles circonstances qu'ils sont plus voisins des grands bœufs de la plaine que de ceux des montagnes. (*Voy. RACE DE GLAMORGAN.*) Les vallées du pays de Galles sont assez riches en prairies naturelles pour qu'on y tiennne du bétail aux plus grandes proportions; mais la partie montagnaise reprend tous ses droits et ne comporte qu'un bétail rustique et moins exigeant. Telle est assurément la race de Pembroke, et David Low, fort de tous les insuccès qui ont frappé les nombreux essais de croisement entrepris à l'aventure, repoussait avec énergie toute alliance étrangère quelconque. Pour améliorer cette famille, qui a sa raison d'être, et de laquelle dépend aussi l'avenir de plusieurs autres, les éleveurs, disait-il, « n'ont qu'à apporter, dans le choix des reproducteurs, le soin et le discernement qui toujours ont suffi, dans tous pays, pour rendre une race bonne, relativement aux circonstances dans lesquelles elle est élevée. »

Cette recommandation revient toujours et partout; il faudra bien que la pratique l'accepte: à la manière de toutes les vérités, elle entrera dans l'esprit des éleveurs de façon à n'en plus sortir, par le gros bout. C'est le sort des grands principes: une fois acquis, c'est à toujours; rien ne les détrône, au rebours des idées fausses, dont le règne, si loin qu'il se prolonge, n'a et ne peut avoir qu'un temps.

La race de Pembroke a un coin où on la rencontre supérieure à elle-même: sa pépinière à elle est dans le district de

Castle-Martin. Les éleveurs s'y montrent très-rigoureux sur la couleur du manteau ; mais, à ce caractère accessoire, tout conventionnel, ils ont eu la bonne pensée d'en ajouter d'autres plus essentiels, auxquels ils tiennent tout autant et avec plus de raison encore, savoir : un développement aussi grand que possible des quartiers de derrière, afin de remédier au grave défaut qui déprécie tant la race aux yeux des engraisseurs, et la symétrie générale des formes, « qui a, comme l'expérience le prouve, une connexion intime avec les qualités économiques de tous les animaux élevés pour la nourriture de l'homme. »

RACE DE SCHETLAND.

« Dans les îles Schetland, les cultivateurs du sol sont pour la plupart de misérables tenanciers qui travaillent pour d'autres, et n'ont ni les moyens ni la volonté de tirer parti des ressources de leur pays. » Ces deux mots, semble-t-il, caractérisent le bétail que nous allons trouver ici, et qui n'est qu'un abaissement de celui de Norwége, auquel il ressemble comme la pauvreté peut ressembler à la richesse.

Cependant, si, en fait d'amélioration, il est dans chaque localité un point qu'on ne saurait guère dépasser, il est aussi, en sens inverse, des barrières en quelque sorte infranchissables à l'infériorité. Ainsi, les animaux des îles Schetland sont petits, à formes nécessairement appauvries, et malgré cela encore d'une conformation meilleure qu'on ne l'imaginerait, quand des croisements intempestifs n'ont pas jeté la perturbation dans leur structure merveilleusement appropriée aux circonstances locales. Celles-ci ont établi dans la nature intime de la race un équilibre particulier des forces qu'elles peuvent soutenir; mais, hors de cet équilibre, il n'y a plus rien qui mérite estime ou attention. Cette bonne conformation, relative ou spéciale, spécifique, dirions-nous volontiers, se développe d'une manière remarquable chez les animaux qu'on dépayse pour les conduire au milieu des pâtures d'une qualité supérieure. Ce fait ne se remarque pas dans les races abâtardies : quand on l'observe, il faut l'accepter comme une preuve de mérite, comme un indice d'amoindrissement des

facultés, non dans le sens d'appauvrissement, mais d'une expansion contenue, entravée par l'insuffisance. Cette distinction a son prix et son importance; nous la croyons fondée à tous égards.

La race de Schetland (fig. 64) a les cornes courtes, la peau douce et la « viande aussi bonne que celle de quelque race que ce soit des îles Britanniques. » La poitrine manque d'espace et la croupe d'ampleur; la tête est forte, surtout dans les ganaches, sans pour cela que la physionomie cesse d'être fine, tant la ligne du chanfrein est pure, tant l'œil est grand, beau et vif. Les extrémités sont menues, et, si le squelette est assez pauvrement couvert de chair, au moins n'a-t-il lui-même aucune exubérance regrettable. Ceci rend compte de la facilité à prendre la graisse quand, par accident, l'abondance se fait autour des animaux. Le manteau n'a point de couleur fixe, il semble, au contraire, en changer fréquemment; mais il est en général maculé, et tend volontiers aux nuances claires. Dans aucune race la puberté n'est aussi précoce; la femelle prend l'étalement entre cinq et six mois. Cette maturité hâtive appelle nécessairement une vieillesse prématurée. On ne saurait être et avoir été est un dicton vulgaire tout aussi applicable aux animaux qu'à l'homme. La vache se montre assez bonne laitière comparativement à son poids, eu égard surtout à la nourriture qu'elle consomme. Il n'y a point à songer ici aux fourrages artificiels, les algues et les conferves des côtes sont le grand régal quotidien; mais, pour s'en repaître, le bétail doit attendre la marée basse. Il ne connaît guère d'autre abri que celui que peuvent lui offrir les rochers dénudés du pays.

Dans ces circonstances, on comprend difficilement que les éleveurs aient songé à chercher une amélioration quelconque dans des alliances avec des races diverses. On l'a tenté néanmoins, et nous avons expliqué par avance comment on a échoué. On semble être revenu à des idées plus rationnelles; les éleveurs les plus judicieux ont reconnu qu'il n'y avait pas, quant à présent, d'autres progrès à réaliser que ceux qui peuvent résulter d'une augmentation des ressources alimentaires.

« Il est remarquable cependant que le petit bétail de Schetland forme des premiers croisements admirables avec des races supérieures, comme la race courte-corne par exemple ; mais ce système de croisements, bien qu'il puisse être très-profitable à des éleveurs individuels, ne peut rien faire pour l'amélioration générale de la race du pays elle-même. » Nous avons traité cette question nombre de fois déjà ; nous n'avons plus besoin de nous y arrêter désormais.

Dans les îles où nous sommes entré, les animaux ne peuvent réussir qu'à la condition d'être « d'une espèce appropriée aux conditions dans lesquelles ils sont placés, c'est-à-dire petits et rustiques. »

RACE DE SUFFOLK, A TÊTE NUE.

Ce nom indique de reste l'absence de cornes frontales, mais la race est appelée aussi *brune de Suffolk*, de la couleur brun souris qui était autrefois la nuance dominante de sa robe, et du lieu où on la trouve dans son plus grand état de perfection relative. Cependant elle occupe de plus larges espaces ; elle s'étend sur les comtés de Norfolk et de Cambridge et sur une partie de celui d'Essex, où elle est le plus ordinairement mélangée avec plusieurs autres ; sur le grand marché de Smithfield, les animaux de ces diverses tribus perdent leur nom, et passent confondus sous l'appellation vague de *race du pays*.

Le manteau de la race actuelle est rouge brun, ou brun mélangé de blanc. La taille est peu élevée, la conformation irrégulière ou défectueuse même, et la structure grossière : la tête est lourde, les extrémités sont trop fortes, le ventre est volumineux. Le dos est étroit. Il serait difficile de reconnaître dans ces traits un animal apte à produire abondamment et facilement de la viande. Le Suffolk est aux antipodes de la bête de boucherie ; Bakewell le trouvait si mal sous ce rapport qu'il disait : Les animaux de cette race ont le dessus en tout semblable au toit d'une maison ; ils seraient peut-être très-bien si l'on pouvait les retourner sens dessus dessous. Les vaches ont les mamelles bien conformées, convenablement développées ;

la veine abdominale sous-cutanée est grosse et pleine, dénotant une grande aptitude à la lactation.

Le lait, en effet, est le principal produit de cette race qui vit sur des terres fertiles, au milieu de pâturages excellents pour l'entretien des bêtes à lait autant que pour l'engraissement du bétail. Mais de temps immémorial, l'industrie locale s'est particulièrement portée sur les produits de la laiterie. De là cette race à la grande carcasse, au ventre gros et tombant, à l'épine dorsale saillante, à l'échine maigre et enfoncée, aux reins étroits. Toutefois, ces caractères ont été un peu atténués dans ces derniers temps; les reins se sont un peu élargis; le squelette s'est couvert de muscles un peu plus épais.

Les suffolk à tête nue sont d'une nature assez rustique pour se contenter au besoin d'une nourriture grossière et d'un traitement douteux. Ce qui les a défendus contre l'abandon ou le remplacement, c'est la proportion considérable de lait obtenu des femelles. Ce produit est converti en beurre destiné à Londres, et en fromage avec le lait écrémé. De là ce dicton : Les suffolk donnent le meilleur beurre et les plus mauvais fromages de toute l'Angleterre.

« Ces fromages maigres sont d'ailleurs ceux qui résistent le mieux aux chaleurs de ces contrées, et ils étaient très-recherchés autrefois pour le ravitaillement de la marine.

« En raison de cette importance accordée aux produits de la laiterie, il est aisé de voir que les vaches les mieux appropriées à cet usage sont infiniment préférables, dans ce pays, à celles qui ont plus d'aptitude pour l'engraissement. Les fermiers-laitiers se contentent des vaches bonnes laitières, et accordent leur principale attention à choisir des taureaux dans les troupeaux renommés comme possédant les meilleures vaches à lait. Ce système étant suivi depuis longtemps, il en résulte que nos connaissances des principes d'éducation se réduisent à très-peu de chose. Les caractères qui indiquent une disposition à arriver à une maturité précoce et à un engraissement parfait ont été méprisés, et ceux qui indiquent chez les femelles une disposition à produire du lait en abondance ont, au contraire, été seuls appréciés. »

La conclusion est facile à tirer, car les résultats sont là qui

la matérialisent : une seule faculté recommande la race de Suffolk, à tête nue, la faculté laitière; seule recherchée et exaltée, elle domine dans l'économie; toutes les forces portées sur ce point ont rompu l'équilibre d'une structure symétrique; beaucoup d'imperfections non combattues se sont accentuées et affermies; mais la production abondante du lait, résultat toujours désiré, s'est fortifiée dans la race, meilleure laitière en effet qu'aucune autre du pays.

On avait donc spécialisé la faculté laitière dans cette famille des suffolk, non d'une manière rationnelle, en suivant des principes fixes, mais de parti pris et par habitude, afin de faire honneur à la spéculation de la fabrication du beurre et du fromage. Cette voie de la spécialisation a toujours un écueil; on n'a pas su l'éviter. Chercher une seule qualité dans la perfection, à l'exclusion de toutes les autres conditions quelconques de la vitalité, c'est exagérer un seul ordre de facultés au détriment de toutes les autres. On tombe alors dans l'excès, et, si l'on possède une qualité dans toute l'exagération dont elle est susceptible, on laisse naître et croître jusqu'à l'excès aussi des vices de formes et des défauts d'une telle gravité que l'unique perfection réalisée ne compense plus la somme des désavantages qui résultent de toutes les défauts actuelles.

C'est précisément ce qui est advenu à la race qui nous occupe. Elle a tant vieilli dans sa spécialité qu'il y a nécessité ou de la remanier complètement ou de l'abandonner absolument. Les croisements réussissent mal ou si peu, même avec les meilleures races, avec celles dont la conformation symétrique semblait promettre les résultats les plus prochains, que, tout examiné, on a pu arriver à cette proposition très-nette : « Bien que l'ancienne race de Suffolk, à tête nue, soit admirablement appropriée pour la laiterie, elle ne doit pas former un type convenable pour servir de base à une race répondant également aux exigences variées des laitiers et des engraisseurs. »

Ceci est d'un enseignement précieux. Les spécialités sont un danger. Faites prédominer une qualité dans une race, mais que le principe ne soit jamais poussé jusque dans ses dernières conséquences, jusqu'à l'abus, sous peine de perdre le

bénéfice même de la perfection réalisée. La machine animale est un tout admirablement coordonné ; pour la conserver forte, dans son intégrité, il ne faut oublier aucun de ses rouages, alors même qu'on aurait une préférence marquée pour quelques-uns. Ceux qu'on néglige empêchent de tirer des autres tout le parti qu'on s'en était promis. Notre race cotentine, si imparfaite que d'aucuns la voient sous le rapport de la production exagérée de la viande, est pourtant forte et vivace, et n'est pas, que nous sachions, inférieure sous le rapport laitier, loin de là, à la race de Suffolk. Cela tient à ce que l'élevage n'a pas été exclusif, à ce que l'on a toujours cherché à maintenir dans la famille une double aptitude, celle du lait et celle de la viande, voire celle du travail ; la première domine les autres, mais elle n'est pas tout, car elle n'a jamais fait oublier l'importance, secondaire si l'on veut, des autres. De là sa conservation, sa préservation contre l'âge caduc ou contre la décrépitude. Aussi, maintenant qu'on a reconnu la possibilité de l'améliorer sous le rapport de la boucherie, trouve-t-on que la tâche est aisée. On fera intervenir le sang durham, après essais heureux, bien constatés, et cette intervention mesurée conduira au but marqué sans porter aucune atteinte à la faculté prédominante, laquelle restera dans toute sa perfection actuelle.

Les éleveurs du Suffolk, pour avoir été trop loin dans l'oubli de tout ce qui n'était pas l'unique qualité dont ils s'occupassent, ont nui à cette qualité même, par cela seul qu'ils négligeaient toutes les autres. Les divers actes de la vie sont, jusqu'à un certain point, solidaires ; si bon en soi que l'on puisse dire le principe de la spécialisation des races, il a des limites qu'on ne franchit pas impunément. La théorie a quelquefois besoin d'exagérer ses démonstrations afin de les rendre plus complètes, mais la pratique doit toujours rester dans le vrai, parce que là seulement est l'utile, là seulement est le bien, dont l'ennemi est souvent le mieux, dit avec raison la sagesse des nations.

RACE DE SUSSEX.

Variété des devon, qui reparaissent ainsi un peu inopinément loin de leur propre berceau, mais assez modifiés dans leurs caractères spécifiques pour qu'on ait cru devoir les distinguer d'eux-mêmes par une appellation tirée du nom du comté où ils sont établis en nombre. Grâce à une certaine abondance de nourriture artificielle, les animaux de Sussex parviennent à une taille plus élevée que ne l'est celle des north-devon; mais leur conformation est tout à la fois moins régulière et plus grossière. Cela peut venir en partie de la nature des aliments, mais cela vient certainement aussi du point de départ, du mode d'utilisation habituelle de la race, qui a été exclusivement race de travail. Elle s'est beaucoup éloignée de cette aptitude, aujourd'hui qu'elle travaille moins ou qu'elle ne travaille plus, mais l'influence antérieure pèse encore sur elle et se retrouvera sur toute une série de générations. Le présent est toujours, quoi qu'on fasse et jusqu'à un certain point, dans la dépendance du passé le plus rapproché.

Quoi qu'il en soit, les sussex appartiennent aux plus grandes races de la contrée (fig. 63). Ils ont le manteau rouge, mais d'une nuance plus claire que les north-devon, et souvent mélangé de blanc sur la face et sur le corps; le poil est court, excepté sur toute la ligne supérieure du corps, où il forme comme une crinière un peu frisée; la peau n'a pas ce toucher onctueux qui est l'un des traits caractéristiques des devon; les cornes sont longues, courbées en avant, fortement relevées et pointues. Dans l'ensemble, on retrouve la conformation particulière aux races qui peinent, c'est-à-dire l'avant-train chargé par le développement des épaules surtout, et l'arrière serré, manquant d'ampleur; la tête est forte et lourde, la physionomie n'a rien de gracieux, et la membrure est large, osseuse, sans que les muscles des régions supérieures forment les épais et larges coussins qui augmentent la proportion de la viande chez les bêtes spécialement améliorées pour les besoins de la consommation; le corps est lui-même peu charnu comparativement; il présente des vides larges et nombreux, il est plus al-

longé qu'arrondi, il n'a plus cette forme cubique qui fait la fortune des bêtes de boucherie, et il est loin des formes massives et trapues qui sont le propre de presque toutes nos races de travail. Les vaches, petites, si on les compare aux mâles, sont d'humeur turbulente et mauvaises laitières.

Malgré ces imperfections, la race de Sussex n'en a pas moins été qualifiée la race anglaise la plus propre au travail : elle avait plus d'énergie que n'en montraient les hereford, plus de force que n'en déployaient les devon, et cette réunion de l'activité et de la vigueur la faisait également supérieure aux longues-cornes. Les attelages sont ordinairement composés de quatre bêtes, mais on en voit de six et même de huit, unis par paires sous un joug de cou (fig. 65) qui est une sorte d'intermédiaire entre le joug de tête et le collier, moyen grossier et défectueux d'utiliser les forces des moteurs, dont une partie des efforts se trouve perdue, usée sans profit. Si défavorable qu'il soit, le double joug de tête est encore préférable.

Dans ces attelages multiples on fait entrer des animaux de tout âge, des bœufs, des vaches, et jusqu'à des génisses, par nécessité du dressage, lequel prend les bêtes à trois ans. Le travail cesse entre cinq et six ans, époque à laquelle l'engraissement commence.

Ici, comme en France, s'est agitée la question de préférence à accorder à l'application des chevaux ou des animaux de l'espèce bovine aux travaux de l'agriculture. Comme chez nous, les avis ont été partagés ; mais, en fin de compte, le progrès agricole aidant, la solution a été favorable à la division, c'est-à-dire à l'emploi exclusif du cheval au labeur des champs, et à la destination exclusive du bœuf à la fabrication de la viande. Il en devait être ainsi dans une contrée où le cheval se montre apte à toutes les exigences du travail, où la nourriture était produite en suffisance et pouvait alimenter côte à côte les deux espèces ; il en devait être ainsi quand le bœuf n'était attelé que pendant trois ans au plus, et quand il fallait le ménager au point que nous venons de dire. Posée en ces termes, la question ne pouvait être douteuse. Cependant la force de l'habitude est telle que, après avoir abandonné les attelages de bœufs, quelques-uns y sont revenus, et, par l'exemple, ont

donné le signal d'une réaction : la vérité était pour la réforme; la réaction n'a pas eu un grand succès.

Les mêmes faits se sont produits en France; de temps à autre même ils se renouvellent; mais, là aussi, la vérité reste ce qu'elle est, et les défectionnaires demeurent impuissants à la faire reconnaître. On se rend difficilement à ce qu'elle enseigne; mais une fois que la lumière s'est faite dans les masses, elle est acquise, acquise à tout jamais. Nous répéterons donc volontiers ce qu'a écrit Royer à ce sujet : « Le retour aux attelages de bœufs, dans beaucoup de localités qui y avaient renoncé depuis longtemps, a excité chez nous, dans ces dernières années, un engouement théorique que rien ne justifie, et qu'une saine appréciation économique condamnerait souvent de la manière la plus formelle. Le bœuf de travail, comme le mouton divaguant, comme la désastreuse vaine pâture, etc., sont des nécessités déplorables d'une agriculture arriérée, que les efforts de l'amélioration doivent tendre à faire disparaître et non à reproduire, quand par bonheur déjà l'agriculture d'un pays est parvenue à s'en affranchir. »

Nous avons dit notre sentiment sur cette grosse question qu'on a faite plus théorique que pratique, et que nous avons voulu maintenir plus pratique que théorique. Il est des circonstances agricoles et certains milieux qui n'admettent pas l'application du cheval au travail; on est trop heureux alors de pouvoir y employer les animaux de l'espèce bovine: mais partout où les conditions économiques, générales ou spéciales, le permettent, c'est l'inverse qu'il faut pratiquer sous peine de rester au-dessous de sa propre situation. Dans ce cas seulement l'agriculture est arriérée, quand elle demeure routinièrement attachée à des moyens notoirement inférieurs à ceux qu'elle pourrait employer pour obtenir de meilleurs résultats: dans l'autre condition, il ne faut point en médire, car elle n'est pas routinière, mais à l'unisson des circonstances qui l'étreignent.

Sur le point où nous sommes, les bêtes bovines n'étaient plus en rapport avec l'état agricole de la contrée: le travail du bœuf, loin d'être profitable à l'agriculture, lui devenait onéreux; ç'a donc été un progrès que de le donner à exécuter au

cheval. On s'est appliqué dès lors à remanier la race bovine locale de manière à régulariser sa structure, de façon à lui faire acquérir plus de précocité. Une fois entrés dans une voie bien définie, les éleveurs anglais marchent d'un pas rapide et sûr vers le but assigné à leurs efforts. Ils opèrent avec ensemble, avec intelligence, et, bien plus rapidement que nous, atteignent le résultat proposé.

Ce qui ressort de cette étude, le voici : la race de Sussex n'était pas originairement mauvaise ; elle s'était arriérée en restant la même, parce qu'on n'avait pas songé, tandis que la fécondité du sol s'élevait, à lui communiquer celles des qualités qu'on estime le plus aujourd'hui, et qui, d'ailleurs, sont comme la conséquence forcée d'une agriculture progressive. Les races vieillissent comme les individus ; mais on les empêche de tomber dans la caducité quand on sait les rajeunir. On rajeunit sans cesse les races qu'on ne se lasse pas de perfectionner dans le sens des besoins qu'elles sont appelées à remplir.

RACE DE WEST-HIGHLAND.

Les vastes contrées de l'Écosse, ordinairement appelées les Highlands, sont peuplées de bêtes bovines dont la forme et surtout la taille varient beaucoup avec l'état de fertilité ou de productivité du sol. Leurs caractères appartiennent à la classe de ceux qui distinguent les races propres aux pays de bruyères et de hautes montagnes. Laissant en dehors le bétail des îles Scheiland, dont nous avons parlé, nous trouverons le reste de la population bovine de la région petit de stature, de couleur variée, noire, brune, ou mélangée de noir et de brun, ou de brun foncé, autant que les mulots ; les cornes sont plus ou moins tournées en haut vers la pointe ; la membrure est courte, assez musculeuse et très-poilue ; le mufle est généralement noir ; le fanon est très-développé, et, sur la nuque, les poils frisés forment crinière. Le tempérament est essentiellement rustique.

C'est dans le comté d'Argyle et dans les îles avoisinantes qu'on trouve la tribu la plus forte et la plus belle de tout le bétail des Highlands. Cette plus grande valeur tient à l'abon-

dance et à la qualité des pâturages des côtes de l'Ouest, mais surtout aux soins admirablement entendus qu'on donne à son éducation. On le distingue sous le nom de *west-highland*. Il doit sa supériorité aux améliorations obtenues, vers le milieu du siècle dernier, par le duc d'Argyle, dont les travaux ont été heureusement imités et continués par les gentilshommes des Highlands de l'Ouest. Leurs efforts réunis ont mérité à la famille améliorée par leurs soins une réputation qui s'est soutenue, et qui l'a fait regarder à bon droit comme le modèle et le type le plus élevé du bétail de la contrée.

C'est plus spécialement dans le sens de la production de la viande que le *west-highland* a été perfectionné. On a donc cherché, par la grande courbure des côtes (fig. 66), à donner à son corps la forme cylindrique, et à le développer d'une manière très-marquée relativement à la hauteur des membres. Cette conformation implique tout naturellement une poitrine aux grandes dimensions; une peau souple et extensible au toucher; une petitesse relative des os et une grande finesse des extrémités. Il y a de cela dans le *west-highland* bien choisi; mais ces caractères ne sauraient se montrer à un très-haut degré dans ce pays inégal et montagneux, au climat froid, humide et inconstant; ils s'y trouvent nécessairement unis à une série d'autres caractères qui naissent de l'état de rusticité constitutionnelle aux animaux qui vivent dans de semblables milieux. On ne saurait donc les modifier, sous ce rapport, au delà d'une certaine limite sans danger pour eux-mêmes. L'extrême délicatesse des formes est un résultat facile de l'éducation intérieure, à peu près exclusivement stabulaire; elle est incompatible avec la vie toujours un peu rude des influences extérieures. En effet, bien qu'il ne manque ni d'une certaine souplesse, ni d'une certaine douceur chez le *west-highland*, le poil est néanmoins abondant et frisé; la nuque, forte et musculieuse, reste grossière, et la tête est trop lourde, bien que le nez soit court depuis les yeux jusqu'au mufle; le fanon subsiste d'une manière très-prononcée, et les cornes sont encore assez longues et assez grosses. Les qualités sont réelles; ce n'est pas et ce ne peut pas être la perfection dans les circonstances où vivent les animaux.

Les vaches sont mauvaises laitières sous le rapport de la quantité, mais leur produit est riche en crème : les veaux l'absorbent en entier et la mamelle est promptement tarie.

La principale aptitude de la race est la faculté de prendre assez facilement chair et graisse.

On a fait des croisements — avec le taureau d'Ayr, pour activer et développer la sécrétion du lait ; — avec le taureau durham, pour pousser à une production plus large de la viande. « Au premier croisement, on a souvent obtenu de beaux animaux, dont quelques-uns ont figuré dans les exhibitions publiques : mais l'amélioration est à son terme dès ce premier croisement, et les générations qui suivent sont inférieures à l'une et à l'autre des deux races croisées : au grand bétail des plaines par les caractères qui lui sont particuliers, et au bétail des montagnes par la rusticité de ce dernier à supporter le pâturage d'un pays stérile. »

Nous avons déjà dit un mot de ce genre de spéculation, fort en vogue en Angleterre et en Écosse. Il consiste à donner un bel étalon d'une race spécialisée à des femelles telles qu'elles, mais plus souvent pauvres et chétives que bien recommandables, et au triste régime desquelles on n'apporte aucune modification durant la gestation et l'allaitement. Une fois sevré, pourtant, le produit est copieusement et substantiellement nourri, en tout traité comme un sujet d'espérance jusqu'au moment où l'on jugera bon de le livrer au boucher comme bœuf mûr ou comme vache grasse. Cette sorte de métis n'est jamais destinée à la reproduction. En la faisant rentrer dans les conditions si insuffisantes du régime ordinaire, elle y déperirait promptement ; ne pouvant se soutenir à l'égal de la population acclimatée à la misère, elle constituerait un élevage en perte au lieu d'une éducation profitable.

Telle est la raison qui a fait préconiser chez nous la méthode anglaise, c'est-à-dire la production des premiers métis voués par destination à la boucherie, à l'exclusion de toute autre carrière. Le moyen réussirait certainement en nos mains tout autant qu'en celles des bons éleveurs de l'Angleterre et de l'Écosse ; mais nos éleveurs n'ont pas compris encore ce qu'on leur proposait, parce qu'on ne leur a parlé que de *croisements*,

de *premiers croisements* : le mot est impropre et la chose n'a pas été assez clairement expliquée.

Un écueil est à éviter pourtant, celui de faire naître des premiers métis très-exigeants, et qui doivent avec le nécessaire recevoir un peu de superflu, pour ne les élever que dans les conditions de pauvreté et de misère dans lesquelles sont abandonnées les mères. C'est bien certainement ce qui arriverait neuf fois sur dix, et c'est aussi ce qui fait que, chez nous, l'amélioration lente et progressive des races un peu inférieures des localités sera toujours un moyen plus sûr d'arriver à de bons résultats. Chez nos voisins on spécule ; chez nous, on connaît à peine le mot, et l'on élève sans se rendre très-nettement compte de ce qui adviendra : on fait plus routinièrement de ce côté-ci, et plus judicieusement de l'autre côté de la Manche, c'est évident ; mais quand on a des conseils à donner aux gens, il faut savoir les approprier à leur nature.

Nous dirions volontiers aux éleveurs des contrées pauvres où il n'y a que de chétifs bestiaux : faites des métis pour les engraisser, mais traitez-les en bêtes à l'engrais, ou sinon, non. Il ne s'agit plus de tenter l'amélioration de la race locale par voie de croisement ; ce qu'on vous propose est une spéculation qui réussira et vous donnera des bénéfices si vous savez la mener à bien ; mais avant d'essayer, sachez-le, c'est un engraissement que vous allez faire : ayez la sagesse de ne l'entreprendre qu'avec toutes les ressources voulues.

XII. Races bovines de l'Allemagne.

Nous abordons assurément une tâche des plus difficiles, sachant bien à l'avance qu'elle ne peut être remplie que d'une manière très-incomplète. En effet, les races bovines de l'Allemagne nous sont assez peu connues, bien que plusieurs parties de cette vaste contrée nous envoient depuis fort longtemps d'immenses quantités de bétail, et que nous nous soyons ainsi mis au nombre des consommateurs ordinaires de ses produits. L'Allemagne est-elle donc si riche en bêtes bovines qu'elle

puisse se faire à toujours notre pourvoyeur ou notre pourvoyeuse: l'Académie et son Dictionnaire ont le tort d'ajouter sur ce point à notre embarras, déjà si grand? ou bien sommes-nous si pauvres que nous devons nous résigner à attendre toujours de nos voisins une partie de notre subsistance?

Les chiffres répondront. Ils disent :

La France possède, en bêtes bovines, par kilomètre carré, 20 têtes, ou 330 par 1,000 habitants; les nombres correspondants en Allemagne sont 24, 26 — et 410. Notre infériorité cependant n'est pas aussi grande, car le poids et l'âge moyen des animaux abattus, dit M. Moll, sont en général un peu inférieurs à ce qu'ils sont en France; mais elle s'accroît de ce fait particulier que maintenant nous consommons plus de viande que les Allemands: nos besoins se sont étendus à ce point. Toutefois, ce ne sera là qu'un fait très-passager; les données les plus récentes établissent: 1° que la consommation de la viande s'est brusquement et notablement accrue dans tous les États de la Confédération germanique; 2° que le mouvement d'exportation du gros bétail, en France, s'est ralenti dans ces derniers temps d'une manière assez marquée. On peut donc prévoir le moment où la production étrangère, qui n'a pas d'excédant, cessera de combler notre déficit et d'alimenter nos besoins. Voilà un avertissement dont nous ferons bien de profiter.

Nous trouvons encore, dans ce parallèle entre la production bovine des deux pays, d'autres enseignements précieux à recueillir; ils confirmeront ce que nous avons déjà établi dans le cours de ce travail.

Si la tenue du bétail, et généralement aussi tout ce qui a trait à sa multiplication, est judicieusement entendu en Allemagne, aucune des provinces qui la constituent ne possède d'avantages spéciaux sur toute la partie nord de la France. Notre infériorité vient seulement de la situation agricole de la région méridionale; elle tient à ce que, dans cette dernière, la substitution du cheval au bœuf, dans les travaux agricoles, est à peine une tendance, tandis qu'elle est un fait général et presque universel au delà de nos frontières. La révolution s'est progressivement, mais systématiquement accomplie en Alle-

magne, en commençant aussi par les contrées septentrionales, sous l'influence d'une pensée juste qui a porté les meilleurs fruits. Il en est résulté, dit encore M. Moll (1), « de grandes modifications dans l'élève et dans l'engraissement. Le nombre des vaches abattues pour la consommation s'est considérablement accru, celui des bœufs a diminué, et l'âge moyen des animaux livrés à la boucherie a pareillement subi une réduction. Comme en Belgique, le *faselvieh* (jeune bétail, génisses et bouvillons de un à deux ans) se voit aujourd'hui jusque dans les abattoirs des grandes villes, et les bœufs de sept à huit ans sont, sur plusieurs points, devenus de rares exceptions. »

Il ne faudrait pas croire que cet accroissement de production de la viande, en Allemagne, doive augmenter nos moyens d'approvisionnement : nous venons de constater précisément le contraire. Il a surtout profité à la satisfaction des besoins grandissants de la population allemande, dont la consommation moyenne par tête est beaucoup plus considérable à présent qu'elle ne l'était précédemment. Et d'ailleurs ceci n'est point un fait exceptionnel ; on l'a observé aussi en Angleterre, où les besoins se sont élevés en raison même de l'augmentation de la production. Jamais le bétail n'a été ni plus nombreux, ni plus lourd, ni plus productif qu'en ce moment dans le royaume entier des îles Britanniques, et pourtant l'importation des bestiaux étrangers n'y a jamais été plus active. C'est que, si rapide qu'ait été la production, elle n'a pu l'être autant que l'accroissement des besoins.

La conclusion à tirer de ces prémisses, c'est que notre insuffisance, trop notoirement démontrée, nous impose l'obligation de développer la production de la viande sur tous les points de notre territoire à la fois, et de préparer, partout où elle sera praticable ou facile, la substitution du cheval au bœuf comme moteur agricole. Les droits de douanes n'ont plus rien à faire dans la production économique du bétail : avant de songer à nous approvisionner, les étrangers commenceront par s'approvisionner eux-mêmes, et nous serons forcés, sous peine de compter sans notre hôte, de travailler des deux mains

(1) *De l'état de la production des bestiaux en Allemagne, etc.*

à la satisfaction de nos propres besoins. Nous n'invoquerons plus le secours inutile des lois protectrices ; mais, stimulés par la nécessité, non moins que par la certitude d'un débouché toujours profitable, nous saurons créer les indispensables produits que d'autres ne nous donneraient plus à aucun prix. Le libre échange, dans cette question du bétail, a certainement perdu son latin. Le prix de la viande qui est aussi maintenant notre pain quotidien, le prix de la viande, loin de s'abaisser sous l'influence de la suppression des droits d'entrée du bétail à la frontière, n'a fait que s'élever au contraire, et, tandis qu'il haussait ainsi, le chiffre des importations, suivant une progression inverse, allait diminuant et nous menaçant de grandes privations. Il y a donc une vérité vraie, trop longtemps méconnue, à savoir : il est des choses qu'une grande nation est tenue de se fournir à elle-même ; au nombre de ces choses, il faut mettre au premier rang les objets de première nécessité, les denrées de consommation journalière. Bilboquet disait : « Sauvons la caisse ; » avant qu'il fût né, un autre avait dit plus judicieusement : *Primo vivere*. Pour vivre, l'or ne suffit pas ; il n'est qu'un moyen de se procurer ce qui existe, il ne donne pas ce qui n'existe pas.

Dans la revue, nécessairement rapide, que nous allons passer de la population bovine de l'Allemagne, nous nous voyons contraint d'abandonner l'ordre alphabétique qui nous a été d'un si grand secours dans nos premières études ; maintenant il aurait le tort de nous forcer à de nombreuses redites : nous trouvons plus d'avantage, cette fois, à revenir à l'ordre méthodique. Nous serons plus courts, et, s'ils n'y gagnent pas, au moins nos lecteurs n'y perdront rien.

A l'imitation de Pabst et de M. F. Villeroy, nous formerons ces trois groupes :

- a. *Races des contrées riveraines de la mer du Nord ;*
- b. *Races des montagnes de la Suisse et leurs variétés de l'Allemagne méridionale ;*
- c. *Races communes de l'Allemagne.*

Il devient aisé de ranger les variétés plus ou moins nombreuses de la population bovine de ces contrées dans l'une de ces catégories.

La première observation qui se présente à l'esprit, quand on a jeté un premier coup d'œil sur l'ensemble, c'est la multiplicité des noms et des distinctions. Le même fait se reproduit partout. L'extrême division des États, des provinces, a, dans le passé, formé toute cette diversité, qui n'a point encore disparu, mais qui s'affaiblit chaque jour davantage. La réunion des pays voisins en une seule et même nation rapproche les intérêts longtemps avant de fondre les caractères et les habitudes des habitants, mais les variétés de l'espèce humaine résistent beaucoup moins à l'unification que celles des espèces animales. Ces dernières, plus rapprochées ou plus dépendantes des influences extérieures, en reçoivent aussi une empreinte plus forte et d'autant plus persistante que leur action cesse moins. De là vient qu'en tous lieux, sur toute la surface du monde civilisé, les dénominations de races de bétail sont encore si nombreuses, et jusqu'à un certain point si justifiées. L'avenir est à la simplification. En se perfectionnant, l'agriculture tend à établir une sorte d'unité dans les ressources alimentaires, cause principale du niveau auquel peuvent atteindre les produits animaux sur les hauteurs, dans les terres basses ou dans les situations moyennes ; encore faut-il ajouter que les travaux d'assainissement ou d'assèchement d'une part et ceux d'irrigation de l'autre, tous inséparables de la question des engrais, sont bien de nature à rapprocher les extrêmes du milieu. On peut donc prévoir, dans un temps donné, que beaucoup des variétés de l'époque, toutes d'ailleurs en voie de transformation, prendront, grâce aux efforts tentés pour les perfectionner, des caractères généraux moins dissemblables ou moins différentiels que ceux qui les distinguent encore ou les séparent. Le type des bêtes de travail sera oublié : c'était assurément le plus général et le plus tranché ; nous allons dire que, dans les temps antérieurs, il était sans doute le seul, ainsi que cela est encore en Afrique, par exemple. Le type de la boucherie dominera, et l'on s'efforcera de le rapprocher autant que possible de celui qui est plus spécial aujourd'hui à la production du lait. L'espèce bovine, dont le point de départ a été le travail, atteindra ainsi, et successivement, le terme de son perfectionnement, après avoir passé par une série

de transformations qui auront eu leur cause dans l'état même de l'agriculture aux divers âges de la civilisation : son rôle, dans notre économie sociale, aura changé plusieurs fois ; en ce qui la concerne, le progrès consiste à en tirer, suivant les temps et les besoins, tous les services et tous les produits auxquels se prête admirablement sa riche nature.

Le travail d'unification dont nous venons de parler est loin d'être complet dans les contrées, sur les points où nous venons de pénétrer ; mais il s'accomplit, et sera sûrement achevé en Allemagne bien plus tôt que chez nous. Cette considération nous a porté à en faire la remarque ici, car il nous a semblé qu'elle y serait parfaitement à sa place.

A. Races des contrées riveraines de la mer du Nord.

Ce premier groupe est formé de la population qu'on trouve en suivant, dit M. F. Villeroy, les bords de la mer, depuis la Flandre, par la Hollande, la Frise, l'Oldenbourg, le Holstein, Hambourg, une partie des rivages de la Baltique, jusqu'aux plaines de Dantzig.

Les traits généraux qui le caractérisent appartiennent aux grandes races, plus ossues, plus dégingandées que symétriques et régulières dans leur conformation. Le corps est presque toujours enlevé, trop haut sur jambes, quoique épais et développé ; la croupe est large, fortement inclinée en pupitre ; les hanches sont très-saillantes ; quoique étroite, la tête est lourde et portée par un cou plus mince que fort ; les cornes, plus courtes que longues, prennent une direction brusquement horizontale et se présentent en avant. Le manteau le plus ordinaire est de couleur pie : il y a cependant des animaux au pelage tout noir, ou gris de souris. La peau est fine, couverte de poils fins. L'aptitude la plus prononcée, et presque exclusive, est la faculté laitière, mais pour l'abondance du lait bien plus que pour la richesse en principe butyreux : cependant les bêtes qu'on n'épuise pas ne se montrent pas précisément réfractaires à l'engraissement.

RACE HOLLANDAISE ET SES PRINCIPALES VARIÉTÉS.

Le type de ce groupe est la race hollandaise, qui doit son nom aux herbages si renommés de la Hollande, son principal centre de perfection. Là, en effet, elle est plus complète et plus homogène que dans aucune autre des contrées où on la rencontre en suivant ses pérégrinations. Comme partout où l'on entretient les bêtes bovines pour la production laitière, il faut étudier et prendre les caractères distinctifs de la race sur les femelles. C'est une nouvelle différence à constater entre les races spécialement élevées pour le travail ou pour la boucherie, et celles, au contraire, dont on fait surtout des productrices de lait. Dans un cas, c'est toujours du bœuf que l'on parle ; dans l'autre, c'est presque uniquement de la vache. L'attention se concentre particulièrement sur la partie de la race qui est l'objet essentiel de la spéculation, lequel devient ainsi presque le tout, et fait un peu oublier ce qui n'est plus que secondaire, au moins en apparence.

Dans sa plus grande pureté, la race hollandaise (fig. 67 et 68) se présente sous une robe bigarrée de noir et de blanc, avec la tête un peu longue mais fine, large dans la région du front et des yeux, étroite et mince dans sa partie inférieure. Les cornes sont petites, tournées en avant, souvent noires ; l'encolure est mince ; le poitrail ne porte pas de fanon, le corps est épais, le rein et la croupe sont étendus, le bassin a de l'ampleur, les hanches sont très-accusées, la queue est convenablement attachée. Les facultés laitières sont assez développées pour donner de 35 à 40 litres de lait en vingt-quatre heures et quelquefois plus, mais il faut nourrir en conséquence : toute cette famille est exigeante ; nous sommes aux antipodes des variétés sobres que nous avons étudiées précédemment.

Le type hollandais est ancien et bien affermi : on le reproduit au loin sans trop de difficultés, à moins qu'on ne le place dans des conditions de sol et de climat, d'alimentation et d'hygiène générale, incompatibles avec sa nature. En pareil cas, aucune race ne résisterait aux forces contraires ; il serait par

trop étrange qu'on essayât de faire du feu dans l'eau, que l'on entreprit de sécher des objets en les mouillant sans cesse. Les semblables produisent les semblables ; par les contraires on ne saurait obtenir que des résultats opposés.

Mais la race hollandaise, nombreuse et répandue, occupe des points très-divers, et vit dans des contrées très-différentes ; elle offre donc des nuances parfois très-considérables. On la voit tantôt décousue, ossue, ensellée, pauvrement musclée, défectueuse un peu de toutes parts, et tantôt trapue et ramassée dans ses formes, bien soutenue dans ses lignes, riche dans sa musculature, bien conformée : dans les deux cas, la faculté laitière reste dominante et demeure comme un fait saillant, comme une propriété supérieure, comme le caractère fondamental de la race.

Dans son intéressant et magnifique travail sur la race flamande, M. Lefour a fait connaître celles des variétés de la race hollandaise qui sont le plus fréquemment importées en France. Elles nous viennent, dit-il, de North-Hollande, où elles occupent la vaste étendue du littoral, depuis le Rhin jusqu'au détroit qui réunit le Zuyderzée à l'Océan. Ce sont des « races à taille élevée, un peu grêles de membres, étroites de poitrine, généralement pie noir, à tête noire. On voit également des sujets complètement noirs ou blancs, et quelques-uns dont le corps, noir dans les autres parties, est comme enveloppé, entre les épaules et les reins, d'un large manteau blanc. Les éleveurs du Welde-Laken et du Lakenfeld tiennent à reproduire cette particularité de robe dans la variété qu'ils élèvent. En se rapprochant de Rotterdam et d'Utrecht, vers les polders de Hoorn, Beemster, Purmerend, le coffre prend plus d'ampleur, la taille est moins élevée, les membres sont plus forts : c'est de là que sortent la plupart des bons types qui s'en enlèvent, pour la France, dans les foires du pays, du 15 octobre au 15 novembre.

« La variété hollandaise de la Zélande, plus rapprochée de la Belgique, pénètre également en France en traversant ce royaume. Moins forte que la bête de North-Hollande, elle s'en rapproche par sa conformation générale et sa robe noire et blanche, qui, plus fréquemment cependant, est pie rouge. La

province de la Gueldre, dans sa variété bovine, ne diffère de la Zélande que par un degré moins avancé peut-être dans le perfectionnement des formes, et par un mélange plus fréquent de la robe pie-alezan à la robe pie noire ou grise.

« La variété hollandaise de la Frise, par suite de son éloignement, est moins importée en France; elle est plus près de terre, son coffre est plus arrondi; bonne laitière, elle réunit en même temps la plupart des caractères de la bête de boucherie; elle est pie noire comme la vache de la Hollande septentrionale; mais généralement elle a la tête et les extrémités blanches. »

La race hollandaise se mêle souvent en France à notre race flamande, qui appartient évidemment au type laitier du Nord; on a supposé que la variété normande de la vallée d'Auge en était originairement sortie. On l'a donnée également comme point de départ à la grande race de l'Ouest que nous avons étudiée, sous le nom de maraichine, comme une variété actuelle de la race de Parthenay. Il y a plusieurs siècles, dit-on, des Néerlandais, venus en Poitou pour en dessécher les marais, y ont introduit une colonie de ces animaux..... Est-ce assez pour que les bœufs maraichins soient d'origine hollandaise? Tout au moins, ils n'en tiennent plus guère. Enfin elle est entrée comme élément actif et persévérant dans la formation de la famille laitière qui a pris l'appellation de race bordelaise, et aussi, on l'assure du moins, dans la création du type le plus complet du bœuf de boucherie, du bœuf de Durham.

Les importations d'animaux hollandais se renouvellent très-fréquemment en France. Les femelles sont recherchées pour l'abondance du lait; les taureaux servent à des croisements qui n'ont pas d'autre but que l'élévation de la faculté laitière chez les métisses. Il est vrai que, partout où le sol est frais, où la nourriture est à la fois aqueuse et copieuse, le sang hollandais fait son œuvre en donnant plus d'activité à l'appareil mammaire.

On le retrouve à très-haute dose dans les veines de la population bovine de la Belgique.

« Sur notre littoral, dit M. P. Van den Putte, l'espèce bovine ne diffère guère de la race hollandaise avec laquelle

elle est dûment supposée être d'antique parenté. Comme cette dernière, elle a en soi peu de chose d'artificiel.

« Les circonstances naturelles des deux localités sont analogues ; elle doivent engendrer des effets semblables : qu'on ne s'étonne donc pas de ce que la bête des polders belges ressemble si bien à la bête hollandaise.

« Cette analogie est surtout saisissable au nord de Bruges, aux environs de Blankenburge; les importations qui se font sur une large échelle avec sa voisine batave, les croisements qui en résultent et un système cultural assez semblable ont contribué à fondre les caractères spéciaux des deux races.

« La population bovine de l'ouest de Bruges jusqu'à Ostende a encouru un certain avilissement par suite de malencontreuses circonstances ; telles sont le défectueux mélange produit par leur voisine, ravalée, du *pays boisé*, et l'aquosité de la majeure partie des pâturages.

« Mais toute la région poldérienne belge s'étendant à l'ouest d'Ostende, formée presque exclusivement du Furnes-Ambacht, exhibe une nombreuse population bovine modelée sur un plan architectural plus uniforme, beaucoup moins amalgamée que sa congénère d'au delà d'Ostende, » et formant *nation à part*. (*Voy. plus loin RACE DE FURNES-AMBACHT.*)

« La race des bêtes à cornes la plus répandue en Belgique, dit M. L. Moll, est issue de la race hollandaise. Elle a conservé de celle-ci les formes, la robe, les dispositions lactifères et une certaine aptitude à l'engraissement ; mais elle a un peu perdu de sa taille, surtout dans les contrées pauvres, inconvenient racheté du reste par une plus grande sobriété. Cette race est surtout très-belle et très-pure dans les deux Flandres et dans les polders de la province d'Anvers, de même que dans une partie du Limbourg. Dans ces contrées, on rafraîchit fréquemment le sang par le moyen de taureaux et de jeunes bêtes importés de la Hollande. »

Si nous revenons en Allemagne, nous en retrouverons de nombreuses variétés. Et, par exemple, dans la partie nord de la Prusse rhénane, elle s'est mêlée, soit à la race *frisonne*, soit au bétail indigène, et a formé une sous-race un peu moins forte, mais plus sobre et à la chair moins grossière. Elle a cet

autre mérite de prendre un peu plus de graisse intérieure, et de différer en cela de la race hollandaise à laquelle on adresse le reproche fondé de n'engraisser guère qu'extérieurement. Du reste, l'élévation de la taille, la perfection des formes et des aptitudes de cette sous-race varient aussi en raison de la fertilité des terres qui la nourrissent. Dans les riches herbages des bords du Rhin, on voit des animaux à jambes courtes, à poitrine bien développée, à rein large, à côte arrondie, présentant enfin les caractères de l'aptitude à l'engraissement, et pesant en moyenne, les bœufs gras 330 kilogrammes, les vaches 280 à 310 kilogr. L'âge moyen des bœufs qu'on engraisse est de trois à quatre ans : celui des vaches est de six à sept. On engraisse en outre beaucoup de génisses.

« Sur le plateau qui sépare le bassin du Rhin de celui de la Meuse, pays à sol pauvre, le bétail, quoique de même origine, est plus haut sur jambes, plus étroit, plus pointu, comme on dit, assez propre à la laiterie, mais peu à l'engraissement.

« Cette sous-race s'étend non-seulement jusqu'aux environs de Bonn en remontant le Rhin ; mais elle passe aussi le fleuve et se retrouve dans une grande partie de la Westphalie, où elle suit également, pour la taille, les formes et les qualités, les divers degrés de fertilité du sol, ou l'état plus ou moins avancé de la culture, si bien que, dans certaines localités, la moyenne du poids des vaches n'est que de 120 kilogrammes, tandis qu'ailleurs elle va de 200 à 300 (chair nette).

« Dans l'Oldenbourg, elle a presque entièrement remplacé l'ancienne race de la Frise, qui a succombé sous les coups de croisements répétés, à la suite des grandes épizooties de la fin du siècle dernier ou du commencement de celui-ci : toutefois elle en conserve encore exclusivement le nom, bien qu'en réalité elle soit plus hollandaise que frisonne ; mais elle n'est pas complètement pure, ainsi que le prouvent le défaut de constance ou le manque d'uniformité de caractère de ses produits. Les membres sont souvent trop hauts, la charpente osseuse est trop développée ; mais la croupe est plus horizontale, et la saillie des hanches est moins prononcée : le cou aussi est plus épais et le pelage plus varié. Ces différences de forme et ces variétés de couleur, malgré la prédominance du sang

hollandais, tiennent à un fait qui s'universalise partout où la diminution brusque de la population force à prendre de tous côtés des animaux de toutes provenances dont les suites sont appelées à combler les vides. L'homogénéité se trouve détruite par les femelles; mais le retour persistant de la souche paternelle, après bien des oscillations entre des influences très-diverses ou réfractaires, ramène peu à peu au type que les circonstances contraires avaient fort affaibli. La confusion n'est que temporaire; elle avait chassé le naturel, on le voit revenir au galop quand les générations, systématiquement conduites, remontent sans écart par les mâles à une souche privilégiée. C'est le cas de l'Oldenbourg et de l'Ostfriesland. D'ailleurs, la nouvelle population avance rapidement vers le point cherché; car, malgré les bigarrures de la robe, le noir pie est déjà le manteau le plus répandu, comme chez toutes les races ou sous-races qui dérivent de la hollandaise.

« Le poids moyen des vaches est de 350 kilogr. (toujours chair nette); mais beaucoup vont, engraisées, à 450 et 480 kilogrammes. On considère le bétail de ces contrées comme également propre à la laiterie et à l'engraissement. Sous ce dernier rapport, il a néanmoins le défaut particulier à la race hollandaise, ou plutôt général à toutes les grandes races, il a une viande grossière et il se tue mal, c'est-à-dire que le suif y est en faible quantité proportionnellement à la viande. » (M. L. Moll.)

Une viande grossière est certainement un grand défaut; rien ne saurait nuire davantage à une race de bétail, et la qualité présumée de ce produit exerce une très-réelle influence sur le prix de vente des animaux au boucher; mais l'inconvénient d'offrir une faible quantité de suif, proportionnellement à la viande, s'atténue tous les jours. Le suif est remplacé dans ses usages par d'autres matières, il en est devenu d'autant moins précieux ou nécessaire: d'autre part, le prix de la viande, dont la consommation ne fait que s'accroître sur tous les points à la fois, a considérablement haussé. Diminuer les quantités proportionnelles de ces deux produits dans l'engraissement judicieux des animaux peut devenir à présent un problème de zootechnie et d'hygiène on ne peut plus intéres-

sant. Répartir également la graisse produite entre toutes les chairs de l'animal, de manière à les rendre plus tendres, plus savoureuses, plus succulentes, sera mieux et plus utile dorénavant que d'accumuler sur un seul point de l'économie une masse de suif, dont l'utilité est moindre aujourd'hui que la production plus abondante d'une viande de première qualité. C'est ainsi que de l'abandon des vieux usages, que de l'extension des besoins nouveaux, surgissent au sein des sociétés, à des intervalles plus ou moins rapprochés, des questions d'un ordre tout différent, dont la solution se fait parfois extrêmement pressante.

Dans les parties les plus élevées de la région que nous parcourons d'un pas si précipité, le sol est moins fertile et moins productif, si même il n'est pas de nature à être réputé pauvre. Tel est, par exemple, le territoire de Schleswig-Holstein, particulièrement dans la province de Geest. Alors la race bovine se met à l'unisson des circonstances qui l'étreignent; elle se rapetisse, sa charpente s'allégit; ses membres sont plus courts; sa robe est capricieusement rouge, brune, isabelle ou pie. La taille, les diverses proportions du corps ne diminuent jamais sans que l'économie se fasse moins exigeante: la sobriété revient comme un avantage fondamental de la race; cette dernière donne peu, mais elle se contente facilement, et, si le hasard ou la bonne fortune la place accidentellement dans l'abondance, on la voit se dilater et s'épandre pour faire honneur au régime dont elle profite en grossissant à la hâte, en s'engraissant avec promptitude. Elle fournit alors une viande plus délicate que n'est ordinairement celle des animaux à la haute stature, aux plus amples proportions. Une remarque générale, mieux que cela, un fait toujours attesté sans être jamais contesté, attribue aux petites races les qualités les plus relevées; un dicton même témoigne en leur faveur: « Dans les petits pots sont les bons onguents. » Nous demandons humblement pardon pour cette trivialité; mais elle trouve ici une application si juste qu'elle nous sert à en rehausser la vérité.

Dans une autre province, — le Jutland, — pays plat et fertile, la race se relève; sa taille est moyenne; le corps est développé comparativement aux membres qui restent courts; le train

de derrière est large et fourni, convenablement descendu ; la charpente osseuse est légère. Bien que les robes noires ou pies ne soient pas rares, c'est pourtant le gris souris qui domine.

Thaër avait un faible pour le bétail du Jutland qu'il a décrit avec soin : « Il a les os petits, les jambes fortes, le corps long et profond, le devant proportionnellement plus faible, le derrière plus large et plus fort. » Cette dernière qualité, que venons d'énoncer nous-même, serait bien compromise si l'on s'en rapportait exclusivement à la figure 69, qui représente une vache primée au concours universel de Paris, en 1856. En effet, ici, tout l'arrière-train, les quartiers de derrière ne donnent guère l'idée des belles proportions, du grand développement de l'arrière, dont on s'accorde à gratifier la race. C'est un inconvénient du portrait, quand celui-ci ne représente qu'un individu. Cet inconvénient s'efface quand il est possible de prendre la moyenne des caractères spécifiques d'une tribu entière pour en offrir un dessin d'ensemble. Ici, nous ne le pouvons pas, et notre figure grimace un peu en regard de notre description écrite. Sauf cette imperfection tout individuelle, contre laquelle le lecteur voudra bien se tenir en garde, la figure est bonne et le portrait parfaitement exact quant à la race entière. Celle-ci, poursuit Thaër, « a une physionomie particulière, des mâchoires minces, une bouche allongée en pointe, la tête et le cou minces, une apparence féminine qui se montre jusque dans les mâles, qui s'y propagerait peut-être plus encore si ordinairement on ne choisissait pas pour taureaux des individus d'une autre forme, dont les os soient plus gros et la tête plus épaisse. » Il serait difficile de se rendre compte des motifs qui poussent à en user ainsi pour la reproduction d'une race dont les élèves ne sont pas livrés au travail. C'est évidemment une erreur de pratique, un contre-sens économique, une faute ; on nuit ainsi au perfectionnement de la race, qui n'a que faire d'une ossature plus développée et plus lourde. « Elle est vive et très-robuste, dit encore l'illustre agronome, et elle se maintient mieux en lait et en chair que l'autre bétail du pays sur des pâturages mauvais et peu abondants. Elle est particulièrement estimée pour l'engraissement, parce que les fils de la chair sont fins

et savoureux, et parce que ses os et le reste de sa dépouille ont peu de poids à côté des parties utiles. » Le système de reproduction que l'on suit tend à réduire et à compromettre cet avantage; c'est pour cela que nous le combattons et que nous le signalons comme irrationnel, défectueux et antiéconomique. La race du Jutland, ajoute Thaër, « prend aussi facilement de la chair et de la graisse; celle-ci cependant pas si vite à l'extérieur que parmi la chair et les fibres des muscles, où la viande et la graisse sont si agréablement entremêlées. Dans les lieux où l'on connaît cette chair, on la payerait volontiers quelque chose de plus, à poids égal. Lorsqu'elles sont bien nourries, les vaches, qui, au commencement du temps où elles donnent du lait, paraissent très-maigres, s'engraissent à mesure que le lait diminue, de sorte que, à la fin de la période du lait, elles sont assez grasses pour la boucherie. »

Une race qui réunit de tels avantages est assurément précieuse et mérite d'être judicieusement reproduite et élevée. Au surplus, elle ne peuple pas seulement le Jutland, on la multiplie aussi dans la province de Hadersleben, et on la retrouve dans presque toutes les contrées du nord de l'Allemagne.

La génisse est donnée au taureau pendant sa troisième année; les veaux sont très-convenablement nourris, et leur régime est de nature à expliquer la conservation de l'aptitude à l'engraissement particulière à la race. En effet, au premier lait de la mère succède bientôt du lait écrémé et bouilli, épaissi par des grains moulus; viennent ensuite, en suffisance, le foin le plus tendre de la récolte, c'est-à-dire le plus fin et le plus essentiel, les meilleures pâtures et toutes sortes de soins pour acclimater les jeunes sujets à la vie extérieure, laquelle cesse complètement pendant la mauvaise saison, sans que cette dernière en fasse pour cela des prisonniers ou des malheureux.

L'usage du sel est dans le régime ordinaire.

On compte, par tête de vache, sur un produit de 61 kilogr. de beurre et 33 kilogr. de fromage.

Ajoutons cependant que cette variété de la race hollandaise n'a pas toute la constance désirable comme race fixe et déter-

minée. Il serait sans doute aisé de l'avancer vers la perfection en la touchant par un type supérieur.

La population bovine est plus franchement hollandaise dans les plaines de Dantzig, mais d'une taille moins élevée que celle de la race mère; le manteau s'écarte du pelage primitif; on le voit souvent bigarré et parfois aussi de couleur rouge.

Partout où nous irions maintenant, nous ferions les mêmes remarques : un peu plus ou un peu moins hollandais, tel est le bétail des bas-fonds des contrées riveraines de la mer Noire.

La réputation de la race hollandaise est européenne. Prise dans son propre centre et bien choisie, elle se montre régulière dans ses formes et bien moins appauvrie dans sa musculature que ne le sont en général les grandes laitières; le caractère souple et moelleux de la peau décèle des qualités de premier ordre; c'est la variété de l'espèce dont l'appareil mammaire a le plus d'activité; car il semble n'être qu'une manière de filtre, à travers lequel toute la partie aqueuse de l'alimentation passe en se colorant en blanc et en se chargeant de *caseum*, la matière du fromage. C'est là qu'est la spécialité de la race, dont le lait n'est pas moins remarquable par sa pauvreté en principe butyreux que par sa richesse en caséine. L'élaboration de ce dernier produit est sans doute moins pénible pour l'économie animale que celle des molécules du beurre, car la quantité de celui-ci est souvent en raison inverse de l'abondance du lait, tandis que la quantité de fromage recueilli est toujours en raison directe de la proportion de lait obtenu.

Les facultés sont diverses, et, d'où que vienne la différence, elle est réelle, fondamentale, organique. Notre race cotentine, grande laitière aussi, est essentiellement beurrière; la race hollandaise est particulièrement fromagère. L'une et l'autre perfectionne également le produit qui lui est propre : le fromage de Hollande, en tant que fromage, n'est pas moins estimé que le beurre du Cotentin, en tant que beurre.

C'est donc pour l'abondance de son lait, et non pour sa qualité, que la vache hollandaise est recherchée partout où la consommation du lait en nature est considérable; mais son entre-

tien n'est pas toujours à l'abri d'inconvénients. M. le comte A. de Tourdonnet en a signalé un entre autres dans les termes que voici : « Un nourrisseur a été saisi sur le marché, comme vendant du lait mêlé d'eau ; il a allégué et prouvé que son lait était pur, mais qu'il provenait d'une vache hollandaise, qu'il était conséquemment très-caséeux, et qu'il avait commencé à tourner pendant la vente. On l'a reconnu, mais la condamnation de la police correctionnelle a été maintenue, la loi ne reconnaissant que le fait : une certaine proportion d'eau contenue dans le lait vendu. »

Et M. de Tourdonnet ajoute : « La race hollandaise ne peut être pour la France une race usuelle ; elle est trop exigeante pour sa nourriture, et, quelle que soit l'abondance de son lait, elle ne peut par là convenir à la plupart des exploitations rurales. Sa place est marquée chez les nourrisseurs qui fournissent les villes, ou chez ceux qui se livrent à la transformation du lait. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que la race hollandaise produise à l'étranger autant de lait que chez elle, et que les fromages qui en résultent puissent être aussi bons que les fromages de Hollande, si universellement estimés. C'est au milieu des brumes et des fourrages alcalins des polders de son industrielle patrie qu'elle arrive à un maximum de rendement vraiment extraordinaire, et qu'on ne saurait atteindre ailleurs, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles et avec de grands frais de nourriture. »

Ces réflexions sont fort justes ; elles sont de principe et s'appliquent à toutes les races quelconques de bétail : celles-là sont bien seulement (productives au plus haut degré, voulions-nous dire) qui sont à leur place, dans le milieu qui convient le plus au plus riche développement de leurs facultés.

RACE DU GLANE.

La vallée du Glane, fertilisée par les eaux de la petite rivière de ce nom, appartient à la Bavière rhénane. Elle possède une race de bétail à laquelle M. A. de Tourdonnet a trouvé une ressemblance frappante avec notre sous-race agenaise. « C'est, dit-il, le même pelage, le même cornage, la même

taille à peu près, et presque les mêmes formes extérieures. Ce rapprochement seul suffirait à la classer en bon rang sur l'échelle de l'espèce. » Il faut ajouter à cette bonne note la vive recommandation et l'estime particulière d'un cultivateur émérite, M. F. Villeroy, qui l'a adoptée, et qui la regarde comme très-précieuse. Le centre de production où on la trouve dans toute sa pureté et dans sa plus grande perfection est entre Kousel et Saint-Wendel, sur les bords du Glane.

La robe n'a pas beaucoup d'uniformité ; elle prend les diverses nuances du bai ou de l'isabelle, séparément ou mélangées, sans toutefois offrir d'autres teintes : les bêtes qui ne sont pas zain ont seulement la face blanche, sans aucune tache quelconque. La conformation (fig. 70), quoique bonne dans son ensemble, laisse pourtant à désirer. L'avant-train est lourd ; la croupe est courte, étroite, souvent avalée ; la base de la queue sort très-proéminente entre les ischions. Du reste, les proportions sont bonnes ; la poitrine est vaste, le corps est long, mais bien soutenu, convenablement descendu, et la membrure est ce qu'elle doit être, longue et fournie dans les régions supérieures, solide et bien plantée dans le dessous. La machine est taillée en force ; la race fournit d'excellents travailleurs. La vache se nourrit bien et paraît se classer parmi les bonnes laitières. M. Villeroy en cite une, « du poids d'environ 450 kilogr., qui, fraîche vélée et nourrie de trèfle vert, donnait jusqu'à 24 litres de lait de bonne qualité. » M. Moll en a vu une autre, « pouvant peser 260 kilogr., qui, pendant tout le mois de mars 1842, avait donné journellement 27 litr. » Enfin, M. Villeroy avance « qu'il n'est pas rare de trouver des bêtes de cette race produisant 18 litres de lait. » Par ce côté, il faut l'avouer bien vite, la race du Glane a tout avantage sur l'agenaise, mais celle-ci est beaucoup mieux conformée. L'erreur de M. de Tourdonnet vient de ce qu'il n'a vu que les perfections de la tribu, choisies avec le plus grand soin en vue du grand concours universel de Paris en 1855. Quand la production du lait est à son maximum, la laitière maigrit rapidement, si bien qu'on la nourrisse ; mais les chairs reviennent avec la diminution de la sécrétion. Il en résulte que, reprenant de

l'embonpoint à mesure que la gestation avance, elles sont grasses au moment de la mise-bas, et peuvent facilement supporter les pertes que doit occasionner à l'économie l'activité considérable de l'appareil mammaire, immédiatement après le part. Cette double faculté témoigne certainement d'une force d'assimilation considérable et vraiment précieuse. Les bœufs, cela va de soi, s'engraissent facilement tout en travaillant. Ils atteignent le poids moyen de 350 kilogr. de viande nette ; le poids des vaches varie entre 200 et 280 kilogr. Ce n'est pas ici qu'il faudrait chercher la sobriété. Produit d'un sol riche, la race a des exigences : tout ce qu'on peut lui demander, c'est d'utiliser avec profit des rations abondantes et substantielles. Elle paraît remplir cette condition à un degré satisfaisant, tout en se prêtant à une triple destination. M. Villeroy aurait voulu qu'on s'occupât de perfectionner l'enveloppe d'une nature aussi généreuse, et que la sélection accomplît ici judicieusement son œuvre. Ses vœux ne paraissent pas avoir été complètement exaucés. C'est un peu d'ingratitude, semble-t-il, car il dit : « Le pays où existe cette race est très-nombreux ; coupé d'une multitude de petites vallées, il était, il y a quelques années, presque entièrement privé de voies de communication, et, par l'élève du bétail, il a acquis un haut degré de prospérité. Les terres y sont arrivées à un point de fertilité remarquable, et la vente du bétail y appelle une quantité considérable de numéraire. »

Malgré cela, les éleveurs, sacrifiant au gros, donnent la préférence à une race voisine plus lourde, et, par cela même, plus recherchée pour l'exportation. Cette race est celle du Mont-Tonnerre, dont nous parlerons un peu plus bas. Celle du Glane tire probablement son origine de la Suisse. On suppose qu'une colonie de reproducteurs, très-anciennement choisis dans cette contrée, s'est acclimatée sur les bords du Glane et s'y est reproduite en s'adaptant à son nouveau milieu. Il est très-vrai qu'elle a conservé, par ses imperfections, comme un souvenir des races suisses, mêlé aux défauts amoindris de notre race tourache. Elle paraît moins difficile qu'exigeante sur la nourriture, et nous avons dit quelles qualités la recommandent. Toutefois, M. Villeroy l'avoue en toute sin-

cérité, elle ne semble pas se répéter avec toute l'autorité héréditaire par laquelle les races suisses, par exemple, impriment leur cachet et s'imposent à leur descendance. Ce défaut est grave; il rend très-difficile et très-hésitant le choix des reproducteurs; il multiplie bien plus que de raison les insuccès et les mécomptes.

Le même écrivain a fait connaître dans quelle situation économique se trouve cette race chez les cultivateurs du pays. « Tandis qu'ailleurs, dit-il, beaucoup de cultivateurs ont un nombreux bétail en bêtes de travail et très-peu de bêtes de rente, chez ceux du Glane, au contraire, tout le bétail est réellement bétail de rente, dont le travail n'est qu'un produit accessoire. Le travail est exécuté par les vaches et les bœufs; mais les vaches donnent du lait et elles font des veaux. Seulement, quand elles travaillent, elles donnent un peu moins de lait, ou elles mangent plus; la rente est alors un peu diminuée, mais les vaches restent toujours bêtes de rente. Les bouvillons sont attelés dès que leurs cornes sont assez grandes pour y fixer le joug, c'est-à-dire avant l'âge de deux ans; on les ménage, on les nourrit bien, et le travail qu'on leur demande ne retarde pas le développement, de sorte que ce sont des élèves qui, tout en travaillant, augmentent chaque jour de valeur. Aussi les éleveurs ne les gardent-ils qu'aussi longtemps qu'ils grandissent, et à l'âge de cinq ans, après avoir souvent appartenu à deux ou trois maîtres, ils sont vendus aux fermiers et aux engraisseurs. Le cultivateur du Glane n'a donc réellement pas de bêtes de travail; il exécute ses travaux avec des bêtes de rente qu'il laisse à l'étable le plus possible, parce qu'il sait qu'elles n'y perdent pas leur temps; elles y font du fumier, les vaches lui donnent du lait et des veaux; les élèves gagnent en taille et en poids, et augmentent tous les jours de valeur. »

La pratique des producteurs du Glane est celle d'une partie des éleveurs français; elle n'est pas limitée aux produits de l'espèce bovine, elle s'étend à ceux de l'espèce du cheval partout où elle appartient aux grosses races de trait. Malheureusement elle n'est pas générale, malgré ses avantages assurés. Les profits de l'élevage des animaux gagneraient beaucoup à

une judicieuse entente des diverses spéculations qui le concernent.

RACE DU MONT-TONNERRE.

On la trouve surtout aux environs de la montagne de ce nom, dans toute la chaîne du Haardt, dans la Hesse rhénane, sur la rive gauche du fleuve, par conséquent. Elle porte le manteau isabelle; son développement la classe parmi les grandes et fortes races, et ceci paraît être son plus grand mérite aux yeux des éleveurs, dont le jugement a été pendant si longtemps faussé par les lois de douanes imposant l'individu, abstraction faite de sa valeur, comptant le nombre des bêtes sans prêter la moindre attention à la quantité de viande qu'elles représentent. Cependant, c'était bien ce produit sur lequel devait porter le droit.

Quoi qu'il en soit, le principal débouché des animaux engraisés dans cette partie de l'Allemagne étant la France, et le droit perçu à la frontière se payant par tête, les éleveurs n'ont cru avoir rien de mieux à faire que de s'occuper des colosses, des géants de l'espèce, afin d'introduire sous l'unité numérique le plus fort poids possible de produit. Ils s'imaginaient ainsi gagner quelque chose sur la douane, et ne se rendaient pas compte de ce qu'ils perdaient sous d'autres rapports. La lumière s'est faite aussi sur ce point; on a pratiquement reconnu que les grandes races ne sont pas toujours les plus productives.

Celle du Mont-Tonnerre est douée d'une grande vigueur: une seule vache suffit souvent pour tirer la charrue; elle est massive; sa croupe est haute, ses cuisses sont très-charnues; mais elle a un défaut de conformation très-grave et malheureusement trop persistant: elle offre, derrière le garrot et les épaules, cette dépression marquée que l'on désigne par le mot très-expressif *sanglé*. L'animal ainsi conformé manque, lors même qu'il est gras, d'une quantité notable de viande de première qualité. Dans la bête bien faite il y a, au contraire, derrière le garrot, comme deux coussins de chair et de graisse. Cette imperfection, d'ailleurs, n'est pas étrangère à un autre inconvénient. Les bêtes sanglées profitent moins complète-

ment de la ration qu'on leur donne. La race du Mont-Tonnerre ne fait pas exception à la règle ; elle se montre exigeante et pour la quantité et pour la qualité des aliments. Pour une race de boucherie, l'inconvénient est réel. Les vaches du Mont-Tonnerre fournissent jusqu'à 400 kilogr. de chair nette ; les bœufs pèsent généralement 100 kilogr. de plus. En bêtes à viande qu'elles sont, les femelles se montrent médiocres laitières ; les bœufs sont trop lourds pour donner toute satisfaction à la charrue. Si l'on ajoute à ces deux considérations, qui ont leur importance, celle qui résulte de la lenteur de l'engraissement, ou du moins de la masse de nourriture qu'il exige, on arrive à cette conclusion : race médiocre en tout ; et, en effet, le suif est peu abondant et la viande est grossière.

B. Races des montagnes de la Suisse et de l'Allemagne méridionale.

Ce paragraphe pourrait commencer comme finit celui dans lequel nous avons parlé de la race hollandaise. Le principe que nous rappelions là trouve un nouvel appui en ce qui concerne le déplacement des races suisses. On sait quel a été, à une certaine époque, l'engouement de quelques agronomes pour les bêtes bovines de ce pays. Ils les avaient mises à la mode et on les a un peu introduites partout en France, même dans les lieux où elles devaient le moins réussir. Le fait est qu'elles ont échoué sur beaucoup de points, sinon sur tous.

Les races helvétiques sont considérées comme laitières de premier ordre ; sous le rapport de la boucherie, on trouve leur viande d'un goût fin et appétissant, bien qu'on lui reproche d'être un peu molle. Mais l'immense insuccès qui a suivi des importations qui se sont renouvelées pendant une période de près de quarante ans a fait dire, d'une manière un peu absolue, peut-être, qu'elles ne sont bonnes que chez elles. Les pâturages alpestres sont si aromatisés, l'air y est si pur, que les vaches exportées, dit M. A. de Tourdonnet, semblent prises de nostalgie, et que, sans dépérir positivement, elles sont loin de répondre avec profit aux soins qu'on leur prodigue. Comme leurs rustiques gardiens, les vaches suisses

aiment la liberté, l'air du ciel et les montagnes. « Aussi leur importation en France ne doit être encouragée que dans les montagnes qui se rapprochent des Alpes par le climat et par la végétation. Ailleurs, l'importation des races suisses ne peut constituer que de rares exceptions, et, dans aucun cas, elle ne peut être considérée comme base de l'amélioration du bétail dans les petites propriétés. »

Rapportant à un seul et même type les diverses races de l'espèce bovine qui peuplent la Suisse et l'Allemagne méridionale, Pabst a décrit ce qu'on pourrait appeler les caractères du genre suisse, les traits génériques de la race mère d'un très-grand nombre de variétés montagnardes. Il a ainsi trouvé un pendant à la race hollandaise du Grœningue, dont il a fait la souche de toutes les variétés bovines des bords de la mer du Nord.

Le type suisse est bien différent : sa charpente osseuse est ramassée ; la côte est ronde ; la croupe est haute ; le cou est fort ; le fanon est volumineux ; la tête est large, ce qui la fait paraître courte ; les cornes sont de grosseur moyenne et relevées sur les côtés ; les membres ne pèchent pas par leur longueur, mais ils sont amples, osseux ; le pelage est généralement de nuance foncée, pie dans quelques cantons ; le cuir est épais ; le poil est tantôt rude, tantôt fin, sans qu'on explique suffisamment le pourquoi, la cause de cette différence qu'il faut sans doute chercher dans la nature des aliments. Suivant les lieux, la taille varie du grand au moyen, et quelquefois même elle reste au-dessous. La production du lait, généralement satisfaisante, arrive à la moyenne de 2,300 litres par an. C'est moins que chez les bêtes d'origine hollandaise ; mais le produit est moins aqueux, plus riche que chez les bêtes des contrées basses. On remarque moins d'égalité dans l'aptitude à prendre la graisse, laquelle est tantôt médiocre et d'autres fois développée à un certain degré. Bien que fortement charpentés et pourvus de gros os, les bœufs se montrent le plus ordinairement mauvais au travail.

Ce groupe se divise immédiatement en deux branches principales auxquelles se rattache ensuite d'une manière plus ou moins intime la population entière de la vaste région définie

par le titre de ce paragraphe. L'une de ces branches domine à l'est sous le nom de race de Schwitz; l'autre occupe tout l'ouest et forme les races de Berne et de Fribourg, si voisines qu'on peut les confondre sous la même appellation, et qu'on les désigne souvent sous le nom de race pie, comme on appelle encore l'autre race brune.

Nous adoptons l'orthographe française afin d'éviter la confusion; les Allemands et les Suisses écrivent: Schwyz, nous ne devrions pas écrire autrement. On a toujours tort, quand on fait des emprunts à une langue étrangère, de ne pas être correct, mais la faute est ancienne et invétérée. Nous avons pensé qu'il suffirait ici d'avertir le lecteur.

Quoi qu'il en soit, la race de Schwitz ou de Schwyz est celle des montagnes.

RACE DE SCHWITZ.

Son principal centre de production se trouve dans le canton dont elle porte le nom et dans ceux de Zug et de Glaris. Son manteau, bai-marron ou noir mal teint, est généralement d'une nuance plus foncée sur les parties antérieures que vers le train de derrière; il montre aussi, tout le long de l'épine dorsale, une large raie fauve clair ou grisâtre; la même teinte se reproduit aux faces internes des membres, autour du muflle et jusque dans l'intérieur des oreilles. Sa taille est trop variable pour devenir un caractère de race; elle semble avoir une sorte de corrélation avec le volume proportionnel du squelette, lequel augmente ou diminue en raison de l'élévation du corps. La tête (fig. 71) est plutôt étroite que large, ce qui la différencie des autres races montagnardes chez lesquelles on remarque l'opposé, elle est aussi relativement petite; le muflle est large, l'œil vif; les oreilles sont grandes, les cornes fortes et noires; le cou n'acquiert pas ces dimensions excessives qui le rendent disgracieux et lourd, dès lors le garrot ne s'élève pas outre mesure; le corps est long, très-légèrement fléchi dans sa ligne; mais sa forme est bonne et pleine. Ainsi la poitrine est ample, arrondie dans la côte et large au poitrail; les épaules sont couvertes de muscles épais; les hanches sont très-écartées; les quartiers de derrière sont convenablement

descendus et fournis; la queue n'offre pas, à sa naissance, cette hauteur exagérée dont on avait fait autrefois une beauté et que l'on considère plus justement aujourd'hui comme une grave imperfection, puisqu'elle a pour cause un prodigieux développement des os, et que l'exubérance du squelette n'existe pas sans une réduction correspondante des masses charnues. Les extrémités sont courtes, les membres postérieurs sont remarquables par la régularité de l'aplomb; toutes les articulations sont nettement dessinées; la mamelle est bien faite et bien placée; le poil est généralement fin et luisant. Les vaches donnant 18 litres de lait par jour, au plus fort de la lactation, ne sont pas rares; il en est qui en produisent, exceptionnellement, 25 et 28 litres. Elles ne sont pas très-exigeantes sous le rapport de la nourriture, s'engraissent assez facilement, et, en cet état, pèsent de 300 à 400 kilogr., chair nette.

La race de Schwitz se modifie dans les cantons voisins. Presque pure dans ceux de Zug et d'Unterwald, elle perd déjà de sa taille et devient plus pointue dans ceux de Lucerne et d'Uri, sans cependant avoir rien perdu encore de ses qualités de bonne laitière. Il en est de même dans une partie des Grisons et dans l'Entlibach, où elle semble avoir compensé la perte de taille par une plus grande aptitude à l'engraissement.

Les sous-races de Glaris, de Gast, d'Appenzell et du Tessin, s'éloignent plus ou moins de ce type sans s'en écarter beaucoup; la race persiste sous les différences qui naissent, soit des circonstances physiques, soit de mélanges variés. Il faut ajouter que celles-ci, moins hautes et moins fortes, sont préférables et préférées là où les pâturages sont moins riches ou moins succulents que ceux du canton de Schwitz. En se rapetissant, la race devient plus forte et moins exigeante; mais en se mettant à l'unisson des ressources alimentaires, les vaches perdent de leur poids et donnent moins de lait: on ne récolte plus que de 5 à 9 litres de ce produit, et le rendement en viande, qui ne s'élève pas au-dessus de 250 kilogr., chair nette, s'arrête souvent à 140 kilogrammes.

RACES FRIBOURGEOISE ET BERNOISE.

« Le second type suisse, dit M. Moll, comprend deux races assez bien caractérisées : celle de Berne et celle de Fribourg. On s'accorde à n'en faire qu'une seule et même race, séparée surtout par la couleur du manteau, — pie rouge ou presque rouge avec des plaques brunes sur les côtes, chez la variété de Fribourg, — pie noir, et quelquefois presque noir dans l'autre famille dite de Berne. »

Comme dans la tribu montagnarde de Schwitz on trouve des nuances assez nombreuses et des appellations variées. Ainsi les races de Gessenay, du Simmenthal, d'Erlenbach, de l'Emmenthal, etc., appartiennent toutes au même groupe et ne sauraient être séparées : nous rentrons ici dans des distinctions de clocher qui n'ont plus rien de commun avec les divisions fondées de la zoologie ou de la zootechnie. Cette observation est d'autant mieux à sa place qu'aucune de ces prétendues variétés ne demeure isolée des autres, que toutes se mêlent, au contraire, et que la couleur du manteau n'est même plus un caractère différentiel. En effet, on trouve aujourd'hui dans le canton de Fribourg des animaux qu'on pourrait classer parmi ceux qui sont originaires du canton de Berne, et réciproquement. De canton à canton, les importations sont fréquentes et les mélanges incessants : on qualifie aussi du nom qui a le plus de vogue des bêtes qu'on appellerait tout autrement si la faveur se portait sur une autre nuance. C'est ainsi que beaucoup de vaches, qui ne sont pas du Simmenthal, sont vendues comme étant de cette variété qui se montre supérieure sous le rapport des qualités laitières.

Les distinctions étaient plus profondes il y a cinquante ou soixante ans qu'elles ne le sont aujourd'hui ; plus nous avançons et plus tend à se faire l'unité dans la race. Les différences actuelles s'effacent peu à peu. Cependant on en tient compte encore dans l'étude de la population générale, et l'on fait judicieusement si cela doit conduire à préférer, pour la reproduction, les animaux qui se montrent doués au plus haut degré des avantages propres au type.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, M. Robert d'Erlach, l'un des délégués de la Suisse à l'Exposition universelle d'animaux reproducteurs de 1855, à Paris, s'exprime comme ci-après dans son rapport au conseil fédéral : « La vraie race de Fribourg (fig. 72) a la réputation d'avoir la charpente plus fortement osseuse, la structure plus développée en largeur ; les parties antérieures, la tête, les cornes, le cou, plus proportionnellement forts ; la peau plus épaisse, le poil notablement plus rude, surtout quand il est noir ; l'air plus lourd que les vraies races de Gessenay et du Simmenthal. A l'exception de la lourdeur de la tête et du cou, de la charpente osseuse et de la rudesse du poil, ces qualités annoncent l'aptitude à l'engraissement... Les vrais animaux du Simmenthal et de Gessenay de la vieille souche, au contraire, ont, proportionnellement à leur taille, la tête plus légère et d'apparence plus féminine ; les cornes petites, blanches, fines, aplaties à la naissance, gracieusement arquées et courtes ; le cou plus effilé, le train de devant plus léger ; le dos uni, plus rarement déprimé ; les hanches un peu plus hautes ; les os un peu plus fins vers le bas ; ils sont comparativement plus longs et plus hauts, et pourtant ils sont mieux ramassés dans l'ensemble de leur structure ; la peau est plus mince et le poil plus fin que chez ceux de Fribourg ; il n'est pas même rare d'y trouver un poil long et crépu.

« C'est dans le pays de Gessenay qu'on trouve, comme dans sa patrie, la couleur rouge jaunâtre et le rouge pâle, qui sont presque toujours unis à la finesse du poil, à la délicatesse de la peau et à l'aptitude à la graisse : aussi le pays de Gessenay est-il renommé pour ses animaux de boucherie. La vraie race bovine de Simmenthal (fig. 73) est essentiellement rouge, ou rouge et blanc, quelquefois rouge pâle. Les signes extérieurs, déjà décrits, annoncent plutôt la faculté laitière que l'aptitude à l'engraissement, et, bien qu'on ne doive pas s'attendre encore à voir finir la controverse sur la plus grande richesse laitière de l'une ou de l'autre race, les vaches d'un rendement très-riche en lait, dont on parle quelquefois dans la plaine, et qui donnent jusqu'à 30 litres, sont pourtant presque toujours des vaches du Simmenthal : mais il n'y a plus

que quelques propriétaires qui possèdent la souche pure. »

Les éleveurs sont un peu les mêmes dans tous les pays du monde. La question d'argent se lie très-étroitement à la réputation, méritée ou non, de la race de bétail qu'ils cultivent. Bonne renommée équivaut trop ici à ceinture dorée pour qu'on ne s'efforce pas d'obtenir pour sa race, au détriment des voisins, le plus grand renom, une manière de célébrité qui attire l'acheteur et élargisse le champ des débouchés. Spéculant sur l'étranger, élevant beaucoup en vue de l'exportation, les éleveurs suisses se sont tous évertués à vanter leurs élèves : de là des distinctions de races peu fondées et des querelles intestines qui auraient pu tout aussi bien tourner à l'encontre de toutes les variétés bovines de la Suisse ; car, pour un éloge intéressé, combien n'entendait-on pas d'accusations ! Les plus voisins n'étaient pas les plus discrets, ainsi que nous venons de le voir. Mais la controverse s'est étendue ; elle a été, entre les deux types principaux, tout aussi animée qu'entre les nuances les plus rapprochées du même type. La querelle a donc existé entre les contrées habitées par la race de Schwitz et celles que peuple l'autre grande race de la Suisse. Sous le rapport de la quantité du produit, les Fribourgeois et les Bernois semblaient passer condamnation. La faculté laitière est réellement plus développée chez la vache de Schwitz, particulièrement reproduite dans le sens d'une lactation abondante, au moins « dans les cantons de son pays natal, » où on la tient soigneusement à l'abri de tout mélange de sang ; mais on l'a accusée de donner un lait moins substantiel que celui de la race de Berne, par exemple, « et il a même été dit qu'un propriétaire de vaches de Schwitz avait été exclu d'une fromagerie (fruiterie) pour ce motif, ce qui a pourtant été reconnu comme faux. » « Moi-même, ajoute M. Robert d'Erlach, pour apprendre ce qu'il y avait de vrai dans ce bruit, je l'ai porté à la connaissance du public dans quelques journaux, et j'ai prié un ami, M. Cornaz, de Montet, canton de Vaud, de faire des expériences comparatives auxquelles il a procédé pendant un mois dans un nombre de 50 vaches, dont 18 de Schwitz. Il a constaté qu'il n'y avait absolument aucune différence dans la qualité du lait des deux races. J'ai cru qu'il était de mon de-

voir de réfuter moi-même ce faux bruit préjudiciable. Le lait d'une vache qui en donne beaucoup sera toujours moins substantiel que celui d'une autre qui, dans les mêmes conditions d'entretien, n'en donne que peu. Mais cette qualité inférieure ne dépend pas de la race ; elle a certainement été constatée dans la même race par tous les éleveurs attentifs. Si donc 10 à 12 vaches de Schwitz donnent beaucoup plus de lait que 10 à 12 de Berne ou de Fribourg, qui ne sont pas toutes également bonnes comme les premières, le lait des vaches de Schwitz peut bien être proportionnellement moins riche ; mais ce n'est pas parce que ce sont des vaches de Schwitz, c'est qu'il se trouve parmi elles un plus grand nombre de ces vaches qui ne donnent que peu de lait. »

Ces derniers mots soulèvent de très-importantes questions de zootechnie ; elles seront examinées, élucidées en temps et lieu. Cependant, nous devons dire, sans plus tarder, que l'opinion émise par M. d'Erlach est un peu trop absolue : les faits individuels qu'il constate, tant vrais soient-ils, n'excluent pas les faits inhérents à la race. S'il en était autrement, il n'y aurait plus rien à attendre de l'hérédité ; tout motif de recherche, toute cause de supériorité se concentreraient dans l'individualité. Il n'en est pas ainsi. La sélection continuée sur une série de générations conduit à la spécialisation des facultés, lesquelles se retrouvent ensuite avec constance, avec certitude, chez les produits, très-différents alors de ceux que le même moyen de reproduction, s'attachant à des qualités d'un autre ordre, a menés dans un sens opposé. On a de la sorte créé des races très-distinctes, très-diversement douées, et non moins dissemblables au fond que dans la forme, par les aptitudes que par la conformation extérieure, qui leur reste toujours plus ou moins subordonnée. Les facultés laitières peuvent être presque égales dans les diverses races suisses traitées les unes et les autres de la même manière, soumises toutes aux mêmes influences et au même régime ; mais ce fait ne prouve pas que d'autres races, placées dans des conditions absolument pareilles, doivent nécessairement donner ou la même quantité ou la même qualité de lait. Loin de là, bien certainement. Nous croyons au contraire que, toutes choses égales d'ailleurs, nos races beurrières de la

Bretagne et de la Normandie conserveraient, sous ce rapport, toute leur supériorité sur les races dont le lait est plus aqueux, plus séreux que riche en matière grasse. La sécrétion serait plus ou moins active, suivant les circonstances, sans que la richesse en beurre fût notablement atteinte. La faculté de convertir certains matériaux de l'alimentation en principe butyreux est tout organique : elle dépend de la texture des tissus et d'une aptitude *sui generis* indépendante jusqu'à un certain point de la nourriture. L'élaboration de la caséine tient sans doute aussi à des conditions vitales particulières et peut-être moins parfaites ou moins complètes, tandis que la sécrétion d'un lait aqueux ou pauvre est en quelque sorte toute mécanique et particulièrement soumise à la nature des aliments. La distinction n'est ni subtile ni précieuse ; elle est fondamentale et vitale. Cela n'empêche pas que, dans toutes les races, les individualités se montrent ou plus aptes ou moins aptes ; mais les différences individuelles restent complètement indépendantes de celles qui séparent les aptitudes dans les familles.

Nous l'avons dit en commençant : les races suisses appartiennent à la spécialité des laitières. La fabrication du fromage est le but principal de l'élevage dans les cantons de l'Helvétie ; soyons plus exact, elle y a réellement été la seule spéculation réfléchie : les autres produits sont venus à la suite, naturellement, sans préoccupation ni recherche de la part des éleveurs. C'est le fromage de Gruyères, extrait avec art d'une abondante production de lait, qui a mis en vogue les races suisses et qui les a fait adopter par les contrées voisines. Sous l'influence d'une exportation assez active, l'élevage avait pris tout d'abord une grande extension dans les cantons les plus favorisés : c'est le seul avantage que la Suisse ait retiré de ce fait. On a laissé au sol, aux circonstances extérieures, le soin de tout faire. Le fromager, habile à façonner ses produits, qui avaient une grande réputation au loin, n'accordait aucune attention spéciale à l'animal qui lui en livrait la matière première. Résultat en quelque sorte spontané du sol et du climat, les races suisses ont sans doute acquis au plus haut degré les qualités propres aux influences naturelles de la contrée ; mais ces qualités ne sont pas celles précisément qu'on recherche le plus aujour-

d'hui dans l'espèce bovine. Au temps où nous sommes, le lait seul ne constitue pas une spéculation suffisante ; pour être fructueuse, sa production doit être associée à une autre, à celle de la viande : il en est de même du travail. L'agriculture a compris qu'elle ne doit pas user les forces musculaires du bœuf à charroyer ou à labourer ; elle a plus de profit, tout en les utilisant, là où elle n'a pas encore de moteur plus économique, à ménager l'activité vitale de façon que la production des chairs ait lieu parallèlement à l'emploi des forces actives, afin que l'engraissement, plus facile et plus rapide, donne aussi plus de bénéfice. La production de la viande est le seul produit qu'on puisse réaliser comme une chose exclusive. Cela tient à ce que, une fois faite, la viande peut être consommée immédiatement : ce n'est pas un produit qui se renouvelle au jour le jour, comme le travail et le lait, un produit de détail, qu'on nous passe le mot, et dont on recueille chaque jour ce que l'animal peut en fournir ou en élaborer en quelques heures. La viande se fait à tout instant de la vie dans une machine qui fonctionne sans relâche, au profit de la machine elle-même, qui s'accroît progressivement dans certaines proportions au delà desquelles il n'y aurait plus avantage à continuer. La proportion varie avec les circonstances ; chacun l'arrête au moment utile. Celui-ci, plus ou moins rapproché de l'époque de la naissance, dépend de la précocité de la race, l'un des éléments de la spéculation. Il s'ensuit que l'éleveur a le plus grand intérêt à exalter, autant que possible, cette précieuse qualité. Elle n'est et ne peut être complète ou absolue que dans les races exclusivement vouées à son principe ; chez les races à deux fins, à double ou triple destination, elle est nécessairement relative.

Les races suisses, spécialement laitières, destinées par conséquent à vivre longtemps, sont conformées pour la longévité, faculté opposée à la précocité. Dès lors, elles croissent et se développent lentement, parce qu'il faut plus de temps à l'économie pour fabriquer des os que des chairs ; elles sont donc très-ossues, et par cela même aux antipodes de la bête de boucherie perfectionnée. Elles sécrètent beaucoup de lait, et relativement font peu de viande ; tout au moins ne donnent-

elles ce dernier produit que tardivement et après un engraissement pénible ou coûteux. C'est là qu'est leur côté faible. Leur lait n'a aucune qualité spéciale pour la fabrication du gruyères; celui de toute autre race donne un fromage égal, quand les procédés de fabrication restent les mêmes. Sous ce rapport donc, elles n'ont aucune supériorité. Cela étant, on leur a bientôt préféré des races plus complètes, plus civilisées ou moins exigeantes, et se pliant mieux aux sujétions de la domesticité; plus rapprochées enfin par leur structure de celles dont le squelette est moins volumineux, ou chez lesquelles le développement des masses charnues est plus prompt, quand il s'agit de les préparer pour la boucherie. Sans rien perdre des avantages qui les avaient mises en renom, en restant elles-mêmes, telles que la nature seule les a façonnées, les races suisses, tout à fait abandonnées à elles-mêmes, non remaniées dans le sens de la bête à viande, se sont tout à coup trouvées arriérées. Elles sont restées laitières alors qu'elles auraient dû, sans perte de ce côté, se perfectionner aussi comme races de boucherie. La chose était possible en recherchant avec suite pour la reproduction les taureaux à la charpente osseuse la plus réduite, aux formes les moins grossières, à la structure la plus fine. C'est précisément le contraire qui a toujours eu lieu. La faculté laitière ne se montre pas à un degré plus éminent dans les grosses charpentes que dans les conformations plus délicates; l'expérience semblerait plutôt renverser cette proposition: il n'y avait donc aucune nécessité à pousser les races helvétiques dans le sens d'un développement si exagéré du système osseux.

Mais déjà cette opinion s'est fait jour à la suite de l'Exposition universelle de 1856. En effet, nous trouvons, dans le rapport adressé par M. Vogel-Saluzzi au conseil fédéral, le passage suivant: « Bien que les animaux envoyés du canton de Fribourg se fissent remarquer comme véritable type de la race, on en critiquait à juste titre la trop forte charpente osseuse, laquelle n'est plus aujourd'hui appréciée par aucun connaisseur, même pour le trait. On reproche pareillement à cette race l'épaisseur de la peau et la rudesse du poil.

« Pour l'aptitude laitière, cette race occupe le troisième rang

en Suisse. On prétend, il est vrai, que la qualité compense largement ce qui manque en quantité. Si le fromage de Gruyères pouvait être admis comme preuve à l'appui, il n'y aurait guère à objecter sans doute; mais nous pensons que toute autre bonne vache laitière, transportée sur les Alpes fribourgeoises, fournirait le même résultat, conjointement avec une plus grande production. On ne saurait donc que recommander instamment aux éleveurs fribourgeois d'abandonner le système actuel, pour la production d'animaux plus fins, essentiellement en vue de la faculté laitière. »

Mais cette observation ne doit pas être restreinte au bétail du canton de Fribourg; elle atteint en totalité la population bovine de la Suisse, et M. Vogel-Saluzzi lui-même partage ce sentiment, car il ajoute à propos des animaux de la race de Schwitz qui figuraient au même concours : « Les défauts essentiels qu'on pourrait reprocher à juste titre à une grande majorité des taureaux étaient : une charpente osseuse trop forte, la croupe saillante, le dos déprimé, les côtes plates, la poitrine étroite et la peau épaisse ; en revanche, la plupart avaient une belle robe et les cornes blanches, et montraient suffisamment que l'on néglige le principal pour l'accessoire. Chez les vaches, les défauts étaient moins saillants, bien qu'existant aussi en partie. »

La conclusion à tirer est celle-ci : les races suisses, enfants naturels du sol et du climat, ont besoin de la main de l'homme pour acquérir la perfection dont elles sont susceptibles. La civilisation doit développer en elles, aux dépens du volume exagéré du système osseux, une plus forte proportion des masses charnues : on obtiendra facilement ce résultat sans toucher à la faculté laitière ; il donnera plus de précocité à la race, en transformant son aptitude à produire des os en aptitude à fabriquer de la viande.

« Si nous examinons, dit encore M. Vogel-Saluzzi, les défauts et les vices de l'éducation du bétail chez nous, on doit convenir qu'il n'est pas difficile d'y remédier. Jusqu'à présent, il n'a pas été question d'un procédé systématique, ou tout au plus exceptionnellement. Le degré où nous sommes arrivés, nous le devons, en majeure partie, à nos excellents

pâturages et non aux combinaisons de l'homme. Le mode suivi se réglait le plus souvent d'après les préférences et les préjugés des acheteurs étrangers, qui nous ont ainsi souvent mis sur la fausse voie où nous nous trouvons encore aujourd'hui. »

C'est donc toujours et partout la même histoire : le bétail, presque abandonné aux seules influences de la nature, est partout insuffisant, parce que les exigences de la civilisation ne peuvent être remplies ou satisfaites qu'à l'aide des moyens puissants que la civilisation elle-même sait mettre si largement aux mains d'un élevage intelligent.

Dans les études qu'il a faites sur les variétés de Berne et de Fribourg, M. Moll a trouvé que le principal mérite de la race bernoise (fig. 74) « git dans sa taille, qui est énorme. Elle fournit, en effet, des bœufs de 6 à 700 kilogr., chair nette, » mais d'une qualité de viande plus mauvaise et d'une proportion de suif moindre qu'aucune de nos races : ces bœufs, en outre, s'engraissent très-difficilement. « Les vaches passent, ajoute le savant professeur, pour être de bonnes laitières; toutefois il paraît prouvé, d'après des expériences comparatives, qu'une quantité donnée de nourriture produit chez elles moins de lait que chez d'autres vaches considérées cependant comme abâtardies. Une qualité qu'a cette race, c'est de donner de beaux veaux. On assure aussi qu'elle est plus rustique et moins difficile sur la nourriture que la race de Schwitz. » Nous retrouvons ici les éloges et les accusations intéressés dont nous avons parlé plus haut. M. Moll met son lecteur en garde contre l'assertion qu'il rapporte. « On assure, » mais lui n'affirme pas le fait, que la conformation infirmerait bien plutôt.

Il a trouvé la race de Fribourg particulièrement belle aux environs de Bulle, Romont, Gruyères. Elle se distingue, écrit-il, par une ossature moins lourde, un corps plus allongé et mieux arrondi, des jambes plus courtes, un fanon moins fort et un poil plus fin. On lui reproche d'exiger, comme toutes les grandes races, du reste, une nourriture choisie, et de ne donner que peu de lait, qui, à la vérité, est fort gras, et elle se tue mieux que la précédente. Les vaches de 350 à 400 kilogr., chair nette, ne sont pas rares. Cette race est répandue, avec quelques modifications, dans les cantons de Vaud, Fribourg,

Soleure et Neuchâtel, ainsi que dans une grande partie du Jura français. »

L'appréciation des races de bétail est chose extrêmement difficile. M. Moll a trouvé, dans ses explorations en Suisse même, la variété de Fribourg supérieure à celle de Berne. Le fait contraire a été constaté à la grande exhibition de Paris, où les animaux de la race bernoise ont été jugés meilleurs que ceux venus de Fribourg. Ces contradictions, plus apparentes que réelles, viennent du mérite des individualités soumises à l'examen ; mais nous avons parlé au général et non au particulier. Les défauts que nous avons indiqués appartiennent à la tribu entière, formée des deux groupes, ainsi que nous l'avons soigneusement établi, ce qui ne veut pas dire qu'ils existent au même degré chez tous les animaux. Comme dans toutes les races, il y a ici des exceptions, des individus et plus beaux et meilleurs, mieux conformés et mieux doués : c'est l'espoir de l'élevage, le point de départ de très-notables améliorations, si l'on sait les utiliser au profit du perfectionnement de la population entière.

Quant aux acquisitions faites pour le Jura français, voici ce qu'en a dit M. Vogel-Saluzzi : « Les croisements qui ont été opérés en France avec le grand bétail fribourgeois, principalement dans les départements du Jura, doivent avoir amené de mauvais résultats, vu que ces animaux, réduits à une nourriture de moindre qualité, ont perdu en faculté laitière et n'ont presque rien valu pour l'engrais. » Voilà qui est très-positif.

Cet échec et bien d'autres ont singulièrement ralenti le courant des importations des races suisses en France et dans les parties voisines de l'Allemagne. Il en est résulté une diminution notable de la population bovine dans plusieurs cantons. M. Moll signalait ce fait dès 1842, et l'appréciait dans les termes que voici :

« En résumant ce que je viens de dire sur la Suisse, on voit que, sur douze cantons, quatre seulement, Schaffhouse, Tessin, Fribourg et Soleure, ont accru leurs existences en bêtes bovines, et parmi ces quatre cantons, un seul, celui du Tessin, appartient à la région montagnaise. Deux cantons, ceux d'Appenzell et de Vaud, semblent être restés dans le *statu quo* sous

ce rapport; enfin, six cantons, Zurich, Thurgovie, Unterwald, Schwitz, Uri et les Grisons, ont vu le nombre de leurs bêtes bovines décroître dans une proportion plus ou moins forte. Faisons remarquer ici que, à part les deux premiers, ces cantons, comme l'Oberland bernois, appartiennent à la région des hautes Alpes, de sorte que toute cette belle portion de la Suisse semble participer au mouvement rétrograde qui vient d'être signalé.

« Il est difficile, au premier aperçu, de se rendre compte de cette diminution dans des contrées où le gros bétail a constitué de tout temps la principale source de richesse et de revenus, comme il est difficile d'expliquer de prime abord l'appauvrissement croissant de ces mêmes contrées, jadis si opulentes; appauvrissement qui se révèle non-seulement par les nombreuses émigrations pour l'Amérique et par l'abaissement successif du prix des terres, mais encore et surtout par les hypothèques considérables qui grèvent celles-ci. C'est arrivé à un tel point sous ce rapport que, dans certaines parties du haut pays, la dette dépasse la valeur du bien-fonds, qu'ailleurs elle lui est égale, et qu'enfin, même dans des cantons que les circonstances de ces derniers temps semblent avoir favorisés davantage, nous voyons les hypothèques s'élever à près des deux tiers de la totalité des valeurs foncières. Ainsi, dans la Thurgovie, où, suivant le dernier recensement estimatif de 1834, ces valeurs représentaient une somme d'un peu plus de 60 millions de francs, les hypothèques montaient à près de 40 millions.

« Ces faits semblent d'autant plus inexplicables que la terre n'est presque pas imposée en Suisse (dans certains cantons elle est tout à fait exempte d'impôts, ainsi que les bâtiments d'exploitation), et qu'enfin ils coïncident avec un accroissement du nombre des bestiaux et une augmentation générale d'aisance dans tous les pays voisins.

« Sans vouloir entrer ici dans de grands détails, que ne comporterait d'ailleurs pas ce rapport, je crois devoir faire connaître les circonstances qu'on m'a signalées comme les causes de ce phénomène économique; peut-être y aura-t-il là quelques inductions utiles à tirer pour la France.

« Le morcellement de la propriété, qui ailleurs, et maintenu dans certaines limites, a eu pour résultat une augmentation générale de bien-être, semble avoir produit ici un effet opposé, non-seulement parce qu'il était poussé trop loin, mais surtout parce qu'il s'appliquait à une contrée où le relief du terrain et le climat offrent de grands obstacles à la culture arable, et où dès lors le bétail est le meilleur, souvent même le seul moyen de tirer un revenu du sol. Dans les circonstances ordinaires, la petite culture, hostile aux bêtes à laine, favorise au contraire la production et la multiplication des bêtes bovines. En France comme en Allemagne, c'est elle qui, proportion gardée, a le plus grand nombre d'animaux, et qui se livre spécialement à l'élevage. Mais c'est avant tout par la production des fourrages artificiels, et surtout des fourrages-racines, par la nourriture à l'étable, que la petite culture peut tirer profit de la tenue du bétail. Lorsque les circonstances physiques font une loi de la nourriture au pâturage, surtout dans des pâturages éloignés, et qu'en outre le genre de spéculation adoptée nécessite la réunion d'un grand nombre de bêtes, comme cela a lieu pour la fabrication du fromage de Gruyères, jamais alors la petite culture ne peut obtenir un aussi haut revenu du sol que la grande, et, à mesure qu'elle s'étend, la contrée doit s'appauvrir.

« On comprend, en effet, qu'un de ces pâturages des Alpes, situé à une grande distance du village et apte à nourrir trente vaches pendant l'été, sera mieux utilisé par un seul propriétaire, qui y fera construire un chalet où il fabriquera du fromage de Gruyères, que par dix propriétaires qui ne pourront y avoir que des abris incomplets, ne feront que du beurre ou des fromages mous, et tiendront là dix personnes, au lieu de deux ou trois qui suffiraient aux trente vaches. L'association peut seule, dans un cas pareil, procurer au petit cultivateur une partie des avantages dont jouit la grande culture ; aussi ce moyen se répand-il.

« Néanmoins il devient inefficace lorsque le morcellement est arrivé à un point tel que le petit cultivateur ne possède que de quoi entretenir une seule vache, dont le produit est nécessaire à la nourriture de la famille, et bien plus encore

lorsque la propriété devient à tel point exigüe qu'il faut remplacer cette vache par des chèvres; c'est ce qui a lieu dans une partie de la montagne, où le nombre des paysans à chèvres, comme on les appelle, s'accroît chaque jour, tandis que celui des paysans à vaches diminue.

« Le morcellement semble donc être une cause décisive de l'état de choses signalé; et néanmoins cet état existe également dans des localités où les lois ou d'autres circonstances ont jusqu'à présent empêché le morcellement. L'Emmenthal, où la métairie tout entière revient de droit au plus jeune des garçons, a vu néanmoins ses habitants s'appauvrir et le nombre de ses bestiaux diminuer. Il en est de même dans une grande partie des Grisons, et surtout dans l'Engadine, où la manie d'émigrer, ayant réduit notablement la population, a dû pousser à la réunion plutôt qu'au morcellement des propriétés. Des villages (comme Cernetz, par exemple) qui, dans le dernier siècle, comptaient 600 vaches, n'en ont plus que la moitié aujourd'hui; et presque toutes les communes de cette partie de la Suisse, pour utiliser les vastes pâturages qu'elles possèdent, sont obligées d'en affermer une partie à des bergers bergamasques ou à des pâtres tyroliens, tandis qu'autrefois le bétail indigène suffisait, ou à peu près, pour les garnir.

« Les grands défrichements de bois qui ont eu lieu dans beaucoup de vallées sont considérés avec raison comme ayant puissamment contribué à appauvrir le pays, non-seulement par la destruction des abris si importants dans les pays de montagnes et par l'effet fâcheux qu'ils ont produit sur le climat, mais surtout par celui qu'ils ont exercé sur le sol et sur les eaux. Les terres des pentes défrichées ont été enlevées par les eaux, les roches mises à nu, et les fonds inférieurs ont vu leurs fertiles guérets se couvrir, après chaque pluie, de sable et de pierres, de sorte que les terrains supérieurs ont été détruits et les terrains inférieurs gâtés. C'est là ce qui a eu lieu et ce qui a lieu encore tous les jours dans nos Alpes et dans nos Pyrénées, où l'œuvre de destruction marche à grands pas vers son dénoûment fatal, la stérilisation complète du pays, sa transformation en un désert.

« Dans toute la région montagneuse de la Suisse, on re-

marque en effet, un appauvrissement sensible des pâturages, appauvrissement qui se révèle par la diminution du nombre de bêtes qu'on peut y nourrir. Disons toutefois que cette circonstance est spéciale à la haute région, tandis que le phénomène économique signalé plus haut s'étend sur une grande partie du pays. Il y a donc ici d'autres causes qui ont dû agir d'une manière plus générale.

« Je crois en voir une dans la disproportion du prix des terres avec le chiffre et le prix des produits. On conçoit, en effet, que des terres qui ne donnent que 1, 1 $\frac{1}{2}$, tout au plus 2 pour 100 de revenu à l'homme qui les exploite, doivent nécessairement le ruiner.

« Cette augmentation disproportionnée de la valeur des terres est, dans beaucoup de parties de la Suisse, le résultat de circonstances particulières. Elle ne tient pas, comme chez nous, uniquement à l'accroissement de la population, à l'amélioration de l'agriculture, par conséquent à des causes intimement liées au sol, mais à un accroissement de richesse provenant de sources extérieures, le commerce à l'étranger et le service militaire au dehors, qui enrichissaient une foule de familles, procuraient des revenus considérables à plusieurs cantons, et apportaient en général dans le pays une grande masse de numéraire. De retour dans leur patrie, industriels et militaires appliquaient presque toujours ce qu'ils avaient amassé à l'augmentation de l'héritage paternel et achetaient souvent à tout prix. Il en était et il en est encore de même de ces nombreux aubergistes enrichis par le passage des voyageurs qui chaque année parcourent la Suisse ; si bien que, dans une portion notable du pays, les terres, surtout celles des vallées, ont une valeur de convenance et non de revenu. Pour preuve de ce que j'avance, il me suffira de donner ici quelques chiffres. Dans les vallées de l'Oberland, les prés et champs se vendent de 5 à 7,000 fr. l'hectare ; les prairies et pâturages alpestres, moitié ou un tiers de ce prix. Dans l'Engadine, dont une partie est à plus de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer, des prés, qu'on ne peut faucher qu'une fois à cause de l'âpreté du climat, valent de 4 à 5,000 fr. l'hectare. Ajoutons que l'une de ces sources de bien-être, le service militaire, est à

peu près tarie depuis que la France, l'Espagne et la Hollande ont renoncé aux troupes mercenaires.

« A ces circonstances s'est jointe la dépréciation des produits de l'industrie rurale suisse, résultat des progrès qu'a faits l'agriculture dans les pays voisins. Pendant longtemps la Suisse a eu le monopole de la confection du fromage façon de Gruyères, qui, par cette raison, trouvait toujours un débit facile et des prix élevés. Dans ces derniers temps, non-seulement le Jura français et les Vosges, mais encore tout le Tyrol, et, comme je l'ai dit plus haut, les régions montagneuses de la Bavière, du Wurtemberg et du Baden, lui ont fait concurrence pour la fabrication de ce produit. Protégés par des droits élevés, ces fromages, d'origine allemande, se répandent dans toute l'Allemagne, y diminuent la consommation des fromages suisses et en abaissent le prix. Sous ce rapport, il n'y a pas jusqu'à l'introduction des fruitières et de l'industrie des fromages dans la partie nord et basse de la Suisse qui n'ait nui et ne menace de nuire encore davantage à la région montagneuse.

« Il en est de même pour le bétail. Dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci, les bestiaux des contrées montagneuses de Berne, Fribourg, Schwitz, etc., avaient une réputation européenne et étaient recherchés dans toutes les contrées et par tous les agriculteurs qui s'occupaient de l'amélioration des bêtes à cornes. Ici encore c'était une valeur de convenance qui s'attachait aux animaux, et l'on conçoit que des prix de 180, 200 et jusqu'à 300 fr. pour une bête d'un an, avaient dû imprimer à l'éleveur une forte impulsion, mais aussi pousser cette branche à un développement exagéré, et, concurremment avec les circonstances mentionnées plus haut, occasionner le prix excessif des terres.

« Depuis que les progrès de l'agriculture ont répandu de plus en plus la connaissance des moyens d'améliorer les races par elles-mêmes, et surtout depuis qu'on a fini par s'apercevoir que ces races si belles étaient, économiquement parlant, de mauvaises races, en ce qu'elles exigeaient des soins et une nourriture qui étaient rarement en rapport avec leurs produits, les exportations des jeunes bêtes ont diminué et le prix en a baissé.

« La Suisse envoie encore beaucoup de génisses et de vaches en Lombardie, où des circonstances physiques et économiques tout exceptionnelles paraissent s'opposer à l'élève; mais le Tyrol prend une part de jour en jour plus active à ce commerce, et des pays qui jadis recevaient des bestiaux de la Suisse, la Bavière, le Wurtemberg, le Baden, aujourd'hui lui en envoient, qui viennent combler, dans certaines localités, le déficit que laisse la production indigène, ou qui ne font que passer en transit pour venir faire concurrence aux bestiaux suisses sur les marchés italiens et français. Du petit port wurtembergeois de Friedrichshaf (sur le lac de Constance) on embarque chaque année plus de 2,000 têtes de gros bétail pour la Suisse; et telle est l'importance que paraît devoir acquérir ce commerce, pour le Wurtemberg, qu'on a cru devoir, dans son intérêt, rapprocher, par le moyen du croisement, les races du pays des races suisses les plus recherchées par les Lombards, notamment des races de Simmenthal et Schwitz.

« La Suisse donc a non-seulement vu l'exportation de ses deux produits principaux, le bétail et les fromages, diminuer par le développement qu'a pris la production de ces mêmes articles dans les pays voisins, et par les droits élevés qui les protègent, mais encore, dépourvue qu'elle est de lignes de douanes, elle a vu son propre marché envahi par des producteurs jadis ses tributaires, et auxquels les progrès de l'agriculture et le bas prix des terres permettent aujourd'hui une concurrence qui menace de devenir tous les jours plus dangereuse. L'équilibre finira sans doute par se rétablir, mais ce sera aux dépens de la Suisse et au profit des pays voisins.

« Disons, pour terminer, qu'en tirant de l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance une ligne qui passerait par Lucerne, Fribourg et Lausanne, toute la partie au sud de cette ligne, formant la région des hautes Alpes et n'offrant que des lieux fort élevés au-dessus du niveau de la mer, suit la culture pastorale des Alpes. Voici, en résumé, quel est ce mode d'exploitation. En mai, les bestiaux, réunis en troupes de vingt à quarante, et plus, quittent l'étable et pâturent les prairies des vallées; en juin, ils passent à la seconde station ou gîte, qui comprend les pâturages des hauteurs moyennes et des croupes;

enfin, en juillet, ils prennent possession des pâturages les plus élevés, qu'ils occupent d'ordinaire jusqu'à la fin d'août, pour redescendre en septembre à la seconde et en octobre à la première station (1). Les montagnes qui présentent ces trois sortes d'herbages dans les proportions convenables ont une grande valeur, et sont des montagnes ou Alpes complètes (Zalme-Berge). Mais il arrive souvent que, dans la propriété d'un particulier ou d'une commune, il y a disproportion ; presque toujours ce sont les prairies des vallées qui ont trop peu d'étendue comparativement aux autres stations ; parfois aussi la station moyenne manque. On ne peut alors utiliser complètement les herbages de la station supérieure qu'en fauchant les parties les plus riches et les plus accessibles, ou l'on en afferme une portion, ou encore on loue ou achète des vaches pour les deux

(1) « Une fois à la montagne, les vaches restent d'ordinaire nuit et jour dehors, sous la conduite du vacher et surtout d'une vache maîtresse, qui porte une clochette pour marque distinctive de son autorité. C'est cette vache qui, deux fois par jour, les ramène au chalet pour la traite, et qui les conduit au pâturage ou les guide vers les abris pendant le mauvais temps. La prospérité, souvent même le salut d'un troupeau, dépendent en partie du bon choix d'une vache maîtresse. Lorsque, pour une cause quelconque, le vacher donne la clochette à une autre vache, ce n'est pas sans de rudes combats que l'ancien chef renonce à son rang, et, lorsqu'il est enfin obligé de céder le pouvoir, la plupart, m'a-t-on dit, maigrissent à vue d'œil, et quelques-unes même finiraient par périr si on ne se hâtait de les vendre. Quand deux troupeaux se rencontrent sur le même pâturage dans les montagnes communales, il en résulte des combats, soit entre les taureaux et vaches maîtresses des deux troupes, soit entre toutes les vaches, combats qui se terminent par la fuite de la troupe la plus faible, ou, lorsqu'il y a égalité de forces, par une espèce de compromis que semblent faire les deux partis ; car on remarque qu'à partir de ce moment chaque troupeau observe soigneusement de ne plus dépasser certaines limites.

« Lorsqu'une troupe est chassée de son pâturage par une autre, par un homme ou un animal sauvage, elle se dirige rapidement vers son chalet, qu'elle entoure en mugissant. Les vachers se hâtent alors de la renfermer dans l'étable pendant quelques heures, sans quoi elle se débande ; quelques vaches se joignent à d'autres troupes, d'autres retournent à leur village ou se perdent. Aussi est-il expressément défendu, dans la plupart des Alpes communales, à tout autre qu'au gardien, de chasser un troupeau du lieu qu'il a choisi.

« Il faut ordinairement trois personnes pour soigner un troupeau : le fromager, qui traite les vaches et fait le fromage ; son aide, chargé de faire le feu, de chercher le bois, de confectionner le serret, de nettoyer les ustensiles et de soigner les porcs ; enfin le vacher, qui garde le troupeau, vient au secours des vaches en péril, ramène celles qui sont égarées, etc. Dans les pâturages sûrs et avec une bonne vache maîtresse, le vacher sert d'aide au fromager. »

mois pendant lesquels ils peuvent être pâturés. Ces deux derniers modes sont fréquemment employés, et sont en partie cause des nombreuses importations de vaches qui ont lieu de l'Allemagne en Suisse, au printemps.

« Les pâturages alpestres sont la propriété des particuliers ou des communes, parfois aussi du canton ; les premiers les afferment ou les exploitent eux-mêmes, et, dans ce dernier cas, louent d'ordinaire pour la saison un certain nombre de vaches, pour garnir convenablement les herbages et avoir la quantité quotidienne de lait nécessaire à la confection journalière d'un fromage.

« Les pâturages communaux sont ordinairement utilisés par les habitants, qui ont le droit, contre une certaine redevance, d'y mettre un nombre de bêtes de diverses espèces, proportionnel au nombre d'animaux qu'ils hivernent. Dans beaucoup de communes, le lait de toutes les vaches et chèvres est réuni et employé par un ou plusieurs fromagers communaux, à l'instar de ce qui se pratique dans les fruitières. Ailleurs chaque intéressé utilise le produit de ses vaches comme bon lui semble ; parfois plusieurs petits propriétaires se réunissent et fabriquent le fromage en commun, en tenant compte de la quantité de lait que chacun livre journellement. Enfin, il s'établit souvent sur les montagnes des fromagers qui louent un chalet dans une position centrale et achètent le lait des vaches et chèvres qui pâturent dans leurs alentours. Dans ces divers cas, le garde de la montagne (Alpmeister), s'il y en a un, se borne à surveiller l'exécution des règlements. Enfin il arrive aussi que la commune loue tout ou partie de ses pâturages.

« Dans tous les cantons montagneux il existe une classe d'individus qui parfois ne possèdent d'autre avoir qu'un certain nombre de vaches. Ce sont les fromagers de profession, Semmer dans la Suisse allemande, Alpadore dans le Tessin. Ces fromagers afferment les montagnes des particuliers, et louent, en outre, pour la saison, le nombre de vaches qui leur est nécessaire pour compléter leur troupeau. Lorsqu'ils afferment dans les communes, c'est d'ordinaire en louant les vaches des habitants ou d'une partie d'entre eux, et en achetant ainsi le

droit de pâturage dans les Alpes communales. Cette méthode est fort répandue. Le loyer d'une vache, pour l'estivage, varie entre 24 et 60 fr., suivant le produit de la bête et la nature des pâturages où elle doit estiver; car les risques sont d'ordinaire à la charge du propriétaire de l'animal, et il y a des montagnes où le grand nombre de précipices, de pentes rapides et autres circonstances défavorables, font courir des dangers fréquents aux animaux qui y pâturent.

« Ces fromagers, au retour de la montagne, vendent les produits en fromage, beurre et veaux qu'ils ont obtenus, rendent les vaches louées, et vont hiverner les leurs dans une localité où le fourrage est abondant et où ils trouvent des étables vides. Il n'est pas rare de les voir s'avancer ainsi jusque dans le bas pays, d'où ils tirent souvent aussi une partie de leur cheptel. Ordinairement on ne leur fait rien payer pour l'étable ni pour la litière, et on leur vend le foin à un cinquième au-dessous du cours du marché, le tout en considération de l'engrais, qui reste au propriétaire de l'étable. Lorsqu'un de ces fromagers a consommé tout le fourrage disponible dans une ferme, il va dans une autre.

« Dans toute la région que nous avons ici en vue, on fait simultanément du fromage, du beurre et des élèves, et on engraisse les bêtes de réforme. Mais l'importance relative de ces diverses branches varie.

« En général, on peut considérer la laiterie, et notamment la fabrication de divers fromages, comme la première. Néanmoins, les cantons du centre, Schwitz, Uri, Unterwald, Lucerne, et surtout l'Oberland bernois et Fribourg, avec la montagne de Soleure, sont les seules localités où la fabrication du fromage soit bien entendue et donne lieu à un commerce actif d'exportation. Ailleurs, dans Appenzell, les Grisons, le Tessin, etc., cette industrie est peu avancée; on consomme sur les lieux une partie notable des produits, et la branche importante, celle qui donne de l'argent, c'est plutôt l'élève, surtout l'élève de seconde main. L'engraissement n'est généralement qu'accessoire, et n'a lieu qu'avec des bœufs de trait ou des vaches laitières réformées, ou encore avec des génisses qui ne promettent pas de devenir de bonnes vaches laitières,

et des bœufs de trois ou quatre ans, châtrés après avoir servi pendant quelque temps à la monte.

« Cet engraissement se fait presque toujours au pâturage. D'ordinaire on se borne à ne plus traire les vaches et à ne plus faire travailler les bœufs, sans du reste les soumettre à un traitement particulier. Quelques personnes leur consacrent une partie des prairies basses des vallées. Mais comme, dans cette portion de la Suisse, sont les prairies des vallées qui seules fournissent le fourrage d'hiver, dont il y a presque toujours pénurie, cette mode est rarement usitée. Les environs de Gruyères, de Bulle, de Château-d'Oex, et en général la vallée de la Saane et celle de Simmenthal, se livrent assez à cette branche d'industrie, sans toutefois lui donner une grande extension. L'engraissement d'hiver, qui ne peut avoir lieu qu'au foin, seul aliment qui existe dans ces contrées, est encore plus rare. Bien loin de pouvoir s'adonner à cette spéculation, la plupart des montagnards, comme nous l'avons dit, sont obligés de vendre en automne une partie de leurs vaches ou de leurs élèves pour en racheter d'autres au printemps, parce que l'estivage est généralement plus considérable que l'hivernage (prairies donnant le foin pour l'hiver).

« Au nord de la ligne indiquée s'étend un pays de collines et de plateaux peu élevés. Le relief du terrain, de même que la fertilité du sol et la douceur du climat, y favorisent la culture arable, qui y est aussi généralement usitée, quoique la propension du sol à la pousse de l'herbe y ait beaucoup multiplié les herbages, et donné lieu, dans plusieurs localités, à un système de culture pastorale mixte. Partout, en outre, la culture des fourrages artificiels et des récoltes-racines y a beaucoup multiplié les moyens d'alimentation du bétail; aussi ce dernier y est-il devenu plus nombreux, et des associations en fruitières, ou la présence des fromagers-entrepreneurs, permettent aujourd'hui d'en tirer un revenu plus élevé par la fabrication du gruyères.

« L'engraissement a également pris de l'extension. Il se fait non-seulement dans les herbages, et, en hiver, au foin, aux racines, aux grains et aux tourteaux, mais encore, en été, avec des fourrages artificiels.

« Beaucoup de localités ont éprouvé les mêmes souffrances que la montagne et gémissent comme celle-ci sous le poids des dettes hypothécaires, mais à un moindre degré, et sur certains points, jadis arriérés et pauvres, on remarque un accroissement bien manifeste d'aisance. Ces résultats satisfaisants sont dus uniquement à l'amélioration de l'agriculture, amélioration faible en comparaison de ce qui reste à faire, mais déjà fertile en résultats.

« Quant au Jura, qui, sous le rapport des circonstances physiques, se rapproche des hautes Alpes, l'heureuse réunion de l'agriculture et de l'industrie, des habitudes de travail, et cette activité spéciale à la race française, y ont préservé une population nombreuse de la misère des Oberlandais. Le pays suit en partie la culture alpestre, fabrique beaucoup de fromages, élève et engraisse comme les hautes Alpes, mais, grâce à une culture beaucoup plus avancée et à un climat un peu moins âpre, sait obtenir de la culture arable des secours importants pour l'hivernage de ses bestiaux.

« Ajoutons que l'irrigation des prairies, dans cette contrée, et plus encore dans le canton d'Argovie, fait des progrès rapides et a déjà changé la face de certaines localités. »

Malgré ses dimensions nous n'avons pas hésité à reproduire tout au long cette partie du beau travail de M. Moll sur l'*État de la production des bestiaux en Allemagne, en Belgique et en Suisse*. C'est une étude complète et particulièrement instructive, sous le rapport de la liaison étroite qui existe toujours : 1° entre la situation générale d'une contrée et son agriculture, 2° entre la situation agricole et l'économie du bétail dans les mêmes lieux.

Dans le cours de ce travail nous avons saisi avec empressement toutes les occasions de remettre cet utile enseignement sous les yeux du lecteur. En soulignant les faits de cette nature, on les pose en relief, avec l'espérance qu'ils porteront, sur tous les points, les meilleurs fruits. (*Voy. ANGTS.*) Nous devons, au surplus, traiter avec détail des races suisses, qui ont été si fréquemment importées en France sans plus d'utilité pour nous-mêmes que pour les vendeurs ; car nous avons bien mérité le reproche qui nous a été adressé par M. Vogel-

Saluzzi, reproche déjà rapporté et que nous devons répéter, afin qu'il ne passe pas inaperçu : *Le mode de reproduction en Suisse se réglait le plus souvent d'après les préférences et les préjugés des acheteurs étrangers, qui nous ont ainsi souvent mis sur la fausse voie où nous nous trouvons encore aujourd'hui.*

Un point reste à examiner, qui touche à la question d'amélioration du bétail suisse. Ce que nous avons dit précédemment détermine bien le but à atteindre. Toutes les variétés de la population bovine sont destinées à donner du lait et de la viande : du lait dans les proportions et qualités actuelles ; de la viande en quantité plus considérable, aux dépens du volume des os, qui est trop élevé, aux dépens aussi de la longévité dont on n'a que faire et qui doit être remplacée par la plus grande précocité possible.

Dans quel ordre de faits se trouve la solution de cet important problème ? Ici, comme ailleurs, on a parlé de croisements, sans y avoir encore eu trop recours, heureusement. Nous n'hésitons pas à dire que les croisements ne seraient point à leur place dans la plupart des cantons suisses, dans ceux notamment que peuple la race de Schwitz, et que la sélection judicieusement pratiquée est appelée à y rendre des services certains, bien autrement efficaces que l'introduction d'un sang étranger. Il faut changer de système, ou plutôt cesser d'abandonner les races aux seules influences de la nature : si généreuses qu'elles soient, elles se montrent insuffisantes. La main de l'homme doit intervenir avec connaissance de cause, et non plus arbitrairement. « On devrait n'attacher, dit M. Vogel-Saluzzi, qu'une importance secondaire à la couleur, aux cornes et autres minuties semblables, mais avoir essentiellement égard à la conformation du corps et à la nature de la peau. Si l'on s'attachait encore à obtenir des animaux à la charpente légère, aux côtes bien arquées, à la poitrine large, à la tête légère et aux extrémités fines, ils rendraient, jusqu'à un âge avancé, les meilleurs services, étant bien nourris et convenablement soignés.

« Les expériences pratiques faites en Suisse, et les essais systématiques contraires, durant une série d'années, à Hohen-

heim et à Grignon, ont démontré que notre race brune (la race de Schwitz) a, à côté de la race hollandaise, les meilleures vaches laitières, que le lait de la race brune est plus substantiel que celui de la race hollandaise, et que la première l'emporte sur la race hollandaise pour l'aptitude à l'engraissement..... Pour cette race il ne saurait être question d'un croisement avec une race étrangère; elle ne peut être améliorée que par elle-même.»

Voilà pour l'alliance du bétail de Schwitz avec une race laitière. La question a été traitée aussi au point de vue de l'intervention du sang durham que l'on ne repousse pas d'une manière moins absolue. Écoutons le même écrivain : « Je regretterais beaucoup s'il venait à se confirmer que le canton des Grisons ait fait l'acquisition de taureaux durhams pour le croisement. Quel que soit à mes yeux le mérite de cette race, je considérerais néanmoins une pareille démarche comme une grosse faute, qui ferait perdre les avantages obtenus jusqu'à ce jour et sacrifierait le marché des bonnes bêtes laitières. Par contre, je ne puis qu'entièrement approuver l'entreprise des agronomes vaudois, qui ont acheté, l'an dernier, quatre taureaux durhams pour l'amélioration de la race mouchetée (de Fribourg ou de Berne), car j'ai la conviction que, partout en Suisse où les intérêts de l'agriculteur et les conditions du sol réclament l'engraissement et l'éducation du bétail de boucherie, et où, par conséquent, la production du lait est de moindre importance, un croisement avec le sang durham, dont les formes distinguées se reproduisent déjà à la première génération, ne peut qu'être accompagné de grands avantages. »

M. Robert d'Erlach exprime une opinion toute différente. Étudiant les résultats des croisements opérés en France entre les races durham et schwitz d'une part, entre celles de Durham et de Fribourg d'autre part, il trouve que l'alliance des deux premières a complètement réussi à Durcet, entre les mains de M. le marquis de Torcy, tandis que le mélange des deux autres n'a donné aucun résultat appréciable. « Une chose remarquable, dit-il, c'est que le croisement de la race de Fribourg avec celle de Durham et du Charolais n'a pas produit une plus grande proportion des parties au poids vif que celle

que présente la race fribourgeoise pure, en tenant compte de l'âge. »

Ces faits, observés en France, n'ont qu'une signification relative. La race de Schwitz, croisée en Normandie, a donné des produits dont l'existence a été, en tout, celle des animaux de Durham, c'est-à-dire tout intérieure, abondante, riche, ce que M. de Torcy lui-même appelait un élevage de luxe. Dans ces conditions, le succès des métis durham est toujours assuré, où que ce soit, et, dirions-nous volontiers, quelle qu'ait été la souche maternelle, car l'expérience est pour nous dans cette assertion. La question de réussite des croisements entre une race très-élevée ou très-perfectionnée par une hygiène large et prodigue même de soins de toute sorte, et des races beaucoup moins domestiques, plus rapprochées de l'état de nature, est certainement dans les conditions d'existence qui seront faites aux produits. Si les éleveurs suisses peuvent tenir les descendants des taureaux du Durham selon le mode d'éducation qui a façonné la race des pères, nous n'hésitons pas à dire qu'ils obtiendront des animaux très-améliorés dans le sens de l'aptitude à l'engraissement. Si, au contraire, les métis doivent vivre en tout comme ont vécu les mères; si le mode d'élevage reste suisse, exclusivement suisse, l'insuccès est certain; mieux vaut, à tous égards, rester fidèle aux races indigènes et les reproduire en dedans, en adoptant les règles si sûres d'une sélection intelligente et raisonnée.

Tous les bons esprits concluront comme nous. Sur ce point la science est faite : la théorie et la pratique sont bien d'accord. Les races suisses sont admirablement adaptées à leur milieu, dont elles sont la résultante à peu près exclusive; l'homme n'a qu'à intervenir quelque peu pour mettre le sceau à la perfection relative, très-satisfaisante, d'ailleurs, dont elles sont susceptibles. Tenter d'aller au delà ne serait ni prudent, ni rationnel, ni profitable. Il est des conditions qu'il faut savoir subir dans l'ordre physique non moins que dans l'ordre moral :

Ne forçons point notre talent:
Nous ne ferions rien avec grâce.

La Suisse ne peut prétendre à élever sur les hauteurs des

Alpes, où la composition des herbes pousse principalement au développement du système osseux, la race de Durham, qui a surtout besoin de nourritures préparées par la main de l'homme pour croître vite et faire des masses de viande au milieu desquelles les os se trouvent noyés, grâce à leurs petites dimensions. Ses races ont leur raison d'être et leur valeur; qu'elle les garde et qu'elle les améliore; elle y trouvera plus de profit qu'à vouloir les transformer dans un sens contraire à toutes les influences qu'elle est tenue d'utiliser; qu'elle entre franchement dans une voie bien éclairée pour la suivre avec persévérance sans se laisser détourner encore par des préférences irréflechies ou par des préjugés; qu'elle continue à produire des flots de lait, et fasse en sorte qu'à l'issue de leur carrière les diverses familles de son bétail soient à la fois moins réfractaires à l'engraissement et d'un rendement en viande plus élevé. Là est le but, là sera pour elle la perfection.

Un mot à présent sur quelques-unes des variétés bovines qui peuplent les montagnes de l'Allemagne méridionale. Ce que nous venons de dire des races suisses simplifie la tâche qui nous reste à remplir et nous permet d'abrégé beaucoup. Nous mentionnerons plutôt, en effet, que nous n'étudierons les races d'Allgau, du Hasli, de Steyermark et du Tyrol.

RACE D'ALLGAU.

Émanation de la race Schwitz, le bétail particulier à l'Allgau appartient aux petites races. La robe dominante est le brun, ou même le noir, avec le dessous du ventre, le plat des cuisses, l'intérieur des oreilles, les lèvres, et parfois aussi toute la partie postérieure du corps, jaune ou isabelle; la tête est courte et légère, le front large, le museau étendu, les cornes petites et fines, le fanon trop volumineux; le corps est court, la croupe horizontale, ou à peu près, la queue attachée haut; la charpente osseuse est peu développée, et, nonobstant, la peau et les poils manquent de finesse. La vache passe pour bonne laitière (2,000 litres de lait par an); la laiterie est, en effet, la spéculation la plus importante dans la contrée; mais la race travaille mal et ne s'engraisse que médiocrement. On

élève peu de mâles; les bœufs gras ne dépassent pas, en moyenne, 300 kilogr., et les vaches 220 kilogr. (chair nette). On exporte les femelles dans la Souabe et dans la région montagneuse de la Bavière, où elles ne sont pas moins estimées qu'en Wurtemberg. En Bavière elle prend des proportions un peu plus fortes dans les hautes régions alpestres qui forment la frontière, et où elle s'assimile entièrement à la race du Vorarlberg.

RACE DU HASLI.

Petit bétail qui habite les parties les plus élevées des Alpes; sa robe est noire ou brun très-foncé; sa conformation est bonne et surtout légère dans son ossature. Les vaches sont estimées pour le développement de leurs facultés laitières; beaucoup passent en Italie, où elles donnent abondamment leur lait.

RACE DE STEYERMARK.

Le bétail de cette province est très-mêlé et ne mérite vraiment pas la qualification de race, à moins qu'on ne la donne à la tribu qui prend, à plus juste titre, le nom de race de Mürzthal, sous lequel nous l'étudierons bientôt en passant rapidement en revue les variétés bovines de l'Autriche.

RACE DU TYROL.

Elle est de taille moyenne, dit M. F. Villeroy, et possède à un haut degré la constance. On retrouve dans la tête, le cou et l'arrière-main, les formes générales des bêtes de montagne. Le corps est long et bien arrondi, la croupe est large, la queue attachée haut; les jambes sont fines, courtes, droites et ouvertes; la robe est d'un beau bai-châtain vif. On estime cette race pour la laiterie et pour la disposition à prendre la graisse. Ces généralités n'affectent en rien ce que nous dirons bientôt de plusieurs races du Tyrol, qui doivent être étudiées de plus près. (*Voy.* plus bas RACES BOVINES DE L'AUTRICHE.)

C. Races communes de l'Allemagne.

Avant que la zootechnie existât, les naturalistes, et à leur suite les écrivains agricoles, distinguaient les races domestiques par leurs nationalités bien plus que par leurs caractères ou leurs aptitudes. A l'instar de l'économie politique, ils procédaient par grandes masses, et l'on disait les chevaux français, les bœufs allemands, les moutons d'Espagne, etc. Ceux qui spécialisaient le plus désignaient par leurs noms les rares sommités de l'espèce, les types supérieurs dont la réputation était en quelque sorte universelle; tout le reste, c'est-à-dire la presque totalité, formait un grand peuple, la population même. C'est ainsi que l'on appelait *race allemande*, sans spécifier davantage, tout le groupe de bêtes qui occupaient l'intérieur de l'Allemagne, la Bohême, la Moravie, une partie considérable de la Prusse et plusieurs points du côté oriental de la France d'aujourd'hui.

Dans les temps antérieurs, les classifications vagues suffisaient à la science. La science n'est pas seulement affaire de curiosité; instrument du progrès, elle grandit, elle étend les connaissances au fur et à mesure des besoins; elle met l'ordre à la place de la confusion dès que l'ordre est une nécessité sociale; sous l'influence de la civilisation, elle obéit en tout et partout aux exigences du moment. La zootechnie est venue à son heure; elle a une œuvre importante à remplir: — porter la lumière au-devant de bien des obscurités qu'il devient urgent de dissiper. *A pecu pecunia*, avait-on dit dans le passé, avec justesse sans aucun doute; *le bétail est un mal nécessaire*, a-t-on pu dire ensuite avec non moins de vérité; mais cette dernière phase n'aura pas été de longue durée, car on est revenu bien vite à l'aphorisme des anciens: *le bétail est le premier des biens*. C'est à la science du bétail à développer et à élucider cette proposition fondamentale. Malheureusement, elle n'est point encore assez répandue; le petit nombre seulement en profite; ses enseignements les plus certains ne sont encore qu'à l'état de primeur; mais où se trouve l'utilité de tous, là aussi est l'universalité. Qu'elle grandisse elle-même par

ses investigations, et bientôt elle sera familière à ceux qu'elle doit servir, à tous ceux à qui elle devra profiter.

Elle n'a pas encore étudié d'assez près les nombreuses variétés de la population bovine qui restent confondues sous l'appellation un peu trop générale de race allemande. Cependant, après avoir constaté leur peu de valeur et la différence qu'elles présentent dans leur développement, suivant les lieux et l'état plus ou moins avancé de l'agriculture, elle en signale plusieurs qui se détachent de l'ensemble par leur élévation récente sur l'échelle de l'espèce. Nous en dirons quelques mots. Les autres, résultats de sangs mêlés et très-divers, ne méritent encore, paraît-il, aucune attention.

RACE DE FRANCONIE.

Celle-ci, qui appartient à la Bavière, est connue aussi sous le nom de **RACE DE RHOEN**, chaîne de montagnes où elle se montre le plus homogène et le mieux caractérisée. Sa couleur varie du bai foncé au bai clair; sa taille ne s'élève pas au-dessus de la moyenne, mais sa conformation est bonne et régulière. Elle travaille bien et s'engraisse facilement. Le poids moyen de ses bœufs est de 350 kilogr. de chair nette.

Une variété très-voisine, et qui prend le nom de **RACE DE VOGELSBURG**, est néanmoins plus petite et moins bien conformée; son pelage est plus vif et plus foncé; ses cornes sont longues; elle est dure, mais robuste, et résiste bien au travail; ses bœufs gras pèsent de 270 à 330 kilogrammes.

RACE D'ANSPACH.

Aux environs de cette capitale, dans les vallées du cercle de Rezat, un métissage suivi entre la population indigène et les races hollandaise et frisonne, sous les auspices de la ferme modèle de Triesdorf, fondée en 1770, a donné naissance à une race bien caractérisée maintenant et désignée par le nom d'Anspach. Sa robe est généralement pie; ses proportions sont élevées; malgré cela, la charpente osseuse est fine. On lui accorde des soins intelligents et parfaitement jus-

tifiés par la manière dont elle remplit sa triple destination : elle est bonne laitière, travaille en suffisance, et ses plus grosses bêtes, ordinairement engraisées pour la France, atteignent le poids de 450 à 500 kilogrammes.

RACE DU VOIGTLAND.

Ce cercle de la Saxe possède une petite race assez jolie à l'œil, malgré ses imperfections un peu atténuées par l'ensemble de ses proportions. Elle porte le manteau rouge-brun ; sa tête, de forme étroite, se termine par un museau pointu et se couronne de cornes un peu longues ; le cou est très-développé ; le train postérieur, moins serré que dans beaucoup de variétés allemandes, est encore un peu mince ; l'écartement des membres témoigne d'une certaine ampleur du corps.

Les animaux de cette race travaillent au moyen de petits jougs de tête fort légers, qui laissent à chaque moteur sa complète indépendance du compagnon de labeur et une grande liberté des mouvements de la tête et du cou.

Les vaches sont indiquées, par Schmalz, comme beurrières hors ligne : elles donneraient par an 200 kilogr. de beurre. M. F. Villeroy pencherait à croire qu'il y a exagération. « Cette quantité de beurre ferait supposer, dit-il, une production annuelle de 4,000 litres de lait, quantité très-considérable pour des vaches d'une race qui n'est pas lourde et qui est très-bonne pour le travail et pour l'engraissement. » Sans mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, nous ferons remarquer que la quantité de beurre obtenue n'entraîne pas forcément une sécrétion de lait aussi abondante. Nos petites bretonnes, si excellentes beurrières, seraient bien pauvres comparative-ment à de grandes laitières qui produisent, qui fabriquent beaucoup moins de beurre qu'elles.

RACE DE WESTERWALD (*duché de Nassau*).

Robe d'un rouge vif, plus ou moins foncé, avec la face, le ventre et l'extrémité de la queue blancs : ce caractère, remarquable par sa constance, distingue sûrement cette race, dont

la conformation est bonne et dont les qualités sont assez développées. La tête est courte, au front large; les cornes, de moyenne grandeur, sont gracieusement tournées; la poitrine est profonde; les côtes sont bien arrondies; le dos est droit; le garrot est épais; les hanches sont larges; les membres sont bien proportionnés; la peau est douce au toucher; le poil qui la recouvre est fin. Au total : petite taille, ossature fine, nature vive et robuste, peu d'exigences, relativement bonne au lait et à l'engraissement, en tout enfin excellente pour le pays pauvre et montagneux qu'elle occupe, telle est la race du Westerwald. « Elle mériterait d'être mieux connue, dit M. Dunkelberg, professeur à l'Institut agricole de Giesberg. Elle est la preuve qu'on peut réunir dans les mêmes bêtes, sinon au plus haut degré, du moins à un point élevé, une abondante production de lait, l'aptitude au travail et la disposition à engraisser facilement pour fournir une viande de très-bonne qualité.

« Les paysans attellent généralement les vaches au joug et par paires, et il faut qu'elles soient bonnes travailleuses dans un pays où la culture et les transports sont aussi difficiles. Les bœufs travaillent jusqu'à l'âge de cinq à six ans. Lorsque les travaux d'automne sont terminés, on les met en graisse vers la Saint-Martin pour les vendre au printemps...

« Transportée dans un pays où elle trouverait une bonne et abondante nourriture, cette race augmenterait certainement en taille et en poids, sans perdre ni sa rusticité, ni son tempérament robuste; nous croyons qu'elle est à recommander pour beaucoup de localités.

« Après beaucoup d'essais plus ou moins infructueux pour relever cette petite race par les croisements avec des races de grande taille, on a fini par adopter le seul moyen efficace en pareil cas, l'amélioration de la race par elle-même, ce qui a si bien atteint le but qu'on se proposait que des pays dont on tirait autrefois des types améliorateurs en tirent aujourd'hui du Westerwald.

« La race est petite parce qu'elle est basse sur jambes; car, du reste, les bœufs engraisés produisent 300 à 330 kilogr.; les vaches, 180 et 200 kilogr. de viande.

« Cette race, plus ou moins modifiée, s'étend dans le pays prussien de Siegen et de Sauerland, ainsi que dans une partie de la haute Hessen. » (L. Moll.)

RACE DE HALL.

Au milieu de la confusion qui s'est faite dans le Wurtemberg, grâce à une multitude de croisements entre familles très-diverses, une race a surgi, celle de Hall. On la trouve nombreuse dans le nord du royaume et dans les contrées adjacentes de la Bavière, où elle a acquis un haut degré de perfection et toute la constance désirable. La robe est baie, à tête blanche. L'aptitude à l'engraissement domine les facultés laitières. Les bœufs donnent communément 400 kilogr. de chair nette.

Une variété, nommée aussi race de Limbourg, n'en diffère que par le pelage, qui est isabelle.

Dans le Wurtemberg, on qualifie encore la RACE D'ALP, bétail chétif et pauvre autant que le sol sur lequel il vit; c'est dire qu'il est rustique, dur, à chair délicate néanmoins. Son ossature est fine, et il montre beaucoup d'aptitude à faire de la viande dès que la nourriture devient plus abondante et de meilleure qualité. Dans son centre de production, la race ne dépasse pas le poids de 220 kilogr.; mais, dépaycée et placée dans des herbages nutritifs, elle arrive assez facilement à 300 kilogrammes.

Nous pourrions nommer quelques races encore plus ou moins développées ou plus ou moins pauvres. A quoi bon, dès que nous ne devons rencontrer aucune supériorité? La plèbe est la même partout, un peu plus, un peu moins misérable, attendant que le progrès, s'étant fait ici ou là, la touche et la transforme à son tour. La marche ascendante a commencé; une ère nouvelle s'est ouverte. Deux moyens également influents opèrent de conserve: l'un puise sa force dans l'amélioration du sol qui donne des nourritures plus riches, qui entraîne toujours des soins d'hygiène plus judicieux; l'autre a son point d'appui dans l'adoption de reproducteurs d'élite, nés au sein de races spécialisées et perfectionnées; celui-ci travaille sur une large surface et hausse le niveau

trop bas de la population entière ; celui-là, plus limité, transmet sa puissance de haut en bas, des pères aux produits, et agit de proche en proche, en s'étendant toujours, en multipliant ses effets dans une proportion arithmétique d'abord, géométrique après. Au commencement, tout est vague, indéterminé, incohérent ; mais les générations qui surviennent, moins troublées, se montrent plus près du but offert à tous les efforts, à toutes les intelligences.

La production du bétail est en travail, en Allemagne comme dans toute l'Europe. Les mêmes besoins se développent à la fois sur tous les points ; les mêmes problèmes surgissent de toutes parts ; on ne saurait, d'aucun côté, en négliger la solution. Chacun est à l'œuvre, et, il faut le reconnaître à l'honneur de l'époque actuelle, jamais la question du bétail, si confuse qu'elle soit encore sur les derniers pas de l'échelle, n'a été ni mieux comprise, ni plus sagement envisagée par la masse des éleveurs. Déjà donc la bonne science a rendu quelques services ; déjà la pratique la consulte et utilise ses recommandations désintéressées au profit de tous.

Un dernier mot à présent sur la population bovine du Danemark.

RACES DANOISES.

Dans la presqu'île danoise, encore plus qu'ailleurs, les bêtes bovines varient de taille selon la fertilité des terres sur lesquelles elles vivent. On y distingue des variétés dont on fait autant de races, mais toutes appartiennent évidemment au même type. Les plus grandes différences, à part celle de la taille, viennent des bigarrures du manteau, qui, tantôt uniformément rouge, se montre sur d'autres points tacheté de noir, ou tacheté de rouge, ou pie : le caractère qui les rapproche toutes est dans la faculté laitière, généralement très-développée. Ici, comme dans une partie de la Flandre, la production abondante du lait fait oublier toutes les conditions d'une bonne structure ; on néglige la forme, et l'on obtient des bêtes productives qui ne représentent plus qu'une race usée. La faculté dominante persiste dans une machine défectueuse ; elle serait plus précieuse, plus complète et plus durable, dans une

organisation mieux équilibrée. L'exiguïté, la maigreur, la nature débile et des vices de conformation, tels que le dos déprimé, la croupe aiguë, la poitrine étroite et serrée, l'oblitération de toutes les formes, en un mot, ne sont pas des conditions inhérentes ni à l'abondance ni à la richesse de la production du lait; ces défauts viennent de l'abus, et témoignent d'un affaiblissement de la race d'autant plus regrettable que la race est plus foncièrement bonne dans sa principale aptitude. Ce qui étonne en ceci, avec juste raison, c'est la quantité remarquable de lait que donnent des vaches d'un aspect si chétif, des bêtes si affreusement amaigries.

On en distingue trois variétés principales :

Celle du **JUTLAND OCCIDENTAL**, qu'on trouve au nord et surtout vers l'ouest de la presqu'île. Les vaches de cette famille ont la tête longue, au chanfrein droit, les hanches extrêmement saillantes et la robe pie, généralement noir et blanc. Élevées sur des sols maigres ou même d'une grande aridité, elles restent petites et de piètre apparence; elles rappellent un peu nos petites bretonnes de choix.

Au sud, et plus particulièrement à l'est du Jutland et dans le Sleswig, on rencontre la **RACE DU SLESWIG** et la variété d'**ANGELN** (fig. 75). Celle-ci porte le manteau jaune, brun ou pie; sa tête est légère, son encolure fine ou plutôt grêle et mal attachée; elle présente à un point très-prononcé la conformation rétrécie dont on a voulu faire le type laitier, et ressemble, sous certains rapports, à la race hollandaise, mais avec moins de développement. Aucune autre n'offre à un degré plus remarquable les signes d'une grande activité de l'appareil mammaire, à telle enseigne qu'on a pu dire avec vérité de la vache d'Angeln qu'elle semble livrer en lait jusqu'à la dernière parcelle de sa chair.

Plus au midi encore est la **RACE DU HOLSTEIN**, plus haute et plus corpulente que ne le sont les bêtes qui peuplent le nord du Danemark. C'est la race des polders transportée dans le Holstein, du côté de la mer du Nord. La robe dominante est pie, rouge et blanc; la taille est élevée, le corps est long; la tête est légère, le cou mince et le tronc assez fortement développé. La race est exigeante sur la nourriture, mais elle a une

certaine aptitude à l'engraissement, ou tout au moins à faire de la viande.

A voir ces variétés d'une même race, on ne se douterait guère qu'elles ont été pour les Anglais, à ce que l'on prétend au moins, le point de départ de leur grande et belle race de Durham.

XIII. Races bovines de l'empire d'Autriche.

Nous entrerons de plain-pied dans notre sujet. Les considérations agricoles par lesquelles aurait pu commencer le très-rapide examen auquel nous allons nous livrer ont été développées au mot AUTRICHE, dans l'*Encyclopédie de l'Agriculteur*, t. III.

Disons ici, cependant, que la statistique a compté dans l'empire d'Autriche environ 15 millions de têtes de gros bétail, répandues sur une surface territoriale de près de 60 millions d'hectares de terres productives. Peu habitué à considérer les choses à un point de vue qui n'est point celui de la culture autrichienne, dit M. Areintein, à qui nous devons beaucoup emprunter pour faire ce travail, « maint lecteur trouvera sans doute que l'effectif du bétail n'est pas en rapport avec l'étendue des terres arables ; mais il s'exposerait peut-être à porter un jugement prématuré s'il concluait de ce fait à la décadence de l'agriculture dans le pays qui accuse cette insuffisance.

« Il est incontestable que les plaines de certaines provinces, et notamment celles de la Hongrie, pourraient nourrir une plus grande quantité de bestiaux. Mais il faut remarquer cependant que les efforts tentés aujourd'hui par la majorité des propriétaires, sur tous les points de l'empire, pour arriver à un système d'exploitation plus rationnel, tendent à restreindre de plus en plus l'élevage des bestiaux en liberté. Mais, d'un autre côté, l'augmentation du bétail est complètement subordonnée à l'extension des cultures fourragères, qui ne peut elle-même se développer qu'à l'aide d'une main-d'œuvre suf-

fisante; et c'est précisément là ce qui manque aux provinces dont le bétail laisse à désirer sous le rapport du nombre. On voit donc que, s'il y avait un reproche à leur adresser, il devrait plutôt porter sur l'insuffisance de la population humaine que sur celle du bétail. Enfin, les efforts faits dans ces derniers temps en Autriche, pour augmenter la production de la viande, méritent aussi d'être pris en sérieuse considération. »

Nous sommes avertis. Le système d'élevage est plus extérieur que domestique, et nous allons trouver des races plus rustiques que civilisées, des familles qui seront bien plus le résultat des influences naturelles du sol et du climat que le produit des savantes combinaisons de l'art. Ce n'est pas seulement le nombre qui est moindre, dans ces conditions, c'est le développement corporel, puis la proportion plus grande des os et la quantité moindre des chairs. Comptez quelle différence cela donne sur une population totale de 15 millions de têtes, et dites que de privations n'impose pas à l'homme de notre époque un semblable état de choses. Le bétail d'Autriche ne fournit pas à l'alimentation en raison des besoins qui s'étendent chaque jour : tel est ce qui ressort très-évidemment de ce premier aperçu. Et, s'il en était de même dans toutes les contrées, laquelle pourrait donc s'appuyer sur les voisines pour remplir les exigences de sa propre consommation? Nous voilà amené à dire qu'un pays comme l'Autriche, comme la France, que tout pays quelconque doit s'efforcer de produire toute la viande nécessaire à sa population; compter pour cela sur les autres, c'est s'exposer à toutes sortes de privations, et bien certainement compter sans son hôte.

Mais revenons à l'étude toute spéciale des races, en commençant par la race hongroise, qu'on nous présente comme la mère de toutes les autres; nous reprendrons ensuite l'ordre alphabétique que nous avons suivi avec préférence jusqu'ici quand cela nous a été possible.

RACE HONGROISE.

En Hongrie, remarque-t-on, les forces de la nature n'ont pas encore été détournées de leur voie par l'action de l'homme.

A cette circonstance la contrée doit d'avoir conservé une race de gros bétail très-caractérisée, au type constant, et si accentué qu'on s'est habitué à la considérer comme le prototype de l'espèce, « comme la souche ou la race-mère de toutes les autres. »

Le territoire de la Hongrie mesure quelque vingt millions d'hectares, sur lesquels on a pu relever entre quatre et cinq millions de têtes bovines appartenant au même type. Le tiers environ de ce grand espace forme une plaine, sans égale en Europe, qui s'étend entre le Danube et la Theiss. C'est la région privilégiée de la race hongroise. Une autre partie considérable du pays présente une surface tourmentée par des collines, qui s'échelonnent en grandissant toujours, et le reste, un sixième de la surface environ, sa partie la plus septentrionale, est si montagneuse que ses plus hautes chaînes s'élèvent jusqu'à 2,528 mètres au-dessus du niveau de la mer, quand l'élévation de la plaine ne dépasse pas 80 mètres.

De pareilles différences emportent nécessairement de très-grandes inégalités de climat, de sol, de nourriture, qui déterminent à leur tour des variations assez marquées dans le développement des animaux, et jusqu'à un certain point dans l'arrangement des formes extérieures. Elles ne sont point assez profondes néanmoins pour modifier le type qu'on retrouve partout le même. Dans les plaines et dans les terres ondulées seulement, soit dans les cinq sixièmes de la contrée, l'homogénéité est complète ; dans la région montagneuse, les proportions du corps diminuent, et l'on trouve quelques traces de mélange avec des races venues du dehors.

La grande tribu se divise pourtant en deux branches, que l'on considère comme également pures l'une et l'autre. La première a le manteau d'un blanc parfait, et cette couleur est généralement préférée ; la seconde est mêlée de gris ou d'un gris cendré. Aucun autre caractère ne sépare d'ailleurs les deux familles, qui sont ainsi restées complètement identiques. Chacune d'elles est protégée dans sa reproduction par une sorte de haras supérieur où l'on s'efforce de combattre toute cause de déchéance, et forme une *gulya* ou grand troupeau d'élite, duquel on écarte avec soin les animaux qui ne présentent plus les qualités fondamentales de la race. La *gulya*

blanche pure, dont le perfectionnement a été commencé par le comte Csaky, prend quelquefois ce nom ; mais celui du beau domaine sur lequel elle vit a prévalu, et on la nomme de Kœrmæsd. Le bétail gris cendré est connu sous l'appellation de Kis-jenoc, nom du domaine où il a été mis en réputation par les soins d'un élevage cultivé. Kœrmæsd est situé dans le comitat de Bihar, Kis-jenoc dans celui d'Arad.

On tient la race hongroise en très-haute estime en Autriche, et l'on en fait des descriptions si pompeuses qu'on les a trouvées tant soit peu poétiques. On a été jusqu'à écrire ceci, par exemple : « Le rôle que joue la race arabe dans l'espèce du cheval, le bétail noble de Hongrie le remplit à peu près dans l'espèce bovine. » C'est peut-être pousser les choses un peu loin ; car nous ne trouvons pas dans la race blanche hongroise ce caractère d'universalité qui fait réellement de l'arabe le cheval père, le point de départ de toutes les perfections et de toutes les aptitudes de l'espèce. Nous ne voyons rien de semblable dans le bétail hongrois, mais nous ne voudrions pas ici nous faire une querelle d'Allemand, et nous répéterons, en laissant la responsabilité du fait à qui de droit, cette assertion très-nettement formulée, et *pour valoir seulement ce que de juste et de raison* : « Tel qu'il est, dès à présent, le bétail hongrois offre certainement le type le plus noble et le plus accompli de la grande famille bovine blanche de l'Europe orientale, y compris le bétail blanc que l'on rencontre en Italie, notamment dans les États romains. »

Tout est relatif..... moins l'absolu.

La supériorité de la race hongroise nous paraît toute relative ; la perfection du cheval arabe, au contraire, est complète, entière, absolue. Ce dernier porte partout avec lui sa force propre, les avantages bien définis de sa nature ; l'autre serait repoussée de tous les points où l'art a déjà façonné les races à l'usage d'une civilisation plus avancée. Le sang arabe est le véhicule de toutes les améliorations ; le sang hongrois porterait une notable atteinte aux perfectionnements obtenus en dehors de lui.

Nous pourrions continuer longtemps ainsi, mais à quoi bon ? Nous ne supposons pas que les prétentions de la race

hongroise puissent être dangereuses, et, puisqu'elles nous apparaissent véritablement innocentes en soi, nous n'avons à troubler la satisfaction de personne.

Arrivons à la caractériser plus exactement (fig. 76).

Nous n'avons pas à revenir sur la couleur de la robe : la taille est haute, élancée, mesurant de 1^m,60 à 1^m,65 et plus. Entre la hauteur du tronc et la longueur des jambes, on ne trouve qu'une différence de 13 à 18 centimètres au profit du tronc : ce ne sont plus les courtes jambes des races perfectionnées ; encore cette différence n'est-elle aussi considérable que chez les animaux bien conformés et bien en chair. En la condition de travail ou dans l'état maigre, le corps est moins descendu et les membres montent plus haut. Les pieds et les cornes sont ordinairement longs ; la longueur de ces dernières est particulière, typique en quelque sorte, de 0^m,95 à 1^m,26, avec un écartement de 1^m,58 à 1^m,89 d'une pointe à l'autre.

La variété des montagnes est plus petite ; sa robe est de couleur variée, circonstance due à des alliances étrangères, ainsi que le raccourcissement considérable des cornes et des jambes, ce dernier caractère coïncidant avec un ensemble plus ramassé, avec plus de corpulence.

Mais, dans toutes les familles de la race, la tête est assez fine et la conformation générale régulière. « Le chanfrein est légèrement recourbé ; la position des yeux est un peu oblique ; le regard est ouvert et accuse beaucoup de courage ; la poitrine est pleine, forte et faite pour le travail ; le fanon n'est ni volumineux ni pendant ; les côtes sont plates, les reins sont forts ; le dos, généralement droit, n'est qu'exceptionnellement un peu cambré ; la queue enfin est très-proéminente ; en un mot, un certain air de noblesse, un aspect décidé se manifestent dans toute cette structure, et chaque mouvement trahit de la vigueur et de l'agilité. Au port élevé de la tête, à sa haute taille, à son regard ouvert et plein de courage, on reconnaît clairement que le bétail hongrois descend de l'ancienne race qui habitait ces plaines dont l'œil ne peut embrasser l'étendue. »

Non-seulement il en descend, mais il en est surtout la continuation : il n'y a rien de subtil dans la distinction que nous

établissons ici entre la race dans son état actuel et dans son état antérieur. Nous entendons par là qu'elle est restée plus voisine de la condition libre et sauvage que des conditions bien différentes d'une domesticité soigneuse, des influences actives et profondes de la civilisation des races au temps où nous sommes. C'est, au surplus, l'opinion du docteur Hlubek, quand il s'exprime en ces termes : « La physionomie particulière de la race hongroise, la mobilité de son regard, son caractère ombrageux, la longueur et l'écartement de ses cornes, la hauteur de ses jambes, la structure élégante de son corps, la légèreté et la rapidité de ses mouvements, sa rusticité extraordinaire, la médiocrité de ses facultés laitières, la courte durée de la lactation, la finesse de son organisation musculaire, le peu d'épaisseur et surtout la densité de sa peau, la couleur de son pelage, constituent autant de signes caractéristiques qui ne permettent pas de méconnaître l'influence puissante de la nature et son action persistante et sans mélange.

« La race hongroise et primitive, continue le même écrivain, se distingue : 1° par la saveur agréable et les qualités nutritives de sa chair, qui, exposée à l'air, ne change pas rapidement de couleur, comme cela se voit chez les autres races ; 2° par son aptitude à prendre la graisse, sans que l'engraissement apporte de modifications essentielles à la symétrie des formes ; 3° enfin par une allure si rapide que le travail des bœufs hongrois soutient à peu de chose près la comparaison avec celui des bons chevaux de labour. En effet, avec deux bœufs hongrois, on peut dans un jour labourer profondément de 36 à 40 ares.

« Par contre, la production du lait est à peu près insignifiante : les vaches de race hongroise ne se laissent traire que pendant trois mois après le sevrage des veaux, et ne donnent par jour que 1 litre 113 de lait, mais d'un lait très-substantiel.

« Si l'on réussissait à porter la production annuelle du lait dans la race hongroise à 1,142 litres, sans lui faire perdre beaucoup de sa facilité à s'engraisser et de sa capacité extraordinaire pour le travail, on obtiendrait certainement le vrai type vers lequel, dans certaines circonstances locales données, tendent les efforts des agronomes.

« M. le comte Csaky a fourni une preuve très-satisfaisante de la possibilité d'une pareille entreprise, et a démontré pratiquement l'heureuse influence d'un semblable perfectionnement ; son bétail, amélioré par lui-même ou par la méthode de reproduction *in and in*, est connu en Hongrie sous le nom de race Csaky.

« Dans leur état actuel, les bestiaux hongrois ne peuvent être considérés que comme d'excellentes bêtes de trait et de boucherie, attendu que, même avec une bonne nourriture et de grands soins à l'étable, on ne parvient qu'à un rendement de 500 à 571 litres de lait par tête.

« Les cornes longues, fortes et écartées de la race hongroise, qui présentent quelques inconvénients quand on emploie les bœufs au travail, ont un rapport intime avec la longueur des jambes et la faculté reproductive.

« Sur la frontière, entre la Hongrie et la Styrie, on reconnaît encore très-bien le type de la race hongroise ; mais déjà non-seulement les jambes, mais aussi les cornes, deviennent plus courtes. Ces modifications sont, du reste, en harmonie avec la nature montagnaise du pays, où le corps a besoin d'être plus près de terre, et où le développement des cornes rencontre plus d'obstacles.

« En ce qui concerne la reproductivité, l'expérience enseigne que les bestiaux qui paissent librement se multiplient avec plus de facilité que ceux soumis au régime des étables. Les essais de croisement de la race hongroise avec celle de Mürzthal ont appris en outre que les génisses, ou, comme on les appelle, les *nonnes*, qui avaient été couvertes sans succès par des taureaux indigènes de la Styrie, deviennent fécondes après avoir été saillies par des taureaux hongrois.

« D'après des observations faites à l'abatage de bœufs exportés de la Hongrie pour la boucherie, le poids de la viande varie, dans les quatre quartiers, de 204 à 392 kilogr. ; le suif est évalué de 15 à 25 pour 100, et la peau, de 33 à 41 kilogr.

« Les grands propriétaires attellent les bœufs hongrois à cinq ans et les font travailler pendant une autre période de cinq années. Ils coûtent de 220 à 275 fr. la pièce. Lorsqu'ils

ont servi au travail, on les engraisse pendant trois à quatre mois; après quoi on les vend de 300 à 375 fr. »

Trois points nous arrêteront quelques instants :

L'aptitude au travail;

L'aptitude à l'engraissement;

La faculté laitière.

Relativement à cette dernière, il n'y a vraiment pas lieu d'examiner : le rendement annuel est mince. Dans les conditions de production les plus favorables, la vache de race hongroise ne donne pas au delà de 775 litres de lait par an; elle est donc mauvaise laitière. On passe condamnation sur cette infériorité démontrée. Cependant, à y regarder de près, on trouve que le produit est de qualité tellement supérieure, et d'ailleurs aussi que, la quantité de nourriture consommée étant moindre que par les bêtes de plus grande taille, il n'est pas impossible, toutes proportions gardées, que la vache hongroise ne soit pas l'égale de toute autre quelconque. Tel est au moins le sentiment de M. le conseiller des finances Korizmys.

Sous le rapport du travail, ajoute M. le conseiller, elle n'a pas sa pareille en Europe. A part la façon dont elle tire la charrue, elle a en partage « la puissance de la traction, la vigueur, la célérité et l'habileté à supporter la fatigue. Dans un bon chemin, deux bœufs hongrois sont capables d'effectuer le transport de 20 à 40 quintaux (1,680 à 2,240 kilogr.). » A la vérité, la lenteur de l'accroissement ne permet pas d'atteler ces animaux avant l'âge de cinq ans; « mais le désavantage de ce développement tardif est largement compensé par l'utilité et l'efficacité du travail pendant un long temps de service. » Nous serions mal venus, sans doute, à exprimer une autre opinion.

Mais ceci est mieux encore. « Une circonstance qui parle très-haut en faveur du bétail hongrois, c'est que le rapport du suif à la viande et celui du poids de la viande au poids de l'animal vivant s'établissent chez lui en proportions plus avantageuses que chez les autres races. Il y a des cas où le premier donne de 25 jusqu'à 20 pour 100 de suif sur 100 livres de viande. C'est même un fait constaté que, chez le bétail hongrois, la viande atteint souvent la proportion de 65 à 70 pour 100 du poids de l'animal en vie. »

S'il en était ainsi, la race hongroise serait véritablement précieuse à tous égards : on pourrait lui pardonner son infériorité laitière, car elle la rachèterait bien par la richesse de son rendement en viande d'une qualité supérieure.

Mais des doutes nous sont venus en comparant les chiffres du rendement des animaux les plus perfectionnés pour la boucherie avec ceux qu'on rapporte à l'abatage du bétail hongrois, lequel, par sa conformation, se place un peu aux antipodes de la bête à viande; au surplus, le même économiste nous donnait un peu plus haut d'autres chiffres qui nous ont servi à contrôler ses propres appréciations.

Si nous tenions compte de ces dernières, les bœufs privilégiés de cette race donneraient en viande et en suif quelque chose comme 87 p. 100 du poids vif; la proportion des issues, y compris le poids du cuir, ne dépasserait pas 13 pour 100. Évidemment, ceci n'est pas une exagération; ce n'est, selon toute apparence, qu'une erreur typographique échappée au correcteur. En prenant la moyenne de nos animaux de concours, très-incontestablement supérieurs aux plus beaux bœufs de la Hongrie, nous ne trouvons qu'un rendement de 77 pour 100 au plus, viande et suif, et conséquemment 23 pour 100, cuir et issues, presque le double du rapport proportionnel accusé pour la race hongroise. Mais en vérifiant les données que nous utilisons pour arriver à une étude quelque peu exacte, nous trouvons ceci : « Le bœuf de Hongrie, parfaitement conformé et bien en chair, tel qu'on le rencontre fréquemment dans l'Alfoeld et beaucoup d'autres parties du pays favorables au gros bétail, présente les dimensions suivantes..... Le poids d'un pareil animal paraît devoir être estimé de 728 à 784 kilogrammes; son poids de viande avec le suif de 392 à 448 kilogrammes. »

Nous voici loin de compte, car ces chiffres ne donnent plus que 53,84 et 57,14 pour 100 de viande et de suif, ce qui élève la proportion des issues confondues avec la peau à 46,16 et 42,86 pour 100 du poids de l'animal en vie.

Ces données nous paraissent être moins éloignées de la vérité et replacent la race hongroise au rang qui semble lui appartenir sur l'échelle de l'espèce au temps où nous sommes.

Si elle avait réellement le mérite qu'on lui attribue, toutes nos idées d'amélioration du bétail seraient fausses, et tous nos efforts pour les réaliser ne seraient que sottises et stupidité.

Mais tous les animaux de race hongroise ne parviennent pas au poids que nous venons d'indiquer ; la moyenne est beaucoup moins élevée. On la fixe comme ci-après en viande et en suif :

Pour le bœuf...	}	à l'état réputé maigre.....	218 ^k
		à l'état réputé gras.....	281
Pour la vache...	}	maigre.....	140
		engraissée.....	198

Voilà pour l'aptitude à prendre la viande. Ces chiffres, rapprochés de ceux de la population bovine de la contrée, disent quelles ressources elle offre à l'alimentation de l'homme.

Sous le rapport commercial ou industriel, elle donne, pensons-nous, des bénéfices supérieurs à toute autre race : en 1844, dit-on (c'est déjà un peu loin de l'époque actuelle), la Hongrie exportait, en cuirs, cornes, poils et pieds, pour une valeur de plus de 1,200,000 fr.

En résumé, la race hongroise, qu'on élève si haut, ne nous paraît aucunement enviable. Si on la trouvait bien appropriée en tout aux circonstances économiques actuelles de la contrée où elle vit, nous ne dirions absolument rien contre elle, mais en faire le prototype de l'espèce, mais supposer qu'elle ne pourrait être améliorée que dans sa faculté laitière, mais la placer « parmi les plus parfaites et les plus utiles du monde, » c'est tout à la fois la méconnaître elle-même et méconnaître la nature et l'importance des exigences de la civilisation.

A notre point de vue, la supériorité si grande et si générale qu'on lui accorde nous met singulièrement en méfiance contre les éloges qu'on donne aux diverses autres races cultivées dans les régions si différentes dont a été formé l'empire d'Autriche.

RACE DES CARPATHES.

Nous connaissons peu cette tribu qui habite principalement les districts montagneux de la Galicie. On ne la trouve

guère hors de son centre de production, mais elle y est seule ou à peu près. Le bétail des Carpathes est petit, de couleur variée, et bâti pour le travail qu'il exécute avec vigueur. Le produit en lait de la femelle atteint rarement 800 litres par an, mais on ne le mesure qu'après l'allaitement du veau, et l'on n'indique pas l'âge auquel on trouve bon d'opérer le sevrage.

La race des Carpathes a la sobriété et la rusticité des bêtes des montagnes; nous avons lieu de supposer qu'elle vit plus particulièrement à l'étable, car on dit : « Le foin, la paille et la menue paille forment la base de sa nourriture. On donne encore, comme fourrage, de jeunes pousses d'arbres coupées dans les bois au mois de juillet, et que l'on fait sécher ensuite pour les conserver. » (*Voy. RACE PODOLIENNE.*)

RACE DE DUX.

Celle-ci est particulière à la vallée de ce nom, dans le Tyrol, au sud de la vallée de la Ziller. Le manteau est noir; la taille (fig. 77) s'élève peu, les formes sont ramassées, l'ensemble est vigoureux et dénote une bonne constitution; les jambes sont courtes. Le poids, à l'abatage, varie de 196 à 224 kilogr. La femelle passe pour bonne laitière.

Des renseignements aussi incomplets et aussi vagues ne permettent pas de juger la race de Dux, mais elle ne sort guère du pays natal.

RACE DE GFOEHL.

Variété de la vieille race rouge d'Allemagne, qui s'est formée sous l'influence d'un habitat particulier. Elle occupe les hauteurs des deux cercles du mont Manhart et quelques points du cercle de l'Ober-Wiener-Wald, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *race de la forêt*. On la dit petite, « au corps svelte, à la tête fine et légère, surmontée de cornes minces recourbées vers le haut et en arrière; le cou est également mince, le dos allongé ainsi que la croupe, la queue haut plantée, les jambes courtes et grêles; la robe est couleur de rouille, avec ses nuances, qui s'affaiblissent jusqu'au jaune le

plus clair. Cette dernière couleur, que l'on préfère aujourd'hui, se substitue de plus en plus au rouge. Le poids vif d'une vache est de 224 kilogr. ; celui d'un bœuf de quatre ans s'élève à 448 kilogrammes.

« Les vaches sont excellentes laitières, eu égard à leur taille et à la quantité de fourrage qu'elles consomment ; elles donnent de 2^l,83 à 4^l,32 de lait par jour, et sont recherchées des petits cultivateurs, parce que, avec de bons soins et une petite quantité de nourriture, elles réussissent parfaitement.

« Le lait se consomme à l'état naturel ou sert à préparer du beurre ordinaire et du beurre fondu. Il n'y a pas d'exploitation dans laquelle on se livre, à proprement parler, à la fabrication du fromage.

« Les bœufs, remarquables par leur aptitude comme bêtes de trait, ont la chair meilleure et plus savoureuse que celle des animaux de la Podolie. Aussi les bouchers de Vienne les achètent-ils très-volontiers. »

Malgré ces avantages la race vieillit ; on ne la trouve plus assez productive, et l'on tend à la remplacer par des races plus massives, qui la chasseraient promptement si les ressources alimentaires permettaient d'effectuer un plus rapide déplacement. Là comme ailleurs il faut bien se conformer aux forces de la nature. Mais si les variétés exigeantes échouent ici, la race plus sobre du pays répond généreusement aux sollicitations qu'on lui adresse. Laissons parler sur ce point de zootechnie, toujours intéressant, M. le docteur Fuchs, qui s'est occupé de la question en praticien émérite. « Dans quelques districts, dit-il, parmi lesquels nous signalerons notamment celui de Raabs, on donne une attention particulière à l'amélioration de cette race par elle-même au moyen d'un appareillage judicieux, de soins bien entendus et de bonne nourriture. L'extension de la culture du trèfle, l'élévation du prix du bétail pendant les dernières années, et enfin les concours d'animaux organisés récemment par la Société agronomique de l'arrondissement de Raabs, ont particulièrement contribué à amener ce résultat. On préfère généralement dans le pays une robe de nuance claire, et une vache est réputée belle quand elle a la tête de longueur moyenne, le front large, les

yeux grands et vifs, les cornes blanches, fines, moyennement longues et élégamment courbées dans le sens de la hauteur. On tient surtout à un beau cornage chez les veaux mâles. Aussi, dès que l'on s'aperçoit que les cornes de ces jeunes animaux affectent une mauvaise direction, a-t-on soin de les rapprocher ou de les écarter artificiellement au moyen de vis spécialement façonnées pour cet usage, et que l'on fait jouer tous les jours jusqu'à ce que l'on ait atteint la disposition voulue. Quant aux cornes qui affectent dans leur croissance une courbure trop forte en avant ou en arrière, on les redresse par l'emploi d'un petit joug disposé à cet effet. On n'aime pas les cornes de couleur foncée, et on les regarde comme l'indice d'un croisement avec des taureaux de Mürzthal ou de Schwitz.

« On attache une grande importance à ce que les taureaux présentent des naseaux couleur de chair et des cils clairs ; c'est une condition indispensable. Un veau sevré à naseaux bleuâtres trouverait difficilement un acheteur, ou du moins ne se vendrait qu'à très-bas prix. Il faut que le cou soit large et le fanon développé, le dos droit, la queue peu volumineuse et bien attachée, la peau fine ainsi que le poil.

« Une vache laitière de moyenne grandeur pèse en vie 280 kilogr. environ ; un bœuf de trait ordinaire 392 kilogr. ; un bœuf gras 566 kilogr. ; les veaux, qui pèsent de 22 à 28 kilogr. à leur naissance, sont vendus aux bouchers au bout de quinze jours, quand ils ont acquis un poids de 39 à 44 kilogr. Les veaux dont on veut faire des élèves sont sevrés à l'âge de quatre semaines ; ils pèsent alors de 56 à 61 kilogr.

« Une vache donne 900 litres par an ; mais il y a des vaches qui, après avoir vêlé, fournissent jusqu'à 11',32 par jour. Les taureaux sont employés à la reproduction à l'âge de deux à trois ans.

« L'éducation du gros bétail dans ces provinces a pour but principal l'élevage de bons bœufs, que l'on emploie à faire tous les travaux des champs et que l'on engraisse ensuite. Ces bœufs sont, en effet, excellents travailleurs, surtout dans la période de trois à cinq ans. Bien nourrie, une paire de bœufs de cet âge laboure avec facilité 57 ares dans un jour. »

RACE DE HELM.

Celle-ci appartient à la basse Autriche et se trouve principalement dans la vallée de l'Ips. Le pelage est brun rouge, ou jaune clair, ou gris de blaireau, avec cette particularité très-caractéristique, — la tête blanche : le poil est fin ; la tête et le cou ont peu de longueur, les cornes se recourbent en haut et en arrière ; le corps est de longueur moyenne ; la queue est profondément attachée et garnie d'une longue houppe de poils ; les jambes sont courtes. Au total, la taille du bœuf mesure de 1^m,43 à 1^m,44 ; celle de la vache descend à 1^m,12, sans s'élever au delà de la hauteur des plus petits mâles. La mamelle est grande, bien conformée et fortement veinée : la faculté laitière correspond à ce dernier trait. Il n'est pas rare d'obtenir d'une vache de Helm 11',32 de lait après le second vêlage ; quelques bêtes d'élite, plus âgées, donnent jusqu'à 14 litres.

Les veaux de trois à quatre semaines pèsent de 39 à 56 kilogr. ; les vaches de trois à quatre ans, en poids net, de 140 à 168 kilogr. ; les bœufs de trait, de 224 à 280 kilogr. , et les bœufs gras, de 280 à 392 kilogr.

Le taureau ne fait la monte que de deux à trois ans ; les bœufs commencent à travailler à deux ans révolus ; ils ne restent pas sous le joug au delà de la septième année.

RACE DE HELMER-BLASSEN OU DE KAMPETEN.

Elle a de nombreux points de contact avec la précédente : c'est la même race dans une forme plus ample et avec des aptitudes plus développées. On la trouve très-répan due en haute Autriche, dans les cercles de Mülh, du Hausruck et de l'Inn, où elle occupe un rang supérieur, où elle est préférée « au bétail ordinaire, » au reste de la population. Elle a le manteau brun, le plus souvent, et toujours la tête blanche ; la taille est haute ; les masses charnues sont accentuées. La femelle, bonne laitière généralement, donne en moyenne 1,415 litres de lait dans l'année : on convertit en grande partie son pro-

duit en beurre, qui se consomme ou frais ou fondu. Le mâle est médiocre au trait, et, par contre, estimé comme bête à l'engrais.

A trois semaines, le veau pèse, poids vif, de 45 à 56 kilogr. ; la vache, de 280 à 448 kilogr. , et le bœuf, de 448 à 560 kilogr.

RACE D'IMMENDORF.

Cette race, de création récente, ne remonte guère qu'à 1820. Elle a été fondée sur le domaine dont elle porte le nom par les soins du propriétaire, comte Hermann Locatelli. Elle a été formée par voie de croisement avec des femelles choisies dans la population indigène et des taureaux pris dans la race noire de Berne. Il en est résulté, dit-on, « un type constant » que l'on décrit comme ci-après :

« Tête plutôt mince que forte, avec des cornes fines et de longueur moyenne, régulièrement dressées et recourbées à leur extrémité ; cou assez fort et bien garni, épaules fortes et larges, dos droit, queue bien plantée ; taille des vaches, 1^m,49 ; longueur, 2^m,12 ; poil lisse, couleur d'un noir brillant, avec des raies un peu plus claires sur le dos, et le poil des oreilles clair. »

Il est bien regrettable qu'on n'ait point écrit l'histoire de cette création promptement obtenue ; ses aptitudes paraissent assez élevées pour exciter la curiosité. On dit que « les vaches pèsent de 392 à 448 kilogr. , poids vif, et que les veaux destinés à la vente atteignent un poids de 112 à 128 kilogr. après un allaitement de huit semaines. » Ceci donne une haute idée de la faculté laitière des femelles, dont le rendement est porté, en moyenne, à 1,770 litres par an.

Le taureau fait le service de la monte depuis un an jusqu'à sept ans. Il a « une telle force dans les reins, et en général dans toute la partie postérieure du corps, qu'il ne blesse jamais les femelles pendant la saillie. »

RACE DE MARIAHOF.

A l'ouest de la Styrie, vers Mariahof, apparaît un bétail assez caractérisé pour prendre l'appellation de race (fig. 78). Il porte un manteau de couleur plus ou moins claire (paille ou blanc); les cornes, longues de 18 à 20 centimètres, deviennent jaunes sans la moindre coloration noire aux extrémités; elles se dirigent en avant; la tête paraît plus courte qu'allongée bien que le front soit étroit; le cou est large sinon épais, et la distance du garrot à la fesse mesure 1^m,40. Au thorax, la circonférence marque 1^m,94, et les membres postérieurs, dont la direction est presque droite, font dire des animaux chez qui cette disposition est très-marquée qu'ils *sont bien bottés*. La forme arrondie de la croupe est considérée comme une beauté dans la haute Styrie, tandis que dans la contrée limitrophe, la Carinthie, on préfère une croupe large; on en trouve qui offrent une surface de 49 à 50 centimètres. Les taureaux les plus recherchés ont les cornes courtes, entièrement jaunes, des crins foncés à la tête et au cou, un garrot large et des aplombs très-droits: à qualités égales, on donne l'avantage aux étalons dont la tête est la plus petite.

Ces diverses conditions témoignent d'une certaine sollicitude, et l'on n'est pas surpris de voir que le bétail de Mariahof ait conquis un nom au milieu de cette population mêlée et de toutes couleurs qui la sépare d'une race peu éloignée, celle de Mürzthal, dont nous parlerons plus bas.

La robe fauve claire domine dans la Styrie centrale, et le pelage blanc dans la basse Styrie. Les facultés laitières et l'appétitude à l'engraissement sont beaucoup plus développées chez les bêtes à couleur blanche, mais la pureté est plus grande chez les autres. C'est la race de Mürzthal qui se marie au bétail blanc et modifie ses aptitudes. Cette variété, du reste, gagne du terrain, et on l'exporte jusqu'en Italie pour les usages de la boucherie. La viande en est fine et d'un bon grain, la peau qui la recouvre est assez souple. Les bœufs arrivent au poids de 560 à 672 kilogr. pour les quatre quartiers. Le rendement net s'élève, dit-on, de 60 à 62 p. 100 du poids vif.

RACE DE MONTAFONE.

Dans la vallée de ce nom et dans la montagne de Bregenz (Vorarlberg) existe un bétail noir-brun, intermédiaire entre deux races très-différentes, celle de Schwitz et celle de l'Allgau ; la première, grande ; la seconde, petite. Toutefois c'est le même pelage, puis la même structure et la même nature de produits dans des rapports proportionnels aux dimensions du corps, lesquelles restent nécessairement dépendantes des ressources alimentaires que chacune de ces tribus trouve sur le sol natal. Ainsi, pendant qu'une vache de Schwitz donne à l'abattoir 308 kilogr. en moyenne, on obtient de celle de Montafone 263 kilogr., et seulement 140 de la petite variété de l'Allgau. (*Voy.* ce mot et RACE DE SCHWITZ.)

RACE DE MÜRZTHAL ET SES VARIÉTÉS MÉTISSES.

C'est la plus rapprochée de la « race mère », c'est-à-dire de la race hongroise. Le passage de l'une à l'autre s'effectue par les modifications suivantes qui deviennent caractéristiques : pelage gris de blaireau avec une bande blanche, longue et étroite, au front, particulièrement estimé quand la tête, le cou et la queue présentent une teinte plus foncée ; les cornes ne mesurent plus que 16 à 23 centimètres, elles sont beaucoup plus rejetées en arrière ; le cornage est d'un beau blanc (ce que l'on nomme cornes vierges ou pures), moins aux extrémités qui sont noires. La tête est courte et large au point de mériter le surnom de *mops* ou de carlins ; l'encolure participe de cette forme ramassée et paraît courte tant elle est épaisse ou large. La taille s'élève, au garrot, de 1^m,35 à 1^m,40, avec une différence en plus de 5 centimètres à la croupe ; les membres sont moins longs que dans la race hongroise. Comme caractère spécifique, on indique la couleur bleuâtre ou noirâtre de la langue chez les veaux qui viennent de naître ; les yeux sont cerclés ; le mufle est blanchâtre et la queue plantée haut.

La race de Mürzthal, assez répandue, a son centre de pro-

duction le plus pur dans le bassin de la Mürz et la vallée de la Mur, depuis Bruck jusqu'à Unzmarkt (Styrie).

La faculté laitière est très-développée : on trouve des vaches qui produisent 3,540 litres de lait par an, mais la moyenne de rendement annuel est fixée à 2,120 litres. Elles sont, en raison de cela, recherchées par les nourrisseurs de Vienne, qui les achètent après le vêlage. Voilà une faculté bien autrement développée que chez la vache hongroise, que nous avons vue presque complètement déshéritée sous le rapport laitier.

Les femelles reçoivent le mâle à deux ans ; on les retire de la reproduction à douze. Le taureau étalonne au maximum jusqu'à cinq ans.

Les veaux qu'on ne veut pas élever tettent pendant quinze ou vingt jours et sont alors livrés au boucher « sans être engraisés ». Voilà une observation qui prouverait peut-être que le lait des mères est plus aqueux que substantiel, car on ajoute : « La viande alors est, en général, d'une qualité inférieure : ceux qu'on doit garder restent sous la mère six et huit semaines, époque ordinaire du sevrage. » On les nourrit ensuite jusqu'à un an avec un mélange de foin très-fin, de son ou d'avoine concassée, dont on leur donne trois rations par jour, après l'avoir échaudé. Pendant la saison des chaleurs, le jeune bétail est conduit dans de bons pâturages exposés au soleil et abrités contre les vents froids.

Les bœufs travaillent de trois à huit ans dans les vallées, et seulement jusqu'à cinq ou six ans dans les montagnes, après quoi on les engraisse pour la vente. On accuse la viande d'être inférieure en qualité à celle des animaux gras de la race hongroise ; mais, comme bêtes de travail, les bœufs de Mürzthal occupent le premier rang après ceux de Hongrie.

Sous le rapport de l'aptitude à l'engraissement, sans rien dire des méthodes de nourrissage employées, on donne des renseignements assez précis desquels nous tirons les données suivantes :

56 kilogr. (1 quintal) de viande grasse sont produits en moyenne par 1,680 kilogr. de foin ou ses équivalents. « Avec les races qui se distinguent par la petitesse de leurs os, la finesse et la souplesse de leur peau, il ne faut, pour produire

la même quantité de viande et de suif, que de 1,120 à 1,344 kilogr. ou l'équivalent, tandis qu'il en faut de 2,240 à 2,352 avec les races à ossature volumineuse et à peau épaisse. On a donc raison de chercher à remplacer par des animaux de plus petite taille des bœufs que le développement exagéré de leur carcasse fait ressembler à des machines grossières et défectueuses. »

Relativement au poids net on en détermine le chiffre comme ci-après :

43 à 50 p.	100 du poids vif pour les bœufs maigres ;
52 à 60	— pour les bœufs demi-gras ;
70 à 77	— pour les bœufs gras, suif compris.

Le rapport de ce dernier produit au poids net est, dans les trois catégories, de 5 à 10, de 10 à 15 et de 20 à 25 pour 100.

La nature des aliments exerce une grande influence sur la production du suif. Ici on a fait une remarque que nous croyons devoir rapporter. « Tant que les grains ont été à bas prix, la quantité de suif chez les bœufs des races de Mürzthal et de Mariahof variait de 67 à 100 kilogr., soit de 20 à 30 pour 100 ; mais depuis que les prix ont notablement augmenté, la quantité de suif n'a plus été que de 34 à 50 kilogr., soit de 10 à 15 pour 100. »

Placée dans de bonnes conditions de nourriture et d'élevage, la race de Mürzthal se développe rapidement et prend une augmentation de poids qui dépasse parfois 100 kilogr., même en travaillant, pourvu qu'on ne la contraigne pas de subir les fortes chaleurs du milieu du jour.

Cette force d'expansion, jointe aux autres avantages qu'elle présente, a dû la faire rechercher pour des croisements très-divers dont les résultats vont nous arrêter quelques instants.

Les produits du taureau de Mürzthal et de la vache de race hongroise ont conservé la physionomie, le cachet de la ligne maternelle d'une manière très-prononcée. Bons pour le travail et aptes à l'engraissement, ils sont restés mauvais sous le rapport laitier.

L'accouplement inverse du taureau hongrois et de la vache de Mürzthal donne des métis un peu différents : le cachet propre à la race hongroise se retrouve certainement, mais à un

moindre degré ; sa stature s'élève et donne des manières de colosse ; les cornes et les jambes ont cependant été raccourcies ; la structure s'est donc singulièrement améliorée ; il y a plus de régularité et de symétrie dans les formes ; l'arrière-train est plus large, surtout dans la partie supérieure de la croupe. La faculté laitière, la disposition à prendre la graisse se sont accrues, mais l'aptitude au travail s'est amoindrie en proportion. Comme les bœufs de Mürzthal, ces métis doivent être laissés au repos pendant une partie du jour et notamment pendant les plus fortes chaleurs.

Les taureaux de la race de Mürzthal sont systématiquement, et depuis longtemps, introduits dans la haute et basse Autriche comme moyen d'amélioration du bétail commun de cette partie de l'empire. Suivi avec persévérance, ce croisement a formé plusieurs variétés qui offrent maintenant une certaine importance économique. M. le docteur Fuchs a fait connaître les principales dans les termes ci-après auxquels nous ne changeons rien. Si l'étude n'est pas complète, au moins suffit-elle pour donner une idée de cette opération de croisement, continuée toujours la même et conduisant à un résultat certain, tout autre en réalité que celui des mariages toujours nouveaux de races très-différentes et qui n'aboutissent qu'à la confusion des caractères sans distinction ni élévation des aptitudes.

« Dans les cercles du Wiener-Wald, le croisement des vaches du pays avec les taureaux de la race de Mürzthal, ou race jaunâtre de la Styrie, a produit des races de bétail généralement beaucoup plus claires, qui varient du blanc au gris de blaireau, au fauve clair et chamois, et qui forment aujourd'hui le bétail ordinaire des campagnes dans les deux cercles de Wiener-Wald. Ces bestiaux, dans les cantons limitrophes de la Styrie, ressemblent en tous points au bétail de ce dernier pays, en particulier à celui de Mürzthal, mais en différent de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne de ces cantons. Il leur manque alors le cercle autour des yeux ; ils ont les jambes plus courtes, et ont souvent l'aspect plus lourd que ceux de la vallée de la Mürz.

« L'élevage des vaches pour les laitiers de la capitale, l'é-

lève des bœufs vigoureux pour les grandes brasseries des environs de celle-ci et pour l'engraissement, telles sont, avec le lait que l'on vend et la production du beurre, les spéculations principales auxquelles donne lieu ce bétail.

« Les vaches sont ordinairement vendues à Vienne après leur troisième ou quatrième vêlage; elles restent chez les nourrisseurs de six mois à deux ans, et sont ensuite bonnes pour l'abattoir.

« Le prix, en dix ans, s'est élevé de 200 à 325 et 450 fr.

« Les taureaux sont employés à la reproduction depuis l'âge de deux ans jusqu'à celui de quatre et de cinq ans; les bœufs servent au trait de trois jusqu'à sept et huit ans, souvent même jusqu'à douze ans, après quoi on les engraisse. Ils excellent dans le transport de lourds fardeaux, et traient des charges beaucoup plus fortes que les bestiaux hongrois, mais sont inférieurs à ceux-ci pour les travaux plus légers des champs, où leurs jambes courtes les empêchent de se mouvoir avec la même vitesse.

« L'engraissement se borne le plus souvent à un demi-engraissement, et porte ces animaux à un poids net de 224 à 504 kilogr. Dans quelques districts on s'adonne à l'élevage de certaines variétés qui se recommandent particulièrement par leur beauté et la constance de leurs types. Il faut ranger dans cette catégorie :

« 1° Le bétail des environs de Breitenfurth, de Wolfsgraben et de Pressbaum, gris de blaireau ou jaune clair, à tête fine et courte, assez bien conformée et bien attachée, le dos droit, la queue bien plantée, les jambes basses; le pis, fortement développé, présente souvent deux épis de poils, des écussons bien marqués, et la queue fine terminée par une houppes qui balaye presque la terre. Les sujets couleur jaune clair ressemblent extrêmement au bétail de l'Allgau de la plus lourde espèce. Les vaches donnent ordinairement 14 litres, les meilleures jusqu'à 19 et 25 litres de lait, après avoir vêlé.

« 2° La variété blanchâtre de Neulenzbach, répandue jusqu'aux environs de Wiesenfeld. C'est une grande race aux mamelles développées et à poil fin, de couleur blanche tirant

sur le jaunâtre. Elle produit d'excellentes vaches laitières, qui fournissent 1,698 à 2,030 litres de lait par an.

« 3^e Une variété d'un bétail d'un très-bon usage, quoiqu'elle ne présente pas un type aussi constant que les deux précédentes, est celle que l'on trouve aux environs de Stockerau jusqu'à Maissau, Strandsdorf, Wilfersdorf et Marchegg, et qui est connue sous le nom de race de Stockerau.

« Ce bétail provient du croisement des bestiaux indigènes avec des taureaux de Mürzthal, et principalement du district de Neulenzbach. Cependant, les communes ayant acheté quelques taureaux de race suisse dans les fermes seigneuriales, il en est résulté l'introduction d'un nouveau sang dans la race primitive.

« Les animaux de cette variété ont la tête oblongue, le cou court et assez mince, la colonne vertébrale droite, les jambes assez hautes, le cuir mince et garni d'un poil fin, une taille qui s'élève jusqu'à 1^m,47, la robe blanche le plus souvent, ou bien de couleur jaune clair, quelquefois gris de blaireau, rarement noire. Les vaches ont une grande abondance de lait; aussi s'en vend-il beaucoup aux laitiers de Vienne.

« Le poids de la vache est de 224 à 302 kilogr. Elle se paye avec son veau jusqu'à 350 fr.

« C'est le bourg de Stockerau qui présente le plus beau bétail de l'espèce. La robe blanche est celle dont on y fait le plus de cas. Les veaux de quatre semaines s'y payent de 50 fr. à 62 fr.; une vache avec son veau jusqu'à 450 fr. »

RACE D'OBERRINNTAL.

Celle-ci nous fait passer dans la vallée supérieure de l'Inn (Tyrol). Elle est grise et jaunâtre, avec des jambes un peu longues; elle ressemble au bétail gris et fauve de la Carinthie, dont nous avons longuement parlé un peu plus haut. Elle se distingue par ses facultés laitières assez développées, et surtout par la rapidité de la croissance: toutes circonstances égales d'ailleurs, en deux ans elle est aussi avancée que les races voisines à trois ans. Cette qualité précieuse accroit toujours proportionnellement l'aptitude à faire de la viande

grasse. Celle que fournissent les animaux de cette race est très-tendre.

Les vaches donnent à l'abatage près de 200 kilogr. ; il en est qui vont jusqu'à 340 kilogr.

RACE DE PINZGAU ET SA VARIÉTÉ PINZGAU-SCHWITZ.

La race de Pinzgau appartient au duché de Salzbourg et a son principal berceau dans la province dont elle a pris le nom. Elle a (fig. 79) le pelage rouge brun, caractéristique du bétail de la contrée, avec des raies blanches d'une certaine largeur sur le dos et sur le garrot; le ventre est quelquefois blanc, et des plaques de cette nuance s'étendent assez souvent jusqu'aux fesses. La tête est très-courte, les yeux sont entourés d'un cercle blanchâtre, le museau est blanc; les cornes, longues de 34 centimètres, s'écartent à la racine sur le côté et à la pointe, et se recourbent un peu en haut; le cou est court et large; le garrot, étroit chez la vache, est large chez le taureau; les parties antérieures du corps sont moins développées que l'arrière-train. Le docteur Hlubek ajoute : « Ces animaux ont dans l'aspect extérieur quelque chose de doux et d'attrayant qui leur concilie les suffrages. On recherchera surtout les cornes minces et entièrement blanches, un museau clair et des taches blanches autour des quatre jambes.

« La race de Pinzgau est la plus répandue dans le duché de Salzbourg; elle y atteint, dans les vallées et les plaines fertiles, des dimensions beaucoup plus fortes; sa qualité principale consiste dans une rusticité et une sobriété telles que, même avec une maigre nourriture, elle ne dépérit pas autant que les races des vallées.

« Le rendement en lait est beaucoup moindre que chez les races de Mürzthal et de Mariahof; mais aussi le lait est plus substantiel. L'appétit de ces animaux à l'engraissement est d'autant plus grande qu'ils ne perdent pas facilement de leur poids.

« Dans le voisinage des grandes villes, là où l'on trouve un placement avantageux pour le lait pur et de bonne qualité, il

y aurait certainement intérêt à monter une vacherie avec des animaux de la race de Pinzgau.

« Dans le Pongau, province de Salzbourg, cette même race de Pinzgau se retrouve, mais un peu plus petite, avec des os plus fins, plus riche en lait, et d'un engraissement plus facile; c'est pourquoi on donne avec raison la préférence à cette dernière race, qui est connue sous le nom de *race de Rauris*. »

On trouve dans les districts de Mondsee et d'Attergau, non loin de Salzbourg et de Neumarkt, une sous-race née du mélange de la race de Pinzgau et du bétail de Schwitz. Adoptée et améliorée par le prince de Wrède, à Mondsee, cette variété s'est bientôt propagée. Sa robe est noir mal teint, avec une raie blanche plus ou moins large sur le dos et sur la queue; le corps est allongé; la conformation est bonne et régulière. La bouche se montre « en mufle de chevreuil, d'un brun clair ou blanche; » les cornes sont petites et les oreilles très-velues. Les vaches atteignent facilement en moyenne 500 kilogr., poids vif, et donnent des veaux qui pèsent de 33 à 50 kilogr. en naissant. Elles sont meilleures laitières que les bêtes pures du Pinzgau. La sous-race est également bonne au travail et à l'engraissement.

RACE PODOLIENNE.

Elle occupe en très-grande partie tous les cercles de la Galicie, moins les districts montagneux des Carpathes qui, nous l'avons déjà dit, ont leur bétail distinct. Elle résulte d'un croisement séculaire des anciennes races indigènes par celles de la Hongrie, de la Moldavie et de la Bessarabie. Depuis lors elle se reproduit par elle-même. Sa couleur est le gris clair, sa structure est bonne, sa taille est haute. Elle se reproduit à l'âge de deux ans; les taureaux servent jusqu'à neuf; les vaches sont employées jusqu'à seize; elles ne travaillent point; à partir du sevrage du veau elles donnent en moyenne 725 litres de lait par an.

Le bœuf se montre excellent travailleur : sa carrière commence vers trois ans et demi et se prolonge jusqu'à la quatrième année révolue. Attelé et non chargé, il chemine à la

vitesse de 3 kilom. $\frac{1}{2}$ à l'heure ; tirant un fardeau, sa marche est ralentie d'un tiers. La journée de travail qu'on lui impose est de dix à douze heures. On se loue de son aptitude à l'engraissement quand il n'a pas été surmené ou fatigué de longue main par une tâche trop rude ; il s'engraisse alors en cent jours environ. Dans l'autre cas, il faut souvent le pousser de nourriture pendant six et sept mois. A ce compte, la préparation pour la boucherie est assurément fort chère et constitue une pauvre, bien pauvre spéculation. Quel motif pour ménager les compagnons de nos labeurs !

La race podolienne est nombreuse ; sa population s'élève probablement à plus d'un million de têtes, et, chaque année, la consommation ou la vente à l'étranger lui enlèvent, en génisses seulement, au delà de cent cinquante mille têtes. La reproduction a donc une grande activité. La Galicie fournit environ vingt mille bœufs, par an, aux boucheries de Vienne et d'Olmütz. Ayant de longues distances à parcourir à pied, ces animaux n'arrivent jamais à destination dans un état d'embonpoint remarquable. L'extension du réseau des chemins de fer modifiera cette situation un jour ou l'autre.

Le rationnement des diverses catégories d'âge nous est connu : les veaux consomment par jour 4^k,48 de foin ou son équivalent ;

Le jeune bétail, de 5^k,34 à 7^k,71, suivant l'âge ;

Les vaches laitières et les bœufs de travail, 9^k,92 ;

Le bœuf à l'engrais, enfin, 17^k,92.

En été, quand le régime du pâturage est possible, la quantité de nourriture, librement prise, est certainement plus grande.

L'usage du sel est général et habituel dans les proportions suivantes :

Veaux et jeune bétail, 8^{gr},50 ;

Vaches laitières et bœufs de travail, 17 gramm. ;

Bœufs à l'engrais, 52 gramm.

En moyenne le poids net du bœuf est de 225 kilogr., y compris 20 kilogr. de suif environ. (*Voy. BÊTES BOVINES DE LA RUSSIE.*)

RACES BIGARRÉES DE WELS ET DE L'INN.

La première est très-répandue dans le district de Wels, où elle est race de plaine. Elle est blanche avec des taches noires, mince et maigre de corps, et haute sur jambes. Cette silhouette n'annonce pas une race traitée avec beaucoup de sollicitude. On dit qu'elle a été meilleure, qu'elle est dégénérée, que sa détérioration est venue de l'abus d'une reproduction trop précoce et du manque de soins. Aucune race ne résisterait à un pareil régime. Elle vit de peu et produit peu, ce qui est parfaitement logique; mais la misère s'est montrée si profondément dans cette organisation défaite que l'engraissement n'avance pas ou presque pas sous l'influence d'une nourriture plus abondante que celle de la vie ordinaire. Ce symptôme fâcheux condamne une race de la manière la plus absolue. Malgré son élévation, elle ne fournit au boucher que des animaux pesant, en moyenne, 280 kilogr. A la naissance, les veaux pèsent 22 kilogr.; à trois semaines ils ont augmenté d'un tiers en prenant tout le lait de la mère. Relativement, la vache n'est pas précisément mauvaise laitière.

La race bigarrée de la vallée de l'Inn n'est qu'une variété de la précédente, plus lourde, mieux nourrie et plus en chair. Est-ce que le durham ne serait pas ici un reproducteur précieux ?

RACE DE ZILLERTHAL.

Nous revenons dans le Tyrol, où le Zillertal a donné son nom à une race dont les diverses nuances occupent la vallée inférieure de l'Inn et les vallées latérales; on l'appelle encore *la rouge brune du Tyrol*. Elle est ancienne et si bien fondée qu'on lui accorde la propriété de transmettre ses caractères à ses descendants, purs ou métis, avec une force qui ne se retrouve au même degré chez aucune autre race, parmi celles que possède la monarchie autrichienne. On ne fait d'exception que pour la race hongroise et seulement pour les femelles; car les taureaux de cette dernière ne jouiraient pas au même

degré de la puissance héréditaire. Nous ignorons jusqu'à quel point est fondée cette remarque.

Les races de Dux et de Pinzgau, très-voisines de celle de la vallée de la Zille, se placeraient, quant au fait de la transmission des qualités, très-près sinon sur le même plan.

Quoi qu'il en soit, le bétail de Zillerthal (fig. 80) a le manteau « rouge brun », c'est ainsi qu'on le qualifie, avec une teinte plus foncée au cou et à la tête; « les raies blanches de la race de Pinzgau s'effacent; le volume du corps s'accroît et s'augmente dans toutes les dimensions; le ventre des vaches tend à se rapprocher de la forme d'un tonneau; la queue, bien que plantée assez haut, l'est un peu moins que chez la race de Pinzgau. Les autres caractères restent les mêmes: peau épaisse, viande grossière et d'une teinte foncée, appétit remarquable, grande rusticité, amaigrissement lent et difficile; accroissement rapide et rétablissement facile des animaux maigres, lorsqu'ils sont soumis à un meilleur régime alimentaire.

« Les qualités principales de cette race sont: la sobriété, l'aptitude à l'engraissement, la richesse du lait, qui convient admirablement à la fabrication du beurre et du fromage, et enfin l'énergie avec laquelle les animaux transmettent leurs qualités dans les croisements. »

POPULATION BOVINE DE LA MORAVIE ET DE LA SILÉSIE.

C'est dans le bas pays morave, vulgairement appelé district des vaches, qu'il faut aller étudier le bétail indigène des versants de la chaîne des Moraves. Dans la plaine, il est un peu moins accentué; sur les hauteurs, il est plus robuste, plus fort. Dans les localités moyennes il se présente en quelque sorte comme une transition entre la variété du haut pays et la nuance moins distincte encore de celle du bas pays.

Quoi qu'il en soit, voici les caractères qu'on lui assigne: tête mince et oblongue, cornes fines, cou et fanon peu développés, reins obliques et fuyant en arrière, queue profondément enracinée et longue, corps et membres bien proportionnés; peau mince et souple, poil fin et lisse; qualités laitières riches, recommandables.

Toutefois les grands propriétaires ont cherché, par l'importation des races étrangères, à se procurer des animaux d'un mérite supérieur. Il n'est pas rare de voir chez eux des troupeaux composés de cent têtes et plus, choisies parmi les races les plus renommées de la Suisse, du Tyrol, du Salzbourg et de la Styrie. Ces grandes étables ont été la pépinière de la population de la contrée; les petits éleveurs y ont puisé leurs moyens de reproduction; il s'en est suivi de grandes facilités pour entreprendre et continuer avec suite des croisements auxquels le bétail actuel doit son existence et sa valeur. On dit aussi que la race indigène n'a pas été mêlée tout entière, que d'aucuns l'ont conservée elle-même en la perfectionnant *in and in*, ou plutôt *inzucht*, suivant l'expression allemande.

« Les bœufs de trait, employés au labour, dit M. Lauer, et aux autres travaux, sont nés en partie dans le pays même et font un excellent service. Cependant la grande majorité de ces bœufs est importée de Hongrie ou des contrées plus éloignées du côté de l'est. Les bœufs de Hongrie se rattachent à l'espèce, que distinguent la longueur de ses cornes et la hauteur relative de ses jambes. On les recherche principalement à cause de leur physionomie imposante, de la rapidité de leur allure et de leur travail expéditif. Les bœufs importés par la voie de la Galicie appartiennent à la variété à cornes courtes de la même race. Ces animaux, moins élevés de taille, mais ramassés de corps et très-robustes, sont également excellents pour le travail. Leurs mouvements, quoique moins rapides, sont plus soutenus et plus uniformes. Les deux espèces sont très-estimées pour leur force de traction, la longue durée de leurs services et leur facilité à prendre la graisse.

« Les paysans conduisent leurs bêtes à cornes au pâturage depuis le printemps jusqu'à l'automne, et ils leur donnent en outre une ration de fourrage à l'étable. Chez les grands propriétaires et chez les petits propriétaires aisés, les bestiaux sont généralement nourris à la crèche; leur nourriture se compose en été de divers fourrages, fauchés en vert, tels que du trèfle rouge, de la luzerne, de la dragée, du sainfoin, du sarrasin,

du seigle, de la spergule et du maïs. On leur donne en hiver du foin, de la paille, un mélange de fourrages bouillis ou seulement échaudés, des pommes de terre, des navets ou des résidus de diverses sortes.

« Un grand nombre de petits propriétaires ne se bornent pas à tirer de leur bétail du lait, des engrais, de la viande ou des élèves, mais encore ils font travailler leurs vaches comme bêtes de trait.

« On ne fabrique du fromage que très-rarement et en très-petite quantité. Le fromage mi-gras est plus répandu, mais on fait partout et en grande masse des fromages maigres. Les produits des laiteries suffisent à la consommation d'une population très-dense, et de plus on expédie au dehors des quantités considérables de beurre et de beurre fondu; c'est l'objet d'un commerce spécial.

« Le produit en lait des vacheries dans les grands domaines est le plus souvent affermé. Les fermages sont stipulés partie en argent, partie en nature. Ainsi, par exemple, le fermier du magnifique dépôt de bétail du comte de Mittrowsky, à Sokolnitz, est soumis, indépendamment de ses autres obligations, à une redevance annuelle de 50 kilogr. de beurre fondu, par tête de vache.

« Bien que le produit des vaches en lait varie beaucoup suivant l'origine, l'éducation, le choix, l'âge, le genre de nourriture et les soins, ce produit, chez les bonnes vaches laitières de la race indigène perfectionnée par le croisement avec de bonnes races, peut être évalué, en moyenne, à une quantité de 1,000 à 1,300 litres par tête et par an.

« En raison de leur croissance et de leur développement naturels, les jeunes taureaux et les génisses sont ordinairement admis à la reproduction dans leur troisième année, quelquefois même plus tôt, selon les circonstances. Les taureaux des races des Alpes y sont généralement employés jusqu'à leur cinquième année; ceux de la race indigène perfectionnée par le croisement, jusqu'à leur sixième année. Dans toutes les fermes bien tenues on garde les vaches mères laitières jusqu'à leur neuvième ou dixième année environ.

« On se livre à l'engraissement du bétail dans toutes les

brasseries et distilleries de quelque importance, et cette spéculation se développe sur une plus large échelle encore dans les fabriques de sucre et les distilleries d'alcool. On fait consommer aux animaux à l'engrais les déchets provenant de ces diverses industries, et mélangés avec de la paille hachée, du foin, du blé concassé et une dose de sel convenable. Chaque engraissement dure treize semaines, de sorte qu'ordinairement, de l'automne au printemps, l'opération se renouvelle deux fois. Bien que le résultat d'un engraissement dépende essentiellement de la nature, de l'âge et des dispositions de chaque animal, on compte néanmoins, quand il s'agit d'un assez grand nombre de bêtes, sur un accroissement moyen de 5^k,60 en viande et en suif pour 29^k,12 du poids vivant de chaque animal. Si le produit moyen dépasse cette limite, le résultat est considéré comme favorable; s'il ne l'atteint pas, l'opération est regardée comme désavantageuse. Ainsi, le poids vivant étant, en moyenne, de 224 à 280 kilogr. pour les bestiaux de la race ordinaire du pays, de 280 à 344 kilogr. pour ceux de la race indigène améliorée, de 344 à 448 kilogr. pour le bétail de race, et de 448 à 560 kilogr. et plus pour les grandes races introduites de l'étranger, l'accroissement du poids vif, calculé d'après ces proportions, ressortira aux chiffres de 236 à 333 kilogr. pour les bestiaux de la race ordinaire du pays; de 333 à 434 kilogr. pour ceux de la même espèce-améliorée; de 434 à 523 kilogr. pour les bêtes de grande race, et de 523 à 638 kilogr. et plus pour le gros bétail de l'étranger. »

POPULATION BOVINE DE LA BOHÈME.

Celle-ci paraît offrir, sur une certaine échelle, un exemple frappant des transformations qui résultent tout à la fois de l'amélioration du sol et de l'intervention des races supérieures. A ce titre elle intéresse à un haut degré la zootechnie, dont les théories ne disent pas autre chose.

Prendre une race créée par une agriculture abondante et riche et la transplanter sur des terrains maigres ou incultes est un contre-sens qu'on a commis en bien des lieux; l'expé-

rience, toujours renouvelée et toujours contraire, n'a pas encore guéri tous les éleveurs de cette étrange manie.

L'observation a pourtant constamment démontré l'inutilité de ces vaines tentatives en apprenant que l'inverse seul peut réussir jusqu'à un certain point.

La science a été plus loin.

Elle a pris les races dans une situation donnée, elle les a perfectionnées par la loi des semblables, efficacement soutenue par un régime approprié ; puis, exagérant tantôt une faculté, tantôt une autre, même au détriment de l'ensemble, elle a créé des spécialités, ou des phénomènes, pour mieux prouver la puissance de l'homme sur la nature animale.

Cela fait, elle a dit : Voilà des types supérieurs. Ils peuvent servir à améliorer au-dessous d'eux dans le sens de leurs aptitudes ; mais il ne faut point oublier que leurs produits, en héritant d'une partie de leurs avantages, auront retenu aussi une partie de leurs exigences. Avant de les utiliser, mesurez bien ces dernières (c'est ce que l'on fait le moins), et comparez-les aux ressources dont vous pouvez disposer.

Si vos ressources sont suffisantes, n'hésitez pas : prenez les races perfectionnées ; elles sont fortes, énergiques et résistantes ; elles s'acclimateront partout et lutteront victorieusement contre les mauvaises influences, repousseront l'avisement et transformeront rapidement des races anciennes, mal conformées ou prodigues : leurs métis acquerront une grande valeur comme produits à livrer purement et simplement à la consommation, et bientôt même comme reproducteurs, car l'influence héréditaire est prompte à grandir dans les natures que fortifient simultanément le sang des ancêtres et le régime.

Si vos ressources sont insuffisantes, n'hésitez pas davantage : abstenez-vous d'appeler sur des terres encore mal cultivées ou peu fécondes des races trop exigeantes ; elles ne s'acclimateraient pas à un milieu nouveau, dans des circonstances défavorables à leur propre conservation. Dans ce cas, cependant, on peut encore les utiliser, et voici comme : on leur fait une situation à part, en tant que reproducteurs. Il est toujours facile de placer quelques individualités en dehors du régime commun et de les entretenir grassement, là même où règne la

pauvreté pour tous. Ces privilégiés donneront sûrement à leurs produits le germe de leurs qualités ; mais ce germe avortera ou se développera suivant que l'élevage sera riche ou misérable. L'expérience n'est pas malaisée à répéter.

Supposons que, de vingt veaux issus d'un taureau durham, par exemple, et de vaches chétives de quelque race que ce soit, on fasse deux lots de dix chacun, l'un abondamment et substantiellement nourri, l'autre abandonné au régime des mères : qu'advient-il ? Chez le premier, les résultats étonneront ; on croira très-difficilement qu'un accouplement aussi disparate puisse réussir aussi complètement : l'influence du père, soutenue par une alimentation riche et succulente, domine dans la structure : le rendement satisfera, car on livrera le lot tout entier à la consommation. Chez le second, les résultats ne surprendront pas à un moindre degré ; mais qu'ils seront différents ! Tous les bons germes, étouffés, avortés, n'ont pas laissé une seule trace heureuse. L'indigénat, contrarié, ne s'est même pas soutenu dans toute sa force : les métis ont tellement souffert qu'ils sont tombés au-dessous de la race misérable des mères.

Que si vous vouliez appliquer les uns ou les autres à la reproduction, vous commettriez une double faute. Les produits réussis ne doivent leur réussite qu'à un traitement exceptionnel, à un élevage en quelque sorte artificiel, qui, selon toute apparence, n'attend pas leurs suites ; mais alors même que leur descendance devrait être aussi généreusement alimentée, elle ne retirerait pas de ce fait un bénéfice égal, attendu que les pères n'auraient pas apporté à l'œuvre de la génération une influence égale à celle qu'exercent des animaux de race pure. C'est donc toujours à ceux-ci qu'il faut revenir en pareil cas. L'éleveur se condamne ainsi à ne produire que des mulets.

Il n'est pas nécessaire de dire à quel point serait défectueux, pour en faire des pères, le choix des animaux du second lot : ceux-ci n'auraient rien pour les recommander, ni dans la forme ni dans le fond. Il n'y a point à s'y tromper, ils ne sont bons à rien, ils ne peuvent rien ; on ne peut que les rejeter ; il n'y a rien à en attendre : les autres au moins avaient pour eux l'apparence, trompeuse encore, contre laquelle il faut bien se tenir

en garde, car on pourrait s'y laisser prendre. C'a été la source de nombreux mécomptes et le point de départ de grands découragements.

En ce qui concerne les métis, la situation change quand les qualités données par le père ont pu se développer naturellement à la faveur du régime commun ; ils exerceront moins énergiquement que des animaux de pur sang la loi d'hérédité sur des femelles indigènes ou métisses elles-mêmes ; mais, rien de contraire ne s'opposant à la part de bonne influence qu'ils peuvent prendre dans l'acte générateur, leurs produits tiendront encore, de la race amélioratrice, partie des avantages qu'ils en ont reçus les premiers. Cette part constitue même quelquefois une somme de qualités suffisante, et on voit l'éleveur intelligent s'y arrêter quand il ne vise pas à aller au delà de ce qu'on a très-judicieusement appelé demi-sang.

Nous voilà bien loin de la population bovine de la Bohême, à propos de laquelle nous avons ouvert cette longue parenthèse. Nous y revenons bien vite pour dire qu'ici on n'a pas eu le tort d'introduire des races riches ou exigeantes sur un sol pauvre. Elles n'y ont été amenées qu'après la fertilisation du sol. On s'aperçut alors que l'ancienne race n'avait pas progressé en raison même du progrès agricole ; il fallait donc accroître ses aptitudes et l'élever au niveau du degré de fécondité donné à la terre. Seul le croisement offrait un moyen efficace d'atteindre le point cherché ; on s'y employa de toutes parts, et l'on obtint un plein succès, non pas avec une race unique, mais avec plusieurs. Ce qu'on demandait à la race supérieure, c'était une partie de sa propre force, de son activité vitale, des germes qu'une bonne alimentation serait ensuite chargée de développer et de mûrir, non plus chez quelques individualités privilégiées, mais chez toutes les existences, car la population entière pouvait être touchée à la fois. On nous dit que le succès ne s'est pas fait beaucoup attendre et qu'il a été complet.

L'ancienne race n'a pas toute été détruite ; elle compte encore d'assez nombreux représentants pour qu'en lui comparant les sous-races, nées d'elle-même et de taureaux étrangers, on puisse mesurer la somme des améliorations réalisées.

« Elle est assez petite et chétive, dit M. Assenbaum ; elle

pèse ordinairement de 168 à 224 kilogr. au plus, poids vif ; sa robe, tantôt foncée, tantôt rouge clair, tire souvent sur le jaune ; le rendement en viande est très-faible. En effet, une paire de bœufs communs pèse au maximum 672 kilogr., poids vif, et la vache, en moyenne, 224 kilogrammes.

« Cette race n'est pas mieux partagée sous le rapport des qualités laitières ; une vache nourrie au fourrage haché et au son ne donne pas plus de 2^l,83 par jour, 1030 litres environ pour l'année.

« En revanche, le bétail indigène est peu difficile sur la nourriture, et il lui suffit, pour se développer convenablement, d'une ration journalière de 8^k,40 de foin ou ses équivalents.

« Le croisement suisse s'est opéré et multiplié dans la partie méridionale et dans la partie septentrionale de la Bohême, où il est encore plus nombreux. On le doit aux efforts désintéressés et à l'esprit libéral des grands propriétaires, et particulièrement du prince Jean-Adolphe de Schwarzenberg.

« On emploie les taureaux à la reproduction dès leur troisième année, ainsi que les vaches.

« Cependant, comme les taureaux deviennent très-lourds en vieillissant, ils sont retirés de la monte à l'âge de six ans, tandis qu'on fait saillir les vaches jusqu'à leur dixième année.

« Sous l'influence d'une bonne nourriture les animaux de cette race donnent beaucoup de lait, 1,840 litres et plus par an. Également bons pour l'engraissement, leur pesanteur rend leur emploi difficile comme bêtes de trait. Les taureaux transmettent très-bien leurs caractères à leurs descendants.

« L'élevage de cette race n'est possible et avantageux que dans les localités pourvues de ressources fourragères abondantes et où le bétail est l'objet de soins continuels.

« Le croisement par des reproducteurs importés de la Styrie a formé une excellente race de montagne, dans laquelle on ne peut méconnaître le type des animaux de Mürzthal ; elle est en général de couleur blanche, quelquefois tirant un peu sur le jaune, plus haute sur jambes que la variété obtenue par une race suisse ; elle est bien conformée, a la queue haut plantée, et mesure de 2^m,11 à 2^m,24 en longueur, et de 1^m,32 à 1^m,40

en hauteur. Elle pèse en vie de 500 à 620 kilogrammes.

« Le taureau peut être employé à la reproduction jusqu'à sa sixième, la vache jusqu'à sa douzième année.

« La race styrienne, pour bien se développer, n'a pas, il est vrai, besoin d'une aussi grande quantité de nourriture que la race suisse. Ainsi, une ration équivalente à 14^k,50 ou 14 kilogr. par jour lui suffit; mais, d'un autre côté, l'expérience a appris que la première de ces deux races était plus difficile que la seconde sur la qualité du fourrage.

« Le croisement des taureaux des races des montagnes de la Suisse et de Mürzthal avec des vaches de la race commune du bétail indigène de Bohême produit des élèves incomparablement plus grands et plus forts de taille et de structure. Cet avantage est surtout apparent chez les métis qui proviennent d'un taureau suisse.

« Avec de bons soins et une abondante nourriture, ces métis ne le cèdent en rien à leurs auteurs sous le rapport de la production de la viande. On peut en juger surtout par la race de montagne que l'on trouve dans les districts élevés de la seigneurie de Krumau, où l'éleveur dispose d'une grande quantité d'excellents fourrages.

« Cette race fournit de très-bons taureaux pour la reproduction.

« L'introduction de la race tyrolienne dans la Bohême méridionale date de 1776; les importations se sont ensuite successivement renouvelées jusqu'à 1851, dans le but de régénérer le sang du bétail indigène.

« La race du Tyrol est plus souvent rouge de pelage, basse de taille et ronde de forme. Elle a la queue bien sortie, le cuir épais; elle mesure jusqu'à 1^m,82 en longueur et 1^m,09 en hauteur; elle pèse en vie de 280 à 335 kilogrammes.

« Le principal mérite de cette race, c'est d'engraisser facilement, et surtout d'être très-accommodante en ce qui touche la qualité du fourrage; avec de mauvais foin en suffisante quantité, 14 kilogr., elle conserve la rondeur de forme qui est un de ses caractères. Ses qualités sont très-médiocres au point de vue du lait et du travail.

« Le taureau peut être employé à la reproduction jusqu'à

cinq ans ; la disposition à la graisse, qui prédomine chez cette race, rend souvent les vaches stériles avant l'âge et leur cause quelquefois des parts laborieux.

« Le croisement de la race tyrolienne avec la race de Bohême est particulièrement avantageux dans les localités où le fourrage abonde, ce dont on peut se convaincre surtout dans le pays d'Éger.

« Les animaux qui proviennent de la race de montagne de Pinzgau ressemblent beaucoup aux tyroliens, mais avec un peu plus de taille. Ils ont ordinairement le museau blanc, une raie blanche sur le dos, la tête courte, la queue haut plantée, et acquièrent un poids vif de 336 à 448 kilogrammes.

« On se livre à l'éducation de cette race dans toute sa pureté sur le domaine de Frauenberg. Les métis qui en proviennent sont déjà assez répandus dans le cercle de Budweis.

« La sous-race d'Opostchna peut être considérée à la fois comme un résultat de la reproduction par elle-même (*inzucht*) de la race de Bohême bien soignée, bien nourrie depuis des années au pâturage et à l'étable, et comme un produit du croisement de cette race avec celles de la Suisse et du Mürzthal, qui ont été introduites à différentes reprises dans le pays par le prince Rodolphe de Colloredo-Mannsfeld, possesseur du domaine d'Opostchna.

« Il s'est ainsi formé une variété de bétail d'un type bien caractérisé, que ses qualités laitières, son aptitude à l'engraissement et sa sobriété font rechercher dans le pays, et qui, par là même, se paye à des prix élevés.

« Le taureau est employé à la reproduction jusqu'à sa sixième année ; les vaches d'élite sont quelquefois saillies jusqu'à l'âge de seize ans.

« Le poids vif moyen d'une vache est de 336 à 448 kilogr.

« La ration d'entretien est évaluée à la quantité de 44^k,50 à 43^k,50 par jour. »

RACE DU DISTRICT D'ÉGER.

Ses caractères extérieurs sont les suivants, dit M. Assenbaum : robe rouge-brun tirant sur le brun foncé, sans autre

signe ; corps plus trapu que dans la race indigène commune ; cuir plus épais et plus fort ; hanches plus charnues ; taille basse, mais bien ramassée ; le cou est plus petit et garni d'un fanon.

« Cette race atteint en moyenne une longueur de 1^m,69 à 1^m,79, une hauteur de 1^m,4 à 1^m,9, et un poids vif de 280 à 336 kilogrammes.

« Elle est particulièrement propre à l'engraissement ; aussi les fabriques de sucre et les distilleries d'alcool de Magdebourg (Saxe prussienne) achètent-elles chaque année des quantités considérables de bétail d'Éger.

« Cette race, à raison de ses qualités laitières et de son aptitude au travail, est aujourd'hui très-recherchée et tend à se répandre dans toutes les directions. Le voisinage des eaux très-fréquentées de Franzensbrad contribue beaucoup à ce résultat. En effet, les nombreux visiteurs qu'attire cet établissement, témoins des services que rendent ces animaux, ne laissent pas échapper l'occasion d'en acheter quelques spécimens.

« On expédie même assez fréquemment pour la Russie, par la voie de Lubeck, des convois de soixante à cent têtes d'animaux de la race d'Éger, avec leur élégant attirail.

« Les taureaux servent comme reproducteurs jusqu'à leur sixième année. Les vaches sont saillies jusqu'à l'âge de douze ans. C'est généralement à l'époque de leur cinquième ou sixième vêlage qu'elles donnent le plus grand produit en lait.

« Les animaux de cette race ne sont pas difficiles sur la qualité des fourrages.

« Outre les races déjà indiquées, la Bohême en élève plusieurs autres, parmi lesquelles les suivantes méritent d'être distinguées, savoir :

« La sous-race de Stadl, originaire des montagnes du Palatinat ; elle se trouve dans les cercles de Pisek et Pilsen (partie sud-ouest de la Bohême), où elle a été importée de la basse Bavière, en 1830, par M. Abele, fabricant de cristaux dans l'arrondissement de Stadl ;

« La sous-race de Tell, que l'on élève avec beaucoup de soin dans le cercle de Czaslau, aux environs de Humpoletz

et de Heraletz, comme donnant des animaux très-robustes, susceptibles d'un engraissement très-remarquable et particulièrement propres à trainer de lourds fardeaux.

« Dans le district de Brux (partie nord-ouest de la Bohême) existe, depuis nombre d'années, une sous-race de bétail connue sous le nom de variété de Brux, et dont le type est déjà assez bien fixé.

« Cette sous-race est le résultat du croisement de la belle race de ce district avec la race tyrolienne, dont elle a pris les principales qualités, et, entre autres, la disposition à l'engraissement. Elle fournit des animaux de très-belle apparence et qui font un long usage.

« Enfin la race frisonne, qui se recommande par sa richesse en lait, par la constance héréditaire de son type et par sa capacité d'engraissement, après avoir été d'abord introduite sur les domaines de Cernosek et de Tuermitz, situés dans la Bohême septentrionale, et appartenant au comte de Nostitz, s'est aussi répandue dans le reste du pays.

« S'il ressort clairement de cet aperçu, dit le même écrivain, que le gros bétail, en Bohême, est surtout redevable de son perfectionnement à l'introduction des belles races et aux croisements qui en ont été la suite, il faut reconnaître aussi d'un autre côté que ces améliorations témoignent de la manière la plus honorable en faveur des efforts patriotiques des grands propriétaires et du zèle infatigable des agronomes du pays pour tout ce qui tend à y favoriser les progrès de l'éducation du bétail.

« L'importation du bétail en Bohême paraît à peu près compensée par l'exportation, attendu que l'importation croissante des veaux au-dessous et au-dessus d'un an y marche presque de front avec l'accroissement de l'exportation des bestiaux plus âgés. »

Nous ne saurions oublier, nous, ce que nous avons établi en commençant, d'après M. Assenbaum lui-même, que les importations d'animaux reproducteurs des races étrangères ont concouru, sur tous les points, avec des améliorations agricoles très-notables, lesquelles ont successivement accru les ressources fourragères et assuré, par ce côté, la bonne venue des produits.

Ajoutons enfin que l'opération du croisement a été menée avec assez de persévérance pour fonder des variétés ou des sous-races constantes, capables maintenant de se soutenir par elles-mêmes. Toutes sont supérieures à l'ancienne race locale. Les croisements inopportuns ou mal dirigés conduisent toujours à des résultats opposés.

Tel est l'enseignement pratique à retirer de ce qui s'est fait en Bohême.

XIV. Bêtes bovines de la Russie.

Nous sommes en général bien ignorants de tout ce qui concerne l'économie du bétail dans ce vaste empire. Nous savons un peu vaguement que, sur les steppes immenses qui couvrent une partie de son étendue, vit une grande famille de bêtes bovines qui en prend le nom ; c'est la RACE DES STEPPES, fameuse dans le monde par ses prédispositions à contracter spontanément le *rinderpest*,

Un mal qui répand la terreur,

.....
.....

La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom).

Mais nous ne connaissons ni les particularités de son éducation, ni surtout les modifications qu'une culture moins abandonnée lui imprime certainement là où les progrès de l'agriculture s'en emparent et commencent à la civiliser en l'appropriant mieux aux besoins de l'époque.

Nous avons déjà trouvé, en parcourant l'Autriche, deux races très-voisines de celle-ci, tellement voisines même qu'elles doivent avoir une commune origine, et qu'avec un peu de bonne volonté il serait aisé de les confondre. Les nuances qui les distinguent sont plus superficielles que profondes : nous avons nommé et la RACE HONGROISE et celle de PODOLIE. Mais en Autriche on paraît prêter aussi peu d'attention à la race podolienne qu'on accorde d'estime à l'autre, dont on fait, nous l'avons dit, le prototype de l'espèce.

Il ne semble pas qu'on élève les mêmes prétentions en Rus-

sie au sujet de la race des steppes, dont l'existence nous paraît surtout libre, sinon sauvage, comme aurait dit autrefois la zoologie pure. Elle a plus préoccupé les esprits au point de vue sanitaire que sous les rapports économique ou scientifique.

Nous emprunterons une partie de ce qui va suivre à une communication très-intéressante faite en 1856 par M. O. Delafond à la Société impériale et centrale d'Agriculture, et publiée dans le tome V de la 4^e série du *Journal d'Agriculture pratique*. Le savant professeur d'Alfort a puisé aux meilleures sources les documents qu'il a réunis sous ce titre : *Typhus de l'espèce bovine*.

Le grand centre de production de la race des steppes paraît occuper les provinces russes qui sont arrosées par le tiers inférieur du Dnieper et les nombreux affluents de ce grand fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer Noire. Il embrasse donc les vastes territoires de la Tauride, de la Crimée, de la Bessarabie, les gouvernements de Kherson, d'Iekaterisnoslaw, de Kiew, de Poltava et d'Ukraine, « cette terre de lait et de miel, » comme on dit en Pologne.

« Les bêtes bovines des steppes sont généralement ramassées, fortes et trapues. La poitrine est ronde, ample, et le ventre peu développé. La tête est large, carrée, un peu camuse, et porte des cornes d'une longueur moyenne, éloignées l'une de l'autre à leur base, écartées ensuite en un demi-cercle plus ou moins régulier, et légèrement recourbées en haut et en dedans en forme de croissant. Les oreilles sont grandes et communément portées en avant.

« L'encolure est forte et courte; les reins sont droits, la croupe est large et fournie; les fesses sont descendues; la queue est bien attachée et descend plus bas que les jarrets; elle est terminée par un gros bouquet de poils très-longs. Les membres sont courts et très-musculeux.

« Les vaches ont une mamelle peu volumineuse, très-velue, et ne donnent que peu de lait.

« La couleur de la robe varie selon l'âge, le sexe des animaux, et selon aussi qu'ils ont été élevés à l'air libre dans les steppes, sous les hangars ou dans les étables.

« Les veaux portent généralement la livrée rouge ou noire, ou d'un rouge foncé tirant sur le noir. Ceux qui, à leur naissance, offrent un pelage blanc présentent sur toute la surface de leur corps des taches de couleur foncée; mais cette livrée est exceptionnelle : la couleur *primitive est rouge ou rouge foncé tirant sur le noir*. Cette robe, tout en offrant des nuances diverses, se conserve jusqu'à l'âge de deux ans.

« Dans la deuxième année, la fourrure prend une teinte uniforme; une fusion parfaite s'opère entre toutes les nuances des couleurs, et le pelage devient *gris clair, gris ordinaire, ou gris foncé, ou gris souris*. La couleur grise foncée se rencontre rarement sur toute la surface du corps. On la voit sur le garrot, la partie supérieure de l'encolure, sur le fanon et au bout de la queue. Ce n'est que par exception que ce pelage foncé se montre sur toute la surface du corps. Quand cependant ce pelage existe généralement, tout le poil qui garnit la face interne des oreilles et la surface des lèvres est ordinairement d'un jaune fauve; souvent le pourtour des yeux est de couleur grise foncée, et une raie de la même nuance règne le long du dos, des reins et le milieu de la croupe.

« Les taureaux ont généralement un pelage plus foncé que les vaches et les bœufs.

« Les animaux qui ont été élevés ou qui ont séjourné pendant longtemps sous les hangars ou dans des étables, si on peut désigner par ce dernier nom les abris où sont placés les bestiaux dans les steppes, ont généralement une robe blanche ou d'un blanc sale.

« Là où les bêtes bovines vivent presque constamment dans les pâturages, comme dans les immenses steppes de la Russie méridionale, les diverses nuances de pelage tendent à disparaître. Les animaux ne présentent plus que deux robes, le gris clair et le gris ordinaire. Au printemps, on croit apercevoir quelquefois des robes foncées; mais ce n'est là qu'une apparence due au brillant du poil des animaux dans cette saison.

« Quoi qu'il en soit, dit M. Spinola, la robe blanche, bien que présentant des nuances fort variées du blanc sale au gris plus ou moins foncé, semble caractériser spécialement les animaux de la race des steppes à l'état adulte.

« Les bœufs appartenant à cette race sont sobres, très-rustiques, alertes et excellents marcheurs; leur ongle est petit et très-dur. Étant attelés, ils résistent aux plus rudes travaux des champs et exécutent les transports les plus longs et les plus pénibles.

« La Société pourra juger de toute la beauté de la race pure des steppes par un dessin copié d'après nature par Raffet, dessin que nous avons emprunté à l'ouvrage de M. Demidoff, intitulé : *Voyage dans la Russie méridionale en 1841*. Nous avons adressé ce dessin à M. Spinosa, qui l'a trouvé parfaitement conforme à la nature. Nous l'avons, en outre, montré à plusieurs vétérinaires et officiers revenus de la Crimée et ayant eu occasion de voir des bœufs de la race des steppes, pris aux convois russes; tous l'ont trouvé très-exact (fig. 81).

« En s'avançant vers les versants nord-est et sud-est des Carpathes, comprenant les régions ouest de la Volhynie, de la Podolie, la Moldavie, la Bessarabie et le nord de la Valachie, la race des steppes commence à présenter des modifications remarquables. Dans ces provinces, où les steppes commencent à disparaître et sont remplacés par la culture des céréales, des tubercules et même des racines alimentaires, où les animaux stabulent à l'étable pendant les saisons rigoureuses, la race des steppes possède encore les caractères qui la distinguent et qui la font reconnaître; mais généralement le corps s'allonge, les membres s'élèvent et s'amincissent, la tête s'effile et les cornes grandissent.

« Dans la Podolie et la Volhynie, les bœufs conservent encore le pelage de la race pure des steppes de la Russie méridionale; mais la tête s'allonge ainsi que le cou, les cornes s'effilent et prennent la forme d'une lyre; la poitrine reste haute et profonde, mais la croupe devient anguleuse, coupée et grêle. On pourra en juger par le dessin d'après nature que nous plaçons sous les yeux de la Société, et que nous devons à l'obligeance de notre collègue M. Spinosa, professeur à l'école vétérinaire de Berlin » (fig. 82).

Jamais l'utilité des figures n'aura été mieux comprise qu'en jetant les yeux sur le portrait du bœuf de RACE PODOLIENNE. La description ne suffirait pas à en donner la moindre idée.

Cette conformation extérieure, démesurément haute au garrot et relativement basse à la partie postérieure de la croupe, est si peu celle du bœuf qu'il faut bien la voir pour y croire. Cette ligne ascendante de l'arrière à l'avant est très-remarquable et mérite à tous égards d'être signalée. Les proportions de la poitrine sont colossales ; les membres, dans leurs rayons inférieurs, sont très-courts. Tout l'animal est dans la région thoracique ; le train postérieur est court, étroit, serré, pointu en arrière ; le cou ne montre ni longueur ni épaisseur, et la nuque, chose étrange, est fort au-dessous de la ligne si élevée du garrot. Cette construction est tout l'opposé de celle du bœuf de Crimée, qui porte la tête haute, bien plus haute que le garrot. Du reste, dans les deux dessins, l'angle formé par l'épaule et le bras est très-prononcé ; on sent la nécessité de cette disposition en se reportant à la direction qu'affecte le membre postérieur.

« Les bœufs de la race des steppes de la Bessarabie, de la Valachie et de la Moldavie, conservent encore les grands caractères de la race des steppes ; mais ils s'y montrent avec une taille un peu plus élevée. La Société pourra en juger par le dessin d'un attelage de bœufs moldaves que j'ai l'honneur de lui mettre sous les yeux. Cet attelage est tiré du *Voyage* de M. Demidoff et a été dessiné d'après nature par Raffet (fig. 83).

« Dans les différents étages supérieurs des deux versants du grand demi-cercle formé par les Carpathes, la race des steppes se distingue par sa petite taille, réunie à une conformation forte et un accord parfait dans les formes. Ces derniers caractères rapprochent cette variété des montagnes de la race des plaines des steppes de la Russie méridionale, dont elle ne diffère d'ailleurs que par la couleur de sa robe, qui est généralement blanche.

« Cette variété habite particulièrement les montagnes qui séparent la Bukowine de la Transylvanie, le Banat et la partie est ou montagneuse de la Transylvanie.

« Dans la partie ouest de cette dernière province, et sur les confins des parties marécageuses et que sillonnent les nombreux affluents de la Theiss en arrosant les comitats situés au delà de cette grande rivière, la race des steppes se modifie

tellement qu'elle forme un type intermédiaire entre cette race pure et la race hongroise. »

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit précédemment de la race hongroise, mais nous devons ajouter qu'on croit généralement ici qu'elle est une émanation de la race des steppes.

M. Delafond n'a pu se renseigner, même par approximation, « sur le nombre des bestiaux préparés annuellement pour la boucherie dans les steppes immenses de la Russie méridionale, de la petite Russie, de la Russie occidentale et de la Russie orientale. » Il suppose néanmoins qu'il « doit s'élever à plusieurs millions. » Il est mieux édifié sur les exportations qui ont lieu de l'Ukraine, de Tchernigow, de Poltava, d'Iékaterinoslaw, de Kherson, de la Volhynie, de la Podolie et de la Bessarabie, dont le chiffre est porté à 200,000 par an.

Dans les gouvernements russes situés au pied des Carpathes, on engraisse le gros bétail au pâturage et à l'étable. Les récoltes fourragères, la grande quantité de résidus provenant de la fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre, la riche végétation des prairies permettent également ces deux modes d'engraissement.

Les animaux préparés pour la boucherie, pendant la saison d'hiver, sont destinés à l'approvisionnement des grandes villes des provinces russes. Seule la Volhynie, à cause de son rapprochement du royaume de Pologne, conduit ses bestiaux gras à Varsovie et à Lublin pendant l'hiver. Le grand éloignement des autres lieux de provenance, la couche épaisse de neige qui couvre le sol, le mauvais état des voies de communication sont autant d'obstacles qui s'opposent au transport des animaux dans la grande Russie ou dans les États de l'Autriche. « Pendant toute la rude saison, les animaux qui parviennent de la Volhynie, province la plus rapprochée de la Pologne, au grand marché de Praga, assure le docteur Spina, n'y arrivent qu'abattus et épuisés par la fatigue. »

Dans les provinces de la petite Russie et dans la Russie méridionale, le bétail est élevé et engraisé dans les pâturages pendant toute la belle saison. « C'est ce nombreux bétail, provenant de ces steppes, qui, du mois de juin au mois de no-

vembre, est retiré des pâturages pour être vendu, et former ensuite les convois qui vont alimenter les grandes villes de la grande Russie, de la Pologne et des divers États du nord et de l'ouest de l'Autriche. »

Il est très-regrettable de n'avoir aucune autre donnée sur l'élevage, sur le poids des animaux, sur le prix de revient de l'engraissement, sur le rendement des divers produits, et notamment de la viande.

XV. Population bovine de la Belgique.

Si près de nous, la Belgique agricole devrait nous être d'autant mieux connue que ce petit royaume a fait partie de la France. Il n'en est rien cependant. Nous ne l'avons pas mieux étudiée que si elle n'avait pas cessé de nous appartenir. Sans l'institution assez récente de nos grands concours régionaux, où en seraient nos connaissances en ce qui nous concerne particulièrement? Patience, néanmoins : la curiosité s'est emparée de nos esprits, et l'intérêt est là qui commande à ceux-ci de pousser au développement des produits dont l'insuffisance est notoire, à ceux-là d'exciter ses producteurs à satisfaire, dans une plus large mesure, des besoins qui deviennent chaque jour plus pressants. Excitation d'une part, émulation de l'autre, voilà deux puissants moyens de progrès général; ils ne feront pas défaut aux nouvelles générations à qui le présent prépare sans doute une existence plus facile.

D'après un recensement tout récent, la population bovine de la Belgique s'élève en ce moment à 2,400,000 têtes : c'est une augmentation de près de 25 pour 100 sur le chiffre de la population recensée en 1840. En Belgique, comme sur d'autres points du continent, le bétail a eu des situations diverses; après avoir été une richesse, il était devenu ce qu'on a appelé *un mal nécessaire*; bientôt il a repris faveur, ainsi que le constate la statistique suivante :

En 1816, on faisait état de 28,70 têtes de gros bétail par kilomètre carré ;

En 1825, la proport. tomb. à 25,80 ; —

En 1840, elle se relevait à 31,00 ; —

Aujourd'hui elle est de . . . 40,75. —

Elle serait de 86 si on ne la rapportait qu'à l'étendue des terres labourables.

La production a donc pris un très-grand et très-rapide essor chez nos voisins ; les naissances annuelles sont de 35 pour 100.

150,000 têtes bovines sont engraisées chaque année ; l'exportation en fait sortir annuellement au delà de 60,000. Mais la laitière est aussi l'objet d'une spéculation importante. Le commerce enlève à la Belgique pour 9 millions de beurre et de fromage tous les ans.

De pareils chiffres placent haut dans la contrée l'industrie du bétail, dont l'*aménagement* est fort bien entendu, suivant une expression de M. Moll. L'âge auquel on sacrifie les animaux a sa part d'influence dans les résultats obtenus. Il est certain que la population entière vieillit moins que par le passé. C'est une conséquence de l'activité des transactions, qui réagit et sur le nombre et sur la qualité des produits en répétant les profits. « En supposant, dit M. Moll, que l'âge où les bestiaux vont à l'abattoir soit entre neuf et dix ans, 100 bêtes de tout âge ne fourniront chaque année que 10 animaux à la consommation ; elles en fourniront 20, au contraire, si l'âge est entre quatre et cinq ans ; et ces vingt bêtes vaudront à peu près le double des dix, car à partir de cinq ans l'animal cesse de croître. »

La plus grande partie de la population bovine de la Belgique, nous l'avons déjà dit, est d'origine hollandaise ; son histoire se fond avec celle de cette race que nous avons précédemment étudiée. Il ne nous reste plus à parler que des variétés qui s'en éloignent à un degré variable en raison des différences du régime et des diverses circonstances extérieures qui influent tout à la fois sur la forme et sur les aptitudes.

RACE HOLLANDO-BELGE DU NORD DE BRUGES.

Cette partie de la Flandre occidentale, riche en gras pâturages, forme une lisière assez large, composée de terres d'alluvion, qui s'étend de Furnes à l'Écluse. Le bétail nombreux qu'elle entretient, bien que fréquemment retrempé dans le sang hollandais, se distingue par des traits assez nettement accusés : le pelage est très-varié, la taille est moyenne ; les cornes sont fortes, longues et demi-circulaires ; la tête est étroite, effilée, longue ; l'encolure est grêle, le dos en forme de carde ; les hanches sont serrées, la croupe est peu fournie ; l'animal est haut sur jambes et faible dans les articulations du genou et du jarret. Malgré ces imperfections, qui ne donnent pas un signalement brillant, la variété qui nous occupe satisfait l'éleveur par son aptitude à prendre la graisse, car elle est particulièrement précoce ; la vache est laitière productive. C'est la nourriture d'hiver qui lui fait défaut, ainsi que l'application suivie d'une sélection attentive. La nature a réuni tant d'éléments de prospérité sur ce point que l'homme croit devoir lui abandonner complètement ses animaux. Écoutons ce que dit à ce sujet M. le baron E. Peers, dans un petit Mémoire sur la stabulation de l'espèce bovine.

« L'été, nourrie d'herbes aussi succulentes que substantielles, la bête à cornes s'améliore à vue d'œil ; mais l'hiver, renfermée dans des étables pour la plupart malsaines et où les règles les plus simples d'une bonne hygiène sont foulées aux pieds, elle reçoit des aliments sinon avariés, du moins si peu nutritifs que, arrivée au terme de cette malheureuse saison, elle est souvent si épuisée, par suite de privations en tous genres, que son corps présente véritablement l'aspect d'un squelette ambulante. Qui de nous n'a pas eu l'occasion de voir ces animaux entrer à l'étable aux approches de l'hiver, dans un état brillant de chair, et en sortir, au printemps suivant, dans un état si décharné qu'on les eût pris pour autant de victimes atteintes de marasme et arrivées à leur dernière période ? Cependant il n'en était rien ; le régime de privation et d'abstinence, les aliments composés uniquement de paille et

d'eau, avaient seuls opéré cette métamorphose, si subite et si complète que l'animal était rendu méconnaissable. »

En se dirigeant vers le sud de Bruges, le sol devient très-léger et très-sablonneux. Les conditions de la végétation changent, et l'influence s'en fait tout aussitôt sentir sur la population bovine, qui a conservé ici son ancienne dénomination de **FRANC DE BRUGES**. Les défauts s'aggravent : on les attribue à tort à la qualité inférieure, à l'infertilité du sol. Une race bien conformée n'est pas incompatible avec la pauvreté de la terre. La richesse de l'alimentation donne l'ampleur, la taille et la corpulence, l'abondance des produits ; elle n'est pas précisément ou forcément une cause de régularité des formes, des bonnes dispositions de la charpente animale ; et de même l'insuffisance de la nourriture n'entraîne pas, par une conséquence nécessaire, les défauts qui résultent de l'inattention et de l'incurie qui, partout, ou presque partout, remplacent les bons soins et le choix judicieux des reproducteurs les mieux doués. On dit que, dans le franc de Bruges, les animaux sont entourés de beaucoup de sollicitude, que celle-ci les prend en naissant et les conduit jusqu'à l'abattoir. Nous ne saurions croire à cette déclaration. Si elle était intelligente, l'intervention incessante de l'homme aurait de tout autres résultats ; le premier, sans contredit, serait une amélioration considérable, très-notable de la forme. De grandes aptitudes peuvent résister à des efforts que ne soutient pas, que ne développe pas le régime, mais l'arrangement des formes ou leur régularité sont toujours, en dépit de l'alimentation, en raison du soin qu'on prend de les rectifier chez les produits par le choix raisonné des auteurs.

RACE HOLLANDO-BELGE DU FURNES-AMBACHT.

La nature a répandu ses trésors à pleines mains dans cette contrée privilégiée, formée de toute la région poldérienne belge qui s'étend à l'ouest d'Ostende. La population bovine, dit M. Van den Putte, « modelée sur un plan architectural plus uniforme, y est beaucoup moins amalgamée que sa congénère d'au delà d'Ostende.

« Le peuple bœuf de Furnes-Ambacht peut revendiquer le droit de former *nation à part*, parce qu'il a des caractères *sui generis* généraux et assez fixes pour qu'ils se reproduisent constamment, ce qui l'empêchera toujours d'être confondu, malgré l'analogie, avec la race hollandaise.

« Dès lors, peu importe qu'on lui accorde le droit d'être race ou sous-race, ou l'épithète de race apocryphe; il lui suffit d'être exempt de souillure ou d'abâtardissement, ce qu'il a obtenu jusqu'ici, parce que, répondant aux besoins du pays, il y a eu peu d'importations, par suite de l'usage d'un antique et uniforme système de culture.

« Voici le plan de conformation et les qualités des bêtes bovines du Furnes-Ambacht et de la généralité de celles du littoral : tête d'une pyramide régulière, un peu longue; les os sus-naseaux, relativement à la race durham, ont un grand développement. Bouche, mufle et globe oculaire grands; ce dernier a une expression douce et toute féminine.

La surface représentée par les parties dorsale, lombaire et sacro-coxale, dont la largeur modèle ne se trouve que dans la race durham, se réduit ici à une figure elliptique. Le défaut de largeur de la partie antérieure de la région dorsale correspond presque toujours avec une dépression derrière l'épaule, ce qui n'est pas un indice favorable pour le développement des organes respiratoires.

« La poitrine, au lieu de former par sa coupe verticale un cercle, qui soit la base d'un corps cylindrique, forme une figure ovale; ce défaut se rachète cependant, parce que la poitrine est très-profonde; somme toute, c'est la région qui, dans cette bête, présente le plus de perfection.

« L'*abdomen* est volumineux;

« Les *hanches* saillantes et écartées; la colonne vertébrale régulière, le sacrum proéminent, l'ischion relevé, ce qui fait paraître l'aval de la croupe moins fort que dans la race hollandaise. Chez les vaches pesantes, le tiraillement, et, par suite, la flexion du rachis, rend le sacrum plus apparent encore, dénude ainsi la croupe et lui donne une apparence osseuse et dégarnie.

« L'ossature n'a de grands développements que dans les

membres, qui sont longs et gros; cela la distingue encore de la race hollandaise, qui les a plus fins. Les cornes, rarement rugueuses, sont plus grosses que celles de la bête hollandaise et se trouvent dirigées horizontalement et en dehors, puis se relèvent et se courbent de nouveau en dedans.

« Son tempérament sanguin lymphatique se prête fort bien à la production du lait.

« Les veines *mammaires* sont généralement grosses, apparentes, en zigzag et variqueuses. La figure de l'écusson est grande; la partie périnéenne s'étend d'ordinaire fort loin; aussi ses qualités lactifères sont suffisamment connues. Le lait est plus butyreux que celui de la race hollandaise, la quantité moyenne en est un peu moindre.

« Notre race laitière ne le doit céder que devant fort peu d'autres du continent pour sa précocité et surtout pour la facilité qu'elle a de prendre graisse.

« Dans la solution de la question *des subsistances*, que la science poursuit activement, l'augmentation de la production animale est une *donnée* assez importante pour qu'elle intéresse vivement les économistes.

« L'exemple et les résultats obtenus en Angleterre, par l'application des théories des Bakewell et des Colling, apprennent que, sans dépense de fourrage, il est impossible d'augmenter d'un tiers la production animale; ensuite, que la bête à cornes du littoral belge, quoique n'étant pas une perfection, est néanmoins très-perfectible. Ces vérités sont assez éloquentes en Belgique pour qu'on y entre dans les voies de l'amélioration, frayées et facilitées par les illustres travaux de Bakewell et de Colling. Sans elles, avec les systèmes de multiplication suivis dans le littoral, le progrès était impossible; en effet, les taurillons sont laissés dans les pâturages en compagnie des vaches; l'excitation qui en résulte pour eux, et qui se manifeste surtout dans le contact des vaches en chaleur, déploie l'instinct reproducteur et produit une puberté précoce.

« Les nombreuses saillies qu'on leur fait effectuer, les pertes de semence et d'énergie nerveuse qu'ils éprouvent par là, sont nuisibles à leur développement.

« Ces reproducteurs, jeunes, éternés et débiles, ont une faible part d'influence sur les qualités des produits qu'ils engendrent. De là l'insouciance que le cultivateur affecte pour ce qui touche le choix d'un reproducteur. Et d'ailleurs, en supposant la conformation de celui-ci bonne, nous avons vu que son influence était inefficace par suite du système de multiplication (l'amélioration ne peut non plus provenir des mères, puisque celles-ci ne se choisissent pas quant à la conformation); il était donc nécessaire d'employer d'autres moyens de perfectionnement. — Nous prenons à tâche d'examiner ceux qu'on pratique.

« 1° *Amélioration de la race par elle-même.* — L'enfancement des résultats de cette méthode est laborieux, se fait attendre longtemps, il est vrai; mais il est certain que, si l'*in and in* ne progresse pas à pas de géants, il a aussi l'avantage de ne pas marcher à tâtons.

« Ici, du moins, pas de souillure de race, pas de coups en arrière, comme il arrive bien souvent lors de l'introduction des reproducteurs exotiques, qui, quoique de parfaite convenance dans leur pays, ne sont que trop souvent en mauvais rapport avec les conditions culturelles, économiques ou climatiques de leur nouvelle patrie.

« Si c'est la voie la plus longue, c'est aussi peut-être la plus simple et la moins onéreuse pour l'administration qui la dirige.

« Cependant, si l'on trouve des reproducteurs étrangers qui puissent doter la race indigène des qualités dont elle fait défaut et que le système d'agriculture ne soit pas trop revêche, qu'il puisse se ployer aux nouvelles convenances que les produits du croisement exigeront, alors, ce qu'il y a de plus rationnel, c'est l'amélioration par croisement; mais dans ce cas encore rien n'empêche qu'on ne fasse également de l'*amélioration en dedans*.

« Il est même nécessaire d'employer simultanément les deux moyens pour rendre inhérentes aux produits croisés les qualités de la race indigène et celles de l'exotique. En effet, quand on tend à un animal qui assimile les perfections des races génératrices, il faut avant tout affermir les bons

caractères de ces derniers. On y parvient par l'*in and in*.

« Cette voie permettra également d'universaliser les appareilllements judiciaires des reproducteurs qu'on veut marier; sans quoi les bons résultats de cette opération deviennent problématiques.

« C'est ce que l'administration belge comprend lorsque, simultanément avec l'introduction des durhams, elle contraint les cultivateurs d'envoyer les taureaux aux expertises, et quand elle encourage par des primes la production des meilleurs procréateurs.

« 2° *Insuffisance des moyens employés.* — Malgré ces règlements (qui, quoique sanctionnés par une loi, n'ont pas l'exécution désirée dans le littoral; plus loin nous connaissons pourquoi), le progrès du perfectionnement de la race par elle-même est imperceptible. Nous croyons être dans le vrai en disant que ce n'est pas tant le régime alimentaire qu'on doit accuser que l'impuissance des moyens employés par l'administration.

« Quand on propose au cultivateur une modification dont la perspective de bénéfice ne se trouve que dans un avenir lointain (telle est celle qui nous occupe), et que cette innovation entraîne non-seulement une révolution dans des antiques habitudes traditionnelles dont ils ne dérogent pas facilement, mais encore une soustraction de bénéfice immédiat, le cultivateur, disons-nous, ne se départit pas de sa routine s'il n'y est engagé par l'appât d'un gain rémunérateur.

« Son système de multiplication lui est profitable, parce que :

« 1° La saillie de ses vaches est donnée gratuitement, puisque le taureau à deux ans et demi est castré et mis à l'engraissement, et qu'à cet âge il n'aura pas coûté plus qu'un bœuf également capable de prendre graisse.

« 2° Le laisser saillir plus longtemps, c'est le rendre moins apte à l'engraissement et lui faire acquérir une chair plus coriace.

« 3° Les produits de jeunes taureaux sont reconnus être plus productifs en lait et en graisse que ceux de mâles âgés.

« 4° Le tenancier du reproducteur, par appât de lucre, tâche d'attirer les vaches en réduisant le droit de saillie. Comme

alors les chalands ne lui manquent pas, il rattrape par le nombre de saillies ce qu'il perd sur le prix de chacune.

« 5^e Ce sont autant de causes qui malménagent les reproducteurs et auxquelles il faut encore ajouter la suivante :

« Le fermier qui fait valoir un troupeau de moutons tient en même temps un taureau qui exécute la saillie gratuite de toutes les vaches dont les propriétaires permettent le parcours de leurs chaumes et jachères.

« Si le cultivateur tient tant à son système de multiplication, on voit que ce n'est pas exclusivement par routine revêche et insouciance ; ses calculs économiques sont bornés, il est vrai ; mais il ne manquera jamais d'entrer dans les voies nouvelles s'il a la certitude que ses peines ne seront point stériles, et qu'après une courte gestation elles accoucheront d'écus sonnants.

« Les primes sont insuffisantes pour produire ce résultat, puisque, ne se distribuant qu'à un petit nombre, elles ne peuvent indemniser tous ceux qui se désistent de leur méthode.

« Le règlement qui prescrit d'envoyer les reproducteurs aux expertises n'obtient pas une exécution assez sévère pour que le taureau non approuvé ne saillisse pas les vaches de son propriétaire. L'appât du lucre stimule ce dernier à admettre en cachette et à prix réduit les vaches du voisinage. De plus, puisqu'on n'envoie aux expertises guère autre chose que des taurillons choisis peu judicieusement, le plus souvent déjà énervés, le jury recule devant la difficulté de les renvoyer en masse et les admet, faute de mieux. C'est du moins ce qui se passe dans notre littoral. »

Cette longue énumération des causes qui battent en brèche et ruinent toutes les tentatives d'amélioration est vraiment affligeante. L'éleveur du Furnes-Ambacht se tient pour satisfait : tels qu'ils sont, ses produits lui plaisent ; il les soigne à sa manière et sans se rendre compte qu'il pourrait, en les perfectionnant, réduire la dépense et augmenter ses profits. Mais sa race est bonne ; elle vit sur une terre généreuse qui lui fournit en tous temps, pour toutes les saisons, nourriture abondante ou suffisante ; elle n'est pas, comme la bête du littoral de la mer, exposée à périr de besoin pendant l'hiver. L'agricul-

ture, d'ailleurs, progresse dans la contrée; les racines fourragères font actuellement partie de l'assolement; elles assurent le bétail contre les privations. Il n'y a donc pas à s'inquiéter de l'avenir de la race. Quoi qu'il advienne à présent, celle-ci *fara da se*; elle marchera moins rapidement vers la perfection, mais elle y arrivera, et, lorsque l'intervention du sang durham, déjà employé, aura lieu sur une plus grande partie de la population, cette dernière se renouvelle trop vite pour n'en pas ressentir promptement la bonne influence. Alors les précieuses qualités de la race seront encore étendues et confirmées, en même temps que les défauts, victorieusement combattues, seront bientôt effacées. D'immenses résultats ont été obtenus en moins de trente ans; le Furnes-Ambacht nous semble toucher à une ère nouvelle et toute de prospérité. Le bien se produit lentement tant que chacun lui résiste, mais sa cause est gagnée du moment où chacun le prend à partie pour en développer les heureux effets. L'éleveur de cette contrée n'est pas éloigné de répudier le passé; déjà il a mis un pied dans la voie du progrès; il ira jusqu'au bout, parce que son intérêt le porte en avant. Un rayon de soleil suffit à dissiper d'épaisses ténèbres; la routine ne tient pas contre les leçons de l'intérêt, une fois que l'enseignement a pu être compris.

— Dans l'ancienne châtellenie d'Ypres et dans le Courtraisis, la race prend d'autres nuances, mais ce ne sont réellement que des nuances. Le pays est riche, cultivé avec luxe et coquetterie, pourrait-on dire. Cela seul indique que les animaux y ont du prix et reçoivent des soins recherchés. Malheureusement, cette sollicitude n'est éclairée qu'à demi. L'éleveur s'arrange de façon à entretenir son bétail en bon état, *in good condition*, comme disent les Anglais; mais ce n'est point assez. Il faudrait que son ambition d'avoir les plus beaux animaux s'étendît au delà du régime, au delà de la question d'appétit largement satisfait; qu'elle se portât aussi sur la nécessité d'une sélection assez bien entendue pour en obtenir le redressement des défauts qui nuisent à la race, l'effacement des imperfections qui ôtent aux individus une partie de leur valeur; alors on verrait des têtes plus légères et plus fines, des physiologies plus expressives ou plus avenantes, des épaules moins

plates ou plus fournies, des membres mieux faits et mieux plantés. Lorsqu'une race ne demande plus que des rectifications de cette importance pour arriver à un degré de perfection satisfaisant, l'éleveur accuse une grande ignorance en ne les poursuivant pas à outrance. Dans ce cas, la supériorité de la race qu'il possède n'est pas son fait; il en faut chercher la cause en dehors de lui, dans les circonstances générales d'une agriculture privilégiée, non dans la bonne influence qu'il devrait s'attacher à exercer personnellement sur les produits de son étable. A l'époque actuelle, grâce à la somme des connaissances acquises, le producteur de bestiaux ne doit plus être une sorte d'instrument passif, mais une intelligence qui voit et prévoit, qui sait et domine, qui raisonne et fonctionne d'après des vues définies, sciemment arrêtées. Quand l'élevage saura bien et ce qu'il veut et ce qu'il peut, tous les problèmes sociaux aboutissant à l'agriculture seront bien près d'être pratiquement résolus.

RACE ARDENNAISE.

La Belgique a, comme nous, une race ardennaise; ajoutons qu'elle n'a pas, plus que nous, le droit d'en être bien fière. On la trouve dans le Luxembourg et dans une portion du pays de Liège et de Namur, c'est-à-dire dans la partie la plus pauvre de son territoire, dans une véritable Sologne.

Il nous semble que nous venons de caractériser la population bovine de la contrée; achevons cependant d'un trait: petite, chétive, insuffisante, mais rustique et sobre; c'est toujours le même portrait à tracer dans des circonstances semblables. La nature a une logique inflexible, mais l'ignorance sait lui tenir tête avec une ténacité au moins égale. Au lieu de s'en prendre au sol, dont l'infertilité est alors l'unique cause de l'infériorité ou de l'insuffisance du bétail, l'éleveur s'attaque exclusivement à celui-ci, qui n'est qu'un effet. Cette manière de mettre la charrue devant les bœufs n'a été adoptée en Belgique ni avec moins d'empressement ni avec moins de persévérance qu'ailleurs. Sous prétexte de croisements, les Ardennois sont allés chercher des taureaux améliorateurs dans les

grandes races hollandaise, flamande et allemande. Les produits naissaient plus difficileusement, mais plus lourds ; l'espérance montait en croupe et l'on attendait que la nature fit le reste. Celle-ci, avare sur ce point que le travail de l'homme n'avait pas encore su modifier, demeurait pauvre et faisait avorter des germes qui n'étaient plus à leur place, qui n'étaient plus que des valeurs détournées. On eut beau faire, on n'obtint rien par ce procédé ; on a mêlé les sangs les plus divers, on a confusionné les formes, mais l'indigénat, plus fort, a conservé son influence, et, résistant à des efforts irréfléchis, a maintenu du moins le gros de la population dans les proportions et dans les aptitudes propres à la localité. La race est donc encore, il faut en remercier dame nature, douée d'une constitution robuste et d'une grande sobriété, précieux avantage quand le sol ne saurait suffire à beaucoup d'exigences ; elle est active au travail, et, si elle n'acquiert pas un poids considérable, au moins fournit-elle à l'abat une viande fine et délicate.

L'histoire de la race ardennaise est celle de tant d'autres qu'elle ne saurait plus nous étonner. Mais n'est-il pas étrange que nous ne puissions jamais arriver de plein saut au bien, à ce que nous croyons être la perfection ; qu'il nous faille toujours, au contraire, en combattant l'erreur pour la vaincre, payer tribut à l'ignorance ? C'est elle qui nous enveloppe et nous étreint : pourquoi n'est-ce pas aussi bien l'instinct de la science ?

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION. — <i>Le Bétail</i> , par M. L. MOLL.....	1
I. Généralités sur le genre bœuf, par M. Eug. GAYOT.....	1
II. Le buffle, par M. Albert Geoffroy SAINT-HILAIRE.....	3
III. Les bonases, <i>id.</i>	6
IV. L'yack, <i>id.</i>	11
V. Le zébu, <i>id.</i>	14
VI. Le bœuf commun, <i>id.</i>	17
VII. Considérations générales sur la conformation du bœuf, par M. Eug. GAYOT.	18
VIII. Les bêtes bovines, <i>id.</i>	40
IX. Races ou variétés de races françaises, <i>id.</i>	58
Race agenaise, <i>id.</i>	60
Race alsacienne, <i>id.</i>	61
Race angevine, <i>id.</i>	66
Race augeronne, <i>id.</i>	67
Race angoumoise, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race ardennaise, <i>id.</i>	68
Race et sous-races de l'Ariège, <i>id.</i>	70
Race d'Aubrac et variétés d'Angles et du Rouergue, <i>id.</i>	75
Race auvergnate. <i>Voy.</i> Races du Puy-de-Dôme et de Salers, 304 et 305.	
Races barétoune et basquaise. <i>Voy.</i> Race pyrénéenne, 306.	
Race bazadaise, par M. Eug. GAYOT.....	93
Race béarnaise, <i>id.</i>	96
Races du Berri et de la Sologne, <i>id.</i>	97
Race bordelaise, <i>id.</i>	98
Race bouronnaise, <i>id.</i>	100
Population bovine de la Bourgogne, de la Champagne et de la Lorraine, <i>id.</i>	101
Race bressane, <i>id.</i>	104
Race bretonne, <i>id.</i>	108
Race camargue, <i>id.</i>	131
Race carolaise ou de Cerdagne, <i>id.</i>	13
Race charolaise, par M. H. CHAMARD.....	135
Race choletaise, par M. Eug. GAYOT.....	169
Race comtoise, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race cotentine, <i>id.</i>	176

	Pages.
Population bovine du Dauphiné, par M. Eug. GAYOT.....	176
Race de Durcet, <i>id.</i>	178
Race flamande et ses variétés, <i>id.</i>	184
Race du Forez, <i>id.</i>	207
Race garonnaise, <i>id.</i>	208
Race gasconne, <i>id.</i>	220
Race du Gévaudan, <i>id.</i>	225
Race landaise, <i>id.</i>	227
Race limousine, <i>id.</i>	231
Race de Lourdes, <i>id.</i>	237
Race mancelle, <i>id.</i>	240
Race maraichine, <i>id.</i>	244
Race marchoise, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race du Mézenc, <i>id.</i>	245
Race de la Montagne-Noire, <i>id.</i>	249
Race morbihannaise, <i>id.</i>	251
Race morvandelle, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race nantaise, <i>id.</i>	258
Race nivernaise, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race normande, <i>id.</i>	259
Race parthenaise, <i>id.</i>	286
Race périgourdine, <i>id.</i>	303
Race poitevine, <i>id.</i>	304
Race du Puy-de-Dôme, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race pyrénéenne, <i>id.</i>	306
Race du Quercy, <i>id.</i>	311
Race du Rouergue, <i>id.</i>	312
Vaches de Saint-Girons, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race saintongeaise, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race de Salers, <i>id.</i>	315
Race de Ségalas, <i>id.</i>	333
Race vosgienne, <i>id.</i>	334
X. Bêtes bovines de l'Algérie, <i>id.</i>	336
XI. Races bovines de la Grande-Bretagne, <i>id.</i>	346
Race bovine d'Alderney, par M. Ém. BAUDEMONT.....	347
Race d'Anglesea. <i>Voy.</i> Race de Pembroke, 463.	
Race d'Angus, par M. Ém. BAUDEMONT.....	361
Race d'Ayr, par M. CHAZELY.....	388
Race blanche des forêts, par M. Eug. GAYOT.....	404
Race courte corne. <i>Voy.</i> Race de Durham, 411.	
Race du Devon ou de North-Devon, <i>id.</i>	406
Race drapée du Somerset, <i>id.</i>	410
Race de Durham, par M. H. CHAMARD.....	411
Race de Fifehire, par M. Eug. GAYOT.....	447
Race de Galloway, <i>id.</i>	449
Race de Glamorgan, <i>id.</i>	452
Race de Hereford, <i>id.</i>	455
Race du Kerry, <i>id.</i>	460
Race de Pembroke, <i>id.</i>	463
Race de Schetland, <i>id.</i>	466

	Pages.
Race de Suffolk, à tête nue, par M. Eug. GAYOT.....	468
Race de Sussex, <i>id.</i>	472
Race de West-Highland, <i>id.</i>	475
XII. Races bovines de l'Allemagne, <i>id.</i>.....	478
A. Races des contrées riveraines de la mer du Nord, <i>id.</i>.....	483
Race hollandaise et ses principales variétés, <i>id.</i>	484
Race du Glane, <i>id.</i>	494
Race du Mont-Tonnerre, <i>id.</i>	498
B. Races des montagnes de la Suisse et de l'Allemagne méridionale, <i>id.</i>...	499
Race de Schwitz, <i>id.</i>	501
Races fribourgeoise et bernoise, <i>id.</i>	502
Race d'Allgau, <i>id.</i>	527
Race du Hasli, <i>id.</i>	528
Race de Steyermark, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race du Tyrol, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
C. Races communes de l'Allemagne, <i>id.</i>.....	529
Race de Franconie, <i>id.</i>	530
Race d'Anspach, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race du Voigtland, <i>id.</i>	531
Race de Westerwald (duché de Nassau), <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race de Hall, <i>id.</i>	533
Races danoises, <i>id.</i>	534
XIII. Races bovines de l'empire d'Autriche, <i>id.</i>.....	536
Race hongroise, <i>id.</i>	537
Race des Carpathes, <i>id.</i>	545
Race de Dux, <i>id.</i>	546
Race de Gfoehl, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race de Helm, <i>id.</i>	549
Race de Helmer-Blassen ou de Kampeten, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race d'Immendorf, <i>id.</i>	550
Race de Mariahof, <i>id.</i>	551
Race de Montafone, <i>id.</i>	552
Race de Mürzthal et ses variétés métisses, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Race d'Oberinthal, <i>id.</i>	557
Race de Pinzgau et sa variété Pinzgau-Schwitz, <i>id.</i>	558
Race podolienne, <i>id.</i>	559
Races bigarrées de Wels et de l'Inn, <i>id.</i>	561
Race de Zillertal, <i>id.</i>	<i>ib.</i>
Population bovine de la Moravie et de la Silésie, <i>id.</i>	562
Population bovine de la Bohême, <i>id.</i>	565
Race du district d'Éger, <i>id.</i>	571
XIV. Bêtes bovines de la Russie, <i>id.</i>.....	574
XV. Population bovine de la Belgique, <i>id.</i>.....	580
Race hollando-belge du nord de Bruges, <i>id.</i>	582
Race hollando-belge du Furnes-Ambacht, <i>id.</i>	583
Race ardennaise, <i>id.</i>	596
Table alphabétique.	596

TABLE ALPHABÉTIQUE.

- | | |
|---|--|
| <p>Accouplement des bœufs pour le travail, 84.</p> <p>Age des reproducteurs, xxxvii, 148, 192, 331.</p> <p>Allaitement, 115, 295, 385, 427.</p> <p>Amélioration des races par elles-mêmes, 74, 88, 107, 230, 249, 272, 293, 302, 336, 344.</p> <p>Amélioration du régime, 70, 113, 197, 302.</p> <p>Aptitudes de l'espèce bovine (les), 19.</p> <p>Aurochs (l'), 6, 8.</p> <p>Beau et bon sont synonymes, 191.</p> <p>Bétail (le), i.</p> <p style="padding-left: 2em;">— au point de vue de l'engrais, ii.</p> <p style="padding-left: 2em;">— produit du, viii.</p> <p style="padding-left: 2em;">— (tenue du), rendue lucrative, ix.</p> <p style="padding-left: 2em;">— du Capsir, 73.</p> <p style="padding-left: 2em;">— de rente, i.</p> <p>Bêtes bovines (les), 40.</p> <p style="padding-left: 2em;">— bovines de l'Algérie, 336.</p> <p style="padding-left: 2em;">— de rente, i, 56, 497.</p> <p style="padding-left: 2em;">— de travail, 56, 497.</p> <p>Bison (le), 6.</p> <p>Bocage (race du), 286.</p> <p>Bœuf (généralités sur le genre), 1.</p> <p style="padding-left: 2em;">— commun et ses variétés, 1, 17.</p> <p style="padding-left: 2em;">— considérations générales sur sa conformation, 18.</p> <p style="padding-left: 2em;">— hongrois, 32.</p> <p>Bœufs du Forez, 207.</p> <p style="padding-left: 2em;">— marmandais, 213.</p> <p style="padding-left: 2em;">— moldaves, 578.</p> <p style="padding-left: 2em;">— montaubanais, 213.</p> <p style="padding-left: 2em;">— du Morvan ou morvandiaux, 252.</p> <p style="padding-left: 2em;">— quercinois, 213.</p> <p>Bonases (les), 1, 6.</p> <p>Brêle (la), 285.</p> <p>Bringé, 261.</p> <p>Buffles (les), 2, 3.</p> <p>But de la tenue du bétail, 1.</p> | <p>Calculs de M. Guénon sur la production du lait, 55.</p> <p>Comparaison du travail du bœuf et du travail du cheval, 51, 266.</p> <p>Conformation du bœuf de boucherie, 22;</p> <p style="padding-left: 2em;">— du bœuf de trait, 22, 36,</p> <p style="padding-left: 2em;">— 254;</p> <p style="padding-left: 2em;">— de la vache laitière, 31, 37.</p> <p>Conanguinité, xxxvi, 146, 165, 416.</p> <p>Cordons beurrins, 187.</p> <p>Courses (les) de taureaux dans les Landes, 229.</p> <p>Croisement, xxxii.</p> <p style="padding-left: 2em;">— et métissage, 182.</p> <p style="padding-left: 2em;">— ayr-durham, 392, 399.</p> <p style="padding-left: 2em;">— ayr-breton, 403.</p> <p style="padding-left: 2em;">— durham-angus, 381.</p> <p style="padding-left: 2em;">— des races hollandaise et bretonne, 98.</p> <p style="padding-left: 2em;">— hollandaise et flamande, 486.</p> <p style="padding-left: 2em;">— limousine et agenaise, 234.</p> <p style="padding-left: 2em;">— mancelle et durham, 242.</p> <p style="padding-left: 2em;">— morvandelle et charolaise, 257.</p> <p style="padding-left: 2em;">— mürzthal et hongroise, 554.</p> <p style="padding-left: 2em;">— normande et durham, 270, 277.</p> <p style="padding-left: 2em;">— Pinzgau et Schwitz, 559.</p> <p>Croisements divers des vaches africaines, 343.</p> <p style="padding-left: 2em;">— d'Alderney, 357.</p> <p style="padding-left: 2em;">— d'Angus, 376.</p> <p style="padding-left: 2em;">— ardennaises, 70, 590.</p> <p style="padding-left: 2em;">— bretonnes, 126.</p> <p style="padding-left: 2em;">— camargues, 134.</p> <p style="padding-left: 2em;">— charolaises, 166.</p> <p style="padding-left: 2em;">— comtoises, 175.</p> <p style="padding-left: 2em;">— flamandes, 204.</p> <p style="padding-left: 2em;">— des races françaises par le taureau de Durham, 445.</p> |
|---|--|

- Croisements des races suisses**, 524.
— des vaches de West-Highland, 477.
— du Puy-de-Dôme, 305.
— vosgiennes, 334.
— des bêtes bovines de la Bohême, 569.
- Danger des croisements irrésolus**, 51, 65, 220, 226, 467.
- Dénombrement des bestiaux en France et dans les pays voisins**, LIII.
- Dosage théorique du sang**, 130, 284.
- Élevage**, LII.
- Élevage de la race d'Alderney**, 349,
— d'Angus, 374.
— d'Ayr, 397.
— de Durham, 436.
— bretonne, 112.
— charolaise, 143.
— flamande, 200.
— garonnaise, 212.
— landaise, 228.
— limousine, 232.
— parthenaise, 299.
— saintongeaise, 313.
— de Salers, 317.
— des bêtes bovines de l'Algérie, 339.
- Embouches (les)**, 151.
- Emploi judicieux ou inopportun des types supérieurs**, 566.
- Engraissement des animaux d'Aubrac**, 85.
— de race bretonne, 118.
— charolaise, 135.
— flamande, 203.
— garonnaise, 212.
— des races suisses, 522.
- Exagération du type laitier**, 188.
- Exportations (les) d'animaux de l'espèce bovine**, 48.
- Force des animaux d'Aubrac**, 84.
— bazadais, 93.
— landais, 229.
— de Lourdes, 239.
— du Morvan, 254.
— hongrois, 543.
- Gayal (le)**, 1.
- Gour (le)**, 1.
- Herd-book**, 282.
- Hiérarchie (de la) entre les divers appareils d'organes**, 33.
- Importations (les) d'animaux de l'espèce bovine**, 48.
- Indigénat**, 81.
- Infécondité**, 415.
- Influence de l'indigénat**, 81, 141.
— du régime sur la production du lait, 42, 391.
— du travail sur la conformation, 263.
- Insuffisance de la production de la viande**, 64, 213.
- Introduction**, I.
- Mazucs (les) dans l'Aveyron**, 90.
- Métissage et croisement**, 182.
- Nécessité du travail obligatoire**, 48, 79, 217, 223.
- Nourriture à la main**, 228.
- Observations pratiques de M. Reinhardt**, 47.
- Ovibos (l')**, 8.
- Parc**, 330.
- Poids du veau à sa naissance**, 46, 200.
- Population bovine de la Belgique**, 580.
— — de la Bohême, 565.
— — du Dauphiné, 176.
— — de la Champagne, 101.
— — de la Lorraine, *ib.*
— — de la Moravie et de la Silésie, 562.
- Pouture (engrais de)**, 120.
- Précocité de l'abatage**, 54.
— de la race de Durcet, 180.
— de Durham, 445.
— flamande, 203.
— garonnaise, 217.
- Principes sur l'élève des veaux et la nourriture du bétail**, 44.
- Production du lait (la)**, 54.
- Promiscuité des sexes**, 340.
- Propagation de la race hollandaise par la voie du croisement**, 486.
- Qualités beurrières de la race d'Alderney**, 354.
— bretonne, 108.
— cotentine, 268.
— de Fife, 369.
- Race d'Aberdeen**, 363.
— agenaise, 60.

- Race** d'Alderney, 347.
 — d'Allgau, 527.
 — d'Alp, 533.
 — alsacienne, 61.
 — d'Angelns, 535.
 — angevine, 66.
 — d'Angles, 91, 250.
 — angoumoise, 67.
 — d'Anglesea, 361, 465.
 — d'Angus, 361.
 — d'Anspach, 530.
 — ardennaise, 69, 590.
 — de l'Ariège, 70.
 — (sous-) artésienne, 196.
 — d'Aubrac, 75.
 — augeronne, 67, 262.
 — auvergnate, 93, 315.
 — d'Ayr, 388.
 — ayr-bretonne, 126.
 — ayr-durham-bretonne, 127.
 — barétoune, 93, 308.
 — basquaise, 93.
 — bazadaise, 93.
 — béarnaise, 96.
 — berguenarde, 185.
 — bernoise, 502.
 — du Berry, 97.
 — bigarée de Weis, 561.
 — bigarrée de l'Inn, *ib.*
 — blanche des forêts, 404.
 — bordelaise, 98.
 — de Boucquemou, 65.
 — (sous-) boulonnaise, 195.
 — bourbonnaise, 100.
 — bourguignonne, 101.
 — bressane, 104.
 — bretonne, 108.
 — (sous-) de Brux, 573.
 — de Buchan, 366.
 — camargue, 131.
 — carhaisienne, 110.
 — carolaïse ou de Cerdagne, 134.
 — des Carpathes, 545.
 — casseloïse, 185.
 — charolaïse, 135.
 — choletaise ou cholette, 169, 286, 297.
 — comtoïse, 169.
 — courte-corne, 406.
 — cotentine, 176, 259.
- Race** csaky, 539, 542.
 — de Devon, 406.
 — de Dexter, 461.
 — (sous-) de la Dombes, 106.
 — drapée du Somersset, 410.
 — de Durcet, 178.
 — de Durham, 411.
 — durham-bretonne, 127.
 — durham-schwitz-normande, 178
 — de Dux, 546.
 — (sous-) du district d'Éger, 571.
 — féneline, 173.
 — de Fife, 364, 366, 447.
 — flamande, 184.
 — de Franconie, 530.
 — fribourgeoïse, 502.
 — frisonne, 573.
 — garonnaïse, 208.
 — gasconne, 220.
 — gâtinaïse, 286.
 — de Gessenay, 504.
 — du Gévaudan, 225.
 — de Gföhl, 546.
 — du Glauc, 494.
 — de Grand-Jouan, 130.
 — de Hall, 533.
 — du Hasli, 528.
 — (sous-) de la haute Bresse, 105.
 — de Helm, 549.
 — de Helmer-Blassen, 549. *
 — hollando-belge du Furnes-Ambacht, 583.
 — hollando-belge du nord de Bruges, 582.
 — du Holstein, 535.
 — hollandaise, 484.
 — hongroïse, 537.
 — d'Immendorf, 550.
 — du Jutland, 490.
 — du Jutland occidental, 535.
 — de Kls-Jenoc, 539.
 — de Kørnrøsd, 539.
 — de Laguiole, 76.
 — landaïse, 227.
 — (sous-) léonnaïse, 110.
 — limousine, 231.
 — de lourdes, 237.
 — lozérienne, 225.
 — mancellle, 240.
 — maraichine, 244, 286, 298, 313.

Race **marchoise**, 244.
 — **de Mariahof**, 551.
 — (sous-) **maroillaise**, 196.
 — **du Mezenc ou Mezine**, 245.
 — **de Montafone**, 552.
 — **de la montagne Noire**, 249
 — **du mont Tonnerre**, 498.
 — (sous-) **morbilhannaise**, 109, 251.
 — (sous-) **de Martout**, 144.
 — **du Morvan ou morvandelle**, 251.
 — **de Mürzthal**, 552.
 — **nantaise**, 258, 286, 296, 301.
 — **normande**, 258.
 — **de North-Devon**, 406.
 — **d'Oberinntal**, 557.
 — (sous-) **d'Opostchna**, 571.
 — **parthenaise**, 286, 297, 486.
 — (sous-) **du pays de Sault**, 73.
 — **périgourdine**, 303.
 — (sous-) **picarde**, 196.
 — **de Pinzgau**, 558.
 — **podolienne**, 559.
 — **poitevine**, 286, 304.
 — **du Puy-de-Dôme**, 304.
 — **pyrénéenne**, 306.
 — **du Quercy**, 311.
 — **du Rouergue**, 92, 312.
 — (sous-) **du Roussillon**, 73.
 — **saintongeaise**, 298, 312.
 — **de Salers**, 315.
 — **de Schetland**, 466.
 — **de Schleswig**, 535.
 — **de Schwitz**, 501.
 — **de Segalas**, 92, 333.
 — **de Simmenthal**, 504.
 — **de la Sologne**, 97.
 — (sous-) **de Stadl**, 572.
 — **de Steyermark**, 528.
 — **de Suffolk**, à tête nue, 468.
 — **de Sussex**, 472.
 — (sous-) **de Tarascon**, 71.
 — (sous-) **de Tell**, 572.
 — **tourache**, 170.
 — **du Tyrol**, 528, 570.
 — **vendéenne**, 286.
 — **du Voigtland**, 531.
 — **vosgienne**, 334.
 — **de Westerwald**, 531.
 — **de West-highland**, 475.
 — **de Zillertal**, 561.

Races, — **inconvenient d'en trop multiplier les divisions**, 67, 208.

Races bovines de l'Allemagne, 478.
 — **communes de l'Allemagne**, 529.
 — **bovines de l'empire d'Autriche**, 536.
 — **bovines françaises**, 58.
 — **bovines de la Grande-Bretagne**, 346.
 — **bovines montagnardes**, 80.
 — **bovines de la Russie**, 574.
 — **danoises**, 534.
 — **de haut cru**, 57.
 — **de montagnes**, *ib.*
 — **de nature**, *ib.*
 — **de plaines**, *ib.*
 — **des contrées riveraines de la mer du Nord**, 483.
 — **des montagnes de la Suisse et de l'Allemagne méridionale**, 499.

Ration d'entretien, xxxix, 45.

— **de production**, xxxix, 45.

Rendement en lait de la vache d'Aberdeen, 365.

— **d'Alderney**, 353.
 — **d'Angus**, 385.
 — **d'Aubrac**, 89.
 — **d'Ayr**, 395.
 — **bretonne**, 116, 125, 385.
 — **charolaise**, 151.
 — **de Durham**, 431, 437.
 — **fémeline**, 174.
 — **de Fife**, 369.
 — **de Gfoehl**, 547.
 — **du Glane**, 495.
 — **hollandaises**, 484, 493.
 — **hongroises**, 543.
 — **de Mürzthal**, 553.
 — **normande**, 267, 280.
 — **de Salers**, 319.
 — **des vaches africaines**, 341.
 — **des vaches suisses**, 502.

Rendement en viande de la race d'Alderney, 359.

— **d'Angus**, 380.
 — **charolaise**, 153.
 — **cotentine**, 154.
 — **de Durcet**, 184.
 — **durham**, 381, 413, 421, 429.
 — **de Gfoehl**, 548.

- Rendement en viande de la race hollandaise, 488.**
— hongroise, 542, 544.
— podolienne, 560.
— de Salers, 319, 429.
— des races suisses, 502, 511.
— des vaches laitières, 269.
- Riedesel (M.) et son histoire, 42.**
- Rindres, 199.**
- Salaison de la viande de bœuf, 121.**
- Scotres, 199.**
- Sélection (la), xxxiv, 235, 251, 271, 310, 358, 405, 409, 506.**
- Sobriété, 300, 342.**
- Spécialisation (la), xxix, 188, 196, 470, 506.**
- Statistique de l'espèce bovine en France, 41.**
- Taureau banal, 199.**
- Taureaux (les), 1.**
- Taureaux rouleurs 199.**
- Travail (le) du bœuf, 48, 53, 473.**
- Type laid, 189.**
- Type laitier, 31, 32.**
- Vacheries de l'Aveyron (les), 89.**
- Vaches bournaisiennes, 195.**
— meilleures au travail que les bœufs, 221.
— namponnoises, 195.
— de Saint-Girons, 239, 312
— parisiennes, 198.
— taurélières, 199.
- Variété d'Aspe, 307.**
— de la Frise, 486.
— hollandaise de la Zélande, 485.
— du Mont-d'Or, 315.
— d'Ossau, 307.
- Vélage, 113.**
- Yack (l'), 2, 11.**
- Zébu (le), 1, 14.**



